This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

R454

REVUE

HISTORIQUE

REVUE

HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

VINGT ET UNIÈME ANNÉE.

TOME SOIXANTIÈME

Janvier-Avril 1896.

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, Éditeur
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE
1896

130258

UN MINISTRE PHILOSOPHE

CARVALHO, MARQUIS DE POMBAL

(*Suite*[1].)

IV.

L'instruction publique.

Ici montrons une fois de plus combien le Père Theiner est passé maître dans l'art des opinions successives. Dans son ouvrage sur Clément XIV, voici en quels termes élogieux il parle de l'instruction publique, à l'époque du ministère de Pombal, et des utiles réformes que le marquis y aurait introduites : « Pombal s'occupait aussi avec intelligence de relever de leur décadence les sciences théologiques ou profanes, dont l'étude, à cette époque, était grandement négligée. L'Université de Coïmbre reçut une nouvelle forme adaptée aux besoins du temps et une extension considérable. Le roi avait confié cette grave affaire au ministre et au tribunal de la censure, dont le président était le cardinal da Cunha, lequel, dans la plus parfaite intelligence avec le nonce apostolique, travaillait à la grande œuvre de la régénération scientifique et littéraire du Portugal. Le choix des professeurs dépendait en grande partie du nonce. Les édifices de l'ancien collège de Coïmbre, naguère dirigé par les Jésuites..., furent destinés à cette nouvelle Université. Ils furent même considérablement augmentés par l'adjonction d'un observatoire et de cabinets de physique, chimie, etc.[2]. »

D'après cela, Pombal aurait été le père des lettres, le restau-

1. Voy. *Rev. hist.*, t. LIX, p. 1.
2. *Histoire du pontificat de Clément XIV*, t. II, p. 190-191.

rateur des études théologiques ou autres. Pourtant, vingt années avant les lignes qu'on vient de lire, le même auteur écrivait : « Sous cet autocrate (Pombal), les choses de l'esprit ne furent guère plus en honneur que chez les sauvages, si bien que leur décadence resta longtemps profonde. Le lien antique et étroit qui rattachait l'Église au pouvoir civil est rompu ; et comment le renouer? Le trône même est ébranlé jusque dans ses fondements. » Le P. Theiner ajoutait : « Les Jésuites, comme leurs livres, furent bannis. Aux ouvrages dont usait la Compagnie, on substitua de gros, indigestes et verbeux volumes qui ne disaient rien, les grammaires et manuels de Port-Royal, aussi jansénistes qu'obscurs, bref, un vrai chaos. Pombal mit le sceau à son infamie en réformant l'Université de Coïmbre, réforme dirigée exclusivement contre les Jésuites... Parcourt-on les nouveaux statuts de cette Université, le jansénisme le plus raffiné saute aux yeux du lecteur : le mot d'ordre est d'enseigner, de répandre infatigablement cette hérésie, même lorsqu'il s'agit des sciences, des matières les moins philosophiques... Ce n'est plus aux seuls Jésuites, c'est à l'Église entière, à ses méthodes qu'on déclare la guerre[1]... » Quand il incriminait de la sorte Pombal vers 1836, Theiner concluait exactement, on le voit, comme Schœll, l'illustre historien, qui, bien que né dans la foi protestante, déclare que le ministre de Joseph Ier, en répandant des livres de réformés, commit au moins une grave imprudence.

Des deux appréciations du versatile oratorien, laquelle faut-il adopter? Les envoyés de la cour de Vienne vont répondre à notre question : « On a proscrit tous les ouvrages dont se servaient les Jésuites, » affirme Kail ; « même le catéchisme a été changé, et les modifications qu'on vient de lui faire subir sont si graves que les Franciscains de Mafra menacent de ne plus enseigner au cas où on ne reprendrait pas l'ancien ; » et, plus bas : « Le comte d'Oeyras a fondé des écoles commerciales. Les examens y sont rigoureux, et les jeunes Portugais qui fréquentent ces écoles feront peut-être un jour d'habiles négociants, capables de s'enrichir, d'enrichir le royaume sans l'intermédiaire des étrangers. Mais un jour peut-être, comme disait la reine, en ajoutant : « Quand il s'agit des affaires du roi, c'est, hélas! toujours au

1. Theiner, *Annali delle scienze religiose;* citation du P. Dühr, *Pombal*, p. 98.

« futur[1]. » Une autre fois, Kail observe « de fréquentes réunions de professeurs; en effet, il importe de restaurer l'Université d'Evora qui, depuis le départ des Jésuites, est en pleine décadence[2]. » Dix ans plus tard, Lebzeltern écrivait à sa cour : « On réforme l'Université de Coïmbre. Les réformes furent précédées de la publication d'un vaste mémoire du sieur marquis de Pombal. Cet écrit retraçait l'histoire de l'Université, montrait combien était florissant l'établissement en question avant que la funeste influence des Jésuites y prît racine, avant qu'elle y eût tout ruiné... » Et, sans pitié à l'égard de son ami Pombal, le prudent Lebzeltern ajoute en chiffres : « Pour une personne intelligente et étrangère au Portugal, le mémoire du marquis n'a pas de valeur. Comment, en effet, s'arrêter à un document où l'on ne traite que d'une affaire purement locale, où, en dehors des choses de Coïmbre, le lecteur apprend, quant aux Jésuites, des griefs articulés au moins mille fois, griefs dans lesquels, en fait de nouveautés, je découvre une haine intense et des malpropretés contradictoires[3]? » L'année suivante, nouvelle dépêche, encore plus émue, de Lebzeltern : « En juillet dernier parut un ordre royal aux termes duquel Universités, collèges, écoles sont fermés jusqu'à ce que les nouveaux règlements scolaires puissent entrer en vigueur. Voilà dix-huit mois qu'une junte, présidée par le marquis de Pombal, les élabore; pourtant ils ne sont ni terminés ni à la veille de l'être, et cependant la jeunesse est privée de toute instruction; Votre Grâce doit se douter combien un tel état de choses finira par être préjudiciable. Ce fait ne donne qu'une vague idée de l'inaction du ministre. Chaque jour elle augmente et va si loin que toutes les affaires, même les plus importantes, sont en suspens; cela sans exception. Syabra, comme la foule, gronde ouvertement[4]. »

En septembre 1772, Lebzeltern écrit que l'Université de Coïmbre va enfin ouvrir ses portes. C'est le 1er octobre que les cours commenceront avec la plus grande solennité. Durant trois jours, la ville sera illuminée. Pombal s'y rendra en grande pompe

1. Dépêche du 3 février 1763; ou plutôt « Avulsa, oder einige Anecdoten welche in den gewöhnlichen Berichten nicht wohl Platz finden. »
2. Dépêche proprement dite du 3 février 1763, par opposition aux « Avulsa. »
3. Dépêche mi-claire, mi-chiffrée, du 24 septembre 1771.
4. Dépêche du 10 janvier 1772.

et touchera pour ses frais de route ou de déplacement une indemnité quotidienne de mille florins, somme exorbitante, quand on songe que de malheureux valets du roi ne reçoivent rien depuis dix ans. Le ministre est tellement captivé par les fêtes de Coïmbre qu'il oublie tout le reste, ajoute malignement Lebzeltern. Les autres affaires sommeillent. Il n'ouvre même pas les plis qui lui arrivent du dehors[1]. De ce que les affaires dorment à Lisbonne, n'en concluons point qu'à Coïmbre elles suivent un cours favorable : « A peine les élèves eurent-ils lu les nouveaux statuts qu'ils s'enfuirent presque tous, épouvantés par la rigueur de ces derniers. Sur deux mille, il en resta cent à peine. Ordre est transmis aux tribunaux d'arrêter les fuyards et de s'assurer si des intentions séditieuses, dans le sens grave du mot, ne furent pas la cause de tout ce tumulte[2]. » En novembre, une indisposition ramène Pombal à Lisbonne. « Combien cet homme doit être accablé d'affaires, on peut facilement se l'imaginer, attendu que, depuis six semaines, il ne signait plus. » L'ordre de courir sus aux fuyards de Coïmbre est rapporté, sous prétexte que trois cents d'entre eux sont de retour. « L'agitation continue, faute de moyens pour protester d'une façon calme contre les statuts[3]. » Quoique à Lisbonne, le marquis ne pense cependant qu'à Coïmbre, « il est impossible de fixer son attention sur autre chose ; d'après les assurances confidentielles des secrétaires d'État, on expédie les affaires aussi peu que précédemment[4]. » Pombal a beau faire, il n'y a que quatre cents élèves à Coïmbre ; jadis ceux-ci étaient cinq mille. Comme l'Université ne peut vivre avec si peu de monde, on va frapper d'un impôt de cinq reis la livre de pain et de tabac et chaque pot de vin, « mesure d'un déplorable effet, » ajoute Lebzeltern en chiffres, « car le renchérissement est déjà tel qu'il provoque des émigrations[5]. » Grâce à la diplomatie autrichienne, nous sommes fixés sur les hauts faits de Pombal à Coïmbre ; mais suivons le ministre, qui vient de rentrer à Lisbonne. Malheureux à Coïmbre, il ne se passionne que davantage pour l'instruction publique ; bientôt l'envoyé autrichien nous apprendra la fondation de 830 écoles, où l'on enseigne les élé-

1. Dépêche du 22 septembre 1772.
2. Dépêche chiffrée du 13 octobre (même année).
3. Ibid., dépêche du 3 novembre.
4. Ibid., dépêche chiffrée du 10 novembre.
5. Ibid., dépêche du 8 décembre, également chiffrée.

ments et dont les maîtres sont choisis, nommés par le pouvoir[1].

Qu'adviendra-t-il de tant d'efforts, de ces créations multiples, de réformes aussi radicales? Cédons la parole à Lebzeltern. Ici encore il va nous édifier. Sans doute le diplomate autrichien est l'ami de Pombal; il va donc plaider de son mieux les circonstances atténuantes. Néanmoins, la vérité perce dans cette dépêche à Kaunitz :

Depuis d'innombrables années, tout ce qui concerne les études, l'instruction du peuple, était négligé au possible. La décadence de l'enseignement atteignait de telles proportions que, dans toutes les Facultés, il fallut prendre des étrangers comme auxiliaires. Cette situation devint si grave que le sérénissime marquis de Pombal reconnut l'impossibilité d'y mettre fin par des palliatifs et que l'unique moyen de l'améliorer était de renverser de fond en comble l'ancienne organisation scolaire et de lui substituer un système neuf de toutes pièces. Mais, comme, d'une part, il se croyait seul capable de mener à bien une telle transformation, que, de l'autre, il était souvent préoccupé des événements, des graves affaires auxquelles même les questions scolaires devaient céder le pas, jusqu'à présent il a été, malgré lui, tenu de différer la solution de ces dernières. Bref, plus que jamais je considère la présente organisation de l'enseignement comme une nouvelle-née, dont jusqu'ici il est impossible de rien dire; moins que jamais je m'attends à l'apparition de savants travaux, d'œuvres utiles dans le domaine scientifique[2].

Voilà qui est déjà peu aimable pour Pombal; mais voici plus grave :

Je ne veux pas approfondir[3] si, comme le seigneur marquis de Pombal, dont la sollicitude pour le relèvement des études est immense, ne cesse de le prétendre, les Jésuites ont réellement fait tout ce qui est imaginable pour entretenir, que dis-je? pour augmenter l'ignorance, de manière à maintenir leur influence dans les affaires et leur ascendant sur les esprits. Une chose certaine, c'est que, depuis leur exode et le ministère du sérénissime marquis, la nation paraît sortir des ténèbres, une nouvelle vie commencer pour le Portugal, bien que ce peuple soit encore d'un demi-siècle en retard sur les autres; aussi ne voit-on encore paraître ni œuvres, ni découvertes, ni améliorations remarquables, à l'exception des quelques rares travaux qui

1. Lebzeltern, 8 décembre.
2. Dépêche du 8 mars 1774; Dühr, *Pombal*, p. 102.
3. Dépêche du 22 mai 1774; Dühr, p. 102-105.

émanent directement de la plume du marquis ou de plumes qu'il inspire.

Depuis l'époque à laquelle le seigneur marquis de Pombal prit le pouvoir, ce dernier reconnut clairement la nécessité de mettre en vigueur un nouveau système d'instruction, mûri avec soin, et de faire fleurir à nouveau les lettres, les sciences si profondément déchues; tel fut même son dessein de prédilection. Au début, le seigneur marquis trouva dans la puissance des Jésuites un obstacle invincible, ou peu s'en faut : les Jésuites dispersés, ce furent les événements qui vinrent en s'accumulant paralyser le projet en question. Après que le puissant ordre susnommé eut été banni, bannissement que précéda de peu une conspiration contre la vie du roi, survinrent la rupture avec Rome, puis la guerre d'Espagne et d'autres faits graves qui empêchèrent la mise à exécution du grand dessein scolaire, cela d'autant plus que le marquis, non seulement n'avait pas le temps d'y songer, mais, vu la pénurie de gens habiles dont souffre le royaume, ne pouvait s'en remettre à personne. Aussi, jusqu'à présent, s'est-il contenté de circonscrire le mal par de sages règlements et d'ajourner à des temps meilleurs la réalisation des réformes proprement dites. Voici en quoi consistent ces règlements : donner de la religion une idée plus favorable, la purifier, à coups de sévères défenses, d'une foule de superstitions qui s'y étaient introduites, au grand préjudice de la véritable piété, telles que les indulgences, les prophéties, etc., abolir certains usages qui en Portugal déformaient le catholicisme au point de le rendre méconnaissable : c'est pourquoi le seigneur marquis rendit obligatoire l'emploi du catéchisme janséniste de Montpellier (censuré et interdit par le saint-siège)...

Malgré leur excellence, ces règlements n'ont pas été couronnés de tout le succès que le marquis en attendait, soit que Pombal manquât du bon sens nécessaire pour les mettre à exécution, soit qu'il ne trouvât point de professeurs capables en nombre suffisant. C'est pourquoi, en 1771, la direction générale des études fut, hormis l'Université de Coïmbre, remise à la *Mensa censoria*, ou conseil royal de censure; l'œuvre de la *Mensa censoria*, nous l'avons précédemment indiquée : elle abolit les impôts de capitation, perçus jusqu'ici pour l'entretien des écoles, sous prétexte qu'ils étaient insuffisants, et les remplaça par une taxe considérable sur le vin, l'eau-de-vie et le vinaigre. . . . . .

Mais le destin du Portugal veut que les meilleures conceptions avortent en pratique, attendu que c'est seulement pour la forme qu'on consulte les tribunaux, les conseils, ou qu'on les charge d'affaires. Perpétuellement le seigneur marquis retombe dans son tra-

vers de tout décider par lui-même et de n'abandonner aux subalternes que l'exécution de ses ordres : aussi, comme les affaires s'entassent innombrables dans son cabinet, peu d'entre elles reçoivent une solution; beaucoup, par contre, restent des années pendues au clou, et ce sont les plus importantes. C'est ce qui arriva notamment pour la question scolaire : tant que les nouvelles écoles ne furent pas ouvertes, le marquis s'en occupa avec tout le zèle, tout le cœur imaginables; mais après manquèrent les subventions qui devaient assurer leur existence et celle des maîtres. Pour la première fois, il y a quelques mois, le corps enseignant toucha un salaire, et si minime que la plupart de ses membres se virent contraints de descendre de leurs chaires et de gagner leur vie comme ils purent. . . . . .

Le « Collegio dos Nobres » a eu un sort de ce genre : d'après ses statuts, l'établissement en question, qui avait été fondé en 1761, et auquel on ajouta beaucoup de biens confisqués à l'ordre des Jésuites, devait former cent jeunes gentilshommes aux exercices équestres, leur apprendre les langues et les sciences. Au début, les choses allèrent assez bien, et, aujourd'hui encore, certains élèves du « Collegio dos Nobres » sont remarquables. Mais, quand parurent les règlements pour l'amélioration de ce lieu, l'impression fut si déplorable que la fuite devint générale : cinq élèves, payant chacun 300 florins pour l'année, restèrent seuls, et ce sont ces 300 florins, multipliés par cinq, qui forment aujourd'hui l'unique revenu du *Collegio*. L'argent que produisit la vente des biens précités des Jésuites servit à construire des maisons soi-disant pour l'utilité de l'établissement; mais ces demeures, jusqu'à présent, ne sont pas terminées; elles ne sont pas louées; elles ne rapportent rien; et le pouvoir n'a pas songé à créer d'autres ressources. Cependant, ni les maîtres ni les domestiques ne sont payés : le *Collegio* est dans l'état le plus déplorable...

Dans le même état se trouve le collège fondé à Mafra en 1772, sous les auspices du cardinal da Cunha, pour l'éducation des personnes de moindre qualité, avec la différence que les élèves y sont pourtant en plus grand nombre. . . . . .

Les excessives dépenses auxquelles, d'après les nouveaux statuts, les élèves sont tenus empêchent les Portugais de prendre en foule le chemin de Coïmbre pour s'y livrer aux hautes études; l'École est, conséquemment, peu visitée. Au dire des professeurs, cette poignée fait, il est vrai, d'extraordinaires progrès; c'est pourquoi ils en infèrent que, de toutes les nouvelles créations scolaires, celles de Coïmbre ont le mieux réussi. . . . . .

Après cela, il n'y a plus à citer, en Portugal, qu'une Académie des sciences historiques ou autres et des arts libéraux, qui publia, voilà

beaucoup d'années, une histoire en dix-huit volumes in-folio; depuis, elle n'a rien produit. D'ailleurs, depuis le tremblement de terre, s'il y a encore des gens qui se disent de l'Académie, l'Académie elle-même n'est plus qu'un mythe. Chaque année, une fois, certains académiciens s'assemblent, désignent un d'entre eux, qui rédigera quatre mauvaises lignes à l'occasion du jour anniversaire de la naissance des souverains et qui les récitera, au nom des autres, avant le baise-main. Dans le courant de cette année-ci, ils s'assemblèrent extraordinairement deux fois depuis le tremblement de terre, et l'une de leurs réunions eut lieu le jour de la naissance du seigneur marquis de Pombal, dont on célébra les louanges en vers et en prose, l'aristocratie étant présente. Mais cette fête réussit d'une façon tellement médiocre qu'on peut dire qu'elle ressemblait plus à un jeu d'enfants qu'à une réunion académique.

En résumé, Pombal bouleversa tout un système d'enseignement plusieurs fois séculaire, fit table rase d'usages, de méthodes qui avaient porté leurs fruits et n'y substitua rien de durable, rien de fécond. Avant lui, les sciences et les lettres étaient en honneur; depuis ses réformes et la guerre qu'il déclara aux ténèbres, à l'ignorance, ce fut, de l'aveu même des personnes les moins suspectes d'hostilité envers lui, le chaos qui régna sur les bords du Tage. Telle est la vérité.

V.

Les libertés.

Pombal fut un terroriste anticipé. C'est un fait qui ressort jusqu'à l'évidence des témoignages les plus nombreux, les plus divers et tous concordants.

Voyons d'abord comment il traite le corps diplomatique. Les envoyés des puissances étrangères se croient, — et ils n'en font nul mystère, — le jouet d'une illusion. Ce n'est pas à Lisbonne, c'est évidemment chez quelque peuplade barbare, ignorante de toutes les bienséances internationales, qu'ils sont accrédités. Car on respecte peu leur caractère; quant aux égards dont le reste de l'Europe les entoure avec un traditionnel empressement, Pombal met son orgueil à y manquer. Un jour, c'est Kail qui nous l'apprend[1], « les franchises diplomatiques sont menacées de dispa-

1. Dépêche du 8 juillet 1766.

raître ; à l'avenir, les bagages des ambassadeurs ne seront plus, comme jadis, exempts de douanes. » Une autre fois, le même diplomate mande à Kaunitz[1] que la maison du représentant de Louis XV, Merle de Beauchamp, est morne, évitée de tous aussi bien les jours de réception que les jours ordinaires. Une quinzaine ensuite[2], Kail constate qu'il n'y a pas que le comte de Merle qui soit frappé d'ostracisme ; les demeures du corps diplomatique sont indistinctement vides. Aucun Portugais de marque ne se hasarde à y mettre le pied. Même les promenades publiques, où se montrent parfois certains plénipotentiaires, sont désertes. On en devine le motif : une injonction secrète de Pombal. La surveille de Noël, troisième lettre à Kaunitz[3]. En raison de son importance, elle sera remise à un courrier de cabinet ; Kail se méfie effectivement de la poste portugaise :

A première vue, on serait tenté de croire que Madrid se désintéresse des choses d'ici, car son représentant manque de santé et n'a certes pas la force de s'acquitter allègrement, utilement, des devoirs qui lui incombent. En réalité, le Portugal s'oppose à ce que les autres cours lui envoient leurs meilleurs agents ; des plénipotentiaires bornés ou de capacité médiocre, voilà les bienvenus à Lisbonne : si la nature ne l'a fait tel, le ministre sera sage de le paraître et en outre de se condamner à cette vie calme, solitaire, qui est de rigueur à Venise. Tout rapport mondain, toute rencontre, même passagère, avec nous est suspecte au pouvoir, dangereuse, préjudiciable aux régnicoles. Beaucoup de membres de la noblesse, du haut clergé, qui voyaient jadis le sieur cardinal Acciajuoli et le comte de Merle, furent inquiétés de ce chef, la cour d'ici ne pouvant admettre que ses sujets aient des relations avec les diplomates *non gratae personae*. De plus, une foule d'autres reçurent, soit directement soit indirectement, l'ordre formel de nous tenir à l'écart, si bien que panique s'ensuivit et qu'à l'heure présente personne ne franchit le seuil de nos légations, n'ose, même entre quatre yeux, nous causer.

Non seulement Pombal s'oppose à ce que les envoyés frayent avec la nation, il est brutal avec eux. Stahremberg rapporte[4] que le ministre se comporta, dans une récente circonstance, de la façon la moins courtoise envers le représentant de Sa Majesté

1. Dépêche du 1er juillet 1760.
2. Dépêche du 15 juillet (même année).
3. Dépêche du 23 décembre.
4. Madrid, 26 décembre 1752 ; relation finale, p. 74-75.

Impériale, et pourtant « il n'y avait rien de ma faute, » affirme l'Autrichien; « j'ai toujours usé de prudence, de douceur. » Plus loin, nous lisons : « Et je ne suis pas le seul. » Le nonce pontifical, l'ambassadeur d'Espagne, celui d'Angleterre ne dissimulent pas leur mécontentement. A tous ceux qu'ils abordent, c'est le même langage : jamais la chancellerie ne nous écoute; jamais elle ne prend nos dires en considération [1]. Parfois le ministre éclate publiquement en grossières invectives contre tel ou tel diplomate accrédité à Lisbonne : « Le ministre de France, Merle de Beauchamp, rentre en France, » dit-il un jour à Kail [2]. « Cependant, comme M. de Chavigny [3], rappelé jadis dans les mêmes conditions, il conserve son titre et son caractère. Je n'en suis pas fâché, car il était encore plus médiocre que Baschy [4]. Il est dur d'avoir affaire à des envoyés qui, comme ceux-là, ne savent rien des choses de ce monde et sont étrangers aux sciences, à des vases sans anse, aussi grands que vides, aussi difficiles à saisir que lourds à manier, à des tables rases (*tabulae rasae*) tels que vos collègues de France. Et encore si M. de Merle était modeste! mais non, rien ne trouve grâce à ses yeux : il blâme tout en Portugal et se moque de tout; il ne trouve de bien que sa patrie; constamment il affecte le ton d'un réformateur, les allures d'un législateur, capable d'en remontrer au genre humain. » S'animant de plus en plus : « Si du moins Merle était une exception, s'écrie Pombal, mais il s'en faut! Que d'envoyés qui, dans leurs dépêches, dépassent toutes les bornes des convenances, qui se permettent de raconter, de railler la vie intime des souverains, des ministres d'État, qui divulguent une foule d'infirmités sans attrait pour le reste de l'Europe!... »

Mais, objectera-t-on, comment le premier ministre de Joseph Ier savait-il si bien ce que contenait la correspondance des différents plénipotentiaires accrédités à Lisbonne? Kail, qui éprouva sans doute, durant la précédente entrevue, d'inextinguibles envies de

1. Madrid, 26 décembre 1752; relation finale, p. 74-75.

2. Kail à Kaunitz, 22 juillet 1760, p. 7-11.

3. Anne-Théodore Chavignard de Chavigny, comte de Toulongeon, oncle du comte de Vergennes, qui fut ministre des Affaires étrangères sous Louis XVI. Chavigny représenta neuf ans la France à Lisbonne (1740-1749).

4. François, comte de Baschy, successivement ministre plénipotentiaire auprès de l'électeur de Bavière (1748), conseiller d'État d'épée (1754), ambassadeur en Portugal (1752-1756).

rire, a aussi répondu d'un mot à cette question en disant « que la poste ne lui inspire nulle confiance. » D'autres dépêches, émanant de sa plume, de celle de ses prédécesseurs et successeurs, achèveront de nous édifier à ce sujet. « Jadis, » rapporte Khevenhüller, « la poste ne fermait qu'à minuit. Maintenant, passé six heures du soir, elle refuse tous mes plis, et c'est très abusif, car les lettres ne partent que le lendemain matin. Mais le pouvoir a besoin de loisir pour rompre certains sceaux, se livrer à la lecture des correspondances qui l'intriguent. De là (personne n'en doute) l'unique but de cette modification[1]. » « Toutes les lettres qui entrent en Portugal sont ouvertes, » constate en outre Khevenhüller ; « chaque jour je suis exposé, par suite de ces indiscrétions perpétuelles, à de graves conflits avec la cour[2]. » « La poste est une voie aussi peu sûre que possible, » répète Lebzeltern ; « même quand on écrit en chiffres, il faut veiller sur sa plume, ne rien mander de grave[3]. »

Ce n'est pas seulement pour surprendre les secrets des ambassadeurs qu'on intercepte ainsi les lettres ; c'est également afin de savoir la pensée du moindre Portugais. « Les lettres ainsi interceptées, » dit à ce propos le P. Dühr, « s'appelaient produits. Maître de ces confidences, le ministre se croyait en droit d'en punir les auteurs. De là ces arrêts qui, pareils à des coups de tonnerre, allaient porter la désolation au sein des familles et surprendre les citoyens au milieu de leurs travaux et de leur tranquillité[4]... » Pombal alla encore plus loin ; exaspéré par les révélations de son cabinet noir, il s'arrête au moyen suivant, qui, d'après lui, empêchera tout le monde d'écrire et de le diffamer, tout en procurant de nouvelles ressources au Trésor. Il frappe les lettres de fabuleuses taxes, si bien que Lebzeltern éclate en lamentations. « De grâce, Altesse, » écrit-il à Kaunitz[5], « autorisez-moi à ne correspondre avec vous que sur très petit format, plié en quatre, car le format ordinaire, plié en deux, acquitte de quatre à six florins, tandis que le format grand in-folio de chancellerie paye *au minimum* dix-huit ou vingt florins, même quand il n'y

1. Lisbonne, 22 mars 1757.
2. Ibid., 19 avril.
3. Hauptbericht.
4. *Pombal*, p. 64, note 1.
5. Le 11 septembre 1770.

a ni pièces incluses ni enveloppe, et lorsqu'on se contente de rabattre le verso, resté blanc, de la seconde feuille. » Néanmoins, au mois de juin 1773, il demandera une indemnité à la cour impériale, car, en trois ans (1770-1773), ses ports de lettres s'élevèrent à la somme colossale de 786 florins. En mars 1776, il continue à crier misère; depuis 1773, sa correspondance avec Vienne lui a coûté 876 florins[1].

Si le secret des lettres est couramment, cyniquement violé, que dire de la liberté de la presse? Ici encore, un coup d'œil sur les dépêches autrichiennes et d'autres sources va nous édifier. D'une part, Kail déclare[2] qu'il n'y a plus de journaux en Portugal. D'autre part, quinze ans plus tard, Lebzeltern affirme[3] « que l'interdiction de publier des feuilles politiques, depuis si longtemps en vigueur, va sous peu prendre fin. Un jeune Portugais, protégé de l'Angleterre, est autorisé à faire paraître une gazette. » Quant aux libraires et imprimeurs, des ordonnances leur enjoignent de remettre à la police une liste exacte de tous les livres qu'ils ont en magasin et d'en suspendre provisoirement la vente. Seule, la *Mensa censoria*, ou tribunal de censure, est en droit de les autoriser à reprendre leur commerce. Le pouvoir de cette *Mensa* devint bientôt immense; d'après Theiner, il consiste premièrement « à examiner les ouvrages déjà parus et à en décider, le cas échéant, la destruction, puis à surveiller l'impression de tous les ouvrages nouveaux, enfin à exercer une grande vigilance pour que nul écrit, de quelque nature qu'il fût, imprimé à l'étranger ne soit mis en circulation sans approbation préalable. » Tous les directeurs des douanes de terre et de mer reçurent l'ordre d'envoyer au bureau de ce tribunal de censure, à Lisbonne, tous les ouvrages qui arriveraient dans le royaume. Les propriétaires des hôtels, et même des maisons particulières, étaient soumis à une semblable obligation. Les transgresseurs de cette loi étaient passibles d'un emprisonnement de plusieurs années et de la perte de leurs dignités et emplois[4].

Voilà pour la liberté d'écrire. Quant au droit de parler, d'échanger ses impressions, bien que légitime entre tous, il est

1. Dépêches des 1er juin 1773 et 5 mars 1776.
2. Lisbonne, 17 avril 1764.
3. Ibid., 11 août 1778.
4. Theiner, *Clément XIV*, t. I, p. 119 et suiv.; *Mémoires de Pombal*, t. III, p. 10.

complètement nul. « On se donne garde, » dit Kail, « de parler des si dangereuses affaires de Rome, car partout la police est aux aguets pour savoir ce qu'on pense de celles-ci. Chacun veille avec une croissante circonspection sur ses paroles, ses démarches, son moindre geste[1]. » C'est à peine si on peut faire son testament. « Tous ceux, » rapporte encore Kail[2], « qui eurent jadis, soit le vertige, soit des congestions, ne peuvent tester au cas où ils retombent malades, et même lorsqu'ils n'ont rien au cerveau. Le pouvoir les assimile aux incapables pour démence. » Les plus innocentes plaisanteries sont des crimes. En 1755, un terrible, un inoubliable tremblement de terre dévasta Lisbonne. La maison de Pombal ayant échappé au désastre, « sans doute la demeure de don Carvalho a été conservée, » observa le comte d'Ovidos[3], « mais celles de la rue Suja[4] ont eu le même bonheur. » Aussitôt les sbires accourent. Ovidos est saisi, affublé d'un masque, précipité dans une prison, où le bourreau l'égorgera ultérieurement. — « Vite, messieurs, à la fenêtre, voilà notre ours qui passe, » dit une autre fois Gonzalé de Mélo[5], qui venait d'apercevoir Pombal au milieu de sa compagnie de gardes et faisait allusion à l'usage des Piémontais de promener des ours enchaînés. L'imprudent ne tarda pas à expier cette saillie. Malgré l'étroite amitié qui semblait l'unir au marquis, — amitié d'ailleurs inexplicable, puisque celui-ci avait tout pris, même son nom, à Mélo[5], — dès le lendemain il disparaissait, sans que personne sût la cause d'une absence si prolongée. Un horrible cachot était devenu la demeure de l'ancien commensal du ministre[6].

Des incarcérations comme celle qui précède se multiplièrent à l'infini. Durant sa dictature, Pombal fit jeter dans les fers au moins neuf mille Portugais de tout âge et de tout sexe. Quatre mille de ces infortunés y terminèrent leurs jours[7]. Pour contenir tant de captifs, il fallut construire de nouvelles prisons, et bientôt d'immenses geôles souterraines, sans jour, sans air,

1. Lisbonne, 1er juillet 1760, p. 7, et 26 août, p. 4 (même année).
2. Le 8 juillet 1766.
3. Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 126.
4. Ou de la Boue; réceptacle de toutes les prostituées.
5. Gentilhomme de haut lignage, Gonzalé de Mélo eut un procès avec Pombal qu'il perdit contre tout droit. Pour le consoler, le ministre, croyant se donner une nouvelle illustration, prit le nom de Mélo. Gonzalé supporta lâchement ces injures, et se fit le courtisan de Pombal.
6. *Mémoires de Pombal*, t. I, p. 36-37.
7. *Anecdotes du ministère de Pombal*, p. 2.

furent creusées de côté et d'autre. Quelques-unes s'étendaient sous des forts que baigne le flux quotidien de la mer[1]. Dans la suite, nous décrirons avec détail l'intérieur de ces réduits; nous montrerons les tortures qu'on y souffrait; aujourd'hui contentons-nous de cette dépêche de Lebzeltern : « La nuit dernière, il y eut conjuration, révolte parmi les détenus de la grande prison de Lisbonne. Les portes furent brisées aux cris lugubres de : *Pendez-nous, mais ne nous laissez pas mourir de faim*. La cruauté avec laquelle on traite même les moins coupables est indescriptible[2]. »

Ni l'âge, ni le rang, ni l'éclat des services antérieurs ne préservent les sujets du roi Joseph d'emprisonnements iniques; de grands personnages vont, sans aucun motif, rejoindre de vulgaires malfaiteurs dans les plus sombres séjours. Don Emmanuel de Souza-Calharis, époux d'une princesse de Holstein, ayant été mis au secret à la suite de l'affaire Tavora, tomba malade et mourut sans médecin ni sacrements. Il eut beau demander un prêtre, offrir même de faire sa confession en présence de témoins, Pombal refusa[3]. Quand vint l'inhumation, Lisbonne frémit de compassion. « Quel est, » demanda chacun, « ce cadavre nu? Où l'emporte cette ignominieuse civière? » C'étaient les restes de très haut et très puissant Souza-Calharis, qui, ayant encouru le ressentiment du ministre, fut conduit à sa dernière demeure avec le respect qu'on porte à une bête lorsqu'elle crève sur la voie[4]. Calharis eut de nombreux compagnons d'infortune, et, entre autres, Saint-Laurent, frère du marquis d'Angeya, et le vicomte de Ponte-Lima, père du ministre actuel, Villanova da Cerveira[5]. Au rapport de Kail, le premier est, en date du 24 juin 1760, à la prison de Miranda-de-Douro, le second dans le château de Saint-Jean-de-Porto. La foule s'étonne, murmure; le comte de Saint-Laurent jouissait d'une grande considération; chambellan de l'infant don Pedro, il avait auprès de son maître et de l'infante un extrême crédit. Quant à Ponte-Lima, on le tient universellement pour une des fortes têtes de la monarchie. Tour à tour envoyé à

1. *Anecdotes du ministère de Pombal*, p. 9.
2. Lebzeltern, 4 février 1769.
3. *Anecdotes du ministère de Pombal*, p. 192.
4. *Mémoires de Pombal*, t. II, p. 37.
5. Dans quelques grandes maisons de Portugal, le petit-fils ne prend point le titre de son père, mais celui de son aïeul; le fils reprend ensuite le titre que son père avait laissé.

Madrid, à Londres et à Paris, il s'acquitte de ses missions avec infiniment de tact et de succès. L'habileté dont il fit preuve lorsque Lisbonne signa le traité relatif à la colonie du Saint-Sacrement lui avait concilié de nombreuses sympathies[1]. Cependant, Saint-Laurent, Ponte-Lima sont jetés dans les fers. Et pour quels crimes? L'un et l'autre, amis du nonce apostolique, cherchaient à plaider sa cause. Quand des difficultés surgissaient entre Acciajuoli et les ministres du roi Joseph, ils s'efforçaient de les aplanir; *inde irae*[2]. En outre, Lima n'écoutait que sa conscience, son patriotisme; âme noble, caractère inflexible, il faisait fi des instructions du pouvoir lorsqu'elles étaient contraires au bien général. C'est ce qui arriva durant les négociations qui aboutirent au traité de 1750, traité par lequel Lisbonne échangeait l'Uruguay, y compris la colonie du Saint-Sacrement, contre le Paraguay, que possédait l'Espagne. Pombal, s'apercevant trop tard de son imprudence, réclama d'un ton hautain à Lima les compromettantes dépêches qu'il venait d'adresser au plus vertueux des Portugais. Le fier refus auquel il se heurte l'inquiète, le courrouce; un témoin aussi intègre que Ponte-Lima est très à redouter; de là l'ordre qui arrive de le conduire à Saint-Jean-de-Porto. Les prisonniers sont comme les morts, se dit Pombal, ils ne causent plus[3].

Quand le marquis fut las d'emprisonner, il se fit proscripteur. Don José Galvaz de la Cerda et les deux frères de l'infortuné Calharis, Juan et Louis de Souza, sont là pour en témoigner. Le premier était envoyé extraordinaire de Portugal à Paris, où résidait depuis quelques mois Juan de Souza. Brusquement arrive de Lisbonne l'ordre de rentrer sur l'heure. Effrayés du ton comminatoire de cette injonction, La Cerda et Juan se demandent s'ils doivent obéir. Enfin, La Cerda réclame ses passeports. A peine de retour, il est dépouillé de ses fonctions et titres, exilé à dix lieues de la capitale. Plus défiant, Souza était resté. Pombal le fait déclarer coupable de rébellion, puis le prive de tous ses droits, lui confisque tous ses biens. Sa colère grandissant, il bannit en outre le bailli de Souza, coupable de trop aimer Juan. Louis de Souza dut se réfugier en France, où il trouva les siens aux hon-

1. Dépêche du 24 juin 1760, p. 3-6.
2. Dépêche précitée et dépêche du 2 septembre 1760.
3. *Mémoires de Pombal*, t. III, p. 2-3.

neurs. Dans l'intervalle, Juan était devenu colonel de l'armée de Louis XV[1]. Ici se pose une question : quelle magistrature avait donc le Portugal pour sanctionner, soit de ses arrêts, soit de son silence, des abus aussi graves? Ce royaume, répondrons-nous, n'avait plus de magistrats depuis le ministère de Pombal : simples figurants, sans indépendance ni vigueur, tous séides du marquis, auxquels ils obéissent servilement dans l'espoir que leur bassesse sera récompensée, les juges sont, après le chef du pouvoir, les premiers oppresseurs de la nation. Surgit-il, par miracle, un caractère, des voix intègres, épaves des règnes précédents, se hasardent-elles à protester, aussitôt on les étouffe, et la cruelle disgrâce du coupable s'étend à toute la compagnie. Le président du conseil aulique en fera (novembre 1766) la triste expérience. Dans un litige qui survint entre l'évêque suffragant de Lisbonne et la couronne, Emmanuel-Gomès de Carvalho donna gain de cause au prélat. Immédiatement il perd toutes ses charges et reçoit une lettre de cachet aux termes de laquelle il ne devra jamais, à l'avenir, quitter la campagne; cela sous peine de mesures plus sévères encore. « L'air des champs, » ajoutait la missive royale, « est indispensable à ce vieillard, dont le cerveau est fatigué, dont les forces physiques et morales s'en vont si visiblement. » Plusieurs membres du conseil aulique partagèrent le sort de Gomès; le souvenir de nombreuses et lâches complaisances fut impuissant à les sauver[2].

Pour ajouter encore à l'odieux de ces persécutions, Pombal ne craint pas d'assimiler aux crimes de lèse-majesté les attentats contre sa personne. En août 1754, le bruit courut qu'une personne avait dit qu'un ministre d'État pourrait bien être assassiné. Sur-le-champ paraît un décret royal[3] : de tels discours passeront à l'avenir pour des crimes de lèse-majesté. Ceux qui les apprendront, qui les entendront seront *ipso facto* constitués sergents avec injonction et plein pouvoir de saisir, sans autre formalité, le coupable et de se faire donner main-forte jusqu'à la prison la plus prochaine. Là le juge signera l'ordre de transfert à Lisbonne. Le délateur a promesse d'une récompense de vingt mille cruza-

1. Khevenhüller à Kaunitz, Cintra, 27 septembre 1757; *Mémoires de Pombal*, t. I, p. 77-78.

2. Kail à Kaunitz, 18 novembre 1766.

3. Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 124; *Anecdotes du ministère de Pombal*, p. 8-9.

das. A l'inverse, celui qui n'a pas dénoncé sera lui-même puni comme criminel de lèse-majesté. Avec de telles ordonnances, les accusateurs pouvaient, sans courir aucun risque, satisfaire leur haine personnelle. Il leur suffisait de soutenir qu'on avait parlé de l'assassinat du marquis! L'infortuné Pele le sut bientôt à ses dépens. Ce dernier était un Génois, de passage à Lisbonne, qu'on accusa d'avoir ourdi un complot contre les jours de Pombal. Des bombes, des lettres, voir des empreintes de serrures, auraient été aperçues dans son domicile. Immédiatement arrêté, mis au secret, puis à la torture, il proteste qu'il est innocent. Les plus horribles souffrances, écrit l'ambassadeur Lebzeltern, « ne lui arrachent aucun aveu, de même que les enquêtes les plus minutieuses ne démontrent nullement sa culpabilité. Nonobstant, on lui tranchera les deux mains, on l'écartèlera, enfin on le brûlera; la personne qui l'a dénoncé reçut une récompense de vingt mille florins, et dans toutes les églises de Portugal retentit, durant plusieurs semaines, le chant du *Te Deum,* pour remercier le ciel d'avoir préservé les jours du grand ministre[1]. »

Souvent Lisbonne compta jusqu'à trois cent cinquante cadavres qui flottaient au-dessus de ses places et des campagnes adjacentes. La capitale et sa banlieue étaient littéralement hérissées, noires de gibets[2].

Quant à la fin de tels maux, il ne faut point l'espérer du vivant de Joseph. « La nation, » mande Lebzeltern[3], « abattue sous le poids du gouvernement despotique qu'exerce le marquis de Pombal, l'ami, le favori, le premier ministre du roi, se figure que la mort seule de ce prince peut la délivrer d'un joug qu'elle regarde comme tyrannique et insupportable... » Suivant le même, « jamais elle ne fut plus languissante, plus asservie. Dans la première noblesse, il n'est point de famille qui ne croie avoir à se plaindre de quelque tort; il n'en est point qui ne pleure ou un père, ou un fils, ou un parent mort ou vivant dans d'affreuses prisons; il n'en est point qui ne se voie privée des biens qui lui appartiennent par succession... La naissance, le mérite, loin d'être employés, sont écartés avec soin de l'oreille du roi. Les personnes attachées à la cour, point payées depuis nombre d'années, se perdent par des

1. Lebzeltern à Kaunitz, 17 octobre et 24 octobre 1775.
2. *Mémoires de Pombal,* tome III, pages 89-90.
3. Hauptbericht (24 novembre 1776).

ressources ruineuses, et celles qui n'en ont pas languissent dans l'indigence. Les tribunaux, sans vigueur, sans autorité, obéissent aux ordres arbitraires du ministre[1]... »

Le marquis sait que chacun aspire furieusement à sa chute prochaine. Aussi, ses inquiétudes égalant son courroux, brûle-t-il d'exercer indéfiniment le pouvoir, de le garder même après la mort du roi actuel. Ministre à vie, il aurait l'impunité. Mais, avant tout, il faudrait que le successeur de Joseph fût lui-même le jouet de Pombal, une âme molle et un esprit crédule, fait pour le joug, non pour le sceptre. Or, l'infant don Pedro, qui va épouser sa nièce Marie-Françoise, qui régnera conjointement un jour avec la fille aînée de Joseph, a une grande réputation de vigueur, de sagesse. Cœur droit et haut, intelligence pénétrante, ennemi personnel du maire du Palais, il sait les calamités publiques, manifeste déjà l'intention d'en châtier terriblement l'auteur. Le marquis songe un moment à faire écarter don Pedro et à donner Marie-Françoise à un Anglais, le duc de Cumberland[2]. Mais de mystérieuses influences vinrent ruiner ses plans, et Marie-Françoise épousa don Pedro (1760).

Pombal change alors de tactique; il rêve de changer l'ordre de succession au trône, de substituer à Pedro et à sa compagne leur fils, le prince de Beïra, comme héritier présomptif du royaume. Sitôt Joseph mort, son neveu régnera, tandis que le père, la mère de celui-ci seront iniquement exclus. Cette fois, les promesses du monarque paraissent formelles, irrévocables, les mesures si bien prises qu'il y aurait folie à douter de la réussite. Un profond mystère enveloppe le complot. Seul Lebzeltern, après lui Schoell, pressentent quelque coup de théâtre. En 1771, le premier écrit à Vienne que Pombal devient invisible, ne sort plus de son cabinet. Cela semble étrange à l'Autrichien, qui ajoute en chiffres : « Les plus subtils parmi les gouvernants chuchotent que c'est pour travailler à la reconnaissance du prince de Beïra. Depuis longtemps, — point incontestable, — le marquis, se sachant peu aimé de l'infant don Pedro et de la princesse du Brésil, y songe, en vue de leur nuire[3]. » Les conjectures de

1. Haptbericht (24 novembre 1776).

2. Guillaume-Auguste d'Angleterre, le vainqueur de Culloden, le vaincu de Fontenoy et de Closter-Zeven, troisième fils de Georges II.

3. Lebzeltern à Kaunitz, 13 août 1771 (dépêche chiffrée); Schoell, *Cours d'histoire des États européens*, t. XXXIX, p. 76.

Lebzeltern, celles de Schoell étaient fondées, car une dépêche ultérieure[1] mande que « la famille royale se dispose à fêter un anniversaire et qu'à cette occasion le prince de Beïra sera déclaré héritier présomptif, à l'exclusion formelle de ses père et mère; le bruit en court fort, et comment ne courrait-il point? Voilà tant d'années que Pombal a ledit projet si extrêmement à cœur (*seit mehreren Jahren dies sehr zu Herzen hat*). » Toutefois cette nouvelle intrigue échoua par l'indiscrétion du plus dévoué de ses suppôts, du fameux Syabra da Sylva. Syabra, en habile courtisan, s'était toujours plié jusqu'ici aux caprices de son protecteur; les moindres signes de Pombal, il les accueillait comme des ordres sacrés; cruel, rampant et sans conscience, il appliquait froidement les plus sanguinaires mesures. Jamais un regret, une objection. Un jour pourtant, ce mannequin, auquel Pombal accordait une excessive confiance, qui avait constamment ignoré les remords, tressaillit, pris d'horreur pour son chef et pour lui-même. Il venait de pénétrer, de lire le projet qui déshéritait Pedro et Marie-Françoise, et aussitôt le loyalisme domina ses préoccupations, ses appétits, et soudain le légiste se réveilla. Éperdu, il vole chez l'infant, lui révèle l'attentat que le marquis médite contre la loi fondamentale du royaume. A leur tour, les intéressés s'émeuvent; pris de honte, de scrupules, Joseph, manquant encore une fois de parole à Pombal, retire l'acte qui allait les dépouiller. On comprend maintenant pourquoi Syabra fut déporté dans les déserts d'Angola[2].

Pombal n'est point parvenu à écarter Pedro; l'avenir lui échappe; aussi son dépit éclate-t-il bruyamment et les vexations redoublent-elles. Pour mieux sévir, ce ministre, cher aux philosophes, se fait inquisiteur. A première vue, on croit rêver. Le saint-office étant une juridiction purement canonique, ne connaissant que de matières spirituelles, comment un homme d'État a-t-il pu le transformer en docile instrument de ses haines? C'est pourtant ce qui arriva. A la mi-juillet 1760, le prince de Palawan résigne ses fonctions de grand inquisiteur. Palawan n'était pas un personnage dénué d'importance. Bâtard légitimé du défunt roi, prieur du chapitre de Tuimardès, il jouissait d'un apanage qui annuellement lui rapportait plus de 30,000 florins. Au moral,

1. Du 11 avril 1775.
2. Voir chap. I (*l'Omnipotence du marquis*).

il passait pour très modeste, très soumis au pape et partisan de l'unité, mais également de la paix religieuse[1]. Aussitôt Pombal bouleverse d'étrange façon le recrutement, l'organisation du saint-office. Jadis, quand une vacance survenait, les membres en charge désignaient le nouvel assesseur et la couronne ratifiait; maintenant au roi seul appartiendra le droit de proposition comme celui de nomination. Les inquisiteurs n'ont plus aucune initiative[2]. Certains d'entre eux protestent. Pombal coupe court à ces murmures en leur conférant, parfois sans les prévenir, la mitre, en les nommant contre leur gré évêques d'outre-mer. En 1761, Kail nous apprend[3] que la grande flotte qui, depuis tant de mois, mouillait dans la rade de Lisbonne, est enfin partie pour Pernambuco et Bahia. Au nombre de ses passagers figure le Père Franco de Saint-Thomas, de l'ordre des Dominicains, un des membres les plus éminents du tribunal de l'Inquisition, qui vient d'être pourvu de l'évêché d'Angola, malgré son âge avancé, ses résistances, celles de toute la juridiction. L'année 1766 verra des départs analogues : deux autres inquisiteurs, qui ne jugeaient pas suivant le désir du marquis, sont promus évêques et éloignés de Lisbonne; moins d'une semaine après leur nomination, Pombal, obligé de pourvoir à la vacance d'un troisième diocèse, choisira encore parmi les collègues des précédents[4]. Par qui remplacera-t-on, au sein du tribunal, ces nombreux exilés, ces pasteurs malgré eux? Ici, de nouveau, écoutons Kail; il va remettre en lumière des personnages dont il a été précédemment beaucoup parlé. « Désormais Pablo Carvalho, celui des frères du ministre qui reçut les ordres, sera souverain chef de l'Inquisition. Indépendamment de cette éminente charge, il est *judex Bullae patriarchalis*, avec mille florins de revenus; il détient d'autres et nombreux postes, soit laïques, soit ecclésiastiques, tous conférant beaucoup d'importance et de puissance[5]... » Mais Pablo aura bientôt des auxiliaires : « Un prêtre séculier ayant rang de conseiller de la couronne et homme de confiance du ministre, un régulier, le Père Mansilha, le fameux directeur de la Compagnie de Porto, tels seront, après l'abbé Carvalho, les

1. Kail à Kaunitz, 15 juillet 1760.
2. Ibid., 30 décembre 1760.
3. Le 28 avril.
4. Kail à Kaunitz, 28 janvier et 4 février 1766.
5. Dépêche susdite du 4 février.

membres les plus considérables du saint-office[1]. » Pombal est maître de l'Inquisition; cette Compagnie, qu'il vient de remplir de ses créatures, ne pouvant désormais lui porter aucun ombrage, reçoit les plus étranges honneurs. Sans plaisanterie, la voici traitée comme le roi de Portugal, car on doit dire, à peine de châtiments sévères, Sa Majesté le Saint-Office! Mais écoutons ce curieux alinéa : « L'habitude, » c'est Joseph qui parle, « de ne plus qualifier de Majesté le suprême conseil de l'Inquisition fut une des manœuvres favorites des soi-disant Jésuites pour affaiblir le prestige de ce haut tribunal... En conséquence, je veux et commande qu'il ne soit répondu dans l'avenir à aucune supplique pour ladite juridiction, si on omet le titre de Majesté[2]. » Ce que sera l'Inquisition, de la sorte asservie et honorée, on le devine aisément. « Sous peu, » écrit le comte Welsperg[3], « il y aura un nouvel autodafé. Les principaux délinquants sont ceux qui tiennent le Père Malagrida[4], récemment brûlé, pour innocent... » En d'autres termes, ne pas croire d'une manière aveugle au saint-office, remanié par M. de Pombal, à l'infaillibilité de ses sentences, est un crime devant la foi, dont connaîtront précisément les nouveaux inquisiteurs! Pablo Carvalho fit une fois, rapporte Kail[5], les étranges aveux qu'on va lire : « Parlant à un étranger, il loua fort l'Inquisition, et le bon monsignor (*der gute Monsignore*) s'oublia au point de s'écrier : « Vous ne sauriez « croire combien il est salutaire pour le gouvernement d'avoir « la haute main sur ce département. »

Nous arrivons à un des plus sombres épisodes du ministère de Pombal, à l'attentat du 3-4 septembre 1758, dont faillit être victime Joseph Ier. On sait qu'en se rendant secrètement auprès de la marquise Tavora, sa maîtresse, il fut frappé par les gens du duc d'Aveïro et du marquis Tavora, apostés pour tuer non le roi, mais son proxénète. Pombal déteste ces deux personnages, qui appartiennent à la plus haute noblesse, qui possèdent d'immenses biens et qui en outre ont mortifié le marquis en repoussant l'alliance d'un des siens. L'attentat lui fournit l'occasion de se venger d'eux; tout d'abord, il s'enferme dans le

1. Kail à Kaunitz, 18 février 1766.
2. Citation du P. Dühr, *Pombal*, p. 81.
3. Le 22 octobre 1765.
4. Voir ci-dessous, chap. VI (*l'Église*).
5. Le 3 février 1761.

plus énigmatique silence. Pendant trois mois, les Tavora continuent à venir à la cour; nul ne les inquiète, si bien, dit Crétineau-Joly[1], que chacun rangeait l'attentat de septembre parmi les fables. En même temps on séquestre le roi, on le frappe de terreur. Joseph est soustrait à tous les regards, séparé de la famille royale. Les trois secrétaires d'État le gardent à tour de rôle, de nuit comme de jour[2]. C'est à peine si le corps diplomatique peut communiquer avec lui. Khevenhüller parvient à l'entrevoir le 17 décembre pour la première fois; sa tristesse, son abattement surprirent l'envoyé de l'empereur[3]. A chaque instant, de sinistres bruits, des avertissements de commande augmentent son trouble; « une seconde conspiration s'apprête, les meurtriers sont derrière la porte! » et le malheureux d'appeler Pombal à son secours[4]. Tandis que le roi tremble, les troupes ne cessent d'affluer. En décembre, Lisbonne compte jusqu'à neuf régiments d'infanterie et trois de cavalerie[5]. Pedro Cordeïro, la nouvelle Éminence grise, donne de son côté des signes d'extrême agitation; il a de fréquents et mystérieux entretiens avec Pombal, avec d'autres personnages de mauvaise mine. Ce sont les membres de la junte d'inconfidence, tribunal d'exception, qui bientôt fonctionnera sous la présidence du marquis et de ses créatures; ils n'auront cependant pas les mêmes droits, la prudence l'exige. En dépit de leur servilité manifeste, certains se contenteront de leur unique suffrage; d'autres, les plus sûrs, vont à l'inverse disposer chacun de quatre voix, sous le prétexte peu juridique qu'ils font déjà partie de plusieurs tribunaux, et que toutes ces compagnies doivent être représentées dans la junte[6]. Bref, comme le remarque Crétineau, Pombal dirige les nuages à son gré, et la tempête se forme sourdement. Le 13 décembre, elle éclate au petit jour. Dans la nuit, un bal offert par les négociants étrangers à la haute aristocratie captiva l'attention générale. Le vieux Tavora, chef de nom et d'armes, père de l'étourdi dont il fut précédemment question, demande ses chevaux, ne se doutant pas du spectacle, du coup de foudre qui l'attendent. Car que découvre-t-il peu

1. *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 151.
2. Khevenhüller à Kaunitz, 18 décembre 1758.
3. Ibid.
4. Khevenhüller à Kaunitz, 9 janvier 1759.
5. Ibid.
6. Ibid., passage chiffré.

d'instants après? Son superbe palais cerné, envahi par une féroce soldatesque, sa famille brutalement appréhendée, des sanglots, des imprécations qui contrastaient d'une façon poignante avec les divertissements de la nuit. Stupéfait, éperdu, il vole chez le souverain. Joseph donnait audience à Pombal. Pour toute réponse, le vieux gentilhomme reçoit d'un chambellan de service l'ordre de déposer sa canne et son épée. Puis on le jette en voiture, on l'entraîne sous bonne escorte[1]. Les arrestations continuèrent sans trêve; c'est à croire que, dans son désir de trouver des complices à d'Aveïro, aux Tavora, Pombal veut emprisonner toute la nation. Le 9 janvier, rien qu'à Lisbonne, Khevenhüller compte plus de mille détenus. Et ce n'est pas fini, car on apprête de nouvelles prisons[2]. D'Aveïro et ses coaccusés furent l'objet des traitements les plus inhumains. Pombal présida lui-même la junte, dans laquelle siégèrent da Cunha et Corte-Real, ses deux collègues. La torture fut appliquée à chaque inculpé; ils la subirent avec fermeté[3]. Le jeune frère du marquis Tavora répondit constamment « non ! » malgré d'atroces souffrances. Sa mâle vigueur fit dire très hypocritement à Pombal : « Je plains ce jeune homme. Peut-être eût-il été un héros, s'il avait reçu une bonne éducation, et non d'abominables principes[4]! » Le duc d'Aveïro seul, vaincu par les tourments, avoua tout ce qu'on exigeait de sa douleur; mais, à peine délivré de la question, il se hâta de nier ce que la violence lui avait arraché. Les juges refusèrent d'entendre sa rétractation[5]. « Enfin, le 12 janvier 1759, » dit Schoell, « la junte prononça sur le sort des accusés. La sentence n'articule aucun fait positif qui les condamne; mais elle rapporte une foule de circonstances, de bruits, de conversations par lesquels, dit-elle, il était prouvé qu'il avait existé une conspiration et un attentat contre la vie du roi, et que les accusés en étaient les auteurs et complices. » Et il ajoute : « Une procédure irrégulière comme celle qui enfanta ce jugement, une pièce aussi absurde que la sentence ne peuvent jamais être alléguées contre la mémoire de ceux qu'elles ont condamnés[6]. » Effectivement,

1. Dépêche précitée du 18 décembre 1758.
2. Khevenhüller à Kaunitz, 9 janvier 1759 (dépêche susdite).
3. Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 152.
4. Khevenhüller à Kaunitz, 2 janvier 1759.
5. Ibid.; Crétineau-Joly.
6. *Cours d'histoire des États européens*, t. XXXIX, p. 58 et suiv.

car voici, d'après d'autres sources non moins sûres, l'énumération des irrégularités qui furent commises : d'abord, lisons-nous dans une dépêche chiffrée de Khevenhüller[1], quand on passa aux voix, douze suffrages se prononcèrent pour la mort immédiate, et pourtant la junte ne comprenait que six juges ! A première vue, cela paraît impossible ; mais rappelons-nous les prérogatives exorbitantes dont Pombal avait investi ses assesseurs les plus sanguinaires, la fiction d'après laquelle tout membre de la junte, appartenant à plusieurs compagnies judiciaires, disposait de plusieurs voix[2]. Puis, d'après Crétineau-Joly, il n'y eut ni témoins, ni interrogatoires, ni débats. On ignore même si les prisonniers furent défendus. Tout ce que l'on sait, c'est que le fiscal Costa-Freïre, le premier jurisconsulte du royaume, proclama l'innocence des accusés et que sa probité le fit charger de chaînes ; c'est que le sénateur Juan Bucallao se plaignit de la violation des formes judiciaires et de l'iniquité de la procédure ; c'est que Pombal lui-même rédigea la sentence de mort et qu'elle est écrite de sa main[3]. Bien que monstrueuse, cette dernière particularité nous semble difficile à mettre en doute, car qu'affirme l'ambassadeur Khevenhüller ? « Le 14 du courant, j'ai tenu en mains toutes les pièces du procès. Carvalho me les a fait lire dans l'original[4]. » Moins de trois jours après le prononcé de l'arrêt, ajouterons-nous, Khevenhüller, résumant ses impressions au sujet des pièces que Pombal vient de lui prêter, déclare de plus très confidentiellement, et en chiffres : « On articule beaucoup de faits, on n'en prouve pas un seul[5]. »

Quant au supplice des condamnés, Crétineau-Joly l'a raconté d'un style vibrant et coloré[6]. Le récit de Khevenhüller, pour être plus sec, ne le cède pas en intérêt dramatique à celui de l'historien de la Compagnie de Jésus :

La scène sanglante commença le 13 janvier au matin ; avant le jour, les principales places de Lisbonne furent occupées militairement. Le reste de la garnison était dans ses casernes et sous les armes, prêt à fondre au premier signal. Durant la nuit, on avait

1. Du 16 janvier 1759 (susdite).
2. Voir plus haut, p. 18.
3. *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 152-153.
4. Khevenhüller à Kaunitz, dépêche précitée.
5. Ibid., passage chiffré.
6. *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 153.

dressé l'échafaud sur la grande place de Belem. Les condamnés s'y succédèrent dans l'ordre que voici :

1° La vieille marquise Tavora, aussi calme et intrépide qu'à l'habitude; après avoir mis elle-même ses vêtements en ordre, donné son mouchoir au bourreau, pour qu'il lui bande les yeux, elle fut décapitée d'un seul coup; 2° son plus jeune fils, José-Maria; jeté sur un long billot en forme de croix, il fut d'abord étranglé, puis broyé (*gebrochen*), recevant jusqu'à vingt-deux coups de masse; 3° le comte d'Atouguia; 4° le jeune marquis Tavora, frère aîné de José-Maria et époux de dona Thérésa, la favorite du roi, qui s'écria tout haut : « Je meurs innocent, » mais ne put ajouter autre chose; 5° et 6° deux serviteurs du duc d'Aveïro; 7° un cabo de squadra, ou caporal du vieux Tavora; ces trois derniers subirent la même peine que José-Maria; 8° le vieux marquis Tavora, et 9° don José Mascarenhas, duc d'Aveïro; neuf coups de masse, appliqués de bas en haut (*von unten aüf*), les broyèrent; le premier poussa un grand cri; le second montra peu de fermeté; 10° un troisième serviteur de d'Aveïro dut découvrir les cadavres attachés sur la roue et que recouvrait une légère toile. Seule, la marquise Tavora resta enveloppée. Après ce suprême coup d'œil, on mit le feu à l'échafaud, aux roues, aux morts, et lui-même fut jeté vivant dans les flammes, où il vécut environ une demi-heure. Le mannequin d'un quatrième valet, resté introuvable, fut également précipité dans le brasier. Finalement, ce lugubre tas de cendres (*Aschenhaüfen*) eut la mer pour sépulture : le bourreau l'y lança. Jusqu'à ce jour, le châtiment de la roue avait été inconnu en Portugal[1].

Les terres des coupables furent confisquées, leurs palais démolis, le nom de Tavora supprimé à jamais. Enfin, le spoliateur envahit presque tous les biens des d'Aveïro et des Tavora, gardant pour lui et ses proches les plus beaux, abandonnant le reste à ses créatures, s'appropriant jusqu'aux bijoux des défunts. Le jour, — trait déjà rapporté ailleurs, — où elle épousa Zampayo, la fille de Pombal se montra surchargée de pierreries; c'étaient celles de dona Thérésa[2].

Dix-huit ans se sont écoulés (1777) : Joseph est mort, son ministre enfin tombé. L'heure des réparations approche, mais de blâmables intrigues, que pénètre fort adroitement la diplomatie autrichienne, essayent de la retarder. En vain les parents, les

1. Khevenhüller à Kaunitz, 16 janvier 1759 (susdite).
2. Voir chap. I (*l'Omnipotence du marquis*).

amis des suppliciés de 1759 adjurent le nouveau pouvoir de procéder à une revision du procès, la reine mère s'y oppose. Et quand, de guerre lasse, vaincue par la clameur publique, elle y consentira, lorsque les juges seront enfin à l'œuvre, la veuve de Joseph Ier ourdira encore des trames pour étouffer leur voix. C'est qu'elle se rappelait l'amour de Joseph pour la belle Tavora, les coups de feu de la nuit du 3 septembre 1758 et confondait dans la même aversion sa rivale, maintenant au cloître, et ses proches[1]. Écoutons Lebzeltern :

Les Tavora poursuivent toujours la réhabilitation des suppliciés. Ils prétendent pouvoir facilement fournir la preuve que ceux-ci étaient innocents et que ce n'est que par de haineuses impostures que le marquis de Pombal avait abusé le feu roi. Le roi actuel, son confesseur sont très favorables à leurs prétentions. La reine elle-même croit à l'innocence des condamnés. Mais la reine mère fait une forte opposition, car elle croit ainsi deffendre la réputation de feu le roi son époux; on la soupçonne animée d'une implacable haine contre les Tavora, à cause des sujets de jalousie qu'elle eut des intrigues de ce prince avec une dame de ladite maison... L'évêque de Peñafiel, qui sait les suites fâcheuses que la réhabilitation, l'acquittement posthume des infortunés aurait pour le marquis de Pombal, s'y oppose fortement aussi et fait naître à la reine des scrupules pour colorer son intention[2].

En août 1777, Lebzeltern écrit encore que « l'examen du procès va toujours son train, » mais doute fort qu'une éclatante réhabilitation s'ensuive. Le parti de la reine mère est trop puissant. « Quant à la reine Marie, elle se trouve très gênée par la crainte de déplaire à la reine sa mère, pour qui elle est accoutumée à une aveugle condescendance[3]. » En 1778, « il n'y a toujours rien de décidé au sujet des Tavora. La cour paraît décidée à éluder leur justification, peut-être parce qu'elle la suppose impossible; peut-être parce qu'on croit que la cour d'Espagne s'y oppose à cause du grand rapport que leur affaire a avec l'affaire des Jésuites; peut-être aussi parce que, s'ils étaient déclarés innocents, il faudrait leur restituer leurs biens, qui ont été confisqués et distribués dans d'autres familles, ce qui occasionnerait un

1. Lebzeltern à Kaunitz, 1er juillet 1777 (passage chiffré).
2. Lebzeltern à Kaunitz, 24 juillet 1777.
3. Ibid., 17 août 1777.

grand embarras[1]. » Les années 1779 et 1780 virent la continuation des mêmes menées. En 1781, un temps d'arrêt se produisit cependant; la reine mère mourut (16 janvier); du coup, la cabale sembla décapitée. En avril, le Conseil d'État se réunit, et, après une orageuse séance, qui, commencée vers dix heures du matin, dura jusqu'à trois heures après minuit, justice fut enfin rendue. A la majorité de quinze voix contre six, affirment Crétineau-Joly et l'ambassadeur Lebzeltern, on déclara que les personnes, tant vivantes que mortes, qui furent justiciées, ou exilées, ou emprisonnées en vertu de la sentence de 1759, étaient toutes innocentes du crime dont on les avait accusées. Une immense allégresse éclata lorsque la décision du grand Conseil fut ébruitée. Aussitôt les églises s'emplirent et le chant du *Te Deum* retentit[2]. Hélas! tout n'était pas terminé. Effectivement, l'évêque de Peñafiel, l'âme damnée de Pombal, va rentrer en scène. Des dépêches chiffrées de Lebzeltern nous le montrent circonvenant la reine, entassant les arguties, s'évertuant à laisser la lumière sous le boisseau : « Réfléchissez, Madame, avant d'autoriser la notification de l'arrêt! Retenez la sentence; elle est trop grave pour tomber de sitôt dans le domaine public[3]. » Tels furent les pernicieux conseils qu'il donna sans trêve et auxquels le pouvoir prêta facilement l'oreille, si bien que les Portugais restèrent encore de longues années avant de savoir la vérité sur l'affaire Tavora.

Comte Jean du Hamel de Breuïl.

(*Sera continué.*)

1. Lebzeltern à Kaunitz, 25 octobre 1778.
2. Ibid., dépêche susdite.
3. Ibid., 14 et 28 août 1781.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

UNE AMBASSADE EN ALLEMAGNE

SOUS HENRI IV.

I.

Le 4 novembre 1599, Henri IV écrivit au maréchal de Boisdauphin pour le prier de venir recevoir ses instructions « sur le voyage auquel il voulait l'employer en Allemagne[1]. »

Urbain de Laval, marquis de Sablé, seigneur de Boisdauphin, s'était signalé dans plusieurs rencontres comme homme de guerre. Il avait embrassé le parti de la Ligue et fut fait prisonnier par Henri IV à la bataille d'Ivry. Comme il était maître de plusieurs places importantes, telles que Château-Gontier et Sablé, il traita avec le roi, qui, moyennant sa soumission et la reddition de ses places, lui conféra les titres de maréchal de France, de chevalier de ses ordres et de gouverneur d'Anjou. Le maréchal de Boisdauphin, par sa naissance et ses dignités, était un puissant personnage capable de représenter le roi de France auprès de l'empereur d'Allemagne; mais c'était surtout un personnage décoratif. Pour suppléer à son inexpérience, on lui adjoignit ce que nous appellerions aujourd'hui un diplomate de la carrière, le conseiller et maître d'hôtel du roi Ancel, qui avait été pendant longtemps « résident auprès de l'empereur » et qui connaissait parfaitement les affaires d'Allemagne.

Ce ne fut pas trop de l'hiver et du printemps de l'année 1600 pour faire les préparatifs de l'ambassade du maréchal. La remise des instructions[2] par le sieur de Villeroy ne fut pas l'opération la plus longue. Il fallait disposer les équipages, recruter les gentilshommes et les

1. *Lettres de Henri IV*, t. V, p. 182.

2. Le texte manuscrit de ces instructions est conservé à la bibliothèque Mazarine, ms. H. 1815, fol. 30 et suiv.

secrétaires qui devaient l'accompagner, attendre une saison favorable pour un voyage de plusieurs mois. Les gentilshommes étaient au nombre de douze pour le moins[1], sans compter Ancel et les secrétaires. De nombreux pages, laquais et gardes devaient les suivre, presque tous à cheval. Le maréchal et les plus importants membres de la mission voyageaient en carrosses lorsque les routes étaient bonnes; mais, comme nous le verrons, ces carrosses étaient d'ordinaire d'emprunt et de louage. Des chariots de bagages devaient suivre ou précéder les voyageurs; 1,500 écus étaient alloués par mois au maréchal pour subvenir à ses dépenses, et trois mois lui furent payés à l'avance[2].

Boisdauphin et sa suite partent allègrement de Paris le 8 juin[3]. Le premier jour, ils font vingt-deux lieues, en huit postes, sans doute avec des relais. Ils dînent à Meaux et couchent à Château-Thierry. Le lendemain, ils vont jusqu'à Châlons-sur-Marne, à dix-sept lieues plus loin. Le troisième jour, leur ardeur se ralentit. Ils ne vont qu'à Saint-Dizier. Ce qui les frappe surtout, sur leur route, ce sont les châteaux, comme celui de Fresnes, « assis dans un marais, » celui de Monceaux, entouré de grands jardins et de parcs, le château de Ligny, au comte de Brienne. Près de ce dernier château, Boisdauphin rencontre le duc de Lorraine et sa belle-fille, Madame Catherine, sœur de Henri IV, et, comme il devait les saluer de la part du roi, il s'empressa de rebrousser chemin pour les suivre à Bar-le-Duc.

Le château de Bar, une des résidences des princes de Lorraine, était « fort agréable et assis sur la croupe de la ville haute, » non loin du collège, qui avait été « bien bâti » récemment. La cour du duc était « composée de peu de gens de qualité et de quantité d'officiers; » ses gardes étaient en petit nombre et en assez mauvais équipage. Le maréchal de Boisdauphin, qui s'empressa d'aller faire sa révérence au duc, fut défrayé de tout, ainsi que sa suite, pendant son séjour à Bar; il mangea souvent en public avec lui, dans une salle où, suivant la mode du pays, les gentilshommes servants seuls

1. MM. de Bouillery, de Trellart, de la Hautonnière, de Bellevue, de Coffrey, de Bressy, de la Havardière, Bernard, La Touche, Gannat, Sedlitz et de Beaugy.

2. Dépêche de Francesco Contarini, ambassadeur vénitien, du 29 mai 1600. (Bibl. nat., fonds italien 1749.)

3. La plupart des détails qui suivent sont empruntés à un manuscrit inédit de la Bibl. nat. (fonds français 5562) intitulé : « le Discours de ce qui s'est passé au voyage d'Allemagne et d'Italie, 1600. » L'auteur anonyme de ce discours faisait partie de la suite du maréchal, qu'il ne désigne que sous ce titre; il n'était pas du nombre des gentilshommes dénommés dans une note précédente.

étaient couverts. Comme le cardinal Charles de Lorraine était en ce moment à la cour de son père, l'ambassadeur put l'entretenir d'une des affaires les plus importantes de sa mission.

Le cardinal de Lorraine avait été nommé évêque de Strasbourg en 1592 par une partie du chapitre de cette ville, dans des circonstances singulières, qui portent le cachet de cette époque tourmentée par les divisions religieuses. Depuis le milieu du XVIe siècle, un certain nombre de chanoines avaient abandonné le catholicisme pour adhérer à la confession d'Augsbourg. En 1583, enhardis par la présence de l'archevêque de Cologne, Gebhard Truchsess, qui avait abjuré pour épouser une religieuse, ils expulsèrent de la salle capitulaire les chanoines catholiques, qui se retirèrent à Saverne avec le trésor. Ces chanoines de Strasbourg, il faut le dire, étaient différents des autres; « tous gentilshommes, tant du côté du père que de celui de la mère, ils n'étaient tenus d'aller à l'église que quand bon leur semblait; ils portaient l'épée au côté, s'habillaient de telle couleur qu'il leur plaisait, et il leur était permis de conduire des troupes à la guerre. » Le sénat de la ville libre impériale de Strasbourg était favorable aux protestants; lorsque l'empereur lui écrivit et lui envoya même des ambassadeurs pour l'engager à rétablir les catholiques dans leurs droits, il ne s'y prêta point, et la situation n'était pas modifiée lorsqu'en 1592 l'évêque Jean de Mandersheid vint à mourir.

Les chanoines protestants, réunis au Bruderhof, s'empressèrent d'élire comme administrateur du diocèse et d'installer à l'évêché un prince de leur confession, Jean-Georges de Brandebourg, fils de l'électeur, et qui faisait ses études à Strasbourg. Les vingt-quatre chanoines catholiques, siégeant à Saverne, choisirent comme évêque le cardinal Charles de Lorraine, déjà évêque de Metz, fils du duc de Lorraine, qui était prêt à soutenir ses droits par les armes. Les magistrats de Strasbourg invoquèrent les secours de Henri IV[1]; ils reçurent l'appui effectif des villes de Bâle, de Berne et de Zurich et, grâce à leurs forces, purent repousser les troupes lorraines. Chaque parti avait conservé ses positions, les protestants à Strasbourg, les catholiques à Saverne, lorsque le maréchal de Boisdauphin arriva à la cour de Lorraine.

Henri IV était favorable aux magistrats de Strasbourg. Il entretenait avec eux des relations amicales, qui rentraient dans les desseins de sa politique constante, la lutte contre la maison d'Autriche, dont la puissance menaçait la grandeur de la France. Il ne voulait pas que

1. Lettre du 10 juin 1592; A. de Kentzinger, *Documents historiques tirés des archives de Strasbourg*, 1818, t. I, p. 172.

Strasbourg, qui était la clé du Rhin et de l'Allemagne, tombât entre les mains des alliés et des partisans de cette maison. D'un autre côté, il ménageait le duc de Lorraine, au fils aîné duquel il avait fait épouser sa sœur Catherine, qui était petite, bossue, presque quadragénaire, spirituelle et protestante zélée, que son mari essaya en vain de faire convertir.

Cependant la tâche de l'ambassadeur de Henri IV était nettement tracée par ses instructions. Il était chargé de faire connaître au cardinal de Lorraine « des notes assez rudes, pour le divertir de prendre pour coadjuteur le jeune frère de la reine d'Espagne, » et il devait lui remontrer que le roi s'était engagé à prendre les armes contre celui qui contreviendrait à l'accord qui avait été fait pour le partage des revenus de l'évêché. Ce langage avait le mérite de la franchise; mais était-il de nature à détacher le cardinal des intérêts de la maison d'Autriche, qui protégeait ouvertement les siens?

Boisdauphin avait auprès des princes de Lorraine des instructions plus faciles et plus agréables à remplir que celles qui concernaient l'évêché de Strasbourg. Il devait leur faire part d'un récent traité conclu entre le roi et le duc de Savoie et faire savoir au duc de Lorraine et à sa famille « toute l'obligation que Henri IV avait à la grande-duchesse de Toscane, Christine de Lorraine, fille du duc, pour la part qu'elle avait prise à son prochain mariage » avec Marie de Médicis. Aussi la mission du maréchal se termina-t-elle de la manière la plus courtoise, et, quand il quitta Bar, où il avait passé deux jours, le duc mit à sa disposition son coche, traîné par six chevaux blancs, pour le conduire à Nancy.

Le duché de Bar, qui appartenait au duc de Lorraine, était du ressort du parlement de Paris; mais les nobles avaient le privilège de ne pouvoir être assignés en justice que par leurs pairs et non par des sergents.

En quittant le duché, l'ambassade arriva à Toul, « ville impériale sous la protection du roi, » remarquable par sa belle église, et dont le gouverneur l'hébergea. Le lendemain, il atteignait Nancy, où il s'empressait d'aller au palais « faire la révérence » à M. et à Mme de Vaudemont et à Mme de Lorraine. Il fut introduit avec sa suite dans une belle galerie, « peinte d'une chasse et embellie de plusieurs têtes de cerfs, et dans une salle assez grande, où se trouvaient de belles tapisseries et toutes battues en or non déployées. »

Les fortifications et la défense des villes avaient une grande importance à cette époque de guerres incessantes. Si le maréchal et sa suite ne manquent pas d'aller voir les églises, où ils remarquent les mausolées de Charles le Téméraire et de René, roi de Sicile, ils visitent l'ar-

senal, où ils admirent « une coulevrine toute neuve de vingt-quatre pieds; » ils inspectent les forteresses de la vieille ville, entourée de neuf boulevards et d'un grand fossé à fond de cuve. Trois cents soldats, sous les ordres du sieur de Béthencourt, gouverneur, y entretenaient nuit et jour une garde exacte aux portes et sur les murailles. Les fortifications de la ville neuve étaient en construction et peu avancées; mais la régularité des rues et des maisons était de nature à frapper les étrangers, surtout à une époque où l'on allait élever sur un plan uniforme les places Royale et Dauphine à Paris.

En quittant Nancy, les voyageurs se rendent à Saint-Nicolas, « fort grand bourg, » célèbre par ses foires, et à Lunéville, où ils louent des coches pour aller à Strasbourg. Quelque peu naïfs dans leurs impressions, ils s'émerveillent de voir pour la première fois des cigognes sur les cheminées, comme ils en verront souvent en Allemagne. Phalsbourg, où ils arrivent ensuite, vient d'être récemment bâtie, et, comme c'est la seule ville de Lorraine où le protestantisme soit toléré, elle est « remplie de gens ramassés de diverses nations, tous réfugiés pour leur religion. » A Saverne, où siègent l'évêque et les chanoines catholiques de Strasbourg, Boisdauphin et sa suite sont reçus au château par l'abbé de Lenoncourt, au nom du cardinal. Ils se divertissent en assistant à des noces où la danse et les habits des dames du pays leur paraissent assez étranges.

Il était naturel que le maréchal de Boisdauphin fût encore mieux accueilli à Strasbourg, où le roi entretenait un agent diplomatique, son maître d'hôtel Bongars, et dont il protégeait le plus qu'il pouvait l'indépendance relative. Les magistrats de la ville vinrent au-devant de lui avec des carrosses et le conduisirent dans les logements qu'ils lui avaient fait préparer. Ils le défrayèrent de tout pendant son séjour et n'épargnèrent rien pour lui faire les honneurs de leur cité. Le surlendemain, ils vinrent le prendre dans leur carrosse, pour lui faire voir la ville, pleine de maisons particulières « toutes fort bien peintes par le dehors, fort peuplée et remplie de fort belles femmes. » On y venait de tous côtés pour la foire. Les magistrats mènent le maréchal à l'arsenal, garni de pièces de différents calibres et d'armes de tout genre, parmi lesquelles se trouvaient « 370 pièces de fonte montées par rouets[1]; » aux remparts, au grand magasin composé de cinq greniers superposés de cent vingt pieds de long, où l'on conservait du grain pendant de longues années, à tel point qu'il y en avait qui datait de cent soixante et onze ans; aux celliers de la ville, garnis d'une

1. Duc de Rohan, *Voyage fait en* 1600, Elzevier, 1646, p. 9. — Voir aussi, sur les affaires de Strasbourg, Bibl. nat., fr. 3348.

grande quantité de pièces de vin. On ne manqua pas d'en offrir au maréchal, et on lui fit goûter d'un vin qui y était gardé depuis soixante-dix ans. Quelques jours après, l'ambassadeur et sa suite furent conduits à la cathédrale, dont ils admirèrent le portail, la nef et surtout l'horloge. Ils gravirent les six cent vingt-cinq degrés de la flèche, au sommet de laquelle les magistrats leur firent servir une « belle collation. »

Le jour de la Saint-Jean, Boisdauphin assiste à la messe à l'église Saint-Jean, qui dépendait de la maison des chevaliers de Malte, bel édifice situé sur le bord de l'eau et dont le revenu était considérable. L'abbé officiait, crossé et mitré, assisté de frères servants habillés comme ceux du Temple à Paris, sinon qu'ils avaient les cheveux plus longs, comme les prêtres d'Allemagne. Ceux-ci, au lieu du bonnet carré comme en France, portaient le bonnet rond et la fraise. Tels étaient ceux de la cathédrale, d'ailleurs « très mal servie. » La maison de Saint-Jean hébergeait gratuitement tous les catholiques de passage.

Tout en assistant aux offices catholiques, le maréchal entretenait de bons rapports avec les protestants. Le lendemain de son arrivée, le fils de l'électeur de Brandebourg, administrateur de l'évêché, était venu le voir, ainsi que le duc de Lauenbourg. L'ambassadeur lui fit connaître les démarches qu'il avait faites auprès du cardinal de Lorraine et lui donna l'assurance que le roi le soutiendrait s'il lui restait fidèle. Il alla lui-même visiter l'ancien archevêque de Cologne, qui, tout en étant expulsé de son siège, gardait son rang d'électeur. C'était « un homme d'esprit, » sachant plusieurs langues. Boisdauphin fut convié pendant son séjour, par l'administrateur, à un de ces festins plantureux et prolongés qui étaient dans le goût de l'époque et du pays. Il dura cinq heures pendant lesquelles la musique ne cessa de jouer, tandis que les services se succédaient et que les vins se versaient dans les coupes. Les convives ne mettaient pas la main aux plats, comme en France, mais attendaient que l'écuyer tranchant du prince les servît. Tous étaient découverts et se levaient lorsque l'on buvait à la santé de quelque prince. On quittait bien parfois la table pour aller expulser, comme le disait Molière plus tard, le superflu de la boisson. A la fin du repas, l'administrateur fit présent au maréchal d'un beau cheval et à Ancel d'un diamant estimé soixante écus environ.

Les magistrats de Strasbourg ne s'étaient pas montrés moins généreux que le prince de Brandebourg. Ayant conduit Boisdauphin dans leurs écuries, où il avait « vu ferrer les beaux chevaux qu'ils nour-

rissaient pour s'en servir à leur nécessité, » ils lui offrirent de choisir le plus beau d'entre eux, en lui promettant de le garder jusqu'à son retour.

II.

Lorsque le maréchal et sa suite eurent passé le Rhin, sur un pont de bois de 88 arches et de 1,400 pas de long, ils se dirigèrent vers Rastadt, laissant à droite les montagnes du Wurtemberg, d'où l'on tirait ordinairement de bons lansquenets et de bons chevaux. Les villes qu'ils traversèrent étaient tantôt protestantes, tantôt catholiques, tantôt habitées par des membres des deux religions qui usaient entre eux d'une tolérance réciproque. Rastadt, par exemple, était dans ce dernier cas; ailleurs, sur douze échevins, il y en avait deux protestants. Les questions religieuses ont une telle importance à cette époque, les doctrines de la Réforme s'étaient implantées d'une manière si irrégulière dans les petits États du centre de l'Allemagne que nos voyageurs ne manquent pas de noter à quelle confession appartiennent les pays et les villes qu'ils traversent. L'une est restée catholique parce qu'elle appartient à un chevalier de Malte; dans une autre, où les luthériens sont tolérés, la musique instrumentale et vocale, dans la belle église de la localité, est la meilleure qu'ils aient jamais entendue.

Le maréchal a loué des carrosses à Strasbourg pour le conduire à Nuremberg. Peut-être les chemins sont-ils mauvais, peut-être les chevaux lourds et mous; toujours est-il qu'il avance lentement. Les étapes sont plus courtes par la distance et plus longues par le temps employé qu'en France. Un soir, on est « treize heures par les champs pour faire cinq lieues. » On traverse, il est vrai, des montagnes « pleines de pierre » dans le Wurtemberg; mais bientôt ce sont de grands vignobles produisant du vin blanc, le vin que l'on consomme le plus en Allemagne; puis un « bon pays rempli de villages, » aux abords de Stuttgard. Quand on pénètre sur les terres du marquis d'Anspach, ce sont de grandes campagnes sablonneuses, entremêlées de bois et de buissons, « d'où sortent force cerfs pour venir jusque contre les carrosses. » Le marquis d'Anspach interdit aux particuliers de les poursuivre, et lui-même n'y chasse que tous les trois ans.

Les princes régnants sur les terres desquels passait le maréchal l'envoyaient saluer ou recevoir par un de leurs gentilshommes. C'est ainsi qu'il fut accueilli à une lieue de Stuttgard, où résidait le duc de Wurtemberg et où se trouvaient, disait-on, les plus beaux jardins de

toute l'Allemagne. Il fut reçu de même à Schorndorf, où l'on entrait par des voûtes « belles et longues de quatre-vingts pas. » L'arsenal était bien garni, et le duc en avait sept autres dans ses possessions. Avant de quitter les terres si giboyeuses du marquis d'Anspach, oncle de l'administrateur de Strasbourg, le marquis fit offrir à Boisdauphin un cerf mort, avec une certaine quantité de vin et d'avoine. C'était une manière d'honorer les étrangers de qualité que de les défrayer d'une partie de leur nourriture et de celle de leurs chevaux.

Les magistrats de la ville libre de Nuremberg envoyèrent à Boisdauphin, le lendemain de son arrivée, trois tonnes de poisson et trente pots de vin, portés par vingt hommes, « vêtus de rouge à la matelote. » Ils lui présentèrent en même temps « une requête touchant le trafic de France ; » ils lui offrirent une collation à l'hôtel de ville et ne manquèrent pas de lui faire visiter leur arsenal, qui contenait « quatre salles mieux remplies qu'à Strasbourg, mais pas si bien en ordre. » Une exacte police était exercée dans la ville à l'égard des étrangers, et le maréchal avait dû, lors de son arrivée, donner son nom à son hôte, selon la coutume de toutes les villes d'Allemagne. Nuremberg était gouverné par un sénat de quarante-deux membres, où dominaient les nobles de huit races de chaque lignée et nommés à vie. Sévères pour eux-mêmes, paternels pour le peuple, ils administraient les intérêts de la cité avec une sagesse qu'on comparait à celle des magistrats de Venise et qui avait assuré la prospérité publique. Aucun différend n'était réglé par eux sans l'avis de quinze docteurs aux gages de la ville.

Dans cette république aristocratique, les arts avaient pris un essor singulier à l'époque de la Renaissance. Le protestantisme, en s'y introduisant, ne s'était point montré iconoclaste et farouche comme il l'avait été trop souvent ; il respecta les chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture que des artistes comme Albert Durer, Adam Kraft et Peter Vischer y avaient prodigués. La ville, encore si pittoresque de nos jours, était, à la fin du XVIe siècle, pleine de charmes pour l'étranger ; ses rues, « toutes fort larges et nettes, » étaient bordées de « maisons extrêmement belles, » dont les façades étaient les unes « fort bien peintes, » les autres construites « en belles pierres. » Au coin des rues se dressaient « force images ou statues, principalement de Notre-Dame, peintes presque toutes, » et, « sur les fenêtres des maisons, des rossignols chantaient perpétuellement, plus nombreux que dans les bois même. » Auprès de la grande église, une superbe fontaine, lançant de l'eau de seize côtés, avait été construite « en forme de pyramide peinte et toute à jour. »

Les deux principales églises de cette Florence germanique étaient remplies de statues et de peintures de tout genre. A Saint-Sebald, dit l'historiographe de l'ambassade, « il y a plus grande quantité d'images qu'il n'y en a en trois des plus grandes églises de France. » Il y admire surtout la belle sépulture de bronze qui se trouve au milieu du chœur et formant une chasse dans laquelle le corps de saint Sebald est déposé, bien qu'il fût interdit d'y enterrer les morts, pour lesquels un cimetière était réservé en dehors de la ville.

Le luthéranisme avait conservé aussi à Nuremberg la plupart des anciennes formes liturgiques. « Une espèce de messe » était célébrée, au son de belles orgues, devant un autel où les cierges étaient allumés. Les chants avaient été conservés. Les prêtres, les diacres et les sous-diacres qui les assistaient portaient, par-dessus leurs surplis, des chapes de velours cramoisi sur lesquelles étaient brodées les images de quelques saints. La messe se terminait au *Credo*, après lequel on disait deux prières en allemand et l'on donnait une bénédiction. Quant aux vêpres, elles étaient psalmodiées en latin comme dans les églises catholiques. Une grande partie du peuple cependant désapprouvait ces usages et sortait du temple après le prêche.

La ville était fort « marchande. » Il s'y tenait « un grand change par le moyen des Italiens, qui étaient très riches et bien logés. » Les belles femmes y étaient rares, quoiqu'elles « fussent toutes fort propres et bien habillées. » « Elles s'étudient, dit notre auteur, à devenir blondes, par le moyen de quelques lessives, d'autant qu'elles vont pour la plupart tête nue, et, au lieu de blondir, deviennent rousses. » Les habitants avaient le goût du luxe et des arts. Le maréchal alla visiter un « cabinet d'antiques, » ainsi qu'une « fort grande et belle fontaine d'argent doré, » entreprise sur le commandement de l'empereur. Sur chacun de ses trois bassins se trouvaient des figures qui jouaient par le moyen de quelques roues cachées sous le fond du premier bassin.

En se dirigeant de Nuremberg à Prague, le pays devient plus sauvage et moins peuplé; il est sablonneux, montagneux, boisé. Les montagnes sont « fort hautes, fâcheuses et toutes pleines de pierres. » Peu de villages, peu d'oiseaux même, comme dans les autres parties de l'Allemagne que traversèrent nos voyageurs. Les villes appartiennent aux différents cultes. Dans l'une, le prince a forcé les habitants, qui étaient luthériens, d'assister au prêche calviniste; ce qui ne les empêche pas ensuite de faire célébrer en particulier un office luthérien. Ceux qui professaient cette religion conservaient la croix dans les enterrements, en tête du cortège et sur le poêle. Dans les

lieux soumis à la domination de l'empereur, à midi, les cloches sonnent à toutes les églises, et l'on se met à genoux pour prier Dieu en faveur « de l'avancement des affaires des chrétiens. »

En Bohême, ce sont des mœurs et des particularités nouvelles. Les horloges marquent vingt-quatre heures à partir du soleil couchant, selon l'usage italien. A Pilsen, où une grande église décore une fort belle place, la plupart des habitants sont vêtus à l'italienne, comme tous les grands de Bohême. La langue du pays est beaucoup plus douce que l'allemand, mais l'influence de la civilisation méridionale ne se fait pas sentir dans les constructions ni dans les auberges. Les maisons rurales sont bâties de poutres superposées et couvertes de bois. Dans beaucoup de bourgs, même à Zebrac, au pied d'un fort appartenant à l'empereur, on ne trouve ni à boire ni à manger. Le vin est fort cher, car les vignes sont rares. En revanche, « le pain est fort bon, comme dans toute l'Allemagne. » On rencontre de « fort mauvais gîtes. » Et pourtant, depuis l'entrée de l'ambassade en Bohême, les logis étaient marqués chaque jour par un fourrier du grand maréchal de la cour, qui avait été prévenu par un exprès de l'arrivée de Boisdauphin.

Depuis dix-huit jours, il avait quitté Strasbourg, lorsque, franchissant encore de « fâcheuses montagnes, » il pénétra dans « la belle et bonne campagne » qui précédait Prague. A une lieue de la ville, le coche de l'ambassadeur de Venise vint au-devant du maréchal, qui y monta avec son historiographe. Les secrétaires des ambassadeurs d'Espagne, de Venise, de Florence et d'autres arrivèrent de même avec leurs coches; le maréchal leur parla sans descendre de voiture; tous se mirent à le suivre, et il fit son entrée à Prague dans ce cortège de coches attelés chacun de six chevaux, à la mode de Bohême.

III.

Prague était alors comme aujourd'hui une ville singulièrement pittoresque, avec ses innombrables clochers et ses quartiers inégalement construits sur les deux rives de la Moldau. Entourée d'une méchante muraille, sans fossé, sinon du côté du château, elle parut au duc de Rohan, qui, revenant d'Italie, la traversa pendant le séjour de Boisdauphin, « assez mal plaisante et fort sale, mais bien peuplée[1]; » elle semblait être « d'une excessive grandeur. » Son pont de

1. *Voyage du duc de Rohan*, Elzévier, 1646, p. 129.

pierre, de « 24 arcades » et de 740 pas de long, décoré de statues de saints, était précédé d'une grande tour, où deux pompes faisaient monter l'eau pour la distribuer dans toute la ville; on remarquait la superbe horloge qui s'élevait près l'hôtel de ville et la grande fontaine de marbre qui l'avoisinait, où l'eau jaillissait « extrêmement haut. » De belles rues, habitées par des hommes qui ne parlaient que bohême, étaient animées par de nombreux carrosses à six chevaux, allant très doucement et dans chacun desquels se trouvait d'ordinaire une belle dame avec une seule suivante.

Le surlendemain de l'arrivée du maréchal, dix chariots, traînés chacun par six chevaux, s'arrêtèrent devant son logis. Ils contenaient les présents en victuailles que le grand contrôleur était chargé de lui offrir de la part de l'empereur : six grandes pipes de vins de divers pays et six feuillettes de malvoisie; deux cerfs, deux daims et deux chevreuils; quarante poules d'Inde et quarante chapons; force beau poisson; des grains, du foin et de la paille. Six bœufs faisaient aussi partie du cortège, qui traversa en cérémonie toute la ville, « pour faire paraître davantage ce présent, lequel était extraordinaire et qui ne s'était jamais fait à pas un ambassadeur[1]. »

Deux jours après, le grand écuyer, M. de Maulart, vint chercher le maréchal avec quatre carrosses pour le conduire à l'audience de l'empereur. Maulart, fils d'un valet de garde-robe bourguignon, tenait grand rang à la cour. Il était suivi de douze pages de la cour, assez bien habillés de velours noir et de satin jaune. L'empereur résidait dans le château qui domine la ville, édifice semblable à une maison particulière, mais entourée de plusieurs autres beaucoup plus belles, appartenant à quelques-uns des premiers seigneurs de la cour. A l'entrée, étaient rangées « deux compagnies de gardes, de cent hommes chacune, l'une de gens de cheval portant de grands couteaux en forme de pertuisanes, l'autre de gens de pied avec des hallebardes, commandés par M. de Schomberg, parent de ceux qui étaient en France. » Deux grandes salles étaient remplies de seigneurs; l'ambassadeur y laissa sa suite et fut introduit auprès de l'empereur Rodolphe II, dans une autre salle, tendue de cuir doré, « qui sont les tapisseries dont on se sert le plus en ce pays. »

Rodolphe II, petit-fils de Charles-Quint, n'avait hérité de son illustre aïeul que son goût pour les sciences. Il menait une vie

1. Cependant Ancel écrivait plus tard qu'on avait fait plus d'honneur aux ambassadeurs valaques qu'à Boisdauphin, en envoyant au-devant d'eux six coches de l'empereur avec ses principaux officiers. (Lettre du 14 sept. 1600. Bibl. nat., fr. 3348, fol. 123.)

étrange dans son château de Prague. Telle était son humeur solitaire qu'il ne se laissait voir que de six valets de chambre et de six gentilshommes servants qui se relevaient de trois en trois jours et ne lui parlaient jamais. Son écuyer tranchant et son échanson assistaient seuls à son dîner. Son médecin venait lui tâter le pouls tous les jours, sans rien lui dire, à moins que « d'aventure il ne trouvât de l'extraordinaire à sa santé. » Le grand maître, qui faisait tout à la cour comme chef du conseil, ne pouvait lui parler qu'une fois par semaine, deux tout au plus; l'empereur était « perpétuellement enfermé avec quelques ouvriers excellents, comme peintres, horlogers et autres semblables; » et, parmi ces autres semblables, notre auteur compte sans doute des savants célèbres, comme Képler et Tycho-Brahé, que Rodolphe fit venir à Prague. Depuis un an, on ne l'avait plus vu dans l'église collégiale du château, où il avait coutume d'aller entendre la messe; il ne recevait plus les Jésuites, qui en médisaient, et ne sortait plus de sa chambre.

Après l'audience du maréchal, les gentilshommes de sa suite furent admis à faire la révérence à l'empereur. Ils le trouvèrent « de stature médiocre, se portant fort bien pour son âge, qui n'est que de quarante-neuf ans..., rouge de visage, de poil de châtaignier et de façon assez revêche, vêtu de satin gris, avec l'ordre de la Toison d'or pendu au cou et un bonnet de velours noir où il y avait une petite plume grise. » Il avait reçu Boisdauphin appuyé contre une table, sur son épée, seul, sans autre truchement qu'Ancel. Il parlait espagnol et répondit fort bien à tous les points qui lui furent soumis, demandant des nouvelles du roi et se réjouissant de l'heureux succès de ses affaires.

Dans cette première audience, qui dura une heure, « ce qui ne s'était jamais vu, » il ne fut question pourtant que de compliments et de généralités. Le maréchal présenta d'abord les excuses du roi, à qui les longues guerres n'avaient pas permis d'envoyer plus tôt un ambassadeur à l'empereur. Il le félicita de ses succès dans la guerre de Hongrie et lui exprima de la part du roi des assurances d'amitié. Si Henri IV avait tardé à lui offrir son alliance, c'est qu'il voulait « que toutes choses fussent bien établies en son royaume pour la gloire de Dieu et tranquillité d'icelui[1]. » Les affaires sérieuses ne furent abordées que dans la seconde audience, qui eut lieu le 31. Après avoir annoncé le prochain mariage de Henri IV avec Marie de Médi-

1. Le *Mercure françois* (t. II, 1612, p. 327 à 330) a publié la harangue que Boisdauphin adressa le 20 juillet 1600 à l'empereur.

cis, cousine germaine de l'empereur par sa mère, Boisdauphin se fit l'organe des intentions du roi d'entrer dans la ligue que le pape entreprenait de former pour « ruiner le Turc. » L'affaiblissement du Turc « devait être le but commun des princes chrétiens, entre lesquels la paix générale allait régner. » Des conférences étaient ouvertes à Boulogne entre les agents de l'Angleterre et de l'Espagne, et l'on ne doutait pas qu'il n'en sortît un accord auquel accéderaient les États de Hollande. Le maréchal demanda en même temps à l'empereur « d'avoir pour agréable tout ce qui s'était passé pour les affaires de Strasbourg. » Mais, sous ce rapport, il éprouva un échec. Rodolphe lui répondit en latin qu'il approuvait tout ce qu'il avait entendu, sauf en ce qui concernait l'évêché et la chartreuse de Strasbourg; sous ce rapport, il « supplia le roi de le laisser faire, s'assurant qu'il n'aurait point pour agréable qu'il se mêlât des affaires de France et que celles-là sont de l'Empire. » Boisdauphin jugea, d'après cette réponse hautaine, qu'il serait inopportun de recommander, comme il en avait les instructions, à la bienveillance de l'empereur le duc Ernest de Mansfeld, pensionnaire de France.

La mission du maréchal avait échoué dans ses parties vraiment pratiques, mais il lui restait d'autres instructions à remplir et qui avaient leur importance à une époque où la publicité n'existait pas. Pendant son séjour à Prague, il lui était recommandé de s'enquérir soigneusement des choses qui se passaient à la cour et des faits dont la connaissance pouvait être utile, particulièrement des bruits de paix qui couraient avec le Turc, de l'état du prince de Valachie en Transylvanie et de la conduite des Polonais à son égard. Il devait aussi savoir si l'archiduc Maximilien se mariait en Moscovie et l'avantage qu'il en retirerait; si l'empereur ne parlait pas de se marier et avec qui; s'il désirait faire un roi des Romains et dans ce cas lequel de ses frères il choisirait ou s'il prendrait l'archiduc Ferdinand, comme on le disait; comment cet archiduc se gouvernait à l'égard de ses sujets étrangers à la religion catholique; quelle satisfaction l'empereur avait obtenue des princes protestants qui, l'année précédente, avaient pris les armes contre les Espagnols, et quels préparatifs de guerre il faisait pour l'année présente[1]. Pour se renseigner avec quelque précision sur ces points si divers et sur quelques autres de moindre importance, ce n'était pas trop de passer un mois à Prague et d'y entretenir de nombreuses et brillantes relations.

1. Instructions données par le roi au maréchal de Boisdauphin. (Bibl. Mazarine, ms. H. 1815.) — Voir aussi Bibl. nat., fr. 3348.

Les ambassadeurs étrangers se firent un devoir de recevoir l'envoyé du roi de France et de le traiter magnifiquement. L'ambassadeur d'Espagne, don Guilhermo de San-Clemente, lui offre un banquet superbe; la table est couverte, à la mode du pays, « de grandes statues de cire en quantité, que messieurs les ambassadeurs envoyèrent aux dames hors la salle. » Celle-ci était décorée d'un grand buffet à quatre étages, chargé de vases d'argent doré. On allait y chercher les vins et les liqueurs, rafraîchis à la glace comme les fruits du service, et l'hôte, quoiqu'il eût les mains infirmes au point qu'on était obligé de le faire manger, but dans différents vases à la santé de tous ceux qu'il avait conviés.

Le nonce, Philippo Spinelli, qui distribue à ses convives des chapelets de corail et des reliques, les ambassadeurs de Florence, de Venise et de Modène, Concino Concini, Cosimo Concini et Riccio ne restèrent pas en arrière.

Chez Concino Concini, la table était ronde et disposée pour douze convives; on y servit de la venaison que l'empereur lui avait envoyée pour la circonstance. L'ambassadeur de Venise offrit six services tous divers, le premier composé seulement de fruits et de confitures sèches; dans les suivants figuraient « tout plein de grandes statues de sucre; » au cinquième, on changea de nappes et de serviettes. Au dernier, la nappe fut enlevée, et « l'on apporta sur le tapis une grande quantité de bassins d'argent pleins de toutes sortes de confitures d'Italie, parmi lesquels figuraient des pommes extrêmement grosses et des massepains fort peu cuits teints de rouge et en forme de fraise. »

Les dignitaires de la cour et les grands seigneurs font aussi fête aux Français. M. de Schomberg, qui parle très bien français, ainsi que sa femme, leur offre un dîner en arrivant et, dans les derniers jours de leur séjour, un souper où l'on fait si bonne chère qu'à la sortie l'historiographe de l'ambassade en est incommodé. Le landgrave de Listamberg, chez qui le festin fut fort gai, donna en sortant de table un anneau enrichi de diamants au maréchal et un autre, valant 80 écus, à Ancel. Chez le marquis de Castillon, le dernier service, entièrement de confitures, fut apporté dans cinquante tasses d'argent doré. Pendant le dîner, un homme faisait mouvoir un grand éventail pour rafraîchir l'air, et l'on entendit la musique « fort bonne » de la chambre de l'empereur, où se distinguait un joueur de viole. Dans le cabinet, les convives admirèrent surtout une excellente horloge d'Augsbourg, faisant sonner des trompettes et des tambourins, et un grand cabinet d'Allemagne, dont les tables, au lieu d'être ornées de marqueterie, étaient « d'argent doré en bosse. »

Chez Strozzi, le repas, qui comprit neuf services, dura quatre

heures. « On se fatiguait, dit le chroniqueur, à couper les vivres. » Ce qui fit, ajoute-t-il, « que nous vîmes plusieurs tomber sans que cela fît envie aux autres de se retirer du combat. » Les verres étaient admirables, tous en cristal de roche de travail ancien et valant plus de cent livres chacun. La salle était garnie de quatre cents portraits représentant « tous les grands de ce siècle. » Après le dîner, on passa dans un cabinet orné de plusieurs ouvrages d'Allemagne incrustés d'argent et de plusieurs « tableaux exquis, » dont l'un représentait Charles-Quint triomphant de tous ses ennemis et « particulièrement de François Ier, qui était lié et garrotté, les mains derrière le dos, accompagné de plusieurs chevaliers français traités de la même façon. » L'ambassadeur et sa suite ne parurent pas froissés à la vue de cette peinture insolente ; ils venaient de remporter un succès dont ils étaient fiers. « De ce banquet sortit fort à son honneur M. le maréchal, écrit son historiographe, ayant mis bas les plus grands de cette cour, lesquels auparavant se tenaient pour les meilleurs buveurs du monde... » Dans un autre repas, chez le marquis de Castillon, ce fut un nouveau triomphe. « Nous l'avons emporté sur les Allemands, » constate l'auteur avec satisfaction, « les Français ayant bu en un coup ce que les autres n'ont su faire en deux. »

Et ce n'était pas un exploit ordinaire que de vaincre les Allemands sur leur propre terrain. Lorsque le duc de Rohan quitta la Bavière pour entrer en Italie, il « se réjouit de sortir de la petite barbarie et de la buvette universelle. » Les mathématiciens de son temps n'auraient jamais pu, suivant lui, trouver un mouvement aussi perpétuel que celui que les Allemands faisaient faire à leur verre. « De vrai, dit-il, c'est une nation qui généralement a beaucoup de bonnes parties, pour être tenus fort fidèles, fort vaillants et fort ingénieux...; mais cette grande fréquentation de bouteille obscurcit tellement leurs autres belles qualités que cela les rend méprisables et inaccordables de tout le monde. Car ils ne peuvent faire bonne chère ni permettre amitié ou fraternité, comme ils disent, à personne, sans y apporter le seau plein de vin pour la sceller à perpétuité. » Boisdauphin ne redoutait pas autant les coutumes allemandes, et peut-être ses aptitudes spéciales sous ce rapport avaient-elles contribué à le faire désigner pour l'ambassade de Prague.

Boisdauphin et sa suite sont bien du temps et de l'humeur de Henri IV, qui, d'après la chanson, eut le triple talent « de boire et de battre et d'être un vert galant. » On vient de voir avec quelle supériorité ils buvaient. Les dames de Prague les occupent beaucoup. Ils remarquent combien elles sont bien parées à la messe des Augustins. La plus belle d'entre elles, nommée Paupel, sœur du grand

écuyer, y brillait sans masque, « la coutume des femmes dans ce pays étant de ne porter jamais rien sur le visage. » Elle demeurait devant le logis du maréchal et « n'était pas chiche de se montrer à la fenêtre de sa chambre. » On signale à plusieurs reprises les dames circulant dans les carrosses. A la messe des Hussites, dont nous parlerons plus loin, il y a plus de belles femmes qu'aux églises des catholiques. Les Français ne se contentent pas de les admirer aux églises et dans les rues, ils vont les voir chez elles. Ils se rendent chez Mme de Rosemberg, riche de plus de 80,000 écus de rentes, qui porte les armes des Orsini de Rome et montre à ses visiteurs « de fort belles ouvrages à petits points; » chez Mme Rouffe, dont le perroquet blanc, orné de cinq grandes plumes jaunes sur la tête, est un don du roi d'Espagne. L'auteur, à qui un cordelier avait appris l'italien en quatre jours, entreprend d'expliquer dans ce même temps le français à une dame qui lui fait connaître les mœurs du pays. « Une femme de qualité, lui dit-elle, ne peut, quand elle est veuve, honnêtement se remarier ni même sortir de sa maison que pour quelque grand sujet. Il lui est permis d'ordinaire de faire dire la messe dans une de ses chambres, qui sont toujours tendues de noir, répondant à l'habit qu'elles portent le reste de leur vie. » En revanche, les femmes mariées n'étaient pas vouées à la mélancolie. Chez Mme de Pervestein, les gentilshommes de l'ambassade « font mille folies françaises » et « dansent en présence des dames. » Aussi, lorsqu'ils quittent Prague, ce fut « avec plus de regret que de lieu du monde, y ayant laissé une pareille affliction à ceux du dedans et principalement aux dames. » L'une desquelles, Mme de Pervestein la jeune, avait envoyé au maréchal, comme il partait, une horloge de cristal faite en façon de sphère sur un pied d'or. L'auteur, pour sa part, reçut d'elle un anneau.

Selon les mœurs du temps, les plaisirs de la table et de la galanterie se conciliaient avec l'assiduité aux offices. Ceux des catholiques ne se célébraient à Prague que dans les monastères, comme ceux des Augustins et des Jésuites. Les Jésuites ont un assez beau logis qu'ils augmentent tous les jours et qui renferme trois églises, savoir de Bohémiens, d'Allemands et d'Italiens. L'église italienne, petite et ronde, est fort jolie. La chapelle du château est ornée à l'intérieur de pierres du pays de diverses couleurs si bien polies qu'elles reflètent mieux qu'un miroir tout ce que contient la chapelle. Mais la religion catholique ne dominait pas dans la ville, où les Hussites formaient les deux tiers de la population. Leurs offices étaient à peu près les mêmes que ceux des catholiques; ils faisaient même la procession de la Fête-Dieu, « portant par les rues l'hostie, que les Jésuites et les autres savants de notre religion tiennent qu'il ne faut faire difficulté

d'adorer, d'autant qu'elle est consacrée des mains d'un prêtre. » Leurs ministres, qui devaient être ordonnés par l'évêque de Prague, se mariaient et donnaient la communion sous les deux espèces, comme le faisaient du reste les catholiques, en vertu d'une bulle spéciale. La plus grande église de la ville était affectée à leur culte. Comme dans tous leurs temples, on n'y voyait point de statues, mais seulement « des images en plate peinture. » Leurs offices, semblables en apparence à ceux des catholiques, étaient très longs. Ils commençaient à cinq heures du matin et duraient jusqu'à onze heures, « y faisant force prédications et disant plusieurs grandes messes sans aucune petite. »

Toutes les religions étaient tolérées à Prague. Il s'y trouvait des adamites, des anabaptistes, qui passaient pour fort honnêtes, et des Juifs. Ceux-ci payaient chaque année un ducat par tête, plus 2,000 ducats en commun à l'empereur. Leur quartier, fort petit et fermé la nuit, était situé dans l'enceinte de la ville basse. Les femmes, coiffées et vêtues de taffetas et de toile jaune, y étaient aussi hideuses que les hommes. Fort nombreux et fort riches, ils prêtaient d'ordinaire aux chrétiens de l'argent à 25 °/₀. Cinq ou six synagogues avaient été érigées par eux ; l'une d'elles, toute neuve, avait coûté 15,000 écus. Ils y chantaient « en faisant un grand bruit fort déplaisant et mille grimaces, » revêtus de grandes robes plissées, coiffés de bonnets ronds et portant sur leurs épaules des écharpes de couleur blanche qu'ils auraient dû garder en ville. S'ils étaient rencontrés et reconnus par des enfants ou des soldats, ceux-ci pouvaient dans certains cas leur prendre leur bonnet et le leur faire racheter à prix d'argent.

Pour prévenir les querelles sans doute fréquentes, l'autorité fait appliquer au coin des rues, comme dans la plupart des villes d'Allemagne, des tableaux sur lesquels sont peintes une main et une hache, « pour donner à connaître qu'il n'est pas permis de s'y battre sans être punis. » La population est naïve, et les magistrats eux-mêmes croient à l'intervention personnelle du diable dans les affaires humaines ; on rapporte à « messieurs de la ville » qu'un diable, sous forme d'un grand homme noir, a délivré un prisonnier à la vue de tous les autres et sans que ceux-ci aient été autorisés par lui à sortir également de prison.

IV.

Il fallait pourtant s'arracher aux délices de Prague. Le 25 septembre, le maréchal et sa suite se dirigèrent par étapes vers la Bavière ; dînant dans un village au pied d'une « fort haute montagne,

où il se trouve force ours; » couchant à Straubing, dont ils admirent les « issues, » le dedans encore plus agréable et une rue « extrêmement belle, » au milieu de laquelle se dressent une fontaine et une pyramide où est l'horloge, et s'arrêtant à Landshut, « ville grande et belle, » dominée par un beau château et dont l'église, grande et haute, les frappe par la petitesse des piliers qui en soutiennent la voûte.

Le lendemain, 26 août, Boisdauphin fut reçu sans grand apparat[1] par le duc de Bavière, dans son château d'Isareck, dont les quatre corps de logis commandent une vue admirable. Le duc Maximilien, dit le Grand, âgé de vingt-six ans, était vêtu à la française, « de façon fort douce, » comme « Madame; » il convia l'ambassadeur à une grande battue. Boisdauphin lui remit des lettres du roi, qui « ne lui donnait autre nom que celui de cousin, avec des paroles communes. » La cour et les officiers du duc étaient remarquables par leur tenue, et le maréchal, comme il l'avait déjà fait à Prague avec « quelques-uns de la cour, » échangea l'un de ses pages contre l'un des douze pages de ce prince.

La ville de Munich, construite en forme de losange, intéressa vivement nos voyageurs, avec ses « places et ses rues bien belles, » sa grande fontaine « qui pisse en plus de cinquante endroits, » ses châteaux, la chapelle du vieux château, avec ses châsses richissimes, ses galeries encombrées d'objets d'art et de curiosités, dont on énumère les plus importantes. Dans une salle se trouvent les portraits de Henri IV et de Henri III, à côté de celui de Jacques Clément.

A Augsbourg, dont on admire les belles rues, ornées d'un grand nombre de fontaines, l'auteur du récit de la mission diplomatique prit congé du maréchal, dont il avait été le commensal et dont il se sépara à regret. Tandis que celui-ci continuait sa route vers la France, le narrateur, accompagné de deux laquais, prenait le chemin de Vienne et de l'Italie.

V.

Nous ne le suivrons pas dans ce dernier pays, dont les villes admirables ont conservé plus que celles d'Allemagne leur décoration et leur physionomie artistiques; mais nous l'accompagnerons sur le Danube, qu'il descend en bateau à partir d'Ingolstadt, faisant à peu près une lieue par heure, visitant en passant les belles villes de Ratis-

1. Ancel écrivait à Boisdauphin, le 5 septembre, qu'il trouvait sa « réception maigre et pour votre qualité et pour celle du maître. » (Bibl. nat., fr. 3348, fol. 123.)

bonne, de Passau et de Linz, signalant des abbayes superbes, dont les abbés touchent des revenus immenses et dont les moines, en petit nombre, meurent de faim, et traversant des rapides, à l'issue desquels les villageois, portant l'image en bois de saint Nicolas, viennent solliciter une aumône, en disant qu'ils « ont fait des prières pour ceux qui viennent de passer par ce dangereux lieu. » Stein et Mantern sont reliés par un pont à péage, de 700 pas de long sur 5 de large, qu'on sent trembler incessamment sous ses pas. Le pays est accidenté et couvert de vignes ; mais le peuple, suivant le voyageur, « est encore pire que le luthérien. »

Le Danube, auprès de Vienne, est traversé par un pont d'incroyable longueur. Le lendemain de son arrivée dans cette ville, après avoir entendu une messe, dont la musique était fort bonne, à l'église des Augustins, notre auteur se rend par une galerie couverte au château, où réside l'archiduc Mathias, frère de l'empereur, qui devait lui succéder en 1612. « Toute la cour, fort grosse et remplie de seigneurs, attendait pour voir dîner Son Altesse. » Les gentilshommes servants étaient tous de qualité; celui qui donnait à laver était un « Hongre » vêtu à la mode du pays et plus richement que pas un, ayant un sabre court et large au côté et suivi d'un valet portant une masse d'argent doré. « La liberté de France, continue le narrateur, se reconnaît à cette cour, car, pendant le dîner, tous les pages, qui sont vêtus de rouge et de noir et le plus près de Son Altesse, ont fait avec un fol les plus grandes insolences qu'il est possible. En même temps y avait des trompettes qui jouaient selon l'ordinaire. Le prince, pas fort grand, assez maigre de visage, le poil blond et d'humeur fort douce, se contentait de rire des actions de son fol sans parler à personne. » Il était vêtu de noir, avec force ornements d'or, et portait sur son manteau doublé de toile d'or le collier de la Toison d'or.

Vienne, que nos voyageurs trouvaient « ressembler aucunement à Paris, » les retint peu de temps. Ils visitèrent la cathédrale, « fort belle, quoiqu'un peu obscure, » et dont le clocher avait été un peu courbé par suite d'un tremblement de terre arrivé neuf ans auparavant. Aussitôt qu'ils eurent obtenu un passeport de l'archiduc, ils se dirigèrent vers les États de la république de Venise, qu'ils atteignirent à Pontebba. Les chemins étaient si mauvais dans les montagnes de la Carinthie qu'ils durent faire rétrécir leur carrosse et qu'ils mirent jusqu'à dix heures pour faire quatre lieues[1].

1. Les voyageurs gagnent Venise et se rendent de là à Bologne, Ancône, Rome, Naples, Florence, où ils sont à la fin de novembre, et rentrent en France par Antibes et Avignon.

VI.

Pendant ce temps, Boisdauphin gagnait la France par Strasbourg et par Mayence, où il allait assurer l'électeur de l'amitié du roi[1]; mais il ne rentra dans son château de Sablé qu'au mois de janvier. Bien que sa mission fût terminée, il resta en correspondance avec Ancel, avec un de ses gentilshommes, M. de Baugy, qu'il avait laissé à Prague, avec Bongars comme avec le marquis de Brandebourg, administrateur de Strasbourg, et l'archevêque-électeur de Mayence.

De Prague, on ne manque pas de lui donner des nouvelles des dames. « Elles ne font autre chose, » écrit Baugy, en février 1601, « que de parler de votre personne avec tant de respect et d'honneur (comme elles doivent) que la mémoire en est aussi fraîche que si vous ne faisiez que partir d'ici. » Mêmes affirmations au mois de mai. « Elles sont invincibles en courtoisie et bonne volonté à l'endroit de ceux qui montrent leur en porter. » — Ancel écrit de son côté, à la même époque : « Les dames vous ramentoivent souvent ici. Mais vos promesses à leur endroit tardent fort à s'effectuer... » Cependant, il ne s'en occupe pas exclusivement, « ne s'amusant guère à les visiter, ayant assez de quoi passer son temps avec plus de profit que de ce côté-là. » S'il remercie le maréchal d'avoir été voir à Orléans sa femme, « qui chôme bien de mari, » il l'entretient des affaires d'Allemagne, de celles de Hongrie et de l'expédition du duc de Mercœur. Il lui fait part d'un succès diplomatique qu'il vient d'obtenir en faisant casser par l'empereur même les décrets et mandements qu'il avait faits, à propos d'une chartreuse, contre messieurs de Strasbourg. « Nous avons étouffé par ce moyen, » écrit-il, le 26 mai 1601, « la querelle qui pouvait naître à ce sujet entre le roi et l'empereur[2]... »

La question de l'archevêché de Strasbourg n'avait pas encore reçu de solution. Le cardinal de Lorraine négociait avec l'administrateur. Lorsque Boisdauphin avait traversé la Lorraine, en revenant, Jean-Georges de Brandebourg l'avait prié d'être l'interprète de ses désirs auprès du duc et du cardinal et d'appuyer ses réclamations de l'autorité du roi[3]. Bongars tenait de son côté le maréchal au courant en lui écrivant fréquemment. Il se fait l'écho d'un bruit d'après lequel l'administrateur demanderait 300,000 florins. Au mois d'octobre

1. Bibl. Mazarine, ms. H. 1815.

2. Bibl. nat., fr. 3348. — Ancel était toujours chargé d'affaires en Allemagne en 1612 et en 1614; de 1612 à 1620, Baugy fut résident pour le roi à Vienne. (Ibid., fr. 4115 et 4116.)

3. Lettre du 6 sept. 1600. (Ibid., fol. 51 et 107.)

1601, les parties intéressées envoient des députés à Spire pour arriver à un accord. Les pourparlers durèrent trois ans encore. Enfin, le 31 décembre 1604, le prince de Brandebourg écrivait lui-même à Boisdauphin que, par l'entremise de son cousin le duc de Wurtemberg, il s'était accordé avec son cousin le cardinal de Lorraine; il renonçait à sa part de l'évêché de Strasbourg et se préparait à retourner chez son père. Quant aux chanoines, les protestants conservaient leurs revenus et leur situation, au moins pendant une durée de quinze ans. Cette solution pourtant ne donnait pas complète satisfaction aux magistrats de Strasbourg ainsi qu'à Henri IV, qui les protégeait. Ce fut une des raisons pour lesquelles il fut en 1610 l'un des instigateurs de la ligue de l'union de divers États protestants, qui déclara la guerre à l'empereur[1].

Si l'ambassade du maréchal avait eu peu de résultats positifs en Allemagne, elle n'avait pas moins entretenu dans ce pays des rapports et des intelligences utiles à la politique française. L'archevêque de Mayence écrit à Boisdauphin pour lui faire part de son élection et pour lui recommander un gentilhomme qui s'achemine en France « pour parachever ses études et pour apprendre les vertus requises à noblesse. » Il lui réclame des pensions dues par le roi au doyen et à deux frères de son église. Jean-Georges de Brandebourg lui adresse aussi un gentilhomme, « étant assuré qu'aussitôt qu'il sera un peu imbu de la langue et des mœurs françaises, il se comportera en ses charge et devoir de telle sorte que vous en trouverez, écrit-il, satisfait et content. » Des gentilshommes français allaient aussi faire une sorte de stage chez les princes et les grands seigneurs allemands, et, si les jeunes gens en tiraient profit pour le complément de leur éducation, il en résultait aussi des relations avantageuses pour les deux pays. En passant à Strasbourg, le maréchal avait laissé un page au marquis de Brandebourg, qui le garda trois ans et demi et écrivit, lorsqu'il demanda son congé : « Bonnavau (c'était le nom du page) s'est comporté, tout le temps qu'il a été chez moi, fort honnêtement et s'est montré si serviable et affectueux que je l'ai chéri sur tous mes autres pages... » Et le marquis ajoutait, en s'adressant au maréchal : « Je vous tiens pour un de mes meilleurs amis et favoris que j'ai en France[2]. » Celui-ci avait en effet soutenu avec fidélité ses intérêts, parce qu'ils étaient conformes aux desseins politiques de son souverain, qui voulait soustraire autant que possible Strasbourg à l'influence de la maison de Lorraine et à l'autorité de l'empereur.

1. Laguille, *Hist. d'Alsace*, t. II, p. 73. — Shœpflin, *l'Alsace*, t. IV, p. 85.
2. Lettre du 6 nov. 1604. (Bibl. nat., fr. 3348, fol. 47.)

Le récit de l'ambassade de Boisdauphin, tel qu'il nous a été conservé par le récit inédit d'un narrateur dont le nom a échappé à nos recherches, est surtout intéressant par les détails qu'il nous donne sur l'aspect et les mœurs des villes et des cours de l'Allemagne dans la dernière année du XVIe siècle; au point de vue diplomatique, cette mission n'eut qu'une importance secondaire; mais elle jette quelque jour sur les relations de la cour de France avec l'Empire et se rattache à la politique que nos rois n'ont cessé d'exercer à l'égard de l'Allemagne, en cherchant à empêcher son unité par la protection des petits États contre la prédominance de la maison d'Autriche.

Albert BABEAU.

LES FRANÇAIS AU CANADA.

LA JEUNESSE DE BOUGAINVILLE ET LA GUERRE DE SEPT ANS.

(*Suite*[1].)

La chute de Québec.

A qui incombe la perte de Québec et du Canada? Si l'on devait en croire l'abbé Casgrain, le coupable, ou peu s'en faut, ne serait autre que Bougainville.

« Depuis quelques jours, » déclare brutalement notre auteur, « il semblait frappé d'aveuglement. Malgré les ordres les plus formels de Vaudreuil, lui enjoignant de garder sur les hauteurs d'Abraham le régiment de Guyenne pour se porter en peu d'instants aux endroits menacés, il l'avait laissé partir pour le camp de Beauport. Il avait également négligé de suivre les conseils du gouverneur, qui, après lui avoir fait remarquer que le poste du Foulon n'était pas assez gardé, lui avait dit d'y ajouter 50 hommes de la compagnie de Repentigny. « Bougainville, » dit le Ch^er Johnstone, « avait un grand fond « d'esprit, de bon sens et de bonnes qualités... Mais à une très grande « bravoure se joignait chez lui beaucoup d'ignorance de l'art mili- « taire, qu'il n'avait jamais étudié. » Grâce à des influences de cour et à la faveur de Mme de Pompadour, il était passé de simple aide de

1. Voir la *Revue historique* de juillet-août et de septembre-octobre 1895.

camp au grade de colonel, au grand mécontentement de plusieurs officiers plus anciens et plus méritants que lui. Le soir du 12, il avait envoyé dire, contre toute apparence, que l'armée anglaise était rentrée au camp de la Pointe-Lévis. Puis, au lieu de suivre la flotte sans jamais la perdre de vue, comme il en avait l'ordre formel, il resta inactif au Cap Rouge, avec tout son détachement. Pourquoi ne se rapprocha-t-il pas des hauteurs d'Abraham comme les manœuvres des Anglais le lui indiquaient? Pourquoi ne renvoya-t-il pas les grenadiers et les volontaires qui sont l'âme de leur régiment? Pourquoi, après avoir informé Vaudreuil et Montcalm ainsi que les postes de Rumigny, de Douglas et de Vergor qu'il enverrait cette nuit même des bateaux chargés de provisions, n'a-t-il pas averti de son changement de résolution pour qu'ils ne les attendissent plus? « Tout cela, » conclut Johnstone, « est inexplicable. »

« Mais, ce qui était impardonnable de la part de Bougainville, » continue l'audacieux réquisitoire, « c'est d'avoir, au mépris des avertissements du gouverneur réitérés dans la lettre où il lui donnait *carte blanche sur les moyens*, changé ou du moins laissé partir, trois ou quatre jours après, le commandant du Foulon et laissé le poste aux mains de Vergor, cet officier mis en jugement peu d'années auparavant pour avoir livré presque sans résistance le fort de Beauséjour. L'armée, comme les généraux, se reposait entièrement sur lui. L'avant-veille encore, Montbeillard lui écrivait de Beauport : « Nous « passons ici les nuits au bivouac et nous avons grand tort, c'est vous « qui veillez pour nous. » Durant tout l'été, il avait eu sous les yeux l'infatigable vigilance de Lévis qui, placé dans la même position que lui sur la rivière Montmorency, n'avait jamais été mis en défaut. Mais Lévis n'était plus à Québec[1]. »

Nous venons de reproduire dans son entier la première partie de l'acte d'accusation. Voyons la part invraisemblable, — par convenance, nous ne voulons point dire impudente, — de négligence et d'imagination qui s'y trouve.

Tout d'abord, nous savons ce qu'il faut penser du mérite militaire de Bougainville; lui-même convenait de fort bonne grâce qu'il n'était qu'un apprenti[2]. Il n'avait encore vu de la guerre que deux sièges et

1. Casgrain, t. II, p. 226-228.

2. L'abbé Casgrain, d'ailleurs, qui traite Johnstone d'« esprit mal balancé, inquiet et peu réfléchi » (t. II, p. 101), était médiocrement venu à le choisir pour témoin. Mais le pauvre Johnstone n'avait pas sous les yeux les documents confiés à l'abbé Casgrain, ce qui rend la conduite de celui-ci absolument unique en son genre.

un assaut contre un camp retranché ; et, pour la première fois qu'il avait à manœuvrer devant l'ennemi, il le faisait sous sa propre responsabilité, dans des conditions si douteuses, qu'on était obligé de lui donner carte blanche et que, leurs lettres le prouvent, gouverneur et général lui répétaient à l'envi qu'il devait « faire la guerre à l'œil. » Il est tout simplement ridicule de comparer ici le cas de Lévis sur les bords du Montmorency, puisque ce commandant n'avait qu'une ou deux lieues de front à surveiller[1], avec la certitude que les Anglais ne s'éloigneraient jamais beaucoup de leur flotte, contre les dix-huit lieues que Bougainville avait à couvrir en présence de cette même flotte qui se transportait constamment d'un point à l'autre pour mettre ses troupes hors d'haleine. La vérité est que les chefs de l'armée ne savaient à quoi s'en tenir, et qu'au lieu d'avoir des instructions formelles, Bougainville n'en recevait que d'indécises ou de contradictoires. Vaudreuil, dans les derniers jours d'août, lui écrivait que les mouvements des Anglais ne devaient être qu'une feinte pour attirer des troupes au-dessus de la ville[2] et le félicitait de ne point se laisser prendre à la ruse. On pensait bien que l'ennemi devait encore risquer un coup avant de lever l'ancre ; mais il y avait des chances pour que ce fût une seconde représentation de l'affaire du 31 juillet, à cette différence près que, Bougainville étant détaché de

1. Moins encore. L'abbé Casgrain ne compte « que deux milles du fleuve au passage » guéable de la rivière, défendu par des épaulements (II, 103) ; et cette courte distance formait le champ naturel où s'exerçait la surveillance de Lévis (ibid., 109). En outre, il était à portée du quartier général pour recevoir des ordres ou des renforts à la première alerte.

2. « Le détail que vous m'avez fait de la manœuvre de la goélette, du bateau et des sept à huit berges anglaises n'a pas laissé que de m'intriguer. J'ai bien pensé comme vous que ce n'était qu'une feinte et j'ai vu avec plaisir que, bien loin d'y donner, vous vous êtes inviolablement occupé du dépôt de la Pointe-aux-Trembles » (*Vaudreuil à Bougainville*, 23 août 1759). — « Si le camp de St-Antoine se repliait ou diminuait, bien loin de vous augmenter dans cette partie, il faudrait que vous fissiez descendre quelques troupes. C'est à vous à faire la guerre à l'œil » (*Ibid.*, 25 août). — « Je vous ai déjà mandé, Monsieur, qu'il a déjà passé cinq bâtiments... Depuis, j'ai fait les réflexions suivantes : ce peut être une ruse pour nous faire passer beaucoup de monde au-dessus de Québec et nous faire demain une attaque générale. Je m'y attends et je me tiens sur mes gardes. 2° Si ce sont des vaisseaux ou frégates, les démarches qu'ils ont faites hier et avant-hier n'auront été qu'une feinte pour vous rappeler et profiter de votre absence pour s'établir dans la communication. Ce peut être aussi pour tâcher de passer le Richelieu et aller s'emparer de nos frégates et de nos vivres. C'est à vous, Monsieur, à faire la guerre à l'œil, et, quoique je vous aie demandé les équipages, vous pourriez ne m'en renvoyer que la moitié » (*Ibid.*, le 27 août, dix heures du soir).

l'autre côté de la place avec une partie des troupes, l'armée française se trouvait affaiblie d'autant[1].

Cependant, remarque Bougainville, ces efforts continus de la part des Anglais « prouvèrent qu'ils en voulaient à notre communication, objet essentiel, mais d'une garde difficile, étant obligé de suivre à pied, avec des forces bien inférieures, les mouvements et marches rapides de leurs vaisseaux et de leurs berges. » Aussi, malgré leur conviction première qu'ils se trouvaient au poste le plus menacé, les généraux du camp de Beauport commençaient-ils à éprouver pour la sûreté du haut fleuve une certaine inquiétude, sans marquer pourtant à son égard une alarme sérieuse[2].

On était ainsi au vif de l'attente, lorsque, le 5 septembre à midi[3], l'ennemi dessina un mouvement plus menaçant que tous les autres. « Les Anglais levèrent... leur dernier camp de la Pointe-de-Lévis, marchèrent en colonne au nombre de 5,000 hommes vers le haut du fleuve, ce qui indiquait une descente générale au-dessus de Québec, d'autant qu'ils avaient passé 30 berges pendant la nuit qui furent joindre les bâtiments mouillés à Sillery[4]. » Sur-le-champ, Vaudreuil et Montcalm expédièrent au-delà de Québec le régiment de Guyenne et prévinrent Bougainville par des lettres instantes et réitérées qui sont le nœud de l'accusation.

« Le mouvement des ennemis, mon cher Bougainville, » avertit Montcalm, « est si considérable que je crains qu'il ne passe la rivière des Techemens [Etchemins] et qu'il ne cherche à nous dérober une marche pour couper la communication ; *de sorte que je fais marcher le régiment de Guyenne en entier, sauf un capitaine, un lieutenant et 50 soldats des moins ingambes pour garder leurs drapeaux, tentes et équipages, sauf à*

1. *Montreuil à Bernetz*, 3 septembre 1759, transmise à Bougainville.

2. Vaudreuil, en effet, écrit encore le 1er septembre à minuit : « Voilà donc les vaisseaux anglais au Cap Rouge. Ils pourraient bien tenter à y faire une descente et la combiner avec une attaque au camp et peut-être à la ville. Les Anglais donneraient lieu de se méfier par leur manœuvre au Sault [du Montmorency], ayant beaucoup déblayé aujourd'hui. » Mais Montcalm, voyant les choses un peu différemment, ajoute à deux heures et demie de l'après-midi : « Je viens de communiquer ma lettre à M. le Mis de Vaudreuil qui approuve. Il y a trop d'affectation de leur part. »

3. L'abbé Casgrain croit que Bougainville eut sa dernière entrevue avec Montcalm le 3 septembre, au manoir de Salaberry, où était établi le quartier général des lignes de Beauport (II, 209).

4. *Relation du siège de Québec*. « Ce corps, qui était d'environ 3,000 hommes, comme nous l'avions pu juger... » (*Journal abrégé* par un aide de camp de Montcalm).

les leur faire passer par la suite[1]. C'est à vous, mon cher Bougainville, à les emmener avec vous ou de les laisser dans la communication du Cap Rouge, à l'anse des Mers, pour relever les postes, ce qui nous conviendrait le mieux pour être à même de rappeler ce régiment s'il était besoin dans notre partie.

P.-S. — « Quand même vous préféreriez d'emmener le bataillon de Guyenne, vous ne pourriez rien faire de mieux que de charger M. de Fontbonne [son Lt-colonel] du commandement des postes du Cap Rouge. »

A quoi Montreuil, major général de l'armée, ajoute de sa main en second post-scriptum :

« M. le Mis de Montcalm m'a chargé de marquer à M. de Bougainville que le régiment de Guyenne serait en réserve sur le grand chemin derrière l'anse St-Michel ou Sillery pour être à portée de secourir la gauche et la droite. *Il m'a chargé encore de lui dire d'être toujours de l'avant des ennemis, c'est-à-dire plus haut qu'eux :* vous êtes le maître de disposer du régiment de Guyenne. »

Ainsi, le régiment de Guyenne n'est détaché, le 5, en réserve que pour l'occasion[2], quitte à demeurer sur le terrain si cette occasion se prolonge, et, pour Bougainville, la seule instruction formelle sera de rester toujours en amont des ennemis, tant qu'ils navigueront au-dessous du Cap Rouge, afin de secourir aisément les postes situés plus haut sur le fleuve[3]. La perplexité de Montcalm apparaît encore mieux dans une seconde lettre de ce jour, à quatre heures du soir.

« *Vous ne sauriez, Monsieur,* » écrit-il en effet, « *donner trop d'avance, au cas que le mouvement vous regarde.* Pour moi, je crains toujours un mouvement rétrograde sur la ville ou sur le camp. Malgré cela, je fais toujours partir le piquet de Béarn avec 60 hommes de Repentigny. Envoyez-leur au-devant, si vous voulez qu'ils restent en arrière, sinon ils vous joindront.

« A l'égard du piquet de Royal-Roussillon et 60 hommes de Repentigny, je les laisse à la porte St-Jean, et vous pouvez leur envoyer ordre de marcher à vous, *ou tirer les 100 hommes de Québec et Montréal com-*

1. Nous soulignerons les passages les plus importants des pièces qui suivent.

2. Et non le 4, à tout hasard, comme l'affirme l'abbé Casgrain (II, 209). Ce jour-là, Guyenne avait été seulement rapproché des ponts, mais non point expédié sur les hauteurs d'Abraham (Malartic, 5 septembre).

3. « M. le Mis de Montcalm m'a chargé de vous dire que, *pourvu qu'on oppose quelques coups de fusil où les ennemis se présenteront, ailleurs qu'à St-Augustin et à la Pointe-aux-Trembles, ils ne débarqueront jamais* » (*Montreuil à Bougainville*, 1er (?) septembre au soir). L'abbé Casgrain dissimule adroitement ces instructions positives.

mandés par M. de Vergor[1] et d'un officier (*sic*) et deux cadets et faire remplacer par les 100 commandés par un Cap^e de Royal-Roussillon... Au reste, veillez beaucoup au dépôt de vivres que vous savez que nous avons au Cap Rouge. Prenez garde à la manœuvre des berges. *Je suis persuadé que leurs bâtiments chercheront à canonner quelque part pour faire prendre le change et que les berges iront débarquer plus haut...* Je vous ai marqué le grand mouvement de quasi tout ce qui est au camp de Lévis, marchant par la gauche, c'est-à-dire vis-à-vis de vous. M. Wolfe est bien homme à rétrograder dès ce soir...

P.-S. — « Vous connaissez les heures de marée mieux que nous; d'ailleurs, elle varie. Faites attention que la marée commence à monter à une heure. Ils resteront mouillés à Sillery, feront canonner par là, feront remonter leurs berges jusques au jour pour vous dérober une marche. »

Et Montcalm termine par un second post-scriptum annonçant que, d'après un renseignement venu de la ville, l'ennemi semble emporter ses équipages, auquel cas Bougainville devrait se rapprocher du camp de St-Antoine pour tenir les Anglais en observation.

« Je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur, » écrit à son tour Vaudreuil, « que le salut de la colonie est en vos mains, que certainement le projet des ennemis est de nous couper la communication en faisant des débarquements au nord. Il n'y a que la vigilance qui puisse y parer. J'écris à M. de Fontbonne de se mettre en mouvement à la pointe du jour et de poursuivre jusqu'au Cap Rouge, et plus loin s'il le faut, pour côtoyer les ennemis. Je vous enverrais bien davantage du monde de l'armée; mais je craindrais que vous ne fussiez embarrassé pour les nourrir. »

Suivent des indications sur la répartition des forces dans les postes le long de la côte, parmi lesquels, aux 100 hommes de Vergor, entre l'anse des Mers et l'anse au Foulon, s'ajouteraient 50 hommes amenés, dès le lendemain matin, par Repentigny. Samos aurait ses 30 hommes; St-Michel, 50; Sillery, 50 au lieu de 100; le Cap Rouge,

1. Montcalm savait donc que Vergor occupait le poste du Foulon. Il semble que son opinion ait varié sur ce personnage : « Conseil de guerre cet automne pour Beauséjour et Gaspareau, » écrit-il à Bourlamaque dans sa lettre du 27 juin 1757, que l'abbé classe à tort parmi les pièces de l'année suivante. « Je serai le conseil pour sauver ceux de Beauséjour, perdre le commandant de Gaspareau. C'est mon avis, ne devant pas être juge. » Mais, le 24 octobre suivant, il dit à Lévis : « Entre nous, c'est, des deux commandants, celui [de Gaspareau] qui est le moins coupable; mais on voulait le sacrifier. » Dans tous les cas, Vergor une fois acquitté et réintégré dans son grade, il n'appartenait point à Bougainville de l'empêcher de marcher à son tour de service. D'ailleurs Lévis, deux ans auparavant, l'avait employé aux avant-postes de Carillon, où Vergor commandait un camp (*Lévis à Vaudreuil*, 19 juillet 1757).

200; et Bougainville conserverait la disposition de 2,100 hommes, non compris les sauvages, pour garnir les autres postes ou frapper en masse.

« *Il est vrai que, sur cela, il vous est absolument nécessaire de garder, chemin faisant, St-Augustin, la Pointe-aux-Trembles et Jacques Cartier.* Je crois, Monsieur, qu'avec cela et un peu de bonheur, vous ferez de la bonne besogne.

« Je n'ai pas besoin de vous recommander Mrs de Guyenne, de donner un commandement convenable à M. de Fontbonne et d'établir le régiment de Guyenne dans le point central, sauf à en tirer la compagnie des grenadiers et des piquets. Je leur enverrai, d'après votre réponse, avec 50 hommes qu'ils ont ici, leurs tentes avec leurs marmites et leurs drapeaux. Ce ne sera aussi que d'après votre réponse que je ferai partir aussi M. de Repentigny avec 250 hommes, *dont il laissera en passant 50 à Vergor* et en amènera 200 avec lui au Cap Rouge pour remplacer Beaubassin, jusqu'à ce que les circonstances vous permettent de le faire revenir dans son poste.

« Comme la subsistance vous embarrassera peut-être, *en ce cas, tâchez de vous passer des 250 hommes de M. de Repentigny* et laissez-moi les postes garnis suivant le tableau ci-dessus[1].

P.-S. — « Vous pouvez, Monsieur, prendre quelques barils de lard à la rivière du Cap Rouge, suppléer par des bestiaux, moyennant certificat, et commander des charrettes partout dès que vous en aurez besoin... *En un mot, carte blanche sur les moyens.*

« ... *Prenez garde qu'avec ces démonstrations les berges ne finissent par se porter plus haut. Donnez toujours de l'avance à la cavalerie et à vos volontaires.* Ils vous feront des pétarades dans tous les postes et vous feront filer à la marée montante, c'est-à-dire d'une heure à deux. Faites attention que, passé une heure, vous n'avez plus rien à craindre pour la ville, car il faudrait qu'ils y vinssent contre marée et vent. »

Cette lettre de Vaudreuil confirme absolument celle de Montcalm. Les troupes sont mises en mouvement pour l'occasion; si l'ennemi rentre, elles rentreront. Le vrai danger serait dans le haut du fleuve, et Bougainville doit toujours rester en amont de la flotte. Quant au poste de Vergor, qui le commande au vu et au su des généraux, on le pourrait fortifier de 50 hommes, mais ce renfort dépend des facilités de subsistance. Rien, en définitive, ne désigne spécialement cet endroit à l'attention[2].

1. Il y a quelque léger désarroi dans les idées du gouverneur. Si Repentigny et ses 250 hommes ne marchent point, on ne voit pas comment Vergor aura les 50 hommes de renfort qu'indique le tableau et auxquels tient tant l'abbé Casgrain.

2. L'abbé Casgrain a très perfidement analysé cette pièce (II, p. 208-211), ce qui nous oblige à la reproduire presque en entier. Il veut faire croire qu'en pro-

Comme l'avait deviné Montcalm, Wolfe, après avoir mis les Français en émoi, rentra le soir même dans ses cantonnements. Et Montcalm d'écrire à dix heures du soir : « Il est certain, mon cher Bougainville, que je me perds sur la manœuvre de l'ennemi. » Le lendemain matin[1], la nuit ayant porté conseil, Vaudreuil dicte cette lettre à l'adresse de Bougainville :

« Voici, Monsieur, réponse à vos deux lettres, l'une de dix heures et demie du soir et l'autre de quatre heures et demie du matin. Après avoir conféré avec M. le Mis de Montcalm, *j'approuve fort de laisser dans les mêmes postes de la communication,* depuis l'anse des Mers jusqu'au Cap Rouge, *les mêmes officiers qui les connaissent* et en voici le détail :

« *Anse des Mers et du Foulon, M. de Vergor, qui a remplacé M. de St-Martin, avec 100 hommes*[2].

posant d'augmenter de 50 hommes le poste du Foulon (qui comporte aussi celui des Mers), Vaudreuil aurait donné l'ordre formel de le surveiller à part, comme le point le plus vulnérable. Il espère montrer ainsi que Vaudreuil, seul, a vu clair dans la défense de Québec et que Bougainville, aveuglé par sa haine contre le gouverneur canadien, a négligé l'axiome de Monluc :

« Si le fol un conseil te donne,
N'en fais refus pour sa personne. »

Bien entendu, l'historien évite, à propos de l'anse du Foulon, de prononcer dans cette analyse le nom de Vergor, pour donner lieu de penser que ni Vaudreuil ni Montcalm ne soupçonnaient à ce poste la présence d'un pareil officier. Il dit même, nous l'avons vu, que Vergor n'en prit possession que trois ou quatre jours après.

1. 6 septembre, onze heures. — L'abbé Casgrain passe complètement sous silence les pièces qui suivent.

2. On voit que Bougainville est tombé d'accord avec Vaudreuil et Montcalm sur le chiffre de garde pour ce poste. Et, puisque l'état-major admettait ses raisons, l'abbé Casgrain n'a pas à les réclamer. Montcalm, en juillet, avait déclaré ce chiffre très suffisant et Parkman l'approuve (II, 276; cf. Garneau, II, 329; Casgrain, II, 209). Encore fallait-il que les 100 hommes s'y trouvassent et ceci regardait Vergor. « Malheureusement, » dit la *Relation* canadienne *du siège de Québec*, « la garde de la première anse n'était que de 60 hommes et celle de la seconde de 30. » A quoi la note rectificative adjointe et conçue dans le sens français de Bougainville répond sèchement « il n'y avait que 60 hommes en tout aux deux anses. » — D'après l'auteur, toujours un peu suspect, des *Mémoires sur le Canada*, Vergor aurait permis aux Canadiens de son poste d'aller travailler à leur récolte, à la condition qu'ils travaillassent ensuite sur ses terres (Casgrain, p. 231). Le fait est possible. Il faut se rappeler, néanmoins, que l'une des grandes préoccupations du quartier général, en cela conformes aux ordres de la Cour, était de permettre aux miliciens de s'occuper de leurs récoltes dès que les exigences du service l'autoriseraient. De plus, la veille même, 11 septembre, Thiballier écrivait de la Pointe-aux-Trembles à Bougainville : « Plusieurs Canadiens de mon piquet, du camp de M. de Repentigny, se trouvent sans équipage. Ils me demandent d'aller chercher de quoi

« Batterie de Samos, 30 hommes.
« St-Michel, M. Duglas [Douglas], 50 hommes.
« Sillery, M. de Remini [Remigny][1], 100 hommes.
« Cap Rouge, M. de Beaubassin, 250 hommes.
« Il est question maintenant de vous faire un corps léger qui puisse se porter partout sans dégarnir vos postes. »

Suit le détail de ce corps dans lequel devaient rentrer les hommes de Repentigny laissés « à demeure » aux ordres de Bougainville, pourvu qu'il les acceptât. Le total des postes, de l'anse des Mers au Cap Rouge, serait alors de 500 hommes; le corps ambulant devait en compter 1,085. Restaient St-Augustin, la Pointe-aux-Trembles et Jacques Cartier, défendus par 570. Mais « *je ne compte pas sur ces 570 hommes. Vous ne sauriez les retirer de ces postes et vous ne sauriez avoir trop d'attention sur ceux de St-Augustin et la Pointe-aux-Trembles, sur lesquels vous ne sauriez trop veiller.* »

Cette fois, l'indication du gouverneur général est formelle. Là est le vrai péril. Tous les autres postes, y compris le Foulon, sont de simples vigies que l'on peut dégarnir au besoin.

Pour le régiment de Guyenne, le cas n'est pas moins clair[2]. Mais nous devons encore citer tout au long.

« Si vous vous croyez assez fort avec ces dispositions, comme cela vous paraît, *nous retirerons le régiment de Guyenne pour le faire rentrer dans son camp.* Ce corps s'écraserait et aurait bien de la peine à pouvoir se prêter à vos courses. J'attendrai cependant la réponse à cette lettre pour tout disposer de suite. Suivant cet arrangement à faire rentrer Guyenne qui ne ferait plus d'autre service avec l'armée que de se tenir en mesure pour secourir l'anse des Mers, la ville et la Canardière et de fournir le soir un bivac avec la ville[3]...

P.-S. — « *Si cet arrangement vous convient, pour accélérer envoyez un ordre à Guyenne de rentrer dans son camp, en observant de ne le faire qu'en détail par petits pelotons de 30 ou 50, pour que cela n'ait pas l'air d'un mouvement aux yeux de l'ennemi, qui, sans doute, observe autant que nous,* et envoyez en même temps un ordre à Repentigny... de marcher avec ses 250 hommes...

changer. Si vous trouvez à propos que j'en envoie quelques-uns pour porter les leurs et ceux de leurs camarades, j'attends sur cela vos ordres. » On sait que le gouverneur voulait mettre des hommes de Repentigny dans le poste de Vergor.

1. Ce commandant signe très lisiblement « Remigny » et non « Rumigny, » comme l'appelle l'abbé Casgrain.

2. L'abbé Ferland (II, 577) attribue à Montcalm, « qui ne pensait pas qu'il y eût danger de ce côté, » le rappel du bataillon de Guyenne. On va voir que le vrai coupable est Vaudreuil.

3. La phrase est incomplète.

« Si vous pensiez cependant, Monsieur, qu'il fût bien décidé que leur mouvement [aux Anglais] fût par en haut, il faudrait bien nous laisser Guyenne et leur faire passer [à Guyenne] leurs équipages. Songez seulement que c'est un corps pesant qui ne peut pas faire le métier de courir dans votre communication. A la vérité, vous pourriez en établir une moitié à St-Augustin, une autre à la Pointe-aux-Trembles et en retirer des détachements. Nous anéantirions ce bataillon. Si, une fois, il est décidé qu'il monte là-haut un gros corps, je ne craindrai pas de me dégarnir ici.

« A l'égard de laisser Guyenne à l'anse des Mers, cela ne se peut, parce qu'il n'y a pas de bois[1]. »

Que pouvait répondre Bougainville, sinon « gardez Guyenne et envoyez Repentigny? » Ainsi fut fait. Et quelques heures plus tard, le même jour, Vaudreuil reprenait la plume.

« Voici, Monsieur, réponse à votre lettre datée d'aujourd'hui à une heure et demie. Guyenne est rentré, M. de Repentigny vous marche[2]. »

Le lendemain 7, Bougainville fut attaqué au Cap Rouge. C'était, paraît-il, une fausse démonstration; mais le poids de l'attaque serait bientôt retombé sur lui, s'il n'avait été suffisamment en mesure de faire bonne contenance[3]. Le Cape Knox, à bord de la flotte anglaise,

1. Ainsi, c'est Bougainville qui propose d'établir Guyenne à l'anse des Mers, et c'est Vaudreuil qui refuse, parce que la troupe y manquerait de chauffage. On juge alors de l'indicible stupéfaction avec laquelle nous lisons dans l'abbé Casgrain, énumérant les causes de la catastrophe : « *Premièrement, le régiment de Guyenne, posté sur les plaines d'Abraham, avait été retiré contre toute raison, dans la soirée même du* 12, d'après Vaudreuil (*Lettre au ministre*, 5 octobre 1759). SECONDEMENT, IL L'AVAIT ÉTÉ A L'INSU DE VAUDREUIL, SANS QUOI CE GOUVERNEUR AURAIT INSISTÉ A LE FAIRE RENVOYER !!! » (p. 234).

2. Malartic note aussi la rentrée de Guyenne le 6 septembre. Voir encore *Montreuil à Bougainville*, 6 septembre. Vaudreuil insiste, dans sa seconde lettre, sur ce qui est à ses yeux l'essentiel. Ce régiment ne marchera que si le mouvement de l'ennemi est « décidé d'une façon irrévocable. » Et alors « ce serait un corps à faire rester à St-Augustin ou à la Pointe-aux-Trembles, comme je vous l'ai mandé ce matin. » — « Si les ennemis se portent en force vers St-Augustin, » répète Montreuil en sous-ordre, « on vous enverra, sur le compte que vous en rendrez, le regt de Guyenne avec armes et bagages, que vous partageriez à St-Augustin et à la Pointe-aux-Trembles, ou ensemble à votre choix. » On voit si le gouverneur se préoccupait de maintenir irrévocablement Guyenne à portée du Foulon.

3. On conçoit aisément que, s'il pouvait se passer du régiment de Guyenne, ce n'était pas une raison pour qu'il se dégarnît tout à fait et renvoyât, en outre, « les grenadiers et les volontaires qui sont l'âme de leurs régiments. » Du reste, il n'avait, ce semble, que quatre compagnies de grenadiers (*Montcalm à Bougainville*, 7 septembre, midi), et non cinq, comme Vaudreuil l'écrit au ministre le 5 octobre (Casgrain, 265).

raconte l'opération dans son journal et nous montre sous des couleurs et dans un mouvement pittoresques la petite armée de Bougainville qu'il traite avec le dédain supérieur d'un véritable Anglo-Saxon[1]. Le matin de ce jour, à huit heures, Montcalm écrivait encore au jeune colonel :

« Il est certain que la conduite des ennemis est aussi embarrassante qu'équivoque... J'aurai toujours une partie de mon monde plus haut que moi, à une lieue en avant, pour les faire filer dès que les navires appareilleront pour monter (?) la descente à la droite du Cap Rouge[2], plus facile que la gauche. Je n'en sais pas davantage : activité, prudence et bonheur. »

Personne, décidément, ne croyait à une descente aux portes de Québec[3]. Mais, dans cette partie d'échecs, comme l'appelait Montcalm, où les Français pleins d'inquiétude se gardaient contre toute surprise, tandis que les Anglais ne pouvaient trouver le joint de la cuirasse qui s'étendait des hauteurs du Montmorency à Deschambault, les deux

1. Parkman, II, 278-279. — Ce fut le surlendemain de ce jour que Wolfe dicta au colonel Barré sa fameuse lettre de désespoir à Lord Holdernesse. « A bord du *Sutherland*, devant le Cap Rouge, 9 septembre... Je suis assez remis pour m'occuper de ma tâche; mais ma santé est absolument ruinée, sans la consolation d'avoir pu rendre un vrai service à l'État et même sans aucune chance de pouvoir lui en rendre » (*Quart. Review*, avril 1875, p. 400; Casgrain, p. 216).

2. C'est donc toujours avec cette réserve que Bougainville devait entendre la seconde lettre que Montcalm lui écrit encore le 7, à midi : « *Le point important*, mon cher Bougainville, *est de bien suivre le mouvement du corps que vous avez par eau vis-à-vis de vous.* Toutes les fois que vous arriverez à temps pour leur débarquement, j'en ai bonne opinion; quand même vous n'arriveriez pas avec tout votre monde, vous les contiendriez assez pour que la queue joignît. » C'est ce que fera ponctuellement Bougainville, le 13, à la première nouvelle de la descente; il partira sans réunir son monde, laissant la queue joindre comme elle pourra. — Bougainville, le 7 au matin, croit encore que l'ennemi n'attaquera sérieusement que les lignes de Beauport et craint de ne pas assister à l'affaire. Montcalm le rassure en lui donnant des renseignements nouveaux sur les mouvements des Anglais, que l'on peut suivre ainsi dans le plus grand détail, grâce à cette précieuse correspondance.

3. L'abbé Casgrain cite (p. 209) une lettre de Montcalm à Bougainville le 10 septembre. « M. de Vaudreuil a plus d'inquiétude que moi pour la droite. Aussi, je n'ai pas voulu insister au sujet des trois compagnies. Si les choses se civilisent, alors comme alors. » Mais, dans la même lettre, Montcalm conseillait de prendre garde à Deschambault; et Vaudreuil, deux jours auparavant, avait exprimé la vraie nature de ses craintes : « L'ennemi ne peut avoir que deux objets, la diversion ou s'établir en haut. A vous dire vrai, je crois plutôt le premier, et le second ne leur réussira qu'autant qu'ils vous préviendront » (*A Bougainville*, 8 septembre).

partenaires, d'égale force, risquaient d'être contraints de « faire pat. » Wolfe en finit par un coup d'audace[1].

Le 12 septembre, Cadet avertit Bougainville de la nécessité de faire passer, malgré la surveillance de l'ennemi, un convoi de farines arrivé, deux ou trois jours auparavant, de Montréal dans le voisinage de la Pointe-aux-Trembles[2]. On sait comment ce détail facilita le dénouement de la crise, les troupes de Wolfe ayant descendu le fleuve à la place des farines annoncées. Voici la seconde partie du réquisitoire de l'abbé Casgrain, dont nous avons reproduit et réfuté le début : « Bougainville, » dit-il, en parlant de la lettre désolée que celui-ci adressa, le 18 septembre, à Bourlamaque pour lui raconter les événements, « dans cette lettre, cherche à excuser sa conduite et à rejeter sur autrui, selon ses propres termes, « la perte de la plus belle « position du monde et [je dirai] presque de notre honneur. » C'était cependant sur lui avant tout autre que retombait la responsabilité de ce désastre. C'était lui qui, chargé de veiller jour et nuit, s'était le premier laissé surprendre[3]. De son propre aveu, il fut averti à huit

1. Il serait intéressant de savoir si la lettre suivante de Remigny, commandant du poste de Sillery, se rapporte à la dernière reconnaissance de Wolfe le long du fleuve, le 10 septembre, qui lui fit choisir décidément l'anse au Foulon. « Hier, à trois heures après midi, trois [quatre] berges descendirent à marée basse devant le poste de la petite maison. La première pouvait porter 30 hommes. Les deux autres n'en avaient que 14 chacune, sans officiers ; mais la plus chargée était composée de 50 hommes armés et beaucoup d'officiers vêtus de plusieurs couleurs. Il y en avait un qui, dessous un surtout bleu, était fort galonné. Ledit surtout avait ses boutonnières en or, un chapeau de point d'Espagne. Tous ces messieurs montèrent jusqu'à la plus haute des maisons qui sont sur le grand chemin. Et, après avoir divisé leurs troupes en petits pelotons, en manière de garde, ils reconnurent le terrain, plantèrent quelques janelons (*sic*) et s'en retournèrent à bord de leurs chaloupes à la marée montante. Il était alors six heures du soir. Vous avez dû voir cette allée et venue de votre camp, Monsieur... Je pense à présent que c'est un nouveau camp qu'ils ont marqué. Je ne prévois pas autre chose » (11 septembre, matin). Peut-être y avait-il dans ces manœuvres et ces jalons une ruse de Wolfe.

2. *Cadet à Bougainville*, du camp de Beauport, 10 et 12 septembre 1759. « Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien faire passer les bateaux cette nuit, s'il y a de la possibilité, sans quoi je serai obligé de faire passer demain des charrettes pour aller chercher ces vivres, parce que j'en ai absolument besoin ; mais, s'ils venaient par eau, cela nous épargnerait bien de la peine. Je vous suis très obligé de l'escorte que vous voudrez bien donner à ces bateaux. J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, etc., J. Cadet » (*Lettre du* 12 *septembre*).

3. Qu'est-ce que l'auteur entend par là ? Il y avait eu surprise chaque fois que l'ennemi avait pu faire passer ses navires sous le canon de Québec. « Je pense, » écrivait Vaudreuil le 12 août, « qu'ils profiteront de la nuit sombre que nous allons avoir. Nous ferons de notre mieux pour les en empêcher. »

heures du matin[1]. Joannès affirme même qu'il le fut par les fuyards et par conséquent plus tôt[2]. Quoi qu'il en soit, il savait dès huit heures, par la lettre de Vaudreuil, la descente des Anglais au Foulon[3]. Il se mit immédiatement en marche; mais, au lieu de voler au

Montcalm admettait parfaitement la possibilité d'une surprise dans la situation de Bougainville et donnait ses ordres en conséquence (*Montcalm à Bougainville*, 6 septembre).

1. Dans la lettre du 18 septembre à Bourlamaque, telle que l'imprime l'abbé Casgrain, Bougainville écrit, en effet, huit heures. Mais, dans le mémoire qu'il a dicté au camp de Lorette le 21 septembre, il dit formellement neuf heures.

2. Pourquoi l'abbé Casgrain supprime-t-il la seconde moitié de la phrase dans le mémoire de Joannès? « M. de Bougainville ne fut averti que par les fuyards du débarquement des ennemis, *les vaisseaux lui ayant donné jalousie, faisant mine de tenter un débarquement devant lui.* »

3. L'heure de neuf est, ce nous semble, plus exacte. La lettre de Vaudreuil est datée de « sept heures moins un quart. » Or, l'abbé lui-même estime (p. 245) qu'il fallait un peu moins d'une heure et demie à un cavalier pour faire les trois lieues qui séparent le St-Charles du Cap Rouge et remettre à Bougainville « l'ordre d'accourir au plus vite. » Mais le courrier devait aller d'abord à la recherche de Montcalm, prendre en passant ses instructions et, par conséquent, éviter ensuite l'ennemi, au lieu de se mettre immédiatement en route; puis, les chemins étaient abominablement défoncés par les pluies d'automne (*Bigot à Bougainville*, 9 septembre, cité par l'abbé Casgrain, p. 214). En tout cas, Bougainville ne pouvait être officiellement prévenu dès huit heures du matin. Quant aux fuyards dont parle Joannès, il devait naturellement s'en méfier comme s'en méfièrent à Beauport Montcalm et Vaudreuil, qui prirent la descente pour une fausse attaque (Casgrain, 238). D'après la note rectificative, « avant quatre heures du matin, MM. de Vaudreuil et de Montcalm étaient avertis... M. de Vaudreuil avant M. de Montcalm, puisqu'il était plus proche et que d'ailleurs toutes les ordonnances lui étaient adressées. » Or, il est visible qu'en écrivant deux ou trois heures plus tard à Bougainville, Vaudreuil ne croit pas encore sérieusement au danger. Voici le texte complet, original, de cette lettre, — dont l'abbé supprime les phrases soulignées par nous, — qui n'est rien moins qu'un « ordre d'accourir au plus vite » et qui prouve combien peu Vaudreuil regardait l'anse au Foulon comme le point spécialement vulnérable. « 13 septembre 1759. *J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec la déposition du prisonnier ou déserteur qui y était jointe. J'ai fait passer le tout à M. le Mis de Montcalm.* Il paraît bien certain que l'ennemi a fait un débarquement à l'anse au Foulon. Nous avons mis bien du monde en mouvement. Nous entendons quelques petites fusillades. *M. le Mis de Montcalm vient de partir avec* 100 *hommes du gouvernement des Trois-Rivières pour renforcer. Sitôt que je saurai positivement ce dont il sera question, je vous en donnerai avis.* Il me tarde bien d'avoir de vos nouvelles et de savoir si l'ennemi a fait quelque tentative de votre côté.

« J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonjour.

« A sept heures moins un quart. — *Votre courrier verra M. de Montcalm en passant et il pourra vous donner de ses nouvelles.*

« Vaudreuil.

« Les forces de l'ennemi paraissent considérables. Je ne doute pas que vous

secours de Montcalm, il s'arrêta à Sillery, où il se mit en tête de prendre d'assaut une maison en pierre où les Anglais s'étaient fortement retranchés. Il y sacrifia inutilement les braves volontaires de Duprat, dont plusieurs se firent tuer avec M. de Brignolet, lieutenant de la Sarre. Il y fut repoussé et perdit un temps précieux. C'était au moment même où Montcalm, prêt à livrer bataille, s'écriait : « Est-il « possible que Bougainville n'entende pas cela ? » Bougainville entendait distinctement la fusillade et le canon des deux armées, puisqu'il n'était qu'à une demi-lieue des plaines d'Abraham ; mais l'aveuglement qui s'était emparé de lui depuis la veille le poursuivait encore et il semblait cloué au sol. Ce ne fut que vers midi qu'il ouvrit les yeux en apprenant la perte de la bataille[1]. »

Avec ce que nous savons déjà de ses instructions officielles, il n'est pas difficile de rétablir les sentiments ainsi que la conduite de Bougainville dans la nuit et dans la matinée du 13 septembre 1759. Des insinuations calomnieuses, des injures audacieuses déversées contre lui dans ces deux volumes pleins de fiel, nous ne retenons qu'un reproche : encore nous inclinons-nous devant les seules apparences pour laisser la part belle à l'accusateur, car au fond, sur ce point, nous ignorons ce qui s'est réellement passé.

Bougainville avait-il vraiment contremandé le convoi sans avertir les postes de garde[2] ? On le dit ; nous n'en savons rien. Le fait se peut, puisque les factionnaires, s'y trompant, laissèrent passer la flottille de Wolfe[3], et que, d'autre part, on ne voit pas que le convoi

ne soyez attentif à ses mouvements et à les suivre. C'est sur quoi je m'en rapporte à vous.

« V. »

Vaudreuil était alors installé dans la maison du cousin de Bougainville, de Vienne, dont la famille fuyait en ce moment vers Montréal (*Blau à Bougainville*, 11 septembre; *Vaudreuil au même*, 17 septembre). S'il avait eu des appréhensions réelles du côté de l'anse au Foulon, ne devait-il pas craindre, à la première nouvelle, que la descente de l'ennemi fût décisive, et n'était-ce pas son devoir à lui-même d'accourir aussitôt? (Hart, 116).

1. Casgrain, II, 263-264.

2. Au début, les convois circulaient sans mot d'ordre. C'est seulement le 23 août, à cause des sauvages, que Vaudreuil avait prescrit dorénavant de « donner un signal ou un mot de reconnaissance et d'en avertir les commandants des postes » (*A Bougainville*, 23 août).

3. Ceci donnerait une légère apparence de plausibilité à l'excuse que l'on invoqua plus tard en faveur de Vergor, qu'il avait reçu lui aussi le mot d'ordre et que la surprise était normale (Gerald Hart, p. 105). On dit, en effet, que deux déserteurs du régiment de La Sarre, échappés du camp de Bougainville, avaient prévenu les Anglais du passage des vivres à destination de Québec et que, s'il y eut contre-ordre, ils n'en furent pas informés, pour s'être évadés trop tôt. Mais le plus curieux est que Wolfe aurait commis la même faute que

de vivres soit venu se jeter à la traverse. Si cela est, nous accorderons, faute de connaître les raisons qui le firent agir, qu'on a le droit de lui reprocher sa négligence. Mais nous ne pouvons consentir davantage. Une chose certaine est que la flotte anglaise resta vis-à-vis de lui jusqu'à l'arrivée du jour pour lui offrir le change et que les berges seules, glissant dans l'ombre, transportèrent les troupes anglaises à l'anse au Foulon[1]. Bougainville, prévenu formellement par Montcalm et Vaudreuil de rester toujours en amont et de se persuader qu'il ne pourrait survenir de débarquement sérieux qu'à St-Augustin ou à la Pointe-aux-Trembles, à quatre ou sept lieues de Québec, voire même à Deschambault, ne s'écartait ni de l'esprit ni de la lettre de ses instructions, en évitant de suivre les Anglais par crainte d'un nouveau piège[2]. « La nature inaccessible de la côte, à l'est du cap Rouge, » dit Kingsford, « supprimait la possibilité d'une tentative au-dessous de ce poste. » Et, dans le cas très invraisemblable d'une démonstration, « il n'était point déraisonnable pour Bougainville d'imaginer que, si près de la place, la garnison et les piquets avancés suffiraient à garantir de tout risque[3]. »

Bougainville. N'ayant pas jugé nécessaire de communiquer son dessein à tous ses capitaines de navire, un d'eux, le Cape Smith, qui avait précisément à son bord les deux déserteurs, aurait pris la flottille anglaise pour le convoi canadien et failli la canonner au passage (Mante, 262-263). — De cet imbroglio, il ne faut, pensons-nous, retenir qu'une chose, c'est qu'à la guerre les chefs doivent toujours se garder comme si le hasard le plus invraisemblable devait leur être hostile et ne jamais tabler sur les chances ordinaires des probabilités.

1. « Il ne vint aucun bâtiment mouiller à l'anse au Foulon que le 13, à cinq et six heures du matin. Il n'y eut que les berges qui descendirent la nuit. » (*Note rectificative.*) Un détail, qui peut avoir son importance, est que les longues-vues manquaient au Canada, et Bougainville n'en possédait point à lui. « Monsieur, par le secours d'une mauvaise longue-vue que j'ai empruntée dans le voisinage de la Pointe-à-la-France... » (*Thisbé de Belcour à Bougainville*, 10 août 1759). « Je reçois dans l'instant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ce jour, par laquelle vous voulez bien m'apprendre que l'escadre anglaise est réunie vis-à-vis chez vous, mais que, faute de longue-vue, vous n'avez pas pu reconnaître la force de ces bâtiments. Je suis bien mortifié que la mienne soit à bord de M. Canon, car le porteur eût été chargé de vous la remettre » (*Cadet à Bougainville*, 29 août, neuf heures du soir). — M. Gerald Hart, président de la Société hist. de Montréal, en reproduisant avec d'autres portraits dans son intéressant volume la gravure de Boilly, qui représente Bougainville avec une longue-vue, commet donc une sorte d'anachronisme, — d'autant que le dessinateur, étant né seulement en 1761, n'aurait pu exécuter cette planche « à l'époque où Bougainville était au Canada. »

2. L'abbé Casgrain écrit par distraction : « Bougainville, convaincu qu'elle [la flotte] remonterait avec le jusant, comme aux autres marées, ne jugea pas à propos de la suivre » (p. 226). Il veut dire « avec le flot. »

3. II, 275, 281. — « Bougainville was simply *out-generaled.* » — Mieux vau-

Lorsque, enfin, la nouvelle certaine du désastre parvint à Bougainville au Cap Rouge, il était environ neuf heures du matin. Il lui aurait fallu sans doute quelque délai pour réunir en toute hâte le reste de ses troupes disponibles échelonnées en amont. Cependant, sans hésiter, il se mit en route avec 900 hommes seulement[1]. Y eut-il néanmoins du temps perdu, comme l'affirme naturellement l'abbé Casgrain? Ce n'est guère probable. Lorsqu'il se mit en route, la bataille d'Abraham allait s'engager et, dès avant son entrée en ligne, elle ne pouvait qu'être perdue[2]. La maison de St-Michel à Sillery, l'une de celles qu'occupait un fort détachement du régiment d'Anstruther pour

drait dire, ce semble, qu'il fut *humbugged*, suivant l'expression de Wellington, qui faillit être victime d'une manœuvre semblable en 1815, — à cela près que Bougainville avait des raisons meilleures de se laisser mystifier.

1. Lévis (*Journal*, p. 208) dit que Montcalm, n'ayant pas eu le temps d'avertir Bougainville, comptait qu'il l'aurait été par ses postes, et par suite attendait d'apprendre qu'il fût à portée pour attaquer l'ennemi; mais il n'osa pas attendre au delà de dix heures. En ce cas, le courrier de Vaudreuil ne l'aura point rencontré au passage, et Bougainville n'eut point d'ordre précis pour accourir. Montcalm se trouvait pris dans ce dilemme : ou Bougainville arriverait avec les premières troupes qu'il aurait sous la main et n'opérerait peut-être pas une diversion sérieuse, ou il chercherait à réunir tout son monde, et ne pouvait alors déboucher que tard dans l'après-midi.

2. Il serait intéressant de contrôler tous les témoignages pour établir l'horaire de cette matinée tragique. Un premier désaccord porte sur l'heure du débarquement au Foulon, qui varie de deux heures du matin aux premières lueurs de l'aube. Nous avons heureusement un moyen de repère. Nous savons par les lettres de Vaudreuil et de Montreuil (voir plus haut, p. 54 et 55) que, le 5 septembre, la mer commençait de monter devant Québec à une heure de l'après-midi; et, normalement, le flot ne devait se faire sentir au Cap Rouge que trois quarts d'heure plus tard. Par suite, dans la nuit du 12 au 13, la mer n'a dû commencer de renverser devant le poste de Bougainville que vers deux heures du matin : et c'est ce que dit très exactement Parkman (II, 284). C'est aussi l'opinion qui paraît aujourd'hui généralement admise. Avec la brise favorable (Parkman, ibid.) et le courant très fort (Bradley, 188), la flottille put franchir rapidement les dix kilomètres qui la séparaient du Foulon. Dès lors, on peut établir que le débarquement dut avoir lieu entre trois et quatre heures; et Vaudreuil fut probablement averti entre quatre et cinq heures. Enfin, comme semble l'écrire le gouverneur à Bougainville, Montcalm aura franchi le St-Charles vers six heures et demie.

Il conviendrait de chercher ensuite à quelle heure nos troupes se trouvèrent prêtes et combien dura l'attente avant d'engager le combat. L'abbé Casgrain, avec d'autres auteurs, fait arriver Montcalm sur le terrain dès avant sept heures, et le Cape Knox dit qu'à sept heures nos troupes étaient déjà en ligne. La *Relation* canadienne affirme au contraire que « M. le Mis de Montcalm ne fut en état de faire défiler ses troupes qu'à six heures et il en était huit au moins lorsqu'elles se présentèrent vis-à-vis des ennemis. Mais le fort de l'action n'eut lieu que vers dix heures. » On sait d'ailleurs qu'elle ne se prolongea pas beaucoup au delà. — « Bougainville, » écrit Montreuil au ministre, « n'arriva en présence

lui barrer la route et qu'il fallait bien enlever si l'on voulait tenir le passage libre pour les petits détachements de la communication qui chercheraient à rejoindre en hâte le corps principal, ne put l'arrêter longtemps, puisque les Canadiens, suivant l'usage, lâchèrent pied dès le début et que sa marche dura précisément ce qu'elle devait durer[1].

des ennemis que deux heures après la perte du combat, qui commença à dix heures » (Dussieux, p. 311). Mais ce passage ne doit pas s'entendre au pied de la lettre; car, en supposant que le combat n'eût commencé qu'à dix heures, il aurait dès lors été perdu aussitôt qu'engagé, si Bougainville apparut vers midi, comme le veut l'abbé Casgrain. Cependant, la lettre de Montreuil est, à cela près, un clair témoignage de la brusquerie du dénouement. La prétendue bataille d'Abraham, si décisive dans l'histoire et qui « ne fut qu'une sanglante escarmouche » au point de vue du nombre (Casgrain, II, 267), ne fut pas beaucoup plus importante comme durée : quinze minutes environ, estime M. Justin Winsor (p. 401). Malartic paraît aussi convenir que, longtemps avant midi, tout était terminé. On peut l'admettre facilement, sans aller jusqu'à prétendre, avec l'effronterie de Vaudreuil et de Bigot, que l'armée française fut mise en déroute à la première décharge (Dussieux, p. 172).

1. « 100 volontaires seulement de ce corps avaient été chargés d'attaquer une maison occupée par un détachement de l'armée ennemie, en arrière de la ligne. Les deux officiers qui commandaient ces 100 volontaires ont été abandonnés par la plus grande partie de leur détachement et, restés seuls avec 18 soldats, furent écharpés et pris prisonniers » (*Journal d'un aide de camp du Mis de Montcalm*). « M. de Bougainville, n'ayant pu se rendre maître de ce poste, prit le parti de le masquer » (Lévis, *Journal*). L'abbé Casgrain devait se douter que Bougainville ne pouvait guère passer outre sans échanger des coups de fusil, puisque lui-même raconte qu'une partie du régiment d'Anstruther avait pris « position *dans les maisons échelonnées sur la route de Sillery* » (II, 233). Ces troupes étaient sous les ordres du Col. Howe, un des meilleurs amis de Wolfe, celui-là même qui venait de conduire l'escalade sur les pentes du Foulon (Bradley, 188, 192). Ajoutons que Montcalm subit un échec pareil sur les hauteurs d'Abraham, en voulant, tout d'abord aussi, débusquer les Anglais d'une maison crénelée (Knox, *Journal*, pp. 97-98). — « Bougainville, prévenu à huit heures, en marche à neuf heures, » suivant le calcul de l'abbé Casgrain, « aurait pu, en hâtant le pas, signaler son approche dès onze heures » (p. 245). Prévenu tard, dit Lévis, vers neuf heures, selon nous, il est aux approches du champ de bataille vers midi, de l'aveu de l'abbé Casgrain ; cela revient exactement au même. Il ne faut pas oublier que Bougainville avait deux lieues et demie (six milles) à parcourir, avec des troupes harassées par une nuit d'alerte, sur un terrain détestable; et, si l'on accepte le calcul de Montreuil ou de l'abbé Casgrain, eût-il gagné une heure sur sa marche, il n'en fût pas moins arrivé trop tard. Évidemment, on ne saurait essayer ici que des calculs très approximatifs, les circonstances ne se prêtant point à un itinéraire normal et les témoins, dans leurs dépositions, ne s'attendant pas à subir un contre-interrogatoire 150 ans après. On observera toutefois que les Anglais, bien placés pour savoir la vérité et très désintéressés dans la question, s'accordent à faire intervenir Bougainville beaucoup plus tôt que ne le racontent les Français. Le Cap^e Knox assure qu'il aurait pris contact avec l'armée anglaise et forcé la seconde ligne, malgré son peu de troupes, si son ami Townshend, par une habile disposition, n'y eût mis

Mais, en arrivant à portée de combattre, il apprit la déroute des Français. Il ne réussit qu'à protéger la retraite de l'armée qui se retirait affolée, abandonnant « tout tendu » son camp de Beauport, avec ustensiles et bagages.

« Toute l'armée anglaise, » dit-il dans sa note du camp de Lorette, « s'avança pour m'attaquer. Je fis ma retraite devant elle et me postai de façon à couvrir la retraite de notre armée, à me joindre à elle et à remarcher aux ennemis si on le jugeait à propos. M. le Mis de Montcalm mourut le lendemain de ses blessures. Il avait fait une campagne digne de M. de Turenne et sa mort fait nos malheurs. On crut devoir... se retirer derrière la rivière de Jacques Cartier, à onze lieues de Québec, dont nos ennemis formèrent le siège. Je ne sus rien de ce parti que quand il fut exécuté. Je pris sur moi (et le Mis de Vaudreuil l'approuva) de rester avec mon corps au Cap Rouge et à Lorette. J'y rassemblai les débris de notre [armée] et fis entrer des vivres dans Québec. »

Dans ce moment, en effet, l'activité, la décision de Bougainville finissent par arracher un éloge à son éternel critique[1]. En même

bon ordre. Seulement, il place l'arrivée de ce secours pendant la bataille, dont le fort aurait eu lieu, aussi suivant lui, vers dix heures. D'autres historiens anglais, comme Mante, semblent dire également que Bougainville arriva presque durant l'action. M. Bradley le fait même apparaître dès le début; mais il a bien voulu nous avouer que ce devait être seulement ses avant-postes qui auraient marché au canon et qui furent repoussés par le 60e régiment ou Royal-Américain. Entick fixe l'instant de son apparition au moment où Townshend venait de prendre le commandement et de reformer les troupes anglaises qui se désorganisaient dans la poursuite. Or, Townshend dut être avisé sitôt la mort de Wolfe, qui expira lorsque les Français venaient de commencer à prendre la fuite (Entick, *General History of the late War*. Londres, Dilly et Millan, 1763, IV, 120; Mante, 257; Gerald Hart, 108).

1. « Depuis la journée du 13, celui-ci avait tâché de réparer par sa belle conduite ce qu'il avait eu à se reprocher dans les derniers événements » (p. 281-282). Pendant que l'armée recule le 14 à la Pointe-aux-Trembles et le 15 à Jacques Cartier, Bougainville, en effet, couvre la retraite; et, du Cap Rouge où il est naturellement rentré le 13 au soir, il remonte le 14 à St-Augustin et le 15 à la Pointe-aux-Trembles, d'où il envoie sa cavalerie sur Québec. Le 16, déjà, par le côté de Beauport, elle donne des espérances de secours aux assiégés (Joannès). Le 17, jour où Lévis arrive prendre le commandement, Bougainville en route, de lui-même, sous une pluie battante, passe la nuit à l'embranchement des chemins de Ste-Foye et de Lorette, tandis que ses cavaliers pénètrent dans la ville. Le 18, il se porte par Bourg-Réal sur Charlesbourg, où sont les dépôts de biscuit pour ravitailler la place, et, le soir, en approchant de Québec, il apprend la capitulation (*Vaudreuil à Bougainville*, 17 septembre; *id.*, 17 septembre, deux heures après midi). Bougainville n'avait pas seulement à faire entrer des vivres dans Québec, mais à retirer du camp de Beauport et des magasins de Charlesbourg le nécessaire pour l'armée, surtout des chaussures. Lévis et le gros des troupes, ayant couché le 18 à la Pointe-aux-Trembles et le 19 à St-Augustin, où parvint la nouvelle de la reddition de Québec, ren-

temps que, suivant les instructions de Vaudreuil, il facilitait le passage des vivres fournis par M. de St-Rome, il écrivait au commandant de la place, Ramzay, pour lui indiquer plusieurs endroits de la ville où l'on pourrait trouver des farines recélées par les particuliers. Malheureusement, ni ce gouverneur ni les habitants n'inclinaient à la résistance.

« Rien n'est mieux, Monsieur, » écrit à Bougainville le 17 septembre le Cher de Bernetz, « que les promesses de vivres et de prochains secours que vous promettez à M. de Ramzay et à la garnison de Québec. Votre arrivée ne peut être trop prompte, et c'est avec la plus vive douleur que je vous apprends que tous les miliciens sont sans courage et sans volonté. La plupart ont jeté leurs armes, les batteries sont presque sans servants. Une désertion affreuse; plus de vivres, à peine pour quatre jours. Le peuple, les enfants crient famine. Au fait, je ne vois de vrai remède à ceci que de jeter dès ce soir dans la ville 300 hommes de troupes réglées pour réchauffer les cœurs des habitants sur lesquels il n'est plus possible de compter... Les officiers de milice ont déserté et les marchands ne veulent plus prendre les armes. »

D'ailleurs, le commandant de Ramzay, interprétant à sa façon l'ordre de Vaudreuil de ne point se laisser emporter d'assaut, était déjà décidé à la reddition[1]. « Mon cher camarade, » griffonne à la hâte sur un chiffon de papier La Rochebeaucourt qui, avec le Cape de Belcour, s'était montré brillamment au milieu de ce désordre pour introduire des vivres et des espérances de prompt appui dans Québec, « je suis arrivé à la ville dans le temps que M. de Joannès faisait

trèrent le 21 à la Pointe-aux-Trembles et le 24 à Jacques Cartier. Bougainville resta le 20 au Calvaire de St-Augustin et s'installa le 24 à la Pointe-aux-Trembles, avec ses avant-postes à St-Augustin (*Lévis à Bougainville*, 23 septembre; *id.*, *Journal*). Lévis dit que le gouverneur repartit le 30 pour Montréal; cependant, Vaudreuil, dans une lettre du 28, annonce son départ pour le lendemain grand matin.

1. Gaffarel, sur Malartic, p. 291. — « Il faut observer que les milices de la ville de Québec sont en général très mauvaises, étant composées d'ouvriers de toutes espèces, négociants, n'allant jamais à la guerre. D'ailleurs, guidés par leurs intérêts personnels. On peut juger de quel secours pouvait être pour une ville assiégée un essaim de combattants de cette espèce » (*Journal d'un aide de camp*). « Le jour de l'affaire d'Abraham, » dit Joannès, « après quelques pas en avant, le petit bouquet de bois qui s'allongeait sur la droite servit de retraite aux Canadiens, du moins à bon nombre d'entre eux, et, lorsqu'ils furent enfin obligés de sortir de leurs broussailles..., c'est dans cet endroit qu'il y en eut quelques-uns de tués et d'autres faits prisonniers » (Dussieux, p. 306). « En s'enfuyant dans la direction du camp de Beauport, » raconte Joseph Trahan, dans ses curieux souvenirs que citent tous les historiens à propos de Montcalm, « sur le chemin était une boulangerie, dont le boulanger avait fait ce

signer les articles de la capitulation[1]. Quelques espérances que M. de Ramzay m'a données m'ont fait laisser mon biscuit; mais je vois bien par le mouvement de l'ennemi que tout est fait. Bonsoir, mon cher camarade. »

Au moment où la garnison se rendait, Bougainville n'était plus qu'à trois quarts de lieue de la place et « se jetait dedans la nuit suivante avec un corps d'élite qui l'eût pu sauver[2]. »

René DE KERALLAIN.

jour-là une fournée de pains. Quelques-uns des fugitifs épuisés lui demandèrent à manger, ce qu'il refusa. Alors, l'un d'eux, dans un accès de rage contre une telle inhumanité, lui trancha la tête de son sabre, et cette tête sanglante fut déposée sur la pile de pains. La faim m'arrachant tout sentiment, je saisis un pain tout couvert de sang, et, avec mon couteau, je fis disparaître la croûte et je dévorai la mie avidement » (publiés par J. Le Moine, *Revue canadienne*, t. IV).

1. La Rochebeaucourt est entré dans Québec le 17, pendant que Joannès débattait les articles de la capitulation; mais celle-ci ne fut signée que le 18. L'abbé Casgrain, qui n'aime point Joannès, semble lui faire un reproche singulier : « Le « petit » Joannès, ce joueur effréné, à qui sera réservé le triste honneur de conclure la capitulation de Québec... » (I, 87). Pauvre Joannès! Sans doute il dut remplir cette triste mission à raison de son grade. Mais tout le monde accorde, y compris l'abbé, qu'il fit de son mieux pour empêcher le désastre, fouaillant de son épée les officiers canadiens, « lesquels ne menaçaient de rien moins que d'abandonner leur poste et de le faire abandonner à leurs troupes, » conseillant à Ramzay de laisser la ville basse et de se retrancher dans la ville haute. Mais « cet officier, » dit-il, « qui n'a jamais vu faire la guerre que dans un bois, ignorait la façon de défendre un poste. Il y a du moins lieu de le présumer » (Dussieux, p. 309-310). M. Kingsford et M. Bradley adoptent ici les explications de Ramzay; mais la correspondance de Bougainville, surtout les billets de La Rochebeaucourt, ne laissent à ce commandant aucune excuse. Il est faux que les secours ne soient entrés dans Québec qu'après la capitulation : Bernetz, dans sa lettre du 17, rappelle des ordres qu'il vient de donner à Belcour. Il est faux que les vivres apportés ne fussent que de quinze à vingt sacs, ou même de 60 quintaux, comme l'écrit Malartic à la date du 18; La Rochebeaucourt parle toujours de 100 quintaux. Au billet publié par l'abbé Casgrain (II, 280), qui annonce l'envoi de Belcour et l'entrée des 100 quintaux le soir même, on peut joindre celui-ci qui est de la veille (non daté, 16 septembre) : « Mon cher camarade, me voici bientôt au dépôt des vivres de Charlesbourg et je serai sûr de bonheur si je peux entrer dans la ville. J'ai 100 chevaux avec moi. Je peux porter 100 quintaux. Voyez si vous voulez que je profite de la marée de demain matin. Faites-moi réponse promptement. Je m'arrange pour exécuter ce projet avec le plus de sûreté possible. Mandez-moi au juste comment sont les marées le matin. Je les crois basses. Je vous envoie un maréchal de logis bien sûr. Bonsoir, mon cher camarade. »

2. *A Mme Hérault*, 22 septembre.

LA SAISIE DE LA LETTRE DE STEIN

EN 1808.

Dans un article[1] qu'il a consacré à la *Formation de la Prusse contemporaine*, M. Bailleu parle incidemment de la lettre écrite par Stein, le 15 août 1808, au prince de Sayn-Wittgenstein, et qui fut saisie par la police impériale sur les ordres de Soult.

Nous avions exprimé, à différentes reprises, le regret de n'avoir pu retrouver l'original de ce document historique et de n'avoir découvert aux Archives du ministère de la Guerre que l'épaisse enveloppe de toile verte qui l'avait abrité.

M. Bailleu a cru pouvoir nous indiquer où se trouvait la lettre autographe. Mais, malgré sa connaissance très exacte de nos Archives, il a commis une confusion, qui s'explique d'ailleurs aisément : il se trouve bien aux Archives des Affaires étrangères[2], dans la correspondance de Prusse, et sous le numéro qu'il indique, une lettre de Stein au prince de Sayn-Wittgenstein, mais cette lettre n'est pas celle qui a conquis, par les conséquences de sa saisie, une place dans l'histoire européenne de la fin de 1808.

Au cours des recherches nouvelles que l'article de M. Bailleu nous a amené à faire, nous n'avons point rencontré l'introuvable original, mais nous avons recueilli divers documents qu'il peut y avoir quelque intérêt à joindre à ceux que nous avons déjà publiés et à ceux que M. Hassel a donnés dans son histoire de la politique prussienne[3].

Si la pièce originale manque encore, l'histoire de sa saisie et des événements dont elle fut l'origine pourra s'en trouver éclairée. On rencontrera peut-être aussi, dans les indications nouvelles que nous avons recueillies, quelques éléments pour apprécier d'une façon plus exacte les rapports de la France et de la Prusse durant une période fort troublée et assez obscure.

I.

La crise de l'été de 1808 fut beaucoup plus grave pour l'Empire

1. *Deutsche Litteraturzeitung*, 21 avril 1894, p. 503.
2. Correspondance de Prusse, vol. 242, n° 178.
3. Hassel, *Geschichte der preussischen Politik*, 1807 *bis*, 1815.

qu'on ne l'a longtemps supposé. Il s'en fallut de peu que Napoléon n'eût affaire, dès lors, à une vaste coalition européenne. Menacé par le soulèvement espagnol, par les préparatifs de l'Autriche, par les velléités insurrectionnelles de la Prusse et de l'Allemagne du Nord, Napoléon dut son salut aux ressources immenses de son Empire encore intact et à l'appui, déjà moins enthousiaste, d'Alexandre. Il y a peu de temps que l'on apprécie dans leur réalité les périls qu'il courut alors.

Il tenait cependant encore l'Allemagne du Nord par le prestige écrasant d'une domination que chacun sentait toujours irrésistible, et par un réseau d'occupation très puissamment et très savamment organisé.

La force même de cette organisation permit à l'empereur d'être mieux renseigné alors sur l'état de l'Allemagne qu'il ne le fut aux heures plus graves et plus décisives de 1812 et de 1813, alors que sa domination perdait pied.

Ses renseignements lui venaient de sources diverses. Les chefs militaires, à tous les degrés de la hiérarchie, sur tous les points du territoire occupé, transmettaient les impressions de leurs contacts multiples avec les populations, impressions souvent naïves, dominées encore fréquemment par les souvenirs de l'enthousiasme qui avait accueilli, quelques années auparavant, sur plus d'un point, les armées de la Révolution, par la conception très subjective de la joie que devait causer partout l'arrivée des Français, par un sentiment de supériorité joyeuse et épanouie.

Au milieu même des agitations et de l'activité du temps de guerre, les esprits les plus ouverts, les plus curieux trouvaient le temps d'étudier les institutions sociales de la Prusse, si différentes de celles de la France. Berthezène, alors colonel du 10e léger, se rendant à Stettin, a tracé, de l'organisation agraire de la Prusse, un tableau des plus fidèles, une étude des plus pénétrantes, qui fut plus tard insérée dans ses Mémoires et qui figure dans les documents conservés aux Archives du ministère de la Guerre[1]. Bertrand, qui traversait, vers la même époque, la Silésie, y jugeait d'un coup d'œil l'organisation féodale qui y subsistait encore[2]. Davout, le plus intellectuel de tous, avait la vue la plus ouverte, la préoccupation la plus constante des courants moraux qui traversaient l'Allemagne.

Ailleurs, c'était un autre ton. Rapp, avec une forte dose de naï-

1. Archives historiques du ministère de la Guerre. Correspondance de la Grande-Armée, novembre 1807.

2. Ibid., 5 décembre 1806.

veté soldatesque, ne pouvait revenir de ce que les Prussiens ne préféraient point de beaucoup le régime de l'occupation française à leur ancien gouvernement. Et, comme il ne mettait pas plus de douceur dans ses procédés que d'orthographe dans ses lettres, l'empereur, lui ayant fait adresser quelques remontrances à ce sujet, il répondait de Dantzig, avec ce ton de brusquerie et de familiarité qu'il était à peu près seul à avoir conservé vis-à-vis du maître[1] :

Sire, je viens de recevoir une lettre du général Savari, pleine de reproches sur la conduite que j'ai tenue envers les commissaires prussiens dans le temps. Il ne sait sans doute pas qu'il aurait fait pire que moi s'il avait été à ma place. J'aurais cru n'avoir ni cœur ni honneur si je n'avais pas agi ainsi avec ces impertinents, qui se sont attiré ce mauvais traitement de ma part par leur conduite impolitique, leur insolence et leurs mauvais procédés.

... Il ne convient pas du reste aux Prussiens de trouver mauvais si on les traite quelquefois avec peu de ménagements; ils se mettent tous les jours dans le cas de l'être; toute l'armée, généraux, officiers et soldats, sont indignés de leur étrange conduite.

Puis, pêle-mêle avec les lettres des maréchaux et les rapports de police, les réflexions de ce chef de bataillon commandant le dépôt de Kœnigsberg[2], qui écrivait le 17 septembre 1807 :

Une mortalité considérable dans l'espèce humaine et dans les bestiaux de toute sorte, jointe à la disette des comestibles, a porté dans toutes les familles la misère et la désolation... Les plaintes seraient plus marquées si l'exaltation du mécontentement ne trouvait un obstacle et un moyen de retenue dans le flegme naturel aux pays aquatiques.

Clarke avait été, pendant la première année de l'occupation, gouverneur de Berlin. Il se chargeait de renseigner directement l'empereur sur l'esprit public en Prusse, et, en transmettant à Napoléon les rapports de police *sur le moral du peuple et sur les moyens de le corriger*, il les commentait de sa plume alerte et fine et de son écriture déliée de renard avisé. Il avait quitté Berlin pour le ministère de la guerre en août 1807. Il y avait été remplacé par Victor; mais les lettres de Victor étaient assez vides. En septembre 1808, c'était Soult, ramené de la Prusse orientale par le mouvement de concentration qui rappelait à l'ouest les corps français, qui dirigeait

1. Archives historiques du ministère de la Guerre. Correspondance de la Grande-Armée, 17 septembre 1807, Rapp à l'empereur.
2. Archives historiques du ministère de la Guerre, 17 septembre 1807.

de Berlin l'occupation française en Prusse. Plus obséquieux que Clarke ou moins apte à habiller son obséquiosité, plus rude, peut-être moins habile à trier et à apprécier les documents recueillis, il n'était pas moins expert à se les procurer.

Il ne manquait, du reste, pas de Prussiens pour seconder Clarke et Soult ni même pour penser, comme Rapp, que la Prusse eût bien pu s'accommoder, en somme, du régime nouveau.

Pourquoi se fût-on, après tout, trouvé plus mal en Prusse qu'en Bavière, sous le joug ou sous l'abri de la confédération du Rhin? Ces Prussiens-là se plaignaient volontiers de leur roi aux maréchaux français. Et n'avait-on pas vu le vieux prince Ferdinand, tout imbu encore des formes courtoises et des sympathies françaises du XVIIIe siècle, charger Clarke de transmettre à Napoléon « force choses de bonté et d'obligeance » à la nouvelle de Friedland, qui scellait définitivement l'asservissement de sa patrie[1]? Le parti français n'avait-il point fait à Berlin une démarche presque solennelle auprès du général Saint-Hilaire pour lui demander d'imposer au roi de Prusse le renvoi de Stein?

On a longtemps pensé que c'était aux indiscrétions du parti français à Berlin que Soult avait dû les renseignements qui lui permirent de saisir la lettre de Stein. Les partisans de Stein et leurs héritiers ont longtemps vécu sur cette idée. Les publications de M. Hassel[2] ont prouvé récemment que c'était par des renseignements de police proprement dite que Soult avait été mis en mesure d'opérer la saisie.

Cette police exerçait une action pénétrante. On retrouve encore, encombrant nos Archives, le fatras des pièces qu'elle a recueillies. Ce ne sont, parfois, que les impressions fugitives ou inexactes, les nouvelles suspectes ou contradictoires prises dans les bruits publics. La police impériale saisissait des renseignements plus précis lorsqu'elle arrêtait, dans ce qu'elle appelait d'un euphémisme ses bureaux de revision, placés aux nœuds de correspondance, les lettres particulières. Mais elle y mettait quelque maladresse. Le rapport de la poste de Berlin, du 13 mars 1807[3], se terminait par ces réflexions :

Il y a plusieurs postes encore où les lettres sont décachetées d'une manière très publique et recachetées d'un autre cachet. Cela arrive surtout à des postes du côté de la Silésie.

1. Archives historiques du ministère de la Guerre. Correspondance de la Grande-Armée, 1er juillet 1807.
2. Hassel, *op. cit.*, p. 488.
3. Archives nationales, AF. IV, 1692, 13 mars 1807.

Et Clarke annotait le rapport en faisant observer que « ces procédés maladroits détruisaient la confiance du public. »

Aussi les agents de *revision*, qui résumaient les dépêches arrêtées au passage, signalaient-ils l'indifférence du public allemand pour la politique et trouvaient-ils les lettres interceptées particulièrement pauvres en réflexions sur les affaires publiques.

Ailleurs, la police impériale pénétrait avec plus de succès dans les recoins secrets. Soult avait écouté une conversation du ministre des Affaires étrangères prussien, du comte de Goltz, se rendant à Erfurt, et qui s'était arrêté au passage, chez Stägemann, un des adeptes de la politique de Stein[1]. Clarke avait lu une lettre écrite, le 4 avril 1807[2], par Zastrow, un des ministres congédiés du roi de Prusse, qui ne laissait rien ignorer de ses sentiments malveillants pour Hardenberg, son successeur. Il avait même pu parcourir et annoter de sa main une lettre du 6 juin 1807[3], dans laquelle Beyme, longtemps le ministre et le confident préféré du roi de Prusse, exposait à sa femme et à sa fille ses projets d'avenir et ses impressions personnelles sur la situation politique, sur Hardenberg et sur une bonne partie de l'entourage de Frédéric-Guillaume III. Le même Beyme paraît avoir eu des rapports plus directs et moins involontaires avec l'occupation française. Plus d'un des rapports adressés à Soult demeurent fort compromettants pour sa mémoire[4].

Enfin, à Paris même, les dépêches que le roi de Prusse échangeait avec le prince Guillaume et son ambassadeur Brockhausen étaient, pour la plupart, arrêtées au passage. On les copiait, on les déchiffrait, et Champagny, qui négociait assidûment avec les Prussiens, en avril et en septembre 1808, n'ignorait presque rien, le soir, des impressions que les conversations de la journée avaient laissées aux négociateurs, ni de leurs embarras, ni de leurs hésitations, ni de leurs projets.

Quelque sceptique que l'on puisse être sur l'utilité de l'espionnage, l'on ne peut s'empêcher de reconnaître que, outillée de cette façon, la police de Napoléon recueillait autre chose que des documents historiques précieux pour nous. Les renseignements qu'elle apportait à l'empereur ne lui apprenaient sans doute rien sur les tendances

1. Archives historiques du ministère de la Guerre. Correspondance de la Grande-Armée, Soult à l'empereur, 28 septembre 1808.

2. Archives nationales, AF. IV, 1692, 4 avril 1807.

3. Archives nationales, AF. IV, 1692, 6 juin 1807.

4. Archives historiques du ministère de la Guerre. Correspondance de la Grande-Armée, rapport à Soult, du 23 septembre 1808; rapport secret joint à la lettre de Davout, du 23 décembre 1808.

générales des gouvernements, déterminées par des causes profondes qu'il était assez perspicace pour discerner de lui-même. Elle lui fournit certainement plus d'une fois des éléments d'un intérêt, d'une utilisation pratique immédiats.

II.

M. Hassel[1] a retrouvé à Berlin les pièces du procès qui fut engagé, en 1809, devant les tribunaux prussiens contre le Prussien Jieschke, qui mit sur la voie de la lettre de Stein un agent français qui s'appelait de Vigneron. Jieschke fut condamné alors à vingt ans de forteresse et gracié huit ans plus tard, en 1817. On a retrouvé ainsi, avec une précision assez rare en pareille matière, la voie par où l'occupation française fut mise en mesure de saisir le courrier qui portait la lettre de Stein.

Les courriers n'étaient point des agents tout à fait subalternes. Celui-ci s'appelait Koppe. Il avait servi dans la garde du corps hanovrienne, puis avait été nommé assesseur des finances en Prusse, mais toujours employé « dans la partie secrète. » Il avait été, en dernier lieu, expédié de Kœnigsberg le 16 août 1808, avait remis, en passant à Berlin, diverses dépêches dont on retrouva la trace, mais que l'on ne put saisir. C'est au moment où il quittait Berlin pour continuer sa mission qu'il fut arrêté. On ne sait trop de quel droit le gouvernement français le fit incarcérer. Il demeura trois années en prison.

On avait trouvé sur lui une lettre purement administrative, adressée par Stein au prince de Wittgenstein[2]; c'est celle dont l'original existe aux Archives des Affaires étrangères et a causé l'erreur de M. Bailleu; en outre, une lettre adressée par Stein au banquier Dehn[3] et les pleins pouvoirs conférés par le roi de Prusse au prince de Wittgenstein pour le mettre en mesure de contracter un emprunt auprès de l'ancien électeur de Hesse[4]. Tous ces documents se rapportaient aux emprunts que le gouvernement prussien cherchait alors à conclure. Il semble bien, à lire attentivement ces pièces, que ces emprunts pouvaient être destinés, dans la pensée de Stein, à former les premiers éléments d'un budget insurrectionnel. L'ancien électeur

1. Hassel, *Geschichte der preussischen Politik*, p. 488.
2. Archives du ministère des Affaires étrangères. Correspondance de Prusse, vol. 242, n° 178, p. 268.
3. Ibid., n° 179, p. 271.
4. Ibid., n° 174, p. 270.

de Hesse, qui avait, comme on sait, une fortune privée considérable et qui avait réussi à la mettre à l'abri, paraissait d'ailleurs beaucoup plus disposé à dissimuler ses ressources qu'à les prêter à un souverain menacé. Mais, après tout, ce n'était pas ces diverses pièces qui, malgré quelques expressions à double entente, pouvaient paraître très compromettantes pour le ministre prussien. Ce n'était pas non plus la tabatière en or, enrichie de diamants, en possession de laquelle le ministre des Affaires étrangères, le comte de Goltz[1], paraissait très préoccupé de rentrer, prétendant que le prince de Wittgenstein la lui avait laissée pour la vendre, et que, n'ayant point trouvé d'acheteur, il la lui renvoyait.

Deux autres pièces étaient beaucoup plus compromettantes. C'étaient la lettre personnelle de Stein au prince de Wittgenstein qu'il avait jointe à sa dépêche ostensible et dont l'original ne se peut retrouver, et un petit billet de la comtesse de Voss, sur lequel nous aurons à revenir[2].

La lettre de Stein demandait au prince d'entretenir et d'étendre les relations nouées dans la Hesse et en Westphalie, de répandre la nouvelle des événements d'Espagne, et, si elle ne sortait guère des généralités, elle faisait cependant une allusion assez claire aux plans insurrectionnels formés par les Prussiens, au printemps de 1807, durant la campagne de Pologne. Cette lettre est connue depuis longtemps. Elle le fut presque aussitôt, par la traduction qui fut publiée, avec le texte allemand, dans le *Moniteur* du 8 septembre, avant la signature de la convention; puis, une fois le traité signé, dans le journal de l'Empire du 9 septembre, avec les commentaires les plus violents. L'original avait été présenté aux plénipotentiaires prussiens eux-mêmes, dans la conférence qu'ils avaient eue avec Champagny, le 3 septembre.

Cette communication eut une influence décisive sur les négociations, mais l'on put remarquer tout de suite la réserve apparente avec laquelle l'empereur et Champagny firent usage du document saisi. Il semblait que Napoléon reculât lui-même devant les déductions qu'il pouvait tirer de la lettre de Stein et, qu'à son gré, les voiles ne fussent que trop déchirés. Combien serait-il difficile de vivre, ailleurs même qu'en matière diplomatique, si tous connaissaient les pensées de tous et si chacun savait ses pensées connues!

Jusqu'à quel point la lettre interceptée compromettait-elle, nous

1. Archives nationales, AF. IV, 1691. Goltz à Daru, 1er septembre 1808.
2. Archives historiques du ministère de la Guerre. Correspondance de la Grande-Armée, 16 août 1808.

ne disons pas Stein et le ministère prussien, — il était difficile qu'ils fussent plus découverts, — mais la famille royale et Frédéric-Guillaume III lui-même? Quelque grave qu'il fût d'avoir saisi la main du premier ministre prussien dans des menées insurrectionnelles, il eût été bien plus grave encore d'y trouver celle du roi.

Les maréchaux français ne songeaient point à faire cette distinction. Davout surtout, — qui sentait mieux qu'un autre combien l'Allemagne du Nord résistait à l'assimilation napoléonienne, — Davout surtout était soupçonneux. Il considérait l'ancien électeur de Hesse comme un agent d'intrigues. On savait qu'il s'était déguisé pour se rendre à Vienne. On croyait savoir qu'en juillet 1808 il avait été à Kœnigsberg sous le déguisement et le nom d'un marchand, nommé Kiennemeyer, et y avait vu le roi de Prusse[1].

Et, de fait, n'ayant plus rien à perdre, puisqu'il avait perdu ses États et mis sa fortune privée à l'abri, il est possible, — bien que cela ne rentrât guère dans son caractère, — qu'il fût mêlé à quelques-uns des complots qui se nouaient alors sur le sol de l'Allemagne. Le prince de Sayn-Wittgenstein était tout à fait de l'intimité de la famille royale, et les termes de la lettre saisie pouvaient sembler assez compromettants pour lui. Fallait-il donc penser alors, faut-il penser aujourd'hui que le roi se prêtait, qu'il s'était mêlé aux conspirations patriotiques où Stein était engagé? Il paraît établi que Frédéric-Guillaume III connaissait l'action de Stein et des patriotes. Ses ministres ont écrit, quelques mois plus tard, que ce qui avait été fait l'avait été en partie à l'insu et en partie au su du roi[2]. Comment, d'ailleurs, discerner ce que voulait ou ce que ne voulait pas Frédéric-Guillaume? Sans vues comme sans volonté, il laissait tout faire autour de lui. Et, dernier degré de faiblesse ou de duplicité, comme on voudra l'appeler, où achevait de s'effacer une volonté fuyante à ce point qu'on ne peut la saisir, il ne se contentait pas de prodiguer au gouvernement français les assurances de sa sincérité et de sa fidélité, il s'excusait auprès des représentants de la France de connaître et d'être obligé de tolérer les menées de son premier ministre.

Le 20 décembre 1808[3], Champagny écrivait à l'empereur :

1. *Correspondance du maréchal Davout*, publiée par Ch. de Mazade, II, p. 279. — Archives historiques du ministère de la Guerre. Correspondance de la Grande-Armée, rapport à Davout, 7 octobre 1808; Soult à l'empereur, 22 août 1808.

2. Lehmann, *Scharnhorst*, II, p. 194.

3. Archives nationales. Correspondance générale du ministre des Relations extérieures, AF. IV, 1706 B, 20 décembre 1808.

Ceci m'a rappelé que le consul de Votre Majesté à Könisberg (Clérembault) m'écrivait récemment que la comtesse de Voss l'avait attiré chez elle pour y faire de la musique; qu'il y avait trouvé la reine de Prusse, qui l'avait reçu avec beaucoup de bonté, avait voulu faire de la musique avec lui et chanter ses romances qu'il accompagnait sur sa harpe. Ensuite, ces dames lui avaient parlé de M. de Stein, qui allait donner sa démission, s'étaient attribué le mérite de l'y avoir déterminé et avaient exigé qu'on me le fît connaître.

Et, le 17 décembre 1808[1], Clérembault écrivait lui-même, de Kœnigsberg :

M. le ministre Stein a agi en révolutionnaire avant de quitter cette cour. Secondé par M. d'Ausvald (d'Auerswald), président de la Chambre d'administration de ce pays, il a fait convoquer, à l'insu de Sa Majesté, les ordres de la noblesse et du Tiers-État pour qu'il fût adressé au roi une demande à l'effet de le forcer à garder ce ministre. Le président d'Ausvald s'est associé, dans cette circonstance, plusieurs généraux et officiers, ainsi que des conseillers de guerre, et cette association a fini par former un club de près de 400 personnes dénommées les Frères vertueux. Il ne s'agissait rien moins que de persuader au peuple que le moment était venu de lever l'étendard de la rébellion.

Heureusement que M. le comte de Golt (Goltz), vivement secondé par la reine, la comtesse de Voss et le maréchal Kalkreuth, ainsi que le général Kökritz (Köckeritz), aide de camp du roi, a déjoué ce projet. Cependant, les meneurs ne sont point punis. Ils sont encore en place, tels que M. d'Ausvald et le général Charnost (Scharnhorst). Le roi m'a parlé fort longtemps ce soir, ajoutait Clérembault, et m'a dit *que, dans les circonstances actuelles, il était obligé de fermer les yeux sur beaucoup de choses qui étaient à sa parfaite connaissance; que l'on ne devait pas lui en vouloir, mais qu'il saurait, en temps et lieu, prendre des mesures dont mon gouvernement serait content et qu'il m'en donnait l'assurance.*

Y avait-il, malgré tout, derrière les visites de l'ex-électeur de Hesse et les agissements de Wittgenstein, une action secrète de la famille royale de Prusse? Le roi, la reine surtout, ne pouvaient manquer d'être profondément ulcérés, mais leur ressentiment allait-il jusqu'à un commencement d'action? Ce qu'il semble possible d'affirmer, c'est qu'en tous cas, sur ce point comme sur bien d'autres, il était loin d'y avoir accord entre le roi et le parti de la cour, d'une part, et Stein et les patriotes, de l'autre.

Stein poursuivait avec une passion de théoricien, avec une sorte d'ardeur idéale, plutôt qu'avec la retenue et la discrétion d'un homme

1. Archives nationales, AF. IV, 1706 B, 29 décembre 1808. Résumé de la Correspondance générale.

pratique, ses projets d'insurrection allemande. Le roi et ce qui l'entourait subissaient avec une mauvaise humeur assez apparente le grand patriote réformateur.

Un rapport secret raconte que le roi dit à Stein, en apprenant la saisie des lettres de Koppe : « Vous avez encore fait une bêtise[1]. » Et, s'il est douteux qu'il l'ait dit, car il paraissait éprouver vis-à-vis de son premier ministre quelque crainte révérentielle, il est probable qu'il le pensa.

Le prince de Sayn-Wittgenstein était, en effet, le correspondant le plus étrangement choisi. Il pouvait bien être mêlé à quelques intrigues de cour. Les termes de la lettre de Stein semblent indiquer qu'il n'ignorait point les pensées secrètes du roi ni les projets des patriotes; mais c'était une singulière méprise que d'en vouloir faire l'agent d'une politique insurrectionnelle.

Il avait demeuré fort longtemps dans la Hesse et dans la Westphalie. Il avait été, auprès de l'électeur de Hesse-Cassel, le représentant de la cour de Berlin. Ceci le désignait assez naturellement, et sans qu'il fallût voir là, nécessairement, le prétexte d'une mission secrète, pour négocier les emprunts que le ministère prussien cherchait de toutes parts à contracter. On pouvait espérer qu'il arracherait à l'avarice timorée de l'ancien électeur un consentement que celui-ci avait catégoriquement refusé quelques semaines auparavant[2] et qu'il paraissait cependant, cette fois, tout près d'accorder.

Mais, surtout, le prince de Sayn-Wittgenstein appartenait par ses relations et ses fonctions au monde de courtisans qui formait l'entourage de la famille royale à Kœnigsberg. Et ce monde-là détestait Stein. Si l'on était, dans ces milieux, fort peu résigné à l'amoindrissement, aux souffrances matérielles qui avaient suivi l'occupation française, on ne songeait point à recourir aux procédés des patriotes pour s'en affranchir. Quelques malédictions sous le manteau de la cheminée, quelques négociations secrètes avec les cours voisines, peut-être; mais l'insurrection populaire, jamais.

Le prince de Wittgenstein poursuivit, d'ailleurs, sa carrière à la cour de Prusse. C'est lui qui, après 1815, très mêlé aux affaires de la famille royale, devint, dans le monde de cour, un des grands moteurs de la politique réactionnaire en Prusse; particulièrement de

1. Archives historiques du ministère de la Guerre. Correspondance de la Grande-Armée, rapport à Soult, 23 septembre 1808.

2. Archives du ministère des Affaires étrangères. Correspondance de Prusse, vol. 242, n° 162. Lettre de l'électeur de Hesse au prince de Sayn-Wittgenstein, du 2 juillet 1808.

la réaction contre les réformes sociales, dont Stein avait été l'initiateur. Dès 1811, nous le retrouvons grand chambellan, engageant avec Bourrienne une sorte de négociation officieuse, le renseignant d'un ton amical et d'apparence confidentielle sur les intentions vraies de la cour de Berlin[1].

Un tel homme était-il bien fait pour travailler les esprits et préparer une insurrection? Et n'y a-t-il pas dans le choix d'un tel correspondant un indice de la gaucherie, de l'inexpérience, de ce que nous appellerions le défaut de tact, dont Stein a donné plus d'une preuve?

Il est probable que la surprise avec laquelle le prince de Wittgenstein parut accueillir les confidences que Stein déversait inopinément dans son sein n'était pas entièrement jouée et, quoique Davout n'y vît qu'une marque d'effronterie[2], sa sincérité paraît assez admissible.

Il se répandait en explications. Il écrivait, le 16 septembre, à Bourrienne et Bourrienne transmettait à Champagny une longue apologie[3]. Il expliquait les motifs de son voyage, sa mission auprès de l'électeur de Hesse et indiquait, s'appuyant sur les termes mêmes de la lettre saisie, qu'il avait toujours donné à Frédéric-Guillaume III des conseils contraires à ceux de Stein.

Mon attachement vrai et fidèle pour Sa Majesté, ajoutait-il, me fit un devoir de saisir l'occasion du voyage du sieur Koppe pour faire au roi les représentations les plus pressantes de saisir le moment présent pour tâcher de se procurer la confiance de l'empereur Napoléon et d'obtenir, par un arrangement, la propre administration des provinces royales. J'ai poussé ces représentations au point de donner le conseil à Sa Majesté d'offrir à l'empereur Napoléon un corps d'armée analogue aux forces actuelles de l'État prussien, de le remettre entièrement à la disposition de Sa Majesté l'empereur et de charger du commandement et même de l'organisation de ce corps un général français auquel Sa Majesté impériale voudrait le confier. Comme je sais que le roi honore d'une confiance particulière les comtes de Wartensleben et de Goltz[4], dont le premier demeure ici et l'autre à Altona, j'ai

1. Archives nationales, AF. IV, 1690, 3e dossier, pièces 35-37.

2. *Correspondance du maréchal Davout*, publiée par Ch. de Mazade, II, p. 322. Davout à l'empereur, 23 novembre 1808.

3. Archives nationales, AF. IV, 1690, 4e dossier, pièces 86-87.

4. Cette lettre donne, comme on le voit, la clef des deux initiales qui figurent dans la dépêche saisie de Stein : « les comtes de G. et de W. » La police impériale avait traduit au hasard : « les comtes de Wernigerode et de Goltz. » Il s'agissait du comte de Wartensleben, autre personnage de la cour de Prusse, avec qui la comtesse de Voss était également en correspondance, et qui résidait alors à Hambourg, et du comte de Goltz; mais ce dernier n'était point le ministre des Affaires étrangères.

eu une conversation avec eux à ce sujet et j'ai fait observer à Sa Majesté qu'ils étaient parfaitement de mon avis. Votre Excellence verra, par le commencement de la lettre de M. de Stein, que j'ai réellement fait cette proposition; il m'est inexplicable comment elle peut cadrer avec le contenu du reste de cette lettre.

III.

Mais le prince de Wittgenstein n'était pas au bout des ennuis que les confidences imprudentes de Stein devaient lui causer, et un nouvel incident vint bientôt aggraver la situation. Parmi les papiers saisis sur le courrier Koppe se trouvait un billet de la comtesse de Voss[1]. Ce vieux débris du règne de Frédéric II, après avoir été mêlé à tant d'aventures intimes du temps de Frédéric-Guillaume II, se maintenait encore, à quatre-vingts ans, très en faveur auprès de la reine Louise. D'après le volume de souvenirs[2] qu'elle a laissés sur la cour de Prusse et qu'on a, semble-t-il, soigneusement élagués avant de les livrer au public, il paraît qu'elle était insignifiante et frivole. Le billet saisi n'était point compromettant. C'était du bavardage de cour, écrit dans le français fort imparfait d'une vieille allemande du XVIIIe siècle.

Cher prince, écrivait-elle, comme l'express Koppe va partir ce soir, je ne puis manquer de vous écrire un mot pour vous rappeler au souvenir la chocolade de santé qui n'arrive jamais, et laquelle la reine attend toujours avec la plus vive impatience. Cela n'est pas ma faute; je vous ai écrit; ainsi, qu'elle se prenne à vous...

Le reste sur ce ton, et en post-scriptum :

Il y a ici un perroquet à vendre; il coûte 50 écus. Il est charmant; il parle comme vous, mais je n'ai point argent.

Qui eût pu croire que le chocolat de santé et le perroquet charmant pussent donner lieu à un incident diplomatique et que la vieille comtesse de Voss dût être accusée d'avoir voulu, de concert avec le prince de Wittgenstein, empoisonner Napoléon ?

Quelques semaines après l'arrestation de Koppe, le maréchal Davout fut informé par le général Saint-Hilaire que l'on avait pris copie à la poste, dans les premiers jours de novembre 1808, d'un extrait d'une nouvelle lettre adressée au prince de Sayn-Wittgenstein par la com-

1. Archives historiques du ministère de la Guerre. Correspondance de la Grande-Armée, 16 août 1808.

2. S. M. Gräfin Voss. 69 *Jahre am preussischen Hofe.*

tesse de Voss. Cet extrait se trouve encore aux Archives historiques du ministère de la Guerre[1]. Le voici textuellement :

Extrait d'une lettre écrite par Mme la comtesse de Voss, grande maîtresse de la maison de Sa Majesté la reine de Prusse, au prince de Sayn-Wittgenstein.

(Cette lettre est en allemand.)

Cher prince,

(Le premier paragraphe de cette lettre concernait le ministre Stein, ses querelles par rapport à l'assesseur Koppe, etc., etc. Le deuxième paragraphe finit ainsi :)

Dans tous les cas, si on ne peut pas parvenir dans vos cantons à imiter les braves gens du Midi, il ne serait pas mal de se servir de la chocolade de santé.

Je vous ai déjà dit, cher prince, que nous possédons maintenant un perroquet charmant; il nous est cher, mais il babille à merveille et prononce d'une manière charmante : *le diable emporte les Français.*

(Cette lettre était cachetée du cachet de la princesse.)

On ne put retrouver l'original de la lettre, qui avait, après un arrêt momentané, poursuivi son trajet[2]. Mais l'extrait que la poste en avait saisi au passage excita les imaginations et le zèle de chacun. Dès le 12 novembre, Daru écrivait à l'empereur[3] pour lui signaler l'abominable projet dont il pensait avoir saisi la trace, et Davout, auquel Saint-Hilaire avait soumis également l'extrait, l'interprétait de même.

Cette dernière partie de la phrase, écrivait-il à Daru le 14 novembre[4], vu ce qui précède, ne peut être considérée que comme un conseil d'empoisonnement. D'ailleurs, cette lettre est adressée au prince Sayn-Wittgenstein, déjà connu par de misérables intrigues et par sa correspondance avec le ministre prussien Stein.

Ce prince est à Hambourg, et, comme on ne saurait trop s'empresser de suivre les traces de cette affaire, je vous ai chargé d'écrire à Son Altesse seigneuriale le prince de Ponte-Corvo, qui commande le corps d'armée des villes anséatiques, pour le prier de s'assurer de la personne du prince de Wittgenstein, ou au moins de ses papiers.

1. Archives historiques du ministère de la Guerre. Correspondance de la Grande-Armée, novembre 1808, sans date de jour, et en marge : cet extrait a été envoyé le 14 novembre 1808 au prince de Ponte-Corvo par l'intendant Daru.

2. Pertz, *Stein's Leben*, II, p. 276, accuse Davout d'avoir inventé la lettre.

3. Archives nationales, AF. IV, 1690, 4e dossier, pièce 101, 12 novembre 1808; ibid., pièce 104, 14 novembre 1808; ibid., pièce 105, 15 novembre 1808; ibid., pièce 121, 1er décembre 1808; ibid., pièce 123, 11 décembre 1808.

4. Archives nationales, AF. IV, 1690, 4e dossier, pièce 124. Copie d'une lettre inédite de Davout à Daru, du 14 novembre 1808; voir la lettre du 23 novembre 1808 de Davout à l'empereur, publiée dans la *Correspondance de Davout* par Ch. de Mazade, II, p. 322.

Je vous renouvelle, Monsieur, cette recommandation, et je vous prie de me faire connaître si vous avez déjà écrit sur cet objet, auquel on ne saurait apporter trop de diligence[1].

Le même jour, Daru écrivait à Bernadotte, en lui transmettant les indications nécessaires et les instructions de Davout. Bernadotte ne demeura pas en reste[2] et, le 18 novembre, dans la nuit, on pénétra chez le prince de Wittgenstein et l'on perquisitionna parmi ses papiers. On y trouva fort peu de chose[3] : une lettre de la comtesse de Voss au comte de Warstenleben, une lettre de Stein relative seulement à ses projets financiers, deux autres lettres encore ; mais point l'original que l'on cherchait, et rien de compromettant. Bernadotte avait fait connaître au prince de Wittgenstein le motif et le but de la perquisition.

Il est bien probable que la lettre avait été écrite, que l'extrait était à peu près exact et que la comtesse de Voss avait pensé faire un trait d'esprit.

Ce fut, au moins, l'explication que le ministre des Affaires étrangères prussien donna à Davout, en réponse à la communication qu'il avait reçue de lui, dans une lettre du 25 novembre[4].

Mme la comtesse de Voss, écrivait-il, assure d'ailleurs ne pouvoir se rappeler de s'être servie, dans sa lettre, de la tournure qu'on lui reproche ; et si, selon le rapport qui en a été fait à Votre Excellence, elle a été trouvée presque illisible, il est effectivement facile qu'on l'ait mal lue et qu'on en ait entièrement défiguré le sens. Tout au plus, ne serait-ce qu'une plaisanterie déplacée, écrite sans but et oubliée le moment d'après. Mme de Voss, respectable à tout plein de titres, l'est encore par son âge de quatre-vingts ans passés, et mérite, à d'autant plus forte raison, qu'on ne juge pas trop sévèrement quelques mots auxquels, en tout cas, j'en réponds, elle n'a certainement pas songé à attacher un sens sérieux. Je connais trop la façon de penser noble et juste de Votre Excellence pour douter un moment que, d'après ces considérations, Elle ne veuille bien ensevelir cet ancien objet dans un parfait oubli.

1. Archives nationales, AF. IV, 1690, 4e dossier, pièce 124. Copie d'une lettre de Daru à Bernadotte, du 14 novembre 1808.

2. Archives historiques du ministère de la Guerre. Correspondance de la Grande-Armée, 19 novembre 1808, Bernadotte à l'empereur.

3. Archives nationales, AF. IV, 1690, 4e dossier, pièces 91 à 100.

4. Archives nationales, AF. IV, 1690, 4e dossier, pièce 122. Copie jointe à la lettre de Daru, du 1er décembre 1808; voir également ibid., pièce 119; protestation du baron de Grote, ministre de Prusse à Hambourg, adressée le 26 novembre 1808 à Bernadotte.

L'empereur en jugea ainsi. Il parut accepter cette explication et ensevelir, en effet, l'incident dans un parfait oubli. Il eut néanmoins son épilogue.

Le prince de Wittgenstein avait quelque droit de trouver ses correspondants plutôt encombrants. Il les désavouait sous toutes les formes, et la police impériale arrêtait de tous les côtés des lettres de lui[1] où il faisait connaître ses ennuis et protestait de ses bons sentiments. Ses affirmations ne rassuraient peut-être pas entièrement l'occupation française, car elles pouvaient avoir été écrites pour être arrêtées au passage. Mais il est un point où le prince était certainement sincère, c'était dans la manifestation de sa mauvaise humeur à l'égard de Stein. On intercepta et l'on publia au *Moniteur* du 27 décembre deux lettres où celle-ci s'épanchait à l'aise.

Il écrivait à Stein lui-même le 22 novembre[2] :

Dans la situation où je me trouve, Votre Excellence m'excusera sans doute de ne pas répondre en chiffres à sa dernière lettre chiffrée, qui, de nouveau, était sans signature et cachetée d'un cachet étranger. Votre Excellence m'excusera de commencer aujourd'hui ma lettre par la même réflexion qui termine la dernière, que recevoir par la poste des lettres chiffrées, sans lieu de départ, sans date, sans signature, cachetées d'un cachet inconnu, ne peut qu'attirer sur moi l'attention d'une manière très désagréable... Je sais, Monsieur, que vous aimez la franchise ; par conséquent vous êtes incapable de mal interpréter ce que je vous dis là. Si Votre Excellence me fait parvenir encore une lettre du même genre, je la remettrai aux autorités françaises avec une note adaptée aux circonstances. Je me tiens persuadé que je rendrai par là un plus grand service à ma cour qu'en en déchiffrant le contenu...

Et, en communiquant au comte de Goltz sa lettre adressée à Stein, il ajoutait :

1. Archives nationales, AF. IV, 1690, 4e dossier, pièces 106-107; protestation de Wittgenstein adressée à Bernadotte, de Hambourg, le 19 novembre 1808. Il y joint la copie de la lettre adressée par lui le 24 septembre 1808 à M. de Müller, ministre d'État à Cassel. N° 113. Bourrienne envoie à Menneval les deux lettres interceptées de Wittgenstein publiées au *Moniteur* du 27 décembre 1808 et dont nous reproduisons plus loin des extraits. N° 116. Lettre interceptée du ministre prussien de Voss, neveu de la comtesse, au prince de Wittgenstein, datée de Berlin, le 24 novembre 1808. N° 118. Nouvelle lettre insignifiante de la comtesse de Voss au prince de Wittgenstein, datée de Königsberg, 12 novembre 1808. — Archives historiques du ministère de la Guerre. Correspondance de la Grande-Armée, 16 septembre 1808, lettre interceptée de Wittgenstein à M. de Faudel; ibid., 20 septembre 1808, lettre interceptée de Wittgenstein à M. de Faudel.

2. *Moniteur* du 27 décembre 1808.

Par une lettre du 14 courant, j'ai tâché de rendre Son Excellence attentive à l'imprudence de ce procédé, mais je dois craindre que le ministre ne m'honore d'un plus grand nombre de lettres du même genre. J'ai cru me devoir à moi-même et à ma cour de ne point répondre en chiffres à sa dernière lettre. Je prends la liberté d'envoyer ci-jointe la réponse que je fais à M. de Stein, avec prière de la faire remettre à ce ministre. Comme M. de Stein pourrait prendre ma réponse en mauvaise part, j'en ajoute une copie pour vous, et je me flatte, Monsieur, que ma lettre aura votre approbation.

Lorsque cette lettre parvint à Kœnigsberg, Stein n'était plus ministre et le prince de Wittgenstein ne reçut plus de lettres chiffrées.

Mais l'incident eut encore d'autres suites : l'empereur n'avait point cru à la tentative d'empoisonnement. On n'avait saisi aucun document important chez le prince de Wittgenstein. La saisie avait fait du bruit et donné naissance à un incident diplomatique. L'accord ne demeura pas entier entre ceux qui avaient participé à cette mesure.

Le 22 novembre, Davout écrivait à Bernadotte, en ayant soin d'envoyer, le 23, copie de sa lettre à l'empereur[1] :

Un des motifs qui m'a encore déterminé à vous communiquer les lettres du prince de Wittgenstein, c'est que Votre Altesse y verra à quel point sa confiance a été trahie par la personne qu'elle a chargée d'examiner les papiers de ce prince, et qui, certes, ne devait, dans aucun cas, faire connaître les motifs de cette mesure; c'est, au moins, d'une légèreté et d'une inconvenance qui n'a pas de nom. Cette indiscrétion peut autoriser le prince de Sayn-Wittgenstein à publier partout qu'on a forgé une conspiration...

Et Bernadotte prenait fort mal ces observations. Il répondait, le 28 novembre, à Davout[2] :

... Quant à la plainte que Votre Excellence porte contre les personnes qui ont visité les papiers du prince de Sayn-Wittgenstein, je dois lui dire que ces personnes jouissent de la confiance de Sa Majesté l'empereur; ces personnes sont : M. Bourienne, ministre de Sa Majesté, et le

1. Il semble bien que c'est dans la lettre du 23 novembre, publiée dans la *Correspondance* du maréchal Davout, II, p. 322, que Davout entretient pour la première fois l'empereur de l'incident. Il lui communique la lettre qu'il a adressée, le 22, à Bernadotte, et qui n'a point été publiée. Cette lettre est aux Archives historiques du ministère de la Guerre. Correspondance de la Grande-Armée, 22 novembre 1808.

2. Archives historiques du ministère de la Guerre. Correspondance de la Grande-Armée, 28 novembre 1808; et Bernadotte écrit le 29 à l'empereur, Archives nationales, AF. IV, 1690, 4e dossier, pièce 114.

général Gérard, chef de l'état-major. C'est après avoir reçu mes ordres et instructions qu'elles ont donné au prince Sayn-Wittgenstein connaissance de l'accusation portée contre lui. J'ignore si tel est l'usage dans les opérations de police, mais j'ai pensé qu'en ordonnant une visite domiciliaire chez un homme d'un rang élevé et revêtu d'un caractère public, je devais encore donner l'exemple de la loyauté française et agir avec cette dignité qui doit caractériser tout acte fait au nom de notre auguste souverain.

Au reste, l'empereur est instruit qu'il a été donné connaissance au prince de Sayn-Wittgenstein des charges portées contre lui, et j'aime à croire que mon zèle et mon dévouement pour le service de Sa Majesté ne m'ont pas laissé plus en arrière qu'un autre dans cette circonstance.

Et, le venin dans le post-scriptum :

Je crois devoir vous prévenir que, parmi les papiers trouvés chez M. de Wittgenstein et qui ont été envoyés à Sa Majesté, il se trouve une lettre de la princesse Auguste[1], où il est dit beaucoup de bien de vous, et, entr'autres choses, que vous accellerez de tous vos moyens l'évacuation de la Prusse par les troupes françaises.

IV.

Il y a dans tout ceci, en dehors de l'intérêt anecdotique, un problème historique de quelque importance qui ne paraît point résolu d'une façon certaine.

La lettre de Stein fut saisie le 25 août. Elle parvint à Napoléon le 2 septembre. Champagny la montra aux plénipotentiaires prussiens dans une conférence du 3 septembre. Cependant, Stein est resté en fonctions, ministre du roi de Prusse, après la signature de la convention, du 8 septembre jusqu'au 24 novembre. Et c'est seulement après que Napoléon eut reçu la nouvelle de sa démission qu'il lança contre lui, de Madrid, le célèbre décret de proscription du 16 décembre 1808.

Jusque-là, il observa vis-à-vis du gouvernement prussien une retenue qui étonne, si on la rapproche de la brutalité et de la violence avec lesquelles il procéda plus d'une fois en semblable occurrence.

Comment expliquer cette retenue ? Il est difficile d'admettre que ce fût de sa part oubli ou distraction. Il avait parlé de Stein avec véhémence au congrès d'Erfurt dans les premiers jours d'octobre. Il s'en prenait à lui dans un ordre du jour daté de Burgos au milieu de novembre. Enfin, le décret de proscription lancé aussitôt après la

1. C'est une des lettres venant de la cour de Prusse et saisies chez Wittgenstein. Archives nationales, AF. IV, 1690, 4e dossier, pièces 91-100.

démission de Stein semble bien n'être que l'exécution d'une résolution arrêtée longtemps d'avance et ajournée seulement pour des motifs politiques.

Pourquoi donc cet ajournement et cette modération apparente durant trois mois?

Deux explications sont possibles. La première, la plus généralement admise[1], c'est que le maintien ou le renvoi de Stein était, s'il demeurait un acte spontané, un des symptômes sur lesquels on pouvait juger la direction de la politique prussienne.

L'empereur ne pouvait se dissimuler que des éléments actifs poussaient l'Allemagne du Nord à un soulèvement contre sa domination. Il ne pouvait se faire illusion davantage sur les ressentiments intimes de la famille royale de Prusse. Le roi hésitait visiblement entre la soumission et la résistance. Suivant qu'il congédierait Stein ou le conserverait auprès de lui, on pourrait discerner ses intentions vraies. On saurait tout au moins si le parti des patriotes dominait encore Frédéric-Guillaume III ou s'il s'était affranchi. Ce calcul ne fut probablement point étranger aux résolutions de l'empereur. C'est ainsi qu'on les a généralement expliquées. Un examen plus attentif, les documents nouveaux que nous avons recueillis permettent, nous semble-t-il, sinon d'écarter cette explication, du moins d'attribuer à l'attitude de Napoléon d'autres motifs qui furent probablement déterminants.

L'empereur jugeait trop bien la situation de l'Europe pour n'être point préoccupé de l'aspect qu'elle avait pris depuis la capitulation de Baylen et les succès des Espagnols. Il allait se rendre en Espagne, laissant derrière lui l'Autriche prête à la guerre, la Prusse près de la rébellion, l'Europe entière troublée. Le seul frein par lequel il la retint encore, l'alliance russe, n'était plus ce qu'elle avait été à Tilsit.

Il importait donc de ne point brusquer les situations dans l'Europe centrale. Les mêmes motifs qui commandaient quelques tempéraments vis-à-vis de l'Autriche en commandaient du côté de la Prusse.

Et, si l'on considérait ouvertement le roi et la reine comme personnellement compromis par les actes de Stein, si on imposait à la Prusse par voie diplomatique le renvoi d'un premier ministre sur une injonction de la France? Frédéric-Guillaume III n'eût probablement

1. C'est l'impression de Duncker, *Abhandlungen zur preussischen Geschichte*, p. 296; de Hassel, *Geschichte der preussischen Politik*, 1807-1815, p. 283; de A. Stern, *Abhandlungen und Aktenstücke zur Geschichte der preussischen Reformzeit*, p. 4; même de Davout, Archives historiques du ministère de la Guerre, Correspondance de la Grande-Armée, lettre inédite du 15 novembre 1808.

point trouvé à lui seul, dans le sentiment viril de sa dignité, la résolution spontanée de repousser une semblable exigence. Mais pouvait-il l'accepter, pouvait-il rompre sans préparations et sans ménagements avec le parti du patriotisme allemand qui, visiblement, à cette époque déjà, entraînait derrière lui une large part de l'opinion allemande? Frédéric-Guillaume avait dû subir, comme malgré lui, ce courant. Lui imposer une rupture brusque avec Stein, n'était-ce point préparer des complications qui eussent été fort mal venues?

Les ordres de Napoléon relatifs à Stein n'ont point été publiés[1]. Ils sont fort laconiques.

Le 2 septembre, l'empereur reçoit les documents saisis sur l'assesseur Koppe. Il envoie aussitôt un ordre[2] à Champagny.

Monsieur de Champagny, je vous envoie une lettre fort extraordinaire autant que je puis la comprendre, faites la traduire et faites m'en un rapport. Rapportez-la moi demain au lever pour que nous en causions. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

Saint-Cloud, le 2 septembre 1808.

N.

P.-S. Faites-moi aussi un rapport sur tous ces papiers.

C'est vraisemblablement le 3 septembre au lever et verbalement que Napoléon donne à Champagny les instructions qu'il suivra jusqu'au bout dans cette affaire.

Dès le 3, Champagny montre la lettre au prince Guillaume et à Brockhausen. Il rend compte[3] le jour même de la conférence à l'empereur.

Sire, écrit-il, j'ai vu les plénipotentiaires prussiens. A ma demande s'ils voulaient ou ne voulaient pas signer, ils ont répondu qu'ils demandaient l'autorisation de leur cour. J'ai montré la lettre de M. de Stein, ils ont été frappés d'étonnement. M. de Brockhausen a en vain voulu

1. Ils ne figurent point dans la publication de la Correspondance de Napoléon. Ils en ont été supprimés comme tous ceux qui accusent un peu trop vigoureusement la brutalité des procédés de l'empereur. Il y aurait matière à la publication d'un bien intéressant supplément à la Correspondance de Napoléon. Voir Taine, *les Origines de la France contemporaine, le régime moderne*, I, p. 4, n. 1.

2. Archives nationales, AF. IV, 878, 2 septembre 1808, et Archives du ministère des Affaires étrangères, Mémoires et Documents, France, 1781, p. 100.

3. Archives nationales, AF. IV, 1690, 3e dossier, pièce 25. Ce dossier renferme une dizaine de lettres ou rapports de Champagny à l'empereur, qu'il tenait jour par jour au courant des négociations avec les plénipotentiaires prussiens. Il y aurait intérêt à publier ces pièces, dont nous donnons, ici et plus loin, deux extraits, et qui sont importantes pour l'histoire de la convention du 8 septembre 1808.

contester l'authenticité de cette lettre; je lui ai montré l'original et j'en ai confronté la signature avec celle des autres lettres de M. de Stein.

L'empereur a fait également modifier, au vu de la lettre de Stein très vraisemblablement, le projet de convention avec la Prusse. La minute corrigée est aux Archives des Affaires étrangères[1]; il a ajouté aux articles secrets une nouvelle disposition qui interdit au roi de Prusse d'employer aucun agent originaire des provinces détachées de la monarchie prussienne. C'est une disposition qui exclut virtuellement Stein du ministère prussien, sans qu'il en soit fait mention plus explicite.

Le 4, Napoléon écrit à Soult[2] :

Je reçois votre lettre du 26 août. La lettre de M. de Stein me paraît fort extraordinaire. Je pense qu'il est bon de faire conduire en France sous bonne et sûre garde l'assesseur Koppe pour l'interroger en détail. Tirez-en, en attendant, le parti que vous pourrez en le faisant mettre au secret et en l'interrogeant. Ces Prussiens sont de pauvres et misérables gens. Pour peu que vous ayez de soupçon sur le général Rüchel, faites-le arrêter et conduire en France, mais il faut ne pas le manquer.

Le 6 septembre, il écrit au roi de Westphalie[3] :

Mon frère, Champagny a dû vous envoyer la lettre de M. de Stein. Vous devez faire mettre le sequestre sur les biens de cet individu qui sont dans votre royaume et le faire citer devant vous pour rendre compte de sa conduite. Il est votre sujet et cette qualité est inaliénable. S'il ne vient pas, ses biens doivent être confisqués.

P.-S. Provisoirement, faites mettre le sequestre dessus.

Le 8 septembre, le traité est signé, et le 10 Napoléon écrit encore à Soult[4] :

Vous verrez dans les journaux de quelle manière on parle de la lettre de M. de Stein. J'ai demandé qu'il fût chassé du ministère, sans quoi le roi de Prusse ne rentrera pas chez lui. De plus, j'ai fait mettre le sequestre sur ses biens en Westphalie.

Les historiens allemands, de leur côté[5], parlent aussi de cette

1. Archives des Affaires étrangères, Prusse, supplément 13, 8 septembre 1808.
2. Archives nationales, AF. IV, 878, 4 septembre 1808.
3. Archives nationales, AF. IV, 878, 6 septembre 1808, et Archives du ministère des Affaires étrangères, Mémoires et Documents, France, 1799, p. 67.
4. Cette lettre est publiée dans la *Correspondance de Napoléon*.
5. Häusser, *Deutsche Geschichte*, III, p. 189; A. Stern, *Abhandlungen und Aktenstücke zur Geschichte der preussischen Reformzeit*, p. 4; Hassel, *Geschichte der preussischen Politik*, 1807-1815, p. 485. Dépêche du prince Guillaume au roi de Prusse, du 9 septembre 1808.

demande d'expulsion ; mais elle fut verbale, et il ne paraît pas, d'après le témoignage même des dépêches prussiennes, qu'elle ait été ni formelle ni décisive. En tout cas, Stein reste encore trois mois en fonctions.

A Erfurt, en octobre, l'empereur, dans ses conversations avec le ministre des Affaires étrangères prussien, le comte de Goltz, se livre à une sortie terrible sur le compte de Stein. A Burgos, en novembre, lorsqu'il pense avoir terrassé les insurgés espagnols, le nom de Stein lui revient à l'esprit. Mais Stein reste toujours en fonctions.

C'est le 24 novembre qu'il donne sa démission. L'empereur en est vraisemblablement informé soit par une lettre de Daru du 30 novembre[1], — c'est le 30 novembre que l'on a appris la démission de Stein à Berlin, le jour même où y parvenait le bulletin daté de Burgos, — soit par une lettre de Davout datée de Berlin le 1er décembre[2]. Il paraît certain, aussi bien par la concordance des dates que par le texte même des ordres, que Napoléon a signé l'ordre de proscription contre Stein lorsqu'il a connu sa démission.

Il écrit, le 16 décembre, au ministre de la Guerre[3] :

Vous trouverez ci-joint un ordre que vous enverrez au duc d'Auerstädt et au prince de Ponte-Corvo et que vous ferez publier dans toutes les gazettes d'Allemagne.

Suit le texte de l'ordre de proscription.

Le même jour, l'empereur écrit de Madrid à Champagny[4] :

Envoyez l'ordre ci-joint à tous mes ministres près les princes de la Confédération du Rhin en leur faisant connaître que le sieur Stein continue à manigancer avec les Anglais de chimériques complots contre la Confédération du Rhin... Parlez-en fortement au ministre de Prusse à Paris ; écrivez à mon consul à Königsberg pour qu'il en parle au roi, et laissez entendre que si mes troupes prennent Stein, il sera passé par les armes.

Napoléon sait déjà certainement, en écrivant cet ordre, que Stein

1. Archives historiques du ministère de la Guerre. Correspondance de Daru, 30 novembre 1808.

2. *Correspondance du maréchal Davout*, II, p. 327.

3. Archives nationales, AF. IV, 878, 16 décembre 1808.

4. Cette pièce, qui n'a pas été publiée dans la Correspondance de Napoléon, a été publiée intégralement par M. A. Stern, *Abhandlungen und Aktenstücke zur Geschichte der preussischen Reformzeit*, p. 269. Elle existe aux Archives du ministère des Affaires étrangères (Mémoires et Documents, France, 1781) et aux Archives nationales, AF. IV, 878.

contester l'authenticité de cette lettre: [illegible] ai confronté la signature avec celle des a[illegible]

L'empereur a fait également modif[illegible] très vraisemblablement, le projet d[illegible] minute corrigée est aux Archives de[illegible] aux articles secrets une nouvelle d[illegible] Prusse d'employer aucun agent ori[illegible] la monarchie prussienne. C'est u[illegible] ment Stein du ministère prussien, [illegible] explicite.

Le 4, Napoléon écrit à Soult [illegible]

Je reçois votre lettre du 26 a[illegible] fort extraordinaire. Je pense qu[illegible] sous bonne et sûre garde l'asse[illegible] Tirez-en, en attendant, le parti [illegible] au secret et en l'interrogea[illegible] rables gens. Pour peu que vo[illegible] faites-le arrêter et conduire [illegible]

Le 6 septembre, il écrit [illegible]

Mon frère, Champagn[illegible] Vous devez faire mettre [illegible] sont dans votre royau[illegible] compte de sa conduite. [illegible] S'il ne vient pas, ses bie[illegible]

P.-S. Provisoirement [illegible]

Le 8 septembre, [illegible] à Soult [4] :

Vous verrez dans [illegible] de M. de Stein. J[illegible] le roi de Prusse [illegible] sequestre sur ses [illegible]

Les historiens [illegible]

1. Archives des [illegible]
2. Archives nat[illegible]
3. Archives nat[illegible] tère des Affaires [illegible]
4. Cette lettre [illegible]
5. Häusser, *D[illegible] Aktenstücke zur [illegible] der preussische[illegible]* roi de Prusse, [illegible]

[illegible] manigancés avec les [illegible]xte.

[illegible] delaye et s'atténue en [illegible] Affaires étrangères et [illegible]

[illegible] de l'empereur et écrit [illegible] :

[illegible] nstruite que M. de Stein [illegible] Anglais et de chercher [illegible] fédérés, s'est vue dans [illegible] ublic de la France et de [illegible] ors du droit des gens... [illegible] se saisir de la personne [illegible] les armées françaises.

[illegible] ution des ordres de l'empe- [illegible] était saisi par les troupes [illegible] réserve aux traitres; » [illegible] et de laisser inexécu- [illegible] ques. Le système napoléo- [illegible] ent chargés de l'appliquer [illegible] Talleyrand, les autres trouvaient [illegible] humanité l'inspiration et le [illegible]

[illegible] qui se rend à Kœnigsberg, [illegible] également du 26 décembre[2]. [illegible] l'ambassadeur de Prusse à [illegible] et qui nous reporte plus [illegible]

[illegible] et royale eut pour la première [illegible] de M. de Stein, Elle se [illegible] matérielles qu'Elle en avait [illegible] des conseils de la Prusse. c'est [illegible] bonne intelligence. heureuse- [illegible] inviolablement maintenue, ce [illegible] conserve près de sa personne [illegible]

[illegible] étrangères. Correspondance de Prusse. [illegible] à peu près in extenso par M. Stern, [illegible]

[illegible] étrangères Correspondance de Prusse, [illegible]

dans un poste éminent un homme si enclin et si propre à la troubler. Au reste, il était naturel de penser et Sa Majesté se plaisait à croire qu'il suffisait de dévoiler ces criminelles intrigues pour en arrêter le cours, que M. de Stein serait désormais contenu, sinon par le repentir, du moins par la honte, et que l'indulgence dont on aurait usé envers lui ne serait pas non plus sans fruit. Mais Sa Majesté a entre les mains des preuves non moins irrécusables que les premières et qui démontrent que M. de Stein n'a pas cessé d'être d'intelligence avec les Anglais...

Puis Champagny demandait[1] au gouvernement prussien de fermer à Stein le territoire de la Prusse et même de le faire arrêter s'il s'y trouvait encore.

Ces preuves irrécusables des nouvelles intrigues de Stein existaient-elles ou n'étaient-elles que fictions? On eût pu peut-être échafauder de nouveaux griefs sur un incident qui s'était produit à Dantzig. Deux navires prussiens avaient dû, chassés par la tempête, se réfugier dans le port de Dantzig, et, en les visitant, Rapp y avait découvert deux passeports délivrés par les autorités prussiennes et qui devaient les mettre à l'abri des poursuites des navires anglais. Ces passeports n'établissaient point une entente entre la Prusse et l'Angleterre et, en tout cas, ils n'engageaient nullement Stein, mais seulement le fonctionnaire local qui les avait signés. Ces faits s'étaient passés à Dantzig le 24 novembre et, bien que la lettre par laquelle Rapp les signalait à l'empereur « comme une preuve authentique de la mauvaise foi prussienne » ne se retrouve pas, on peut admettre que Napoléon les connut avant de signer l'ordre de proscription contre Stein. Mais, quelque sensible qu'il fût à tout ce qui touchait à l'exécution du blocus continental, on ne saurait croire qu'un fait de cette nature ait déterminé les mesures prises contre le ministre de Frédéric-Guillaume III. Lorsque le gouvernement prussien demanda à connaître les preuves des nouvelles intrigues de Stein, on ne répondit point[2].

Les menaces de l'empereur ne reçurent d'ailleurs qu'une exécution partielle. Personne ne sembla mettre beaucoup d'empressement à les exécuter jusqu'au bout. En tout cas, Stein échappa de bien peu au sort qui le menaçait.

1. M. Stern donne la fin de cette dépêche, *op. cit.*, p. 272.

2. Les pièces relatives à cet incident se trouvent aux Archives du ministère des Affaires étrangères, correspondance de Prusse, vol. 242, p. 375. Copie de trois lettres écrites par M. Massias, résident et consul général de France à Dantzig, 24 novembre 1808, 25 novembre 1808, 27 décembre 1808, p. 427; lettre du ministre prussien de Voss au général de Saint-Hilaire, 21 décembre 1808, p. 455; lettre du ministre de la Guerre (Clarke, comte de Hambourg) au ministre des Relations extérieures, 28 décembre 1808.

Davout avait reçu l'ordre de l'empereur avant le 3 janvier à Erfurt, puisqu'il le communiquait à cette date au duc de Weimar[1]. Et, le 6 janvier 1809[2], le chef de bataillon Gautherot écrivait de Berlin, où la présence de Stein était signalée depuis plusieurs jours :

M. de Stein a appris, je ne sais comment, le décret de Sa Majesté l'empereur. Il est parti dans la nuit du 5 au 6. On présume qu'il est parti pour Vienne.

On sait aujourd'hui que ce fut l'ambassadeur de France à Berlin, Saint-Marsan lui-même, qui se chargea de prévenir Stein, tout en expliquant dans sa correspondance officielle la fuite du proscrit par de tout autres motifs[3]. Ainsi paraît bien s'enchaîner la suite des événements qui aboutirent au décret du 16 décembre 1808. L'empereur attendait pour le rendre que le roi de Prusse eût congédié Stein. Si l'on veut savoir pourquoi il suspendait ainsi l'explosion de son ressentiment, ses ordres n'indiquent point ses motifs ; le secret doit en être dans les instructions verbales qu'il donna à Champagny au lever du 3 septembre.

On ne les connaît, on ne les connaîtra point. Il semble cependant qu'il s'en trouve un écho dans la dépêche que Champagny adressait le 27 décembre à l'empereur[4] :

Sire, écrit-il, j'ai vu aujourd'hui le ministre de Prusse, je lui ai donné connaissance de l'ordre de l'armée relatif à M. de Stein ; je lui ai fait connaître les suites qu'il pouvait avoir, si M. de Stein tombait entre les mains des armées françaises.

On voit que Champagny a été plus explicite ou se vante d'avoir été plus explicite en paroles qu'en écrits.

J'ai réclamé son arrestation ; j'ai considéré M. de Stein comme un être isolé qui s'était mis hors du droit des gens par ses machinations contre la tranquillité de plusieurs gouvernements, et comme je n'ai accusé ni la Prusse ni son roi, M. de Brockhausen a pris plus facilement son parti, a reçu ma note et m'a promis d'expédier un courrier pour la transmettre à sa cour.

N'accuser ni la Prusse ni son roi et considérer M. de Stein comme un être isolé, l'idée n'en doit pas être venue de Champagny seul.

1. *Correspondance du maréchal Davout*, II, p. 339.
2. Archives historiques du ministère de la Guerre. Correspondance de la Grande-Armée, 6 janvier 1809.
3. A. Stein, *op. cit.*, p. 272-274 ; Pertz, *Stein's Leben*, VI, Beilagen, p. 172.
4. Cette lettre est extraite du même dossier que celle qui a été donnée plus haut. Archives nationales, AF. IV, 1690, 3e dossier, pièce 32.

C'est sans doute une direction qui lui a été donnée le 3 septembre et, s'il a reçu cette indication, c'est qu'accuser la Prusse et son roi c'eût été provoquer un éclat, brusquer une rupture qu'il importait tout au moins d'ajourner.

Ce n'est pas seulement le relief qu'a pris dans l'histoire la personnalité de Stein qui ajoute quelque intérêt à cet épisode. La recherche minutieuse du détail éclaire parfois les situations historiques.

Aucun des historiens classiques de l'Empire, ni Thiers dans son apologie, ni Lanfrey dans sa critique, n'ont paru mesurer l'ébranlement qu'avait subi dès 1808 l'édifice impérial. M. Seeley dans sa biographie de Stein[1], M. Vandal dans ses études récentes sur l'alliance russe[2] l'ont mis en lumière. On aura peut-être aussi senti dans le détail des incidents dont le récit précède toute la fragilité de l'œuvre impériale à l'heure même où Napoléon paraissait avoir atteint l'apogée de sa puissance.

Ce n'était point seulement la personnalité de Stein, avec ses gaucheries et son étroitesse, avec sa vigueur aussi, qui se dressait en face de l'empereur. C'était l'impossibilité même de la conception qu'il poursuivait et la résistance fatale des nationalités européennes.

Le peuple espagnol avait précédé dans sa résistance le peuple prussien. Mais qu'était-ce que le maintien de Stein à la tête du gouvernement prussien, après la saisie de sa lettre, sinon l'entrée dans l'histoire de la nationalité prussienne? Frédéric-Guillaume III n'osait pas se défaire de Stein et préférait s'excuser auprès du gouvernement français d'en être réduit à tolérer dans ses conseils le représentant avéré de la politique insurrectionnelle. La faiblesse même du roi de Prusse n'était-elle pas un instrument d'une merveilleuse sensibilité pour apprécier la vigueur des pressions qu'il subissait? L'empereur, qui n'était point habitué à contenir ses passions, dut cependant ce jour-là en ajourner l'explosion. Il y avait donc dans la vie des peuples des éléments impondérables qui pouvaient avoir raison même du déchaînement de la toute-puissance napoléonienne, même de la pusillanimité d'un Frédéric-Guillaume III. Quiconque aurait pu dès lors connaître et juger le jeu de ces ressorts secrets aurait pu prévoir aussi que l'Empire était condamné à une chute prochaine.

G. Cavaignac.

1. Cf. la dépêche du prince Guillaume au roi de Prusse, du 15 septembre 1808. Hassel, *op. cit.*, p. 489-490; Seeley, *Life and Times of Stein*, II, p. 254.
2. A. Vandal, *Napoléon et Alexandre Ier*, I, p. 367.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

Nécrologie. — M. A. Geffroy. — Nous avons, dans notre dernier numéro, annoncé brièvement la mort de notre maître et ami M. A. Geffroy et rappelé ses travaux ; mais la *Revue historique* ne peut laisser disparaître cet homme de bien, ce professeur dévoué, ce savant consciencieux, sans lui adresser un spécial hommage. Les élèves de l'École française d'archéologie de Rome diront ce qu'il fut pour eux pendant les onze années que dura sa direction, avec quelle activité fiévreuse il les poussait au travail, avec quelle sollicitude paternelle il veillait sur eux, sur leur santé, sur leur carrière. Son universelle curiosité, qui lui avait fait, comme professeur et comme écrivain, aborder successivement toutes les parties de l'histoire, lui permettait de suivre avec un égal intérêt les recherches les plus diverses de ses élèves. Bien que lui-même eût surtout cultivé avec succès l'histoire moderne, que son meilleur livre fût celui sur Gustave III et qu'il eût montré, dans ses travaux sur les correspondances de Marie-Antoinette et de Mme de Maintenon, que les documents modernes offrent une féconde matière à la critique historique, il ne cherchait pas à pousser ses élèves vers les époques qui l'avaient lui-même le plus attiré. Il pensait, non sans raison, que l'étude de l'antiquité et du moyen âge est une meilleure école pour l'apprenti historien, et il s'opposa longtemps aux recherches qui auraient dépassé le XVe siècle. Mais, avec son extrême bonne foi, il finit par comprendre que l'Italie n'offrait pas aux archéologues les mêmes facilités que la Grèce et l'Orient, que, d'autre part, il était fâcheux de ne pas se servir de notre École de Rome pour explorer les grands dépôts d'archives de l'Italie, si riches pour les époques rapprochées de nous, où notre histoire est si intimement mêlée à celle de la péninsule. Il encouragea les recherches sur le XVIe siècle et songeait à adjoindre un recueil de correspondances des nonces pontificaux en France à la belle collection des *Regestes pontificaux* qu'il eut l'honneur d'inaugurer et de poursuivre, simultanément avec la publication des *Mélanges d'archéologie et d'histoire*. — Quand on parcourt la liste des travaux préparés par les élèves de

l'École de Rome pendant qu'ils étaient sous sa direction et publiés depuis, si l'on doit en reporter le principal honneur au zèle et au talent de leurs auteurs et à l'institution même, il ne faut pas oublier celui qui, pendant tant d'années, a identifié sa vie avec celle de l'École et qui a semblé ne plus pouvoir vivre sans elle.

C'est à l'École normale, en 1862-63, que j'ai eu le privilège de connaître M. Geffroy et de recevoir ses leçons. Elles ont été très fécondes pour ses élèves. L'érudition n'était guère en honneur alors dans l'Université. On y connaissait peu et on y citait bien rarement les travaux des savants étrangers. On laissait volontiers l'érudition aux élèves de l'École des chartes ou aux membres de l'Académie des Inscriptions. On semblait croire que l'érudition et l'esprit littéraire ou philosophique fussent inconciliables. On recommandait comme un devoir de bon goût, si l'on était érudit, de cacher son érudition, de ne donner que les résultats de ses recherches et non leur documentation, de même que l'architecte, une fois la maison construite, enlève les échafaudages et dissimule les fondations. M. Geffroy sut, dès notre première année d'École normale, nous faire comprendre quel immense travail l'érudition contemporaine et surtout l'érudition allemande avaient accompli dans le champ des études antiques, combien il restait encore à faire, l'attrait des recherches archéologiques, de la critique des textes, des études de détail qui souvent renouvellent les ensembles, et qui seules permettent les généralisations solides. Il nous révélait le charme inépuisable de nouveauté que l'érudition apporte à l'enseignement. On pouvait sans doute trouver que son cours était trop touffu, d'une ordonnance un peu confuse, qu'il voulait trop dire en trop peu de temps; mais il allumait au cœur de ses élèves le feu sacré de la science, et en même temps celui de l'enseignement. Il exigeait beaucoup parce qu'il donnait plus encore. Sa porte nous était toujours ouverte, sa bibliothèque à notre disposition, ses conseils toujours prêts. Il nous traitait en amis, presque en collaborateurs, et les heures passées dans sa maison, où nous attendait un double accueil également bienveillant, intelligent et souriant, ne sortiront jamais de notre mémoire reconnaissante.

Beaucoup de personnes ignorent que M. Geffroy se mêla un instant à la politique active. Sa grande modestie et une sorte de fébrilité nerveuse semblaient le rendre peu propre à la vie publique. Mais il y avait en lui un esprit très droit et très ferme; aussi le gouvernement impérial ne fut-il pas mal inspiré en lui confiant, au moment de l'affaire de Danemark, la rédaction du Bulletin politique du *Moniteur officiel*. M. Geffroy connaissait admirablement toutes les ques-

tions scandinaves, et il était justement estimé dans les pays du Nord. Ses articles du *Moniteur* méritent d'être consultés comme des documents d'histoire par ceux qui voudront étudier ce triste épisode de brigandage politique. Quand l'empire abandonna définitivement le Danemark pour entrer dans les incohérentes intrigues qui devaient aboutir à Sedan, M. Geffroy concentra son activité sur son enseignement de la Sorbonne (où il professait depuis 1864) et ses travaux littéraires. Son *Gustave III et la cour de France* est de 1867. Sa dernière œuvre a encore été consacrée à l'histoire des pays scandinaves. Il eut le temps d'achever la correction du *Recueil des instructions données aux ministres de France en Danemark* (Alcan), dont il n'a pas eu la joie de voir la publication. On y trouvera la même solide érudition, la même conscience dont il avait déjà fait preuve dans son *Recueil des instructions de Suède*. M. Geffroy laissera une trace durable dans les études auxquelles il s'est spécialement consacré; il a donné d'excellents exemples de critique historique; il a exercé sur ses élèves une influence bienfaisante. Cette influence a été morale autant qu'intellectuelle, et était due autant à l'estime et à l'affection qu'il inspirait qu'à son activité scientifique.

G. Monod.

Catalogues. — Le catalogue général des manuscrits des bibliothèques départementales approche de son terme; encore trois ans au maximum et les cinquante-quatre volumes dont il doit se composer auront tous paru. Jusqu'ici la Bibliothèque nationale semblait moins bien partagée; le fonds latin, il est vrai, était suffisamment connu par les catalogues du XVIIIe siècle et par l'inventaire de M. Delisle; sans doute aussi, le fonds grec avait été inventorié par M. Omont, mais le fonds français tout entier, c'est-à-dire le plus considérable, restait encore imparfaitement exploré. Le grand catalogue in-quarto, conçu sur un plan défectueux, n'avançait que fort lentement et M. Delisle n'avait pu, faute de temps, poursuivre la publication du catalogue méthodique commencé par lui en 1876 et 1878. Il y avait là une lacune à combler; il semblait bizarre et presque ridicule de cataloguer soigneusement des paperasses sans valeur, conservées dans tel chef-lieu de canton, alors qu'une partie importante de la plus belle bibliothèque de France restait mal connue et peu utilisable. Encore quelques années, et l'administration de la Bibliothèque nationale aura réparé le temps perdu; on aura entre les mains un inventaire suffisant de la majeure partie du fonds français, soit de près de 20,000 volumes. Le premier tome qui vient de paraître[1] par

1. Paris, Leroux, in-8°.

les soins de M. H. Omont, conservateur adjoint au département des manuscrits, comprend la description des 3,400 premiers volumes du supplément français, c'est-à-dire des nos 6171-9560 du fonds général. En comptant dix volumes pour tout le fonds français, on peut espérer que le travail tout entier se trouvera terminé d'ici à six ans. Le nouvel inventaire nous paraît bien conçu; il est exécuté sur le même plan que le catalogue des collections départementales et répond à toutes les exigences du public. Le savant auteur a réduit les notices au strict nécessaire, mais beaucoup des manuscrits décrits dans ce volume sont, en somme, de faible valeur, et les plus importants ont été longuement décrits dans des publications spéciales. Dans les volumes suivants, il faudra naturellement entrer dans beaucoup plus de détails, et la description des recueils de lettres historiques du fonds Saint-Germain occupera un bien plus grand nombre de pages. Encore quelque temps et on aura le catalogue complet des richesses manuscrites de la Bibliothèque nationale, entreprise colossale, beaucoup plus difficile à mener à bon terme qu'on ne se le figure d'ordinaire; il faudra en savoir gré au savant administrateur et à ses collaborateurs, parmi lesquels M. Omont occupe une des premières places.

Moyen age. — Ouvrages nouveaux. — Un des auteurs principaux de la réforme des églises gauloises à la fin du vie siècle fut, sans contredit, le célèbre Colomban. Mais l'action de ce personnage paraît, à première vue, difficile à comprendre, car sur nombre de points importants du rite et de la discipline les moines irlandais ne pouvaient s'entendre avec leurs confrères du continent. M. Malnory, dans une thèse latine soutenue récemment en Sorbonne, s'est attaché à résoudre le problème[1]. Voici les conclusions du travail; si Luxeuil, fondé par saint Colomban, exerce sur l'Église gauloise et alemannique une influence prépondérante au viie siècle, cela tient à ce que l'abbé saint Waldebert, disciple de l'ascète irlandais, abandonnant peu à peu les enseignements de son maître, adopte en partie les usages liturgiques des Gaules; bien plus, à la règle de Colomban, dure et austère, enserrant le moine dans un réseau de prescriptions rigides, il associe celle de saint Benoît, plus douce, mieux proportionnée aux forces humaines. Ce serait donc par Luxeuil que l'institut italien se serait répandu dans le royaume franc, car la légende de la venue de saint Maur à Glanfeuil est, M. Malnory le prouve à

1. *Quid Luxovienses monachi, discipuli sancti Columbani, ad regulam monasteriorum atque ad communem ecclesie profectum contulerint.* Paris, Bouillon, 1895, in-8°.

nouveau après tant d'autres, absolument inacceptable. Est-ce à dire que l'on doive nier l'action exercée par saint Colomban sur les destinées des églises continentales? La chose serait impossible; sur un point tout au moins, la pénitence, ses idées ont en partie prévalu, mais le génie latin et gaulois répugnait à ses excès d'ascétisme, et c'est à l'influence des moines italiens, premiers disciples de saint Colomban, qu'on doit en partie la renaissance des études littéraires dans les cloîtres de notre pays. Les moines irlandais auraient versé irrémédiablement dans le mysticisme le plus dangereux; grâce à cet heureux mélange, les monastères de l'est de la Gaule et de l'Alemannie conservèrent quelques étincelles du feu sacré, qui devait briller d'un si vif éclat cinquante ans plus tard, au moment de la renaissance carolingienne.

La thèse française de M. l'abbé Malnory sur *Saint Césaire, évêque d'Arles* (*Bibliothèque de l'École des hautes études*, fasc. 103), est aussi un très bon travail sur un des plus intéressants représentants de l'Église gallo-romaine au vi^e s. Les deux biographies de ce saint par Trichaud et l'abbé Villevieille sont dépourvues de toute critique. M. Malnory a été élevé à la sévère école de M. l'abbé Duchesne et il a bien profité de ses leçons. On pourra sans doute lui reprocher un peu de prolixité, un plan un peu incertain et, dans les questions délicates, comme la querelle entre Arles et Vienne, un peu de vague qui vient du désir bien naturel de ne scandaliser personne; mais dans l'ensemble son travail est solide et judicieux. Il a traité d'une manière très complète (quelques-uns diront même trop complète) tous les côtés de son sujet : la biographie même du saint, son rôle à Arles, ses voyages, ses relations avec les barbares; son activité comme évêque et comme abbé, comme inspirateur des conciles d'Agde (506), d'Arles (524), de Carpentras (527), d'Orange (529) et de Vaison (529), comme auteur de deux règles monastiques dont l'influence a été considérable en Gaule; ses luttes pour les droits métropolitains et primatiaux d'Arles; enfin l'état moral et social de la Gaule du vi^e siècle tel qu'il ressort des sermons et admonitions de saint Césaire. En attendant l'édition critique des œuvres de saint Césaire que doit donner le bénédictin D. Morin, M. Malnory a soumis à un examen très attentif les manuscrits dans lesquels l'œuvre oratoire de saint Césaire est parvenue jusqu'à nous, mélangée à celle de saint Augustin, de Fauste de Riez, etc. Une étude persévérante du style et des idées de Césaire lui a permis de distinguer nettement ce qui appartient à Fauste de ce qui appartient à Césaire, alors que les éditeurs ont mêlé d'une façon en apparence inextricable leurs œuvres. Il a aussi revendiqué pour Césaire la paternité des *Statuta Ecclesiae*

antiqua, qui ont été par erreur annexés aux canons du IVe concile de Carthage. Le livre de M. l'abbé Malnory est un des nombreux travaux qui montrent combien l'intérêt pour les études historiques fait de progrès dans notre jeune clergé et quel esprit de saine critique, libre et respectueuse à la fois, il y apporte. L'Institut catholique de Paris et l'École des hautes études peuvent réclamer conjointement l'honneur du développement de cet esprit nouveau dans l'Église de France.

Les *Annales Gandenses*, œuvre d'un moine franciscain de Gand, sont une des meilleures sources que nous possédions pour l'histoire des guerres entre Philippe le Bel et les Flamands; l'auteur, patriote ardent, partisan dévoué du parti de la résistance, était bien informé, et il a su noter exactement tous les renseignements recueillis par lui. L'ouvrage a déjà été édité trois fois; mais de ces éditions une seule mérite d'être citée, celle de Lappenberg, au tome XVI des *Scriptores* dans les *Monumenta Germaniae historica* (1859), et encore cette édition est-elle entièrement dépourvue de notes et déparée par quelques fautes, fruit d'une connaissance imparfaite de l'histoire du début du XIVe siècle. M. Funck-Brentano vient de réimprimer ce texte si curieux (Paris, Picard, in-8°. Collection de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire), en y joignant l'*apparatus* qu'aujourd'hui l'on estime à juste titre indispensable : texte aussi pur qu'on peut l'espérer, en l'absence de tout manuscrit ancien, annotation copieuse, empruntée aux autres chroniqueurs du temps et aux actes diplomatiques, enfin index analytique étendu. M. F. a donné la traduction des passages les plus importants de quelques chroniqueurs flamands et néerlandais, difficiles à consulter pour beaucoup de savants français, et, dans les notes comme dans la préface, il fait preuve d'une connaissance approfondie de l'histoire fort compliquée de cette partie du règne de Philippe le Bel[1].

M. Forestié vient de mettre au jour la fin de son édition du livre des frères Bonis[2]. La *Revue historique* a déjà longuement parlé de cette très importante publication; aucune, à notre avis, ne fournit renseignements plus abondants sur la vie sociale et sur le com-

1. Une petite chicane : pourquoi l'éditeur appelle-t-il l'auteur anonyme des Annales le *Minorite* de Gand? Pourquoi ne pas dire le *Mineur?* L'expression est consacrée et plus française. — Le *Bréviaire des nobles*, dont une copie partielle figurait dans le manuscrit perdu des *Annales Gandenses*, est le poème bien connu d'Alain Chartier; cette portion du manuscrit tout au moins ne pouvait donc être antérieure au XVe siècle.

2. *Archives historiques de la Gascogne*. Paris, Champion, 1894, in-8° (paru en 1895).

merce dans le midi de la France au cours du XIVe siècle. Ce dernier fascicule renferme la fin du texte des mémoriaux, et trois tables copieuses des personnes, des lieux et des choses. Cette dernière surtout sera fort utile aux archéologues et aux historiens ; c'est un supplément considérable aux glossaires de Du Cange et de V. Gay.

Il y a une dizaine d'années, M. Flourac publiait la biographie de Jean de Grailly, comte de Foix ; M. Henri COURTEAULT nous donne aujourd'hui celle du fils de ce prince, Gaston IV[1]. La vie de Gaston IV est fort intéressante pour l'histoire du royaume tout entier comme pour celle des pays pyrénéens. Ce prince avait hérité de son père de vastes domaines, grâce auxquels il était le chef incontesté de la féodalité méridionale ; il les accroîtra encore et finira par assurer à ses descendants cette couronne de Navarre que Jean de Grailly a si longtemps convoitée. Les circonstances favorisent sa politique ; Charles VII, qui trouve en lui un allié généralement fidèle, lui pardonne aisément certaines usurpations, certains excès de pouvoir, difficiles à réprimer au cours de la dernière lutte contre l'Angleterre. La maison d'Armagnac, vieille ennemie de celle de Foix, est en pleine décadence, les derniers princes de cette famille commettent faute sur faute et perdent chaque jour un peu de l'influence acquise par le célèbre connétable. Aussi, la politique de Gaston IV, sans être toujours parfaitement loyale, est-elle exempte de ces trahisons, de ces calculs machiavéliques, chers au père de ce prince. Ce n'est pas que la position du comte de Foix soit toujours commode ; il faut de l'activité, de la finesse, pour mener à bon terme ces négociations continuelles avec l'Aragon et la Navarre que déchirent des querelles intestines, pour se maintenir en bonnes relations avec les agents de la couronne qui travaillent à rétablir, dans les provinces méridionales, l'autorité royale fortement compromise depuis les troubles du temps de Charles VI. Gaston IV, brillant cavalier, hardi jouteur, paraît n'avoir manqué ni de vues politiques, ni de clairvoyance ; il sait céder sur des points peu importants et se ménager ainsi la faveur royale ; il rend à la couronne des services éminents et connaît l'art de se les faire payer ; enfin, dans ses longues négociations pour la succession de Navarre, il fait preuve de finesse et d'habileté. Cette habileté le sert tant que vit Charles VII ; mais il a embrassé le parti de ce prince contre le dauphin Louis, et avec ce dernier, avec Louis XI, Gaston va éprouver plus d'un ennui. Le nouveau roi n'aime guère les fidèles de son père, et les rapports entre lui et le comte de Foix vont devenir parfois difficiles ; un instant ces difficultés semblent

1. *Bibliothèque méridionale*, 2e série, t. III (Toulouse, Privat, in-8°, 409 p.).

aplanies, le fils du comte épouse une sœur de Louis XI, et Gaston IV prend part aux expéditions de Roussillon et de Catalogne. Pendant la guerre du Bien public, il reste fidèle au roi, qui le soutient ostensiblement en Navarre. Puis vient un refroidissement : Louis XI, qui ne cherche qu'à brouiller les affaires, prend le parti du fils de Gaston contre celui-ci, et élève sur la Navarre des prétentions inadmissibles. Dès lors, la discorde se met entre le suzerain et le vassal; Gaston s'allie au duc de Bretagne et négocie avec Charles de Guyenne. Il meurt encore jeune en 1472, à temps pour lui, au moment où le différend va s'aggraver. Ses derniers jours ont été attristés par la mort de son fils, blessé à mort dans un tournoi, et il laisse à son petit-fils une succession difficile et une situation périlleuse. On ne saurait évidemment souscrire à tous les éloges accordés à Gaston IV par son chroniqueur, Guillaume Leseur; ce n'en fut pas moins un des princes les plus remarquables de son temps; bon chef de guerre, diplomate habile, entre ses mains la puissance de la maison de Foix-Grailly, loin de péricliter, atteignit son apogée, et la décadence de cette famille féodale suivit immédiatement sa mort prématurée. Ce court exposé donne une idée fidèle du travail de M. Courteault; l'auteur n'a rien négligé pour épuiser toutes les sources de renseignements; l'exposition est claire, méthodique et aussi attrayante que le permettait le sujet; rien de plus difficile à raconter en effet que ces menus faits de guerre, ces négociations interminables; l'auteur nous paraît s'être tiré à son honneur de cette tâche ardue.

De tous les agents, plus ou moins tarés, employés par Louis XI dans ses intrigues politiques, un des plus mal famés à coup sûr est le cardinal Jean Balue, évêque d'Angers. Non seulement on s'accorde pour faire de ce prélat le type du parvenu, mais la plupart des auteurs lui refusent tout talent et le regardent comme un ignorant fieffé, un plat courtisan, traître à son maître et justement puni par le roi de son ingratitude. Le travail de M. H. Forgeot (*Bibliothèque de l'École des hautes études*, fascicule 106. Paris, Bouillon, 1895) ne changera sans doute que fort peu l'opinion courante sur ce personnage, antipathique en somme, et parfaitement méprisable. Ce n'est pas que l'ouvrage ne renferme beaucoup de faits nouveaux; l'auteur a corrigé pas mal d'erreurs de ses devanciers, et, grâce à ses recherches, on pourra médire en toute conscience du cardinal de Sainte-Suzanne, qu'on ne saurait vraiment calomnier. L'auteur n'a point travaillé à laver la mémoire de son héros des imputations dont il était l'objet; il a cherché seulement à faire la lumière sur quelques points obscurs de la carrière de cet homme d'État. Balue avait bien tous les défauts qu'on lui prête d'ordinaire; il était vaniteux à l'excès,

au point d'en devenir parfois grotesque, avide d'argent et d'honneurs, ingrat, tortueux, et toute sa vie, avant comme après sa captivité, il témoigna d'un goût mesquin pour les basses intrigues. M. Forgeot prouve qu'il ne trahit pas Louis XI lors de l'entrevue de Péronne; il s'opposa même à plusieurs reprises au voyage du roi, et ne devint partisan de cette mesure que pour plaire à un maître autoritaire et sottement obstiné; mais il prouve tout aussi clairement que la trahison reprochée à l'évêque eut lieu peu après Péronne, lors des négociations entre le roi et son frère Charles de Valois. Étant données les obligations que Balue, créature de Louis XI, avait à ce prince, le rôle joué par lui dans cette circonstance est particulièrement odieux et on ne saurait plaindre ni lui ni son complice, Guillaume d'Haraucourt, évêque de Verdun. Suivant la tradition, Balue aurait été enfermé dans une cage de fer en même temps qu'Haraucourt. M. Forgeot s'évertue à prouver qu'il n'en fut rien. Sans doute Balue, pendant un certain temps, eut une prison plus spacieuse, moins terrible, dans laquelle il pouvait écrire et étudier, mais Louis XI, un texte formel le prouve, fit construire une de ces cages tout exprès pour le cardinal au château d'Onzain; or Louis était, on le sait, un roi économe, et Balue dut faire l'essai durant quelques mois tout au moins, à Onzain même, des agréments de ce supplice, dont au surplus il n'était pas l'inventeur; il faut lui refuser jusqu'à ce singulier mérite. Sorti de prison un peu avant la mort du roi, Balue revient en France, après l'avènement de Charles VIII, en qualité de légat; confiant dans ce titre inviolable, il se mêle aux intrigues politiques, travaille contre la régente, Anne de Beaujeu, et manœuvre assez habilement pour se faire rendre sa fortune. C'était là ce qu'il voulait avant tout. Il ne put d'ailleurs regagner la faveur et l'estime publiques, et les contemporains le jugeaient déjà comme nous; il n'avait à aucun degré les qualités d'esprit qui font pardonner à d'autres politiques du temps leurs défauts, leurs crimes même. Jean Jouffroy, évêque d'Albi, pour ne citer que celui-là, ne valait pas mieux que Balue, mais, à bien des égards, il était infiniment supérieur à ce misérable, dont la faveur fut certainement une faute du roi Louis XI, d'ordinaire plus perspicace dans le choix de ses conseillers et de ses agents.

Histoire locale. — La châtellenie de Tournai fut réunie à la France par Philippe le Bel en 1314, après l'extinction de la famille de Mortagne qui, pendant plus de deux siècles, avait possédé cette seigneurie. Cette famille, dont M. d'Herbomez vient de faire l'histoire[1], devait

1. *Histoire des châtelains de Tournai de la maison de Mortagne.* Tournai, Casterman, 1895, 2 vol. in-8°.

sa grandeur à une usurpation. A la fin du XIe siècle, au rapport d'Hermann, abbé de Saint-Martin de Tournai, chroniqueur de peu postérieur aux événements, Évrard, frère de Rabod, évêque de Tournai et de Noyon, avait expulsé le possesseur légitime de la châtellenie, Gérou, et pris de vive force le château de Mortagne en Hainaut. L'événement semble avoir été favorisé par les troubles qui agitaient alors le comté de Flandre, au temps de Robert le Frison, et la nouvelle dynastie cherchera toujours à maintenir son indépendance, tantôt en se rapprochant de la cour de France, tantôt, au contraire, en s'alliant aux ennemis des Capétiens. Jusqu'à la fin du XIIe siècle, les Mortagne restent en somme à peu près indépendants, mais Philippe-Auguste, en accordant une charte de commune aux Tournaisiens, diminue l'autorité des châtelains et affirme ses droits supérieurs sur la ville elle-même et tout le pays. Pour se venger, le châtelain entre dans la coalition de 1213, mais il expie durement cette tentative; la ville est occupée de vive force par l'armée royale et le château de Mortagne démoli. Plus tard, le comte de Flandre, Gui de Dampierre, essaie vainement de marier un de ses fils à l'héritière unique de la seigneurie; son projet échoue, Philippe le Bel donne de sa main un époux à la jeune dame et bientôt la mort sans enfants de celle-ci permet au roi de France de réunir Tournai et le Tournésis au domaine de la couronne.

C'est l'histoire de cette seigneurie que M. d'Herbomez a essayé de raconter en détail, à l'aide d'une foule de documents inédits (plus de deux cents sont publiés par lui dans le tome II de l'ouvrage). L'ouvrage est intéressant et bien composé; on y remarque notamment une étude très approfondie des rapports entre les châtelains et leurs voisins et sujets. Ces rapports étaient parfois assez difficiles, comme partout en France à l'époque féodale. Maître incontesté de certaines terres, le châtelain est vassal, pour quelques parties de ses domaines, du comté de Flandre, de l'évêque de Tournai ou de l'abbé de Saint-Amand; de là des complications et des disputes sans cesse renouvelées. Avec la commune de Tournai, créée en 1187, les rapports entre les bourgeois et leur seigneur restent relativement amicaux; les habitants du reste finissent par réduire à néant l'autorité de leur ancien maître en prenant à ferme d'abord, puis en achetant définitivement la plupart des droits utiles des châtelains; cette expropriation des anciens seigneurs est terminée en 1289; dès lors, comme le dit l'auteur, les châtelains ne sont plus à Tournai que des personnages décoratifs. M. d'Herbomez termine par l'étude détaillée de l'administration du pays par la maison de Mortagne, et passe en revue les droits perçus et les moyens employés par elle pour la levée de

ces droits et la garde du pays. Telle est l'économie de ce livre fort intéressant et qui, mérite essentiel pour un ouvrage d'érudition, est en grande partie composé d'après des documents jusqu'ici non utilisés.

Les archives de l'Hôtel-Dieu de Coutances sont d'une richesse exceptionnelle. M. P. Le Cacheux a pu tirer de ce fonds une très intéressante thèse pour l'École des chartes, thèse dont il publie aujourd'hui la première partie[1]. Cet hôpital date du XIIIe siècle et fut fondé par l'évêque Hugues de Morville, que quelques auteurs ont voulu, sans preuve, rattacher à la famille d'un des meurtriers de Thomas Becket. Faire progresser le nouvel établissement, provoquer les libéralités des gens du pays en faveur de celui-ci, en assurer la bonne administration fut la principale occupation de ce prélat durant sa vie entière. Il avait confié la gestion de l'Hôtel-Dieu à des confrères engagés dans la vie religieuse, mais n'appartenant à aucun des ordres existant au XIIIe siècle. La création d'Hugues de Morville traverse heureusement les derniers siècles du moyen âge; mais elle a fort à souffrir des malheurs amenés par les guerres anglaises et par les luttes religieuses du XVIe siècle. Pour réparer ces pertes, on lui unit au XVe siècle l'abbaye d'Ouville, de l'ordre de Saint-Benoît, au XVIIe siècle, la maladrerie, laquelle datait du XIIIe. Grâce à ces donations, le service des pauvres fut toujours suffisamment assuré. L'administration de l'hôpital était confiée à des religieux et à des religieuses. Ces dernières furent toujours fidèles à leur mission, et aujourd'hui encore elles soignent les malades hospitalisés à Coutances. Les religieux, au contraire, paraissent avoir quelque peu négligé leurs fonctions, et on les voit au XVIIe siècle chercher à se faire affilier à l'ordre du Saint-Esprit de Montpellier, pour se soustraire à l'autorité épiscopale. Leur ambition à ce moment est d'être autorisés à porter l'aumusse, insigne réservé aux chanoines; de là un long procès héroï-comique contre l'évêque; celui-ci obtient gain de cause, mais cette fâcheuse affaire ne laisse pas, on le conçoit, de causer quelque scandale et le service des pauvres souffre naturellement de ces regrettables discussions. L'ouvrage de M. Le Cacheux est un bon début et fait bien augurer des futurs travaux du jeune érudit; on ne peut que souhaiter le prompt achèvement de l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Coutances, qui doit encore compter plusieurs volumes, dont deux de cartulaires.

Les archives historiques du Limousin viennent de s'enrichir d'un nouveau volume de documents historiques, publié par M. A. Leroux

1. *Essai historique sur l'Hôtel-Dieu de Coutances.* Paris, Picard, 1895, in-8°.

(Limoges, Plainemaison, 1895, in-8°). La plupart de ces pièces se rapportent aux temps modernes, sauf des extraits fort intéressants des obituaires de l'abbaye de Solignac. Mais ces pièces modernes sont loin de manquer d'importance; on peut citer entre autres des extraits des registres capitulaires de Saint-Étienne de Limoges pour les années 1521-1770, un grand nombre de documents administratifs sur Magnac-Laval, etc., enfin des fragments des *Annuae litterae Societatis Jesu*. On appelle ainsi des rapports annuels, imprimés aux XVIe et XVIIe siècles, résumant les notes des pères de chaque province de la Compagnie, exposant sommairement la situation de chaque maison, de chaque collège et racontant les principaux événements qui ont marqué pour chaque établissement le dernier exercice. Ces plaquettes imprimées sont fort rares; M. Leroux en a extrait tout ce qui se rapporte au Limousin, et quelques-unes de ces courtes notes sont du plus haut intérêt.

Le même M. Leroux, auquel l'histoire du Limousin est dès à présent redevable de tant de travaux importants, a commenté la publication d'une *Bibliothèque historique du Limousin* (Limoges, Ducourtieux, 1895, in-8°). Le premier volume porte en sous-titre : *les Sources de l'histoire du Limousin;* c'est un répertoire, un catalogue méthodique des principaux documents imprimés et manuscrits, dont l'auteur a pu avoir connaissance. Dans l'avertissement, M. Leroux se plaint de la pénurie des moyens d'information, dont il a eu à souffrir à Limoges; c'est ainsi qu'il n'a pu consulter les catalogues du fonds latin de la Bibliothèque nationale; de là certaines lacunes qu'il est le premier à reconnaître et à signaler. Il y aurait donc plus que de la mauvaise grâce, une véritable injustice, à les lui reprocher. L'ouvrage rendra beaucoup de services aux savants du pays, mais ce sont surtout les érudits parisiens qui le consulteront avec profit et intérêt. M. Leroux connaît admirablement les dépôts d'archives de la France centrale et indique les documents les plus importants d'une foule de fonds encore inexplorés et dont les inventaires ne paraîtront pas avant longtemps.

La commanderie de Vaour en Albigeois était une des plus importantes, une des plus riches du Languedoc. M. E. Rossignol en avait jadis fait l'histoire dans ses *Monographies communales du département du Tarn*. Un ancien rouleau des archives de la Haute-Garonne, renfermant une centaine d'actes intéressant cette maison religieuse, vient d'être publié par les soins de MM. Portal et Cabié[1]. Le recueil est précieux à tous égards, il a été copié dans le pays même, terminé

1. *Cartulaire des Templiers de Vaour*. Paris, Picard, in-8°.

en 1202, et les textes provençaux qu'il renferme en grand nombre sont datés exactement. Au point de vue historique, on ne pourrait y relever qu'un petit nombre de faits intéressant l'histoire générale de la province, mais, par contre, on y trouve beaucoup de renseignements utiles sur l'état des personnes et des terres en Albigeois à la fin du XIIe siècle. Le copiste a généralement reproduit le texte entier des documents; parfois cependant, et sur ce point nous ne partageons pas l'avis des éditeurs, il paraît les avoir abrégés et n'en donne qu'une analyse sommaire, une sorte de notice[1]; ces analyses renferment d'ailleurs tous les éléments utiles de l'acte primitif : clauses principales, noms des témoins, date, etc., etc. On a fort peu de textes anciens sur la partie nord de l'Albigeois, dans laquelle est situé Vaour; la publication de MM. Portal et Cabié comble en partie cette lacune.

MM. Pasquier et Courteault ont, de leur côté, rendu aux méridionaux un service signalé en publiant les chroniques romanes d'Arnaud Esquerrier et de Miégeville[2]. Ces chroniques avaient été signalées maintes fois et souvent citées dès le XVIIe siècle, mais on n'en possédait pas le texte intégral et on n'avait que peu de renseignements sur le temps de rédaction et sur les auteurs de ces compilations. Arnaud Esquerrier, notaire et trésorier du comte Gaston IV, avait été chargé par ce prince de rechercher, avec Michel de Bernis, les titres légitimant le titre que ce prince portait de *comte par la grâce de Dieu*, titre que lui contestait le Conseil de Charles VII. Un peu plus tard, en 1456, mis en goût par ces premières recherches, Arnaud entreprend la rédaction d'une histoire des comtes de Foix en langue vulgaire, qu'il poussera bientôt jusqu'à l'an 1461. C'est une chronique officielle, dressée aussi exactement qu'a pu le faire l'auteur, en grande partie d'après les documents originaux du chartrier des comtes. Esquerrier a également consulté les *Grandes chroniques de France* et le roman intitulé *Philomena;* son récit est important principalement pour l'histoire de Jean de Grailly et de Gaston IV; la première partie est, bien entendu, assez fabuleuse et pleine d'erreurs; la suite est plus exacte et l'auteur s'y montre moins crédule et mieux informé. En appendice, les éditeurs ont ajouté une courte étude sur la topographie ancienne du comté de Foix, dont Esquerrier avait donné un bref aperçu. Sur Miégeville, auteur de la seconde chronique publiée par MM. Pasquier et Courteault, on a encore moins de

1. Exemples, n°s II, IV, XII.

2. *Chroniques romanes des comtes de Foix*, par Arnaud Esquerrier et Miégeville. Toulouse, Privat; Paris, Picard, in-8°.

renseignements; on sait seulement que c'était un cordelier du couvent de Morlaas, familier du cardinal de Foix, Pierre II, fils du comte Gaston IV. Il vivait à la fin du xve siècle, mais sa chronique, aujourd'hui incomplète, s'arrête à l'année 1436; l'auteur avait utilisé Michel de Bernis et Arnaud Esquerrier. Un abrégé de la partie manquante se retrouve dans une chronique française du xvie s., dont les éditeurs ont eu le soin de publier quelques extraits importants. Grâce à ce volume, grâce au texte de Guillem Leseur, publié par M. Courteault, l'historiographie des comtes de Foix est, dès maintenant, à peu près complète; il serait toutefois utile d'y joindre une réimpression de la chronique de Michel de Bernis, si mal publiée jadis par Buchon; M. Courteault nous semble tout désigné pour ce nouveau travail.

En 1644 parut chez Arnaud Colomiez, à Toulouse, *le Mémorial historique*, récit des troubles religieux dans le comté de Foix; l'ouvrage, aujourd'hui fort rare, était l'œuvre de Jean-Jacques de Lescazes, curé de Bénac. M. Pasquier, tout récemment encore archiviste de l'Ariège, a eu la bonne idée d'en donner une nouvelle édition, en y joignant une table alphabétique copieuse[1]. Le Mémorial est un livre assez singulier; écrit d'un style emphatique, obscur à force de mauvais goût, il en devient parfois amusant; mais c'est bien, en dépit de ces graves défauts et d'une partialité extrême, le récit le plus complet que nous ayons des guerres de religion dans cette partie de la région pyrénéenne, où la sauvagerie des mœurs et les haines de famille ont donné à ces luttes un caractère particulièrement atroce. Lescazes tenait ses renseignements pour le xvie siècle de la tradition orale; prêtre dès 1608, il avait même pu assister à quelques faits de guerre de cette période; pour le xviie, il est témoin oculaire, et c'est à ce titre qu'il raconte les campagnes de Louis XIII et des armées royales dans le diocèse de Pamiers. On a donc affaire ici à l'œuvre d'un contemporain, très passionné, mais connaissant parfaitement les événements qu'il raconte. Bien qu'ardent catholique, il semble avoir été généralement assez sincère et, partageant les passions de ses coreligionnaires, il n'a pourtant caché aucun de leurs hauts faits. Le tableau qu'il nous trace des mœurs et des habitudes des habitants du comté de Foix est des plus curieux et justifie certaine boutade du pieux évêque Caulet sur le compte de ses ouailles. Lescazes même devait être victime de ces mœurs sauvages; des documents retrouvés par M. G. Doublet permettent d'affirmer que le malheureux curé de Bénac fut séquestré, puis assassiné par quelques-uns de ses parents,

1. Foix, impr. Pomiès, in-8°.

en faveur desquels il n'avait pas voulu résigner ses bénéfices; ses biens meubles furent pillés et l'autorité ecclésiastique dut ordonner contre les voleurs et les meurtriers des poursuites dont l'issue nous est d'ailleurs inconnue.

L'histoire de l'enseignement primaire est un sujet toujours passionnant, et partisans comme ennemis de l'ancien régime ne sont pas près de s'entendre sur ce sujet. Pour trancher la question, le mieux est de l'étudier dans le détail et d'examiner successivement la situation de cet enseignement dans les différentes parties du royaume en 1789. M. l'abbé Torreilles et M. Desplanque viennent de faire cette enquête pour l'ancien Roussillon, et la monographie publiée par eux peut passer pour une des plus intéressantes qui aient paru sur le sujet depuis quelques années[1]. Avant la conquête française, tous les efforts en faveur de l'instruction élémentaire sont faits par les communautés laïques, sans que le clergé s'en mêle activement; dans la plupart des villages, les consuls prennent à gages un maître de grammaire, chargé d'enseigner non seulement l'écriture et la lecture, mais encore le latin; ces écoles sont une imitation lointaine des cours des maîtres ès arts de l'Université de Perpignan. La foi étant très vive dans le pays, les autorités religieuses ne cherchent pas à surveiller ces écoles villageoises, jusqu'au jour où les progrès du calvinisme dans les provinces françaises limitrophes du Roussillon deviennent une menace pour l'orthodoxie. Après la conquête française, le point de vue change : l'école est regardée à juste titre par les agents des nouveaux maîtres du pays comme un excellent moyen de répandre dans le peuple la connaissance de la langue française; l'autorité religieuse joint ses efforts à ceux des intendants royaux, et durant tout le XVIIIe siècle le Roussillon est rempli d'écoles relativement florissantes. Le régime révolutionnaire, en Roussillon comme ailleurs, met en péril l'ancienne organisation, mais tente au moins de lui substituer un autre système plus en rapport avec les nouvelles idées; beaucoup des tentatives faites échouent piteusement, mais on s'est rendu compte de la nécessité de faire quelque chose. L'Empire se montre plutôt hostile à l'enseignement populaire, qui n'attire de nouveau l'attention des pouvoirs publics que sous la Restauration; les auteurs de la monographie montrent les progrès constants réalisés jusqu'en 1833, date de la célèbre circulaire de Guizot, véritable charte de l'enseignement primaire en France, qui contenait en germe la plupart des réformes réalisées depuis. L'instruction populaire en

1. *L'enseignement élémentaire en Roussillon depuis ses origines jusqu'au commencement du XIXe siècle.* Perpignan, Latrobe, 1895, in-8°.

Roussillon est dès lors identique à celle qui se donne partout ailleurs, et cette question y excite aujourd'hui, comme partout ailleurs, d'ardentes batailles. A. MOLINIER.

PUBLICATIONS DIVERSES. — Nous avons déjà signalé les thèses de M. R. ROLLAND : sa thèse latine sur les causes de la décadence de la peinture italienne au XVIe siècle (*Cur Ars picturae apud Italos XVI saeculi deciderit*. Thorin) ; sa thèse française sur les *Origines du théâtre lyrique moderne, histoire de l'opéra en Europe avant Lully et Scarlatti* (Thorin). L'intérêt et la nouveauté de ces thèses et de la soutenance dont elles ont été l'objet ne se trouvent pas, comme certains journaux ont semblé le dire, dans le fait que le candidat avait à côté de lui un piano pour soutenir son argumentation. Sans doute il a été fort agréable pour le public, étouffé dans une salle incommode que la Faculté s'obstine à ne pas ventiler, d'entendre M. Rolland jouer avec une rare virtuosité un air de Carissimi ; mais le piano n'aurait été un instrument sérieux de discussion que si les juges avaient été capables d'argumenter sur des questions de technique musicale et de style. Comme ils ne l'étaient pas, le piano devenait un accessoire de mise en scène aussi inutile que les pièces de conviction des cours d'assises. Ce qui était nouveau, intéressant et sérieux dans cette soutenance, c'était le fait de voir l'histoire de l'art et celle de la musique en particulier acceptées en Sorbonne comme un objet de science et d'enseignement. Déjà, en province, à Montpellier, M. Dauriac a consacré une partie de son enseignement à l'histoire de la musique et à l'esthétique musicale. L'éclat de la soutenance de M. Rolland aura pour résultat, nous l'espérons, de donner à la science de la musique dans l'Université de Paris et dans nos universités provinciales une place qu'elle occupe déjà dans plusieurs universités allemandes.

M. Rolland est parti de cette idée que la musique a autant de droits que la littérature elle-même à être étudiée comme fournissant des documents sur l'état d'âme et de civilisation d'une nation ou d'une époque. Nous sommes de son avis, à la condition qu'on reconnaisse que la littérature est une expression infiniment plus complète, plus variée et plus précise de ces états d'âme et de civilisation. Le sujet choisi par M. Rolland était des plus heureux et tellement riche qu'il était impossible de le traiter dans tous ses détails, car l'histoire de l'opéra est intimement liée non seulement à celle de la musique elle-même, mais à celle de la poésie lyrique, de la poésie dramatique et de la vie sociale. M. Rolland n'a pu qu'indiquer les rapports de l'opéra avec la poésie lyrique et les différentes formes de littérature dramatique, bien qu'il ait écrit des pages excellentes sur l'importance accordée à la musique par les poètes du XVIe siècle ; mais il a traité d'une manière

très complète le côté essentiellement social de son sujet, l'opéra prenant son origine dans les amusements de la vie aristocratique et princière, se développant sous l'influence de la renaissance des études classiques, et devenant ensuite non seulement une des plus splendides distractions de la vie des cours, mais une forme d'art populaire, émouvant les foules par l'expression des sentiments les plus généraux, les plus profonds, les plus passionnés de l'âme humaine. — Il a fallu à M. Rolland un talent littéraire très original et très délicat pour mettre l'ordre et la clarté dans la masse énorme de petits faits que son érudition a amassés et dont il a le premier su tirer une histoire complète des origines de l'opéra tant en Allemagne, en France et en Angleterre qu'en Italie, et pour rendre cette histoire vivante et attrayante. Si le rôle de Peri et de Caccini comme créateurs de l'opéra était déjà bien déterminé, on n'avait pas, à ce qu'il me semble, indiqué la part qui revient à Vincenzo Galilei, le père du célèbre savant, et à Giovanni Bardi, comte de Vernio, le protecteur de Peri et de Caccini, dans cette révolution qui, à la fin du XVIe siècle, en voulant rénover l'art musical des Grecs, remplaça les madrigaux dramatiques[1] de l'époque précédente, où chaque personnage s'exprimait en des chœurs à trois ou quatre voix, par des récitatifs individuels. M. Rolland a aussi mieux précisé qu'on ne l'avait fait encore le rôle d'Emilio del Cavalliere, qui a tracé près de trois siècles d'avance les principes que devait appliquer Wagner dans le théâtre de Bayreuth. Avec Monteverde, à qui M. Rolland a consacré le plus beau et le plus ému des chapitres de son livre, l'opéra devient une tragédie humaine, la musique devient expressive et passionnée; des innovations dans la mélodie, dans la combinaison des voix, dans l'instrumentation, dans les décors, enfin la création du premier théâtre public d'opéra, le San Cassiano de Venise, assurent à Monteverde la première place dans cette histoire des origines du drame lyrique. M. Rolland a suivi dans leur infinie variété les développements de la musique dramatique qui a abouti à ce qu'il appelle la folie musicale de l'Italie au milieu du XVIIe siècle, quand Venise avait dix-sept théâtres d'opéra et que les papes eux-mêmes devenaient librettistes, compositeurs et impresarii. Il suit ces développements à Florence, à Bologne, à Rome, à Venise, sous la forme aristocratique et sous la forme populaire; il s'efforce de déterminer comment la musique dramatique peut traduire l'âme d'une race et les sentiments d'une époque, enfin il a le mérite de mettre en pleine

1. Le chapitre sur le madrigal dramatique et Orazio del Vecchio, le principal représentant de ce genre, est un des plus nourris et des plus originaux du volume.

lumière deux musiciens admirables, dont l'un, Carissimi, était peu connu, dont l'autre, Francesco Provenzale, qu'il faut identifier avec Francesco della Torre, était tout à fait inconnu. Ce maître de Scarlatti est le fondateur de l'École napolitaine et M. Rolland le rapproche de Bach. L'Italie est la vraie patrie de l'opéra et les chapitres sur l'Allemagne, la France et l'Angleterre sont comme un appendice à l'histoire de l'opéra en Italie.

M. Rolland aura sans doute plus tard l'occasion de développer certaines parties de son livre dont la richesse en faits et en idées cause parfois une impression d'encombrement et de confusion. Peut-être aussi les conservatoires de Bologne et de Naples éprouveront-ils quelque honte à avoir mesquinement entravé les recherches d'un écrivain de cette valeur qui élevait un monument pareil à la gloire du génie italien, et M. Rolland trouvera-t-il dans leurs trésors de quoi ajouter des découvertes nouvelles à toutes celles qu'il a déjà faites.

La thèse de M. J. Texte sur *J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire* (Hachette) nous paraît avoir apporté des vues neuves et solidement établies sur un point important de notre histoire intellectuelle : le rôle joué par Rousseau dans l'introduction en France des œuvres littéraires anglaises et de l'influence anglaise. M. Texte a très bien et ingénieusement vu que les écrivains qui contribuent à acclimater dans un pays des œuvres étrangères ne sont pas seulement ni principalement ceux qui les ont traduites, mais surtout ceux qui, par leurs propres écrits, ont préparé les cœurs et les esprits à les comprendre et à les goûter. L'influence de Rousseau sur la France a été à cet égard considérable. Déjà sans doute les protestants français réfugiés en Hollande et en Angleterre avaient préparé les voies. Voltaire par ses *Lettres anglaises* et ses *Lettres philosophiques*, l'abbé Prévost par ses romans, par son journal, par ses traductions de Richardson avaient éveillé et commencé à satisfaire la curiosité des Français sur les choses anglaises ; mais Rousseau fit beaucoup plus. Sa *Nouvelle Héloïse* mit les âmes françaises à l'unisson des romans de Richardson, dont elle était en partie inspirée ; ses ouvrages rendirent les Français plus sensibles au charme du sentimentalisme anglais et d'une poésie où le culte de la nature et de l'humanité primitive est empreint d'une majesté mélancolique. M. Texte a vu aussi avec une grande finesse que les origines suisses de Rousseau n'ont pas été sans influer sur ce qu'il y a d'exotique, de cosmopolite et de germanique dans son génie. Il avait subi l'influence d'un autre Suisse, Béat de Muralt, précurseur de Voltaire et de Prévost dans ses *Lettres sur les Anglais et les Français ;* Genève, sa ville natale, avait déjà cette empreinte anglaise qui n'a fait que s'accentuer depuis lors,

et, quand l'émigration et les guerres de la Révolution et de l'Empire vinrent apporter au cosmopolitisme littéraire une collaboration aussi terrible qu'inattendue, c'est une autre enfant de Genève, Mme de Staël, qui devait achever de faire pénétrer en France l'admiration des littérateurs germaniques. — Il ne faudrait pas croire que M. Texte s'est borné à écrire un chapitre de psychologie littéraire. Si l'étude psychologique que nous venons de signaler est la partie la plus originale de son livre, on y trouvera les renseignements les plus abondants et les plus précis sur les relations littéraires de la France et de l'Angleterre au XVIIIe siècle, sur les voyageurs anglais en France, sur les innombrables traductions d'ouvrages anglais qui parurent dans la seconde moitié du siècle, sur les livres et les journaux qui ont contribué à faire connaître l'Angleterre à la France. Son volume est d'une admirable richesse en faits et en idées, et, même si l'on contestait la thèse spéciale qui y est soutenue, il conserverait une grande valeur et un puissant intérêt.

Le tome IV des *Mémoires du général Thiébault* (Plon), s'il est d'un intérêt moins varié que les précédents, apporte les plus précieux documents à l'histoire militaire du premier empire tout en restant le plus important, parce qu'il est le plus sincère, de tous les témoignages que nous possédons sur la psychologie morale de cette extraordinaire époque. Le volume s'ouvre par un épisode pacifique et à demi comique, le gouvernement du pays de Fulda par Thiébault, du 16 novembre 1806 au 10 avril 1807. Rien de plus amusant que de voir ce général appelé par la faveur impériale à faire métier de souverain, s'en tirant fort bien du reste, en butte aux assauts des plus jolies femmes et faisant trôner sa chère Zozotte dans le palais du prince-évêque qu'il comble de prévenances, puis subitement déplacé par un caprice du maître. Il refuse de servir sous Davout, qui est à ses yeux un chef aussi médiocre que désagréable, et il part pour le Portugal comme chef d'état-major de Junot. Thiébault a publié en 1817 une relation de cette désastreuse expédition, qui se termina par la capitulation de Cintra et le singulier rapatriement en France, sur des vaisseaux anglais, de l'armée vaincue. Mais, en 1817, le général de Napoléon n'osait pas tout dire, et les Mémoires nous fournissent de terribles additions à la relation et d'utiles rectifications aux Mémoires de la duchesse d'Abrantès. Junot nous apparaît dans ces pages avec son vrai caractère, comme un soudard débauché, avide, jaloux et incapable, qui ne songea à Lisbonne qu'à mener une vie fastueuse et à s'enrichir aux dépens du pays au lieu de prendre les mesures militaires nécessaires à la défense de sa conquête. Thiébault est trop porté, comme tous les militaires qui n'ont pas com-

mandé en chef, à indiquer après coup les manœuvres infaillibles qui auraient assuré la victoire; mais il est certain que la bataille de Vimeiro a été une affaire conduite avec une incroyable incurie. Rentré en France, Thiébault reçut enfin le grade de général de division promis depuis longtemps par Napoléon, mais que la jalousie de Berthier l'avait empêché d'obtenir, et il retourna en Espagne en décembre 1808, où il devait rester (sauf pendant un court voyage en France) jusqu'au commencement de 1813, d'abord comme gouverneur de la Vieille-Castille, puis comme gouverneur d'un nouveau gouvernement dont Salamanque était le chef-lieu. — Il semble que tout ait été déjà dit sur les fautes de la guerre d'Espagne, sur la responsabilité des troupes d'occupation et du misérable gouvernement de Joseph dans l'insurrection de la Péninsule, sur les jalousies des généraux, sur les déplorables résultats de la manière dont les opérations étaient dirigées, soumises qu'elles étaient aux ordres de Napoléon, à ceux de Madrid et à ceux de chacun des généraux. Mais Thiébault ajoute encore bien des traits navrants à cette lugubre histoire. Rien de plus curieux que le récit de son gouvernement de Burgos, où il réussit en quelques semaines à réparer les effroyables ruines accumulées par les violences et les rapines du général Darmagnac, ou que les détails sur les opérations de Masséna et sur la chute de Ciudad-Rodrigo, qui tomba victime de la rivalité de Marmont et de Dorsenne, bien que Thiébault l'eût deux fois ravitaillée. Thiébault laisse peser sur Napoléon le terrible soupçon de n'avoir pas désiré ni aidé le succès de Masséna en l'envoyant en Espagne; il ajoute à ce qu'on savait déjà sur l'attitude de Soult à Oporto des détails qui ne permettent guère de douter que ce général vil et cupide ait songé un instant à se faire roi de Portugal. Ce qu'il y a de plus tristement instructif dans le livre de Thiébault, c'est ce qu'il nous apprend sur l'universelle démoralisation produite dans les âmes par l'état de guerre. Il offre la plus écrasante des réfutations aux déclamations sur les vertus désintéressées qu'engendrerait la guerre et sur l'état d'âme sublime et généreux des soldats de l'empire. Braves, dédaigneux de la mort, ils l'étaient tous; mais avant de mourir ils voulaient jouir et la guerre était pour eux une source de plaisirs et de richesses. Tandis que l'intendance générale de Madrid et le ministère de la guerre de Paris mettaient en coupe réglée les approvisionnements des hôpitaux et des garnisons militaires, soldats et officiers vivaient de pillage. Je ne citerai pas les nombreux exemples que rapporte Thiébault de vols éhontés, de pilleries colossales; je citerai seulement un fait qui se rapporte à Thiébault lui-même, à Thié-

bault qui était un des hommes les plus plus honnêtes de l'armée, car il donna mainte preuve de son respect du bien d'autrui, de sa délicatesse, de son désintéressement. Or, il nous raconte qu'à Lisbonne, le fils de son hôte, M. Ratton, vint lui proposer l'opération suivante : obtenir de Junot, dont Thiébault était chef d'état-major, un arrêté interdisant de recevoir dans les caisses publiques le papier-monnaie, dont il existait pour 200 millions ; racheter à vil prix pour 100 millions de ce papier alors déprécié ; puis obtenir de Junot un nouvel arrêté rapportant le premier. Il y aurait un bénéfice de 60 millions à faire, dont quinze à vingt pour Junot et le reste à partager entre les auteurs de l'opération. Thiébault accepte aussitôt la proposition, qui lui paraît aussi légitime qu'ingénieuse, et M. Thonnelier, le payeur de l'armée, qui était ami de Thiébault et avait, au dire de celui-ci, le génie des affaires, lui disait : « Il faudrait être fou pour hésiter à s'enrichir par une seule opération et à se mettre en état d'éviter les spéculations petites et mesquines qui salissent les mains sans créer une fortune. » Il faut lire les pages incroyables d'inconscience où Thiébault nous raconte ce beau plan, les charmants projets qu'il faisait pour le bonheur de son père et de sa femme et les « intarissables regrets » que lui causa le refus de Junot d'entrer dans ses idées. Quand on voit à quel degré de perversion morale la guerre a pu conduire un aussi honnête homme que Thiébault, on peut juger de ce qu'étaient les autres.

Les anecdotes les plus amusantes et parfois les plus salées émaillent ces récits de la plus atroce des guerres, car tous ces soldats sont encore moins scrupuleux sur les questions d'amour que sur les questions d'argent, et Masséna, chargé des plus lourdes responsabilités, déjà atteint d'une maladie mortelle, usait ce qui lui restait de forces en traînant après lui une maîtresse dont il imposait la présence à ses officiers. Thiébault, qui dans sa jeunesse ne s'était montré guère sévère sur ces matières, était devenu, depuis son mariage avec la spirituelle et dépensière Zozotte, un parangon de vertu conjugale. Mais les vertus militaires en pâtissent, car il manque plus d'une fois à ses devoirs de discipline pour retrouver Zozotte. Singulière époque et prodigieux hommes ! Au milieu de ces terribles campagnes de Portugal et d'Espagne, Thiébault trouve le temps d'apprendre le contre-point, d'écrire un essai sur la Romance et d'entreprendre une traduction de Quévedo !

Le tome V des *Mémoires de Thiébault* débute par le dramatique récit de la dernière campagne du général en Allemagne de 1812 à 1814, où, sous les ordres de Davout, il fut successivement gouver-

neur de Brême, de Lubeck, et à deux reprises de Hambourg, où il resta jusqu'à ce que la restauration des Bourbons amenât la reddition de la place. On y trouvera le plus terrible réquisitoire contre Davout, à qui Thiébault reconnaît pourtant certaines vertus, le désintéressement (bien qu'il rapporte un ou deux faits, peu prouvés d'ailleurs, qui contredisent cet éloge), la sollicitude pour ses troupes, le fanatisme de ses devoirs, mais qu'il montre incapable dans le commandement, dur jusqu'à la férocité, et d'une violence touchant à la déraison. Il est difficile, malgré les habiles apologies de Mme de Blocqueville, de récuser absolument le témoignage de Thiébault sur les faits où il a été directement mêlé et qui ne justifient que trop le funeste souvenir laissé par le maréchal parmi ses subordonnés et dans les pays qu'il a commandés. Plus de la moitié du volume se rapporte à la première Restauration, aux Cent jours et à la seconde Restauration, jusqu'au 21 juillet 1820, date de la mort de l'incomparable et unique Zozotte. Ce qui fait l'intérêt de ces pages, où la haine folle pour les Bourbons se mêle à la plus inexorable sévérité envers Napoléon, dicte à Thiébault des jugements dépourvus de toute justice et le rend crédule à toutes les fables inventées par l'esprit de parti, c'est la peinture du désordre moral où ces révolutions successives jetèrent la société française, des palinodies lamentables auxquelles étaient entraînés ces officiers supérieurs qui étaient habitués à voir dans la vie militaire une source légitime d'honneurs et de profits et ne pouvaient se résoudre à y renoncer, de l'effroyable curée d'argent et de places qui accompagnait chaque changement de régime, du carnaval politique qui faisait d'anciens terroristes des royalistes forcenés et transformait en libéraux ou même en républicains les plus serviles serviteurs de Napoléon. Il faut accueillir avec précaution les anecdotes de Thiébault. Il est un homme déçu et aigri, qui a cru à plusieurs reprises saisir la fortune et l'a vue toujours lui échapper, qui se sentait des talents supérieurs à son rôle et qui se consolait de ses déceptions en critiquant ses chefs. Il trouvait un plaisir fâcheux à recueillir sur ses contemporains tous les récits qui pouvaient les présenter sous un jour ridicule ou odieux, et l'on éprouve une certaine gêne à le voir vivre avec sa femme dans l'intimité d'un homme comme Jouy, dont il raconte des actes de vilenie et de scélératesse. Mais sa sincérité n'est pas douteuse, et s'il faut distinguer avec soin dans ses souvenirs ce qu'il a vu de ce qu'il ne sait que par ouï-dire, son témoignage sur tout ce qu'il a connu de première main a une valeur incomparable, car il savait voir et il savait peindre.

Au moment d'entreprendre une publication qui marquera, croyons-nous, une époque dans les travaux relatifs à l'histoire de l'art, une *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie, du Ve siècle à la fin du XVIIIe* (Librairie centrale des beaux-arts), en quinze volumes in-4°, M. E. Molinier nous offre une monographie du *Trésor de la cathédrale de Coire* (Ibid., sous les auspices du prince F. Lichtenstein) qui sera accueillie avec joie par tous ceux qui ont pu admirer cette église si curieuse et si peu connue. Dans l'avant-propos, tout en prenant pour base l'important travail de Burckhardt paru en 1857, M. Molinier le rectifie sur plusieurs points. Il reconnaît dans la crypte des vestiges certains de la cathédrale carolingienne; il est d'accord avec lui pour placer au XIIe siècle la construction du chœur et de l'abside; mais il ne croit pas qu'on puisse rien dire de positif sur la date de la construction de la nef et serait disposé à penser qu'on y travailla pendant tout le XIIIe siècle. En tous cas, et c'est là ce qui ressort de plus intéressant des recherches combinées de MM. Burckhardt et Molinier, l'église de Coire est un type très précieux d'édifice au style archaïsant et non archaïque, aussi bien dans sa décoration que dans sa construction. M. Molinier a raison de soutenir qu'un archéologue expérimenté peut faire la distinction entre les œuvres archaïques et les imitations du style archaïque d'une manière beaucoup plus sûre pour les œuvres d'art du moyen âge que pour celles de l'antiquité; il a tort de mêler à cette thèse, qui devrait rester dans la sphère sereine de l'art et de la science, des attaques personnelles aussi violentes qu'obscures contre des auteurs ou des livres qu'il ne nomme pas. Ce qui se tolérerait à peine dans un journal (car nous ne pensons plus, comme au XVIe siècle, que les injures soient le condiment nécessaire des polémiques entre savants) est tout à fait choquant dans un livre destiné à la postérité par sa beauté d'exécution comme par sa valeur intrinsèque. Les ignorants ne méritent pas même une allusion, et quant à ceux qui, tout en sachant, se trompent, il faut se rappeler que l'erreur est chose humaine et

Que la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas nos

conservateurs, quels qu'ils soient. Je reconnais du reste que peu d'archéologues ont l'œil aussi juste et aussi exercé que M. Molinier, et ceux qui liront les quinze monographies consacrées aux châsses, aux coffrets, aux reliquaires, aux crucifix et pieds de croix, aux étoffes et autres objets précieux conservés à Coire, y admireront la sûreté du goût unie à l'étendue de l'érudition. Les vingt-sept planches

qui accompagnent ces notices sont des merveilles d'exécution. Les eaux-fortes, signées Garen, ont un accent de vérité extraordinaire.

Dans la préface de son charmant volume, *Autour de la Grèce* (C. Lévy), M. Jean Psichari a cru nécessaire de donner les raisons pour lesquelles il se croit en droit de faire alterner dans ses œuvres la littérature, voire même la poésie et la science, et de publier un recueil de nouvelles et d'impressions de voyage après les remarquables *Études de philologie néo-grecques* qu'il a fait paraître, il y a quelques mois, dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études*. M. Psichari n'a pas à s'excuser. D'un côté, ceux qui suivent ses articles de la *Revue critique* ou qui connaissent l'enseignement si fécond qu'il a institué à l'École des hautes études, savent quelle est sa valeur comme érudit et comme linguiste, et que si les études byzantines et néo-grecques, dont la France a été au XVIIe siècle l'initiatrice, refleurissent sur notre sol, M. Psichari aura été un des meilleurs ouvriers de cette renaissance, à côté d'historiens et d'archéologues comme MM. Rambaud, Schlumberger, Diehl, ou d'excellents éditeurs de textes et de bibliographes comme MM. E. Legrand et Ruelle. Ils pensent que si les traditions de la chaire de Turnèbe, de Gail et de Boissonade, unies au mérite du candidat qui représentait les études de grec classique, ont pu légitimement faire écarter le projet de remplacer la chaire de littérature grecque ancienne par une chaire de littérature et de langue byzantines et néo-grecques, cette chaire, néanmoins, a sa place toute marquée dans l'enseignement du Collège de France, qui vise surtout à ouvrir des voies nouvelles à la science. Ils croient qu'en un temps où tous les esprits sont attirés vers l'Europe orientale et où la France a de ce côté ses amis et ses alliés, ce serait un acte de bonne politique en même temps que de bonne pédagogie scientifique de créer à Paris, à côté du studieux et modeste laboratoire des hautes études, une chaire plus en vue qui attesterait bien haut l'importance que nous attachons à cette branche nouvelle de la philologie grecque. Les études helléniques en seraient incomparablement enrichies et rajeunies. D'un autre côté, ceux qui connaissent M. Psichari sous une face moins grave ne lui reprocheront pas d'avoir écrit *Jalousie* ni *l'Excommunié* ni ses *Voyages aux Cyclades*, puisqu'il y a montré un vrai talent littéraire et que, de plus, il nous a fait comprendre certains traits de la psychologie du peuple grec que nous saisissons mieux sous une forme vivante que sous une forme didactique. Il y a d'ailleurs dans *Autour de la Grèce* un chapitre important de philologie sur la prononciation du grec et un chapitre d'histoire : *le Baiser*. Quelques personnes ont jugé le sujet

frivole. Son intérêt psychologique, littéraire et social ne me paraît pas contestable. C'est un chapitre de l'histoire des mœurs et des sentiments et l'on en ferait un livre que je ne m'en scandaliserais pas. M. Psichari l'a traité avec érudition, finesse et agrément.

Le comte Benedetti aura vu s'accomplir en sa faveur un rare phénomène : une légende universellement acceptée se dissiper en quelques années par le seul effet du temps et de la vérité. Au moment où la guerre de 1870 a éclaté, l'opinion publique avait été presque unanime à faire retomber sur M. Benedetti une partie de la responsabilité. On l'accusait de n'avoir su se renseigner ni sur la candidature Hohenzollern ni sur l'entente prusso-russe; on l'accusait d'avoir à Ems, par sa maladresse, provoqué un affront qui rendait la guerre inévitable. Un peu plus tard, sur la déclaration de M. de Bismarck, on l'accusa d'une nouvelle faute, d'avoir proposé à la Prusse l'annexion de la Belgique à la France. M. Benedetti ayant été accusé tout d'abord par la presse bonapartiste, M. de Gramont, son chef, n'ayant pas prononcé une parole pour le disculper, ce fut un accord presque unanime à considérer notre ambassadeur à Berlin comme un type d'incapacité diplomatique. Ni le témoignage des personnes qui l'avaient approché de près et qui étaient d'accord pour vanter sa perspicacité et son tact, ni le volume publié par lui en 1871 sur sa mission en Prusse ne dissipèrent la malveillance obstinée qui poursuivait l'infortuné diplomate. Il fallut que des années s'écoulassent, que M. de Bismarck lui-même se vantât d'avoir inventé l'affront imaginaire qu'on accusait M. Benedetti d'avoir provoqué, enfin que les incohérences de la politique impériale et surtout la coupable légèreté de M. de Gramont fussent mises dans tout leur jour pour que l'on rendît justice à M. Benedetti. Aujourd'hui, la vérité a pris la place de la légende. On sait qu'il a prévu l'appui que la Russie donnerait à la Prusse au cas d'un conflit avec nous; on sait qu'il a connu dès 1869 les négociations relatives à la candidature Hohenzollern et qu'il a prévenu son gouvernement; on sait qu'il a atténué dans la mesure du possible l'inconvenance voulue de la démarche que M. de Gramont lui a ordonné de faire à Ems et qu'il a pu réclamer du roi des promesses formelles pour l'avenir sans essuyer la rebuffade imaginée par M. de Bismarck. Enfin on sait que la proposition d'une annexion de la Belgique à la France a été due à l'initiative de M. de Bismarck et que le seul tort de M. Benedetti, dont la finesse a été ce jour-là en défaut, a été d'écrire, sous la dictée du terrible jouteur, un projet de traité où figurait cette annexion éventuelle. Il a été victime de la bonhomie apparente d'un homme chez

qui la franchise même est un calcul. Dans la préface du volume qu'il vient de publier : *Essais diplomatiques, l'empereur Guillaume Ier et le prince de Bismarck, la triple-alliance, la paix armée et ses conséquences, ma mission à Ems* (Plon), M. Benedetti conjure M. de Bismarck de reconnaître l'exactitude de ses récits sur cette affaire de Belgique. M. Benedetti n'a pas besoin de cette confirmation. Personne ne mettra en doute son témoignage. Nous espérons revenir sur le livre de M. Benedetti en traitant la question du partage des responsabilités dans la guerre de 1870. Elle nous paraît avoir été volontairement obscurcie du côté allemand comme du côté français. Chacun des deux partis voudrait rejeter sur l'autre toute la culpabilité, et quand je dis *culpabilité*, j'emploie ce mot à dessein, car les deux peuples semblent aujourd'hui sentir que l'hostilité de la France et de l'Allemagne est un affreux malheur non seulement pour elles-mêmes, mais pour le monde. M. de Bismarck semble être désormais seul à penser qu'il a rendu service à son pays en poussant à la guerre. Je crois, pour ma part, les responsabilités très partagées et tellement mêlées qu'il est souvent difficile de les distinguer. Il est aussi peu sérieux de représenter la France comme ayant attaqué de gaîté de cœur une Allemagne pacifique et inoffensive, que de représenter la Prusse comme ayant provoqué gratuitement une France bienveillante et désireuse de la paix. Ce sont pourtant ces deux thèses que l'on voit développer des deux côtés, même par des gens graves, par des historiens.

G. Monod.

ALLEMAGNE.

ÉPOQUE MODERNE.

C'est pour la première fois que j'ai l'honneur de présenter aux lecteurs de cette *Revue* un compte-rendu des ouvrages historiques, publiés en Allemagne et relatifs aux temps modernes, depuis l'époque de la Réforme religieuse. Ce premier essai est, hélas ! encore bien imparfait. Tout en en demandant pardon au public érudit et éclairé de la *Revue historique*, j'ose exprimer l'espoir que je réussirai à faire mieux pour les courriers prochains.

La période de la Réforme fut immédiatement suivie, en Allemagne, par celle de la réaction catholique qui, non seulement mit un terme à la propagande novatrice, mais lui arracha encore une partie de ses conquêtes. Cette contre-réforme commence sous l'empereur Maximilien II. Les historiens qui s'étaient occupés en dernier lieu de ce prince, favorable aux doctrines protestantes dans sa jeunesse, plus tard catholique sinon fervent au moins correct, — tels que Maurenbrecher, Reimann, Reitzes, Altmann, Walter, — étaient unanimes à le dépeindre comme étant d'un caractère faible et égoïste, faisant violence à ses convictions pour des raisons purement utilitaires. Mais M. O. H. Hopfen s'inscrit en faux contre ce jugement, dans son livre sur l'empereur Maximilien II et le catholicisme de compromis[1]. Son travail est solidement basé sur de nombreux matériaux empruntés aux archives de Vienne, de Marbourg et de Munich. M. Hopfen cherche à sauver la réputation de Maximilien, en expliquant que ce prince aurait toujours travaillé à réconcilier les doctrines catholiques et protestantes, se rapprochant tantôt d'un parti, tantôt de l'autre selon qu'ils lui semblaient se prêter davantage à son essai d'union. Malheureusement, son argumentation ne convaincra personne. L'auteur lui-même ne peut nier la duplicité et l'hypocrisie montrées trop souvent par Maximilien. Son penchant, soit pour les luthériens soit pour le parti de Rome, ne dépendait nullement d'un point de vue idéal, mais tout simplement de ses intérêts personnels et des buts de sa politique. — La seconde moitié du volume contient la partie la plus importante des documents que l'auteur a tirés des archives.

Je ne mentionnerai qu'en passant le volume que j'ai publié moi-même sur le ministère du cardinal de Granvelle à Madrid, pendant

1. *Kaiser Maximilian II und der Kompromisskatholizismus.* Munich, Rieger, 1895.

les années de 1579 à 1586[1]. Il est évident que je n'ai ni à exposer ni à juger mon travail.

M. Rod. Treumann parle des « monarchomaques, » groupe d'auteurs français, écossais, espagnols, qui vivaient vers la fin du XVIe siècle, et dont la pensée commune est la lutte contre la monarchie absolue, au nom de la souveraineté du peuple[2]. Sortie du droit public du moyen âge, renforcée par les doctrines de la Réforme religieuse et du tyrannicide, cette théorie se basait sur un prétendu pacte politique, par lequel le peuple aurait transféré au roi une partie des droits de la communauté tout en demeurant vraiment la source de tout droit. Les « monarchomaques » ne combattent que la royauté *absolue*, et le *peuple* est pour eux la nation organisée, et notamment les magistrats légaux. — Ces publicistes, catholiques et protestants, sont les précurseurs des Grotius, des Hobbes, des Rousseau; ils ont préparé le *Contrat social* et la démocratie moderne. M. Treumann a développé sa thèse avec une connaissance complète de la matière et avec beaucoup de pénétration. Son travail sera également utile au politique, à l'historien et au philosophe.

La période entière de la contre-réforme et de la guerre de Trente ans, de 1555 à 1648, a trouvé un historien très compétent en la personne de M. Maurice Ritter. Le deuxième volume de son ouvrage, qui vient de paraître[3], embrasse les années de 1586 à 1618, c'est-à-dire la dissolution intérieure de l'empire par suite des luttes religieuses et l'approchement de la grande guerre, rendue inévitable par l'hostilité entre l'Union protestante et la Ligue catholique. L'auteur, avantageusement connu par ses nombreux travaux sur cette triste époque de l'histoire d'Allemagne, a été d'autant mieux préparé à la décrire que, en sa qualité d'éditeur des premiers volumes des « Lettres et documents pour servir à l'histoire de la guerre de Trente ans, » il a pu réunir d'immenses matériaux inédits aux archives et aux bibliothèques de l'Allemagne entière. Il a donc à sa disposition une quantité presque écrasante de renseignements, rendue encore plus inextricable par le sujet même, la confusion qui régnait dans l'Allemagne d'alors avec son nombre infini d'intérêts mesquins et de petites dissensions. Il faut d'autant plus admirer l'habileté avec

1. *Ein Ministerium unter Philipp II. Kardinal Granvella am spanischen Hofe* (1579-1586). Berlin, Cronbach, 1895. Cf. *Rev. hist.*, t. LIX, p. 396.

2. *Die Monarchomachen*, 1573-1599 (Staats-und voelkerrechtliche Abhandlungen, herausgegeben von G. Jellineck und G. Meyer. Leipzig, Duncker und Humblot, 1895).

3. *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Gegenreformation und des Dreissigjährigen Krieges*, t. II. Stuttgart, Cotta, 1895.

laquelle l'auteur a su tirer de tout cela un récit clair, facile à comprendre et qui fait ressortir heureusement les grandes lignes ainsi que les tendances et les idées prédominantes. Un autre écueil à éviter, c'était celui de la partialité entre les deux ou plutôt les trois grands partis religieux : mais nous constatons avec plaisir que M. Ritter a consciencieusement gardé une stricte neutralité entre catholiques, luthériens et réformés. Il est très sobre dans ses jugements, tout en caractérisant les hommes et les choses avec beaucoup de netteté et de précision. Les résultats de ses recherches infatigables seront parfois contestés. Nous-même aurions à élever quelques doutes sur sa manière de présenter la politique de Henri IV de France envers l'Allemagne; la situation économique de l'Allemagne vers l'an 1600 (p. 459 et suiv.) nous semble dépeinte sous des couleurs trop sombres, surtout si l'on songe que les difficultés et les fautes en matière monétaire étaient alors communes à presque tous les pays européens. Sur d'autres points, M. Stieve a commencé contre M. Ritter une polémique peu édifiante. Mais il est évident qu'un ouvrage traitant d'événements aussi complexes que l'étaient ceux de l'Allemagne pendant les XVIe et XVIIe s. doit nécessairement laisser la carrière ouverte aux contradicteurs. Somme toute, l'œuvre de M. Ritter est un vrai modèle dans son genre, et notamment les historiens français pourraient y puiser de nombreux renseignements sur le grand monarque, fondateur de la dynastie bourbonienne.

La publication des « Lettres et documents » citée plus haut a été continuée par M. Stieve, l'adversaire de M. Ritter. Il en édite maintenant le sixième volume, qui comprend les événements depuis le mois d'octobre 1607 jusqu'au mois de juillet 1609[1]. En comparaison avec les deux volumes précédents, il y a innovation : au lieu d'une narration documentée nous retrouvons, comme dans les premiers volumes, des documents en entier ou par extraits, illustrés de nombreuses notes explicatives. Ces pièces se rattachent à la politique de la Bavière, à celle de l'empereur concernant l'empire, et à celle des États catholiques d'Allemagne; enfin on y traite de la lutte entre l'empereur Rodolphe II et son frère Mathias ainsi que de l'état religieux de leurs territoires, parce que ces deux séries de faits ont exercé une influence considérable sur la situation de l'empire. L'histoire de la diète de Ratisbonne de 1608 est définitivement éclairée par cette publication, qui donne également tous les renseignements

1. *Briefe und Akten zur Geschichte des Dreissigjährigen Krieges,* herausg. von der Historischen Commission in München. Bd. VI : Felix Stieve, Vom Reichstage 1608 bis zur Gründung der Liga. Munich, Rieger, 1895.

essentiels relatifs à la formation de la Ligue catholique de 1609. Quant à la révolte du duc de Bouillon contre Henri IV (p. 44 et suiv.), aux rapports entre Christian d'Anhalt et le même roi, en 1607 (p. 133 et suiv., p. 137), aux mariages espagnols (p. 736), aux relations entre la France et le pape Paul V (p. 723), et aux tentatives de Henri IV sur la succession à l'empire, ce sont des faits qui intéressent tout particulièrement l'histoire de la France.

Une autre collection officielle est celle des dépêches des nonces apostoliques en Allemagne, publiée par l'Institut historique prussien à Rome, sous les auspices de l'administration des archives prussiennes. Tandis que l'on est encore occupé à éditer les dépêches du XVIe siècle, M. Kiewning inaugure l'impression de celles du siècle suivant. La première série de rapports qui existe de cette époque dans une certaine intégralité provient du nonce Pallotto, ministre du pape à Vienne, de 1628 à 1630. Le premier volume, qui vient de paraître[1], comprend l'année 1628. Au XVIIe siècle, l'influence du nonce apostolique est déjà bien moindre que pendant le siècle précédent; en revanche, ses rapports sont beaucoup plus développés et plus détaillés et donnent une image fidèle de la vie, des tendances et des mœurs de la cour impériale. M. Kiewning ne s'est d'ailleurs pas contenté de publier les dépêches de Pallotto avec notes explicatives. Des études très étendues dans une foule d'archives et de bibliothèques, tant en Italie que dans d'autres pays, lui ont permis d'ajouter de nombreux documents qui jettent la lumière sur les affaires traitées par le nonce; notamment, les lettres adressées à Pallotto par le cardinal secrétaire d'État à Rome. Une introduction de 106 pages nous éclaire sur le but et sur les bases scientifiques de la publication et en résume surtout les principaux résultats historiques. Nous y trouvons une histoire complète de la lutte pour la succession de Mantoue pendant l'année 1628, d'après des sources nouvelles. Il importe d'y noter que la cour impériale de justice de Vienne, le *Reichshofrat*, déclara la succession du duc de Nevers seule légitime, et que, si elle finit par proposer la séquestration de l'héritage entre les mains de l'empereur, c'était seulement par complaisance pour l'Espagne, qui détestait Nevers comme prince français. Le pape, son nonce et le jésuite Lamormain, confesseur de l'empereur Ferdinand II, se firent les champions de Nevers et devinrent ainsi les adversaires de l'influence espagnole à Vienne, à un tel degré que les ministres de l'empereur amenèrent ce prince à infliger au père Lamor-

1. *Nuntiaturberichte des Pallotto*, 1628-30, vol. I : 1628. Bearbeitet von Hans Kiewning. Berlin, Bath, 1895.

main un blâme officiel, qui lui imposa silence. Mais Urbain VIII, ennemi juré de la puissance des Habsbourg, quoiqu'ils fussent les plus fidèles défenseurs de l'Église, gagna l'électeur de Bavière, chef de la Ligue catholique en Allemagne, pour appuyer Nevers auprès de l'empereur. Ce qui caractérise très bien ce pape, rappelant les pontifes plus politiques qu'ecclésiastiques du XVe et de la première moitié du XVIe siècle, c'est que, sous son instigation, son nonce, tout occupé aux luttes politiques, ne participe en rien à la confection du fameux édit de restitution, destiné à rendre à l'Église la plupart des évêchés luthéranisés de l'Allemagne.

Un personnage très caractéristique de l'Allemagne de cette époque est l'électeur Philippe-Christophe de Trèves. Sans aucune notion de la patrie, il ne songeait qu'à lutter pour le catholicisme et pour sa souveraineté princière. Menacé par les Suédois, il cherche un appui auprès de la France, sans égard pour l'empereur et pour sa politique. M. Knipschaar[1] nous raconte l'histoire de cet électeur, en se servant des sources imprimées et des archives de Coblentz. Il montre que les Français, appelés par Philippe-Christophe contre le gré du chapitre et des états de l'électorat, se conduisirent en maîtres dans le pays, ne se souciant nullement des volontés de leur allié. Toutefois l'électeur, en violant la constitution de l'électorat, nomma comme son coadjuteur et futur successeur le cardinal de Richelieu lui-même, sans aucun doute sur l'instigation de ce ministre qui tendait à obtenir pour la France la frontière du Rhin. Mais le chapitre protesta à Rome et, avant de pouvoir réaliser son projet, Philippe-Christophe fut capturé par les Espagnols, en 1635, et livré à l'empereur qui le retint prisonnier pendant dix ans. Entre temps, les Espagnols s'emparèrent du pays entier, qu'ils ne maltraitèrent pas moins que les Français l'avaient fait auparavant. Relâché en 1645, par suite d'une intervention papale, Philippe-Christophe recommença immédiatement à lutter pour la France et contre son propre chapitre, de manière que, même après la paix de Westphalie, la guerre civile et étrangère sévit dans le malheureux électorat. Mais à la fin, il dut se soumettre; on lui imposa un coadjuteur, nommé par le chapitre et confirmé par l'empereur. Son rôle était fini, et il s'éteignit, en 1652, privé de tout pouvoir. M. Knipschaar expose cette lamentable histoire simplement, fidèlement, sans phrases.

De l'époque de la guerre de Trente ans nous arrivons au siècle de Louis XIV.

1. *Kurfuerst Philipp Christoph von Trier und seine Beziehungen zu Frankreich.* Marburg, Elwert, 1895.

La correspondance de la palatine Élisabeth-Charlotte, femme du duc d'Orléans, frère du grand roi, a fourni déjà matière à de nombreuses publications. M. Bodemann, qui, en 1891, avait édité les lettres adressées par la duchesse à l'électrice Sophie de Hanovre, nous donne maintenant ses lettres à son ancienne gouvernante, Mme de Harling, et au mari de cette dame, conseiller intime à Hanovre[1]. Sauf quelques fragments parus en 1791, cette correspondance est imprimée pour la première fois. La Palatine montre le plus grand attachement à Mme de Harling, à laquelle elle écrit jusqu'au décès de cette femme, en 1702, tandis qu'elle reste en communication avec le mari jusqu'à sa propre mort, en 1722. L'éditeur a ajouté des notes explicatives assez bien faites et un index alphabétique. Les lettres complètent en premier lieu le portrait de la duchesse tel que l'avaient peinte les parties de sa correspondance publiées depuis longtemps. Mais elles jettent aussi une lumière souvent nouvelle sur l'état de la civilisation et des mœurs pendant le *grand siècle*, tant en France qu'en Allemagne, ainsi que sur bien des personnages marquants de cette époque. Élisabeth-Charlotte ne se mêle pas des affaires d'État, croyant que la France avait été gouvernée par les femmes plus qu'il ne fallait, surtout par Mme de Maintenon; même sous la régence de son fils, elle s'abstient de toute ingérence dans la chose publique. Elle aime, au contraire, le théâtre : elle sait par cœur les tragédies de Corneille et du jeune Voltaire et cite souvent les pièces littéraires et les opéras. Malgré ses sentiments religieux, elle hait les prêtres et les moines. Lors de la mort de Leibnitz, elle écrit : « Je ne pense pas que, ayant vécu comme on me l'affirme, il ait eu besoin des prêtres; car ils ne pourroient rien lui enseigner, à lui qui savoit plus qu'eux tous. » Elle s'intéresse vivement aux travaux du philosophe et notamment à ses publications historiques. — Son témoignage sur le fameux testament de Louis XIV est d'autant plus important qu'il est évidemment puisé aux renseignements donnés par son fils le régent. Elle écrit (p. 190) : « Le roi (Louis XIV) se souciait si peu de son testament qu'il dit en riant à la reine d'Angleterre (femme de Jacques III) : On m'a tourmenté pour faire un testament qui ne peut pas subsister. Voilà ce qui avoit été fait par la vieille guenon (Mme de Maintenon), par le chancelier et le duc du Maine. » Non moins intéressantes sont les indications données par la Palatine sur la conspiration de Cellamare (p. 119 et suiv., p. 155)

1. *Briefe der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans an ihre frühere Hofmeisterin A. K. von Harling und deren Gemahl, Geh. Rath Fr. v. Harling zu Hannover.* Hannover, Hahn, 1895.

et sur l'engouement extraordinaire du monde parisien pour Law; de la province même, 250,000 personnes affluèrent à la capitale pour spéculer sur les actions du Mississipi. Elle n'aime guère l'abbé Dubois, principal ministre du régent; elle le dépeint comme entièrement dévoué aux Jésuites, dont il escomptait l'assistance pour décrocher le chapeau rouge (p. 149). « Je n'ai pas bonne opinion de ce faquin, » écrit-elle sur Dubois (p. 206); « il a de l'esprit, mais hors de cela, il ne vaut pas le diable. » A la fin, Élisabeth-Charlotte a été tuée par les saignées et les purgations des médecins, tout aussi bien que, quelques années auparavant, les enfants et petits-enfants de Louis XIV.

De l'époque du Roi-Soleil nous arrivons à celle du grand Frédéric.

Beaucoup de bruit s'est fait autour d'un mince volume de M. Max Lehmann sur l'origine de la guerre de Sept ans[1]. L'auteur y contredit l'opinion partagée à ce sujet par Ranke, Schaefer, Koser, Naudé et même par l'Autrichien Arneth, qui, tous, ont cru que Frédéric II, en commençant la guerre au mois d'août 1756, ne faisait que prévenir l'attaque que ses nombreux adversaires avaient décidé d'entreprendre contre lui l'année suivante. D'après M. Lehmann, au contraire, Frédéric ne voulait point rester sur la défensive; il ouvrit les hostilités parce qu'il croyait le moment propice pour s'emparer de la Saxe. Afin de démontrer cette thèse étonnante, l'auteur allègue une triple preuve : 1° depuis longtemps, le roi croyait l'annexion de la Saxe, de la Prusse polonaise et de la Poméranie suédoise nécessaire à la consistance de son royaume; 2° ses armements, en 1756, devancèrent ceux de l'Autriche; 3° la coalition de l'Autriche, de la Russie et de la France n'avait encore, dans l'été de 1756, aucun caractère offensif et menaçant qui fût de nature à justifier l'offensive prise par la Prusse. A côté des documents déjà publiés, M. Lehmann en cite d'autres, tirés par lui-même des archives, notamment le *testament politique* du grand roi de l'année 1752, qui n'avait pas encore été intégralement imprimé. Malheureusement, dans sa polémique, il se montre aussi satisfait de soi qu'il déploie d'âpreté et même de haine contre ses prédécesseurs. C'est d'autant moins excusable que M. Lehmann est obligé de reconnaître lui-même que la Russie, alliée à l'Autriche, armait avec zèle contre Frédéric II, longtemps avant celui-ci, et que Marie-Thérèse avait la ferme intention de lui faire la guerre, mais à l'heure qui lui conviendrait à elle. Il est vrai que ce moment n'était pas encore venu en 1756, et que, par

1. *Friedrich der Grosse und der Ursprung des Siebenjährigen Krieges.* Leipzig, Hirzel, 1894.

conséquent, l'impératrice désirait ajourner la lutte pour une année. Mais ce fut précisément pour cette raison que Frédéric II attaqua ses adversaires avant que ceux-ci eussent terminé leurs préparatifs politiques et militaires. Les vœux exprimés occasionnellement par le roi de voir la Prusse s'agrandir par quelques territoires de l'Allemagne du Nord sont très naturels dans la situation de morcellement où se trouvait son État; ils sont d'un caractère purement personnel et se trouvent toujours formulés dans des circonstances qui en font des considérations vagues, sans aucune actualité. Il les appelle lui-même des rêveries politiques, de la métaphysique, des projets chimériques, les séparant distinctement de ses projets réels. Le seul fait que M. Lehmann ait prouvé est que, en 1756, les armements prussiens ont précédé ceux de l'Autriche.

La critique historique allemande fut presque unanime à combattre l'opinion émise par M. Lehmann. M. Koser le fit dans un article très important de la *Historische Zeitschrift* (vol. LXXIV, p. 69 et suiv.); MM. Wiegand, dans la *Deutsche Litteraturzeitung* (année 1894, n° 51), Treusch von Buttlar, éditeur actuel de la correspondance de Frédéric II, dans le *Deutsche Wochenblatt* (année 1895, n° 1), Bailleu, dans la *Deutsche Rundschau* (1895, février) suivirent la même voie. M. Lehmann essaya de répondre à ses nombreux adversaires dans les *Gelehrte Anzeigen*, de Gœttingue (1895, février). Il s'y compare modestement avec Christophe Colomb, avec Newton et Helmholtz. Dans les *Preussische Jahrbücher* (1895, février), M. Delbrueck prit une position moyenne. Il reconnait que, en 1756, Frédéric II était tellement menacé par la coalition européenne qu'il avait le plein droit de la prévenir en attaquant lui-même. Mais il prétend que, puisque Frédéric ne se croyait pas encore menacé dans l'année même de 1756, son attaque était voulue, offensive, destinée à lui soumettre la Saxe. Il cherche à prouver cette supposition par une autre : c'est qu'un homme de la trempe de ce roi ne pouvait encore avoir renoncé depuis 1745, c'est-à-dire depuis sa trente-troisième année, à toute velléité de conquêtes.

Cette hypothèse psychologique n'a guère trouvé d'approbateurs. M. Ullmann publia un excellent article dans la *Deutsche Revue* (1895, mai); il y démontre que, parmi des milliers de documents que M. Lehmann a désignés arbitrairement comme étant sans importance, cet historien a précisément choisi ceux que Frédéric nomme lui-même *chimériques*. Il est évident, d'ailleurs, que, pour le cas où la guerre défensive aurait été victorieuse, Frédéric pouvait très bien former des projets d'agrandissement, sans qu'ils eussent été la raison pour laquelle il prit les armes. Les armements prussiens de juin 1756 étaient dirigés

contre la Russie, dont les préparatifs guerriers s'étaient faits sur l'instigation de l'Autriche; du reste, si les armements de cette dernière puissance n'étaient pas encore poussés activement, le roi le croyait. M. Ulmann cite de nombreux passages des œuvres de Frédéric qui réfutent directement les assertions de M. Lehmann.

De même, MM. G. Winter, biographe du général de Zieten, dans les *Blætter für litterarische Unterhaltung* (1895, n° 20), Herrmann et Prutz, dans les *Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte* (vol. VIII, p. 238 et suiv., 246 et suiv.), et enfin Berner, dans les *Mittheilungen zur historischen Litteratur* (vol. XXIII, p. 362 et suiv.), combattent les assertions de M. Lehmann.

Si, pour finir avec ce sujet, je me permets d'entrer encore en quelques détails relatifs à un article de M. Fréd. Luckwaldt sur la Convention de Westminster, du 16 janvier 1756[1], c'est parce que cet essai arrive à des conclusions absolument opposées à celles qu'a présentées M. Waddington dans l'excellent article sur le renversement des alliances en 1756, qui a passé dans cette *Revue*. Il est curieux de voir un auteur français proclamer les intentions pacifiques du roi de Prusse, l'auteur allemand lui attribuer des vues agressives. Frédéric II a toujours prétendu que, en avril 1755, il avait encouragé les armements de la France contre l'Angleterre pour intimider ce dernier pays et pour le ramener à la paix, de peur qu'il n'excitât ses alliées, l'Autriche et la Russie, à prendre également les armes et à attaquer la Prusse, unie alors à la France. M. Luckwaldt accuse le roi de mensonge, mais il n'allègue que des raisons subjectives et hypothétiques. Si les instructions données par Frédéric à M. de Knyphausen, son ministre à Paris, défendent à ce diplomate d'entrer en aucune alliance offensive avec la France, c'est, aux yeux de M. Luckwaldt, que le roi cache ses intentions à son propre ambassadeur. Et ainsi de suite. La *Correspondance politique* de Frédéric II a toujours tort quand elle contredit les hypothèses de M. Luckwaldt; elle signifie toujours plus qu'elle n'exprime lorsqu'elle n'est pas en opposition formelle avec lui.

De cette *Correspondance*, le tome XXI vient de paraître[2]. Il embrasse la période d'octobre 1761 à juin 1762, l'époque de la plus grande détresse de Frédéric II, après la perte des forteresses de Schweidnitz et de Kolberg et après la défection de l'Angleterre, ainsi que de sa délivrance presque miraculeuse par la mort d'Élisa-

1. *Preussische Jahrbücher*, vol. LXXX, p. 230 et suiv.

2. *Politische Korrespondenz Friedrichs des Grossen*. Band XXI, herausg. von Treusch v. Buttlar u. O. Hermann. Berlin, Duncker, 1894.

beth de Russie et par l'avènement de Pierre III. Dans les derniers mois de l'année 1761 et au commencement de 1762, il croyait tout perdu, et il ordonna à son ministre Finckenstein de sauver pour son neveu les débris de ses États par des négociations. Le salut, le roi l'espérait seulement de ses tentatives pour amener la Turquie et les Tatares à faire la guerre à la Russie et à l'Autriche. Après la disparition de la tzarine Élisabeth, Frédéric travailla à réconcilier les Turcs avec la Russie et à les diriger contre l'Autriche seule. Le changement de règne à Saint-Pétersbourg fut pour lui « le premier rayon de soleil qui paraît. » Il expédia le baron de Goltz vers la capitale russe, en lui prescrivant de conclure la paix à tout prix. Il l'autorisa à céder même la Prusse orientale contre un équivalent quelconque; et pour le cas où le nouvel empereur voudrait évacuer toutes les provinces prussiennes, Frédéric offrait de le seconder dans ses projets contre le Danemark. Ni l'une ni l'autre de ces concessions ne fut nécessaire; Pierre III sacrifia tout simplement les conquêtes faites par les Russes dans la guerre de Sept ans à son engouement pour le héros prussien.

L'administration financière de son adversaire Marie-Thérèse est le sujet d'un nouveau travail de l'infatigable historien de l'Autriche moderne, M. Ad. Beer, publié dans les « Archives pour l'histoire d'Autriche[1]. » On attribuait généralement au comte Haugwitz tout le mérite d'avoir réorganisé les finances autrichiennes après la paix d'Aix-la-Chapelle (1748); M. Beer prouve qu'une partie considérable en revient au comte Harrach, président de la chancellerie allemande et bohémienne. Pendant les misères de la guerre de Sept ans, on créa pour la première fois une dette autrichienne *nationale*, en faisant garantir l'amortissement et le paiement des intérêts d'un nouvel emprunt par les députés de toutes les provinces allemandes et tchèques de la monarchie. La fortune mobilière très considérable laissée par l'empereur François Ier en 1765 fut employée à effectuer une conversion générale des dettes de l'État, en abaissant les intérêts de 6 et 5 à 4 pour 100. La gloire d'avoir réalisé cette grande opération, qui comprenait 210 millions de florins, et qui était tout insolite à cette époque-là, revient aux comtes Zinzendorf et Hatzfeld. Malgré ces économies, le budget autrichien montra encore longtemps un déficit chronique, à cause des frais énormes de la cour brillante de

1. *Die Staatsschulden und die Ordnung des Staatshaushalts unter Maria Theresia*, 1re partie; Archiv für œsterreichische Geschichte, t. LXXXII, vol. I, p. 1-135. Vienne, 1895.

Marie-Thérèse, des 16 à 20 millions de florins que l'on dépensait annuellement pour l'armée, et des millions que coûtaient les pensions tant civiles que militaires. C'est seulement en 1778, et pour la première fois dans l'histoire de la monarchie autrichienne, que l'on voit paraître un excédent de revenus : résultat magnifique qui honore beaucoup le comte Kolowrat, ministre des finances à cette époque.

L'histoire de la grande Révolution a été peu traitée en Allemagne dans ces derniers temps. M. Focke, bibliothécaire à Gœttingue, a entrepris de combler une véritable lacune dans l'historiographie allemande en nous donnant une biographie critique de Charlotte Corday[1]. Elle est surtout appuyée sur les recherches minutieuses consacrées à l'héroïne révolutionnaire par Chéron de Villiers et Charles Vatel. L'auteur expose avec un certain enthousiasme, facile à comprendre dans un tel sujet, les quelques particularités que l'on connaît sur la vie intime d'une jeune aristocrate pleine d'ardeur pour toutes les vertus civiques et fanatiquement dévouée à la patrie. Il est fort regrettable que, après avoir retranché les nombreuses légendes qui se sont formées autour de Marie-Anne-Charlotte de Corday d'Armont, il nous reste si peu de faits certains sur son existence. Un appendice à ce petit volume contient, dans son orthographe hautement fantaisiste, les treize lettres authentiques que l'on possède de la malheureuse jeune fille.

Je ne ferai que mentionner la polémique peu réjouissante qui a mis aux prises le professeur Boehtlingk, de Karlsruhe, d'un côté, l'archiviste Obser, également de Karlsruhe, et le professeur Schulte, de Fribourg, de l'autre, au sujet de l'attentat de Rastatt. Cette discussion a même occupé les tribunaux[2]. Il est fort regrettable qu'en Allemagne les discussions scientifiques prennent si souvent un caractère personnel, haineux et offensant. Il me semble qu'en telle matière il peut y avoir des opinions différentes, sans que l'un des contradicteurs soit nécessairement un criminel ou un idiot. Ce sont là des mœurs blâmables, mais malheureusement fort répandues de ce côté-ci des Vosges.

L'archiduc Charles d'Autriche est le seul capitaine qui, sans assistance d'autrui, ait su vaincre Napoléon Ier. Wellington et Blücher n'y ont réussi que conjointement avec d'autres généraux ou ensemble. L'archiduc est donc resté un héros national, non seulement en Autriche, mais encore en Allemagne. Ses fils ont droit à notre recon-

1. Leipzig, 1895.

2. A. Bœhtlingk, *Der Rastatter Gesandtenmord vor dem Karlsruher Schöffengericht*. Heidelberg, Hœrning, 1895.

naissance pour avoir fait publier un recueil de ses œuvres choisies[1]. L'archiduc y raconte ses campagnes, pas toutes malheureusement, avec une modestie et avec une critique sévère dirigée contre lui-même, dans un style pur et classique, qui conquièrent entièrement le lecteur, même étranger au métier des armes. A côté d'une connaissance approfondie de l'art militaire, il règne, dans ses écrits, une lucidité admirable et la perspicacité d'un vrai historien : ainsi l'archiduc a toutes les qualités pour tirer, des grandes campagnes de la république et de Napoléon Ier, un enseignement complet de l'art de la guerre. La partie la plus importante de l'œuvre, ce sont les trois premiers volumes, qui contiennent les *Principes de la stratégie* et l'histoire des campagnes de 1796 et de 1799. Les trois volumes restants nous donnent divers essais historiques et militaires, ainsi que des *Considérations religieuses* et des *Aphorismes :* nouvelles preuves des tendances élevées et de la profondeur de la pensée de l'archiduc Charles. Une *Autobiographie* qui termine le sixième volume n'est, hélas! qu'un fragment.

C'est également à la piété filiale des archiducs Albert et Guillaume que nous devons la biographie de leur père Charles, par M. de Zeissberg, un des érudits qui connaissent le mieux cette époque de l'histoire d'Autriche. Deux volumes de ce travail viennent de paraître[2]. Écrire l'histoire du célèbre général autrichien était chose d'autant plus souhaitable que les biographies plus anciennes ne répondent plus du tout aux exigences de la science actuelle. L'auteur a rempli sa tâche avec autant de conscience, quant aux recherches, que d'habileté et de compétence dans l'exposition. Il s'est surtout servi des pièces innombrables qu'il a tirées des archives de Vienne, et qui, en effet, comblent les immenses lacunes laissées par la littérature antérieure et corrigent les nombreuses erreurs qu'elle avait admises. Vu l'origine de l'ouvrage, nous ne serons pas étonnés d'y trouver un certain optimisme officieux. La jalousie mesquine de l'empereur François, par exemple, envers son frère, qui lui était supérieur sous tous les rapports, est soigneusement cachée sous les prétextes les plus divers. Les deux volumes nous mènent de la naissance de l'archiduc, en 1771, jusqu'aux premiers jours de l'an 1796. Même après les admirables travaux de M. Chuquet, on consultera avec fruit le récit, puisé aux sources autrichiennes, que M. de Zeiss-

1. *Ausgewählte Schriften des Erzherzogs Karl von Œsterreich.* Herausgegeben im Auftrage seiner Soehne. 6 vol. Vienne, 1893-1895.

2. H. von Zeissberg, *Erzherzog Carl von Œsterreich*, t. I, vol. I et II. Vienne, 1895.

berg donne sur les premières campagnes révolutionnaires. Les Autrichiens sont unanimes à constater l'enthousiasme général pour la cause de la Révolution, qu'ils ont rencontré dans la France du Nord et de l'Est, en 1792; la grande majorité des Français était alors démocratique et même républicaine, quoi qu'en disent certains historiens modernes. Les Autrichiens sont des témoins oculaires qui, certes, ne sont point suspects de partialité pour la cause républicaine! M. de Zeissberg réfute définitivement l'assertion que François II ait délibérément abandonné la Belgique aux Français; le fait est que l'empereur n'avait aucun attachement pour ce pays, mais qu'il songeait à l'échanger contre la Bavière : on voit que, avec une telle perspective, il ne pouvait renoncer volontairement à la Belgique en faveur de la France. Le rôle joué dans ces années par les hommes politiques et les généraux autrichiens est décrit avec une foule de détails précis qui, pour la plupart, démontrent de nouveau que la France l'a emporté alors surtout grâce aux défauts et à la petitesse de ses adversaires. Thugut, notamment, paraît sous un jour des plus défavorables, guidé plutôt par ses passions et par des considérations personnelles que par de grandes vues politiques. Quant à l'archiduc Charles, c'était un des capitaines que la nature a créés tels. A vingt ans, presque dépourvu de toute initiation militaire, il devient général devant l'ennemi, et le meilleur des chefs autrichiens. — Je me permets de mentionner particulièrement le récit, tout nouveau, des batailles de Tournai et de Fleurus. L'auteur cherche à justifier Cobourg du reproche d'avoir perdu cette dernière bataille avec intention, désirant l'abandon de la Belgique; mais il ne peut nier que la plupart des généraux autrichiens et l'archiduc Charles lui-même aient désapprouvé la retraite de leur armée, nullement justifiée par la tournure que la lutte avait prise. Le fait est que, avec l'immense supériorité numérique des forces françaises, une victoire remportée par les Impériaux à Fleurus serait restée aussi stérile que celle de Tournai, et qu'un parti nombreux, parmi les politiques et les militaires autrichiens, était convaincu de l'impossibilité de garder leur province néerlandaise. Mais il n'en est pas moins vrai que l'empereur François était d'une opinion contraire et que, lors de l'abandon de la Belgique, il accusait Cobourg et Waldeck d'une véritable trahison, comme il le disait lui-même dans une lettre confidentielle adressée à son frère Charles en juillet 1794.

L'époque de la Confédération du Rhin a été fort peu traitée par les historiens allemands, pour des raisons de pudeur nationale, si j'ose m'exprimer ainsi. Cependant l'unité maintenant fortement consolidée de l'Allemagne permet de parler de ce temps peu honorable

avec plus de calme et de sérénité. M. le comte du Moulin-Eckardt, privat-docent à Heidelberg, a entrepris d'exposer l'histoire de la Bavière à l'époque napoléonienne, sous le ministère de Montgelas[1]; c'est à ce moment en réalité que s'est formée la Bavière moderne, l'État le plus puissant de l'Allemagne contemporaine après la Prusse. Il est vrai que le gouvernement bavarois ferme encore ses archives pour cette *partie honteuse* de son passé; M. du Moulin-Eckardt a été obligé de chercher aux archives de Paris et de Berlin les renseignements que Munich lui refusait. Le premier volume, qui ne traite que d'affaires extérieures, n'a pas souffert de cette gêne, mais il me semble impossible de peindre, avec une précision suffisante, le développement intérieur de la Bavière à une époque de refonte complète, sans l'aide des documents officiels du pays même. — L'auteur est d'une regrettable prolixité. Le premier volume tout entier, avec ses 440 pages, est consacré aux événements politiques et militaires de deux seules années : celles de 1799 et de 1800 ; c'est trop lorsqu'il s'agit d'un petit État tel que la Bavière d'alors, qui pesait si peu dans la balance du monde. Le lecteur ne se trouvera pas même dédommagé par l'intérêt du récit ni par la beauté du style, qui laisse beaucoup à désirer. Le chercheur, cependant, rencontrera dans ce livre une foule de renseignements utiles, puisés aux sources et présentés avec bonne foi et avec impartialité. La place nous manque pour indiquer même les principaux résultats des recherches de M. du Moulin-Eckardt. Constatons seulement que la haine des Bavarois contre leur alliée, l'Autriche, était telle que, quand les victoires de Moreau, en 1800, amenèrent l'occupation de la Bavière par les Français, ils y furent salués comme des libérateurs. Surtout Moreau, simple, bon, plein de sympathie pour les Allemands et notamment pour leur musique, fut très populaire dans toute l'Allemagne de l'Ouest et du Sud. Chose curieuse : ce furent les généraux français, Decaen et Moreau, qui empêchèrent les bourgeois des villes bavaroises d'établir chez eux la république. La bataille de Hohenlinden obligea enfin le gouvernement bavarois à écouter les vœux de son peuple et à se séparer de l'Autriche.

La bataille d'Iéna fait le sujet d'une monographie de M. Leidolph[2]. Depuis le travail, maintenant vieilli, de Klopfleisch, nous ne possédions aucune étude spéciale sur ce combat si important et si décisif. Les traditions locales ainsi qu'une connaissance très exacte des envi-

1. *Bayern unter dem Ministerium Montgelas*, 1799-1807, vol. I : 1799-1800. Munich, Beck, 1895.

2. *Die Schlacht bei Iena*. Iéna, Fromann, 1896.

rons d'Iéna ont permis à M. Leidolph d'éclaircir les faits décrits par d'autres historiens et de donner ainsi aux lecteurs une idée très claire et très nette de la célèbre bataille du 14 octobre 1806.

M. Cardinal de Widdern, ancien colonel prussien, vient de refondre complètement son travail antérieur sur la petite guerre en 1813 et 1814, dans un ouvrage sur les expéditions des partisans pendant les guerres de délivrance[1], renouvelé d'après les matériaux que lui offraient les archives de la bibliothèque du grand état-major de Berlin. Les deux premiers volumes mènent le récit jusqu'à la fin de l'année 1813. Cette guerre est la dernière en Europe où des corps de cavalerie aient entrepris de grandes expéditions sur les lignes de communication de l'ennemi. Cependant, la cavalerie russe seule a obtenu des résultats considérables pendant les mois de février et de mars 1813, et cela parce que l'armée française était physiquement et moralement abattue par les terribles désastres de la campagne de Russie. A peine Napoléon eut-il réorganisé son armée avec une rapidité prodigieuse, que les expéditions lointaines de la cavalerie et des corps francs de ses adversaires ne répondirent plus aux espérances qu'on avait placées en elles. Leur faiblesse se montra surtout dans la poursuite des troupes françaises, décimées et ébranlées par la défaite de Leipzig. — L'auteur s'efforce de tirer des événements les enseignements pour la théorie militaire.

L'état intellectuel de Berlin pendant l'époque commençant à la mort de Frédéric le Grand et finissant à l'avènement de Frédéric-Guillaume IV fait le sujet du second et dernier volume du livre de M. L. Geiger : Berlin, 1688-1840[2]. Comme le précédent, ce volume montre une connaissance presque impeccable de toute la littérature du sujet, et repose sur de nombreux documents inédits. Nous regrettons que l'auteur, au lieu de donner un développement trop considérable aux pages consacrées à des esprits médiocres, tels que Saphir et Glasbrenner, n'ait pas exposé l'état économique et surtout moral de Berlin, comme il l'avait si bien fait pour son premier volume. Mais, à part cette omission, il nous fait une peinture exacte et intéressante du mouvement intellectuel de Berlin pendant le demi-siècle contemporain de la Révolution française, des guerres de Napoléon et de la fondation du *Zollverein*. M. Geiger nous fait connaître les sympathies qu'une grande partie

1. *Die Streifcorps im deutschen Befreiungskriege*, vol. I et II. Berlin, 1894-95.

2. *Berlin*, 1688-1840. *Geschichte des geistigen Lebens der preussischen Hauptstadt*, vol. II. Berlin, Pætel, 1895.

des Berlinois avaient vouées au soulèvement du peuple français; il nous montre l'affaiblissement de la morale publique qui explique l'effondrement de la Prusse en 1806. Après la bataille d'Iéna, non seulement quelques Juifs, comme on a voulu le prétendre, mais la presque totalité de la population berlinoise, représentée par la presse entière, montra l'indifférence la plus complète. Peu à peu, le patriotisme se réveilla sous les souffrances de l'occupation étrangère et à l'instigation d'hommes éminents, énergiques et d'un caractère élevé. L'enthousiasme des guerres de délivrance fut suivi d'une triste réaction. La nation semble replongée dans un profond sommeil; mais bientôt le sens politique éclôt de nouveau, se développe rapidement et prépare la révolution de 1848. Il va sans dire que les belles-lettres et le théâtre, sujets qui intéressaient avant tout les Berlinois de l'ancien régime, occupent une place considérable dans ce volume. Le livre de M. Geiger est très instructif pour l'histoire non seulement de Berlin, mais encore de toute la civilisation allemande moderne.

M. Alfred Stern, bien connu des lecteurs de cette *Revue*, dont il est un des plus anciens collaborateurs, a conçu le plan hardi d'écrire une histoire détaillée de l'Europe depuis 1815 jusqu'en 1871[1]. C'est là une tâche bien difficile : embrasser d'un coup d'œil l'immense développement politique, social, littéraire et scientifique de l'Europe pendant le siècle actuel, le plus complexe, le plus mouvementé et le plus novateur de toute l'histoire humaine; se frayer un chemin sûr à travers l'énorme quantité de matériaux réunis dans les archives de toutes les capitales, dans les journaux, dans les discussions parlementaires et dans les ouvrages de statistique. Le but de l'auteur était de ne pas éparpiller son œuvre en histoires nationales, mais de donner des vues d'ensemble sur l'évolution européenne, d'esquisser les grands traits communs dans la diversité des peuples d'Europe, d'indiquer le travail des idées politiques, économiques, scientifiques et artistiques qui forment le fond commun de notre grande famille ethnique. Il est toutefois bien naturel que, dans un ouvrage destiné principalement à des lecteurs allemands, les événements d'Allemagne occupent le premier plan, au point de vue de l'intérêt aussi bien qu'à celui de l'étendue matérielle. Cette partie de l'histoire et particulièrement les rapports de la Prusse avec l'Autriche et avec l'assemblée fédérale de Francfort sont éclairés d'un jour nouveau par les recherches infatigables de M. Stern. Le premier volume nous mène jusqu'en 1820, à la veille des révolutions qui éclatent alors dans la

1. *Geschichte Europas seit den Vertrægen von* 1815 *bis zum Frankfurter Frieden von* 1871, vol. I. Berlin, Hertz, 1894.

péninsule ibérique et en Italie. Ce qui fait la force et le plus bel éloge de ce grand et important ouvrage, c'est l'esprit de justice, c'est l'équité vraiment scientifique qui y règne. En caractérisant avec finesse et avec précision les hommes marquants, les partis et les peuples, M. Stern s'impose une telle impartialité qu'il va jusqu'à faire violence à ses antipathies personnelles en jugeant trop favorablement les chefs de la réaction européenne. Jamais il ne se laisse guider par des phrases factieuses ou ultrapatriotiques, partout il sait pénétrer jusqu'au fond même des choses qu'il nous présente sous leur vrai jour. Bref le livre de M. Stern est un ouvrage sérieux, utile et instructif, et nous espérons qu'il sera mené promptement à bonne fin.

Quel contraste entre le livre de M. Stern et le cinquième volume de l'Histoire d'Allemagne au XIXe siècle par M. Henri DE TREITSCHKE[1]! Dans ce volume, qui traite de la première moitié du règne de Frédéric-Guillaume IV, depuis son avènement en 1840 jusqu'à la veille de la révolution de 1848, comme dans les parties antérieures du même ouvrage, le lecteur est attiré et enchaîné par l'éloquence fougueuse d'une véhémente passion, par un style brillant et animé, par un dessin vigoureux, frappant et plein d'entrain. Jamais, par exemple, Frédéric-Guillaume IV, prince fortement doué, mais dont toutes les qualités étaient faussées par un manque complet de jugement, n'a été dépeint avec autant d'art et de précision que par M. de Treitschke. Mais jamais non plus un historien ne s'est laissé entraîner aussi loin de la vérité et de l'équité par sa passion, par ses préjugés et par l'arbitraire de ses opinions. L'histoire sort défigurée des mains de l'auteur qui la manie despotiquement selon le caprice de ses sentiments personnels. Parfois on croit entendre le pamphlétaire plutôt que l'historien. Nul doute qu'un certain patriotisme ne soit fort surexcité par l'œuvre de M. de Treitschke; mais ce patriotisme, tel qu'il l'entend et le prêche, ressemble la plupart du temps à un chauvinisme qui rend absolument injuste envers tout ce qui n'est pas teuton. Les préjugés violents que l'auteur étale avec complaisance et son injustice cruelle envers les adversaires et les victimes de la politique prussienne sont juste le contraire des qualités qu'il faut nécessairement exiger d'un historien. Dans tous les cas, M. de Treitschke est une personnalité considérable, marquante, entière : il faut le prendre tel quel, avec ses avantages brillants et avec ses défauts regrettables.

Nous rentrons dans le domaine de la véritable histoire avec les tomes VI et VII du grand ouvrage du très regretté Henri DE SYBEL

1. *Deutsche Geschichte im 19. Jahrhundert*, Bd. V. Leipzig, Hirzel, 1894. Cf. *Rev. hist.*, t. LVIII, p. 398.

sur la fondation de l'empire allemand[1]; ils racontent l'histoire de la Confédération du Nord, depuis sa fondation, en 1866, jusqu'à la déclaration de guerre, en 1870. On sait que, depuis la chute de M. de Bismarck, M. de Sybel, tout directeur général des archives de Prusse qu'il avait été, s'est vu fermer l'accès des archives, au moins pour l'époque dont traite son livre. Cependant, par sa haute position scientifique et politique, il avait pu voir de près les événements; de plus, il a eu le bonheur de recueillir nombre de récits intéressants, de la bouche même des personnages influents, et d'obtenir communication de nombreux mémoires et correspondances ignorés du public. Et l'on croit deviner parfois que certains éclaircissements sont venus à l'auteur du *chancelier de fer* lui-même. Si pourtant les deux volumes ne contiennent plus autant de détails neufs et inédits que leurs prédécesseurs, composés sur les documents des archives prussiennes, ce défaut est grandement compensé par la largeur des vues et par l'indépendance du jugement, conséquences d'une situation plus libre. Toutes les qualités du grand historien se trouvent réunies dans ces deux volumes d'un vieillard presque octogénaire : la hauteur et la clarté des idées, le point de vue vraiment scientifique, la précision et la limpidité du langage, la noblesse du style. L'importance du sujet a inspiré à cet esprit droit et vigoureux le profond désir d'être parfaitement impartial, et nous croyons qu'il y a réussi. Bien éloigné de vouloir blanchir les uns et noircir les autres, il prouve, documents en mains, qu'il n'y avait, ni d'une part ni de l'autre, de plan longuement arrêté et préparé d'amener la guerre entre l'Allemagne et la France. La partie peut-être la plus importante de ces deux volumes est celle où M. de Sybel nous donne l'histoire authentique du projet d'une alliance franco-austro-italienne contre la Prusse. Tout en réfutant les récits fantaisistes du duc de Gramont, il détruit également la légende d'une conjuration ourdie contre la Prusse par les souverains de la France, de l'Autriche et de l'Italie, légende accréditée récemment par plusieurs historiens allemands. C'est évidemment M. de Bismarck lui-même qui l'a mis en mesure de dire la vérité sur cette prétendue triple alliance. De même, l'origine de la guerre de 1870 est exposée par M. de Sybel dans un récit nouveau et très impartial, confirmé depuis par plusieurs publications récentes, françaises et italiennes. La place nous manque pour en donner ici même un extrait. Nous y voyons que M. de Gramont a été insensiblement

1. *Die Begründung des deutschen Reiches durch Wilhelm I*, Bd. VI-VII. Munich, Oldenbourg, 1894.

porté à la guerre par le désir passionné et peu réfléchi d'infliger à la Prusse une complète défaite diplomatique et par la force des choses, qui rendait un conflit entre la France et la Prusse presque inévitable.

Les critiques de MM. Rœssler, Brandenburg et Delbrück ont amené M. de Sybel à compléter et à confirmer son récit dans la *Historische Zeitschrift*, t. LXXV, p. 38 et suiv. Il nous donne là une foule de nouveaux renseignements très précieux, puisés aux meilleures sources. Il y défend, entre autres, l'impératrice Eugénie contre le reproche qu'on lui a fait généralement d'avoir été la principale promotrice de la guerre. Peut-être ne sera-t-on pas entièrement convaincu par l'argumentation du célèbre historien sur ce point, et trouvera-t-on également que M. de Bismarck a encouragé Léopold de Hohenzollern à accepter la couronne d'Espagne, avec plus d'énergie que M. de Sybel ne voudrait l'admettre.

Après la mort de M. de Sybel, M. Delbrueck lui a répondu pour la seconde fois dans les *Preussische Jahrbücher*, t. LXXXII, p. 1 et s. Il procède par des arguments de haute psychologie, par des « il est étrange », « il est invraisemblable. » Pour prouver que l'explosion prématurée de juillet 1870 étouffa la grande ligue offensive qui était en train de se former contre la Prusse, il s'appuie sur les *Souvenirs militaires* du général Lebrun, qui viennent de paraître. Et pourtant l'ancien aide de camp de Napoléon III raconte lui-même (p. 146) que l'empereur François-Joseph lui a expressément déclaré, le 14 juin 1870 : « Avant tout, *je veux la paix ;* si je fais la guerre, il faut que j'y sois *forcé.* » La vérité est que l'Autriche, se croyant menacée par la Prusse et par la Russie, recherchait de toute manière l'amitié de la France par des promesses vagues, mais qu'elle a toujours su se soustraire à toute obligation réelle envers le cabinet des Tuileries. Pour M. Delbrück, la véritable genèse de la guerre soudaine de 1870, *le secret de la politique napoléonienne,* — comme il dit, — les voici : l'empereur des Français a cru pouvoir surprendre la Prusse, l'assouplir à sa volonté par quelques coups bien portés et alors l'unir à la France pour la soumission commune de l'Europe. Peu de personnes croiront à la réalité de ce projet machiavélique et qui n'est confirmé par aucune source authentique.

La biographie du prince Bismarck par M. H. Blum n'a aucune valeur sérieuse. Le troisième volume, qui vient de paraître, traite des années de 1863 à 1867[1]. Il se base presque partout sur l'œuvre de M. de Sybel et sur les collections des discours parle-

1. *Fürst Bismarck und seine Zeit.* Bd. III. Munich, Beck, 1895.

mentaires de M. de Bismarck. D'autres sources, toujours d'origine ministérielle, ne servent qu'à fournir les décors. Le point de vue dont part M. Blum n'est pas plus scientifique : c'est la doctrine de l'infaillibilité de M. de Bismarck. Aucune tentative pour expliquer les motifs, les idées et les agissements des différents partis et des nations qui luttent entre elles : il n'y a qu'un seul géant, qui a toujours raison, et des pygmées qui fourmillent autour de lui et qui osent lui résister, mais qui sont régulièrement écrasés sous son pied. Même les anciens collaborateurs du chancelier, — tels que M. Delbrück, — sont fortement maltraités par l'auteur, parce qu'ils n'ont pas su le suivre dans toutes ses évolutions politiques et économiques. Il va sans dire que M. Blum insulte de toute manière les partis libéraux. D'après lui encore, c'est l'Autriche qui a provoqué la guerre de 1866. Or, nous savons bien le contraire, de la bouche même de M. de Bismarck et par les documents officiels qui le montrent préparant cette lutte avec intention depuis 1854. Bref, c'est un livre de propagande populaire qui, comme tel, n'est pas mal écrit, mais qui n'a rien d'une œuvre vraiment historique.

Tandis que l'Allemagne, jusqu'en 1848, manquait presque complètement de mémoires écrits par des hommes éminents, nous en possédons un nombre très considérable à partir de cette date. C'est une preuve que l'esprit politique, qui faisait défaut autrefois, s'est depuis éveillé et répandu chez nous. Chaque année apporte de nouvelles publications de ce genre. Une des plus importantes est le journal du fameux Balto-Allemand Théodore DE BERNHARDI, auteur de la biographie du général russe de Toll et d'une histoire de la Russie moderne. Le quatrième volume de ce journal embrasse les années 1860-1863, les premières du règne de Guillaume Ier[1]. M. de Bernhardi, historien et économiste, s'intéressait vivement à la politique, sans y prendre une part active. Libéral modéré et partisan enthousiaste de l'union de l'Allemagne sous l'hégémonie prussienne, il eut la chance d'être en rapports personnels et suivis, non seulement avec ses coreligionnaires politiques, tels que Max Duncker, Droysen, de Sybel, mais encore avec les ministres, même du parti conservateur, avec le général de Moltke, le duc de Saxe-Cobourg, le roi Guillaume, la reine Augusta, le prince royal. Sachant qu'il s'abstenait de toute action politique directe, les personnages les plus marquants lui ouvraient leur cœur et lui demandaient conseil. De nombreuses

1. *Die ersten Regierungsjahre Kœnig Wilhelms I.* Tagebuchblætter aus den Jahren 1860-1863. Leipzig, Hirzel, 1895.

relations avec l'Angleterre et surtout avec la Russie le tenaient au courant des événements des pays étrangers. En Prusse, il cherchait à amener une alliance étroite entre le parti libéral et le gouvernement, surtout par l'acceptation, de la part du parlement, de la réorganisation militaire, œuvre que le roi Guillaume croyait nécessaire à l'affermissement de l'influence prussienne en Allemagne et en Europe et du pouvoir de la couronne dans le pays même. Mais le parti libéral et la grande majorité du peuple étaient remplis de méfiance envers le gouvernement, pour deux raisons : parce que celui-ci montrait une extrême faiblesse dans la politique extérieure et notamment dans la question allemande ; et en second lieu, parce qu'il n'osait pas exiger du roi des mesures réellement libérales. On craignait que, la réorganisation une fois approuvée, on ne vît reparaître un ministère livré à la réaction, l'armée exercée pour la parade, la politique ramenée à la servitude envers l'Autriche et la Russie. De là, une irritation de plus en plus croissante entre la nation et le roi, fortement influencé par la cabale féodale et réactionnaire qui formait son entourage personnel. Nulle part ce développement néfaste qui, sans l'intervention de M. de Bismarck, aurait amené les plus tristes résultats pour la monarchie prussienne, n'a été aussi peint sur le vif que dans les mémoires de M. de Bernhardi. Le lecteur français y trouvera d'ailleurs beaucoup de renseignements qui l'intéresseront particulièrement : comme, par exemple, sur l'entrevue de Napoléon III avec les princes allemands à Bade, en 1860. Il sera surpris d'entendre le roi Léopold Ier de Belgique, que l'on a si souvent représenté comme entièrement dévoué aux intérêts français, prêcher aux Allemands, dès le mois d'août 1860, l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine dans le cas d'une guerre avec la France (p. 32). D'autre part, ce volume nous fait assister aux intrigues de la noblesse russe contre les grandes réformes du tzar Alexandre II et au réveil du peuple russe d'un sommeil de mille ans, après l'affranchissement des serfs. Le journal de M. de Bernhardi est donc un livre extrêmement intéressant pour l'histoire de la génération qui nous a précédés.

On ne saurait accorder la même importance aux mémoires d'un ancien membre des parlements prussien et allemand, M. de Unruh, publiés par M. de Poschinger[1]. Écrits en 1875, lorsque l'auteur avait soixante-dix ans, ils sont assez pâles et apprennent peu de nouveau. M. de Unruh dépeint le mécontentement que, avant 1848, le

1. *Erinnerungen aus dem Leben von Hans Victor von Unruh*, herausgegeben von Heinr. v. Poschinger. Stuttgart, Deutsche Verlagsanstalt, 1895.

régime absolu avait fini par provoquer en Prusse dans toutes les classes de la population. Sauf quelques hobereaux et quelques fonctionnaires qui tenaient pour le système, il était de bon ton alors d'être ou de se dire libéral. Converti plus tard aux idées de M. de Bismarck, M. de Unruh constate, de la propre bouche du chancelier, que, dès 1854, le grand homme d'État était décidé à exclure l'Autriche de l'Allemagne, même par la force, si c'était nécessaire. Bismarck savait que la Prusse serait isolée dans cette lutte : en 1859, il déclarait à M. de Unruh que son unique allié serait le peuple allemand. Avouons qu'il a commencé à s'y prendre d'une étrange façon, en maltraitant le grand parti libéral et unioniste en Prusse! Déjà en 1861, le roi Guillaume désirait confier à Bismarck la présidence du ministère. L'affaire échoua, parce que Bismarck exposa au roi sa politique franchement anti-autrichienne. Mais un an plus tard, le conflit parlementaire força Guillaume d'accepter Bismarck et ses conditions. Dès le commencement de la guerre avec l'Autriche, le ministre chercha à gagner en effet la nation allemande, en négociant avec les chefs du parti libéral : mais, bien entendu, en leur demandant surtout des concessions, et en promettant fort peu lui-même. Il alléguait que, pour sa personne, il irait volontiers plus loin, mais que le roi ne le permettrait pas. Après la guerre, Guillaume Ier désirait annexer la Saxe et une partie de la Bohême; Bismarck résista, préférant à ces acquisitions la réconciliation avec l'Autriche et avec les États allemands. Le ministre fut sur le point de donner sa démission, lorsque le prince royal intervint et réussit à faire accepter à son père des idées plus modérées et plus saines. M. de Bismarck lui-même a confirmé à M. de Unruh ces faits que j'ai déjà exposés dans mon livre sur l'empereur Frédéric III. Les partisans absolus du grand chancelier ne se sont pas toujours montrés reconnaissants envers cet empereur.

Les *Souvenirs* du maréchal de Roon, ancien ministre de la guerre en Prusse, avaient été publiés par son fils, lieutenant général. Le même éditeur nous donne maintenant, comme suite de cet ouvrage, les *Discours parlementaires* du fameux organisateur de l'armée prussienne[1]. Le premier volume de cette collection, qui vient de paraître, n'est pas moins intéressant pour l'historien que pour le militaire. Il nous fournit une image fidèle de la grande réforme qui a fait de l'armée de Guillaume Ier l'instrument militaire le plus tranchant, de

1. Waldemar Graf Roon, *Kriegsminister von Roon als Redner*. Bd. I. Breslau, Trewendt, 1895.

même qu'il explique le développement du conflit parlementaire qui a détruit pour longtemps en Allemagne le prestige du système constitutionnel. L'éditeur accompagne le texte des discours de son père, le ministre, d'explications fort détaillées qui, cela va sans dire, sont rédigées dans un sens absolument conservateur et anti-parlementaire, en conformité avec les idées de l'orateur. Il glisse rapidement sur le fait que le conflit surgissait principalement de la question de savoir si le service militaire actif serait de deux ans ou de trois ans; que Roon lui-même se montra prêt à accepter le service de deux ans, exigé alors par la majorité de la chambre des députés et introduit réellement dans l'armée allemande en 1893, et que seul le roi Guillaume Ier s'est opposé à faire à ce prix la paix avec la représentation nationale, pour ne pas avoir l'air de céder à des considérations constitutionnelles. — Le volume embrasse les années de 1860 à 1863.

Le roi Charles de Roumanie a fait paraître le deuxième volume de son journal-mémoire[1]. Il est vrai que le titre de l'ouvrage en attribue la publication à un « témoin oculaire » et que l'on y parle du prince à la troisième personne. Cependant le livre expose les sentiments les plus personnels du roi, il contient sa correspondance la plus intime et donne les détails les plus secrets, de manière que le « témoin oculaire » ne peut être que Charles Ier lui-même. L'ouvrage est de la plus grande importance pour l'histoire de la Roumanie contemporaine; le deuxième volume comprend les années de 1869 à 1875. Nous devons toutefois renoncer à entrer ici dans aucune particularité, et nous nous bornerons à mentionner brièvement les parties du livre qui se rapportent à la candidature du prince Léopold de Hohenzollern, frère aîné de Charles, à la couronne d'Espagne. Il va sans dire que Charles de Roumanie fut toujours tenu au courant de cette affaire. En septembre 1869, Salazar y Mazaredo, député aux Cortès, qui le premier avait proposé formellement cette candidature en octobre 1868, en parle au prince Antoine, père de Léopold, à Weinburg. Le prince Léopold refuse d'une manière polie. Cependant les Espagnols tiennent à l'avoir comme roi. L'ambassadeur français à Madrid, Mercier, se montre défavorable à cette candidature, mais il n'ose pas la contrecarrer de front, et il songe encore moins à menacer de la guerre. Au contraire, Napoléon III aussi bien que Bismarck déclarent à toute occasion que la paix est assurée et font preuve de sentiments conciliants. Encouragé par ces circonstances, le général

1. *Aus dem Leben Kœnig Karls von Rumænien.* Aufzeichnungen eines Augenzeugen. Bd. II. Stuttgart, Cotta, 1894.

Prim s'adresse au roi de Prusse et au comte de Bismarck, dans le plus profond secret et sous une forme non officielle. En conséquence, il y eut à Berlin, le 15 mars 1870, un grand conseil, sous la présidence du roi et en présence du prince royal, des princes Antoine et Léopold de Hohenzollern, des ministres de Bismarck, Roon, Schleinitz et Thiele et du général de Moltke. Tous les ministres prussiens votèrent pour l'acceptation de la couronne, et surtout Bismarck, qui en fit même une obligation patriotique au prince Léopold. Malgré cela, le prince finit par refuser encore, probablement d'après le conseil du roi Guillaume, qui craignait des complications européennes. En vain, Bismarck exigea-t-il plusieurs fois qu'on ne laissât pas tomber l'affaire, dont le succès lui semblait une nécessité politique pour l'Allemagne. Le roi Guillaume continua de se montrer si défavorable à une candidature Hohenzollern que Frédéric, fils cadet de Léopold, dont il avait été également question en Espagne, refusa net. Le 22 avril, le prince Antoine écrit à son fils de Roumanie : « Ainsi l'affaire est terminée, et ces négociations, extrêmement intéressantes, peuvent tranquillement dormir aux archives. » Le chancelier, fort mécontent d'un tel résultat, eut pourtant la prudence de répondre au maréchal Prim que le projet comme tel était très bon, mais que le gouvernement de Prusse devait y rester complètement étranger. Aux premiers jours de juin 1870, Prim s'adressa au prince Léopold, pour la quatrième fois, à l'insu de Guillaume Ier et de Bismarck. Cette fois-ci le prince accepta, parce qu'il croyait de son devoir de ne pas abandonner le peuple espagnol à l'anarchie[1]. Il annonça au roi de Prusse le fait accompli; le monarque répondit par un vague assentiment, en termes généraux. Lorsque, au profond étonnement de tout le monde, le duc de Gramont fit de cette question espagnole un *casus belli* contre la Prusse, le roi Guillaume montra la plus grande condescendance. Il chercha à traîner les choses en longueur, pour que, entre temps, le prince Léopold retirât sa candidature sans que lui, le roi, eût à y intervenir officiellement. Mais sous main, il conseilla au prince Antoine d'amener son fils à se désister (10 juillet). En effet, le lendemain Antoine déclara officiellement la renonciation du prince Léopold. — Voilà les faits incontestables; on comprendra que je m'abstienne de tout commentaire.

Sur la guerre de 1870, il y a eu beaucoup de publications historiques, mais très peu qui soient réellement intéressantes. Le

1. Il nous est difficile de croire que l'amour du peuple espagnol ait décidé le prince. Nous nous réservons de revenir sur cette question. [N. de la R.]

major Kunz a traité du rôle de la cavalerie allemande dans les combats de cette année mémorable[1]. Il a donc laissé de côté le service des renseignements, dans lequel la cavalerie allemande s'était particulièrement distinguée. L'auteur commence par un aperçu historique du développement de la cavalerie prussienne de 1807 à 1870. Il porte un jugement sévère sur l'action de cette arme pendant les campagnes de 1813 à 1815, appréciation partagée, d'ailleurs, par tous les historiens compétents. Seulement, il ne faudrait pas oublier qu'alors la cavalerie prussienne était de formation toute récente et si peu solide que l'on peut s'étonner de la voir rendre encore autant de services. Elle doit son véritable perfectionnement au général Wrangel et au prince Frédéric-Charles. Les défauts qu'on aperçoit encore en elle pendant la campagne de 1866 étaient dus au manque d'expérience de la guerre. Malgré quelques blâmes assez sévères que l'auteur prononce sur son action en 1870, la cavalerie allemande fut alors supérieure à celle des Français non pas, certes, en fait de courage, mais par l'exercice et par l'usage judicieux qu'en faisaient ses chefs. M. Kunz rend compte de cent soixante-cinq attaques, cent trente-trois escarmouches, cinquante et un combats à pied, cinquante-deux surprises. C'est un livre instructif pour l'historien presque autant que pour le militaire.

Une partie rarement étudiée de l'histoire de la guerre de 1870-71 fait le sujet d'un ouvrage du même colonel Cardinal von Widdern, dont j'ai déjà mentionné plus haut un livre sur la campagne de 1813. Il traite des événements qui ont eu lieu sur les derrières de l'armée allemande en France et du service d'étapes. Le troisième tome, dont le premier volume vient de paraître[2], embrasse les opérations derrière les deuxième et troisième armées allemandes pendant la campagne de la Loire. L'ouvrage entier est composé sur des sources aussi authentiques qu'inédites : les documents des archives de la guerre, à Berlin, et les rapports personnels de plusieurs officiers témoins oculaires. Cette partie de l'ouvrage est particulièrement intéressante, à cause des immenses difficultés qu'offraient au service d'étapes la longueur des lignes de communication, le chiffre très restreint de troupes disponibles, le grand nombre et la hardiesse des corps francs qu'il s'agissait de tenir en échec. La deuxième armée,

1. *Die deutsche Reiterei in den Schlachten des Krieges* 1870-71. Berlin, Mittler, 1895.

2. *Deutsch-franzœsischer Krieg* 1870-71. Der Krieg an den rueckwærtigen Verbindungen der deutschen Heere und der Etappendienst. T. III, vol. I. Berlin, Eisenschmidt, 1895.

par exemple, avait à assurer des chemins d'une longueur de 220 kilomètres avec vingt-quatre compagnies et deux faibles escadrons, chiffre absolument insuffisant en face d'une population ennemie patriotique et belliqueuse. L'auteur blâme la direction suprême de l'armée allemande de ne pas avoir amené d'Allemagne en France plus de troupes d'étapes, dont il y avait encore là une quantité considérable dans les bataillons de la *landwehr*. Il raconte les quelques surprises réussies des corps francs, surtout sous la direction de Ricciotti Garibaldi à Châtillon-sur-Seine, le 19 novembre 1870. Les mesures prises par le *condottiere* italien sont louées avec impartialité (p. 53, 56, 89, 90). Vers la fin de novembre 1870, la situation devint assez critique sur les derrières de l'armée allemande. Les désastres subis par plusieurs détachements et l'insuffisance numérique des troupes d'étapes obligèrent alors les Allemands à détacher, pour ce service, des brigades entières de la deuxième armée, déjà beaucoup trop faible en comparaison avec les armées françaises de la Loire. L'auteur ne blâme pas moins le chiffre absolument dérisoire de soldats par lesquels on faisait escorter les prisonniers français; la conséquence en fut que des milliers de ces prisonniers, surtout les officiers, purent s'échapper et renforcer les rangs des troupes régulières ou bien des francs-tireurs. Il ne trouve pas moins répréhensible que l'on ait employé, pour commander les étapes, d'anciens officiers réformés, souvent affaiblis par l'âge au physique et au moral, tandis que ce service, très difficile et très complexe, aurait exigé des hommes dans la force de l'âge et rompus aux affaires, bref, de bons officiers de la *landwehr*. Ce livre extrêmement instructif est fait de manière à servir de manuel pour le service d'étapes et de sûreté de n'importe quelle armée, aussi bien que pour l'histoire d'une partie de la grande guerre de 1870-71.

Le lieutenant général DE WODTKE publie une description critique de la bataille de Vionville-Mars-la-Tour (16 août 1870[1]), cette lutte extrêmement instructive où deux corps et demi de l'armée allemande, au prix d'énormes sacrifices, il est vrai, ont su contenir l'armée de Bazaine tout entière et préparer ainsi le combat décisif de Gravelotte-Saint-Privat. Aujourd'hui, après vingt-cinq ans de paix, nous tous, — Français et Allemands, — nous pouvons envisager ces événements déjà lointains avec calme et avec impartialité.

La troisième réunion des historiens allemands eut lieu à Francfort-sur-Mein, du 18 au 21 avril. Elle fut surtout fréquentée par les his-

1. Dans le *Beiheft zum Militärwochenblatt* de 1895, IV.

toriens de l'Allemagne méridionale et centrale; l'Allemagne du nord n'y eut que peu de représentants. La discussion porta sur l'étude de l'histoire aux universités. Cependant, les idées développées par les orateurs différèrent tellement entre elles que l'on ne parvint pas à se mettre d'accord, sauf sur un seul point : que l'historien ne pouvait plus se contenter d'exposer les faits politiques proprement dits, mais qu'il devait étudier et traiter à fond les causes générales qui influent sur la vie des nations, le mouvement de la civilisation, ce que les Allemands appellent la *Kulturgeschichte*. — Le professeur Stieve, de Munich, développa les principes à suivre dans l'édition de documents relatifs à l'histoire moderne. C'est un véritable manuel de l'éditeur, d'une très grande valeur technique. — Enfin, on résolut de former une société pour la réunion régulière d'assemblées des historiens allemands.

M. Philippson.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

OLIVIER-BEAUREGARD. **La Caricature égyptienne, historique, politique et morale.** Description, interprétation. Paris, Thorin, 1894. 1 vol., 262 pages, avec 5 caricatures en fac-similé et 28 gravures.

Les cinq caricatures égyptiennes étudiées par M. B. avaient déjà été décrites et commentées par Wilkinson, Champollion-Figeac, Champfleury, Maspero, Perrot et Chipiez, et par M. B. lui-même. Dans ce nouvel ouvrage, M. B. nous met sous les yeux la reproduction des originaux en grandeur naturelle; il expose enfin une nouvelle méthode d'interprétation de ces dessins, dont le « sens profond » avait échappé à ses devanciers.

Pour M. B., les caricatures égyptiennes sont des « Énigmes historiques. » — Le n° 1 (papyrus du musée de Turin) ne représente aux non initiés qu'un tableau burlesque : d'une part, un âne joue de la harpe, un lion pince de la cithare, un crocodile et un animal indéfini, à tête humaine, font dans le concert leur partie de téorbe et de double flûte; d'autre part, un âne reçoit des offrandes funéraires présentées par une chatte et un bœuf, tandis qu'une gazelle immole un félin en présence d'un lapin étonné. M. B. interprète ainsi : « Ramsès le Sétique dirigeant la fédération de l'Éthiopie, de la haute et basse Égypte, — Osiris et Isis sont humiliés aux pieds de Set, tandis qu'au palais la trahison menace l'existence même de l'Égypte. » — Le n° 2 (même papyrus de Turin) montre la lutte d'un troupeau d'oies contre un chat renversé à terre, tandis qu'une armée de rats assiège la citadelle des chats. Pour M. B., cette page « claire et concise comme un bulletin de victoire » décrit la lutte des partisans de Set et des Égyptiens contre les Asiatiques. — Le n° 3 (Musée Britannique) représente les ébats d'un lion et d'une gazelle jouant aux échecs, et le défilé pastoral d'un troupeau de chèvres mené par un loup flûte aux lèvres, d'un troupeau d'oies conduit par des chats canne à la main. Pour M. B., c'est la lutte courtoise entre les grands prêtres d'Amon et Pharaon, lequel, finalement, envoie au supplice ses adversaires. — Au n° 4 (éclat de calcaire du musée de New-York), une chatte, en grand costume, reçoit une oie de la main de sa servante, chatte en piteux équipage. M. B. distingue l'Égypte invitant Cléopâtre à retourner au pays d'où elle est venue. — Au n° 5 (papyrus du Musée Britannique), un chat offre une fleur à un rat. C'est, nous dit M. B., un dialogue entre l'Égypte et ses conquérants.

Pour arriver à cette « intime pénétration » des caricatures égyptiennes, M. B. a recours à des dissertations philologiques, sur lesquelles

nous ne pouvons insister ici, mais qui s'appuient sur des arguments bien peu convaincants. Du reste, M. B. a dû exposer à sa manière la mythologie égyptienne pour nous préparer à son argumentation, et cet exposé tient plus de la moitié de son ouvrage. Là encore, M. B. devine plus qu'il n'interprète les textes : tel tableau religieux, où il voit « assurément Set devenu le dieu préféré des Ramessides, » porte en réalité le nom d'Anubis au-dessus du personnage (p. 47). M. B., qui est poète, s'est peut-être trop confié à son imagination quand il a étudié les caricatures égyptiennes. Dans un pays où les bêtes parlaient et étaient adorées, il était naturel de les représenter comme les autres dieux avec les habitudes humaines; mais, pour rendre plaisantes ces représentations, il fallut renverser les rôles ordinaires de la vie : les animaux féroces firent de la musique instrumentale, jouèrent aux échecs avec leurs victimes habituelles; les chats furent battus et domestiqués par les rats; les loups gardèrent les moutons... N'en est-il pas ainsi dans La Fontaine? Ajoutons à cela une imitation satirique des bas-reliefs triomphaux, des peintures funéraires, et nous aurons défini le vrai sens de ces caricatures. L'ouvrage de M. B. n'en est pas moins intéressant à feuilleter et d'une utilité incontestable par la réunion des documents.

A. Moret.

P. Regnaud. **Les premières formes de la religion et de la tradition dans l'Inde et la Grèce.** Paris, Leroux, 1894. In-8°, 518 p.

H. Oldenberg. **Die Religion des Veda.** Berlin, 1894. In-8°, 620 pages.

R. von Ihering. **Vorgeschichte der Indoeuropæer.** Leipzig, Breitkopf et Hærtel, Duncker et Humblot, 1894. 486 pages.

Les Indo-Européens avant l'histoire. Œuvre posthume de R. von Ihering, traduite de l'allemand par O. de Meulenaere. Paris, Marescq aîné et Chevalier-Marescq, 1895, IX-457 pages in-8°.

Dans sa préface, M. Regnaud nous donne son livre comme une nouvelle production, — hors série, — de sa méthode d'interprétation des Védas. Quelle est donc la méthode de M. Regnaud? Les personnes curieuses de védisme en trouveront un examen approfondi dans le *Bulletin des religions de l'Inde* par M. Barth[1]. Pour nous, qui ne prétendons pas entrer dans cette discussion où M. Regnaud a cru devoir introduire

1. *Revue de l'histoire des religions*, 1893. — Nous nous faisons d'autant moins de scrupules de rappeler au lecteur ces justes mais sévères critiques que M. Regnaud a eu le mauvais goût de rééditer, à la fin de son nouveau volume, les injures grossières par lesquelles il a cru répondre aux arguments d'un [illegible] aussi universellement respecté que M. Barth.

des procédés renouvelés des érudits du XVIe siècle, bornons-nous simplement à exposer la question pour l'édification des lecteurs de cette *Revue*.

On sait à quelles illusions on s'était laissé aller au début de l'exégèse védique : on en a bien rabattu depuis. Des théories ruinées est sortie une méthode toute de patience et de labeur. Elle est revenue des ambitions indo-européennes et des fantaisies étymologiques. L'hypothèse naturaliste ne lui paraît plus tout expliquer, encore qu'elle explique quelque chose; elle fait aussi une part à la fantaisie poétique, au culte des morts, à la sorcellerie; aux questions diverses elle cherche diverses solutions; elle ne croit plus à ces clefs qui ouvrent toutes les portes. Surtout elle tâche de comprendre avant de chercher à expliquer. Regardant les hymnes védiques comme des documents indiens, si anciens d'ailleurs qu'ils puissent être, elle a pris le parti de remonter la tradition; sans trop s'attarder aux commentateurs de basse époque, elle s'attache à embrasser la littérature brahmanique dans son ensemble, et se refuse à en isoler arbitrairement les hymnes du *Rig-Véda*. Fouillant dans la masse énorme de documents exégétiques que contiennent les *Bráhmanas*, elle cherche, en maintes monographies, à débrouiller le sens des passages obscurs ou des rites énigmatiques, contente d'avoir pu éclaircir çà et là telle allusion à quelque mythe peu connu[1]; surtout elle sait se résigner à ignorer. C'est la méthode, à travers quelques divergences, des Oldenberg, des Bloomfield, des Hillebrandt, des Pischel, etc., dont M. Regnaud daigne plaindre, dans un entrefilet (p. 502), le zèle inutile; c'est celle que M. Darmesteter a voulu appliquer à l'interprétation de l'Avesta et M. Regnaud consacre tout un appendice à le combattre; c'est la méthode historique, ce n'est pas celle de M. Regnaud.

En revanche, la sienne est à lui seul. A cette méthode, qui explique à son gré trop peu de choses, il en substitue une qui prétend expliquer tout. Il commence par appliquer à la tradition indienne « le principe de la table rase » (p. x). Il faut, dit-il, « s'élever de la tradition brahmanique à la tradition indo-européenne, c'est-à-dire substituer les données de l'étymologie et de la linguistique comparative à celles du système indigène » (p. XI). Voilà donc toute cette masse encombrante de documents brahmaniques jetée par-dessus bord; voilà de nouveau le *Rig-Véda* considéré *in abstracto;* le voilà redevenu indo-européen et primitif, et le champ ouvert du même coup aux fantaisies étymologiques. Sommes-nous donc ramenés de cinquante ans en arrière et la méthode nouvelle de M. Regnaud est-elle simplement la méthode abandonnée? Cela n'est vrai qu'en un sens; voici, en effet, ce qu'il apporte de nouveau : le « naturalisme müllérien » n'a pas d'adversaire

1. Voyez par exemple sur le mythe d'Indra et Namuci les monographies de Bloomfield (*Journ. amer. orient. Soc.*, XV, p. 143 et suiv.) et d'Oldenberg (*Nachrichten der Gött. Ges. d. W.*, 1893, p. 342 et suiv.). Nous verrons d'ailleurs, avec le livre de M. Oldenberg, que l'heure des prudentes généralisations est arrivée pour cette école.

plus résolu, au moins dans son avant-propos, car il est bien obligé de revenir plus tard (p. 93) à la théorie discréditée de la maladie du langage. Mais il a décelé le « sens vrai » des textes védiques; il a découvert le fait primordial, unique d'où tout découle, le « sacrifice indo-européen » (voy. chap. I). Ce sacrifice indo-européen, il le déclare identique au « sacrifice védique » (p. 28). Par « sacrifice védique, » il décide d'entendre uniquement le sacrifice du Sôma; quant au Sôma, il le décrète inflammable; et, par cette série de postulats, nous aboutissons enfin à cette définition du sacrifice primitif, « une cérémonie qui consistait à allumer et entretenir un feu solennel à l'aide d'une liqueur inflammable et qu'on accompagnait d'un chant rythmique consacré à l'apologie de cette cérémonie, c'est-à-dire à souhaiter qu'elle s'accomplît et à célébrer son accomplissement » (p. 28). C'est tout et il n'en faut pas à M. Regnaud davantage; de ce sacrifice « athéistique » (p. 34), sans objet comme sans but, une fois posé comme premier principe, il ne reste plus qu'à déduire à coup d'étymologies toutes les idées religieuses et morales des « Aryens. » Telle est la méthode de M. Regnaud, puisqu'il tient à ce qu'on lui donne ce nom; c'est la méthode métaphysique.

Nous craignons que les lecteurs de cette *Revue* n'aient déjà fait leur choix entre les deux conceptions. Mais qu'on ne nous accuse pas de forcer la pensée de M. Regnaud; nous l'exposons dans ses termes mêmes: « Voilà, dit-il encore, comment je m'oriente dans les énigmes védiques. Tout ce qui est donné dans les hymnes comme abreuvant, nourrissant, accroissant, fortifiant, favorisant, allumant, éclairant, embellissant, etc., les dieux est l'oblation désignée au propre ou au figuré; tout ce qui est abreuvé, nourri, accru, fortifié, favorisé, allumé, éclairé, embelli, etc., par l'oblation est la flamme, ou le dieu, désigné au propre ou au figuré » (p. 501). Avec un système aussi élastique on comprend que tout soit dans tout; dès lors on ne s'étonnera plus de voir identifier tantôt à la flamme tantôt à la libation et les dieux et la terre et les montagnes et les mers et les nuages (chap. II-III). On ne sera pas davantage surpris de voir le sacrifice créer successivement les mythes (chap. IV), les voix et les prières (chap. V-VI), que dis-je, les prêtres mêmes qui le sacrifient (chap. VII), puis les enfers, puis les ancêtres (chap VIII-IX), etc.; lisez la table des dix-sept chapitres et vous saurez tout ce que l'on peut faire sortir, à l'aide d'une linguistique déréglée, d'un imaginaire sacrifice indo-européen.

Mais où se marque la force de conviction de M. Regnaud, c'est que son nouveau livre ne se borne pas à torturer à sa fantaisie les textes du *Rig-Véda*. Là, il pouvait en prendre à son aise; peu de gens s'émeuvent en France de l'étrange galimatias que peut devenir, dans le système de traduction de M. Regnaud, par exemple la stance bien connue sur l'origine des quatre grandes classes sociales de l'Inde (voy. p. 187). Qu'un savant autorisé, comme M. Barth, proteste au nom de la grammaire et du bon sens contre ces violences linguistiques, l'on a beau jeu de citer

les vers de Wieland : « S'ouvrir de nouveaux chemins, c'est donner dans un nid de guêpes érudites » (p. 474) ; le public reste indifférent. Mais cette fois M. Regnaud a transporté son système sur un champ plus largement connu, et ceci est à l'honneur de sa sincérité, sinon de ses théories; en chaque fin de chapitre il a passé de l'Inde à la Grèce pour accommoder celle-ci de la même façon. Or, nombre de personnes, — dont quelques-unes avec raison, — se piquent de savoir encore du grec en France. Il est à craindre que plus d'une ne se révolte à voir les divinités de l'Olympe partager le sort de celle du Véda et se transformer à leur tour en libations ou en flammes. Nous doutons surtout qu'aucune accepte le « sens liturgique » de tels passages des hymnes homériques (p. 160), ou des funérailles de Patrocle (p. 260). M. Regnaud n'aura fait que rendre sensible à tous les yeux le défaut capital de son œuvre : la prétention de tout expliquer par une seule et même explication préconçue, arbitrairement étendue à tous les cas. C'est une idée vieille comme Prométhée que l'importance du feu dans les civilisations primitives ; faut-il pour cela faire sortir d'un prétendu culte athée de ce feu religion, morale, philosophie, littérature et le reste, — alors surtout que, d'après les données de l'ethnologie comparée, le feu n'aurait joué dans le culte primitif qu'un rôle tout à fait secondaire, comme écartant les mauvais esprits, avant de devenir, et non point même chez tous les peuples indo-européens, l'intermédiaire obligé du sacrifice entre les hommes et les dieux? De même il est admis par tout le monde que les hymnes du *Rig-Véda* tournent en grande majorité autour du sacrifice du Sôma; cela veut-il dire que toutes les métaphores de toutes les strophes de ce millier d'hymnes ne fassent exclusivement que ressasser le fait de l'allumage et de l'entretien du feu sacré (p. 94)? Qui conteste que tel mythe puisse avoir une origine liturgique, c'est-à-dire soit né d'un essai d'interprétation d'un rite donné? En faut-il conclure que tous les mythes ont cette même origine? Ce serait aussi vain que d'admettre, du fait que tel rite (moment ou emplacement du sacrifice, nature de l'offrande, etc.) est déterminé par le mythe du dieu auquel il s'adresse, que toute la liturgie est sortie de la mythologie, alors que le plus souvent nous ne voyons aucun rapport entre le mythe qui conte les aventures du dieu et le rite qui est l'art de se concilier sa bienveillance par des louanges ou des oblations. Mais nous croyons que c'est assez insister ici sur cet ouvrage où l'esprit de système outre et dénature jusqu'aux vérités qu'il peut contenir.

M. Regnaud triomphait trop tôt en opposant son livre aux monographies de détail des autres védisants. A la fin de la même année 1894, M. H. Oldenberg, si connu déjà par ses travaux sur le bouddhisme, publiait six ans après de savantes études sur les hymnes védiques[1], un ouvrage d'ensemble sur *la Religion du Véda*. Nous

1. *Die Hymnen des Rig-Veda.* Band I. *Metrische und textgeschichtliche Prolegomena.* Berlin, 1888, in-8°, x-545 p.

n'avons plus affaire ici à l'unique et perpétuel refrain d'un système volontairement aveugle; successivement nous voyons se dérouler les divers aspects, si complexes, de la question. Tout d'abord, dans une remarque préliminaire, M. Oldenberg nous avertit que, s'il ne s'est pas interdit de toucher à la mythologie du Véda, il n'a du moins retenu que les mythes les plus importants et les plus clairs à l'exclusion de ceux dont l'explication est encore une énigme. Puis, avant d'entrer dans l'exposé de la religion védique, il commence par étudier les sources de notre connaissance de cette religion. Dans ces sources, il ne comprend pas seulement le *Rig-Véda,* mais, à juste raison, tout l'ensemble de la littérature védique jusqu'aux *Sûtras*. En même temps, il examine ce que nous devons attendre de chacune d'elles. Le *Rig-Véda* nous entretiendra sans fin des grands dieux et du sacrifice du Sôma; il ne nous apprendra rien des divinités secondaires ni des sacrifices d'animaux, etc. Pour le culte des démons, celui des morts et tout ce qui touche à la sorcellerie, c'est à l'*Atharva-Véda* qu'il faudra surtout nous adresser. Le *Yajur-Véda* et les *Brâhmanas* nous apprendront de leur côté la technique du sacrifice. M. Oldenberg ne repousse même pas à priori les essais d'interprétation des rites que nous fournissent encore ces derniers. Il ne refuse pas davantage le peu de clarté qui peut nous venir de la comparaison indo-européenne ou de l'Avesta, voire même de la vieille littérature bouddhique des contes, qui, en raison de son caractère populaire, remue parfois des couches de croyances plus profondes que celles mêmes des Védas. Il s'agit seulement, sans exclure aucune source de parti-pris, d'user de chacune avec les précautions désirables; puis, au milieu de toutes ces lumières si inégalement distribuées, il faut prendre à tâche de rétablir une juste perspective dans le tableau final. C'est ainsi que, dans la première partie, M. Oldenberg passe en revue la multiplicité confuse des dieux védiques, depuis ceux qui se disputent la première place jusqu'aux démons, aux esprits et aux bêtes sacrées. Si pour les mythes relatifs aux premiers il admet l'hypothèse de leur origine naturaliste, c'est avec les nuances requises, en distinguant le lien plus ou moins fort, plus ou moins visible, qui subsiste entre la forme humaine, — peut-être primitivement animale, — du dieu et le phénomène naturel; et, pour les divinités inférieures, il ne repousse pas davantage le précieux concours de l'ethnologie comparée. Dans la seconde partie, il étudie un à un ou par groupe tous ces personnages divins; de chacun il nous montre les aspects souvent si divers, débrouillant l'entre-croisement sans fin des légendes : sujet délicat, s'il en fut, où toute affirmation, pour rester juste, veut être corrigée par des réserves. Signalons nombre d'aperçus nouveaux, entre autres l'intéressante explication du caractère particulièrement moral des Adityas et de Varuna par l'hypothèse d'une origine étrangère et sémitique. — Passant des dieux au culte, nous trouvons suivie la même méthode; M. Oldenberg étudie d'abord le culte en général sous le double aspect de ses rites destinés tantôt à se concilier les divinités

bienfaisantes, tantôt à écarter les divinités du mal; partout d'ailleurs, dans le sacrifice qui recherche une faveur comme dans celui qui implore un pardon (le sacrifice d'actions de grâces est pour ainsi dire inconnu), il démêle le double courant religieux ou magique de la prière et de l'enchantement, l'une agissant indirectement en gagnant les bonnes grâces du dieu, l'autre opérant directement par contrainte sur la divinité. Nous trouvons ensuite passés en revue les divers éléments du sacrifice, les feux, la jonchée de gazon, la nature des offrandes, le nombre et le rôle des prêtres, les rites variés, *dikshâ* ou consécration, bain, jeûne, chasteté, silence, etc. C'est seulement après cette étude générale que M. Oldenberg examine successivement les diverses sortes de sacrifices pour les événements de la vie publique ou privée. Chemin faisant, il remet à sa place dans l'ensemble du culte le sacrifice du Sôma qui joue dans le *Rig-Véda* un rôle infiniment plus grand que dans la vie du peuple védique; il restitue au contraire une antiquité légitime à la cérémonie de l'*upanayana* qui marquait l'entrée de l'adolescent chez son précepteur brahmanique et à laquelle on ne trouve dans le *Rig-Véda* aucune allusion. Puis il consacre non moins de pages qu'au culte des grands dieux à la sorcellerie, à la magie noire ou blanche, à la divination, aux amulettes, aux formules des enchantements. Enfin la quatrième partie traite des croyances, si flottantes à la fois et si touffues, à la survivance de l'âme, du culte des morts et des rites funéraires. L'ouvrage se termine par un résumé de quelques pages. Notre sèche analyse suffit, pensons-nous, à en faire comprendre l'intérêt et la haute valeur scientifique; ajoutons qu'à la rigueur critique qui serre de près les textes, vient se joindre un art délicat de grouper des citations heureusement choisies et qui suffisent pour donner au lecteur une juste idée de cette poésie védique, trop vantée jadis, depuis trop décriée. Aussi espérons-nous voir ce beau livre bientôt traduit en français; il y prête d'ailleurs à merveille par la netteté du plan comme par la clarté de l'exposition. Le lecteur y trouvera l'exposé le plus lucide et le plus complet, — et non sans nouveauté, — de ce que, dans l'état actuel de la science, il est judicieux de penser sur la religion des Védas.

Nous avons vu que M. Oldenberg, par une réaction qui serait excessive contre l'ancienne école védisante, ne s'interdisait pas de parler d' « indo-européen. » Nous croyons comme lui qu'il ne faut pas « verser l'enfant avec le bain, » et il n'est point douteux qu'on ne puisse dire théoriquement sur les Indo-Européens un petit nombre de choses sensées et apparemment vraies. Écrire sur leur préhistoire un volume de 486 pages (et encore le livre est-il inachevé) nous parait en revanche une entreprise des plus hasardeuses. A en juger par sa préface, elle ne le semble pas moins à l'éditeur, M. V. Ehrenberg (car l'ouvrage est posthume). L'auteur lui-même, R. von Ihering, s'en rendait compte (Introd., p. 4). Jurisconsulte et romaniste éminent, il avait promis d'écrire une *Histoire du développement du droit romain* dans le *Manuel systématique de droit germanique;* une première partie lui semblait s'im-

poser, qu'il voulait traiter brièvement sous le titre de « Réminiscences des temps primitifs. » La tournure de son esprit et des scrupules scientifiques assurément louables encore qu'exagérés le firent remonter d'étapes en étapes jusqu'à ce qu'il crût être le « primitif ; » de là l'origine de ce livre qui lui prit ses dernières années ; il avait plus de soixante-dix ans. Malheureusement on sent trop qu'il n'était pas spécialiste en la matière ; il n'est pas au courant. C'est ainsi que, dans le premier livre où il décrit le « peuple mère » (toujours logé par lui en Bactriane), il en est encore à Pictet et prend constamment le védique pour le pré-aryen. Les six livres suivants devaient combler la lacune qui existe entre la période primitive, selon lui connue, et l'entrée dans l'histoire des différents peuples européens. Le second, qu'il n'avait pas prévu dans le plan primitif (Introd., p. 9) et auquel il a consacré plus de 200 pages, est peut-être le plus intéressant ; il y étudie les contrastes et les relations entre Aryens et Sémites (Babyloniens) ; signalons notamment une polémique contre les idées de Renan à ce sujet, idées vieilles de quarante ans d'ailleurs ; ce sont, parait-il, les dernières lignes que d'Ihering ait écrites ; elles ne manquent ni de verve ni de raison. Mais, à côté de cela, que d'assertions étranges, par exemple sur l'architecture indienne (p. 228) ! Le troisième livre nous explique le départ des Aryens hors de leur première patrie, le quatrième expose les transformations produites par la vie de migration. Le cinquième, inachevé, devait nous décrire le séjour dans la « deuxième patrie » (c'était dans la Russie méridionale, parait-il) ; du sixième et du septième, nous n'avons que les titres : « Origine » et « Différentiation des peuples européens. » Le programme, on le voit, n'a pas été rempli jusqu'au bout ; est-ce la peine de dire que d'aucune façon il ne pouvait l'être ? Ce genre de préhistoire reste par définition en dehors de la science. Ce ne sera jamais qu'une construction théorique, n'ayant de prix que par la force d'imagination ou la perspicacité de détail de l'esprit qui l'a conçue. A ce point de vue seulement la dernière œuvre de R. von Ihering peut avoir sa valeur.

A. Foucher.

Geschichte des Pyrrhus, neu untersucht und nach der Quellen dargestellt von Dr Rudolf Schubert, ausserordentlichem Professor an der Universitæt Kœnigsberg. Kœnigsberg, Koch, 1894. 1 vol. in-8°, IV-288 pages.

M. S., qui avait déjà publié une étude sur les sources de Plutarque dans les vies d'Eumène, de Démétrius et de Pyrrhus et une monographie d'Agathocle, continue ses recherches sur la période hellénistique dans cette nouvelle histoire de Pyrrhus. Elle comprend une introduction sur les sources (p. 1-87) et trois chapitres : l'Histoire de la dynastie des Aeacides et les premières années du règne de Pyrrhus jusqu'à

son passage en Italie (p. 88-150); les Expéditions d'Italie et de Sicile (p. 151-223); les Dernières campagnes de Pyrrhus et sa mort (p. 224-266). Le livre se termine par un index des noms propres et un appendice où l'auteur répond surtout aux critiques provoquées par sa monographie d'Agathocle. Il comprend donc deux parties distinctes : une critique de sources et une exposition historique. On ne pouvait évidemment pas ajouter grand'chose à nos connaissances sur Pyrrhus. C'est un des sujets qui ont été le moins renouvelés; en particulier, l'épigraphie très pauvre de l'Épire ne fournit guère d'autres renseignements que ceux qui ont été utilisés depuis longtemps dans les manuels. A ce point de vue, M. S. a tiré de son sujet tout ce qu'il pouvait donner : une monographie très complète, très soignée où il a achevé de détruire la légende d'un Pyrrhus chevaleresque. Il a utilisé de bonnes corrections de textes, une d'Unger à un passage de Plutarque (p. 128), une autre de Beloch à un passage de Diodore (p. 209). Signalons encore une bonne exposition du système fédératif des peuples épirotes, des remarques judicieuses sur les embarras des Romains à l'arrivée de Pyrrhus, sur l'importance de l'expédition d'Alexandre d'Épire dans la Grande-Grèce, comme antécédent historique de celle de Pyrrhus.

Mais c'est surtout la critique des sources qui donne de l'intérêt et de l'originalité au travail de M. S. Si, en effet, Droysen a bien apprécié la valeur des sources en général pour cette période dans son Histoire de l'hellénisme, il reste cependant à les critiquer en détail. Le catalogue complet des textes relatifs à Pyrrhus avait déjà été dressé par Gutschmid. M. S. les soumet à un examen minutieux en cherchant surtout à retrouver et à caractériser les sources primaires contemporaines. Il y en a cinq. Les commentaires de Pyrrhus, dont nous avons quelques fragments, ont dû être utilisés non seulement par Jérôme de Cardia, mais aussi par Proxenos. Jérôme de Cardia, dont l'importance est considérable, a dû recueillir beaucoup de témoignages oraux contemporains; mais, partisan déclaré d'Eumène et des Antigonides, malgré ses efforts pour être impartial, il est généralement hostile à Pyrrhus et a sans doute fourni à Pausanias, à Diodore et à Plutarque plusieurs appréciations défavorables de ses actes. Duris de Samos, historien trop dramatique, trop anecdotique, doit être soumis à un contrôle sévère; outre les 83 fragments qu'on a réunis de son histoire, il est probable qu'il y en a beaucoup d'autres disséminés, sans l'indication de son nom, dans Plutarque, Athénée, Diodore; M. S. rejette cependant et avec raison l'opinion de Meyer que Duris de Samos et non Clitarque aurait été la source principale de Diodore, de Justin et de Quinte-Curce pour l'histoire d'Alexandre. Proxenos, contemporain et panégyriste de Pyrrhus, est particulièrement bien informé pour tout ce qui concerne l'entourage du roi; outre les fragments qu'on a sous son nom, M. S. croit pouvoir lui attribuer la plupart des renseignements qui se trouvent à la fois dans Plutarque et dans Justin et quelques-uns de ceux qu'il y a dans Diodore et dans Plutarque, mais transmis sans doute par un auteur

intermédiaire, Timée. Timée de Tauromenium paraît avoir utilisé Proxenos et recueilli des traditions orales, généralement défavorables pour Pyrrhus, à Tarente et en Sicile. Après l'examen de ces auteurs, M. S. passe aux sources primaires postérieures. Phylarque, historien médiocre, partisan déclaré de Sparte, n'a fourni de renseignements que pour l'expédition du Péloponèse. Comme source romaine, il n'est guère resté de document contemporain que le discours d'Appius Claudius Cæcus au Sénat; les historiens romains, n'ayant guère commencé à écrire qu'un siècle après, n'ont recueilli sur Pyrrhus qu'une tradition déjà défigurée par l'orgueil de leurs concitoyens; Claudius Quadrigarius paraît l'avoir transmise assez fidèlement, mais elle a été profondément altérée par Valerius Antias. C'est aux deux catégories de sources qu'on vient de voir qu'ont puisé les auteurs postérieurs : Diodore, Denys d'Halicarnasse, Trogue-Pompée, Tite-Live, Plutarque, Dion Cassius. Diodore a utilisé les meilleures sources grecques et, pour la campagne d'Italie seulement, Valerius Antias. Denys a puisé à presque toutes les sources grecques et romaines. Trogue-Pompée, à en juger par son abréviateur Justin, a connu les sources grecques et sans doute aussi Valerius Antias. Tite-Live a employé, outre les annalistes romains, Timée. Dans sa vie de Pyrrhus, composée sans doute en même temps que celle de Démétrius, Plutarque a, selon son habitude, utilisé simultanément et sans critique toutes les sources. Dion Cassius, que nous ne connaissons ici que par l'abrégé de Zonaras, paraît avoir employé surtout Denys et Tite-Live, une fois Plutarque. Tels sont en gros les résultats obtenus par M. S. On sait combien sont délicates sur le terrain de l'histoire ancienne ces études de sources qui n'aboutissent le plus souvent qu'à des hypothèses; aussi M. S. a eu raison de s'en tenir souvent à des probabilités, à des vraisemblances; dans cette mesure, la plupart de ses conclusions paraissent acceptables. Il les a souvent utilisées d'une manière heureuse dans le courant de son livre; ainsi, pour la bataille d'Héraclée, il ne faut tenir compte que des sources grecques; pour celle d'Asculum, le court récit de Plutarque a plus de valeur que la longue narration de Denys; il faut maintenir, malgré l'avis de Droysen, quelques anecdotes significatives sur les mœurs politiques de Tarente; sur la mort de Plutarque, le récit de Plutarque doit être préféré à ceux de Strabon et de Justin.

Ch. Lécrivain.

Dr Lothar von Heinemann. **Geschichte der Normannen in Unteritalien und Sicilien, bis zum Aussterben des normannischen Kœnigshauses.** Leipzig, Pfeffer, 1894. In-8°, IV-403 pages.

Il n'est guère de sujet plus séduisant que celui qu'a abordé M. von Heinemann. Aussi avait-il tenté avant lui plusieurs érudits. On ne s'en douterait pas, il est vrai, en lisant la préface où il cite les noms de ses

prédécesseurs. S'il mentionne avec soin les savants allemands qui se sont occupés incidemment des Normands dans leurs rapports avec l'Empire ou qui ont élucidé quelques détails de leur histoire, il laisse de côté précisément les deux ouvrages d'ensemble qui leur sont spécialement consacrés : celui de M. de' Blasiis : *La Insurrezione Pugliese e la conquista Normanna del secolo XI*, et celui de M. Delarc : *Les Normands en Italie*. Cette petite injustice est d'autant plus surprenante que, pour M. Delarc tout au moins, M. von H. connait bien son livre. Il ne le cite que rarement dans les notes rejetées à la fin du volume ; mais il s'en est, avec raison, visiblement beaucoup servi, et, en somme, pour toute la période qui va jusqu'à l'avènement de Grégoire VII, il n'y a ajouté ni faits nouveaux bien importants ni vues bien originales. L'ouvrage de M. von H. est d'ailleurs conçu sur un plan plus étendu que celui de M. Delarc; il doit embrasser, en deux volumes, toute l'histoire des Normands d'Italie jusqu'à l'extinction de leur dynastie nationale à la fin du XIIe siècle, tandis que M. Delarc s'était arrêté en 1073.

Le premier volume de M. von H., le seul paru, va jusqu'à la mort de Robert Guiscard, en 1085. A cette date, comme le remarque avec raison l'auteur, se termine la période de conquête et d'établissement. L'histoire rapide des principautés lombardes du midi de l'Italie depuis la destruction du royaume lombard jusqu'au XIe siècle; leurs relations avec l'Empire d'Occident, avec l'Empire grec, avec les Arabes de Sicile, et l'entrée en scène successive des peuples avec lesquels les Normands vont se trouver en contact; — le soulèvement de la Pouille contre les Grecs et les premiers exploits des Normands jusqu'à leur installation à Aversa; — les succès en Pouille des fils aînés de Tancrède de Hauteville et le recul progressif de la puissance grecque; — la grande coalition formée contre les nouveau-venus par le pape Léon IX et les Byzantins, coalition qui aboutit à la défaite du pape à Civitate; — le revirement de la politique pontificale sous l'influence d'Hildebrand, et l'investiture donnée par le pape aux chefs normands des pays conquis ou à conquérir par eux; — la conquête parallèle de la Sicile et de Bari, par Robert Guiscard et Roger, et de la principauté de Capoue, par Richard d'Aversa; — les démêlés entre Grégoire VII et Robert Guiscard, jusqu'au jour où le pape, obligé par sa lutte avec Henri IV à trouver à tout prix un appui, se rejette plus que jamais, par le traité de 1080, du côté de l'alliance normande; — enfin les entreprises de Robert Guiscard contre l'Empire d'Orient, en Épire, coupées par son expédition sur Rome au secours de Grégoire VII; ces grandes divisions naturelles du sujet correspondent aux neuf chapitres du livre de M. von H. Parmi les notes placées en appendice, quelques-unes ont l'ampleur de petites dissertations; citons notamment la note n° 21, sur la bataille de Civitate et ses conséquences; la note 27, sur la chronologie de Geoffroi Malaterra; la note 36, sur les relations de l'empereur Henri IV et de l'antipape Cadalus (Honorius II) avec Byzance; la note 44, sur les projets d'alliance

matrimoniale entre la fille de Robert Guiscard et le frère, puis le fils de l'empereur grec Michel VII. Le récit de M. von H., un peu froid et sec, est généralement clair, autant qu'il est possible de l'être en exposant une histoire aussi compliquée que celle de l'Italie du Sud au XIe siècle. Ses conclusions semblent toujours acceptables. Je regrette seulement qu'il n'ait pas insisté davantage sur ce qui fait le plus grand intérêt de l'histoire des Normands d'Italie ; c'est qu'elle est une partie intégrante et essentielle de l'histoire générale et non pas seulement un épisode romanesque. Le midi de l'Italie est à cette époque un échiquier où se jouent plusieurs grandes parties : celle du saint-siège contre l'Empire d'Occident; celle de l'Église latine contre l'Église grecque ; celle du christianisme contre l'islamisme. Si les Normands sont venus chercher fortune dans ce pays, c'est que les acteurs de ces diverses parties ont eu besoin de leur concours; si, d'abord simples chefs de bandes au service de qui les payait, et souvent en lutte les uns contre les autres, ils ont pris conscience de leur communauté d'origine et de leurs intérêts solidaires, ils le doivent peut-être à la coalition qui faillit les écraser en 1053 ; si enfin le saint-siège a transformé ces aventuriers en fondateurs d'États, c'est qu'il espérait mettre sous leur garantie la plus récente et la plus précieuse des acquisitions de la papauté, la liberté des élections pontificales ; c'est qu'il se servait d'eux contre les Grecs schismatiques, c'est que par eux, en Sicile, il s'essayait à la croisade. Sans doute ces idées ne sont pas absentes de l'ouvrage de M. von H., mais elles ne sont pas toujours suffisamment dégagées et mises en lumière. Il en est ainsi, notamment, de la part d'influence que la rupture définitive entre Rome et Constantinople a pu avoir sur la conclusion de l'alliance entre Nicolas II et les Normands, et de la place qu'ont tenue les questions religieuses dans la lutte entre les Grecs et les Normands. Sur ce dernier point, M. von H. aurait pu trouver des indications utiles dans la thèse de M. Batiffol : *l'Abbaye de Rossano*. Enfin j'aurais aimé voir M. von H. discuter de près la politique de Nicolas II et de Grégoire VII et se demander si en fin de compte l'alliance avec les Normands, souvent vantée comme un habile coup de partie, n'avait pas été pour le saint-siège plus décevante qu'utile.

Tel qu'il est, le premier volume de M. von H. fait désirer le second. Il doit y traiter de l'organisation et du gouvernement de l'État normand ; cette seconde partie de son sujet est plus intéressante encore et moins connue que la première. L'État normand d'Italie a été l'un des plus remarquables du moyen âge, par son rôle d'intermédiaire, dans l'ordre économique et dans l'ordre intellectuel, entre l'Occident et l'Orient ; par son administration perfectionnée, par sa prospérité commerciale, par le mouvement artistique dont il fut le théâtre, par le régime de tolérance qui permit à tant de races et de religions différentes d'y vivre pacifiquement côte à côte, enfin par la fusion rapide de tous ces éléments en un peuple assez attaché à sa nationalité pour réagir énergiquement et contre

la conquête allemande de Henri VI et contre la conquête française de Charles d'Anjou. Il est temps de lui voir consacrer une étude approfondie et complète.

E. JORDAN.

Zur Verfassungsgeschichte der Westphælischen Bischofsstædte, von Dr F. PHILIPPI. Osnabrück, Rackhorst, 1894. In-8°, 104 pages.

On sait avec quelle ardeur ont été poussées en Allemagne, depuis quelques années, les recherches relatives à l'origine et aux institutions des villes allemandes du moyen âge. De tous les savants qui ont tenté de défricher ce vaste terrain, il en est peu dont les études aient été mieux conduites, et dont les opinions soient plus judicieuses que celles de M. Philippi, l'archiviste d'Osnabrück. Si j'ai cru devoir combattre, dans mon livre sur la politique de l'empereur Frédéric II, l'une des conclusions de son bel ouvrage sur la chancellerie impériale à l'époque des Staufen, j'ai été heureux de mettre à profit ses recherches si pénétrantes sur l'histoire de la ville d'Osnabrück. Voici un nouveau travail, plus remarquable encore, qui permet à l'auteur, après de longues recherches dans les archives de Münster, de Paderborn, de Minden, de présenter un excellent travail d'ensemble sur l'organisation des villes épiscopales de la Westphalie. Ce livre rendra d'autant plus de services qu'une grande partie des documents qui concernent ces localités n'ont pas encore été publiés, et que l'auteur, tout en signalant les principales différences, sait fort bien mettre en lumière les traits communs de leur organisation. Si Münster s'est développé plus tôt que les autres, Paderborn a conservé plus longtemps son caractère ancien. Minden a subi fortement l'influence de Brunswick; quant à Osnabrück, ce fut au XIVe siècle seulement que les conditions d'admissibilité au rang de citoyen y devinrent plus faciles; mais la constitution que cette ville reçut alors se maintint presque jusqu'à l'époque de la Révolution. L'idée première qui se dégage, c'est que le droit municipal de la Westphalie n'a pas été dans le début un droit original. Il ne nous apparaît au fond que comme l'ancien droit territorial (*Landrecht*) modifié peu à peu de façon à s'adapter à la situation particulière des villes. Mais M. Philippi prend soin d'ajouter qu'il ne faut pas généraliser cette conclusion; il est de ceux au contraire qui pensent qu'un *jus fori* spécial se forma de très bonne heure dans les villes qui étaient des centres commerciaux importants, et que ce droit commercial exerça la plus grande influence sur l'organisation urbaine elle-même. C'est seulement pour les villes épiscopales de la Westphalie (auxquelles on peut assimiler quelques autres localités, notamment Soest et Dortmund) qu'il essaye d'établir que ce *jus fori* n'a eu qu'une minime influence. La constitution urbaine se rattache ici directement à l'ancienne organisation des communes rurales (*Landgemeinden*). Et on en peut dire

autant des villes de la région rhénane voisine de Cologne, et du Sauerland, qui avaient, on le sait, adopté le droit de Soest.

L'ouvrage se divise en trois parties. L'auteur étudie dans la première la situation économique des villes du moyen âge et l'importance des marchés; dans la seconde, la manière dont se sont peuplées les villes et la condition juridique des personnes et des biens; la troisième renferme une étude comparée sur les communes rurales et urbaines.

Les chartes les plus anciennes prouvent l'importance qu'ont eue de bonne heure dans toute cette région les foires ou marchés. Il en existe dès le xe siècle, sans que ce fait paraisse provoquer un accroissement notable des habitants qui restent confinés dans les limites de l'*immunitas* (*Domhof, Domfreiheit*). C'est en effet que ces marchés sont essentiellement des marchés annuels, ce qui n'amène aucune augmentation permanente de la population. Ces foires sont une institution propre au *Domhof* et non une véritable institution urbaine; leur organisation est antérieure à celle des villes elles-mêmes, et on ne peut même soutenir qu'elles aient été la cause du développement de celles-ci. Ces marchés étaient l'affaire des chanoines de cathédrale qui y trouvèrent de notables profits pécuniaires, qui les firent coïncider avec les grandes fêtes religieuses, et cherchèrent tous les moyens d'y attirer des visiteurs. Mais on peut constater que de semblables marchés et même de très importants se tinrent dans des endroits qui ne furent jamais que de modestes localités. Et inversement des marchés annuels furent créés aux xiie et xiiie siècles dans des localités qui étaient déjà des villes et dont l'organisation intérieure ne fut nullement modifiée pour cela (Aix-la-Chapelle, 1266; Mayence, 1240; Worms, 1243; Spire, 1245). La transformation de certains marchés annuels en marchés hebdomadaires eut sur l'accroissement de la population une influence incontestable; mais ce n'est pas encore là qu'on trouve l'origine des institutions urbaines. Il faut la chercher dans le développement de l'industrie et du commerce, amenant la permanence absolue des marchés. Les diplômes de 977 concernant Minden, et de 1002 concernant Osnabrück, permettent déjà de le conclure. Les explications de M. Philippi à cet égard ne me satisfont pas néanmoins pleinement. Suffit-il de dire que la permanence des marchés fut la conséquence du besoin qu'avaient les ouvriers de trouver pour les objets qu'ils fabriquaient des débouchés constants? Il me semble surtout que ce fut le désir de trouver des marchandises à bon marché qui provoqua la fabrication d'objets tout faits et amena l'établissement de magasins qui agrandirent les villes épiscopales et s'adossèrent en quelque sorte aux vieux remparts primitifs, comme on peut le voir par les plans mêmes que l'auteur a si ingénieusement reconstitués. Mais il a raison en définitive de repousser la théorie de Sohm, qui, en disant que le droit de marché fut le facteur essentiel de l'organisation urbaine parce qu'on étendit au territoire urbain le droit qui était appliqué sur la place du marché, généralise trop audacieusement des cas particuliers. M. Phi-

lippi a jeté beaucoup de lumière sur ces difficiles questions en étudiant le régime de la propriété foncière dans les villes de Westphalie au moyen âge. On n'y connaissait pas le système de la location des maisons : pour pouvoir être citoyen d'une ville, il fallait y posséder une habitation. C'est à cette règle et aux moyens juridiques qui furent employés pour le transfert de la propriété que se rattache le droit si curieux de l'*Erbzinsleihe* et le *Weichbildrecht*[1]. Ce droit apparaît tout d'abord comme un ensemble de dépositions de droit privé; il prend peu à peu un caractère de droit public par suite des charges correspondant aux biens soumis à ce droit, tout en restant complètement différent du *jus fori*, qui est essentiellement un droit commercial. Mais l'identification que M. Philippi propose entre ce *Weichbildrecht* et le droit de l'*Erbzinsleihe* ou tenure héréditaire à cens ne me paraît pas certaine. C'est avec le *Stadtrecht* que l'identifie la plus vieille charte de Leipzig (entre 1150 et 1170). Le droit qui régit la *Erbzinsleihe* ou *Stadtleihe* n'en est qu'une partie. M. Philippi s'est inspiré ici utilement des travaux si pénétrants de M. G. von Below (voy. notamment *Ursprung der Stadtverfassung*, p. 17 et suiv.), qui me paraissent, en définitive, à cet égard approcher le plus de la vérité.

Le chapitre consacré à l'étude comparée de la commune urbaine et de la commune rurale est excellent. Il paraît démontré qu'en Westphalie l'organisation urbaine n'est la conséquence ni d'une certaine situation économique, ni du développement de diverses associations découlant elles-mêmes des gildes, ni de l'organisation religieuse des paroisses. Elle découle des anciennes communes rurales (*Landgemeinden*), dont l'étendue correspondait à la plus petite circonscription judiciaire. Il arriva aussi que plusieurs communautés tout à fait distinctes à l'origine se réunirent, mais sans se fondre complètement. Le conseil urbain fut formé plus d'une fois par la réunion des conseils de ces communes séparées. Les noms mêmes de ces conseils sont significatifs : ils s'appellent *Bauerschaften* à Paderborn, *Laischaften* à Münster et à Osnabrück; ils forment une assemblée judiciaire en même temps qu'un corps administratif et ont le droit de rédiger des *Willküren*.

Recherchant aussi quelle est la condition juridique des habitants et quelle est la signification du titre de citoyen, M. Philippi montre qu'on s'est engagé dans une mauvaise voie en disant que la différence relevée entre le citoyen complet, le *Vollbürger*, et celui qui ne jouissait pas de tous ses droits tenait à une différence de condition sociale. On a pris trop

1. D'après Philippi, le mot *weich*, *wik* ou *wyk* indique simplement un endroit fortifié; dans beaucoup de localités du nord de l'Allemagne, la désinence *wik* est identique à la désinence *Burg*. *Weichbild*, cela est tout un avec *Stadtbild*, image de la ville. Et, l'image en question, c'était ordinairement la croix, érigée sur la place du marché. Croix de marché ou croix de ville sont devenues choses synonymes.

à la lettre quelques passages du Miroir de Saxe, mais ce serait une erreur de croire qu'en Westphalie, au XIIIe siècle, les paysans libres, les citoyens et les *ministeriales* formaient trois classes de population nettement tranchées. C'est parmi les paysans libres et les citoyens que se sont en partie recrutés les *ministeriales*, et, jusqu'au XVe siècle, il y eut de nombreuses unions entre ces diverses catégories sociales. Le titre de citoyen est fondé sur la qualité de propriétaire foncier, ce n'est pas une qualité dont on hérite de plein droit; elle s'acquiert par la possession d'un héritage, c'est-à-dire d'un *Hof* indépendant. Je ne puis insister longuement sur les paragraphes fort remarquables où M. Philippi parle des divers employés et fonctionnaires des villes ni sur ceux où il étudie le développement du commerce et de l'industrie. Il nous montre les habitants des villes revendant les marchandises qu'ils ne produisaient pas eux-mêmes et achetaient en gros au dehors (les étoffes, les vins, les draps...); il établit aussi que le développement des ateliers et des métiers fut analogue à celui qui avait eu lieu dans les communes rurales, où les seigneurs laïques ou ecclésiastiques avaient superposé, en quelque sorte, dans leur *Hof*, aux occupations agricoles qui restaient les plus importantes, toute une organisation du travail industriel. Et, si l'organisation des corporations fut essentiellement urbaine, elle conserva du moins dans les villes de Westphalie les caractères d'une organisation économique, sans prendre ceux d'une organisation politique proprement dite.

Cette brève analyse suffit à montrer quel est l'intérêt de cet ouvrage, écrit dans un style limpide et dont la lecture doit être recommandée à tous ceux qui s'occupent de l'histoire des villes au moyen âge. Ils verront que, dans la plus grande partie de l'Allemagne du Nord, le droit urbain ne fut en somme que le droit territorial du pays modifié peu à peu par des influences diverses et surtout par l'essor des relations commerciales et la formation d'une classe de marchands. Si les localités où résidaient des évêques devinrent des villes, tandis que d'autres, semblables à l'origine, restèrent simples communes rurales, ce fait n'est pas dû à des concessions seigneuriales, mais simplement à cette circonstance que, d'une part, grâce surtout aux marchés qui se tenaient sur la place de la cathédrale, les cours (*Höfe*) épiscopales attirèrent à elles des paysans de la campagne environnante; que, d'autre part, ceux-ci prirent l'habitude de venir acheter tout faits beaucoup d'objets (des vêtements par exemple) que primitivement ils confectionnaient eux-mêmes. — M. Philippi reproduit en appendice un certain nombre de documents inédits des XIVe et XVe siècles qui jettent une vive lumière sur ces questions si délicates de l'organisation municipale et de la condition des personnes pendant la seconde partie du moyen âge.

Georges BLONDEL.

Georgiana. O pagina din viata marcelui Stephan. Bucarest, Lefteriu, 1894. In-8°, 90 pages.

Le règne d'Étienne le Grand compte parmi les plus glorieux de l'ancienne Moldavie. Son héroïsme lui a valu l'admiration de l'historien polonais Dlugosz, son contemporain, qui dit de lui : « Vir admirabilis, qui sub nostra aetate tam magnificam victoriam inter principes mundi primus retulit[1]. » De même Mathieu Miechowski[2] s'exprime sur le prince de Moldavie en ces termes : « Non immerito inter heroes in nostra aetate computandus. » M. Xénopol, dans cette Histoire des Roumains qui nous fait l'impression d'une de ces belles cathédrales gothiques commencées au moyen âge et pour l'achèvement desquelles ont travaillé plusieurs générations, a mis en pleine lumière le rôle joué par Étienne le Grand pendant plus d'un demi-siècle. Cependant, plus d'une question du grand règne mérite d'être étudiée à nouveau et examinée à la lumière des documents récemment découverts.

M. Georgiana, dans une étude qui a pour titre : *une Page de la vie du grand Étienne,* se propose de nous apporter un nouveau fait qui a échappé, pense-t-il, jusqu'à présent aux historiens roumains. Notre auteur cherche à prouver qu'Étienne le Grand a régné non seulement en Moldavie, mais aussi en Valachie pendant seize ans, depuis 1477 jusqu'à 1493.

Il ne faut pas se dissimuler que la chronologie de l'histoire roumaine est très embrouillée. D'autre part, les chroniques se contredisent souvent entre elles. M. Gr. Tocilesco[3] a montré d'une manière approfondie les lacunes que présentent les chroniques de l'histoire roumaine, en indiquant le travail préparatoire auquel il faut se livrer pour pouvoir les utiliser avec profit. Nous espérons que l'œuvre commencée par M. A. Bogdan, d'éditer les sources des vieilles chroniques moldaves, donnera des résultats fructueux. On peut néanmoins contrôler les assertions des chroniques par les sources diplomatiques du temps. Pour établir son opinion, notre auteur distingue les sources auxquelles il a puisé en sources de provenance valaque, moldave et polonaise et en inscriptions et traditions. L'auteur a découvert au monastère de Neamtzou (Moldavie) un manuscrit écrit en 1739 et qui porte le titre de : *Topisétul Terei Romanesti;* on y lit : que le voïvode Étienne de Moldavie battit et mit à mort Tepelus et gouverna pendant une période de seize ans le pays qu'il venait de conquérir. Cette affirmation se retrouve dans d'autres sources valaques, comme par exemple l'Anonyme roumain (*Magazin istoric,* IV, 234) et la chronique de Const. le Capitaine (*Magazin,* I, 108).

1. Joannis Dlugossi seu Longini, canonici quondam Cracoviensis, *Historiae polonicae libri XII.* Lipsiae, 1711, in-fol., II, XIII-527 p.
2. *Chronica polonorum,* 1582, in-fol., 35 p.
3. *Columna lui Traian,* VII, 1876.

Ce dernier auteur ne donne pas le chiffre de seize ans ; il dit seulement qu'Étienne gouverna le pays pendant longtemps. Cependant M. G. conclut de l'examen chronologique de cet auteur que la Valachie fut gouvernée par Étienne le Grand de 1477 à 1493.

Dans un manuscrit que possède l'Académie de Bucarest (n° 196), on trouve vers la fin une liste de princes où l'on voit qu'Étienne a régné seize ans en Valachie; mais cette liste est postérieure à la fin du XVIIIe siècle. M. G. utilise un autre manuscrit de la même Académie (n° 340), rédigé le 1er mai 1785, pour prouver que Vlad. le Moine (Calugarul) n'a jamais régné en Valachie pendant ces seize années, et il en conclut que ce sont celles pendant lesquelles gouverna Étienne le Grand. L'historien polonais Dlugosz[1], parlant de la victoire d'Étienne le Grand sur le prince de Valachie, dit qu'il a vaincu : « Radulonem filium Vlad. Drocule et constituto in illa vice suo praefecto, Czipuliza nomine, ipsam sui juris facit. » Les sources moldaves n'inspirent pas une grande confiance à notre auteur; elles restent muettes à l'égard du règne du prince moldave en Valachie pendant les seize années. Un autre historien polonais, Martin Cromer (1512-1589), lui fournit un autre argument en disant que Bajazet II a déclaré la guerre en 1484 en même temps à la Valachie et à la Moldavie. Une inscription gravée au-dessus du portail d'une église, à Ramnic-Serat (Valachie), dit que celle-ci a été construite par « Étienne de Moldavie, » ce qui, pour l'auteur, tendrait à prouver qu'Étienne aurait effectivement régné sur le pays. Enfin il existe une chanson populaire sur la bravoure d'Étienne qu'entendit le chroniqueur polonais Stryjkowski, qui voyageait en Valachie vers 1574-1575. Il faut donc admettre que le prince de Moldavie a aussi régné en Valachie pour que son nom soit aussi répandu dans ce pays.

Tels sont, exposés aussi sommairement que possible, les arguments invoqués par M. G. en faveur de sa thèse.

Il faut tout d'abord faire remarquer que, dans cette étude, il y a deux points qui doivent être nettement distingués : l'un est qu'Étienne le Grand a vaincu le prince de Valachie et a nommé à la place un autre prince, opinion soutenue par la chronique moldave contemporaine, Putneana, Dlugosz, etc., et l'autre que le prince de Moldavie a régné seize ans en Valachie.

Pour cette dernière partie, les arguments de M. G. ne sont pas du tout probants. Une remarque générale s'impose tout d'abord. Les sources dont se sert M. G. n'ont pas été étudiées méthodiquement. Notre auteur aurait dû commencer par faire une analyse soignée de ses sources, puis essayer autant que possible d'établir une classification entre elles par une étude comparative, en fixant le degré de parenté qui, certainement, existe entre ces diverses chroniques. Il y a des ressemblances littéraires et des différences entre ces documents, ce qui fait supposer,

1. *Op. cit.*, II, p. 562.

ou que leurs auteurs ont puisé à une source commune, ou bien que l'une a servi de base à l'autre. Ensuite notre auteur aurait dû contrôler la valeur des récits des chroniqueurs par les actes diplomatiques du temps. Nous savons bien que c'est un travail aussi délicat que difficile; mais nous aurions préféré que M. G. eût entrepris cette étude plutôt que de se livrer, à différentes reprises, à des allusions personnelles et patriotiques qui ne sont pas de mise dans un travail scientifique. Une autre remarque suggérée par l'étude de notre auteur, c'est que les sources invoquées sont postérieures de près de deux siècles aux événements dont elles s'occupent.

Quant aux documents moldaves contemporains, M. G. ne leur accorde qu'une importance secondaire.

Il est impossible d'admettre que les moines du monastère de Putna (Moldavie), qui chaque année, depuis 1466-1552[1], enregistraient les événements les plus considérables, n'eussent pas noté le règne d'Étienne le Grand en Valachie pendant seize ans.

La thèse de notre auteur est si maigre de preuves qu'il suffit d'apporter un seul exemple contraire pour en démontrer le peu de fondement. Nous laissons de côté les récits des autres chroniqueurs, qui soutiennent que, depuis 1477-1493, ont régné en Valachie deux princes : Laiot Bassarab et Vlad. le Moine, et nous nous contentons des preuves diplomatiques dont l'authenticité est incontestable.

Si Étienne le Grand avait régné effectivement en Valachie pendant seize ans, il aurait certainement porté aussi le titre de voïvode de ce pays. Or, dans tous les diplômes émanés de la chancellerie de ce prince, il s'intitule toujours voïvode de Moldavie, et jamais de Valachie. En outre, le 15 septembre 1485, quand Étienne reconnaît la suzeraineté du roi de Pologne, Casimir III, le prince moldave porte le titre de : « Dominus Palatinus Moldaviae[2]. » Sur une épitaphe du métropolitain de Suceava Théoctcite, du 20 janvier 1478, on lit : « Le pieux seigneur de Moldavie Jean-Étienne, voïvode[3]. » De même, sur l'épitaphe des fils d'Étienne, morts l'un le 26 juillet et l'autre le 1er octobre 1479, nous voyons que le prince porte seulement le titre de voïvode de Moldavie[4]. Le sultan Bajazet promet, dans une lettre adressée à Mathias Corvin en 1484 : « Regno Moldaviae nullum molestiam inferant[5]. » La Moldavie formait donc alors une province distincte de la Valachie.

Le 5 octobre 1483, Étienne parle en qualité de prince de Moldavie dans une sentence judiciaire sur une invasion faite par le voïvode de Valachie en Moldavie[6]. Dans une lettre de l'empereur Maximilien,

1. M. B.-P. Hasdeu, *Archivu*, III, p. 20.
2. B.-P. Hasdeu, *Arch.*, I, II, p. 23.
3. Émile Picot, *la Chronique de Grégoire Urechi*. Paris, 1879, p. 156.
4. *Ibid.*, p. 159.
5. Hurmuzaki, *Documenti*, II, I, 1891, p. 15.
6. *Archivu*, I, I, p. 156.

datée du 11 août 1490, nous lisons : « Misimus propterea ad illustrem Stephanum, waivodam Moldaviae[1]. » La lutte de Ramnic-Sârat entre le prince de Moldavie et Valachie eut lieu en 1481 et non en 1477, comme le pense notre auteur[2].

D'autre part, les documents diplomatiques nous permettent d'affirmer que, dans cet intervalle de seize ans, le trône de Valachie a été occupé par d'autres princes. — Quelques preuves suffiront : une lettre de la reine Béatrix, épouse de Mathias Corvin, datée du 9 juillet 1480, parle de : « Bozarab juniore nomine Czypelles vayvoda obediente Turcho[3]. » Ce Bassarab le jeune est le même personnage que Tepelus[4]. Étienne Bathori parle, dans une lettre du 30 avril 1481, adressée aux habitants de Sibiu (Transylvanie), d'un « Czypelles wayvoda[5]. » Son successeur, qui est Vlad. le Moine (Calugarul), duquel notre auteur dit qu'il n'a jamais régné ni même existé (28, 38), a gouverné le pays, comme l'atteste une lettre des voïvodes de Transylvanie du 16 septembre 1493, qui parle d'un « Kalogyor voevoda[6]. »

Le même voïvode Vlad. le Moine confirme, par un acte du 5 juin 1483, l'achat d'une propriété fait par un certain Michel[7]. Puis, le 1er juin de la même année, il rend une propriété au monastère Tismana[8]. Le 26 juillet 1490, le prince confirme une donation faite à deux boyards[9]. Ce Vlad. le Moine adresse, en 1492, aux habitants de Sibiu une lettre qui contient cette adresse : « Vlad. Vlachiae ad Cibinienses[10]. » Enfin Jérôme Marcel, envoyant de Constantinople un rapport au doge de Venise, le 18 juin 1492, parle de l'attitude de : « Stephano vaivoda et Caloiro de la Valachia[11]. »

Quant à l'inscription de l'église, elle ne saurait servir d'argument décisif en faveur de la thèse de notre auteur. Il est probable que cette église a été bâtie après une des nombreuses victoires qu'Étienne le Grand a remportées sur les princes de Valachie. Du reste, si le prince de Moldavie avait régné en Valachie, on n'eût pas oublié de mentionner qu' « Étienne de Moldavie » était prince de Valachie.

Comment pourrait-on expliquer les récits des chroniqueurs dont M. G. s'est servi ? Nous nous permettons d'émettre une hypothèse qui

1. Picot, *op. cit.*, p. 172.
2. A.-D. Xénopol, *Ist. Romanilor*, liv. II, p. 423.
3. Picot, *op. cit.*, p. 124 et 129.
4. Picot, *loc. cit.*
5. *Ibid.*, 161 ; cf. le même auteur, p. 117 et 160, sur la généalogie des princes de Valachie.
6. Engel, *Geschichte der Valachei*, I, p. 185.
7. *Archivu*, I, 1, p. 66, n° 41.
8. *Ibid.*, n° 77.
9. *Ibid.*, p. 55, n° 3.
10. Hurmuzaki, *Documente*, II, p. 332.
11. Hurmuzaki, VIII, p. 28.

nous paraît tout au moins vraisemblable. Les princes de Valachie contemporains d'Étienne le Grand, étant soumis aux Turcs, n'ont pas joui d'une bonne renommée auprès des chroniqueurs postérieurs. Alors ceux-ci ont cherché à faire disparaître cette tache de leur histoire en supprimant les noms de ces princes. Ainsi le manuscrit 340, utilisé par M. G., dit que le voïvode Vlad. n'est pas même inscrit au rang des princes (p. 35); tandis que le manuscrit 196, parlant du règne de Tepelus, laisse un blanc, et puis, pour combler l'intervalle du règne, accorde volontiers à Étienne seize ans de gouvernement. La question mériterait d'être étudiée de plus près, et il faudrait rechercher pourquoi les seuls chroniqueurs valaques ont accordé au prince moldave un règne de seize ans en Valachie.

De cette analyse se dégage la conclusion que l'opinion de notre auteur soulève des difficultés insurmontables. Dans tous les actes diplomatiques que nous avons pu voir entre 1477 et 1493, Étienne le Grand porte toujours le titre de voïvode de Moldavie. Si le prince avait effectivement occupé le trône de Valachie, il en serait resté certainement une trace dans un acte diplomatique quelconque émané soit des cours étrangères, soit de la chancellerie moldave ou valaque. Or, les actes diplomatiques, loin de confirmer l'opinion de M. G., la contredisent d'une façon catégorique[1].

M. Demetresco.

Gneomar-Ernst von Natzmer. **Lebensbilder aus dem Jahrhundert nach dem grossen deutschen Kriege.** Gotha, Friedrich-Andreas Perthes, 1892. In-8°, VIII-504 pages.

Un titre prétentieux : *Portraits biographiques du siècle qui suit la grande guerre allemande;* après le titre, un *motto : Pas de victoire sans combat;* après la préface, un autre titre : *De la paix de Westphalie à la paix d'Hubertsbourg;* aucun doute n'est possible : voilà un ouvrage qui traite pour le moins de l'histoire générale de l'Allemagne aux XVIIe et XVIIIe siècles. — Voyons la table des matières : elle nous apprend qu'il est tout simplement question du conseiller Nicolas-Ernest Natzmer, du feld-maréchal prussien Dubislav-Gnéomar Natzmer, de son fils Charles-Dubislav, de sa famille et de Zinzendorf. Le contenu du volume ne répond guère à la façade. Quelle que soit l'illustration de la lignée des Natzmer, ses annales ne sauraient évidemment remplir l'histoire d'Allemagne de 1648 à 1763. Au surplus, le personnage le plus intéressant du volume n'est même pas un Natzmer, mais le fils que la maréchale Natzmer avait eu d'un premier lit : Zinzendorf, le fondateur de l'Église des Frères Moraves. — Parcourons le volume. Il est divisé

1. Voy. M. Émile Picot, *op. cit.*, p. 154 : l'ambassade de l'oncle du roi Étienne le Grand, Famblac, au Sénat de Venise, le 8 mai 1477. L'œuvre de M. Picot est un trésor d'informations.

en vingt chapitres dont on ne trouve pas trace dans la table des matières, et les subdivisions des « portraits biographiques » notés dans la table ne correspondent même pas toujours exactement aux chapitres. Cependant, l'auteur s'en réfère parfois aux numéros des chapitres, dans le cours de son travail (voy. p. 319, n. 1; p. 427, n. 1). — On nous avertit que certains fragments du volume ont déjà paru dans la *Deutsche Rundschau* et dans les *Forschungen* de Koser et Naudé. D'autres ont été publiés également dans l'*Allgemeine konservative Monatsschrift für das christliche Deutschland;* mais, comme l'auteur ne le dit nulle part, on est en droit de se demander si d'autres revues encore ont accueilli le reste de son ouvrage et si, en fin de compte, tout le volume n'aurait pas déjà été édité ailleurs.

Assurément, ce sont là des détails de pure forme et sans grande importance. Mais, dès le début, ils permettent de supposer que M. G.-E. von Natzmer n'a peut-être pas travaillé avec une méthode suffisamment sûre d'elle-même. La lecture du volume ne fait que confirmer cette impression. — Toutes les parties de l'ouvrage, — portraits, chapitres ou articles de revue, — sont composées de la même manière : l'auteur publie les textes inédits qu'il a eus à sa disposition, en les reliant, tant bien que mal, par un récit de sa façon.

Le récit est intéressant, mais il convient de le lire avec précaution. Les références sont rares et insuffisantes; par endroits, des omissions de dates et des interversions chronologiques rendent la suite des événements inintelligible. Les textes français ne sont pas toujours transcrits correctement; les erreurs matérielles et les fautes d'impression sont trop nombreuses[1]. L'auteur passe à côté de plusieurs questions intéressantes

1. P. 29, l. 12 : pleures, *lisez* pleurs. — P. 60 et suiv. Une bonne partie de la biographie de Dubislav-Gnéomar von Natzmer n'est que la paraphrase des *Mémoires* du maréchal déjà utilisés en 1838 par Schœning et publiés en 1881 par la comtesse Eusémia Ballestrem. L'auteur en convient lui-même, p. 61, n. 1. Il aurait pu citer en outre les oraisons funèbres du maréchal, par le pasteur Christian Cruska et par l'aumônier militaire en chef Carstedt (Berlin, 1739, 2 pièces in-fol.), ainsi que l'éloge écrit par Friedrich-Paul von Kameke sous le titre de *Das schuldige Andencken des Lebens Sr Exc. des Hernn G.-N. von Natzmer* (Berlin, 1739, in-fol., avec un beau portrait du maréchal). Kameke était capitaine au régiment des *gens d'armes* que commandait Natzmer. — P. 206, l. 5 : 3 novembre, *lisez* 8 novembre. — P. 224, l. 30 : 15 août, *ajoutez* 1730. — P. 225, l. 2. La citation de la margravine de Bayreuth est tronquée. Cf. *Mémoires* de Frédérique-Sophie-Wilhelmine, édit. 1845, t. I, p. 221 et suiv. — P. 225, l. 13 : parraissait, prisonier, *lisez* paraissait, prisonnier. — P. 232, l. 1 : 13 mai, *ajoutez* 1739. — P. 248, n. 1. Pœllnitz est inexactement orthographié Pœlnitz p. 225, 226, 227. — P. 322, l. 18 : pourrais, *lisez* pouvais; l. 25, changée, *lisez* changé. — P. 368, l. 30 : 15 septembre 1738, *lisez* 1735. — P. 370, l. 27. Crellius est orthographié Crillius p. 497, l. 38. — P. 373, l. 9-21, à compléter en lisant p. 378, l. 31-32, et p. 379, l. 1-8. — P. 373, l. 20 : 4 décembre, *ajoutez* 1737; l. 26, 17 juin, *ajoutez* 1736. — P. 375, l. 20. En 1729, le roi de Prusse ne répondit pas à Zinzendorf au sujet de Tuchfeld. —

et nouvelles sans avoir l'idée de les approfondir. C'est ainsi qu'il aurait eu beaucoup à dire sur les relations de Zinzendorf avec son beau-père, le maréchal Natzmer, ou avec le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume Ier; il y a eu là des brouilles, des réconciliations, des revenez-y compliqués dont le détail psychologique aurait été des plus curieux à analyser. L'auteur accepte, sans la discuter, l'opinion généralement admise que Natzmer a toujours aimé Zinzendorf comme son fils et que le roi de Prusse n'a jamais cessé de vénérer le jeune et noble réformateur des églises luthériennes, sitôt qu'il fut entré en relations personnelles avec lui. — En somme, le récit de M. G.-E. von Natzmer n'apprend rien de nouveau; son livre vaut surtout par les pièces qu'il contient.

Ces pièces sont nombreuses. Beaucoup sont inédites, mais d'autres ont déjà été publiées; l'auteur n'en avertit pas toujours le lecteur. Dans son volume, toutes les pièces in-extenso ne sont pas inédites, et, inversement, toutes les pièces inédites ne sont pas in-extenso. Avant de citer un document d'après le livre de M. G.-E. von Natzmer, l'historien sera donc obligé de se livrer à un long et minutieux travail de recherches et de vérification. D'autres réserves encore sont nécessaires. Jamais l'auteur n'indique le dépôt où il a trouvé les pièces qu'il publie. Il s'est servi de ses archives de famille, mais il a sans doute travaillé aussi aux archives d'Etat, à Berlin, et sur d'autres actes peut-être encore (voy. p. 99, n. 1) : ce sont là des renseignements qu'il n'était pas superflu d'indiquer. Dans l'appendice, de nombreux textes sont publiés sans date; c'était à l'éditeur de chercher à les dater et à éclaircir par des notes critiques les passages qui réclamaient un commentaire; ici encore M. G.-E. von Natzmer s'est déchargé de ce soin sur ses lecteurs. Les pièces les plus intéressantes sont celles de l'appendice; mais la table alphabétique des noms propres placés à la fin du volume ne tient pas compte de l'appendice, de sorte qu'elle ne remplit pas tout son office. — Il n'est pas exagéré de conclure que M. G.-E. von Natzmer aurait fait œuvre plus utile si, renonçant à écrire un récit, il s'était attaché uniquement à publier, d'une manière critique et définitive, les pièces qu'il avait à sa disposition.

Malgré tout, son livre apporte des « contributions » qui sont loin d'être négligeables sur plusieurs questions de détail, dont les deux plus importantes se trouvent être, — par une rencontre bizarre et bien prussienne, — l'histoire de la cavalerie à Berlin et la jeunesse du célèbre réformateur luthérien Zinzendorf.

G. Pariset.

P. 375, l. 32. La lettre du roi à Zinzendorf est du 24 (et non du 25) octobre; elle portait que Zinzendorf devait aller le lendemain (et non le jour même) à Wusterhausen. Voy. la brochure intitulée : *Kœnig Friedrich Wilhelm I und der Graf Zinzendorf* (Berlin, 1847), p. 7. — P. 379, l. 11 : 25 décembre, *ajoutez* 1737. — P. 386, l. 27. Conviction interne, *intime* serait sans doute d'une lecture plus correcte. — P. 387, l. 4 : infortuné, *lisez* infortunée. — P. 480, l. 18 : 1793, *lisez* 1739. — P. 425, l. 25, et p. 499, l. 7 : Innocent II, *lisez* Innocent XI. — P. 502, l. 16 : Traconis, *lisez* Troconis. — Etc.

Henri TOLLIN. **Geschichte der französischen Colonie von Magdeburg,** 3 tomes en 6 vol. in-8°. I, XIV-743 p. Halle, Max Niemeyer, 1886; — II, VII-506 p. Ibid., 1887; — III, VIII-819 p. Magdeburg, Faber'sche Buchdruckerei, 1892; — III[IB], X-896 p. Ibid., 1893; — III[IC], VIII-1,327 p. Ibid., 1894; — III[II], XXXIX-324 p. Halle, Niemeyer[1], 1889.

M. le Dr Henri Tollin est un descendant authentique de réfugiés huguenots. A l'époque de la Révocation, son ancêtre Jean Tollin quitta le bourg champenois de « Helmoru » (Heiltz-le-Maurupt), où, grâce sans doute au voisinage de Vitry-le-François, ville très protestante au XVIe siècle, la Réforme avait jeté de si profondes racines qu'elle y a gardé quelques adhérents jusqu'à ce jour. Fils d'un pasteur de Berlin[2], qui avait commencé par être précepteur chez notre ambassadeur à la cour de Prusse, le baron de Rayneval, Henri Tollin a toujours vécu dans l'atmosphère morale et religieuse du Refuge. On sait, en effet, qu'à Berlin la « colonie française » forme encore aujourd'hui un organisme compact, vivant, jaloux de ses traditions et dont les familles, parfaitement renseignées sur leurs ascendants et leurs alliances, ne perdent pas de vue leur commune origine. — Après quelques années de professorat au gymnase français de Berlin, notre auteur devint pasteur des Églises de réfugiés, d'abord à Francfort-s.-O. et, en dernier lieu, depuis 1876, à Magdebourg. — Ces quelques notes biographiques ne sont pas inutiles pour comprendre sa carrière littéraire déjà longue et féconde, puisqu'elle commença en 1866 par des contributions biographiques à l'histoire de la Tolérance (*Beiträge zur Geschichte der Toleranz*, Francfort-s.-O.), et s'est poursuivie depuis lors par de très nombreuses publications. Pendant vingt ans, presque tous ses travaux (33 volumes, brochures ou articles)[3] ont eu pour but de faire connaître et par conséquent réhabiliter Michel Servet. La *Revue historique*, par la plume du regretté Charles Dardier, a rendu hommage (1879) à ce « monument qui restera. »

A partir de 1884, ces recherches, qu'une biographie détaillée devait couronner, ont été interrompues pour répondre à l'invitation d'écrire l'histoire déjà deux fois séculaire de la colonie française de Magdebourg. Grâce à une abondance de documents d'archives dont on ne pouvait soupçonner l'étendue, cette monographie est devenue une véritable bibliothèque. Officiellement, il est vrai, elle ne se compose que de trois volumes, ce qui inspire néanmoins déjà beaucoup de respect au lecteur.

1. Chaque partie du tome III est pourvue de tables alphabétiques.

2. Auquel M. H. Tollin vient de consacrer une notice étendue et fort intéressante dans le journal *Die französische Colonie*, qui sert d'organe aux réfugiés berlinois d'origine française (nos 3 à 5 de 1895).

3. On en trouvera la liste dans son *Michel Servet*, portrait-caractère, traduit par Mme Picheral-Dardier. Paris, Fischbacher, 1879, in-8°, 69 pages.

Mais le troisième de ces volumes se décompose à son tour en quatre tomes, dont un, le troisième, renferme à lui seul plus de 1,330 pages. Les six tomes forment un ensemble de LXXIX-4,614 ou, en chiffres ronds, de 4,700 pages. Voilà de quoi démontrer que les Bénédictins n'ont pas tous vécu au XVIIe siècle et que le terme allemand de *Schreibseligkeit*, la passion d'écrire, correspond encore à des réalités. Cette bienheureuse passion en suppose logiquement une autre, celle de lire, qui est peut-être plus rare, surtout chez les écrivains chargés de rendre compte de ces volumineuses élucubrations. Où voulez-vous, en effet, qu'ils trouvent le temps d'absorber 4 à 5,000 pages sur un sujet aussi spécial? M. Tollin n'a heureusement pas écrit pour eux. Il a songé avant tout à ses compatriotes de Magdebourg, auxquels les noms, les lieux qui reviennent à chaque instant dans ces pages, les usages locaux qui y revivent sont familiers et qu'ils intéressent d'autant plus que les détails sont plus nombreux et plus circonstanciés.

Il ne faudrait pas conclure, toutefois, de cette remarque, que l'histoire de la colonie française de Magdebourg ne saurait intéresser que les Magdebourgeois. Elle a une portée générale, et, à ce point de vue, comme les travaux du même auteur sur Servet, c'est « un monument qui restera. » M. Tollin a voulu, en effet, à propos de cette colonie et en en retraçant la destinée, nous faire connaître le Refuge huguenot en Allemagne, son importance, l'accueil qui lui fut fait, comment il se maintint, se développa, quelle influence il exerça, dans quelles circonstances il prospéra ou périclita, etc. En un mot, aujourd'hui où l'histoire devient surtout une enquête destinée à nous orienter dans le présent et pour l'avenir, il a voulu nous répéter, au moyen de l'échantillon magdebourgeois : *Ab uno disce omnes.*

Je ne saurais l'en blâmer, car je ne vois, parmi ceux qui s'intéressent présentement à ces sujets, personne qui aurait eu comme M. Tollin la patience d'exploiter ce filon aussi consciencieusement et complètement[1]. Et il est certainement utile que ce travail minutieux ait été fait une fois et bien fait. On se tromperait, en effet, si on s'imaginait que tout a été dit sur la révocation de l'édit de Nantes et sur ses conséquences, dont le Refuge huguenot a été une des principales. Bien que plus de deux siècles nous séparent déjà de cet événement, ceux qui en

1. Il l'a même complété depuis l'année dernière par plusieurs articles, par exemple sur l'assistance publique parmi les huguenots de Magdebourg, insérés dans le journal *Die französische Colonie*. Il dirige, en outre, comme président de la Société huguenote d'Allemagne, la publication d'une série de monographies d'Églises du Refuge. Elles paraissent en fascicules d'une trentaine de pages chacun, sous le titre de : *Geschichtsblätter des deutschen Hugenotten-Vereins* (Magdeburg, Heinrichshofen'sche Buchhandlung). Quatre décades de cette publication, qui résume brièvement des recherches souvent longues, ont déjà paru et sont pourvues chacune d'un index pour les dix brochures dont elle se compose.

ont parlé dans ces derniers temps l'ont rarement fait dans un esprit véritablement historique, sans préoccupation religieuse ou politique. Il semble toujours qu'en flétrissant l'acte lui-même, — comment pourrait-on le justifier? — on éprouve le besoin de lui trouver dans la conduite des protestants ou dans leur caractère des excuses ou du moins des circonstances atténuantes. On sera bien obligé, tôt ou tard, de tenir compte des travaux rédigés d'après les documents contemporains, et, si chacun reste libre de les interpréter suivant son tempérament, on ne pourra ignorer les faits moraux et sociaux qui s'en dégagent. — Voici la distribution de l'ouvrage de M. Tollin :

Le premier volume en est, à proprement parler, l'introduction. Il présente au lecteur une esquisse sommaire, qu'on pourrait rectifier sur plus d'un point, de la condition des huguenots en France sous le régime de l'édit de Nantes. Je dis que cette esquisse pourra être rectifiée, car les recherches de détail faites dans ces dernières années montrent que, même à l'époque pour eux la plus paisible, cette fameuse charte a souvent été un leurre bien plutôt qu'une garantie. La deuxième partie du premier volume renferme un aperçu général du Refuge, divisé en cinq chapitres (l'*Esprit*, essentiellement religieux, les *Églises*, l'*Acclimatation*, le *Déclin* et le *Bilan* du Refuge).

Le deuxième volume commence par circonscrire le cercle dont le centre est Magdebourg, en décrivant les colonies françaises de la Saxe (Halle, Stendal, Halberstadt, Burg, Neuhaldensleben, Calbe, etc.), pour nous conduire enfin à Magdebourg. C'était la colonie la plus importante après celle de Berlin, puisqu'elle a compté, en y comprenant les wallons, jusqu'à sept pasteurs français et, en 1717, jusqu'à 4,452 communiants. L'auteur nous en détaille l'origine (une douzaine de réfugiés du Languedoc, de Paris, — Jean Cornet, maître boutonnier, — et du Dauphiné en 1685-1686) et le développement jusqu'à la pose de la première pierre du temple, le 6 août 1705, où l'on comptait plus de 1,700 âmes appartenant à la communauté.

Je relève dans ce deuxième volume (p. 243) une petite statistique qu'il me semble utile de transcrire ici pour contredire une erreur très répandue dans les meilleurs livres. On a beaucoup discuté et on discutera encore longtemps sur le nombre de protestants qui quittèrent la France à l'époque de la Révocation, comme sur le nombre de victimes de la Saint-Barthélemy ou sur celui des Français qui avaient embrassé la Réforme en 1560, etc. Pour arriver, sur la première de ces questions, à un chiffre approximatif[1], il faudrait commencer par se rappeler ce qu'on oublie ou ignore généralement : c'est que *la Révocation n'a pas seulement*

1. M. T. adopte celui, qui me paraît plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité, de 600,000; cf. *Bull. de la Société de l'hist. du Prot. français*, 1888, p. 28, et notre *Sortie de France, pour cause de religion, de Daniel Brousson*, 1885, p. 6, note.

sévi pendant l'année 1685. Son influence a duré plus d'un siècle. Et pendant ce siècle l'émigration ne s'est jamais complètement arrêtée. De sorte qu'à Magdebourg, par exemple, M. Tollin constate l'arrivée de 18 réfugiés en 1685; 84 en 1686; 118 en 1687; 109 en 1688; 43 en 1689; 31 en 1690; 74 en 1691; 118 en 1692; 72 en 1693; 44 en 1694; 22 en 1695; 13 en 1696; 39 en 1697; 76 en 1698; 155 en 1699; 103 en 1703; 62 en 1704; etc. Et plus tard il y eut encore des exodes en 1724, 1750, etc. — En un mot, si l'on veut se faire une idée de ce que la France a perdu, il faut se dire que, de 1685 à 1789, l'émigration n'a cessé de solliciter tous ceux qui tenaient à la liberté religieuse proscrite ou sévèrement châtiée; si beaucoup d'entre eux n'ont pas cédé à cette tentation, il n'y a pas d'année où elle n'ait eu raison des caractères énergiques qui ne pouvaient se faire à la servitude ou à l'hypocrisie.

Grâce à M. Tollin, nous comprenons pour la première fois clairement pourquoi ceux-là seulement qui étaient vraiment énergiques se décidaient à s'en aller. Son troisième volume porte, en effet, comme sous-titre : *la Lutte pour la vie (Der Kampf der hugenottischen Glaubensflüchtlinge insbesondere in Magdeburg)*. Il ne s'agit pas des souffrances auxquelles étaient exposés dans leur patrie ceux qui voulaient la quitter, mais de celles qui les attendaient au delà de la frontière. Jusqu'ici on n'a guère parlé que des premières, privations, difficultés de se cacher, galères, cachots, amendes qui opposaient à l'émigration des obstacles souvent insurmontables. M. Tollin nous rend le service de démontrer en détail que, lorsque, à travers toutes sortes de périls, le religionnaire avait réussi à franchir un de ces cols ou de ces bois qui séparaient la France de la Suisse ou de l'Allemagne, il devait s'attendre souvent à une existence faite de déboires et de misère. — On savait bien qu'à Londres, à Genève, en Hollande et ailleurs la pauvreté de ces fugitifs pour la foi était extrême, et peut-être le plus beau témoignage qu'on puisse rendre aux peuples qui les reçurent, c'est d'avoir été à la hauteur de cette immense et longue infortune. Car, en Angleterre, en Suisse, en Hollande surtout, il s'est fait des sacrifices vraiment héroïques pour la soulager. L'Allemagne était plus pauvre, mais elle a donné des terres et des privilèges qui valaient bien de l'argent. Tout cela, on le savait, mais on avait l'impression que cette profonde misère n'avait jamais duré longtemps, que le pauvre huguenot une fois hébergé, aidé, s'était promptement « retourné » et n'avait pas tardé à fonder des familles illustres ou florissantes. — La vérité, c'est qu'il a dû lutter sans relâche pour défendre ses privilèges, son droit aux corporations de métiers, à la bourgeoisie, pour le maintien de son indépendance religieuse et de sa discipline, etc. En un mot, les réfugiés ont dû conquérir de haute lutte chaque étape de leur acclimatation, et, sans la faveur inaltérable, la générosité et la fermeté des souverains, dans plus d'une de ces villes d'outre-Rhin, si jalouses de leurs antiques usages et si conservatrices, cette lutte aurait abouti à la défaite de l'intrus. C'est,

ne l'oublions pas, pour cette raison qu'encore aujourd'hui ces souverains n'ont pas de sujets plus reconnaissants et plus fidèles que les descendants de réfugiés.

Les deux subdivisions du tome III (B et C) nous renseignent très en détail sur les services rendus à Magdebourg par les réfugiés dans l'armée, la noblesse, l'industrie, le commerce, les arts et métiers, et sur l'organisation judiciaire et religieuse de la colonie, qui donnait lieu à d'innombrables conflits avec les autorités locales et supérieures. Il y a là une mine de documents dont il est impossible de donner même un aperçu dans un simple compte-rendu. Il faut feuilleter ces gros volumes pour se faire une idée de tout ce que l'introduction et le maintien, contre vents et marées, de cet élément étranger dans un organisme absolument différent et souvent réfractaire, a provoqué de fermentations et de modifications insensibles jusqu'à ce que la masse l'eût absorbé, non sans en subir l'influence, sur bien des points supérieure.

Ceux qui n'ont pas le loisir de tout étudier ou dépouiller pourront acquérir au moins une vue d'ensemble en lisant, au début de la deuxième partie du vol. III (réservée aux pièces justificatives), la conférence que M. Tollin a donnée sur son sujet, le 28 février 1888, à l'hôtel de ville de Magdebourg. Cette étude de XXXII pages, à propos des quelque 200,000 réfugiés qui se fixèrent en Prusse et en partie à Magdebourg, est excellente. La ville de Francfort-sur-le-Mein seule vit passer 125,798 de ces malheureux, dont les vêtements dépenaillés, les visages hâves et bronzés, les yeux noirs et fiévreux, le parler incompréhensible et les gestes passionnés provoquaient plus souvent encore l'horreur que la pitié. A Magdebourg (où les trois seules villes de Nîmes, Montpellier et Uzès, — à quelle distance ! — en laissèrent 250), on ne les subit que contraint par les ordres du Grand Électeur. Les pasteurs luthériens ne pouvaient admettre les collègues réformés et ne leur abandonnèrent qu'après une opposition désespérée de onze mois l'église de Sainte-Gertrude, vulgairement appelée *des ânes*. C'est là que se reconstitua, avec toute la rigueur de la discipline calviniste, ce qui, en France, ne devait encore, pendant un siècle, être que l'*Église du désert*. L'affluence aux exercices religieux (au moins quatre par semaine) fut énorme et se maintint longtemps, preuve péremptoire que le Refuge huguenot et wallon n'a pas été autre chose qu'un grand acte de conscience, un phénomène essentiellement religieux.

Mais ces hommes de foi étaient aussi des hommes d'intelligence et de progrès. Après Dubois-Reymond, M. Tollin remarque que tout ce qu'ils ont coûté a été largement compensé, uniquement par ce que le sucre de betteraves, dont la découverte est due à François-Ch. Achard, a rapporté aux Brandebourgeois. — Longtemps ils espérèrent le retour dans leur patrie et vécurent comme s'il était proche. Mais, comptant dans leur sein beaucoup plus d'hommes que de femmes, il y eut de bonne heure des mariages entre Français et Magdebourgeoises. Les noms se

germanisèrent (Moineau = *Sperling*, Malin = *Bœse*, Laforge = *Schmidt*, Sauvage = *Wild*, etc.). Les tissages de bas de laine et de soie, ainsi que de rubans et beaucoup d'autres industries (ils en établirent au moins *soixante-cinq* qui étaient inconnues avant eux), prospèrent çà et là, mais périclitent aussi lorsqu'il faut rembourser les avances du gouvernement. De là des absorptions et des dispersions activées par la transformation ecclésiastique opérée en haut lieu en 1772 et, plus tard, par la suppression des privilèges. En 1804, au lieu de 5,000 communiants, il n'y en a plus que 150. Les guerres du premier Empire achevèrent la germanisation de ce reste qui avait gardé sa langue et son autonomie jusque dans ce siècle. Et c'est ainsi que la plus forte colonie française de Prusse après Berlin n'est plus aujourd'hui que l'ombre de ce qu'elle était.

Elle a souvent scandalisé son entourage par ses interminables dissensions et procès, mais elle l'a aussi édifié et vivifié par cette admirable organisation de la charité grâce à laquelle, pendant le premier siècle de son existence, elle n'eut pas au milieu d'elle un seul mendiant, par sa sobriété et son assiduité au travail. Les huguenots ont reconstruit des rues entières, établi des jardins, introduit le pain et la cuisine de France, la bière, le tabac, des moulins à huile, des industries et négoces nouveaux, les bureaux de placement, sans parler de leur goût plus raffiné qui les distinguait en toutes choses; fourni des savants, des juristes, des artistes et des artisans remarquables, ainsi que des militaires comme du Plessis-Gouret, de Bèchefer, E.-A. de la Chevallerie, Maurice Drouart, etc. Aujourd'hui encore c'est la petite Église française de Magdebourg qui fournit à l'État et à la ville quelques-uns de ses représentants des plus autorisés.

Il peut paraître surprenant qu'à la fin de son premier volume, lorsqu'il établit une sorte de bilan du Refuge que je recommande à tous ceux qui voudront vraiment se renseigner sur ce sujet, M. Tollin aboutisse à cette conclusion inattendue qu'au fond la France, qui s'est vite guérie de cette blessure, n'a presque rien perdu d'essentiel. Cette opinion n'est soutenable qu'en se plaçant à un point de vue que j'appellerai inférieur, parce qu'il ne tient compte que de ce que la France n'a pas tardé à regagner l'argent, l'industrie, les hommes, qui lui ont permis de conquérir l'Europe au commencement de ce siècle. — Je la crois plus que contestable lorsque au contraire je me place au point de vue supérieur de la valeur des idées et des caractères que la Révocation a brutalement arrachés au sol de la patrie. Un juge peu suspect, M. Brunetière, signalait récemment la ruine du protestantisme et du jansénisme comme une des principales causes de l'abaissement des caractères et des mœurs au XVIIIe siècle. La France d'ailleurs se trouvait relativement affaiblie par l'accroissement de force et de richesse que l'étranger dut à nos réfugiés.

La notion de l'État, communauté des intérêts de tout un peuple et de chaque fraction de ce peuple; celle du droit de chaque individu aux con-

ditions indispensables à son développement; celle de la véritable liberté et de son corollaire, la libre concurrence, sans lesquelles il n'y a pas de progrès dans le domaine matériel comme dans celui de l'esprit et dans celui, plus sacré et plus important encore, de la conscience et des idées morales, — toutes ces notions ont fait, depuis le XVIIIe siècle, bien plus de chemin à l'étranger qu'en France. Chez nous, au contraire, et cela date de Louis XIV, ou plus exactement de Louis XIII, qui a réellement fondé l'absolutisme gouvernemental, le despotisme politique et social, disons plutôt l'omnipotence et l'infaillibilité de l'État et l'uniformité religieuse, sont devenus sinon des axiomes ou des dogmes indiscutables, du moins des réalités constantes et fatales. C'est en se plaçant à ce point de vue seulement qu'on saisit la valeur durable de l'*élément d'opposition dans ces deux domaines*, c'est-à-dire de l'élément huguenot, que le feu de la persécution a violemment dissocié de l'alliage national[1]. — Et si aujourd'hui je voulais résumer en un mot ce que cette histoire nous enseigne sur ce point douloureux, je n'en trouve pas de plus juste ni de plus vrai que cette parole que M. Tollin connaît bien : « L'homme ne vit pas de pain seulement. »

N. Weiss.

Frédéric Harrison. **The Meaning of history and other historical pieces.** London, Macmillan, 1894. 1 vol. in-8°, VIII-507 pages.

Les essais que M. Frédéric Harrison vient de réunir sous le titre la *Signification de l'histoire* sont excessivement variés. En disant que pour la plupart ils ont paru dans des revues, on en indique un peu la nature. Cependant, ils ne perdent pas à être réimprimés, car la plupart ont un intérêt durable. Nous avons eu, par exemple, du plaisir à relire l'étude publiée dans la *Fortnightly Review* à propos du centenaire de la Révolution française. C'est certainement l'une des plus judicieuses appréciations qui aient été faites sur ce que la Révolution a laissé de bon. A côté d'études générales sur l'utilité de l'histoire, sur son enchaînement, sur quelques grands livres historiques, sur l'histoire du XIIIe siècle vue à vol d'oiseau, sur la cité à travers les âges, il y a d'excellents articles de géographie historique (Impressions d'Athènes, Constantinople considérée comme ville historique, les transformations de Paris et de Londres et surtout cette délicieuse chose qu'il appelle une nouvelle visite à Rome). Mais, ce qui nous a particulièrement séduit dans ce volume, c'est le très brillant et très spirituel dialogue sur les écoles historiques, entre un vieux

1. En 1679, six ans avant la Révocation, on peut hardiment affirmer que cet élément formait numériquement le *neuvième* de la population totale de la France; voy. l'article du *Bulletin* cité plus haut.

tutor, son *pupil* et un homme politique qui vraisemblablement représente les idées de l'auteur.

Avec tout cela, il ne semble guère qu'il soit ici question de la signification de l'histoire. Et pourtant, bien qu'il ne traite nulle part ce sujet directement, l'auteur croit que, de tous ces articles, qui ont une inspiration commune, se dégage clairement l'idée qu'il se fait de l'histoire. Essayons donc de démêler cette idée.

M. Harrison a écrit un très bon article sur les grands livres historiques que tout homme cultivé doit au moins connaître, et ce n'est pas sans surprise que nous n'y voyons figurer ni des livres spéciaux comme ceux de Tocqueville ou de Taine sur la Révolution, ni des œuvres nationales comme celles de Macaulay ou de Thiers. Pourquoi cela ? M. Harrison lui-même va nous en donner la raison.

« Le véritable objet de l'histoire, dit-il, est de nous montrer la vie de la race humaine dans son caractère complet et de suivre jusqu'au bout le récit de sa pénible et continuelle évolution. La conception du progrès de la civilisation dans sa suite intelligible est la plus grande œuvre de la pensée moderne. L'histoire est la biographie de l'homme civilisé : elle ne peut pas plus être partagée en sections absolues que la biographie d'un individu ne peut l'être. Et vouer notre unique intérêt à une période restreinte, à un pays ou à une race est aussi peu rationnel que de croire que quelques années de la vie d'un héros nous donneront l'histoire de sa vie entière » (p. 84).

Quand vous pénétrez plus avant dans la lecture de son volume, vous vous persuadez que, malgré toute l'érudition qu'il déploie, M. Harrison n'aime point les purs érudits. Il nous dit que, ce que nous avons besoin de savoir, ce n'est pas eux qui nous le donneront; que tout ce qui mérite de vivre en histoire a été conservé par la tradition, et que les prétendues découvertes paléographiques, archéologiques ou numismatiques n'ont rien ajouté d'essentiel à l'histoire de l'humanité, telle du moins que nous la voyons se dérouler dans ses grandes lignes. Il y aurait fort à dire contre ce dédain de l'érudition, même en se plaçant au point de vue de l'auteur. Car n'est-ce pas grâce aux minutieux travaux de ces érudits qu'il raille, que M. Harrison a pu écrire des généralisations si solides et si intéressantes ?

L'histoire artistique ne trouve pas davantage grâce devant ses yeux. « Si ce sont des portraits qu'on y va chercher, dit-il, pourquoi ne pas s'adresser aux poètes et aux romanciers, à Shakespeare, à Molière, à Walter Scott, qui, eux, sont des psychologues autrement forts que les historiens ? » Mais non, ce que je demande à l'historien, c'est la connaissance d'un certain homme, à un moment donné, d'un homme temporaire que je veux voir aussi vrai que possible, non pas comme représentant d'un caractère général, mais comme individualité historique, et cela jamais un poète, si bon psychologue soit-il, ne me le donnera.

Mais ce n'est point encore là le gros grief que M. Harrison a contre

l'histoire artistique; ce qu'il lui reproche surtout, c'est « d'abaisser et de dégrader trop souvent le sentiment public. » « On a écrit des histoires, dit-il, qui ne sont que de minutieuses peintures du bandélitisme et de la folie triomphante. Des coquins qui de leur vivant eussent été mis sous verrou ou condamnés aux galères..., on chronique leurs scélératesses en vingt volumes... Mieux vaut ne rien savoir du passé que de connaître seulement ses folies, lors même qu'elles seraient exposées en un brillant langage, avec des anecdotes attrayantes » (p. 9). C'est qu'en effet, pour M. Harrison, l'histoire a un but plus noble et plus élevé que la satisfaction de la pure curiosité intellectuelle. « Toute science, dit-il, est imparfaite, nous pourrions même dire dépourvue de sens, si elle ne tend pas à nous donner des notions plus complètes sur nos intérêts humains et sociaux. Ce que nous avons besoin de posséder, ce sont de clairs principes sur la nature morale de l'homme en tant qu'être social, sur les éléments de la société humaine, sur la nature et les capacités de l'entendement » (p. 14). De là son goût pour les ouvrages historiques qui s'occupent plutôt des institutions que des hommes, pour les histoires de Heeren, de Hallam, pour l'*Histoire de la civilisation* de Guizot, pour les *Provinces romaines* de Mommsen, pour l'*Histoire constitutionnelle* de Stubbs, « qui groupent des mouvements et des forces au lieu de raconter des événements; » de là, parmi les ouvrages d'histoire générale, son admiration enthousiaste pour la *Décadence et la chute de l'Empire romain* de Gibbon, qui est pour lui « la composition historique la plus parfaite qui existe dans aucune langue » (p. 106).

Si nous cherchons maintenant à définir de quelle utilité l'histoire est aux yeux de M. Harrison, nous trouvons que pour lui elle doit surtout faciliter et hâter le progrès social. « S'il est vrai, dit-il, que nous soyons si profondément obligés et si indissolublement rattachés aux âges précédents; si toutes nos espérances d'avenir dépendent d'une parfaite connaissance du passé, il n'y a pas d'étude plus indispensable que celle de la manière dont la civilisation s'est formée » (p. 7).

Cela ne veut pas dire que M. Harrison soit un historien socialiste. Son point de vue est seulement social. Par ses idées, il se rattache au XVIIIe siècle français. Il est de ce groupe positiviste anglais dont les théories ont leur point de départ dans Condorcet.

Comme ce philosophe, il a une foi ardente dans le progrès social, mais, comme lui aussi, il est porté à identifier ce progrès ou les acquisitions intellectuelles avec la morale ou plutôt à rendre celle-ci solidaire de ceux-là. Rien de plus significatif à cet égard que la si curieuse étude qu'il a consacrée à la *Cité de l'avenir*. Dans cette cité idéale (*as it might be*), il montre ce qu'on doit faire pour arriver à un « état moral plus élevé, à une plus large conception de la vie, à un type plus humain du devoir religieux » (p. 264). Ce sera en « organisant sur de nouvelles bases scientifiques et hygiéniques les infirmeries, les ambulances et les morgues; en isolant les hôpitaux des villes et en les transformant en

des wagons de fer mobiles, aisément transportables au plein air, à la campagne; en établissant la crémation pour tous; en purifiant les égouts; en répandant l'eau, l'air et la lumière à flots; en multipliant dans les villes les bains, les promenades publiques, les squares, les jardins et les établissements de gymnastique gratuits » (p. 256-263).

Il y a évidemment une autre manière d'entendre la morale de l'histoire, et l'on comprend que la philosophie de M. Harrison ne soit pas faite pour plaire à tous les esprits. Un délicat essayiste anglais, Matthew Arnold, qui sur l'histoire professe à peu près les idées de Tolstoï, — c'est-à-dire qu'il se trouve juste à l'opposé de la manière de voir de M. Harrison, — remarque finement dans un de ses essais que « son sens philosophique doit aussi peu satisfaire M. Frédéric Harrison que l'idée qu'il se fait de la poésie de Victor Hugo doit plaire à M. Swinburne » (*Essays in criticism*, 2e série, p. 246). Et entre ces deux hommes on peut voir aussi l'éternel conflit des deux formes d'esprit signalé par Pascal : l'esprit géométrique et l'esprit de finesse.

Tout cela n'empêche pas que le livre de M. Harrison ne soit vivant et fort intéressant. Ce qu'on ne saurait lui reprocher, c'est d'être incolore ou peu original. Il ne nous apprend peut-être pas de faits scientifiques bien nouveaux, mais il défend son point de vue, — cette *Meaning of history*, — avec une abondance de preuves, une fertilité de ressources et un esprit qui font de son volume une lecture excessivement attrayante.

Antoine Guilland.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — Bibliothèque de l'École des chartes. 1895, sept.-oct. — G. Lefèvre-Pontalis. Épisodes de l'invasion anglaise. La guerre de partisans dans la Haute-Normandie, 1424-1429; suite (la prise d'armes de 1424; détails fort abondants sur les nobles normands et picards qui figurent dans les rangs français; la bataille de Verneuil et la Jacquerie normande, qui s'organise spontanément pour enlever et détruire les fuyards, surtout anglais, de la bataille). — A. Giry. Dates de deux diplômes de Charles le Chauve pour l'abbaye des Fossés (l'un de ces diplômes, daté par Tardif de 846, doit être placé en 868; sur l'original mutilé de ce diplôme, la date a été grattée et surchargée; l'autre, dont le texte n'existe plus que dans des copies fort postérieures, peut être placé entre 858 et 863; le roi était le 18 déc. à Quierzy. Publie les deux textes en appendice). — G. Dupont-Ferrier. La date de la naissance de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême (il naquit en 1399, entre le 1er mai et le 7 août). — L. Delisle. Note sur un ms. interpolé de la chronique de Bède, conservé à Besançon (ce ms. donne un texte très voisin de celui que donne le ms. lat. 4886 de la Bibliothèque nationale et qui est connu sous le nom de *Chronicon Moissiacense;* dans l'un et dans l'autre, la chronique de Bède a été développée et complétée par de longues et nombreuses interpolations, qui ont généralement trait à l'histoire mérovingienne et dont l'origine a été presque toujours indiquée dans les notes jointes par Pertz à son édition de la chronique de Moissac. Le ms. est important pour qui veut étudier la composition de la chronique de Moissac et des annales d'Aniane). = Bibliographie : *S. Reinach.* Antiquités nationales. Description raisonnée du musée de Saint-Germain-en-Laye : bronzes figurés de la Gaule romaine (excellent catalogue; dans la préface, l'auteur expose sur les destinées de ce qu'il appelle l'art celto-scythique des conjectures séduisantes, vraisemblables, mais encore dénuées de preuves). — *Zeumer.* Leges Visigothorum antiquiores. — *L. Weigand.* Monumenta Germaniae historica : Constitutiones et acta publica imperatorum et regum; tomus I (collection destinée à combler la lacune qui s'étend entre les capitulaires et les actes des diètes germaniques; le tome I contient 455 documents pour l'histoire de l'empire depuis Henri Ier jusqu'à la fin de Henri VI; très peu sont inédits. Le choix des documents est d'ailleurs arbitraire; on ne voit pas d'après quel principe l'éditeur a admis les uns et repoussé les autres). — *P. Errera.* Les Waréchaix. — *L. Gobin.* Notes et docu-

ments concernant l'histoire d'Auvergne. Sur un point particulier de la procédure mérovingienne applicable à l'Auvergne, l'institution d'« Apennis » (insuffisant). — *G. Schnürer*. Die Entstehung des Kirchenstaates (exposé clair et sobre, à l'usage du grand public. L'auteur admet que l'État de l'Église est né de la donation primitive de Pépin, vainqueur des Lombards, et des concessions que, en 781 et années suivantes, Hadrien Ier obtint de Charlemagne).—Jeanne de Montmorency, duchesse de la Trémoïlle, et sa fille, la princesse de Condé, 1573-1620 (d'après les archives de la Trémoïlle). — *L. Morin*. Les communautés des cordonniers, basaniers et savetiers de Troyes (quelques notions générales). — *W. H. Bliss*. Calendar of entries in the papal registers relating to Great Britain and Ireland. Papal letters; vol. I, 1198-1304 (inventaire très méritoire). — *D. von Heinemann*. Die Handschriften der herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbüttel; vol. V.

2. — La Correspondance historique et archéologique. 1895, 25 août. — Alf. Bégis. Papiers du duc de Vendôme transportés de la Bastille à la Bibliothèque du roi, le 24 mai 1787 (publie un « état » de ces papiers rédigé au moment du transfert). — Alph. de Witte. Notes sur les Roettiers, graveurs généraux des médailles aux Pays-Bas méridionaux; fin le 25 nov. = 25 oct. *L. Levillain*. Étude sur la chronologie de Jean de Salisbury. — F. Chambon. Les archives du bailliage de Pont-du-Château, en Auvergne. = 25 nov. Lacaille. Les archives municipales de Marseille (liste des lettres de personnages célèbres conservées dans ce dépôt). — Marché pour la construction d'un moulin près du Pont-au-Change.

3. — La Révolution française. 1895, 14 oct. — Aulard. Florian pendant la Révolution (publie des documents prouvant qu'au lieu de se faire oublier pendant la Terreur, Florian afficha des sentiments révolutionnaires qui ne l'empêchèrent pas d'être mis en prison). — E. Pariset. La *Société de la Révolution* de Londres dans ses rapports avec Burke et l'Assemblée constituante (cette société s'était fondée après la Révolution de 1688 et, un siècle plus tard, présidée par Lord Stanhope; elle semblait plutôt favorable aux idées révolutionnaires; elle attira sur soi les foudres de Burke et disparut en 1795, sans avoir exercé aucune influence sur l'esprit du peuple anglais hostile aux Jacobins). — A. Brette. Les gens de couleur libres et leurs députés en 1789; fin en nov. — Ch. Rist. Les rapports du comité de mendicité; fin. — Deux lettres de Roux-Fazillac sur les affaires religieuses en déc. 1793. = 14 nov. M. Pellisson. L'école centrale de Périgueux (sa fondation, son organisation et son histoire). — S. Leroy. Le marquis d'Ambly, député aux états généraux (il fit toujours partie de la droite pure, émigra et mourut à Hambourg en 1798). — Clérembray. Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban, député de l'ordre du clergé aux États généraux de 1789; sa mort à Rouen (arrêté le 14 juillet 1794, il mourut en prison

le 14 août; histoire de son testament qu'il confia à un de ses co-détenus, lequel n'eut rien de plus pressé, dans l'espoir de sauver sa vie, que de le livrer à la commune). — AULARD. La correspondance des ambassadeurs vénitiens pendant la Révolution (annonce le tome I de cette publication, par M. Kovalevsky).

4. — Bulletin critique. 1895, n° 28. — Variétés : P. FOURNIER. La France et l'Empire au moyen âge, à propos de publications récentes (reprend, pour les combattre de nouveau, les vues présentées ici même par M. Alfred Leroux. Deux opinions ont eu cours : l'une, imaginant un empire universel, est restée simplement idéale; c'est celle que M. Leroux a reproduite et faussée en la généralisant; l'autre n'attribue à l'empire aucun caractère positif et admet seulement l'existence de monarchies particulières. Cette dernière opinion seule est justifiée par les faits). = N° 29. *A. Lapotre, S. J.* L'Europe et le saint-siège à l'époque carolingienne; 1re partie : le pape Jean VIII, 872-882 (L. Duchesne : remarquable). = N° 30. *Baumont.* Études sur le règne de Léopold, duc de Lorraine et de Bar (très bon travail, qui rabaisse le mérite d'un prince si généralement loué depuis Voltaire). = N° 31. *M. R. James.* A descriptive catalogue of the mss. in the Fitzwilliam Museum, Cambridge (catalogue fort important pour l'étude des mss. à peintures). = N° 32. *Peterson.* The speech of Cicero in defence of Cluentius (excellente édition, avec son commentaire juridique et scientifique très bien fait). = N° 33. *F. W. Puller.* The primitive saints and the see of Rome (thèse aussi savante pour le fond que courtoise dans la forme, pour établir que le siège apostolique de Rome n'a *jure divino* aucune primauté de juridiction; une des preuves, la principale, est que cette primauté fut inconnue des anciens saints, que beaucoup d'entre eux ont vécu et sont morts en dehors de la communion romaine. L. Duchesne combat et la thèse et la démonstration de l'auteur).

5. — Polybiblion. 1895, oct. — *Lesca.* I commentarii rerum memorabilium quae temporibus suis contigerunt d'Enea Silvio de' Piccolomini (travail consciencieux, mais non définitif). — *Marquis de Gontaud.* Lettres inédites de la duchesse de Gontaud, 1802-1855 (détails intéressants sur l'enfance du duc de Bordeaux). — *Quesvers* et *Stein.* Pouillé de l'ancien diocèse de Sens (excellent). — *Lavanchy.* Le diocèse de Genève pendant la Révolution française (excellent). — *Nicola.* Notizie di manoscritti neolatini. = Nov. *Comte J. Boselli.* La Réforme en Allemagne et en France, d'après l'analyse des meilleurs auteurs allemands. — *Lorin.* Le comte de Frontenac; étude sur le Canada français à la fin du XVIIe siècle (excellent).

6. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1895, n° 40. — *F. Bellanger.* Les gardes du corps sous les anciennes monarchies, 1191-1791 (utile compilation). — *M. Jollivet.* La Révolution en Corse; Paoli, Bonaparte, Pozzo di Borgo (des faits utiles, mais des erreurs et

du fatras). = N° 41. *A. Mayr.* Die antiken Münzen der Inseln Malta, Gozo und Pantellaria (bonne dissertation préliminaire). — *J. Roman.* De la valeur historique des mémoires de Pontis, 1582-1651 (plaidoyer malheureux en faveur de l'auteur de ces mémoires). = N° 42. *H. du Bourg.* Missions diplomatiques de Claude du Bourg (bonne biographie du frère d'Anne du Bourg). — *Abbé Tauzin.* Chroniques landaises; la Fronde (excellent). = N° 43. *René Kerviler.* Répertoire général de bio-bibliographie bretonne; fasc. 21 : Cer-Chap (excellent). — *P. Schweizer.* Geschichte der Schweizerischen Neutralitæt (remarquable). — *Fr. von Hiller.* Geschichte des Feldzuges 1814 gegen Frankreich (histoire très détaillée et documentée des troupes wurtembergeoises qui prirent part à la campagne de France). — *Bondois.* Napoléon et la société de son temps (excellent). — *A. Duquet.* Guerre de 1870-1871. Paris, les batailles de la Marne (récit très fouillé et très vivant). = N° 44. *E. Amélineau.* Notice des mss. coptes de la Bibliothèque nationale, renfermant des textes bilingues du Nouveau Testament. = N° 45. *A. Strong.* The history of Kilwa (Kiloa est une île de l'Afrique orientale; son histoire, attribuée à un cheikh de Zanzibar, n'est qu'un remaniement moderne de la Chronique des rois de Quiloa mentionnée au XVIe s. par Joâo de Barros; bonne édition). — *Alf. Coville.* Les États de Normandie au XIVe s. (excellent). — *Ph. Meyer.* Die Haupturkunden für die Geschichte der Athosklöster (très utile publication). — *Vicomte G. d'Avenel.* Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère, t. VIII, juillet 1657-août 1658. = N° 46. *Loisy.* Histoire critique du texte et des versions de la Bible (excellent). — *Wœlfflin.* Benedicti Regula monachorum (excellente édition). — *Hüffer.* Der Rastatter Gesandtenmord (l'auteur paraît avoir établi définitivement que ce gouvernement autrichien n'a aucune responsabilité dans l'affaire; mais le quartier général voulait enlever les papiers de notre mission. Le coup de main fut fait sans ordres bien précis, par des troupes d'avant-garde, des Szèkles qui voulurent aussi voler aux plénipotentiaires leur argent et qui les tuèrent pour les empêcher de se plaindre). = N° 47. *E. Meyer.* Untersuchungen zur Geschichte der Gracchen (étude sur les sources de l'histoire des Gracques). — *M. Vanlaer.* La fin d'un peuple; la dépopulation de l'Italie au temps d'Auguste (discours pompeux, déclamatoire et incompétent). — *H. von Zeissberg.* Erzherzog Carl von Œsterreich; tome I (excellent; emploie beaucoup de documents inédits). — *L. Geiger.* Berlin, t. II. 1786-1840 (excellente histoire de la vie intellectuelle de la capitale de la Prusse). = N° 48. *E. Carette.* Les assemblées provinciales de la Gaule romaine (beaucoup de menus faits, qui ne sont pas toujours exacts; aucune vue d'ensemble). — *H. von Petersdorf.* General J.-Ad., Freiherr von Thielmann (bonne biographie, quoique trop élogieuse, d'un général saxon qui, après Iéna, déclarait que Napoléon était destiné à gouverner le monde, et qui le trahit des premiers après la retraite de Russie).

7. — Nouvelle Revue historique de droit. 1895, sept.-oct. —

L. Beauchet. De la polygamie et du concubinat à Athènes; fin. — L. Guérin. Étude sur le fondement juridique des persécutions dirigées contre les chrétiens pendant les deux premiers siècles de notre ère; 1er art. (discute les théories de Neumann et de Mommsen, qui enlèvent aux poursuites contre les chrétiens tout caractère extraordinaire ou exorbitant; d'après eux, les poursuites dirigées contre les chrétiens n'étaient que l'application du droit commun, des lois qui punissent le sacrilège ou le délit de majesté. Mais les faits et les documents sont contraires à cette théorie). — Paul Collinet. Un atornement du comte de Bar et de ses vassaux, oct. 1255. — Henry Monnier. Ch.-Éd. Zachariae de Lingenthal; art. nécrologique; 1re partie.

8. — Revue générale du droit, de la législation et de la jurisprudence. 1895, 5e livr. — Pierron. Du sens des mots *familia pecuniaque* dans l'ancien droit romain, et plus spécialement dans les textes de la loi des XII tables (ces deux mots désignent à l'origine l'ensemble des choses patrimoniales; seulement la *familia* désigne l'ensemble des esclaves; la *pecunia* les troupeaux, les têtes de bétail et autres objets mobiliers). — *Bensa*. Histoire du contrat d'assurance au moyen âge; suite.

9. — Revue de l'histoire des religions. 1895, juillet-août. — Aug. Audollent. Bulletin archéologique de la religion romaine, année 1894. — Alf. Millioud. Histoire du couvent catholique de Kyoto; fin. — A. Laune. Lefèvre d'Étaples et la traduction française de la Bible. = Sept.-oct. Blochet. Textes pehlvis inédits relatifs à la religion mazdéenne. — J. Réville. Érasme et Luther; esquisse d'histoire et de psychologie religieuses.

10. — Revue de géographie. 1895, juillet. — Drapeyron. Le retour de Marco Polo en 1295; Cathay et Sypangu. = Sept. H. Harrisse. Un nouveau globe verrazanien. = Nov. P. Barré. La formation territoriale et les litiges des frontières des États américains. — Xénopol. La langue roumaine en péril (montre les efforts des Hongrois pour magyariser les Roumains de la Transylvanie et de la Hongrie).

11. — Revue maritime et coloniale. 1895, août. — Mahan. Influence de la puissance maritime sur l'histoire, 1660-1783; suite (depuis le traité d'Utrecht jusqu'à la paix de 1735); suite en novembre (guerres de 1737 à 1747). = Sept. Bertrand. Les marins de la garde, 1803-1815. = Nov. Maurice Loir. La marine et la proclamation de la première République (comment elle fut accueillie par les officiers et les équipages, surtout à Brest).

12. — Le Correspondant. 10 nov. 1895. — Duc de Broglie. La mission de M. de Gontaut-Biron à Berlin (IV, fin. L'affaire d'Orient et le Memorandum de Berlin. Les élections de 1877. La démission. Détails intéressants sur la part décisive prise par M. de Bismarck dans l'explo-

sion de la guerre d'Orient. On regrette que dans ces beaux articles, d'une si haute impartialité, se trouve une page sur les élections de 1877 où M. de Broglie semble accueillir la fable d'une entente électorale entre les républicains et les fonctionnaires allemands d'Alsace-Lorraine). — Pisani. Les affaires d'Arménie (expose les origines des troubles d'Arménie où les Arméniens ont eu une large part de responsabilité). — Grabinski. Ruggero Bonghi. — J. Laurentie. Les correspondants de M. Laurentie (lettres intéressantes du duc de Lévis, du duc de Valmy, d'Armand Marrast). = 25 novembre. G. Desjardins. Proudhon, sa vie, ses œuvres, sa doctrine (I. La jeunesse de Proudhon). — Marie-Thérèse Ollivier. Valentine de Lamartine. 1er art. (nombreuses et admirables lettres inédites de Lamartine; une entre autres, du 27 févr., est un document psychologique des plus curieux). — Marquis de Nadaillac. Un diplomate anglais au commencement du siècle (d'après le journal de George Jackson, frère de Francis Jackson, envoyé diplomatique à Paris de 1801 à 1803 et ministre à Berlin après la paix d'Amiens. Intéressants détails sur son séjour dans les deux capitales). — J. Laurentie. Les correspondants de M. Laurentie; fin (le P. Ventura, Janin, Nodier, Mme de Genlis. Belle lettre au général Donnadieu).

13. — Études religieuses. 1895, 15 sept. — P.-A. Durand. La question juive dans l'antiquité (la haine contre les Juifs vient de leur amour pour le lucre qui fut porté au plus haut degré par les Juifs de la dispersion). = 15 oct. Chérot. La conversion d'Augustin Thierry (chaleureux éloge d'A. Thierry entremêlé de traits satiriques décochés contre l'Académie et d'injures à Renan); suite et fin le 15 novembre. — Méchineau. Les origines de la Bible latine; 2e article : la recension des anciens textes par saint Jérôme; 3e art. le 15 nov.

14. — La Nouvelle Revue. 1895, 15 févr. — Cuneo d'Ornano. Gambetta plébiscitaire. = 1er mars. J. Zeller. Les dernières années de Luther; suite le 15 mars. = 15 avril. O. Gréard. L'École normale supérieure. La crise de 1850 (de la persécution dirigée contre l'esprit de libre recherche, de libre examen; la loi de 1850 avait édicté la liberté de l'enseignement, mais elle n'avait rien dit de l'enseignement supérieur, et l'esprit qui animait ceux qui étaient chargés de l'appliquer montrait qu'elle avait été faite justement pour ruiner les études par le haut; l'École normale ne devait plus produire que des pédagogues bien pensants). = 15 juin. Le 16 juin 1815, la bataille de Ligny (étude très serrée sur cette journée). — Rodocanachi. René de France; suite le 1er juillet; fin le 15 juillet. — Léo Quesnel. Cinquante ans de l'histoire d'Australie. = 1er août. F. Engerand. Les amusements des villes d'eaux au XVIIIe s. = 1er sept. 18 août 1870 : bataille de Saint-Privat. — A. Lichtenberger. Les précurseurs du socialisme au XVIIIe siècle (Morelly, Rousseau, Mably). = 1er oct. La rupture avec le Wurtemberg

en 1870 (défend la conduite de M. de Saint-Vallier, qui était alors ministre de France à Stuttgart, contre les reproches de M. de Gramont). — D. Ménant. Lettres inédites d'Eugène Burnouf. = 15 oct. Iéna et Auerstædt, 14 oct. 1806. = 1er nov. P.-J. Proudhon. Napoléon Ier (notes véhémentes, excessives souvent, parfois dignes d'attention); suite le 15 nov.; fin le 1er déc. — Capitaine Gilbert. Campagne de Crimée. — Marquis de Castellane. Le dernier essai de restauration monarchique (en 1873, ce sont les finauds du parti royaliste modéré qui ont cru pouvoir accaparer le comte de Chambord en faisant répandre le bruit qu'il se prêterait à une transaction). — Chr. Schefer. Charles XII, roi de Suède.

15. — La Revue de Paris. 1895, 15 sept. — Comte Benedetti. Ma mission à Ems (article très important et sur plusieurs points décisif sur les origines de la guerre franco-allemande). — G. Paris. La Finlande (comment s'est formée la conscience nationale du peuple finnois). = 15 oct. Maréchal de Castellane. Après la Révolution de Juillet (fragment du t. II des *Mémoires*). = 1er nov. Comte d'Espinchal. Les débuts de l'émigration (notes publiées par M. Fréd. Masson. Elles se rapportent aux journées qui précédèrent et qui suivirent immédiatement la prise de la Bastille. Le comte d'Espinchal était attaché à la personne du prince de Condé qu'il suivit à Bruxelles, où ils étaient déjà le 19 juillet au soir). = Marquis de Sassenay. La mort de Murat (long récit pour lequel l'auteur a mis en œuvre de nombreux documents, quelques-uns inédits). — Viollet-le-Duc. Mérimée et les monuments historiques. — P. Mérimée. Lettres à M. et Mme Lenormant (sur des matières d'archéologie, sur la candidature à l'Institut, etc.). = 1er déc. Vicomte Henri Bégouen. Amours de la marquise de M*** et du comte de M*** (récit des amours de Mirabeau avec Sophie de Monnier, composé par Mirabeau lui-même dans sa prison de Vincennes, en 1777. M. Bégouen en a retrouvé le texte original). — Arthur Lévy. Napoléon à Berlin (détails fort curieux sur l'empressement avec lequel furent reçus les Français après Iéna; un accord vraiment cordial ne cessa de régner entre l'armée victorieuse et le peuple de la capitale conquise jusqu'à l'évacuation, le 3 déc. 1808).

16. — Revue des Deux-Mondes. 1895, 1er nov. — G. Perrot. La religion de la mort et les rites funéraires en Grèce. — E. Gebhart. Boccace. 1er art., le prologue du Décaméron et la Renaissance. 2e art. le 1er déc., la comédie italienne. — G. Valbert. Le conseiller genevois François Tronchin et ses relations avec Voltaire. = 15 nov. G. Boissier. Le journal de Rome (résume ce qu'on sait sur l'emploi des affiches et surtout des *Acta diurna;* mais les Romains tenaient en médiocre estime ces formes primitives du journalisme qui, en cinq siècles, ne fit aucun progrès). = 1er déc. Vicomte de Vogüé. Quelques lettres d'autrefois (sur les lettres de la duchesse de Broglie; montre, d'après

ces lettres, dans quel étroit cercle d'idées et d'intrigues s'agitait le monde parlementaire libéral sous la Restauration et comme les gens les plus distingués et les plus honnêtes, empêtrés dans leur dogmatisme, furent impuissants et stériles).

17. — Revue des Universités du Midi. 1895, oct.-déc. — W.-M. Ramsay. Inscriptions en langue pisidienne (six inscr. ou fragments). — J. Vianey. Les *Satyres françoises* de Vauquelin de la Fresnaye (sont un pur plagiat; ce qui n'est pas pris d'Horace, de Juvénal ou d'Épictète, est traduit presque littéralement des *Sette libri di sattire* de Fr. Sansovino; c'est là qu'il a puisé les tableaux des mœurs qu'on nous a donnés comme une exacte peinture de son pays et de son temps). — M. Marion. L'emprunt forcé de l'an IV et son application dans le département de la Haute-Garonne (il s'agit de l'emprunt de 600 millions sur le quart le plus aisé des contribuables, qui ne put jamais produire plus de 100 millions. La cause en est dans la situation politique et financière du pays, et aussi dans l'arbitraire avec lequel l'emprunt fut établi et réparti).

18. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1895. Bulletin de juillet-août. — Lettre du R.-P. Delattre sur les fouilles de Carthage. — Homolle. Le temple d'Apollon à Delphes (rebâti au IVe s.; commencé dès 371 au plus tard, il n'était pas encore achevé en 338; il remplaçait un temple plus ancien, élevé par les Alcméonides et détruit peu après 415). — Id. La phratrie des Labyades (commente une inscription contenant quatre règlements relatifs à cette corporation; les Labyades étaient originaires de la Thessalie). — Chantre. Fragments de tablettes couvertes de caractères cunéiformes. — Th. Reinach. La bataille de Magdolus et la chute de Ninive (découvre dans un passage d'Hérodote, II, 159, une allusion à l'un des épisodes qui ont immédiatement précédé la chute de Ninive). — Oppert. Cadytis et Magdolus (maintient, contre l'opinion de Th. Reinach dans le précédent mémoire, l'identification de Magdolus avec le Magiddo biblique. Cadytis, nommée par Hérodote dans le passage cité, est identique à Carchémis, la « cité de la culture des Hittithes; » c'est contre elle que marcha le Pharaon de la Bible, c'est elle que conquit le Nécho d'Hérodote). = Bulletin de septembre-octobre. P. Viollet. Origine de l'immutabilité du droit successoral dans la maison de France (ce principe a été trouvé au XVe s. par les théoriciens patriotes qui avaient à cœur d'établir la légitimité de Charles VII). — E. Babelon. La glyptique à l'époque mérovingienne et carolingienne (énumère tous les monuments gravés que l'on peut rapporter certainement à cette époque et conclut qu'ils sont tous de travail occidental et non byzantin. Quand, à partir du Xe s., on eut oublié l'art de graver les pierres fines, l'usage des matières de sceau de cuivre commença à se généraliser en Occident). — J.-E. Gautier. Note sur les fouilles entreprises dans la

haute vallée de l'Oronte pour retrouver l'emplacement de l'ancienne ville de Kadech (cette ville ne se trouve pas, comme on le croyait, dans l'île de Tell Et-Tin; il faudra sans doute fouiller les ruines de Laodicée du Liban).

19. — Académie des sciences morales et politiques. Séances et travaux. Compte-rendu. 1895, nov. — Comte de Franqueville. Notice sur sir James Stephen. — P. Boissonade. Coup d'œil sur les progrès du Japon moderne. — L. Pingaud. La fin des Parlements; histoire d'un livre (livre composé par le président de Vezet, du Parlement de Besançon; il a été imprimé, mais est très rare sous cette forme; on en possède deux mss. plus détaillés. Raconte les efforts tentés par certains membres émigrés du Parlement pour combattre les principes et les décrets de la Révolution. Suit une liste des noms des magistrats qui parurent en 1792 aux assemblées de Coblentz, Manheim et Luxembourg). — Léon Caubert. Un essai de socialisme en Chine au xie s.

20. — Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. 1895, 15 oct. — N. Weiss. Le supplice de la claie. Les cadavres des protestants morts sans sacrements étaient-ils réellement traînés sur la claie? (oui; donne de nombreux exemples de cette odieuse pratique). — Id. Le protestantisme dans le diocèse de Saintes pendant ou après la première guerre de religion. — Id. De Nîmes à Genève après la Révocation, 1695; souvenirs d'un octogénaire: Jean Cabrol. — F. de J. Note de quelques amendes exorbitantes payées en Vivarais en 1751 « pour avoir fait baptiser par les ministres » du Désert. — Eug. Ritter. Lettre de Faveni jeune à J.-J. Rousseau, 25 juillet 1764. — N. W. La mort de Louis XVI et les députés protestants du Gard, d'après une lettre inédite de Rabaut-Pomier, 13 juin 1801 (détails très circonstanciés sur ce vote). — Id. L'arrestation de Rabaut de Saint-Étienne et Rabaut-Pomier, d'après le rapport de Fabre d'Églantine, 5 déc. 1773. — H. Lehr. La Réforme aux environs d'Étampes vers 1560. — Eug. Ritter. La famille Fontanes. = 15 nov. J. Pannier. La Réforme dans le Vermandois; l'église de Saint-Quentin. — C. Pascal. La famille du réformateur Jean de Lasco; fin (biographie de Jérôme Lasky, frère de Jean de Lasco). — Ch. Frossard. La Réforme en Béarn; nouveaux documents provenant du château de Salies, 1560-1572; suite. — J. Pannier. Lettres patentes de Henri III accordant mainlevée de ses biens à Nicolas d'Aumale, sieur d'Haucourt, 1er avril 1588. — D. Benoît. Réponse de J.-J. Rousseau à Favenc jeune, 1er septembre 1764 (en publiant la lettre citée plus haut, M. Ritter avait mal lu le nom de l'auteur; il s'appelait Favenc et non Faveni). — Desaivre. Un cimetière consistorial à Niort en 1782.

21. — Société de l'histoire de Paris. Bulletin 1895, livr. 4 et 5. — A. Babeau. Le théâtre des Tuileries sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI (article richement documenté avec des dessins). — H. Cour-

TEAULT. Documents relatifs à l'histoire de la Ligue conservés aux archives de Lot-et-Garonne et provisoirement déposés aux Archives nationales (ces documents sont venus, on ne sait comment, à Agen, on ne sait de quelles archives des Pays-Bas. Ils datent de la seconde moitié du XVIe s. et concernent les relations de la France avec l'Espagne à l'époque de Philippe II; quelques-uns présentent une réelle importance pour l'histoire du siège de Paris par Henri IV).

22. — Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais. 1894, 1er trimestre. — Paul QUESVERS. Gastins en Gâtinais? (quoi qu'en ait dit M. Devaux, Gastins, autrefois dans le *pagus Meledunensis*, ne peut avoir été la capitale du *pagus Wastinensis;* cette capitale est Château-Landon). — Henri STEIN. Le ban et l'arrière-ban du bailliage d'Étampes en 1544. — F. HERBET. La vérité sur le meurtre de Monaldeschi (publie une narration de Cornelio Capitoni rendant compte du meurtre cinq jours après; texte et traduction). — STEIN. Joachim Duviert et ses vues en Gâtinais (fin XVIe siècle). — Alph. BOULÉ. Un écho en Gâtinais de la petite Vendée du Sancerrois, germinal an V, avril 1796. = 2e trimestre. Ch. CUISSARD. Notes historiques sur la ville de Montargis (publie des extraits du journal domestique de Gilles de Montmelier, conseiller en l'élection de Montargis de 1607 à 1678; une liste des nobles de l'élection en 1668; une ordonnance du bailli de Montargis pour la convocation des trois ordres aux États de Tours en 1484). — Eug. THOISON. Statuts et règlements de la corporation des marchands drapiers et sergers de Nemours. — J. DEVAUX. Les armes de la ville de Pithiviers. — Maxime LEGRAND. Jeton de Jean Delpech, seigneur de Méréville. = 3e trimestre. F. HERBET. Les travaux de Philibert Delorme à Fontainebleau. — Comte DE MONTGERMONT. Note sur la seigneurie de Montgermont, Seine-et-Marne; fin au 4e trimestre. — Alf. CHARRON. Essai historique sur Montbouy, Loiret. = 4e trimestre. Henri STEIN. La papeterie d'Essonne (recueille les plus anciens documents connus sur l'existence des papeteries sur le cours de cette rivière; la première mention date de 1360). — Extraits des minutes des notaires de Fontainebleau, XVIIe-XVIIIe s.

23. — Annales de Bretagne. T. XI, no 1, nov. 1895. — BELLIER-DUMAINE. Histoire du collège de Dinan, d'après des documents originaux la plupart inédits. — Léon MAITRE. Questions de géographie ancienne : Rezé; suite. — PLANIOL. La très ancienne coutume de Bretagne; 1er art. : histoire de la très ancienne coutume.

24. — Annales de l'Est. 1895, oct. — Ch. SCHMIDT. Notes sur les seigneurs, les paysans et la propriété rurale en Alsace au moyen âge; suite (le seigneur du village, les paysans et leurs charges. Articles composés dans le meilleur esprit critique). — Th. SCHŒLL. L'école militaire de Colmar, 1773-1792.

25. — Annales du Midi. 1895, oct. — CALMETTE. La question du

Roussillon sous Louis XI (mémoire très bien documenté et qui rectifie de nombreuses erreurs commises par les écrivains français, au préjudice d'ailleurs de la cause française. L'aliénation du Roussillon ne doit être attribuée ni au traité d'Olite, 12 avril 1462, ni à celui de Sauveterre, 3 mai, ni à un traité de Saragosse, qui n'a jamais existé, mais au traité rédigé le 9 mai à Bayonne, ratifié par don Juan à Saragosse le 21 mai et par Louis XI à Chinon le 15 juin. A Olite et à Sauveterre, le roi d'Aragon donnait seulement hypothèque sur les biens royaux dans les deux comtés; à Bayonne, il les aliéna expressément. Mais, pour empêcher l'émotion d'éclater trop vite à Barcelone, don Juan, toujours d'accord avec Louis XI, publia seulement l'obligation hypothécaire sans dire mot de la cession des comtés. Cette réticence diplomatique a donné le change à la postérité. Il fallait recourir aux documents eux-mêmes pour rétablir la réalité des faits). — Champeval. Notes topographiques sur le cartulaire de Vigeois (cartulaire publié en 1890 par M. B. de Montégut, *Bulletin archéologique et historique du Limousin*). — Aubépin. Sentence d'arbitrage entre l'abbé d'Aurillac et Astorg d'Aurillac, charte latino-romane de 1230. — A. Thomas. Les Juifs et la rue Joutx-Aigues, à Toulouse (cette rue est la rue des Juifs; mais on se trompe en donnant pour l'origine ancienne du nom la forme *Judeas aquas;* cette forme est une altération populaire de *Juzaigas,* qui procède du latin *judaicas*). — Id. Raoul d'Aubusson, bienfaiteur de l'Université de Paris. — Id. Un prétendu régent périgourdin à Toulouse, 1342 (on a lu « régent périgourdin, » là où il y avait « procureur du roi »). — C. Couderc. Le Château-Narbonnais de Toulouse en 1445 (publie un texte en dialecte du 14 oct. 1445). — A. T. Extrait d'un contrat de mariage de 1512, à propos des noms de parenté. = Compte-rendu critique : *Portal* et *Cabié*. Cartulaire des Templiers de Vaour, Tarn (bon).

26. — Bulletin de l'Académie delphinale. 4e série, t. VIII, 1894 (Grenoble, Allier, 1895). — Allotte de la Fuye. Le trésor de Tourdan, Isère (sur une trouvaille de monnaies gauloises faite en Dauphiné, juillet 1890; liste et description de ces monnaies, avec trois planches en phototypie). — J. Roman. De la valeur historique des mémoires de Pontis, 1582-1651 (essaie de relever ces mémoires du discrédit où ils étaient tombés. M. T. de Larroque, qui avait contribué pour sa forte part à ce discrédit, pris à partie par M. Roman, a répondu dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis,* septembre 1895, où il a maintenu par de solides raisons son opinion première). — Marcel Reymond. Musée de Grenoble; dons et acquisitions depuis 1890. — E. Perier. Notes historiques sur Saint-Martin d'Hère. — J. Masse. Histoire de l'annexion de la Savoie à la France en 1792; 3e partie (gros travail de près de 300 pages).

27. — Bulletin d'histoire ecclésiastique, diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers. 1895, sept.-oct. — Chanoine Albanès.

Évêché de Gap; notice géographique et historique (la cité de Gap a été fondée à la fin du IVe siècle; mais le christianisme avait été introduit dans le pays bien avant par saint Demètre, disciple des apôtres; et la preuve en est fournie par la tradition de l'église de Gap attestée dès le XIVe siècle; bibliographie des historiens du diocèse). — Abbé PERRIN. Histoire du Pont-de-Beauvoisin; suite. — Chanoine GUILLAUME. Bénéfices et bénéficiers du Rosanais, diocèse de Gap, aux XVIe-XVIIIe siècles; suite.

28. — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. 1895, mai-juin. — Fr. MÈGE. L'exécution du Concordat et la Petite Église dans le département du Puy-de-Dôme (important article de 80 pages). = Juillet-août. L'abbaye de Saint-Jean-du-Buis-lès-Aurillac, ordre de Saint-Benoît, 1161-1792; 1er art. (liste des abbesses).

29. — Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Année 1895, 49e vol. — Henri MONCEAUX. Les Le Rouge de Chablis; suite; Pierre Le Rouge à Paris, 1479-1493 (un mémoire de près de 200 pages; important pour l'histoire des origines locales de l'imprimerie, avec une grande quantité de dessins reproduisant les illustrations dont Le Rouge orna les livres qu'il imprimait). — Ad. GUILLON. Fouilles à Vézelay (on y a trouvé entre autres plusieurs monnaies de l'époque féodale). — Ch. MOISET. Vieux us et coutumes en l'église de Saint-Florentin. — F. MOLARD. Les papiers de M. de Chastellux (renfermant des lettres nombreuses de personnages notables ou célèbres du XVIIe et du XVIIIe siècle; en particulier de Gaignières).

30. — Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc. 3e série, t. IV (Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1895). — A. DENIZET. Autour d'un mausolée (celui de Pierre de Launay, baron de Dampierre, mort en 1512; à ce propos, quelques notes sur les seigneurs de Dampierre depuis Thibault, en 1100, jusqu'au marquis tué à Bayeux en 1870). — Cl. BONNABELLE. Notes sur Sorbey; pages détachées d'un dictionnaire historique du département de la Meuse. — Comte E. FERRIER DE BACOURT. Les sociétés de tir et les milices bourgeoises dans l'ancien duché de Lorraine et Barrois. — ID. La farce de Messieurs des Comptes de Bar (cette farce eut pour objet de tourner en ridicule la justice du roi de France au moment où elle travaillait à faire établir, précisément par autorité de justice, ses droits de suzeraineté sur le comté de Clermont en Argonne). — *Les Cans*, chanson satirique en patois de Bar (composée sans doute dans le courant du siècle dernier, elle a trait à l'antagonisme qui divisait à Bar les gens de la ville haute et de la basse ville). — L. MAXE-WERLY. Examen archéologique d'une miniature exécutée au XVIe s. et du tableau représentant Notre-Dame des Vertus de Ligny-en-Barrois. — L. GERMAIN. Excursions épigraphiques. Inscriptions de cheminées. — Ch. ROYER. L'église fortifiée

de Ribeaucourt, Meuse. — J. Baudot. Communication sur la draperie à Bar-le-Duc au xive s.

31. — La province du Maine. 1895, oct. — Amb. Ledru. Saint Thomas de Cantorbéry dans le Maine; fin. — Chambois. Les états de service de Martin du Bellay. = Nov. Calendini. Les Récollets de Cherré près de la Ferté-Bernard, 1602-1789. — L. Froger. Notes sur les deux évêques du Mans, Jean de Champlay et Denys Benaiston (sur les rapports du premier avec le chapitre, 1291, et sur l'élection du second, 1296; textes publiés par B. Hauréau, *Journal des Savants*, avril 1891 et janv. 1892). — Id. La baronnie de Bouloire.

32. — Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses. 1894, 4e trimestre. — Abbé J. Dubois. De la part de la géographie dans l'histoire de France. — A. Martin. Une famille d'échevins havrais, mœurs et coutumes du xviie s. — C. de Beaucamp. Étude historique sur le comté d'Aumale et Beaucamp-le-Vieux, ou comment on peut être à la fois Picard et Normand. = 1895, 2e trimestre. Blanadet. Guillaume de Marceilles, premier historien de la ville du Havre.

33. — Revue de Champagne et de Brie. 1895, livr. 6 et 7. — Louis Morin. Un cas de pression électorale à Troyes en 1728 (pour l'élection du maire de la ville). — H. Jadart. Une église rurale du moyen âge jusqu'à nos jours : Villers-devant-le-Thour et Juzancourt, son annexe, canton d'Asfeld, Ardennes; suite.

34. — Revue historique et archéologique du Maine. 1895, 2e semestre, t. XXXVIII, 3e livr. — R. Triger. Les travaux publics au Mans à l'époque de la Révolution et l'ingénieur Bruyère. La place et les promenades des Jacobins; suite. — Abbé Angot. Réception d'un chevalier de l'ordre de Saint-Michel en 1571 (ce chevalier s'appelait Jean des Vaux, seigneur de Lévaré). — G. Fleury. Le prieuré et l'église de Notre-Dame de Mamers; fin. — J. Chappée. Un ms. de la vie de saint Pavace, évêque du Mans (ms. du xie s.; on donne un fac-similé photographique de la feuille de titre. Le texte a été donné aux *Acta Sanctorum* à la date du 24 juillet; suivi du texte du décret portant suppression du prieuré de Mamers et réunion à la mense conventuelle de l'abbaye de Saint-Laumer de Blois, 8 oct. 1743).

35. — Revue de Gascogne. 1895, nov. — Abbé P. Gabent. Goujon, abbaye et paroisse (l'abbaye, de religieuses cisterciennes, disparut après 1450 et ses biens furent unis à celle de Gimont); fin en déc. — Abbé Tauzin. Champ de bataille de Crassus; fin (près de Miramont, chez les Tarusates, plus tard capitale du Tursan). — T. de L. Neuf lettres du maréchal de Gassion. = Décembre. Brégail. Un bourgeois de Lavit de Lomagne à la cour de la grande-duchesse de Toscane au xvie s. — E. Dellas. Les chapellenies de Roquelaure. — Abbé du Bernet. Testament de Pierre Montrevel, évêque de Lectoure, 1365-1369.

36. — Revue de Saintonge et d'Aunis. 1895, 1er nov. — L. Audiat. La famille de Pierre l'Hermite en Saintonge; épitaphes.— Id. Emplacement du combat de Montandre en 1402. — Sur quelques Courbon de la Rochecourbon, de Blénac et de Saint-Léger (au XVIIIe siècle).

37. — Société des Antiquaires de l'Ouest. Bulletin. 1895, 2e trimestre. — A. Barbier. Note sur une charte de 1372 (vidimus, en expédition originale émanée de la chancellerie royale, des lettres patentes de sauvegarde accordées par le roi Charles V aux maire, échevins et habitans de Poitiers. Le texte en a été publié dans le *Recueil des ord.* XV, 681). — B. Ledain. Note sur l'architecte et la date de la cathédrale de Poitiers (elle fut commencée vers 1162 et par un certain Adam).

38. — Travaux de l'Académie nationale de Reims. Année 1892-1893, t. II (Reims, Michaud). — Duchataux. Virgile avant l'Énéide (long mémoire de 177 pages). — Froussard. Le grand pardon de Chaumont-en-Bassigny (analyse d'un mystère du XVIe siècle). — Thirion. La population des deux paroisses de Reims en février 1422. — Id. L'émigration à Reims de 1351 à 1360. — L. Demaison. Une école de copistes à Reims au IXe siècle (celle dont M. Robert a décrit les caractères distinctifs). — Id. Un document italien relatif à Jeanne d'Arc (dans un éloge des femmes illustres écrit vers 1483 par Giov. Sabadino de Bologne). — N. Goffart. Diplôme de licencié délivré par la Faculté de droit de l'Université de Reims en 1629. — Abbé H. Nicole. Jérusalem; topographie et histoire.

---

39. — Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique. 1895, 1re livr. — P. Wauvermans. La fortification d'Anvers au XVIe s. à l'exposition universelle de 1894 (curieux détails d'histoire rétrospective; étude sur les phases de la transformation des remparts d'Anvers). = 2e livr. E. Geudens. L'hôpital Sainte-Élisabeth d'Anvers à travers les siècles. — F. Donnet. Histoire d'un pot-de-vin (montre que certains magistrats ne prenaient guère souci de dissimuler leurs concussions). — C. Comhaire. Supplément à la description des cartes et plans d'Anvers de Ad. Dejardin (porte sur 373 pièces). = 3e livr. P. Errera. Un précurseur de Montesquieu, Jean Bodin (s'attache à démontrer que Montesquieu s'est considérablement inspiré de B.). — Maurin de Nahuys. Les images chez les Arabes (on croit généralement que le Coran défend de représenter des êtres animés, c'est une profonde erreur). — A. de Vlaminck. La seigneurie de Moerzke (bonne étude d'histoire locale). — G. Roland. Orchimont et ses fiefs.

40. — Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. 1895, no 5. — L. Van der Kindere. La féodalité (expose les raisons d'être du régime féodal. V. d. K. admet avec Pirenne qu'il faut, à l'origine des communes, chercher le droit des marchands, mais soutient que la commune se rattache aussi à la féoda-

lité). — E. Discailles. Le socialiste français Victor Considérant en Belgique (montre l'influence que V. C. exerça sur le mouvement démocratique en Belgique). = N° 6. C. Piot. Une tentative de réconciliation, en 1585, entre Philippe II et les provinces insurgées (histoire inédite des négociations conduites par Gottignies au nom de Farnèse et que l'obstination du roi fit échouer). — P. Fredericq. Note complémentaire sur les documents de Glasgow concernant Lambert le Bègue (voy. *Rev. hist.*, LVIII, 190. Rectifie les travaux de M. Ulysse Robert [Bullaire du pape Calixte II] et jette un jour nouveau sur la situation religieuse du pays de Liège à la fin du XIIe siècle). = Comptes-rendus : *P. Errera.* Jean Bodin, un précurseur de Montesquieu (intéressant). — *De Martens.* Recueil des traités et conventions conclus par la Russie avec les puissances étrangères, t. XI (les introductions historiques sont de vrais chefs-d'œuvre). = N° 7. A. Wauters. Réponse au discours de L. Van der Kindere (revendication de priorité). = Compte-rendu : *F. Cumont.* Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra (ouvrage considérable). = N° 8. P. Fredericq. Sentence prononcée contre Guillaume van Zwolle par l'inquisiteur général des Pays-Bas, 1529 (d'après le texte authentique conservé à la Bibliothèque nationale de Paris).

41. — Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire de Belgique. 5e série, t. V, 2e livr. — C. Piot. Relations entre les Pays-Bas et la Hanse teutonique au XVIe siècle (documents inédits relatifs aux intrigues ourdies par Élisabeth d'Angleterre en vue d'empêcher le ravitaillement de l'Espagne et du Portugal pendant les disettes de 1582 et 1583). — H. Pirenne. Un manuscrit de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand (ce manuscrit important, que l'on croyait perdu, comprend les *Annales Blandinienses*, plusieurs bulles, et la plus grande partie du *Liber Traditionum*). — E. Hubert. Un chapitre de l'histoire du droit criminel dans les Pays-Bas autrichiens au XVIIIe siècle. Les mémoires de Goswin de Fierlant (le gouvernement de Marie-Thérèse désirait abolir la torture; pour rallier la magistrature à ses vues, il fit rédiger par de F. un mémoire résumant toutes les raisons qui militaient en faveur de cette réforme. E. H. a retrouvé dans les archives ce mémoire inédit, ainsi qu'un rapport sur l'utilité qu'il y aurait d'établir des maisons de force; il y a joint les réponses, en général très hostiles, des cours de justice). = Comptes-rendus : *J. Finot.* Étude historique sur les relations commerciales entre la France et la Flandre au moyen âge (important). — *Clerval.* De Judoci Clichtovei Neoportuensis vita et scriptis (très complet). — *M. Philippson.* Ein Ministerium unter Philipp II. Kardinal Granvella am spanischen Hofe [1579-1586] (l'auteur va peut-être un peu loin quand il dit que Granvelle rêvait pour son maître la monarchie universelle). — *Josin Knox Laughton.* State papers relating to the defeat of this spanish Armada anno 1588 (beaucoup de faits nouveaux). — *J. Cruppi.* Un avocat journaliste du XVIIIe siècle, Linguet (bon travail, fait d'après des documents authentiques). — *Von Zeissberg.*

Erzherzog Karl von Œsterreich, ein Lebensbild (travail considérable et excellent). — *Lanzac de Laborie*. La domination française en Belgique (l'auteur fait preuve de tact et d'impartialité; il connaît bien les archives françaises, mais n'a pas vu les documents belges). = 3e livr. F. Magnette. Les biens des couvents supprimés. France et Pays-Bas. Négociations (beaucoup de couvents supprimés en 1783 par Joseph II possédaient des biens situés en France. A qui devaient revenir ces propriétés? A l'empereur qui excipait de sa qualité de souverain des Pays-Bas ou à Louis XVI qui invoquait le droit d'épave et de déshérence? Ces prétentions opposées donnèrent lieu à de piquantes négociations qui se prolongèrent jusqu'en 1793).

42. — Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique. 1895, 1re livr. — A. de Witte. Philippe le Bon « biète cruelle » (description d'un plomb satirique du xve siècle). — F. Donnet. Un épisode inédit de la Furie espagnole de 1576 (détails sur les dévastations commises par les soudards espagnols). = 2e livr. Comptes-rendus : *Chérot*. Le fils du grand Condé (intéressant comme description de la vie scolaire au xviie siècle). — *Wins*. La connétablie des boulangers à Mons (bon). = 3e livr. Comptes-rendus : *J. Kræmer*. Lettres de Pierre de Groot à Abraham de Wicquefort (très importantes pour l'histoire de la Hollande en 1672). — *A. Du Bois*. Pendant l'expédition de Walcheren (explique bien l'état de l'esprit public en Belgique pendant la domination impériale). = 3e livr. De Jonghe. Biographie de Renier Chalon (numismate et historien de mérite, 1802-1894). = Comptes-rendus : *Van Malderghem*. Les fleurs de lis de l'ancienne monarchie française (bon). — *Waltzing*. Les corporations professionnelles chez les Romains depuis les origines jusqu'à la chute de l'empire d'Occident (ouvrage de premier ordre).

43. — Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. 1895, 3e livr. — E. Reusens. Documents relatifs à l'abbaye norbertine de Heylissem (surtout des chartes de donations de 1187 à 1238). — Id. Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain (régularisation des privilèges pontificaux accordés à l'Université de Louvain).

44.— Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous. XII, 8e livr. — U. Berlière. Dom Lambert del Stache, prieur de Bertrée (plus connu sous le nom de Lambert Stipète. Il joua un rôle important dans la principauté de Liège sous le règne de Jean de Bavière, releva l'abbaye de Saint-Laurent, et prit part aux conciles de Pise et de Constance). — D. Bède Camm. Le vénérable Jean Roberts (célèbre bénédictin anglais du xvie siècle). = 9e livr. Compte-rendu : *J. Demarteau*. La démocratie liégeoise de 1384 à 1419 (œuvre digne d'attention). = 10e livr. U. Berlière. Notes sur quelques écrivains de l'abbaye de Saint-Laurent de Liège (l'abbé Wazelin II, Jean de Cloye, Jean de Lairdieu, Jean de

Stavelot, etc.). = 10e livr. C. A. Les martyrs anglais bénédictins au XVIe siècle. = Compte-rendu : *C. Joachimsohn*. Die humanistische Geschichtsschreibung in Deutschland. I. Die Anfänge, Sigismond Meisterlin (bon). — L. JANNSSENS. Biographie de Dom Benoît Radziwil (abbé du monastère bénédictin de Cucujaes, ancien membre du Reichstag).

45. — Messager des sciences historiques de Belgique. 1895, 2e livr. — H. HOSDEY. La Belgique monastique sous l'ancien régime. Répertoire historico-bibliographique de tous les monastères ayant existé en Belgique avant le XIXe siècle (Anvers-Audenarde). — A. DUBOIS. E. Beaucarne et le *Catholique des Pays-Bas* (détails intéressants sur la presse belge en 1830). = Compte-rendu : *Lanzac de Laborie*. La Belgique sous la domination française (ouvrage remarquable).

46. — Bulletin de la Société belge de géographie. T. XIX, n° 3. — Ed. VERHELST. Vische-en-Refail (bonne étude d'histoire locale). = N° 4. Ch. DELANNAY. L'Angola et la colonisation portugaise. = N° 5. Ch. DE LA KÉTHULLE DE RYHORE. Deux années de résidence chez le sultan Rafaï (détails très curieux sur les expéditions congolaises).

47. — Revue de l'Instruction publique en Belgique. 1895, 4e livr. = Comptes-rendus : *P. Guiraud*. La propriété foncière en Grèce jusqu'à la conquête romaine (très important). — *H. Francotte*. L'antidosis en droit athénien (intéressant). = 5e livr. J. WILLEMS. Le testament de Gaius Longinus Castor. = Compte-rendu : *Tocilesco*. Das Monument von Adamklissi (Tropaeum Traiani) (ouvrage de haute valeur).

48. — Revue belge de numismatique. 1895, 4e livr. — F. GNECCHI. Un médaillon inédit de Philippe père trouvé à Rome (description d'une rareté numismatique). — MAXE-WERLY. Histoire numismatique du Barrois (suite). — B. DE JONGHE. Les monnaies frappées à Luxembourg par les archiducs Albert et Isabelle. — BÉTHUNE. Méreaux de familles brugeoises. — B. DE JONGHE. Biographie du comte Maurin de Nahuys, savant numismate hollandais († Bruxelles, 1895). = Comptes-rendus : *A. Rosa*. Estudios numismaticos (plein d'érudition). — *J. Th. de Raadt*. Mengelingen over Heraldiek en Kunst (important au point de vue de l'histoire de la tapisserie bruxelloise).

49. — La Belgique judiciaire. 1895, n° 17. — J. LAMEERE. Le conseil privé d'Angleterre et le droit canonique en l'île de Chypre. — A. DUBOIS. C.-J.-M. Lambrechts et les affaires de son temps (il s'agit du comte Lambrechts, 1753-1823, ministre de la justice et sénateur, d'après des papiers inédits). — ID. Jugements de Montesquieu en ses voyages (à propos de ses souvenirs de voyages qui viennent d'être publiés). — N° 40. PASQUIER. La condamnation de J. Du Quesnoy, 1654 (détails peu connus sur le procès du célèbre sculpteur brabançon). — N° 42. ID. Statistique de filles riches à marier sous Napoléon (d'après

Lanzac de Laborie). — N° 44. Id. Les prisons d'État sous Napoléon et les Belges y détenus (le nombre des prisonniers d'État belges sous l'empire fut considérable). — N° 47. Compte-rendu : *L. Van der Kindere.* Un chapitre de l'histoire de la propriété foncière (remarquable). — N° 51. A. Dubois. Le régime de la presse sous l'empire (conflit d'attributions entre le préfet de la Dyle et le général commandant la circonscription militaire au sujet du droit d'envoyer aux journaux des « communiqués »).

50. — Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre. T. XLIV, 1re livr. — Gilliodts van Severen. Bruges port de mer (étude historique sur l'état de cette question principalement dans le cours du XVIe siècle, d'après des documents des archives de Bruges). — De Schrevel. Histoire du séminaire de Bruges (suite, va de 1566 à 1570).

51. — Bulletin de l'Académie royale flamande. 1895, 1re et 2e livr. — C. de Flou et Ed. Gailliard. Les manuscrits intéressant l'histoire de Belgique qui se trouvent en Angleterre (description de cent manuscrits appartenant au British Museum et au musée de South-Kensington; on y remarque quelques cartulaires importants). = 4e livr. J. Obrie. Biographie de F.-A. Snellaert (littérateur flamand distingué, 1809-1872). = 5e et 6e livr. P. Génard. Essai sur les gildes et métiers à Anvers (étude de statistique).

52. — Annales du Cercle historique et archéologique de Gand. T. II, 1re livr. — A. Van Werveke. Le texte de M. Van Vaernewijck concernant la tombe d'Hubert Van Eyck. — F. Van den Bemden. Le Sher Geeraert Sdievels steen à Gand (étude intéressante sur le manoir de Gérard le Diable).

53. — Le Magasin littéraire de Gand. 1895, 5e livr. — A. de Ridder. Louise de Savoie (d'après L.-A. Ferrai : *Francesco I et Carlo V,* et Maulde La Clavière : *Louise de Savoie et François Ier*).

54. — Annales du Cercle archéologique du pays de Waas. XV, 1re livr. — A. Van Raemdonck. Le renouvellement des chartes du pays de Waas (d'après les archives). — Id. Jacques-Augustin Heyndericks de Saint-Nicolas, étalonneur du pays de Waas pour les poids des monnaies d'or et d'argent au XVIIIe siècle (insiste surtout sur l'importance de ces fonctions). = 2e livr. F.-J. Annaert. Le livre des cens du pays de Waas (d'après un manuscrit de l'abbaye de Baudeloo; important pour l'histoire des familles).

55. — Annales de la Société archéologique de Namur. XXII, 1re livr. — H. de Radiguès. Les seigneuries et terres féodales du comté de Namur (travail important fait d'après les archives).

56. — Annales de la Société d'émulation de la Flandre. 5e série,

t. VIII, 1re livr. — A. Van Zuylen van Nyevelt. L'église paroissiale de Sainte-Anne au métier de Straten (obituaire du XVIe siècle). — Rommel et Henrard. Biographie du baron Kervyn de Lettenhove (intéressante notice sur la vie et les œuvres du savant historien flamand † en 1891).

57. — Annales du Cercle archéologique de Mons. T. XXIV. — Losset. Biographie de Th. Bernier († 1895, auteur d'excellentes monographies sur les communes du Hainaut). — A. Debehault. Le canon d'Édimbourg, Mons Meg (établit qu'il y avait à Mons au XVe s. une importante fonderie de canons). — F. Hachez. Les séjours de Jehan Lhermite à Mons et au château de Bettissart à Ormeignies en 1586 et 1602. — D.-U. Berlière. La chronique de Jean de Sivry, prieur de Bonne-Espérance (B. a retrouvé des fragments de cette chronique perdue dans le *Chronicon Bonæ Spei* de 1704). — Id. La prévôté de Prisches à Battignies-lez-Binche (d'après les archives). — L. Devillers. Réglementation du travail des gens de métier à Mons au XIVe siècle. — E. de Prelle de la Nieppe. Épitaphes et armoiries recueillies dans les églises du Hainaut. — G. Decamps. Charte-loi des communes de Nimy et de Mézières du 21 juin 1512 (dispositions intéressantes en matière pénale). — E. Matthieu. Le château de Mons (intéressant).

58. — Annales du Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays de Termonde. 2e série, t. VI, 1re livr. — M. Heins. Gand contre Termonde (épisode curieux de l'histoire industrielle des Flandres au XIVe siècle. En 1344, la violation du règlement sur le monopole des draps amena une lutte sanglante entre les deux villes. Termonde dut se rendre à merci).

59. — Annales du Cercle hutois des sciences et des beaux-arts. 1895, 2e livr. — E. d'Auvergne. Le siège de Huy en 1693-1694 (traduction d'un mémoire anglais contemporain). — E. W. Le combat du thier d'Erbonne (épisode curieux de la lutte des Liégeois contre leur prince-évêque Adolphe de la Marck en 1328). — L'assassinat du bourgmestre de Liège Sébastien de la Ruelle (relation de ce qui se passa à Liège immédiatement après la mort du bourgmestre. Ce document inédit fut rédigé par un proche parent de la victime).

60. — Bulletin de l'institut archéologique liégeois. T. XXIV, 2e livr. — De Chestret de Haneffe. La joyeuse entrée d'Ernest de Bavière à Liège (intéressante étude sur les coutumes et les institutions liégeoises du XVIe siècle). — G. Simonis. La seigneurie et comté d'Esneux (histoire de cette importante seigneurie limbourgeoise depuis les origines, d'après les documents d'archives).

61. — Publications de la section historique de l'institut du Luxembourg. T. XLIV. — J. Peters. L'abbé Rodolphe de Vanne et la fondation de l'abbaye d'Altmünster à Luxembourg. — A. Knaff. Récit d'un témoin de la prise de Luxembourg par les Français en 1684 (explique surtout les causes qui amenèrent la capitulation). — H. Petry.

L'obituaire de l'église collégiale de Nassogne (document inédit qui va de 1303 à 1610). — Van Werveke. Les finances de la ville de Luxembourg pendant le règne de Philippe le Bon, 1444-1467 (d'après les comptes conservés aux archives). — J. Thill. Pierre Sarrasin d'Echternach, banquier de l'archevêque Baudouin de Trèves (intéressante biographie d'un financier du xive siècle).

---

62. — Jahrbuch des k. deutschen archæologischen Instituts. Bd. X, Heft 1, 1895. — Pomtow. Les résultats des fouilles de Delphes, d'avril à juin 1894. — Winnefeld. Les résultats des fouilles à Troie-Hissarlik en 1894. — Curtius. Histoire d'Olympie à l'époque hellénique. — Kœpp. Représentations figurées de combats dans l'Athènes ancienne. — Benndorf. Adamklissi (remarques sur les ruines d'un monument que Trajan fit élever dans la Dobrudja pour perpétuer le souvenir de sa victoire sur les Daces). — Furtwængler. Les plus récentes acquisitions faites par les musées d'antiques en Allemagne (acquisitions du musée de Berlin). — Lehner. Nouvelles acquisitions faites par les musées de l'Allemagne occidentale. — F. von Duhn. La collection Duval à Morillon près Genève. = Heft 2. Belger. Études sur Mycènes (topographie de la ville ; le cercle de stèles encore debout découvert par Schliemann servait à limiter la surface réservée à un tombeau ou à plusieurs). — Revue des principales découvertes archéologiques de l'année 1894. — Dahm. Armes romaines trouvées dans les fouilles du *Limes imperii;* des formes diverses du *pilum* romain. — Conze. Une représentation antique de la déesse celtique Epona. — Schæffer. Emplacement et fortifications de l'ancienne ville cappadocienne de Ptéria, près de Boghaskeui en Asie mineure. — Puchstein. L'autel de Zeus à Olympie. — Curtius. Deux documents provenant du trésor des Athéniens à Delphes (publiés par Couve, *Bull. corr. hellén.*, XVIII, 87, 91). — Belger. L'emplacement de la fontaine Ennéakrounos à Athènes. — Kœpp. La découverte des systèmes d'écriture employés à l'époque mycénienne, par J.-A. Evans (Evans a signalé une écriture idéo-grammatique qui fut employée dans la Crète orientale jusqu'à l'époque mycénienne et qui remontait jusqu'à 3,000 ans avant J.-C. Elle est apparentée à l'écriture hittite et a été répandue dans toute la mer Égée. Ce système d'écriture est en étroits rapports avec l'écriture en traits linéaires qui se rapproche étonnamment de l'écriture chyprienne et phénicienne). — Herrlich. Les fouilles de Pompéi. — Assmann. Les vaisseaux représentés sur les vases « dipylon » (ces vaisseaux avec deux rangs de rameurs ont été pris pour des vaisseaux de guerre athéniens du viiie s. av. J.-C.; en réalité, ce sont des vaisseaux de pirates phéniciens). — Kœpp. A quelle occasion fut élevé le grand monument triomphal de Pergame ? (contre l'hypothèse de Frænkel. Le roi Attale a fait élever ce monument pour les victoires qu'il a remportées non seulement sur

Antiochus et ses alliés, mais encore sur les Gaulois et sur les généraux de Séleucus). — FURTWÆNGLER. Les récentes acquisitions de terres cuites par le musée de Berlin.

63. — Mittheilungen des k. archæologischen Instituts. Athenische Abtheilung. Bd. XX, Heft 1-2, 1895. — KŒRTE. Études sur l'Asie mineure, I (note sur un monument funéraire archaïque en forme de stèle avec des bas-reliefs, trouvé à Dorylée; il est du VIe s. av. J.-C. Appendice sur la topographie de Dorylée). — KEIL. Les comptes de la construction du temple d'Épidaure (interprétation détaillée des inscriptions trouvées en 1887 et publiées par Staïs, Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1892, p. 69 et suiv., et par Kavvadias dans ses *Fouilles d'Épidaure*, 1893). — DRAGUMES. Les trésors de Mycènes (traite des constructions appelées « trésors »). — DŒRPFELD. Les fouilles récentes sur la pente occidentale de l'Acropole d'Athènes; suite (étudie les restes nouvellement découverts du Lenaion ou Dionyson dans les Limnai). — WIDE. Inscriptions grecques (cinq documents provenant de Laodicée sur le Lykos, de Phleios, Trozen et Spata). — F. MUENZER. Nouvelles inscriptions d'artistes grecs à Athènes. — HILLER DE GÆRTRINGEN. Inscriptions de Rhodes (2 pièces). — Notes sur les inscriptions et les antiquités récemment trouvées en Grèce et en Orient.

64. — Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik. Bd. CLI u. CLII, Heft 4, 1895. — SUSEMIHL. Andronicus de Rhodes et son temps. — LEITZMANN. Lettres de Guillaume de Humboldt à Frédéric-Auguste Wolf, quand il était à la tête de l'instruction publique en 1809-1810; suite, fin dans Heft 5 et 6. — W.-H. ROSCHER. Origine du miel empoisonné et du poison de serpent d'après les superstitions populaires dans l'antiquité. — ID. Le mythe astronomique d'Aigokeros-Capricornus dans l'antiquité (considéré dans son ensemble, le mythe est assez récent; c'est un produit de l'époque alexandrine; mais il contient divers éléments très anciens empruntés soit à la religion égyptienne et sémitique, soit à la mythologie grecque). — BUENGER. Cyrus le jeune (sa naissance tombe au plus tard en 440). — SOLTAU. La constitution centuriate de Servius Tullius dans le *De re publica* de Cicéron. — HACHTMANN. Sur les Annales de Tacite, I, 64 (il y faut lire : « inter umida » au lieu de « inter undas »). — STERNKOPF. Sur le passage de Cicéron, *ad Attic.*, V, 4 (corrections). — BALDAMUS. Quelle éducation doit recevoir le professeur d'histoire? (à propos du IIIe congrès des historiens allemands tenu à Francfort à Pâques dernier). = Heft 7. POMTOW. Les noms de lieu Θύρρειον et Τορύβεια (contre une hypothèse d'Haussoullier. La ville acarnanienne de Θύρρειον porte dans des inscriptions delphiques le nom de Τύρβειον. Explique les inscriptions delphiques relatives à la famille du stratège italien Satyros). — POKROWSKY. L'Ἀθηναίων πολιτεία; ses rapports avec les écrits d'Aristote sur les sciences naturelles et avec sa politique. — F. BLASS. La constitution de Dracon.

— Fulda. Curtius et Thucydide (Curtius, IV, 3, 13, décrit les dispositions prises par les Tyriens pour défendre leur ville contre Alexandre le Grand; cette description est empruntée au passage de Thucydide, II, 76, 3, sur le siège de Platées, et n'a aucune valeur historique).

65. — Philologus. Bd. LIV, Heft 2, 1895. — Kuhnert. Orphée aux Enfers (réplique aux critiques de Milchhœfer). — Duemmler. Deux actes provenant de Gortyne (publiés par Halbherr, *Monum. antichi*, t. I, p. 8 et suiv. Interprétation approfondie avec des appendices sur les relations politiques entre la Crète et l'Égypte sous Évergète Ier). — Cruse. Un culte prétendu de Paris et de Déiphore à Therapnae en Laconie (repousse une hypothèse présentée par Wide dans son ouvrage sur les cultes laconiens). — Pomtow. Pour servir à la chronologie des archontes d'Athènes et de Delphes (utilise des inscriptions delphes inédites). — Schilling. La bataille de Marathon (combat les idées exprimées par Welzhofer dans *Histor. Taschenbuch*, t. IV, 1892; d'après l'auteur, les Athéniens, dans cette journée, n'ont pas eu toute l'armée persane à combattre; la masse principale de cette armée s'était rembarquée et l'on avait chargé un corps de 20,000 Perses de couvrir cette opération; c'est ce corps qui fut attaqué et vaincu par les Athéniens). — Schweder. La carte du monde et la chorographie de l'empereur Auguste (parle des débris qui nous en restent et cherche, à l'aide de ces débris, à reconstituer la carte du monde).

66. — Zeitschrift für Ethnologie. Jahrg. XXVII, Heft 2, 1895. — S. Weissenberg. Les formes de la main et du pied chez l'homme (on doit se garder de considérer les différences de ces formes comme caractérisant des races différentes; règle générale, il n'y a là que des particularités pathologiques ou individuelles; ces particularités ne peuvent servir de point de départ pour la comparaison de l'homme avec le singe).

67. — Preussische Jahrbücher. Bd. LXXXI, Heft 1, 1895. — Conrad. Hamlet et Robert Essex (cherche à prouver que, dans *Hamlet*, Shakespeare a voulu peindre Essex, dont il fait les plus grands éloges. Contribution importante à l'histoire de la vie à la cour de la reine Élisabeth et du développement de la Renaissance en Angleterre). — Titus. Le projet de Mirabeau concernant le duché de Courlande (d'après des documents inédits : en 1786 et 1787 Mirabeau avait eu la pensée d'enlever la Courlande à l'influence russe et de remplacer le protectorat russe par le protectorat prussien, enfin, si les circonstances s'y prêtaient, de faire de la Courlande une province prussienne).

68. — Archiv für Geschichte und Altherthumskunde von Oberfranken. Bd. XIX, Heft 2, 1894. — Baron von Guttemberg. Regestes pour l'histoire des familles nobles de Blassenberg et de Guttenberg, 1182-1398.

69. — Bonner Jahrbücher. Jahrbücher des Vereins von Alter-

thumsfreunden im Rheinlande. Heft 96 u. 97, 1895. — H. Nissen. Les pays rhénans à l'époque romaine (discours d'inauguration des fonctions de recteur à l'Université de Bonn. Expose la politique suivie par les Romains pour l'occupation de la Germanie rhénane sous César, Auguste et Tibère). — H. Dragendorff. Terra sigillata (expose l'histoire, la fabrication et la technique de la poterie rouge des Romains, de ce qu'on appelle la « terra sigillata; » traite des fabricants, des endroits où ces vases ont été trouvés, des marques de fabrique, de la décoration artistique; avec de nombreux dessins). — J. Klein. Documents tirés du musée provincial de Bonn (publie des inscriptions de Cologne et de Bonn, dont une consacrée aux Deae Matronae). — H. Duentzer. Ce que dit Frontin dans ses *Stratagemata* sur les expéditions militaires de l'empereur Domitien (critique l'opinion émise par le général Wolf sur ces passages). — Nordhoff et Westhoff. Routes et fortifications romaines en Westphalie (avec une carte). — Dahm. Le *pilum* romain (dessins nombreux des différentes espèces de *pilum*). — Siebourg. Contributions à l'histoire du Rhin inférieur dans l'antiquité (publie et commente des inscriptions et des marques de poterie romaines). — Th. Mommsen. Interpolations dans les *Scriptores Gromatici*. — Eberlein. Antiquités romaines trouvées à Cologne (reste d'une maison incendiée). — Kœnen. Les fortifications romaines sur la frontière de la rive gauche (on a découvert récemment des restes de constructions militaires et privées de l'époque romaine sur le Reckberg près de Neuss). — Id. La frontière fortifiée entre la Lorraine orientale et la Lorraine occidentale à l'époque carolingienne (entre la province hollandaise de Limbourg et la Prusse, dans la direction de Brüggelchen et de la maison douanière de Bodenbach, on a trouvé des restes de ces fortifications; elles ont sans doute été construites de 870 à 876). — Comptes-rendus : *Much*. Die Kupferzeit in Europa (bon). — *Kœnen*. Gefässkunde der vorrœmischen, rœmischen und fränkischen Zeit (très utile). — Die Kunstdenkmæler der Rheinprovinz. Bd. III (bon).

70. — Mittheilungen des Vereins für Chemnitzer Geschichte. VIII, Jahrg. 1895. — Kirchner. Organisation de l'école savante de Chemnitz du XVIe au XVIIIe s. — Uhle. Chemnitz pendant la guerre de 1813 (d'après les pièces d'archives). — Lauckner. Les événements militaires autour de Chemnitz en 1644.

71. — Mittheilungen des Vereins für Geschichte der Stadt Nürnberg. Heft 11, 1895. — Joachimsohn. Le livre de Hans Tucher « sur les portraits des empereurs » (ce livre est un commentaire des collections de monnaies des empereurs romains possédées par la ville de Nuremberg; composé par le franciscain Stephan Fridolini à la demande de Hans Tucher en 1487. Détails sur la biographie et l'activité littéraire de Tucher et de Fridolini. Texte du livre). — Miltenberger. Extraits des registres de la Camera pontificale pour l'histoire de

Nuremberg au xve s. (publie en entier ou en analyse des documents des années 1441-1579 qui concernent les annates payées par les prévôts des chapitres de Saint-Sebald et de Saint-Laurent). — G. baron de Kress. Lettres d'un étudiant de Nuremberg à Leipzig et à Bologne, 1556-1560 (55 lettres de Christophe Kress, avec commentaire). — Hampe. Lienhard Nunnenbeck (il fut le maître du poète Hans Sachs dans l'art du « Meistergesang. » Critique de ses productions poétiques qui sont de mince valeur). — G. baron de Kress. Article nécrologique sur le juriste et historien Adolf de Scheurl. — Id. La fondation des marchands de Nuremberg pour l'autel de saint Sebald dans l'église de Saint-Barthélemy à Venise (d'après des documents du xve et du xvie s.). — Ch. von Tucher. Les caveaux héréditaires des familles patriciennes dans l'église de Saint-Sebald. = Comptes-rendus : *Lange* et *Fuhse*. Der schriftliche Nachlass des Albrecht Dürer (bon). — *Westermayer*. Die Brandenburgisch-Nürnbergische Kirchen-Visitationen und Kirchen-Ordnung 1528-1533 (important). — Festschrift zur 250 jährigen Jubelfeier des « Pegnesischen Blumenordens, » gegründet in Nürnberg in 1644 (bon). — *Schönlank*. Sociale Kæmpfe vor 300 Jahren (bon). — *Rösel*. Alt-Nürnberg (bon).

72. — Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner-und dem Cistercienser-Orden. Jahrg. XVI, Heft 2, 1895. — Albers. Contributions à l'histoire de l'abbaye de Saint-Maximin à Trèves (publie les statuts sur la visite et la réforme du monastère, 1609 ou 1610, d'après un ms. de la bibliothèque du Vatican). — Wintera. Le monastère de Brewnov au moyen âge; son influence sur la civilisation des temps; suite. — Dolberg. Les Cisterciens; ce qu'ils faisaient pour héberger les voyageurs et pour répandre les aumônes; suite. — Renz. L'abbaye bénédictine de Saint-Jacques et le prieuré « Weih St Peter » à Ratisbonne; suite (32 documents 1075-1216). — Hafner. Regestes pour l'histoire du monastère de Hirsau en Souabe; suite : 1552-1634. — Grillenberger. Documents et dissertations sur l'histoire de l'ordre cistercien; suite (1° charte du xve s. concernant le monastère de Wilhering; 2° chartes relatives à l'histoire des Cisterciens pendant le grand schisme, 1378-1415). — Albers. Relation sur le martyre de deux prêtres catholiques à Londres sous Henri VIII (d'après un ms. du Mont-Cassin). — Gœppel. L'abbaye de N.-D. d'Oulton en Angleterre (avec une histoire des établissements fondés par les Bénédictines en Belgique et en Angleterre du xvie au xixe s.). — Eubel. Le pape Urbain V et ses nominations d'abbés allemands (d'après les archives du Vatican).

73. — Zeitschrift der Gesellschaft für Schleswig-Holstein-Lauenburgische Geschichte. Bd. XXIV, 1894. — Hansen. Contributions à l'histoire et à la géographie de la Frise septentrionale au moyen âge (art. très soigné, important pour l'histoire des inondations au moyen âge des localités et des îles qu'elles détruisirent. Critique

approfondie des sources). — H. von Schubert. Origine de l'Église indépendante en Schleswig-Holstein (les origines de cette Église, qui se forma en hostilité contre la hiérarchie catholique, remontent au moyen âge). — Steffenhagen. Un règlement du duc de Holstein Charles-Frédéric pour la bibliothèque de l'Université de Kiel, 1724 (concernant l'organisation et les revenus de la bibliothèque). — P. von Hedemann. Documents tirés des archives de Deutsch-Nienhof (1° listes des propriétés et des noms des propriétaires, avec des données sur l'étendue des biens, dans les duchés de Schleswig-Holstein au xvie s.; 2° extraits de la correspondance entre le conseiller danois Chr.-Fréd. de Heespen et le conseiller russe Caspar de Saldern, 1752-1768). — Jansen. Pour servir à l'histoire du mouvement politique soulevé en Schleswig-Holstein par Lornsen (extraits de lettres inédites des rois de Danemark Frédéric VI et Christian VIII, ainsi que d'autres correspondances importantes des années 1830-1831). — Vice-amiral Batsch. La première guerre maritime entre le Schleswig-Holstein et le Danemark (en 1848). — Wetzel. Revue des principales publications récentes sur l'histoire du Schleswig-Holstein.

74. — Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. Bd. X, Heft 3, 1895. — Becker. Les « Landvögte » en Alsace au xive s. (l'auteur continue dans cet article une dissertation parue dans un programme du gymnase épiscopal de Strasbourg, en 1894, sous le titre : *Die Landvögte des Elsass*, 1308-1408). — Cartellieri. Contributions à la géographie et à la statistique ecclésiastiques (étudie la question de savoir quelle était la patrie de Nicolas II, évêque de Butrinto, qui composa la relation bien connue sur le voyage de l'empereur Henri VII à Rome. Appendice sur l'histoire des évêchés d'Avellino, Avlona, Valanea et Butrinto au xiiie s.). — Knod. Le margrave de Bade, Bernhard le Jeune, a-t-il étudié à Bologne? (non, on l'a confondu avec un fils naturel du margrave Bernhard le Vieux). — Bresch. Histoire de la ville et de la vallée de Munster en Alsace pendant la guerre de Trente ans (d'après des documents inédits). — Jostes. Les vocabulaires latin-allemands des Strasbourgeois Fritsche, Closener et J. Twinger (1° le vocabulaire connu jusqu'ici sous le nom de « Niger abbas » est de l'historien Closener; 2° ce vocabulaire est la source principale pour celui qu'a composé J. Twinger). — Waldner. Castrum Argentariense (il faut l'identifier avec Horburg, près de Colmar. A l'époque romaine, Horburg était le siège d'un évêché). — F.-W.-E. Roth. Joh. Mercurius Morsheimer (mort en 1570; pédagogue éminent et chef d'une institution privée à Heidelberg). — M. Huffschmid. Le palatin Otto Heinrich et son chancelier Mueckenhæuser (d'après des documents inédits). — Herrenschneider. Argentovaria-Horburg (défend ses thèses sur l'histoire primitive de Horburg contre les attaques de Pfannenschmid). — Beyerle. Registres de la confrérie spirituelle de la cathédrale de Constance (liste des membres qui assistaient aux anniversaires célébrés par cette confrérie,

XVIe s.). — GLASSCHRŒDER. Histoire des États provinciaux dans l'électorat palatin (publie un acte de 1506). — CARTELLIERI. Biographie de Jean de Botzheim, ami d'Érasme de Rotterdam (notes tirées des archives de Karlsruhe). — H. HAUPT. Histoire légendaire du Rhin supérieur et de la Suisse (il y a quelque temps, l'auteur avait publié un écrit anonyme du commencement du XVIe s. conservé dans un ms. de la bibliothèque municipale de Colmar et qui contient des propositions révolutionnaires pour un bouleversement de l'État et de l'Église; on y trouve aussi des détails légendaires et de mince valeur sur l'ancienne histoire d'Allemagne. Publie quelques-unes de ces notes). — BIRKENMAYER. Inventaire des archives de Saint-Blaise, Schœnau et Waldshut.

---

75. — Jahresbericht des Museums Francisco-Carolinum. N° 53 *ter*, avec la 47e livr. des *Beitræge zur Landeskunde von Œsterreich ob der Enns*. Linz, 1895. — KURZ. Invasion en Autriche et en Bohême de l'armée levée par l'empereur Rodolphe II à Passau; 1re partie (cette partie a été publiée d'après les papiers de l'auteur par Czerny; elle contient de nombreux détails inédits sur le différend armé entre Rodolphe II et son frère, l'archiduc Mathias, en 1610-1611).

76. — Mittheilungen des Instituts für œsterreichische Geschichtsforschung. Bd. XVI, Heft 4. — Ad. SCHAUBE. La valeur de l'augustal de l'empereur Frédéric II (critique le système présenté par Winkelmann; estime que Frédéric II, en faisant frapper la monnaie augustale, n'a pas voulu introduire un nouveau système monétaire et qu'il n'a pas bouleversé le régime de la monnaie d'or suivi dans le royaume de Sicile). — H. FORST. L'ambassadeur turc à Prague en 1620 et la correspondance du « Roi d'hiver » avec le sultan Osman II (plusieurs documents inédits). — M. LANDWEHR VON PRAGENAU. Jean-Philippe de Mayence et l'alliance de Marienburg, en 1671-1672 (tentatives de médiation entre l'empereur et la France à la veille de la guerre de Hollande). — J. HUEMER. Poésies historiques du XVe s.; Nicolas Petschacher (relatives aux querelles religieuses de la Bohême, aux guerres de succession en Bohême et en Hongrie, de 1437 à 1444). — A. ZAK. Pour servir à la biographie de l'annaliste Gerlach (Gerlacus, premier abbé du chapitre de Prémontrés de Mühlausen, en Bohême, né en 1165, mort un 7 mai on ne sait de quelle année). — O. REDLICH. L'élection d'Alfonse de Castille comme roi des Romains, 1257 (publie une lettre de l'évêque de Constance au prévôt du chapitre de Bâle, datée de Burgos, 23 août 1257). — A. HUBER. Nouveaux documents sur la « Sturmpetition » des États protestants de l'Autriche, le 5 juin 1619. = Bibliographie : *J.-F. Böhmer*. Regesta imperii. II, die Regesten des Kaiserreichs, 919-1024; nouv. édit. par E. von Ottenthal (excellent). — *L. Wahrmund*. Das Kirchenpatronatrecht und seine Entwickelung in Œsterreich (très intéressant). — *Jos. Seemüller*. Ottokars œster-

reichische Reimchronik (fin de cette importante publication). — *P. Uhlmann.* König Sigmunds Geleit für Hus und das Geleit im Mittelalter (très bonne dissertation). — *R.-G. Schmidt.* Die staatsrechtliche Anwendung der Goldnen Bulle bis zum Tode König Sigmunds (bon). — *D. Schæfer.* Württembergische Geschichtsquellen. — *Kindler von Knobloch.* Oberbadisches Geschlechterbuch (très utile). — *G. Biermann.* Geschichte des Herzogthums Teschen (nouv. édit. améliorée d'un bon livre). — Ouvrages relatifs à l'histoire de Hongrie publiés en 1890-1892.

77. — Mittheilungen des Nordbœhmischen Excursions-Clubs. Jahrg. XVIII, Heft 2, 1895. — R. von Weinzierl. Les établissements de l'époque du bronze et de l'époque du fer à Lobositz. — Jahnel. Jean IV de Wartenberg à Tetschen (vers 1400). — Pandler. La civilisation de la Bohême vers 895 (l'introduction du christianisme en Bohême est venue de Ratisbonne). = Heft 3. Katzerowsky. Leitmeritz pendant les années 1760-1763 (d'après les notes prises par un contemporain). — Jahnel. Les chevaliers de Mühlen (xive-xviie s.).

78. — Mittheilungen des Musealvereins für Krain. Abth. 1, Jahrg. VI, 1893. — Kaspret. Le château et la seigneurie d'Aïnödt (20 documents de 1517 à 1692). — Wallner. Le corps municipal ou « Burgerwehr » de Laibach (du xve s. jusqu'en 1820; détails sur l'organisation et les règlements de ce corps). — P. von Radics. Le château d'Unterthurm ou Tivoli, près de Laibach, du xve au xviiie s. — Wallner. Notes sur l'histoire des écoles à Laibach, 1453-1761. — Rutar. Anecdota tirés des archives du Vatican (quatre lettres, de 1593-1594, relatives aux affaires ecclésiastiques dans le duché de Carinthie).

79. — Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes. Bd. IX, Heft 1, 1895. — Kuehnert. Le monument nestorien de Singan-Fu (combat avec véhémence l'interprétation donnée par Heller dans la *Zeitsch. f. kathol. Theologie*, IX, 74. Détails sur l'organisation ecclésiastique des Nestoriens en Chine). — G. Buehler. Origine et histoire de l'alphabet dit Kharosthi, usité en Inde. = Heft 2. L. von Schrœder. Remarques sur le travail d'Oldenberg sur la religion du Rigvéda. — Cohn-Antenorid. Le monument nestorien de Singan-Fu.

---

80. — The English historical Review. Oct. 1895. — H. B. Simpson. L'office de constable (histoire de ce modeste fonctionnaire municipal depuis le xiiie s.). — Edward Tatham. Érasme en Italie, 1506-1509 (d'après les œuvres d'Érasme et sa biographie par Beatus Rhenanus). — J. G. Alger. Un propriétaire irlandais non résidant et ses tenanciers, 1768-1792 (d'après les papiers du comte de Kerry, qui furent séquestrés en France après le Dix Août, le comte étant parti pour la Belgique sans passeport). — W. B. Duffield. La guerre du Sonderbund (utilise plusieurs lettres de sir Robert Peel, ministre d'Angleterre en Suisse,

qui, favorable aux radicaux, resta, seul représentant des grandes puissances, à son poste pendant la guerre contre les cantons séparatistes). — C. H. Turner. Le canon pascal d'Anatolius de Laodicée (ce canon doit avoir été calculé dans le nord de la Grande-Bretagne et sans doute à Iona même, et doit se rapporter à la période 556-574). — F. Haverfield. Notes sur la topographie de l'Angleterre (des seize noms de lieu romains mentionnés dans l'*Hist. eccles.* de Bède; le nom *Bannavem Taberniae* dans la Confession de Patrick). — Miss M. Bateson. Un livre de notes sur des matières ecclésiastiques dans un ms. de la cathédrale de Worcester écrit vers l'an 1000 (ce ms. est aujourd'hui à Cambridge, C. C. C. 265; l'auteur montre d'où sont tirés plusieurs passages de ce recueil). — J. H. Round. Le « hundred » considéré comme unité territoriale pour la levée des taxes royales et la formule « defendit se » du Domesday (cette formule se rapporte peut-être à un débat devant la cour du « hundred »). — H. B. George. Les archers à Crécy (ils étaient, comme le dit très nettement Le Baker de Swinbrook, massés aux ailes et non répandus sur le front de bataille devant les gens d'armes). — P. S. Allen. Une école du XVIe s. (publie le règlement intérieur d'une école de Deventer). — H. W. P. Stevens. Une expérience ecclésiastique dans le comté de Cambridge en 1656-1658 (plan tracé par Baxter). = Bibliographie : *Luckock.* The history of marriage, jewish and christian, in relation to divorce and certain forbidden degrees (Maitland relève dans ce livre un certain nombre de fâcheuses erreurs). — *Pollock* et *Maitland.* A history of english law (très remarquable). — *Shaw.* The history of currency, 1252-1894 (trop d'affirmations téméraires et d'erreurs de détail; le livre n'a pas de valeur théorique ni pratique). — *R. Roberts.* The ancient Bœotians (charmante dissertation). — *Furneaux.* Cornelii Taciti De Germania (bonne édition qui sera fort utile à ceux qui aborderont l'étude de la Germanie de Tacite). — *Hodgkin.* Italy and her invaders. Vol. V-VI, 553-774 (excellent). — *Sephton.* The saga of king Olaf Tryggwason (traduction un peu plate, mais exacte, de cette saga qui raconte l'histoire du Nord depuis Harold à la Belle-Chevelure, avec la découverte et la colonisation de l'Islande). — *Round.* Feudal England (ce qu'il y a de très remarquable dans ce livre ce sont les points de vue nouveaux qu'il apporte sur certains problèmes du Domesday Book). — *Archer* et *Kingsford.* The Crusades (excellent résumé). — *J. Jacobs.* Little saint Hugh of Lincoln, boy and martyr (l'auteur a trouvé sur cet enfant sacrifié, dit-on, par les Juifs de Lincoln en 1255 d'intéressants documents au P. Record Office. Ils donnent l'impression que le crime reproché aux Juifs n'exista que dans l'imagination populaire. Les détails de la légende sont empruntés à la vie de saint Guillaume de Norwich et, quant au fond, on le retrouve dans l'Histoire de l'Église, par Socratès). — *Loserth.* Johannis Wyclif Opus Evangelicum. — *Wenck.* Eine Mailændisch-thüringische Heiratsgeschichte aus der Zeit König Wenzels (reprend le travail de Romano dans l'*Arch. stor. lombardo,* 1891, sur le mariage de

Lucia Visconti, fille de Bernabo, avec Frédéric, fils du landgrave de Thuringe, Balthazar, en 1399). — *Traill*. Social England. Vol. III (remarquable). — *J. Gairdner* et *Brodie*. Letters and papers of the reign of Henry VIII. Vol. XIV (corrige beaucoup d'erreurs de P. de Gayangos). — *Morel-Fatio*. Recueil des instructions données aux ambassadeurs. Espagne, t. I (excellent). — *Mrs. Green*. Calendar of state papers. Domestic series. Oct. 1668 to déc. 1669 (peu intéressant). — *G. L. Grove*. En rejse til Rusland under Tsar Peter (publie le journal du vice-amiral Just Juel, ambassadeur de Danemark en Russie, 1709-1711). — *F. Salomon*. Geschichte des letzten Ministeriums Königin Annas von England, 1710-1714, und der englischen Thronfolgefrage (bon). — *R. N. Bain*. Gustavus III and his contemporaries (très intéressant). — *H. Ferguson*. Essays in american history (écrits dans un remarquable esprit d'impartialité). — *Henderson*. A history of Germany in the Middle ages (à la fois incomplet et encombré par le détail des faits). — *Von Holst*. The french Revolution tested by Mirabeau's career (bon).

81. — The Academy. 1895, 28 sept. — *E. H. Parker*. A thousand years of the Tartars (histoire des invasions tartares en Chine entre l'époque de Meghder et la chute de l'empire du Cathay ; beaucoup de faits intéressants). — *J. Westlake*. Chapters on the principles of international law (livre très suggestif). — *O. Baschin*. Bibliotheca geographica. Bd. I (donne en 500 pages la bibliographie des publications relatives à la géographie pendant les années 1891 et 1892). — En quel pays écrivait l'auteur du *De excidio Britanniae ?* (Anscombe : il écrivait dans le pays de Gwynned vers 655 ; les Pictes qu'il mentionne sont ceux de Galloway ; la mer qu'il avait sous les yeux est celle où se jettent les rivières de Dee, de Conway, de Mersey). = 5 oct. Les Cassitérides (John Rhys appuie par des arguments philologiques l'opinion de S. Reinach que les Cassitérides, ou « îles à étain, » désignent les deux grandes îles anglaises). — L'hérésie monothélite chez l'auteur du *De excidio Britanniae* (les allusions de cet auteur s'appliquent parfaitement à l'histoire de cette hérésie vers le milieu du VIIe s.). = 12 oct. *Ruth Putnam*. William the Silent, prince of Orange (bonne biographie). = 12 oct. Le roi Arthur dans Gildas (Nicholson identifie Arthur avec Cuneglasus, deux noms qui sont également les équivalents du latin Ursus. Cet Arthur auquel Gildas fait allusion est le même que l'Arthur dont parle Nennius ; c'est un personnage réel. M. Nicholson est d'avis que M. Anscombe a trop rajeuni Gildas ; il tient pour l'opinion traditionnelle qui le place dans la première moitié du VIe s.). — *Shaw*. The history of currency, 1252-1894 (remarquable ; l'auteur, monométalliste convaincu, étudie les fluctuations de la monnaie dans l'Europe médiévale et moderne et cherche à en dégager la signification économique). = 19 oct. *Seebohm*. The tribal system in Wales (très remarquable). — *Laughton*. Nelson (excellente biographie). — Une lettre de Stephen Gardiner à Érasme, 3 sept. 1527. — Le roi Arthur dans Gildas (refuse avec dédain d'accep-

ter les hypothèses présentées par Nicholson; longue réplique de ce dernier dans le numéro suivant). = 26 oct. *Andrews*. History of the United States (récit agité, rapide, plein de faits, intéressant). — *Rhodes*. History of the United States from the Compromise of 1850 (excellent). — *Moore*. The american congress, 1774-1859 (utile compilation). — Les barons de Richard's Castle (Round relève des indications précieuses pour la famille d'Escrupes dans une charte publiée récemment par M. Poole). = 2 nov. *Pollock* et *Maitland*. The history of english law before the time of Edward I (ouvrage admirable auquel on ne pourrait reprocher que d'être infidèle à son titre, car, au lieu de retracer toute l'histoire du droit et de la législation, elle ne commence guère qu'au temps de Henri II. Les questions d'origine ont été résolument écartées). — Gildas vindicatus (Nicholson maintient que Gildas écrivit aussitôt après le milieu du VIe s.). = 9 nov. *D. W. Prowse*. A history of Newfoundland (excellent). — *Sir Joseph Crowe*. Reminiscences of 35 years of my life (souvenirs d'un vétéran du journalisme; ils se rapportent surtout à l'histoire extérieure de 1848 à 1859).

82. — The Athenæum. 1895, 28 sept. — *Ch. Tower*. The marquis de Lafayette in the American Revolution, with some account of the attitude of France toward the war of Independence (apprend peu de nouveau et peu de choses notables). — *Barbé*. Le nabab René Madec (confus et inégal; trop de documents dans le texte, pas de divisions ni de tables; mais chapitre précieux de l'histoire de la lutte de l'Angleterre et de la France pour la possession de l'Inde). — *Ramsay*. The cities and bishoprics of Phrygia. Vol. I (ouvrage plein de faits, de vues originales, mais plus à consulter qu'à lire). — Napoleon's last voyages (publie les notes prises au jour le jour, avec de curieux dessins, par l'amiral Th. Ussher et John Glover, secrétaire du contre-amiral Cockburn). = 5 oct. *R. Barker*. Horace Walpole's memoirs of the reign of king George III, first published by sir D. Le Marchant (très utile réimpression). — *Fishwick*. A history of Lancashire (intéressant, mais trop sec). = 12 oct. *Grenfell Baker*. The model Republic : a history of the rise and progress of the swiss people (bon résumé). = 19 oct. *A. Forbes*. Memories and studies of war and peace (les récits de guerre sont les plus curieux; ils concernent les généraux anglais de la dernière guerre, Lord Wolseley, Lord Roberts, etc.). — *Maspero*. The dawn of civilization (excellent). = 26 oct. *R. Fowler*. Some notable archbishops of Canterbury (médiocre). — *Woodhouse*. The life of John Morton, archbishop of Canterbury (détestable). — Ancient lives of the scottish saints, translated by *W. Metcalfe* (trad. des *Vitae antiquae sanctorum Scotiae*, dont Metcalfe a donné une édition il y a quelques années). = 2 nov. *Aubrey*. Rise and growth of the english nation. Vol. II, 1399-1653 (le t. II de ce manuel est bien supérieur au premier). — *Hutton*. King and baronage, 1135-1327 (manuel estimable). — *Woodruff*. A history of the town and port of Fordwich (utile publication, bien que l'auteur manque

çà et là de perspicacité). = 9 nov. *Brown*. John Knox (biographie remarquable). — *Mrs. Maccunn*. John Knox (brillamment écrit). — Calendar of Patent rolls, 1292-1301. — Acts of the privy council of England. Vol. IX et X, 1575-1578. — Calendar of the Close rolls, 1318-1323. — *E. de Gayangos*. Calendar of state papers relating to the negociations between England and Spain. Vol. VI, part II : Henry VIII (relatif aux négociations pour une alliance entre Henri VIII et Charles-Quint, Henri VIII désirant obtenir de l'empereur qu'il considérât comme rebelles ceux de ses sujets qui refuseraient de reconnaître son droit à diriger l'Église d'Angleterre, et qu'il en accordât l'extradition). = 16 nov. Dictionary of national biography. Vol. XL-XLIV, Myllar-Percy.

83. — Edinburgh Review. Vol. CLXXXII, juillet-octobre 1895. — Le tir de l'arc (histoire d'une arme que des peuples civilisés, comme les Romains et les Mexicains, n'ont jamais adoptée). — Sir William Petty (l'un des fondateurs de la Société royale de Londres. Sa biographie, par un de ses descendants, Lord Edmond Fitzmaurice ; excellente, mais n'insiste pas suffisamment sur le rôle du personnage dans la répartition des terres d'Irlande aux soldats de Cromwell). — Les problèmes de l'Extrême-Orient (d'après le livre récent de M. George Curzon. Décrépitude forcée de la Chine sous le gouvernement des Mandarins. Le Japon, grâce à sa position insulaire, est pour ainsi dire l'Angleterre de l'Extrême-Orient. Mais il pourrait bien risquer gros jeu à se lancer trop vite dans les voies de la civilisation). — Vie et correspondance de sir Bartle Frere (la politique de l'Inde et du cap de Bonne-Espérance, 1834-1884). — Adam Smith et ses amis (M. Rae vient de tracer, pour la première fois, le portrait en pied du célèbre économiste et de l'encadrer dans son milieu. A noter les voyages en France d'Adam Smith et l'excellent accueil qu'il reçut dès le lendemain de la guerre de Sept ans. Il faisait grand cas de Loménie de Brienne ; mais il ne croyait pas beaucoup à la valeur pratique des idées de Turgot). — L'Histoire d'Espagne, d'Ulick Burke (jusqu'à la mort de Ferdinand le Catholique. Présente, pour la première fois, un tableau clair et intelligible d'une des époques les plus romantiques de l'histoire d'Europe. Son défaut est d'être trop hostile aux idées catholiques. La mort toute récente de l'auteur ne permet plus, malheureusement, d'attendre l'achèvement de son œuvre). — Le Livre d'Annandale (une nouvelle histoire familiale tirée d'archives particulières en Écosse. La *Revue d'Édimbourg* fait observer que ces publications, fort intéressantes pour la compréhension des faits généraux, ne sont tirées qu'à un très petit nombre d'exemplaires, non mis dans le commerce, et qu'il n'en existe peut-être pas d'autres comptes-rendus que les siens à l'usage du grand public). — Lettres de Crimée (correspondances et souvenirs des colonels Sterling, Colin Campbell et du général Lysons. Le peuple anglais, dans sa complète ignorance de la situation, a exigé l'invasion de la Crimée ; le ministère, non moins ignorant, s'en est rapporté au général en chef, et celui-ci, plus

ignorant encore, a accepté la tâche pour répondre à ce qu'il croyait être le désir du cabinet. Quant à l'armée, elle eût bien plutôt fait cause commune avec les Russes contre les Turcs. La guerre de Crimée est un des épisodes les plus navrants de l'histoire d'Angleterre). — Sir Fitzjames Stephen (son histoire du droit criminel a été, dans ces derniers temps, le premier effort sérieux pour étudier le droit anglais à la lumière des idées modernes). — Chypre au moyen âge (la guerre de l'empereur Frédéric et de Jean d'Ibelin).

84. — The Nineteenth Century. 1895, nov. — Ameer Ali. L'islamisme et le chanoine Mac Coll (déclare qu'il se refuse désormais à toute controverse avec un écrivain religieux qui ne voit dans la question de l'islamisme qu'un thème à invectives). — Ayde. Gibraltar; son passé et son avenir. — Sir Auckland Calvin. L'Hindoustan; ses frontières et ses finances.

85. — Quarterly Review. T. CLXXXII, juillet-octobre 1895. — L'Armada (rectifie quelques détails ou chiffres dans le remarquable travail du professor Laughton). — La disparition des moines (en Angleterre. Henri VIII n'a eu aucun motif sérieux de supprimer les monastères. Les ordres religieux ont été indûment calomniés. Ils ont rendu de grands services; mais on doit avouer qu'ils n'étaient point populaires et que l'absorption de chaque religieux dans l'idée de son salut personnel lui donnait un air d'égoïsme désobligeant pour le public). — La culture des roses dans l'antiquité (original. Les serres chez les Romains. Les horticulteurs d'alors devaient avoir des moyens de conserver et transporter les fleurs que nous ignorons). — Le Testament grec de Tischendorf (critique assez vive de ses différentes éditions). — L'Islam (son influence désastreuse : asservissement intellectuel, mauvais exemple de vie donné par Mahomet, résistance aux transformations nécessaires. Affirme qu'Omar a réellement fait brûler la bibliothèque d'Alexandrie et proteste que l'on accuse faussement les chrétiens d'un fait semblable). — Freeman, Froude et Seeley (trois historiens dissemblables, mais qui ont ce point commun d'avoir voulu tirer de l'histoire un enseignement didactique et politique). — Les Pères apostoliques de Lightfoot (l'œuvre la plus scientifique que l'on ait publiée sur l'histoire de l'Église primitive. Le problème des origines ne couvre plus un laps de 150 ans, ainsi que le prétendait Baur. Il se réduit à 70 ans environ, et, dès la fin du Ier siècle ou le commencement du IIe, l'Église chrétienne a pris une forme définie). — Mme Augustus Craven (le mouvement politique et religieux sous Louis-Philippe et Napoléon III. La France et l'Italie ont voulu des constitutions; mais, sous ce rapport, elles n'éveillent point la jalousie de leurs voisins). — Les communautés de village en Espagne (résumé de plusieurs monographies intéressantes et peu connues en France).

86. — Transactions of the royal historical Society. Nouv. série, t. IX (Londres, Longmans, 1895). — Sir M. E. Grant Duff. Dis-

cours prononcé à la réunion du centenaire de Gibbon. — Fr. Harrison. Adresse lue pour le même centenaire. — Alice Law. Les *Nouveaux riches* anglais au xive s. (avant le milieu du xive s., le capital était en Angleterre à la fois très dispersé et très timide; les Juifs, les Templiers, les Lombards étaient les seuls grands capitalistes. Leur ruine enhardit peu à peu les capitaux anglais et, de 1340 à 1376, il y eut une vive impulsion vers le commerce extérieur et l'industrie; au moment de la peste noire, on se plaint déjà des énormes bénéfices réalisés par les *nouveaux riches;* c'est surtout dans la compagnie des Poivriers qu'ils se recrutèrent. La politique protectionniste d'Édouard III les aida puissamment à prendre la place des concurrents évincés, comme les Juifs et les Templiers, ou ruinés, comme les banquiers florentins). — Montague S. Giuseppi. Les marchands étrangers en Angleterre au xve s. (étudie : 1° les lois qui touchaient aux relations d'affaires des étrangers en Angleterre; 2° les règlements par lesquels on s'efforça de faire produire à ces lois tout leur effet; 3° le nombre de ces étrangers, avec un tableau montrant les subsides qu'ils payèrent en 1449 et 1453). — W. Cunningham. La guilde marchande de Shrewsbury (les rôles de cette ville remontent au règne du roi Jean; ils montrent la justesse des vues exposées par M. Ch. Gross. Publie le texte des plus anciens de ces rôles). — C. R. Beazley. Les voyages d'exploration sous Élisabeth, 1558-1603 (art. très détaillé). — C. W. Oman. Les Tudors et la monnaie, 1526-1560 (expose les variations subies par les espèces monétaires durant cette période, la seule, de toute l'histoire d'Angleterre, où la monnaie ait été altérée). — W. A. Shaw. Les mouvements monétaires, de 1600 à 1621, en Hollande et en Allemagne (avec de curieuses citations). — W. Cunningham. Walter de Henley (analyse plusieurs mss. du traité de Walter sur l'économie domestique, qui lui avaient échappé quand il publiait l'édition de la *Husbandry* et qu'A. Réville lui a signalés). — Voyage en Angleterre et en Écosse de Lupold de Wedel, en 1584 et en 1585, traduit du ms. original du Dr. G. von Bulow, surintendant des archives royales de Stettin. — Les études historiques en 1894.

---

87. — The American historical Review. Vol. I, n° 1, oct. 1895. — William M. Sloane. Histoire et démocratie (combat l'opinion d'après laquelle un régime radicalement démocratique rendrait impossible la création ou le développement d'une école historique. Celle-ci, d'ailleurs, doit être à la fois littéraire et scientifique, élever les généralisations sur les bases d'une solide érudition). — M. C. Tyler. Le parti des Loyalistes dans la Révolution américaine (analyse et caractérise les travaux des écrivains loyalistes qui, de 1774 à 1776, luttèrent sur le terrain des principes et, de la déclaration de l'indépendance à la fin de la guerre, produisirent des œuvres d'un caractère surtout sentimental, satiriques et lyriques). — Henry C. Lea. Le premier inquisiteur de Castille (publie et commente la bulle par laquelle Sixte IV confère (1475) au légat Nic-

colo Franco les pleins pouvoirs d'inquisiteur pour poursuivre les chrétiens judaïsant, visiter et réformer les maisons religieuses. Cette bulle resta lettre morte, car Ferdinand et Isabelle étaient hostiles à l'intervention permanente des légats et nonces pontificaux dans les affaires ecclésiastiques de leurs royaumes. Les rois espagnols ne cédèrent que quand ils purent nommer eux-mêmes les inquisiteurs; mais, pour essayer d'introduire l'inquisition en Castille, le saint-siège n'avait pas attendu qu'on l'en priât). — Henry Adams. Le comte Édouard de Crillon (ce prétendu comte figure à côté du major Henry, espion au service de l'Angleterre, qui se fit grassement payer par le président Madison de renseignements imaginaires sur les séparatistes de Boston en 1812; en réalité il s'appelait Soubiran; c'était un aventurier gascon qui essaya de duper Sérurier, le ministre de France à Washington, et qui, brûlé par la police française, fut arrêté à son retour en France). — Fr. J. Turner. La formation des États dans l'ouest américain pendant la Révolution (étudie comment, tant que dura la conquête de la terre libre, à mesure que les pionniers s'avancèrent vers l'ouest, il fallut modifier les institutions de l'Ancien-Monde pour les accommoder aux nécessités nouvelles). — Lettres du colonel W. Byrd, 1736-1739 (sur l'esclavage). — Lettres et journal de George R. Clark interceptés en 1779. — La Géorgie et la confédération en 1865 (lettres). = Bibliographie : *Pollock* et *Maitland*. History of english law (Bigelow : très remarquable. M. Bigelow se trompe d'ailleurs en plaçant la rédaction de la *Chanson de Roland* au temps de Henri II; le rimeur, qui n'était sûrement pas un Anglais, donna au poème la forme sous laquelle nous le connaissions un siècle plus tôt). — *Fitzmaurice*. The life of sir W. Petty, 1623-1687 (bonne biographie d'un économiste célèbre en son temps, un des plus fermes partisans de l'idée fondamentale du « mercantilisme, » l'idée de la balance du commerce). — *Rae*. Life of Adam Smith (excellent). — *Ingram*. A history of slavery and serfdom (bon). — *J. C. Ballagh*. White servitude in the colony of Virginia (excellent, complet et impartial). — *Tower*. The marquis de la Fayette in the american Revolution (très bonne étude sur l'attitude de la France en présence de la guerre de l'Indépendance). — *Balch*. The French in America during the war of Independence of the United States, 1777-1783 (l'auteur a mis en œuvre un assez grand nombre de documents inédits ; ses idées sont justes. A noter que ce livre a été écrit d'abord en France et en français et que l'auteur s'est naturellement placé au point de vue des lecteurs continentaux). — *Moore*. The american Congress; a history of national legislation and political events, 1774-1895 (intéressant pour l'histoire anecdotique, médiocre en ce qui regarde les institutions). — *Ch. C. Pinckney*. Life of general Thomas Pinckney, 1750-1828 (bonne biographie de ce général, qui appartenait à une des meilleures familles de la Caroline du Sud). — *Al. S. Withers*. Chronicles of Border warfare ; a history of the settlement by the Whites of Northwestern Virginia and of the Indian wars (excellent). — *Mac Master*. A history of the people of the United States,

from the Revolution to the civil war. Vol. IV, 1812-1821 (bon). — *Riddle*. Recollections of war times, 1860-1865 (intéressant, mais trop court). — *Prowse*. A history of Newfoundland (excellent).

---

88. — Historisk Tidsskrift. 6e série, vol. IV, cah. 3. — O. Blom. L'usage de la poudre dans les guerres du roi Valdemar Atterdag. — A. Tuxen. L'attaque de Hambourg en 1686. — Jon Jonsson. La condition des fermiers en Islande au XVIIIe s. — Joh. Steenstrup. En quelle année mourut Svend Estridsœn? (en 1076). — Id. Noms doubles (David, dans une chronique allemande, est le roi Erik Lam). — Id. La bataille de Fotevig. — Bricka. En quelle année naquit le poète Henrik Hertz? (en 1797). = Comptes-rendus critiques : *H. Olrik*. Les vies des saints danois (traduction importante par les corrections des textes fournies par M. Gertz). — *Meiborg*. Maisons des paysans en Slesvig (important). — *Mackeprang*. Bibliographie historique, 1892. = Vol. V. Stolpe. Une catastrophe dans une famille danoise en 1745. — Paludan. Les chansons populaires sur Tove, concubine de Valdemar (elles sont danoises d'origine, non suédoises). — L. Koch. Le parti de Struensee. — P. Andræ. Correspondance de Fr. Krieger, envoyé du Danemark à la conférence à Londres, en 1864, avec C.-C.-G. Andræ. — Lauridsen. Le nombre des paroisses en Slesvig au moyen âge. — Zahrtmann. Le soulèvement de Bornholm contre les Suédois, en 1658. — Paludan. Les périodes de la littérature danoise. — E. Holm. La grande votation sur notre situation politique en 1718. — Joh. Steenstrup. Les noms de nos villages et la colonisation du pays (démontre, à l'aide du cadastre du roi Valdemar et du cadastre actuel, que les villages se laissent grouper en classes définies d'après les terminaisons de leurs noms, en *-lef*, en *-by*, en *-sted*, en *-læse*, etc., et que ces terminaisons indiquent l'étendue et la valeur de leurs dépendances agraires; c'est pourquoi on peut en tirer divers résultats sur la colonisation du pays). — Lind. Soustraction frauduleuse sous l'administration de Korfits Ulfeldt. — Lœffler. Les églises construites en moellon brut (critique d'un ouvrage de M. Jacob Helms). — Helms. Réponse à M. Lœffler. — E. Holm. La correspondance de Frédéric II de Prusse avec la reine douairière Juliane-Marie. — C.-V. Christensen. La guerre en Jutland, en 1657-1659, suivant les registres des paroisses. — G. Bang. La valeur des notices historiques de Eiler Brokkenhus. = Comptes-rendus critiques : *R. Mosen*. Das Leben der Prinzessin Charlotte-Amélie de la Trémouille (bon). — *Dænell*. Die Kœlner Konfœderation vom Jahre 1367 (solide). — *L. Schmitt*. Der Karmeliter Paulus Heliæ (bon ouvrage, mais on sent que l'auteur est jésuite). — *Opel*. Der niedersächsischdänische Krieg; III (très solide). — Reventlowske Papirer, publiés par L. Bobé (intéressants). — *Mackeprang*. Bibliographie historique, 1893-1894.

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — L'Académie des inscriptions et belles-lettres a mis au concours pour le prix ordinaire (1898) l'examen des sources des martyrologes du IXe siècle ; on devra se borner aux textes primitifs, en négligeant les adjonctions postérieures.

— Le 10 nov. dernier a été célébré le centenaire d'Augustin Thierry, né à Blois le 10 mai 1895; à cette occasion, des discours ont été prononcés par M. Liard, au nom du ministre de l'Instruction publique, et par MM. Brunetière et Wallon, au nom de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, compagnies auxquelles on s'étonne aujourd'hui que Thierry n'ait pas appartenu, lui qui disait : « Guerre aux écrivains sans érudition, qui n'ont pas su voir ! Guerre aux écrivains sans imagination, qui n'ont pas su peindre ! » Aujourd'hui son érudition paraît incertaine et incomplète; chose plus grave, il l'a mise au service d'idées préconçues inspirées par un sentiment très généreux et très moderne, mais purement subjectif; sa théorie sur l'antagonisme des races en Angleterre après la conquête était si peu appuyée par les faits qu'elle s'est effondrée, entraînant avec elle son *Histoire de la conquête de l'Angleterre,* accueillie autrefois avec l'admiration la plus vive, et si terriblement démodée aujourd'hui. Comme le saint-simonisme dont il s'inspira, sa conception historique n'a plus que la valeur d'un dogme disparu.

— L'Académie nationale de Reims a mis au concours, pour les années 1896 et 1897, une « Histoire du collège de Reims, fondé par Guy de Roye en l'Université de Paris ; son existence jusqu'au XVIIIe s. » (les documents pour cette étude se trouvent aux Archives nationales et aux archives de Reims; médaille d'or de 100 francs); une « Histoire de l'hôpital de Saint-Marcoul, fondé à Reims au XVIIe s. » (les documents se trouvent aux archives communales et aux archives hospitalières de Reims; médaille d'or de 100 francs); une « Étude d'une question d'économie politique ou d'économie sociale, intéressant particulièrement l'industrie, le commerce ou la région de Reims » (médaille d'or de 100 francs) ; une « Histoire de la maîtrise de Reims, depuis ses origines jusqu'à nos jours; recherches sur ses maîtres et ses élèves, l'enseignement de la musique et du chant à Reims » (les documents se trouvent à la bibliothèque et aux archives de Reims, ainsi qu'aux archives de la fabrique de Notre-Dame; médaille d'or de 100 francs). Enfin, l'Académie met au concours : 1° une monographie d'une com-

[illegible] de Reims, soit ancien, soit nouveau [illegible] une Notice historique et descriptive des [illegible] de l'un des cantons de l'arrondissement [illegible] des Ardennes (pour chacune de ces [illegible] de 200 francs).

[illegible] littéraires et artistiques, fondées par [illegible] au concours, dans la section d'histoire [illegible] suivants pour l'histoire de la Normandie : [illegible] origines ; groupement par familles, soit au [illegible] origines celtique, romaine, franque ou nor- [illegible] vue de leur signification (noms d'hommes, [illegible] monographie d'un collège ou d'un corps ensei- [illegible] la Révolution, pour une période déterminée; [illegible] des travaux d'une ou de plusieurs sociétés [illegible] d'un département dans l'ordre littéraire, histo- [illegible] scientifique (1800-1895); un catalogue des impri- [illegible] d'une ville, antérieurement à 1800; des études [illegible] municipale des villes ou communautés d'habitants [illegible] l'administration financière des villes : revenus et [illegible] imposées; l'administration financière d'un établis- [illegible] important avant la Révolution; sur la fondation, [illegible] des plus anciens journaux de la région, avant [illegible] et sous le premier Empire; sur le caractère [illegible] rurales d'une région; sur le tabellionnage et [illegible] nature, les noms des artistes employés dans la [illegible] d'art qui peuvent leur être attribuées; la descrip- [illegible] d'un château fortifié, d'une abbaye, d'un prieuré [illegible] des catalogues descriptifs des jetons de corpo- [illegible]

[illegible] section des sciences [illegible] par une dissertation de [illegible] des races et [illegible] Impri- [illegible] quante pre- [illegible] l'antagonisme [illegible] le traité [illegible] et anta- [illegible] Le traité de [illegible] des langues [illegible] Al- [illegible] se manifestent [illegible] Paris [illegible] l'antagonisme [illegible]

— Dans la Bibliothèque des hautes études ont paru dernièrement un *Essai sur l'histoire de l'augustalité dans l'empire romain,* par M. Félix Mourlot (fasc. 108), et une nouvelle livraison des *Études d'archéologie orientale,* par M. Clermont-Ganneau. Cette livraison, avec laquelle se termine le t. I, comprend les mémoires suivants : § 12, la Tanit Penê-Baal et le couple Déméter-Perséphone à Carthage ; § 13, l'inscription d'El Amrouni et les dieux mânes des Sémites ; § 14, l'inscription grecque de Syrie relative à la protection des vignobles ; § 15, une dédicace de la Xe légion Fretensis à l'empereur Hadrien en Palestine ; § 16, le légat impérial de la province d'Arabie : P. Julius Geminius Marcianus ; § 17, le bas-relief de Soueida et Maximianoupolis d'Arabie. Dioclétien et saint Georges ; § 18, les Trois-Ponts, Jorgilia et le Toron de la fille de Comar, dans la seigneurie d'Arsur.

— Le 21e fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (Hachette) contient les mots de Genius à Γραμματεῖς. Il comprend d'importants articles tels que les suivants : *Gens* et *Gentiles* (Lécrivain, G. Humbert) ; *Geographia* (A. Reinaud) ; *Géomètres* et *Geometria* (Saglio et Tannery) ; *Germani* (C. Jullian) ; *Gerousia* (Caillemer) ; *Gladiator* (Lafaye) ; *Gortyniorum leges* (Caillemer).

— Le 9e fascicule de l'admirable collection de fac-similés publiée par M. Émile Chatelain intéressera vivement les historiens, car il est consacré tout entier à Tite-Live. Il contient 15 planches, dont trois reproduisent des mss. du ve siècle en onciale (Paris, 5730 ; Vindob., 16, et Veron., 40, qui est un palimpseste) ; les autres mss. représentés sont du IXe, du Xe et du XIe siècle (*Paléographie des classiques latins,* Hachette). La collection sera complète en 15 livraisons.

— M. E. Castelot a fait paraître dans le *Journal des économistes* (sept. 1895), et à part, un article très instructif sur *les Attaques contre le capitalisme au XVIe siècle en Allemagne* (Guillaumin). C'est l'histoire des grands marchands d'Augsbourg, les Fugger et les Welser, et des haines que souleva leur immense fortune. Il ne semble pas que les choses aient beaucoup changé depuis trois siècles.

— M. Henri Omont a publié, dans les *Notices et extraits des manuscrits* (t. XXXV, 2e partie), le *Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre* (1480-1530). Outre le journal proprement dit d'Aléandre, qui se rapporte aux années 1524-1531, M. Omont nous donne des *Éphémérides* (1492-1517), un carnet de voyages d'Aléandre en France et à Liège (1510-1516), des notes sur la jeunesse d'Aléandre (1480-1502), son testament (29 janvier 1542), enfin deux lettres d'Aléandre, l'une à Érard de la Mark, évêque de Liège (25 janv. 1518), l'autre à Clément VII, au sujet de sa première entrevue avec François Ier (nov. 1524). Sauf le dernier, tous ces documents sont en latin, avec de fréquentes notes en grec dans le journal. Tous ceux qu'intéresse l'histoire de l'humanisme sauront gré à M. Omont de la peine qu'il a prise à les déchiffrer et à les publier.

— A M. le pasteur Ch.-L. Frossard nous devons deux brochures : la première se rapporte à Diane d'Andoins, comtesse de Gramont, plus connue sous le nom de Corisande, qui fut une des maîtresses les plus célèbres, mais on peut dire les moins connues, du roi Henri de Navarre. Dans une courte notice (*Corisande, notice biographique*. Paris, Grassart, in-8°), M. Frossard a réuni le peu qu'on sait sur la vie de cette dame, dont les royales amours durèrent peu et furent toujours désintéressées ; elle semble plutôt en effet avoir donné au futur Henri IV de bons conseils et s'être lassée assez vite des infidélités constantes de ce détestable mari et de ce trop volage amant. — La seconde brochure concerne *Jean de Gassion, maréchal de France ;* pour raconter à nouveau sa vie, M. Frossard a utilisé de précieux documents inédits, dont deux livres de raison de Jacques de Gassion et deux de Jean de Gassion l'aîné, sans compter plusieurs centaines de lettres, pièces de procédure, titres, comptes et notes provenant des archives du château de Salies-de-Béarn (Grassart, 37 p. in-8°).

— Le nouveau volume des *Lettres de Catherine de Médicis* (Coll. des doc. inédits), publié par M. H. DE LA FERRIÈRE, est du plus vif intérêt. Il contient les lettres écrites depuis la mort de Charles IX jusqu'à la fin de 1577, c'est-à-dire jusqu'à la paix de Bergerac et au commencement de la Ligue. Dans la remarquable introduction qu'il a placée en tête du volume, l'éditeur met en lumière l'habileté consommée déployée par Catherine au milieu des difficultés inextricables créées par la faiblesse de Henri III, les intrigues d'Élisabeth, le fanatisme des catholiques, les exigences excessives des protestants, l'avidité de Jean Casimir, qui ne vit dans sa campagne de 1575 qu'une spéculation financière, les inconséquences du duc d'Alençon. Les États de Blois, de 1576, ne lui apportèrent que de nouveaux embarras et elle ne dut qu'aux divisions du parti protestant et à la modération du roi de Navarre de pouvoir signer la paix de Bergerac. Dans cette introduction, M. de la Ferrière a publié le texte inédit d'une admirable instruction donnée par Catherine à Chéverny pour être remise à Henri III à son arrivée en France, et il a fait un heureux usage du journal du duc de Nevers dont il a eu la bonne fortune de retrouver une copie intégrale à la Bibliothèque nationale, n° 3365 du fonds français.

— M. P. STAPFER a, dans son *Montaigne* de la *Collection des grands écrivains français*, ramené à ses vraies proportions un scepticisme auquel les attaques admiratives de Pascal avaient donné un caractère redoutable et tragique. Il ajoute aujourd'hui à son joli livre sur l'incomparable essayiste un livre délicieux sur *la Famille et les amis de Montaigne* (Hachette), qui pourrait aussi être intitulé : « Les Vertus de Montaigne. » A propos de l'arrière-grand-père, de la mère, de la femme, de la fille de Montaigne, de la Boétie, de Mlle de Gournay, de Pierre de Brach, de Pierre Charron, de Raimond de Sebonde, il nous fait faire le plus amusant voyage autour des idées de Montaigne et nous fait pénétrer dans son intimité. N'arrive-t-il pas à forcer un peu

la note sympathique, à faire Montaigne encore plus sérieux, profond et sensible qu'il n'était? C'est possible, mais il nous entraîne à ses conclusions par des chemins d'une pente si insensible et de détours si agréables qu'on ne songe pas à lui résister.

— En 1582, la cour de France essaya, pour mettre un terme à la guerre civile, d'attirer de nouveau à Paris le roi de Navarre, dans le but avoué de le séparer des conseillers huguenots qui l'entouraient et le surveillaient étroitement. Catherine de Médicis, tout appesantie par l'âge qu'elle était, ne jugea pas inutile d'entreprendre un long voyage pour essayer de séduire son gendre. M. Ch. Sauzé vient de raconter à nouveau les négociations qui précédèrent et suivirent cette entrevue (*les Conférences de la Mothe-Saint-Héraye,* 1582. Paris, Le Chevalier, 1895, in-8°).

— Dans les Annales de l'Université de Lyon, M. A. Waddington commence un fort important travail sur *la République des Provinces-Unies; la France et les Pays-Bas espagnols de 1630 à 1650.* Le tome I qui vient de paraître (G. Masson, XII-446 p. in-8°) contient les chapitres suivants : 1° la question des Pays-Bas (1630-1634); 2° la conclusion de l'alliance française (1634-1635); 3° Frédéric-Henri et Richelieu (1635-1642). Il se termine par un précieux contingent de pièces justificatives. Nous y reviendrons.

— M. Ch. Normand a donné à la collection des *Classiques populaires* de Lecène et Oudin un joli volume sur *le Cardinal de Retz,* où une biographie très vivement contée encadre des extraits bien choisis des œuvres de Retz.

— Le tome VIII de la *Correspondance de Mazarin* (Coll. des doc. inédits), publié par le vicomte G. d'Avenel, comprend les lettres du 1er juillet 1657 au 15 août 1658. Cette période est celle de l'alliance avec Cromwell, de la prise de Mardick et de Gravelines, de la bataille des Dunes, de l'élection de Léopold et de la formation de la Ligue du Rhin. A aucun moment Mazarin n'a paru aussi grand, aussi sûr de sa pensée et de sa politique. M. d'Avenel a continué le travail de M. Chéruel en étendant encore les recherches faites par son prédécesseur; il a donné plus d'extension au système des extraits qui permet de supprimer l'inutile et de donner plus de pièces; enfin, il a accordé des soins tout particuliers à l'annotation qui est excellente. Une table analytique très complète termine le volume. Nous regrettons toujours que la mention des lettres publiées ne figure pas à sa place dans la table des lettres analysées. Mais M. d'Avenel n'a sans doute pas cru pouvoir innover sur ce point.

— Le tome VI de l'*Histoire générale* de MM. Lavisse et Rambaud (Colin) contient les chapitres suivants : *Anne d'Autriche et Mazarin,* par M. Debidour; *la République d'Angleterre, Cromwell, la Restauration,* par M. Sayous; *Diplomatie et guerres de Louis XIV,* par M. Vast; *la Monarchie absolue, gouvernement, administration, société,* par M. Lacour-

Gayet; *Colbert et ses successeurs*, par M. Levasseur; *l'Église catholique*, par M. Chénon; *les Protestants*, par M. Puaux; *la Littérature française*, par M. Faguet; *l'Art en Europe*, par MM. Michel et Lavoix; *les Sciences en Europe*, par M. P. Tannery; *les Derniers Stuarts et Guillaume III*, par M. Sayous; *les Provinces-Unies*, par M. A. Waddington; *Charles II d'Espagne*, par M. Boissonade; *les États italiens*, 1640-1715, par M. Orsi; *l'Allemagne*, 1648-1715, par M. Blondel; *la Hongrie*, 1648-1710, par M. Sayous; *les États scandinaves*, par M. Schefer; *la Pologne*, 1648-1715, par M. Leger; *la Russie*, 1648-1725, par M. Rambaud; *la Guerre de succession d'Espagne*, par M. Pingaud; *la Guerre du Nord*, 1700-1715, *l'Empire ottoman*, 1648-1718, *l'Hindoustan*, 1605-1718, par M. Rambaud; *l'Extrême-Orient*, 1640-1722, par M. Cordier; *l'Amérique*, 1648-1715, par M. Moireau.

— Parmi les ouvrages parus à l'occasion des étrennes, un des plus beaux est *le Grand Siècle*, par E. Bourgeois (Hachette). Un admirable ensemble de gravures reproduisant des monuments et des œuvres d'art du XVIIe s. accompagne un texte pris à Voltaire et aux mémoires de l'époque.

— M. Gaston Créhange a donné une seconde édition de son *Histoire de la Russie depuis la mort de Paul Ier* (Alcan, Bibliothèque d'histoire contemporaine, in-12); elle a été revue et continuée jusqu'à l'avènement de Nicolas II; on y trouvera un remarquable exposé du règne d'Alexandre III.

— Le tome V des Documents sur la *Société des Jacobins* (Cerf, Noblet, Quantin), publié par MM. Aulard et Métin, contient le compte-rendu des séances du 23 janvier 1793 au 18 mars 1794. Nous avons donc dans ce volume toute la période de la Terreur qui s'étend de la mort du roi à l'arrestation des Hébertistes. Ces comptes-rendus sont empruntés au *Journal des Jacobins*, au *Journal de la Montagne* et au *Moniteur*. — Il n'y a pas de réquisitoire plus accablant contre la Terreur et les Jacobins que cet ensemble de documents. L'occupation principale, constante, du club est de procéder à des épurations et ces épurations sont des désignations pour l'échafaud. On passe son temps à chercher des suspects et des victimes. Et ce qu'il y a de plus hideux dans le spectacle que donnent les Jacobins, ce n'est pas encore les sentiments de méfiance, d'envie, de haine, les mensonges souvent froidement calculés des accusateurs, c'est la lâcheté parfois homicide des accusés qui renient leurs meilleures actions et leurs plus généreuses paroles et cherchent à se sauver en reportant les soupçons et les accusations sur autrui. C'est un recueil de terribles et douloureux documents psychologiques sur l'état d'âme révolutionnaire et il faut ajouter, malheureusement, sur l'âme française. On trouve là, dans un grossissement monstrueux, des manières de sentir, de penser et d'agir que nous retrouvons sous des formes adoucies dans toutes nos luttes de partis, je dirais presque dans toute notre vie politique, sous l'Ancien Régime comme de nos jours.

— La librairie Garnier rééditait récemment les Mémoires de Constant, valet de chambre de Napoléon Ier, qui sont l'œuvre de Maxime de Villemarest ; la librairie Savine réédite à son tour les *Mémoires de Bourrienne,* qui sont dus à la même plume (3 vol. in-12) ; une préface, par M. H. D'ALMÉNAS, donne sur Bourrienne une rapide esquisse biographique qui n'est pas toujours exacte (p. VII, les préliminaires de Léoben placés en 1796 ; p. XII, M. de Menneval, « qui a publié des *Mémoires* fort curieux » ; p. XVI, M. de Stein, « à l'aide de la ligue nationale, le Tugen-bund (*sic*), préparait le soulèvement de l'Allemagne »; sur l'affaire Stein-Wittgenstein, voir plus haut l'article de M. G. Cavaignac, p. 69 et suiv.) ; mais il y a çà et là quelques documents utiles.

— Le tome III des *Discours et opinions de J. Ferry* (Colin), publié par M. P. ROBIQUET, est consacré tout entier à l'œuvre scolaire de J. Ferry. L'éditeur a pensé avec raison qu'il doublerait l'intérêt historique de son recueil en présentant dans un ordre méthodique et non plus strictement chronologique l'œuvre de J. Ferry comme ministre. Le présent volume s'étend du 17 février 1879 au 1er août 1881 ; il comprend les grandes discussions sur la loi des écoles normales primaires, sur la liberté de l'enseignement supérieur, sur l'article 7 et les décrets, sur le conseil supérieur de l'instruction publique et sur les titres de capacité pour l'enseignement primaire. Ce n'est qu'une partie, mais c'est la plus importante en même temps que la plus contestée de l'œuvre scolaire de J. Ferry. Quoi qu'on pense des thèses qu'il soutint, on reste confondu d'admiration devant la vigueur d'esprit dont témoignent ces discours qui, réunis, forment un véritable arsenal de textes, d'idées et d'arguments sur les graves questions qui y sont traitées.

— M. l'abbé SICARD, dont nous avons signalé les importantes études sur l'ancien clergé de France et sur l'instruction publique avant et pendant la Révolution, a raconté, sous le titre : *A la recherche d'une religion civile* (Lecoffre), les essais qui furent tentés pendant la Révolution pour organiser des fêtes civiques destinées à remplacer les fêtes religieuses et pour fonder un culte sur les doctrines de la religion naturelle et sur la pure morale. M. Sicard a apporté à cet exposé une bonne dose d'ironie et de malice, mais une information étendue et précise, et, bien que son livre n'ait aucune prétention à l'érudition, il ne laisse pas que d'être instructif, même pour les historiens.

— M. L. MABILLEAU vient de faire paraître une des œuvres les plus considérables qui aient paru en France depuis longtemps dans le domaine de l'histoire de la philosophie, *l'Histoire de la philosophie atomistique* (Alcan). M. Mabilleau nous conduit depuis les lointaines origines orientales et hindoues de l'atomisme métaphysique jusqu'aux théories atomiques de la chimie moderne. Il soumet à une critique pénétrante les doctrines atomistiques des Grecs, ioniens, éléates, pythagoriciens, en insistant sur Démocrite, Anaxagore et Épicure ; l'étude de la philosophie arabe le conduit aux doctrines des alchimistes; de

l'atomisme théologique en France et en Angleterre au XVIIe siècle, il passe à l'atomisme de Leibnitz, de Wolf et de Maupertuis, et il termine par l'atomisme scientifique du XIXe s. L'Histoire de la philosophie atomistique n'est rien moins que l'histoire du développement de la conception scientifique de l'univers.

— M. Bonet-Maury a consacré un volume très intéressant au *Congrès des religions de Chicago* (Hachette), cette manifestation extraordinaire qui est un véritable événement historique, car il nous montre pour la première fois le catholicisme animé de sentiments vraiment chrétiens à l'égard des sectateurs des autres religions et disposé à s'associer à eux dans la lutte contre le mal. Nous ne doutons pas que, le jour où serait partout opérée la séparation des Églises et de l'État, le catholicisme subirait partout cette heureuse transformation, et déjà, depuis la chute du pouvoir temporel, on en aperçoit les systèmes précurseurs dans la conduite du noble Léon XIII. Mais le clergé français est encore trop convaincu qu'il est clergé d'État pour entrer dans la voie ouverte par les grands évêques d'Amérique. On l'a bien vu à l'accueil qu'il a fait à la proposition de réunir à Paris un nouveau congrès des religions en 1900.

— Dans sa thèse sur l'*Idée de l'État, essai critique sur l'histoire des théories sociales et politiques en France depuis la Révolution* (Hachette), M. Henry Michel a écrit un des plus beaux livres de philosophie sociale et d'histoire sociale que nous possédions. L'introduction expose le développement de la théorie libérale individualiste dont la Révolution française marque le triomphe. Les trois livres suivants sont consacrés à la réaction à la fois politique et sociale contre l'individualisme et au développement de la thèse individualiste au XIXe s. jusqu'à l'anarchisme de Proudhon. Les deux derniers livres traitent des essais de solution tentés au nom de la science, au conflit actuel entre le socialisme et l'individualisme; enfin, une conclusion assez brève suggère la possibilité de trouver dans l'idée de justice le remède aux excès de l'individualisme sans rien sacrifier de l'idée de liberté. Nous consacrerons un article spécial à cet important ouvrage.

— Un des esprits les plus originaux de notre temps, M. Th. Funck-Brentano, dont les ouvrages de philosophie et d'économie politique n'ont pas encore trouvé auprès du public l'accueil qu'ils méritent, vient de créer un *Collège libre des sciences sociales* (Paris, 8, rue de Tournon) sur un plan qui surprendra peut-être, mais qui intéressera certainement. Il s'est proposé de faire exposer les principales théories sociologiques ou sociales par des représentants autorisés de ces doctrines. Un positiviste, M. Delbet, traitera de la sociologie d'après A. Comte, M. Delaire des doctrines de L. Play, M. Yves Guyot de la science économique orthodoxe, M. Rouanet du socialisme, M. l'abbé Pascal de la sociologie catholique, M. Andler des doctrines sociales allemandes, M. Hubert Valleroux du mouvement social en Angle-

terre, M. Seignobos de l'agitation socialiste contemporaine, M. Bernard Lazare du socialisme pendant la Révolution. A côté de ces cours de doctrine, quatre cours de méthode seront professés par MM. Th. Funck-Brentano (méthode générale), F. du Maroussem (monographies ouvrières), A. Fontaine (statistique du travail et de la richesse), Frantz Funck-Brentano (histoire sociale). Nous recommandons tout spécialement ce dernier cours sur l'évolution sociale en France aux étudiants en histoire. — Les cours ont lieu tous les jours de quatre heures et demie à six heures et demie. Le prix unique d'inscription est de 30 fr. par an, de 10 fr. pour les étudiants des divers établissements d'enseignement supérieur. Un versement minimum de 500 fr. donne droit au titre de membre fondateur. Les noms de presque tous les professeurs du nouveau collège sont faits assurément pour inspirer confiance et curiosité à la fois. Nous souhaitons heureux succès à cette entreprise généreuse « qui veut initier la jeunesse à l'étude, à la fois libre et scientifique, des faits économiques et sociaux. » Les cours ont commencé le 16 décembre dernier.

— M. G. Labouchère nous donne, sous le titre : *les Cours européennes* (Bibliothèque de la Vie moderne), la traduction du second volume de l'ouvrage anglais sur les souverains de l'Europe, signé Politikos. La traduction du premier volume a paru, il y a trois ans, chez Savine. Il contenait les portraits des souverains d'Allemagne, d'Angleterre, de Russie, d'Autriche et d'Italie. Le volume actuel est consacré aux souverains de moindre importance : Espagne, Portugal, Grèce, Hollande, Belgique, Danemark, Suède, Roumanie, Serbie, Saxe, Bavière, Wurtemberg, et M. Labouchère a ajouté à la galerie de l'auteur anglais les princes de Monténégro, de Bulgarie et de Bade. Ce musée Tussaud à la plume sera parcouru avec intérêt et profit. L'auteur est bien renseigné ; il raconte ce qu'il sait, sans malveillance ni amour du scandale, mais sans réticences et avec des détails intimes qui, même au point de vue politique, ont leur valeur.

— Après avoir dû, à notre grand regret, critiquer assez sévèrement la revision insuffisante dont ont été l'objet les dictionnaires de Dézobry et de Bouillet dans les nouvelles éditions de MM. Darsy et Gourraigne (*Rev. hist.*, XLIX, 125 ; LI, 437), nous sommes heureux de pouvoir louer sans restriction la nouvelle édition du *Dictionnaire universel des sciences, des lettres et des arts*, de Bouillet, due à MM. J. Tannery et E. Faguet (Hachette). — Les mots : « édition entièrement refondue » sont ici la stricte vérité et l'on a eu le soin de n'entreprendre l'impression que quand la revision a été achevée, de sorte que la bibliographie est au courant pour tout le volume jusqu'à 1891, pour une partie même jusqu'à 1894. — Les articles de sciences mathématiques, de sciences naturelles, d'industrie, de littérature, de philosophie, de sociologie nous ont particulièrement frappés par leur précision et la richesse des renseignements. Nous nous plaindrions que la partie pédagogique soit un peu

négligée, si le remarquable *Dictionnaire de pédagogie* de la maison Hachette ne permettait de remédier à cette insuffisance. Il sera permis toutefois au président d'une des sections de l'École des hautes études de regretter qu'il n'y ait, à l'article *École pratique des hautes études*, que cette mention : voyez FACULTÉS, alors qu'à FACULTÉS il n'est rien dit, et avec raison, de l'École des hautes études. J'ajouterai que l'*École des hautes études commerciales*, avec laquelle les bons bourgeois confondent d'ordinaire l'École pratique des hautes études, devrait aussi avoir son article.

— MM. LAFENESTRE et RICHTENBERGER ont ajouté un nouveau volume à leur intéressante collection de catalogues illustrés, descriptifs et critiques des œuvres de peinture d'Europe. Il est consacré à *la Belgique* (May et Motteroz). Une heureuse addition à la description des tableaux est la reproduction de nombreuses signatures. L'illustration de cet excellent volume est généralement très bonne.

— Recommandons, encore qu'un peu tardivement, un intéressant recueil d'études d'histoire locale, par M. M. DUMOULIN, intitulé : *En pays roannais* (Roanne, Souchier). On y trouvera, à côté de courts morceaux pleins de saveur sur le théâtre, les ouvriers, le mysticisme, le service militaire, les brigands, etc., en pays roannais, une très importante étude sur l'industrie de la région roannaise du XVIe s. à 1889. — M. Dumoulin a donné à nos professeurs d'histoire un excellent exemple. Il a pris un intérêt tout particulier à la bibliothèque de sa ville; il y a constitué un fonds de manuscrits et il vient, dans une très curieuse plaquette, de donner des notices sur ses imprimés les plus anciens : *A travers les vieux livres; esquisse de bibliographie* (Roanne, Roustan).

— Notre collaborateur Alfred LEROUX vient de publier une conférence qu'il a faite sur *la Civilisation en Limousin pendant le moyen âge féodal* (Limoges, Ducourtieux, 12 p. in-8°).

— Sous ce titre : *le Consulat du château de Limoges au moyen âge* (Limoges, Ducourtieux, 1895, in-8°), M. L. GUIBERT donne un résumé des institutions municipales de cette ville. Ce n'est qu'un aperçu sommaire, mais fait avec beaucoup de soin, et qui prouve une fois de plus combien l'auteur est familier avec l'histoire de cette partie de la France. M. Guibert estime que le développement communal est issu à Limoges des confréries religieuses plutôt que des associations de métiers. Ces confréries y étaient très puissantes, mais la plus riche, la plus célèbre était celle de Saint-Martial. M. Guibert, dans un intéressant mémoire (*les Anciennes confréries de la basilique de Saint-Martial*. Paris, Picard, 1895, in-8°), retrace l'histoire de ces associations; la plus ancienne mention en remonte à la fin du XIIe s.; l'une d'elles, la grande confrérie, existe encore aujourd'hui. En appendice, M. Guibert donne plusieurs textes intéressants, dont le nécrologe de la confrérie, remontant au XIIIe s.; c'est le plus ancien obituaire de confrérie laïque que nous connaissions pour la France.

— M. Félix Desvernay, administrateur de la Grande Bibliothèque de Lyon, termine en ce moment une étude sur les origines de l'imprimerie à Lyon. Ce travail comprendra trois parties : 1° notes biographiques sur les imprimeurs de Lyon, de 1473 à 1500, d'après les monuments typographiques et des documents d'archives inédits ; 2° notice sur le commerce des livres et les débuts de l'imprimerie à Lyon ; reproduction *in extenso* des documents originaux avec l'indication des sources ; 3° bibliographie des ouvrages du xve siècle ; description raisonnée de chaque ouvrage. La première partie est sous presse. M. Desvernay ne publie pas une liste aride, mais donne un véritable catalogue des imprimeurs et des libraires de Lyon, de 1473 à 1500. Il fournit sur chacun d'eux des renseignements biographiques et bibliographiques du plus haut intérêt, indique leur pays d'origine, énumère et décrit leurs biens et leur domicile, fait connaître les conditions particulières de leur vie et montre les services qu'ils ont rendus à notre cité. L'ouvrage paraîtra à la librairie Bernoux et Cumin, à Lyon, qui a déjà édité le *Catalogue des imprimeurs et des libraires de Lyon, depuis 1473 jusqu'en 1500*, de M. Desvernay.

— M. le chanoine Allain a découvert aux Archives diocésaines de Bordeaux un manuscrit du xiie siècle provenant de la collégiale de Saint-Émilion et renfermant un martyrologe, un obituaire et divers morceaux dont une vie inédite du saint patron ; il vient de publier le texte de ce dernier opuscule (*une Vie inédite de Saint-Émilion*. Bruxelles, in-8°. Extrait des *Analecta Bollandiana*, t. VII). C'est une amplification assez banale. La seule indication précise fournie par l'auteur anonyme est vraisemblablement empruntée à un ancien livre liturgique ; l'ouvrage paraît avoir été composé au temps où le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Galice était déjà célèbre en France, ce qui nous reporte au plus tôt à la fin du xe siècle.

— Sous ce titre : *la Prévôté royale de Coiffy-le-Châtel* (Arcis-sur-Aube, Léon Frémont, 1895, in-8°), M. A. Bonvallet publie un long mémoire résumant tous les renseignements qu'on a sur cette localité, autrefois assez importante, et sur le pays environnant. Le nom de Coiffy ne paraît qu'au xie siècle dans des chartes de la maison de Choiseul en faveur de l'abbaye de Molesmes. On trouvera dans ce travail des détails intéressants sur l'administration de la justice et surtout sur les communautés d'habitants dans le ressort de la prévôté.

— Les héraldistes ne sont pas d'accord sur l'origine de l'emblème qui figure dans les armoiries de la maison de Lorraine. M. L. Germain (*Origine de la croix de Lorraine*. Nancy, 1895, in-8°) estime que cette croix double est un emprunt fait par le roi René d'Anjou aux armoiries de Hongrie, par allusion aux anciennes prétentions de sa famille à la royauté de ce pays. Son petit-fils, René de Vaudémont, durant la guerre bourguignonne, adopte à son tour cette croix à double traverse

— M. J. Corcelle, professeur au lycée d'Annecy, donne, dans une intéressante brochure, *la Dentelle dans le Velay* (Le Puy, Marchessou, 1895, in-8°), quelques détails sur cette industrie. On ne sait que peu de chose sur les origines, et les premiers textes écrits remontent au XVIe s.; dès le siècle suivant, cette industrie est très florissante, et elle a pris de nos jours, après beaucoup de vicissitudes, une nouvelle activité. Le gain est faible pour l'ouvrière, mais c'est un travail élégant et qui a le grand avantage de ne point détruire la vie de famille; espérons que cette industrie particulière conservera toujours cette vieille organisation patriarcale; c'est la seule chance qu'elle ait d'échapper à la décadence et à l'avilissement.

— Vermand, localité insignifiante de l'ancienne Picardie, représente-t-elle l'ancienne *Augusta Veromandorum*, ou faut-il identifier cette cité romaine avec Saint-Quentin? La question a été longuement débattue dès le XVIIe siècle; elle paraît aujourd'hui tranchée en faveur de Saint-Quentin. M. E. Lemaire vient d'examiner à nouveau ce petit problème de géographie historique (*Études historiques sur l'ancien pays de Vermandois*, t. I. Saint-Quentin, Poette, in-8°); il admet que Saint-Quentin est l'ancienne capitale du pays et apporte quelques arguments nouveaux à l'appui de la théorie ancienne; pour lui, Vermand a bien pu être chef-lieu du *Pagus Vermandensis*, mais, vers la fin de l'Empire seulement, il aurait remplacé un instant *Augusta*, à demi ruinée durant les guerres civiles du IIIe siècle.

Livres nouveaux. — Documents et Inventaires. — *Mis de l'Estourbeillon*. Inventaire des archives des châteaux bretons. T. III : archives de la seigneurie de la Morlaye, au château du Lou, en Mauron, 1514-1815. Vannes, Lafolye. — *E. de Mély* et *E. Bishop*. Bibliographie générale des inventaires imprimés. Vol. II. Leroux. — *F. Pasquier*. Lettres de Louis XI relatives à sa politique en Catalogne, 1461-1473. Foix, impr. Pomiès. — Archives de Bretagne. Recueil d'actes, de chroniques et de documents historiques rares ou inédits. T. VIII : lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne, 1441-1442. Supplément et table. Nantes, Grimaud.

Histoire locale. — *H. Grimaud*. Notice historique sur la ville de l'Ile-Bouchard. Tours, Péricat. — *Odon du Hautais*. Baronnie de la Roche-Bernard; les seigneurs et la seigneurie de Lourmois au XVIIe s. Vannes, Lafolye. — *Ducéré*. Histoire maritime de Bayonne; les corsaires sous l'ancien régime. Bayonne, Hourquet. — *É. André*. Histoire de l'abbaye de Bricot en Brie, XIIe s.-1792. A. Picard. — *A. de la Borderie* et *Louis de Villers*. Essais d'histoire féodale; la seigneurie de Montauban. Rennes, Plihon et Hervé (Bulletin de la Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine). — *F. Pasquier*. Louis, dauphin, fils de Charles VII, et les routiers en Languedoc, 1439-1444. Foix, impr. Pomiès. — *Crapelet*. Histoire du châtelain de Coucy et de la dame du Fayel. Saint-Quentin, impr. Poëtte.

Biographie. — *A. Bégis*. Mirabeau, membre de l'Assemblée constituante; son interdiction judiciaire, 1774-1791. Compiègne, impr. Mennecier. (Annuaire de la Soc. des amis des livres.) — *Abbé P.-B. Bouche*. La vie de saint Bernard, évêque de Comminges. Toulouse, impr. Saint-Cyprien. — Jeanne de Montmo-

rency, duchesse de la Trémoille, et sa fille, la princesse de Condé, 1573-1629. Nantes, Grimaud.

Histoire générale. — *A. Clarin de la Rive*. Histoire générale de la Tunisie, depuis l'an 1590 av. J.-C. jusqu'en 1883. Challamel.

Belgique. — Vers la fin du XIIe siècle vivait à Liège un saint prêtre, bien oublié aujourd'hui, Lambert le Bègue, qui eut fort à souffrir de la part du clergé de cette église, dont il avait âprement censuré les mœurs. L'anti-pape Calixte III, auquel il s'adressa, le prit sous sa protection et essaya de mettre fin à cette injuste persécution. Les actes relatifs à cette affaire sont encore peu connus; M. Paul Fredericq les analyse dans un mémoire intitulé : *les Documents de Glasgow concernant Lambert le Bègue* (Bruxelles, 1895, in-8°); il prouve qu'on a à tort argué de faux la bulle pontificale, en l'attribuant par erreur à Calixte II, et apporte sur la vie de Lambert des détails nouveaux; il est à souhaiter que l'auteur puisse bientôt compléter cette brève notice et nous donne de ce personnage fort curieux la biographie complète qu'il nous fait espérer.

— En 1783, Joseph II supprima par décret un grand nombre de maisons religieuses des Pays-Bas; beaucoup de ces établissements possédaient des domaines en France; de là avec la cour de Versailles de longues négociations qui n'aboutirent jamais et une situation ambiguë, à laquelle mit fin brutalement, dix ans plus tard, la conquête du pays par les armées françaises. M. Magnette raconte ces négociations dans un mémoire intitulé : *Biens des couvents supprimés. France et Pays-Bas, négociations* (Bruxelles, 1895. Extrait des *Bulletins de la commission royale d'histoire de Belgique*). — Les mêmes difficultés s'étaient élevées un peu plus tôt à propos du prieuré de Muno, en Luxembourg, jadis possédé par Saint-Vannes de Verdun, plus tard attribué à la Compagnie de Jésus; le même auteur en parle dans *le Prieuré de Muno et les cours de Vienne et de Versailles*, 1768-1785 (Arlon, 1895, in-4°. Extrait des *Annales de l'institut archéologique du Luxembourg*).

Allemagne. — Le 15 septembre est mort à Heidelberg le professeur Th. Suffle, âgé de soixante-deux ans; on lui doit une *Geschichte des deutschen Kultur-Einflusses auf Frankreich*, deux parties (1886-1890). — Le 16 septembre est mort à Hambourg le Dr H. Flach, ancien professeur de philologie classique à Tubingue; son livre *Der deutsche Professeur* (1885) a produit en son temps un éclat fâcheux. — Le 22 septembre est mort le Dr Martin Hertz, professeur ordinaire de philologie classique à l'Université de Breslau, âgé de soixante-dix-sept ans; il avait publié Priscien, Tite-Live et Aulu-Gelle. — Le 16 octobre est mort à Dresde le comte Carl-Friedrich Vitzthum von Eckstædt; né en 1819, il fut ministre de la Saxe à Londres, puis entra avec Beust au service de l'Autriche et fut enfin envoyé à Madrid comme ministre plénipotentiaire; il a beaucoup écrit sur l'histoire contemporaine. — Le

8 novembre est mort le Dr Joh. Overbeck, professeur d'archéologie classique à l'Université de Leipzig; né en 1826 à Anvers, il était professeur à l'Université depuis 1853. Parmi ses ouvrages mentionnons : *Pompeji* (4e édit., 1884); *Geschichte der griechischen Plastik* (3e édit., 1880-1882); *Griechische Kunstmythologie* (cinq parties, 1871-1889).

— L'Académie de Prusse a voté 700 m. à M. Sachau pour préparer une édition de l'histoire primitive de l'Islam par Ibn-Saïb; 360 m. pour continuer les *Etruskische Spiegel* de Gerhard; 8,000 m. pour continuer les travaux d'une édition critique des commentateurs grecs d'Aristote; 1,000 m. pour permettre à Karl Schmidt de continuer au Caire ses études coptes; 1,000 m. pour une édition critique de Libanius et de Choricius par le professeur Fœrster; 1,000 m. pour terminer l'édition de Fronton préparée par Studemund; 1,000 m. pour un voyage du Dr C.-F. Lehmann en Arménie qu'il pense entreprendre en 1896 avec le Dr W. Belck.

— M. Th. Mommsen a renoncé aux fonctions de secrétaire de la classe de philologie et d'histoire à l'Académie des sciences de Berlin.

— L'élection de M. de Treitschke comme membre ordinaire de cette même Académie a été confirmée.

— L'Académie royale de Munich a nommé membres ordinaires de la classe de philosophie et de philologie MM. Carl Krumbacher, Furtwængler et Georg Ebers, de Munich; membre extraordinaire de la classe d'histoire, le professeur Riggauer, conservateur du cabinet des médailles à Munich; membres correspondants de la classe de philosophie et de philologie, MM. Sœderwall, professeur de langues scandinaves à l'Université de Lund, Brugmann, professeur de philologie indo-germanique à Leipzig, H. Sweet, à Oxford; membres correspondants de la classe d'histoire, MM. G. Schmoller à Berlin, Carl Buecher à Leipzig et Ed. Meyer à Halle.

— L'Académie des sciences de Gœttingue a élu membre ordinaire le Dr Kehr, professeur d'histoire à Gœttingue; membre étranger, M. Bechtel, professeur à Halle; membres correspondants, MM. Elias Steinmayer d'Erlangen, Ed. Meyer de Halle, Otto Seeck de Greifswald.

— La veuve de Reinhold Pauli, l'historien allemand décédé en 1882, a consacré à la mémoire de son mari un petit volume, imprimé en forme de manuscrit, pour la famille et les amis du défunt (*Reinhold Pauli. Lebenserinnerungen nach Briefen und Tagebüchern*, zusammengestellt von Elisabeth Pauli. Als Manuscript für Verwandte und Freunde. Halle, Eberhardt Karras, 1895). On lira avec le plus grand intérêt les extraits des lettres du célèbre auteur de l'Histoire de l'Angleterre et on y reconnaîtra toutes les qualités précieuses d'esprit et de cœur qui l'ont fait estimer et aimer. — M. le Dr F. Liebermann a enrichi le petit volume d'une bibliographie des œuvres de R. Pauli, qui a été imprimée dans la forme ordinaire et que nous avons déjà signalée à nos lecteurs.

— Le remarquable *Atlas Antiquus*, de M. W. Sieglin, publié par la librairie Perthes (Gotha), nous donne dans sa cinquième livraison une feuille contenant les cartes de l'empire perse au temps d'Alexandre et de l'empire d'Alexandre, une feuille contenant six cartes consacrées aux royaumes formés de cet empire en 321, 301, 281, 246, 187 et le royaume des Parthes au milieu du 1er siècle ap. J.-C., une feuille contenant la carte des provinces de Mauritanie, d'Afrique et de Cyrénaïque, une carte sur plus grande échelle des provinces d'Afrique et de Mauritanie Césarienne, un plan de Carthage, deux cartes de l'empire carthaginois entre 264 et 218 et entre 218 et 201; deux cartes du nord de l'Afrique au temps de Jugurtha et au temps de César, enfin une feuille consacrée à l'empire romain au temps de Trajan et d'Hadrien et au temps de Dioclétien. — Les cartes si multipliées de cet atlas, d'une exécution et d'une clarté irréprochables, sont très bien conçues au point de vue de l'enseignement historique. Les montagnes ne figurent que sur les cartes à grande échelle; toutes les autres ne contiennent que les indications directement nécessaires à l'intelligence de la géographie politique.

— M. L. Pastor a donné en 1894 une seconde édition très augmentée et améliorée du second volume de son Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge, *Geschichte der Pæpste im Zeitalter der Renaissance von der Thronbesteizung Pius II bis zum Tode Sixtus IV* (Herder, Fribourg-en-Brisgau). Avec une admirable conscience, M. Pastor a revu ligne à ligne tout son ouvrage, y a ajouté une foule de notes et deux importants appendices, l'un composé de documents inédits, l'autre consistant en une réponse à ses critiques, en particulier au regretté H. von Druffel. — La partie la plus remarquable de ce second volume reste la biographie de Sixte IV. On trouvera toujours que M. Pastor éprouve pour ce politique peu scrupuleux et essentiellement mondain une excessive indulgence, mais on reconnaîtra qu'il a été le premier à montrer toute la complexité du caractère de ce pontife qui fut un excellent général des Franciscains, un admirable protecteur des arts et des lettres, et qui n'a même pas été aussi indifférent à la réforme de l'Église qu'on l'a cru d'ordinaire.

— M. Alfred Stern a donné dans le tome IV de la *Zeitschrift für Social- und Wirthschaftsgeschichte* (1895) un curieux rapport du comte Strassoldo, gouverneur de la Lombardie, à Metternich, en 1820. Le comte, qui a été pris par Gervinus et Reuchlin pour un représentant des idées de réaction autrichienne, recommande au contraire de laisser à la Lombardie une certaine autonomie et son caractère italien. Il critique avec vivacité les mesures par lesquelles on imposait aux pharmacies la pharmacopée autrichienne, au commerce les monnaies autrichiennes, aux universités des professeurs allemands, aux tribunaux le code autrichien, et celle qui excluait les deux tiers de la noblesse du droit de paraître à la cour.

Livres nouveaux. — Histoire générale. — *G. Diercks.* Geschichte Spaniens von den frühesten Zeiten bis auf die Gegenwart. Bd. II. Berlin, Cronbach. — *Loserth.* Beitræge zur Geschichte der husitischen Bewegung. Bd. V. Leipzig, Freytag. — *E. Glaser.* Die Abyssinier in Arabien und Afrika. Munich, Lukaschik. — *F. von Tudichum.* Sala, Sala Gau, Lex salica. Tubingue, Heckenhauer. — *Fischer-Trauenfeld.* Die Rückeroberung Freiburgs durch die Kurbairische Reichsarmee im Sommer 1644. Leipzig, Stock. — *Kannengiesser.* Karl V und Maximilian Egmont, Graf von Büren. Fribourg-en-B., Mohr. — *A. Franz.* Ostfriesland und die Niederlande zur Zeit der Regentschaft Albas, 1567-1573. Emden, Schwalbe. — *E. von Conrady.* Leben und Wirken des Generals Carl von Grolman. 2e partie : die Befreiungskriege, 1813-1815. Berlin, Mittler. — *W. Giesebrecht.* Geschichte der deutschen Kaiserzeit. Vol. VI. Leipzig, Duncker et Humblot. — *R. Becker.* Der mittelalterliche Dienst in Deutschland. Leipzig, Fock. — *G. Caro.* Genua und die Mæchte am Mittelmeer, 1257-1311. Halle, Niemeyer. — *Turba.* Venetianische Depeschen vom Kaiserhofe. T. III. Leipzig, Freytag.

Histoire locale. — *H. Lewin.* Der Mainzer Erzbischof Siegfried. Leipzig, Fock. — *Wustman.* Quellen zur Geschichte Leipzigs. Leipzig, Duncker. — *Thimme.* Die inneren Zustænde des Kurfürstenthums Hannover unter der französisch-westfælischen Herrschaft. Hanovre, Hahn. — Urkunden und Aktenstücke zur Geschichte der inneren Politik des Kurfürsten Friedrich-Wilhelm von Brandenburg. Leipzig, Duncker et Humblot. — *Jækel.* Die Grafen von Mittelfriesland aus dem Geschlechte König Ratbods. Gotha, Perthes. — *F. Wibel.* Die alte Burg Wertheim am Main und die ehemaligen Befestigungen der Stadt. Fribourg-en-B., Mohr. — *H. Witte.* Die æltern Hohenzollern und ihre Beziehungen zum Elsass. Strasbourg, Heitz.

Royaume-Uni. — M. Henry Reeve, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-deux ans, avait connu la plupart des hommes d'État les plus marquants du régime orléaniste : Guizot, Thiers, Tocqueville, etc.; il traduisit en anglais quelques-unes de leurs œuvres les plus célèbres. Il publia aussi le Journal de Whitelock sur son ambassade en Suède (1653-1654), le journal tenu par son père à Vienne (1805-1806), les mémoires de Greville, qui ont eu tant de retentissement. Il fut un des principaux collaborateurs de l'*Edinburgh Review,* avant d'en devenir le directeur.

— Mme Everett Green vient de mourir à l'âge de soixante-dix-huit ans. On lui doit un excellent ouvrage : *Lives of the princesses of England* (6 vol., 1849), où elle mit à profit un grand nombre de documents puisés aux archives de Londres et qui, par là même, sera toujours consulté ; mais l'œuvre de sa vie fut l'Inventaire des papiers d'État, auquel elle travailla pendant quarante ans. On ne lui doit pas moins de quarante et un de ces volumes de *Calendars* pour les règnes d'Élisabeth, de Jacques Ier, de la République et de Charles II.

— Depuis le dernier compte-rendu que la *Revue historique* a donné des rapports de la *R. Commission on historical mss.,* de nombreux volumes sont venus s'ajouter à cette remarquable collection. En voici l'indication très sommaire : vol. XII (1892), part. 9 : mss. du duc de

Beaufort (correspondance de la duchesse de Beaufort avec son père, lord Capel, avec son premier mari, lord Beauchamp, et avec son second mari, le duc de Beaufort, 1635-1649, 1685-1717). Journal de la Chambre des communes, du 18 déc. 1680 au 8 juin 1681 (par un ami du marquis de Worcester, plus tard duc de Beaufort). = Vol. XIII (1893), part. 1 et 2 : mss. du duc de Portland, conservés à Welbeck-Abbey, tome I (lettres et papiers d'État relatifs au règne de Charles Ier et à la République), et tome II (lettres de rois, de reines, de particuliers notables, XVIe-XVIIIe s., plus vingt-sept chartes anciennes, de 1161 à 1439). — Part. 3 : mss. de J.-B. Fortescue, tome I (lettres de Thomas Pitt, gouverneur de Madras, 1698-1726; campagne électorale de 1747; correspondance de W. Wyndham-Grenville, depuis son entrée dans la vie officielle, en 1782, jusqu'à son élévation à la pairie en 1790). — Part. 4 : volume très varié, contenant les archives municipales de Rye, un des Cinq-Ports (1568-1662); un ms. de John Dovaston (lettres sur les affaires publiques, 1586-1663); les archives municipales de Hereford (chartes, 1189-1836; registres municipaux depuis 1500; rôles de la cour du bailli et du maire, 1264-1509; mélanges, 1362-1760); archives municipales de Hastings (chartes du XIIIe au XIVe s.; registres des tribunaux de la ville et de la centaine, depuis la fin du XVIe s.; comptes, 1642-1756); mss. de sir Barrett Lennard, 1700-1784, du cap. Loder-Symonds de Hinton-Waldrist, XVIIe s., d'Edmond R. Wodehouse (XVIe et XVIIe s., avec des copies d'actes anciens remontant au XIIIe s.). — Part. 5 : mss. de la Chambre des lords; suite, 1690-1691. — Part. 6 : mss. de sir William Fitzherbert (correspondances, XVIIe-XIXe s.); de la famille Delaval (lettres écrites au commencement du XVIIIe s. par le cap. Delaval), du comte d'Ancaster (correspondance officielle de lord Willoughby, 1585-1588, etc.), du général Littleton-Annesley (journal du comte d'Anglesea, qui exerça divers offices considérables pendant le règne de Charles II). — Part. 7 : mss. du comte de Lonsdale (sur l'histoire parlementaire du XVIIe au XIXe siècle). — Part. 8 : mss. et correspondance de Jacques, premier comte de Charlemont, t. II, 1784-1799. = Vol. XIV (1894), part. 1 : mss. du duc de Rutland conservés à Belvoir-Castle, t. III (sur l'histoire de la société et des mœurs, 1771-1787). — Part. 2 : mss. du duc de Portland, t. III (histoire de la famille de Harley au XVIIe s.). — Part. 3 : mss. du duc de Roxburghe (papiers de la famille Ker de Cessford, où se trouvent des bulles du XIIe au XVe s., des chartes relatives à l'abbaye de Kelso, à Glasgow, etc.; lettres de la famille Roxburghe, XVIIe-XVIIIe s.); papiers des comtes de Marchmont (chartes anciennes de 1343 à 1568; pièces relatives au prieuré de filles de Northberwick, ord. cist., 1523-1547; papiers de familles depuis le XVIe s.); papiers du comte de Strathmore (affaires d'Écosse depuis Robert Bruce et même, pour les affaires ecclésiastiques, depuis Guillaume le Lion); papiers de la comtesse-douairière de Seafield (lettres de la reine Anne et de Godolphin, comte de Seafield, chancelier, 1703-

1712, etc.). — Part. 4 : mss. de lord Kenyon (concernant surtout le comté de Lancastre depuis le XVIIe s.). — Part. 5 : mss. du marquis de Salisbury (papiers d'État depuis le XVIe s.). — Part. 6 : mss. de la Chambre des lords; suite, 1692-1693. — Part. 7 : mss. du marquis d'Ormond au château de Kilkenny, t. I (lettres de souverains, de pairs, etc.; documents relatifs à l'Irlande et en particulier à l'armée d'Irlande au XVIIe s.). — Part. 8. Encore un volume très composite : archives municipales de Lincoln (chartes royales depuis Henri II; registres municipaux depuis 1421, mais la série n'est régulière que depuis 1511); archives municipales de Bury-Saint-Edmunds (très mutilées, surtout pour la partie ancienne, parce que les abbés étaient seigneurs de la ville et que leurs archives ont été dilapidées au moment de la suppression; il reste à peine une trentaine d'actes antérieurs au XVIe s.); archives municipales de Great-Grimsby (chartes royales depuis Henri III; rôles de justice, immatriculation de bourgeois ou *freemen*, depuis le XVe s.); archives municipales de Hertford (chartes royales depuis Édouard II; papiers relatifs à l'apprentissage depuis 1624); archives des doyen et chapitre de Worcester (registres très intéressants ; chartes beaucoup moins nombreuses qu'au temps de Dugdale); archives des doyen et chapitre de Lichfield (*Registrum album*, qui contient une autre version des *Annales Cestrie*, moins complet, mais plus pur que celui qui a été imprimé). Comme on le voit, l'activité déployée par cette Commission a été grande et féconde. N'y aurait-il pas là un modèle que nous pourrions imiter à notre tour?

— Plusieurs nouveaux inventaires ont été publiés dans les diverses sections que l'administration du *P. Record Office* a entrepris de cataloguer : *Calendar of Ancient deeds*, t. II (série A, pièces provenant de la Trésorerie de la Recette à l'Échiquier; série B, actes provenant de la *Court of augmentations;* série C, actes provenant de la cour de chancellerie); ces pièces se rapportent aux XIVe-XVe siècles. — *Calendar of the Patent Rolls :* Édouard Ier, t. II (1292-1301), Édouard II, t. I (1307-1313) et Édouard III, t. I (1330-1336). — *Calendar of the Close Rolls :* Édouard II, t. II (1318-1323). Chaque volume est muni de copieuses tables qui en font un instrument de travail des plus précieux. — *Calendar of entries in the papal registers relating to Great Britain and Ireland. Papal letters;* t. I, 1198-1304. A la suite de chaque notice, l'auteur de ces inventaires, M. Bliss, s'est proposé d'indiquer si l'acte a déjà été publié, et où. Cette partie de son travail est tout à fait insuffisante; ainsi, il ne renvoie jamais aux publications de l'École française de Rome qu'il connaît cependant, puisqu'il les énumère dans sa préface. Il est vrai qu'il estropie les noms de quelques-uns des érudits auxquels on doit la collection des Registres pontificaux : M. Auvray est devenu *Audray* et M. Digard *Sigard*.

— MM. Napier et Stevenson ont publié dans les *Analecta Oxoniensa* (Mediæval and modern series, part VII) une excellente édition de chartes

anciennes, et spécialement anglo-saxonnes, récemment acquises par la Bodleienne : *The Crawford collection of early Charters and Documents now in the Bodleian library* (Oxford, Clarendon press, xi-167 p. in-4°). La plupart de ces chartes viennent de l'abbaye de Crediton. Nous y reviendrons.

— Nous [illegible] de M. Félix Liebermann un nouveau travail [illegible] les [illegible] anglo-saxonnes ; il est consacré aux [illegible] *Leges Edwardi Confessoris* [illegible] Niemeyer, 1896 [illegible]. Nous aurons bientôt l'occasion [illegible]

— N[illegible] Kegan Paul, Trench, Trübner [illegible] *study of english history* de MM. [illegible] (1896 ; prix 7 s. 6 d.). L'édition [illegible] XIX [illegible] pas reçu la moindre modification ; [illegible] aux indications bibliographiques [illegible] instrument de travail indispensable [illegible] Angleterre. Espérons que, [illegible] supplément avec [illegible] même table unique.

— [illegible] de la *Short* [illegible] Macmillan a [illegible] modestes la *History* [illegible] dans la [illegible] s'arrête à la mort du roi [illegible] six volumes. Quant à la [illegible]

[illegible]

et la correspondance de Montreuil avec le cardinal Mazarin sur les affaires d'Écosse en 1645-1648.

— La seconde partie des *Mediæval jewish Chronicles* publiées par M. A. Neubauer contient une histoire des Juifs et des invasions sarrasines dans l'Italie méridionale au IXe siècle; une chronique judéo-arabe allant de la création du monde à l'an 1100, qui fut probablement écrite en Égypte; le journal de David, de la tribu de Ruben, qui visita le pape et le roi de Portugal en 1524. Il y a de plus une table des noms propres pour les deux parties de l'ouvrage.

États-Unis. — Le monde savant fera un excellent accueil à la Revue d'histoire qui vient de paraître à New-York : *The american historical Review*. Elle a pour directeur M. J. Franklin Jameson, assisté d'un comité que composent MM. George B. Adams, A. B. Hart, H. Pr. Judson, J. B. Mac Master, W. M. Sloane et A. Morse Stephens. Nous donnons plus haut le sommaire de la 1re livraison parue en octobre dernier. La revue est trimestrielle; l'abonnement (Macmillan) est de 3 dollars par année.

Italie. — Dans sa nouvelle brochure intitulée *Vetulonia e nuove imposture e falsità*[1], M. Carlo Dotto de Dauli revient à la charge contre le docteur Falchi. C'est un épisode de la lutte que se livrent depuis plusieurs années ces deux érudits au sujet de l'emplacement de l'antique Vetulonia. Ecrite dans le style du pamphlet, cette brochure semble faire progresser l'art des injures plus que la science.

— M. Scaffidi a fait un travail consciencieux et bien conduit sur l'antique Colonie dorienne de Tyndaris[2]. Il l'a divisé en deux parties : dans la première, il fait l'histoire de cette cité depuis sa fondation sous Denys le tyran jusqu'à sa destruction au premier siècle de notre ère; dans la seconde, il décrit les ruines, les inscriptions et les monnaies qui nous en restent. On doit le louer des efforts avec lesquels il a essayé de reconstituer l'histoire de cette ville, d'après les rares documents qui en parlent, mais il ne faut pas s'étonner si souvent il n'a pas pu quitter le champ des hypothèses.

— M. Pietro Orsi, professeur d'histoire au lycée Foscarini de Venise, nous donne le premier fascicule de son Histoire d'Italie racontée par les contemporains[3]. Comme l'indique suffisamment le titre, c'est une publication pédagogique dans le genre de notre collection Zeller.

— M. Giovanni Seregli[4] a étudié la population agricole de la Lom-

1. *Vetulonia*. Roma, Forzani, 1895, p. 66.

2. *Tyndaris. Storia, topografia, avanzi archeologici*. Palerme, Alberto Reber, 1895, p. 107.

3. *La storia d'Italia narrata da scrittori contemporanei agli avvenimenti*. Venezia, Stab. topo-lit., successore M. Fontana, 1895.

4. *La popolazione agricola nella Lombardia nell' età barbarica*. Milan, Rivara, 1895, p. 77.

bardie du IVe au IXe siècle. Il a envisagé cette importante question sous tous ses aspects. Après avoir exposé l'évolution du servage et du colonat, il décrit les conditions juridiques et économiques des personnes et des propriétés, la vie des paysans, leurs procédés de culture. Basée sur les documents, cette étude est précise mais un peu aride. L'auteur élude à plusieurs reprises des problèmes fort intéressants, et trop souvent il résume ses textes sans les approfondir. Serait-ce afin de mieux se réserver pour ces études ultérieures que nous font espérer les dernières lignes de son travail?

— Plein de mépris pour les évêques italiens, « qui sont devenus les esclaves de la papauté, » M. Comba[1] a consacré une monographie à Claude de Turin dans laquelle il salue dès le IXe siècle un précurseur des Vaudois et de Luther. Il raconte avec complaisance les luttes de ce terrible évêque contre les partisans des images et sa résistance à l'Église romaine. L'enthousiasme pour son héros l'emporte jusqu'à une figure de rhétorique peu usitée en histoire, la prosopopée : il nous montre Claude se levant de son tombeau pour apostropher vigoureusement catholiques et papes et invectiver la moderne Babylone. Ce style apocalyptique suffit à prouver que cette étude est une œuvre de parti et n'a rien de l'impartialité scientifique. Aussi n'est-il pas étonnant d'y trouver sur le culte de la Vierge et des Saints, l'autorité de l'Église romaine, la Vénération des images, la fête de l'âne, des affirmations que l'on pourrait aussi bien relever dans les pamphlets de M. Léo Taxil ou les professions de foi de M. Homais.

— Dans l'étude qu'il a consacrée à Marcello Alberini et au sac de Rome de 1527[2], M. Domenico Orano a précisé plus d'une question jusqu'à ce jour douteuse. Il a parfaitement prouvé, ce nous semble, que le manuscrit original du *Libro dei Ricordi* d'Alberini est celui qui est conservé aux archives du Capitole. Le rapide aperçu qu'il nous donne de la vie d'Alberini suffit à nous montrer l'importance de ses mémoires; ils comptent parmi les documents les plus précieux qui nous décrivent le sac de Rome. Mais pourquoi faut-il que des préoccupations de politique contemporaine aient hanté l'esprit de M. Orano au point de lui faire oublier qu'il parlait d'un Romain du XVIe siècle et non d'un compagnon de Garibaldi? D'après lui, ce Marcello Alberini, qui, dans sa haine pour la Réforme, aurait voulu soumettre l'Angleterre au saint-siège, aurait été en même temps un républicain farouche, continuateur de Rienzi et de Porcari et un ancêtre de l'unité italienne, comme si on ne pouvait pas déplorer les malheurs de Rome en 1527 sans être pour cela l'ennemi du pouvoir temporel des papes.

1. *Claudio di Torino, ossia la protesta di un Vescovo*. Firenze, libreria Claudiana, 1886, p. 155.

2. *Marcello Alberini e il sacco di Roma del* 1527 (Extrait de l'*Archivio della Soc. Romana di Storia patria*, 1885, p. 50).

— Quelques documents inédits des Archives d'Udine et de Venise ont permis à M. Antonio Battistella[1] de faire une étude assez intéressante sur le saint-office et la Réforme dans le Frioul. Comme l'auteur en convient, le titre ne donne qu'une idée imparfaite du travail. Outre de trop nombreuses digressions, cette étude nous présente l'histoire de l'Inquisition depuis son introduction dans le Frioul, à la fin du XIIIe siècle. Il est cependant juste de reconnaître que M. Battistella a fort bien montré le caractère et le fonctionnement de cette institution au XVIe s. On pourrait à plusieurs reprises mettre en doute l'impartialité de l'auteur; il ne ménage aux inquisiteurs ni les invectives ni les railleries; on lui est d'autant plus reconnaissant lorsque, de ci de là, on sent chez lui la volonté de rester impartial, comme lorsqu'il reconnaît que les condamnations à mort portées par le saint-office ont été fort rares et que, d'ailleurs, ses jugements n'étaient jamais dus ni à la corruption ni aux rancunes privées.

— Fils du comte de Leicester, le favori de la reine Élisabeth, émigré d'Angleterre en Toscane à la suite d'un long procès, navigateur et explorateur, constructeur de navires et maître de la marine florentine, marié quatre fois et deux fois divorcé, père de seize enfants, Robert Dudley a eu une vie agitée. Elle nous est racontée d'après les documents des Archives Médicis de Florence par M. John Temple Leader[2]. Après avoir relevé les erreurs qui avaient cours jusqu'à ce jour sur son héros, l'auteur raconte consciencieusement sa vie, avec force citations à l'appui de ses affirmations. Dans un appendice, il a même pris soin de publier un assez grand nombre de documents, la plupart en italien, concernant Dudley. Ils sont fort curieux et ils jettent un jour très vif sur cette bizarre famille du comte de Leicester et sur les mœurs anglaises de la fin du XVIe et du commencement du XVIIe siècle.

— M. Travagli[3] a trouvé aux Archives de Palerme, dont il est le sous-directeur, de curieux documents sur la tentative malheureuse que fit Murat, en octobre 1815, pour se rétablir sur le trône des Deux-Siciles. Dans ses rapports adressés au prince royal de Naples, le général Vito Nunziante, commandant au nom de Ferdinand IV de la 5e division militaire, raconte le débarquement, la prise et l'exécution de Murat. C'est avec pitié et admiration pour l'héroïque aventurier que M. Travagli a entrepris cette publication, car il voit en lui l'ennemi des Bourbons, l'un des artisans de l'unité italienne, un précurseur de Victor-Emmanuel. Ces préoccupations d'ordre politique semblent avoir fait

1. *Il S. Officio e la Reforma religiosa in Friuli*. Udine, Paolo Gambierasi, 1895, p. 129.

2. *Life of Sir Robert Dudley*. Florence, Barbera, 1895, p. 234.

3. *Documenti su lo sbarco, la cattura e la morte di Re Gioacchino Murat al Pizzo*. Palerme, Alberto Reber, 1895, p. 29.

oublier à M. Travagli que son héros, « si chevaleresque, » n'a pas hésité, en 1814, à trahir sa patrie et Napoléon pour conserver le trône qu'il leur devait. J. G.

— Deux nouvelles revues d'histoire viennent de paraître presque en même temps en Italie : 1° *Rivista di storia antica e scienze affini*, dirigée par le Dr Giacomo Tropea (Messine, d'Amico); 2° *Rivista storica del Risorgimento italiano*, dirigée par le professeur Benianimo Manzone (Turin, Roux et Frassati).

Pays-Bas. — Nous avons reçu la seconde partie, n° 2, du Catalogue de la collection des pamphlets conservés à la Bibliothèque royale de La Haye, par le Dr W.-P.-C. Knuttel (*Catalogus van de Pamfletten-Verzameling*, La Haye, Landsdrukerij, 1895); cette seconde partie comprend les nos 9,606 à 13,064 et embrasse les années 1668-1688.

Suisse. — Il y a trente ans, notre collaborateur, M. Pierre Vaucher, professeur d'histoire générale à l'Université de Genève, était chargé à l'Académie de cette ville d'un cours d'histoire suisse. Ses élèves ont fêté, le 2 décembre dernier, cet anniversaire; ils ont offert au maître, qui a toujours tenu à rester leur ami et leur conseiller, un volume intitulé : *Pages d'histoire* (Genève, Georg et Cie, 1895, in-8°, x-510 p.), qui contient des mémoires inédits de dix-sept d'entre eux : Lucien Gautier, *un Voyageur suisse dans le Levant en 1812 et 1813; J.-H. Mayr;* — Louis Thévenaz, *la Discipline au collège de Genève du XVIe au XVIIIe siècle;* — Charles Kohler, *l'Ambassade en Suisse d'Imbert de Villeneuve, premier président au Parlement de Dijon, 1513-1514;* — Francis de Crue, *Barthélemy, ambassadeur en Suisse, d'après ses papiers;* — Charles Borgeaud, *les Étudiants de l'Académie de Genève au XVIe siècle;* — Bernard Bouvier, *un Cahier d'élèves du précepteur Wieland;* — Charles Seitz, *Taine et la Révolution française;* — Antoine Guilland, *Léopold de Ranke et l'esprit national allemand;* — J.-G. Hagmann, *Geoffroi de Villehardouin, sein Werk und seine Taten;* — Hippolyte Aubert, *Documents diplomatiques relatifs au traité de Soleure, 8 mai 1579;* — Victor van Berchem, *Lettres de Mallet-Du Pan à Saladin-Egerton, 1794-1800;* — Philippe Monnier, *les Humanistes d'Italie et la Suisse au XVe siècle;* — Gaspard Vallette, *un Humaniste genevois* [*Casaubon*]; — Lucien Chalumeau, *Influence de la taille humaine sur la formation des classes sociales;* — Émile Dunant, *la Politique du Directoire et la chute de l'ancien régime en Suisse;* — Frédéric Gardy, *l'Histoire suisse et la section genevoise de la Société de Zofingue;* — Édouard Favre, *l'Œuvre de M. Pierre Vaucher jusqu'en 1895, avec une bibliographie de ses travaux.*

— M. Ant.-Karl Fischer vient de publier sous le titre : *Die Hunnen im schweizerischen Eifischthale* (Valais, Val d'Anniviers) *und ihre Nachkommen bis auf die heutige Zeit* (Zurich, Orell Füssli, 1896, in-8°, 434 p.), une étude qui est si touffue qu'il est malaisé de dire si elle est probante.

— M. Jean Haller vient d'entreprendre la publication d'une série

d'études et de documents sur le concile de Bâle : *Concilium Basiliense, Studien und Quellen zur Geschichte des Concils von Basel,* tome I, *Studien und Dokumente 1431-1437* (Bâle, Reich, 1896, in-8°, XII-480 p.). Les actes et les relations de ce concile sont ou mal publiés et par conséquent mal connus ou tout à fait ignorés; les jugements très variés et pour la plupart très sommaires portés sur le concile ne reposent pas sur une connaissance approfondie du sujet. La société d'histoire de Bâle prête son concours à cette publication où figureront parmi des documents inédits de premier ordre les procès-verbaux officiels des sessions du concile, découverts par M. Haller pour une longue série d'années.

— Depuis six ans paraît le beau recueil intitulé : *Fribourg artistique à travers les âges* (publication des sociétés des Amis des beaux-arts et des Ingénieurs et architectes, in-fol.). Chaque année paraissent en moyenne 24 planches en phototypie, chacune accompagnée d'un texte explicatif. Les principaux collaborateurs sont : MM. J.-J. Berthier, Max de Diesbach, l'abbé J. Gremaud, Max de Techtermann, etc. Le canton de Fribourg est particulièrement riche en monuments historiques, aussi les archéologues doivent-ils souhaiter que la publication de cet ouvrage se poursuive durant de longues années encore.

— On annonce un ouvrage dans le même genre pour Genève, intitulé : *l'Ancienne Genève, l'art et les monuments,* par M. Jaques Mayor.

— Un ouvrage de M. Charles Borgeaud sur *l'Université de Genève et son histoire* (in-4°, 600 à 700 p. illustré de 80 vues et portraits) a été mis en souscription. Nous y reviendrons. Il suffit, pour prouver que ce travail est loin d'avoir un intérêt purement local, de dire que l'histoire de l'ancienne Académie, de sa fondation et de son âge héroïque, le XVIe siècle, y sera traitée très au long.

— Signalons encore quelques brochures : R. Berg, *Der heilige Mauricius und die thebæische Legion,* Halle, a. d. S. Mühlmann, 1895, in-8°; — F.-P. Garofalo, *Gli Allobroges,* Paris, Welter, 1895, in-8°; — J. Studer, *Schweizer Ortsnamen, ein historisch-etymologischer Versuch,* 1re livr., Zurich, Schulthess, 1896, in-8°; — A. Levinson, *le Major Davel, sa vie et sa mort,* Lausanne, Benda, 1896, in-8°.

— Il y a deux ans, quelques érudits entreprenaient la publication de l'*Histoire de Genève,* par Jean-Antoine Gautier. L'auteur (né en 1674, mort en 1729) était secrétaire d'État; la seigneurie de Genève lui avait ouvert ses archives, et il composa, sur les documents originaux, une histoire qui brille par la conscience des recherches, l'exactitude du récit et la modération des idées. Malgré la faveur qu'elle rencontra auprès des magistrats de la République, la raison d'État n'en permit pas la divulgation, et ce travail, resté manuscrit dans les archives, n'a pu être utilisé jusqu'à présent que par un petit nombre d'historiens. La publication de cette œuvre, qui formera sept gros volumes, fournira une base solide pour des travaux ultérieurs et un texte connu où l'on

pourra rechercher aussi bien le détail d'un fait que le tableau d'une époque. Les éditeurs ont pris pour règle de n'accompagner le texte que des notes absolument indispensables, telles que rectifications, références aux documents originaux ou aux sources narratives, indication de quelques-uns des principaux ouvrages publiés depuis Gautier sur les sujets traités par lui. Le tome II vient de paraître (Genève, impr. Rey et Malavallon, 1896, gr. in-8° de 552 p.); il comprend les années 1501 à 1537. Il a été publié par les soins de MM. Alfred Cartier et Jaques Mayor; on ne peut que féliciter ces éditeurs de leur travail. — Le tome I, dont la première partie est peut-être un peu vieillie, contient pour les derniers siècles du moyen âge de précieux renseignements; il paraîtra au commencement de 1896.

Errata.

Livraison de juillet-août 1895.

Page 298, note 2, quelques mots tombés à l'imprimerie ont défiguré le passage où il est question de la princesse Sophie-Dorothée, femme de George Ier, roi d'Angleterre. Cette note, que toute personne ayant vu le texte aura aisément corrigée, doit se lire ainsi : « La malheureuse Sophie-Dorothée eut deux enfants : 1° George-Auguste, né en 1683, qui fut roi d'Angleterre sous le nom de George II; 2° une fille, née en 1687, qui portait le même nom que sa mère, et qui eut pour fils le Grand Frédéric, ayant épousé Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse. »

Livraison de novembre-décembre 1895.

Page 242, ligne 4,	*au lieu de :*	Souzda,	*lisez :*	Souzdal.
Page 252, ligne 7,	—	Volga,	—	Volkhof.
Page 264, ligne 34,	—	au trône,	—	du trône.
Page 290, ligne 21,	—	Palmatof,	—	Dalmatof.

L'un des propriétaires-gérants, G. Monod.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

LES PAROISSES RURALES

DANS L'ANCIENNE FRANCE

DU IVe AU XIe SIÈCLE.

Nous nous proposons dans cette étude d'examiner les origines et les transformations des paroisses rurales de l'ancienne France jusqu'à l'avènement définitif du régime féodal. Nous aurons ainsi à répondre à une triple question. — Quand et comment la paroisse s'est-elle établie? Quelle a été son organisation première? Comment est-elle entrée dans la seigneurie et a-t-elle contribué à la constituer?

Assurément, de cette analyse, qui porte sur des époques très diverses, du IVe au XIe siècle, et doit atteindre aux infiniment petits de l'organisme religieux, nous ne pouvons espérer des conclusions définitives. Le petit nombre des documents et parfois leur obscurité rendent cette recherche très délicate. Nous la croyons utile pourtant, car sans elle nous ne pouvons avoir qu'une connaissance incomplète des origines religieuses et même politiques de la France. La paroisse, circonscription ecclésiastique, s'est maintenue jusqu'à nos jours. Presque partout elle a donné naissance à une division civile, la commune. Elle a été pendant bien des siècles le seul centre de l'activité locale. C'est autour de leur église que des générations d'hommes se sont groupées : c'est près de leur autel, sous le regard de leur Dieu ou de leur saint, qu'elles ont vécu, travaillé, espéré, souffert. L'histoire des paroisses est étroitement unie à l'histoire des institutions, des croyances et des mœurs.

Plus spécialement, elle nous permet de mieux comprendre la genèse du régime féodal. Ce régime ne s'explique pas seulement par les changements survenus dans l'état social et politique. L'Église a eu sa part au lent travail qui le préparait ; et, quand il a triomphé, elle y a eu sa place. La paroisse est devenue

parfois le cadre de la seigneurie ou elle est entrée elle-même dans la seigneurie. Elle a cessé d'être une communauté libre pour devenir la *chose* d'un homme. L'église rurale a été possédée comme un domaine, vendue, léguée, inféodée : elle a eu à la fois un clerc et un maître. Or, cet état de choses, si contraire à nos idées, n'a été lui-même que le résultat de certaines transformations. Nous essayerons d'en montrer la marche, et peut-être aurons-nous contribué à faire mieux connaître les origines religieuses de la France et quelques-unes des causes de la féodalité.

PREMIÈRE PARTIE.

LES ORIGINES.

Chapitre Ier. — *L'église rurale.*

Le premier document qui nous permette de constater l'existence d'églises rurales est une constitution du concile d'Arles (314) ainsi conçue : « Que les ministres du culte ordonnés dans une localité restent attachés à cette localité. » — Deux siècles plus tard, vers 500, le régime paroissial semble partout établi. Les synodes réunis en Gaule règlent avec détails le mode d'organisation de la paroisse, les pouvoirs de ses prêtres, la condition de ses biens. Les évêques du temps, comme Césaire et Avitus, parlent des églises qu'ils consacrent et qu'ils visitent. La paroisse est constituée. Le christianisme a pris possession des campagnes comme des villes. C'est la *cité* tout entière qui est chrétienne. La communauté primitive s'est ramifiée en un grand nombre de petites communautés. A cette transformation, depuis la paix de l'Église jusqu'à la mort de Clovis, deux cents ans ont suffi (313-511).

Quelles en sont les origines historiques ? Quand et où les premières églises rurales ont-elles été fondées ?

Il faut d'abord écarter cette idée que la création des paroisses se rattache à un décret de la papauté ou d'un concile. Si nous parcourons les lettres des papes ou les canons des synodes, au IVe et au Ve siècle, nous n'y trouvons aucun texte relatif à leur institution. Il serait très faux de s'imaginer qu'à la suite d'une décision venue de Rome ou d'une entente entre les évêques, le

sol de la Gaule ait été régulièrement découpé en diocèses et en paroisses. Ces divisions ecclésiastiques se sont établies sans ordre préconçu, sans théorie préméditée. Les paroisses ont été dans chaque cité l'œuvre spontanée, personnelle des évêques. Elles doivent leur origine à une foule de mesures particulières, non à une décision venue de Rome ou émanée d'une assemblée de l'épiscopat.

Cette remarque en entraîne une autre.

Dans chaque diocèse, les paroisses ont-elles été établies en même temps? Le premier évêque ou l'un de ses successeurs a-t-il d'un seul coup divisé son territoire en districts religieux? Mais l'examen des textes ne permet pas une pareille hypothèse. Nulle part, nous ne voyons l'évêque de la cité démembrer son église en petites églises locales, d'importance égale ou de même circonscription. L'organisation paroissiale s'est répandue peu à peu, progressivement, pendant des siècles, dans les campagnes. Les temples s'élèvent dans une contrée suivant les besoins du culte, le nombre et les ressources du clergé ou des fidèles. Dans le diocèse de Tours, Grégoire nous fait l'histoire de ces fondations. Six églises ont été bâties par saint Martin, cinq par Briccius, quatre par Eustochius, cinq par Perpetuus, et l'œuvre de ces évêques est continuée au VIe siècle par leurs successeurs, par Grégoire lui-même. Nous pensons bien qu'il dut en être ainsi dans toute la Gaule, que les paroisses, comme les diocèses, ont été créées à des époques diverses. C'est là un fait historique que les documents nous permettront de confirmer.

La paroisse s'est constituée autour d'une église. Il importe donc avant tout d'étudier la création de l'église rurale pour savoir comment a été créée la paroisse.

A quelle époque les premières églises rurales furent-elles fondées? Les origines sont obscures, assurément peu anciennes. Au IXe siècle, dans un temps où les traditions s'étaient beaucoup altérées, on s'imaginait volontiers qu'un certain nombre d'évêchés avaient été créés par les disciples immédiats du Christ, que ces premiers évêques avaient également établi la plupart des paroisses. Nous avons ainsi des listes pour les églises du Mans et de Clermont. Mais ces légendes sont sans valeur. On sait que l'organisation épiscopale de la Gaule, si nous exceptons quelques cités, ne remonte pas au delà du IVe siècle : à plus forte raison ne peut-on chercher plus haut l'origine des paroisses. Il est possible

qu'avant la paix de l'Église, dans quelques cités comme Lyon, Arles, Vienne, Marseille, Autun, Reims, Paris, Toulouse, où dès le IIIe siècle l'épiscopat est établi, de petits groupes religieux se soient formés hors du chef-lieu de la cité, mais ce fait ne nous est attesté par aucun témoignage. Un texte ancien, la *Passio sancti Saturnini*, nous dit au contraire qu'à l'époque de Dèce, le nouveau culte n'était encore célébré que dans un petit nombre de villes. Telle était au VIe siècle la tradition. En tout cas, s'il y eut dans les *vici* des conversions individuelles[1], le petit nombre des croyants isolés, comme perdus dans une population païenne, la menace perpétuelle d'une persécution, l'obligation de se dissimuler rendaient impossible l'organisation de toute autre église que l'église urbaine. Celle-ci fut l'unique communauté. Il n'y eut assurément pas ailleurs de chrétienté autonome : des assemblées dans la maison d'un frère, sous la présidence de l'évêque, d'un de ses prêtres ou de ses diacres, voilà à quoi dut se réduire le culte. Aucun document, aucun fait ne révèle alors l'existence d'un clergé distinct du *presbyterium* épiscopal.

C'est aux débuts du IVe siècle, dans l'ancienne Narbonnaise, province où l'organisation épiscopale était avancée, que se manifeste la première apparition des églises rurales. Peut-être de petites chrétientés se sont-elles fondées un peu avant 300 dans les *vici* des cités d'Arles, de Marseille, de Vienne, et sont-elles déjà administrées par un prêtre ou un diacre. En 314, à l'époque du concile d'Arles, cet usage est établi. Le canon 18 qui nous parle des *diacones urbici* nous permet de croire qu'il y avait des diacres ruraux. Le canon 19 fait également allusion aux prêtres établis dans les localités autres que la ville épiscopale[2]. A tous, il impose la résidence. Les termes de ce canon montrent clairement qu'il ne s'agit plus de délégués temporaires, mais de ministres attachés à un *titulus* qu'ils ne peuvent quitter sous peine de déposition.

Mais si, dès 314, l'existence de ces petits centres religieux peut

1. Voir les traditions relatives à Saint-Symphorien, à Saint-Andoche de Saulieu, à Saint-Valérien de Tournus (Boll., septembre, t. VI). Grégoire de Tours, *Gloria Martyrum*, 51, 53.

2. Arles, 314, c. 18 : « De diaconibus urbicis ut non sibi tantum praesumant, sed honorem presbyteris reservent; » c. 21 : « De presbyteris aut diaconibus qui solent dimittere loca sua in quibus ordinati sunt... placuit ut eis locis ministrent, quibus praefixi sunt. » Labbe, *Concilia*, t. I.

être constatée dans la Narbonnaise, dans les provinces de la Gaule proprement dite les fondations d'églises rurales paraissent beaucoup plus récentes. Beaucoup de cités n'ont d'abord pas d'évêques : dans celles où l'épiscopat est établi, l'église urbaine reste pendant quelque temps encore la seule organisée. A Trèves, en 336, pendant le séjour de saint Athanase, la petite église ne suffit plus à contenir les fidèles : la communauté chrétienne se développe, mais nous n'avons aucun indice de sanctuaires établis dans les environs[1]. A Tours, il n'y a même pas de cathédrale avant l'évêque Litorius, qui transforma en basilique la maison d'un sénateur. Les premières églises rurales du diocèse sont édifiées par saint Martin. Quand le célèbre apôtre commença ses missions, tout le centre et l'ouest de la Gaule étaient païens[2]. En 567, les évêques francs réunis à Tours déclarent formellement qu'avant lui les campagnes ne connaissaient pas le Christ. Si dans quelques localités, aux environs des villes, dans un *vicus* important par sa population ou son commerce, certains évêques ont déjà construit des oratoires, ces oratoires sont peu nombreux. Pour les écrivains chrétiens de l'époque, c'est dans les villes seules qu'on adore le vrai Dieu[3].

A ce fait, il y a plusieurs raisons. Après la paix de l'Église, la première œuvre de la hiérarchie fut d'achever l'organisation épiscopale de la Gaule. On peut dire qu'un grand nombre d'évêchés furent établis de 314 à 361. Ainsi, dans beaucoup de cités, l'absence d'épiscopat dut retarder évidemment la création des paroisses. Et cette Église des Gaules, à peine naissante, avait de plus été profondément troublée par la crise arienne. Si la Narbonnaise, dont l'épiscopat groupé autour de l'évêque d'Arles, Saturninus, avait adhéré aux formules de Rimini, ne fut pas inquiétée, ailleurs les persécutions du pouvoir, de 353 à 360, l'exil des chefs, Hilaire de Poitiers, Agrœcius de Trèves, Rodanius de Toulouse, entravèrent la conversion. Les évêques son-

1. Athanase, *Apologia ad Constantium imperatorem*, 15. Patr. gr., t. XXV. — A Cologne, en 355, la communauté chrétienne est désignée par Ammien Marcellin sous le nom de *conventiculum*, XV, 5, 31.

2. Sulpice Sévère, *Vita Martini*, 13 (Migne, t. XX) : « Vere ante Martinum pauci admodum, immo paene nulli in illis regionibus Christi nomen receperant. »

3. Sévère, *de Mortibus boum* (*Poetae latini minores*, éd. Lemaire), t. I, p. 584 :

« Signum quod perhibent esse crucis Dei
Magnis qui colitur solus in urbibus. »

gèrent moins à répandre qu'à défendre le dogme. On comprend ainsi comment, dans la première moitié du IVe siècle, la religion nouvelle avait à peine entamé les campagnes. Le paganisme rural avec ses temples, ses sacerdoces, ses rites locaux, était encore trop puissamment organisé pour être si promptement détruit.

Sauf quelques exceptions, la fondation des premières églises rurales n'est donc pas antérieure au dernier tiers du IVe siècle. Avec Valentinien, l'empire devenait catholique (365); sous Gratien, Théodose, Honorius, Valentinien III, il se fit persécuteur. Le paganisme fut attaqué à son tour par le pouvoir : la conquête religieuse commença, pacifique et violente à la fois, œuvre de la persuasion et de la contrainte, de la prédication et de la loi. Les temples furent détruits ou abandonnés, des églises ou des chapelles vinrent prendre leur place. Dès cette époque, on voit dans toutes les localités un peu importantes, *castra* ou *vici,* dans quelques *villae* même, se fonder une église, s'établir un clergé. Cette transformation religieuse de la Gaule fut lente mais régulière. Elle se poursuit dans une période troublée par l'anarchie et les invasions. Mais l'ébranlement était donné. C'est à la fin du IVe et pendant le Ve siècle que le régime paroissial s'est établi.

On peut suivre dans quelques diocèses les progrès de cette institution. Deux d'entre eux, Tours et le Mans, nous ont conservé la liste des églises fondées par leurs premiers évêques. Dans d'autres, nous sommes renseignés, incomplètement, il est vrai, par Grégoire de Tours, des histoires locales ou des textes hagiographiques. Étudions ces documents, province par province : nous pouvons y relever quelques détails intéressants.

Narbonnensis Ia, IIa. Alpes Maritimae. — Cette région de la Gaule était la plus peuplée et la plus riche. Dès 314, nous avons pu y constater l'existence de petites chrétientés locales. La création d'églises dut y être plus facile et plus rapide que partout ailleurs. A l'époque de Constantin, la plupart des *civitates* avaient leur évêque; or, ces cités étaient nombreuses et leur territoire restreint. Cette circonstance, en multipliant les évêchés, accrut beaucoup les centres de propagande. La facilité des communications, la paix religieuse dont jouirent les cités pendant la crise arienne, l'heureuse fortune qu'elles eurent d'échapper aux invasions qui ruinaient le nord et le centre de la Gaule furent autant de causes qui permirent au christianisme de s'établir promptement dans les campagnes. Cette région est

la première où l'ancien culte disparut. A la fin du IVe siècle, il n'est plus question des résistances qu'il oppose. En revanche, les plus anciennes constitutions relatives aux paroisses nous sont données par les conciles ou les recueils de la Narbonnaise. Les synodes de Riez (439), d'Orange (441), de Vaison (442)[1], les *Statuta ecclesiae antiqua*, rédigés dans l'église d'Arles, renferment un certain nombre de canons relatifs au clergé rural. Les dispositions rigoureuses prises par l'assemblée d'Orange contre les ordinations précipitées prouvent même que vers le milieu du Ve siècle le clergé devenait insuffisant.

Des églises rurales établies dans la Narbonnaise Ire, nous n'avons, au Ve siècle, aucun détail. Il est probable cependant que leur nombre fut assez grand pour que les diocèses primitifs dussent être démembrés. On sait qu'au Ve siècle deux des *castra* de Nîmes, Uzès d'abord, puis Agde, furent érigés en évêchés. Au VIe siècle, tout un pagus de Nîmes, *Arisitum* (Alais?), compte quinze paroisses[2]. Ces limitations successives de l'église de Nîmes nous prouvent que son évêque ne parvenait plus, dès le Ve siècle, à remplir le ministère épiscopal dans un diocèse trop étendu. Il en fut de même à Narbonne. La création des évêchés de Carcassonne et d'Elne au VIe siècle eut sans doute la même cause. Ces démembrements des cités épiscopales permettent de croire que pendant le Ve siècle le nombre des églises rurales s'était beaucoup accru.

L'église d'Arles et les diocèses de la Narbonnaise IIe nous offrent quelques détails plus précis. Nous connaissons, en 417, par une lettre de Zozime, deux des paroisses de la première, Ceyreste et Garguier, *Ceyresta* et *Gargarius*[3]. Une autre lettre de ce pape (3 octobre 417) nous apprend qu'un diocèse voisin, peut-être celui d'Antibes, était également divisé en paroisses. Que l'organisation ecclésiastique ait été complète alors dans les petits diocèses situés entre la Durance et la mer, on le comprend aisément, mais, vers la même époque, elle est également établie

1. Riez, c. 4. Orange, c. 10; Vaison, c. 3. Labbe, *Concilia*, t. III.

2. Grégoire, V, 5. « Monderic... apud Arisitensim vicum episcopus instituetur, habens sub se plus minus dioceses quindecim quas primum quidem Gothi tenuerant. »

3. *M. G. H. Epistolarum*, t. III (1892), p. 6 : « Arelatensis ecclesia quae sibi Cytharista et Gargarium parrocias in territorio suo sitas incorporari jure desiderat. »

dans la haute vallée de la Durance. Vers 362, Eusèbe de Verceil avait sacré le premier évêque de la *Civitas Ebredunensium*, Embrun. En 439, une constitution du concile de Riez nous signale l'existence de prêtres et de clercs dans les *castella* et les *vici* de cette cité[1].

Si on rapproche ces renseignements des constitutions du premier concile d'Arles (314), il est permis d'attribuer au IVe siècle l'établissement d'un grand nombre d'églises rurales dans cette région. Peut-être dès Constantin et ses fils, en tout cas vers 400, dans la plupart des cités du littoral, l'organisation paroissiale est constituée.

Viennensis. — Elle semble moins ancienne dans les cités qui gravitent autour de Vienne : Die, Valence, Grenoble, Genève, Aps. Dans ces trois dernières villes l'épiscopat n'apparaît pas avant 400, et un canon du concile de Valence, de 374, nous laisse penser qu'à la fin du IVe siècle, le paganisme était encore puissant dans les campagnes. A Vienne même, au temps de saint Mamert, la vie religieuse semble concentrée autour de la métropole, dans les basiliques et les couvents. Mais le paganisme rural résiste aux efforts des évêques[2]. Si quelques localités échelonnées sur la route de Vienne à Lyon, ou près du Rhône, ont une église, partout ailleurs l'ancien culte s'est maintenu. La légende de saint Sévère[3] raconte que le saint visita un certain nombre de *vici*, les convertit et y bâtit des églises (v. 480). Cette tradition place ainsi à une époque assez tardive la conversion des *pagi* de la cité. Au Ve siècle, les invasions durent entraver dans toute la province les efforts de l'épiscopat. Valence notamment avait été prise en 412 par les Goths et convertie par eux à l'arianisme : les ravages d'une colonie d'Alains en 440, les progrès de la conquête burgonde, de 442 à 480, dépeuplèrent les campagnes ou arrêtèrent leur conversion[4]. Partout où le paganisme dispa-

1. Riez, c. 4.

2. Cf. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 460. Une inscription chrétienne trouvée à Sainte-Colombe révèle dans ce village l'existence d'un culte déjà peut-être ancien.

3. *Vita Severi* (Boll., août, t. II, p. 350). La vie citée par Adon est aujourd'hui perdue. Le texte publié par les Bollandistes n'est qu'une récension postérieure insérée dans un bréviaire du XVIe siècle (1522).

4. Chronique de Prosper Tiro, ad ann. 412 (éd. Mommsen). Avitus, *M. G. H. Auct. antiquissimorum*, t. VI, pars IIa, p. 134 : « Implet hic porro gentilium vices vicinantium Arrianorum tabidus livor. »

rut, s'élevèrent surtout des églises ariennes. La *Viennensis* semble avoir été précisément la région où l'hérésie s'est le plus fortement organisée.

Il ne semble donc pas qu'au ve siècle le catholicisme ait recruté beaucoup d'adhérents hors des villes. Dans la haute vallée du Rhône, Agaunum devient assez tôt un centre religieux, probablement après la découverte des corps saints par l'évêque Théodore (fin du IVe siècle), mais c'est là une exception. Les inscriptions découvertes dans quelques localités comme Crécy-sur-Ain ou Aoste, *Augusta*, ne prouvent pas dans ces *loci* l'existence d'églises ou de paroisses[1]. Le nombre des églises était si restreint au commencement du VIe siècle, qu'après la conversion des Burgondes, les catholiques durent affecter à leur culte, malgré les répugnances d'Avitus, la plupart des églises ariennes. Mais dès ce moment l'organisation ecclésiastique fut rapidement achevée.

Nous voyons en effet par les discours d'Avitus combien d'églises nouvelles furent alors construites. L'initiative, les libéralités de Sigismond ne furent pas étrangères à ce résultat[2]. Des temples orthodoxes furent érigés un peu partout. Au milieu du VIe siècle, tout le lac de Genève était entouré de sanctuaires. C'est également après 500 que les documents nous mentionnent, dans la vallée du Rhône, les premières paroisses. Nous connaissons celle du *vicus Epaonensis*, où se tint le concile de 517. Dans le diocèse de Viviers, Aps n'était plus qu'une paroisse avant 484 : sous l'épiscopat de Venantius (vers 517-535) furent construites et dotées les églises de Lussac et de Bessiac, *ecclesia Luciatensis* et *Bessiacum*[3]. Vers le même temps, il y avait une église à Mitrois, *Meteratis*, dédiée à saint André : les évêques Eumachius et Longinus continuèrent l'œuvre de leurs prédécesseurs. En résumé, tous ces documents ne permettent guère d'assigner à la plupart des églises rurales de la *Viennensis* une antiquité très reculée.

Aquitania I^a, II^a. Novempopulania. — Trois diocèses de cette région nous offrent quelques détails précis : Clermont et Limoges, dans l'Aquitaine première, Bordeaux dans la seconde.

1. Le Blant, *Inscr. chrétiennes de la Gaule*, n°s 388, 389, 391.

2. Avitus, *M. G. H. Auct. antiquissimorum*, t. VI, p. 125, 130, 133 : « Principis studio, sacerdotis adnisu crescunt animae Deo, orationibus loca, praemia construentibus, templa martyribus. »

3. Cf. *Histoire de Languedoc*, t. II; Preuves, n° 208.

Dans ces contrées, au commencement du ve siècle, un certain nombre d'églises rurales avaient été fondées. Les plus anciennes du diocèse de Clermont ne paraissent pas cependant antérieures aux règnes de Gratien et de Théodose. La *Passio Austremonii*[1], qui attribue à cet évêque la création des églises de *Plausiacus* (*Plausat*), de *Maroiolus* (Marogeol), du *locus Compendiacensis* (Compains), est un texte sans valeur. Mais il y avait déjà des *cellae* rurales à l'époque du second évêque, Urbicus. Quand saint Martin traverse la *civitas Arvernorum*, il est reçu par une aristocratie chrétienne : peut-être les *vici* d'Artonne et de Riom où il s'arrête avaient-ils déjà leurs églises. Celle de Riom fut au moins organisée en paroisse à la fin du IVe siècle, et saint Amable en fut probablement le premier pasteur[2]. C'est aussi à cette époque que remontent les origines de l'église de Brioude. Un petit oratoire avait été construit sur le tombeau de saint Julien dès 384[3]. Ce fut là le noyau de la communauté chrétienne. Le *vicus* était encore païen : la destruction fortuite du temple provoqua la conversion. Les habitants se firent baptiser et la paroisse fut sans doute constituée. Son importance religieuse s'accrut au ve siècle. En 431, au moment du passage de saint Germain, les clercs ignoraient à quelle date devait être célébrée la fête de leur saint[4]. Mais à la mort d'Avitus (456) l'église est devenue un sanctuaire célèbre et un asile respecté.

Nous n'avons pas de renseignements sur les églises de Thiers, *castrum Thigernum*, et d'Issoire. Grégoire parle de cette dernière comme ancienne : nous ignorons à quelle époque elle fut fondée. D'ailleurs, ce n'étaient pas seulement dans les *vici* libres que s'élevaient les églises. Beaucoup de domaines eurent leurs sanctuaires. Sidoine Apollinaire nous indique[5] ceux du *Cantillensis locus* et de l'*ager Octavianus*. D'autres localités furent ainsi dotées par leurs propriétaires d'une église ou d'un *oratorium*. En tout cas, Sidoine nous parle à plusieurs reprises des visites qu'il fait dans les paroisses, des églises qu'il

1. *Passio Austremonii* (Boll., nov., t. I, p. 70).
2. *Gloria Confessorum*, 32 : « Amabilis quidam vici Ricomagensis presbyter. »
3. *Liber de virtutibus Sancti Juliani*, 4.
4. Boll., juillet, t. VII, p. 226.
5. Sidoine Apollinaire, Lettres, IV, 13 : « Nuper rogatu Germanici spectabilis viri Cantillensem ecclesiam inspexi... » (id., VIII, 4).

bénit. Au moment de la conquête wisigothique (475), le diocèse de Clermont était un des plus florissants[1].

C'est par les lettres de Ruricius que nous connaissons quelques églises rurales édifiées au ve siècle dans le diocèse de Limoges[2]. Uzerche en avait une : Jumillac formait également une paroisse qui fut revendiquée par l'évêque de Périgueux, Gronopius, et il n'est pas douteux que Brive, où d'anciennes traditions placent le martyre d'un saint Martin, disciple de l'évêque de Tours, n'ait eu dès Valentinien III son culte local[3]. Ces documents prouvent que, vers le milieu du ve siècle, un certain nombre de *vici* avaient déjà donné naissance à des paroisses[4]. Peut-être en fut-il de même dans le diocèse de Rodez. L'évêque Elaphius s'y était signalé par son zèle pour les constructions, alors que ses collègues osaient à peine réparer les édifices anciens. Ainsi, au moment même de la persécution d'Euric (475), beaucoup de localités rurales du centre de la Gaule avaient leur sanctuaire. Sidoine nous dit, il est vrai, que ces églises furent détruites ou abandonnées, que dans les campagnes le culte fut interrompu. Mais ces détails mêmes nous prouvent que partout la croyance nouvelle était alors établie.

A l'exception du diocèse de Bordeaux, aucun texte précis ne nous renseigne sur les églises rurales fondées vers la même époque dans la seconde Aquitaine. Un texte postérieur, il est vrai, la *Vita Bibiani*[5], nous parle des paroisses de la cité de Saintes visitées par cet évêque. Dans le diocèse de Bordeaux, l'établissement d'églises chrétiennes sur la grande route fluviale de la Garonne paraît antérieur à 400. Il y a déjà une communauté de fidèles à Blaye, organisée sans doute par le prêtre Romain qui meurt vers 385. A l'autre extrémité de la cité, Langon, *vicus Alingonensis*[6],

1. Sidoine Apollinaire, Lettres, VII, 6. On peut juger de la prospérité de ces églises par les désastres causés à la suite de l'invasion.

2. Migne, t. LVIII, p. 101 : « Ecclesiam Usercae ; » p. 86 : « Presbyterum meum pro dioecesi Gemiliacensi. »

3. Grégoire, VII, 10. Cf. Boll., août, t. II, p. 412.

4. Pas tous cependant. L'auteur de la *Vita Aredii* nous parle au VIe siècle du *vicus Argentomagus* (Argenton) qui est encore païen. *Vita Aredii* (Boll., août, t. V, p. 189).

5. Boll., août, t. VI, p. 466 : « Quadam ergo die cum sanctus antistes ecclesias circuiret. »

6. Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. II, p. 162. — Paulin de Nole, Lettres, 20 (Migne, t. LXI, p. 248).

possède une église et un baptistère au temps de saint Paulin de Nole. L'église était même insuffisante puisque l'évêque Delfinus (381-389) en fit construire une autre. Rions, une simple villa, a une église desservie par un prêtre[1] : l'édifice est affecté par les Wisigoths au culte arien (419). Grâce sans doute à l'appui de l'aristocratie sénatoriale, le christianisme avait donc rapidement conquis les bourgs et les domaines de la vallée inférieure de la Garonne. S'est-il répandu aussi tôt dans les *pagi* de la Novempopulania? Nous l'ignorons. Eauze avait déjà un évêque en 314, et une des plus anciennes inscriptions chrétiennes de la Gaule, celle du prêtre Patroclus (347), a été trouvée à Valcabrère, petite localité du diocèse des *Convenae*[2]. D'autre part, nous voyons par l'exemple de Sulpice Sévère que les *possessores* commençaient à construire des basiliques et des baptistères sur leurs domaines. Mais la conversion définitive du pays doit être attribuée à l'évêque d'Auch, Orientius, qui détruisit les derniers temples[3].

Ainsi, en Aquitaine, au commencement du ve siècle, la foi nouvelle s'est propagée dans les *pagi*. Les Goths trouvèrent le régime paroissial établi, mais il est aisé de croire que leurs incursions et leurs pillages entravèrent beaucoup son développement.

Lugdunensis I^a^, II^a^, III^a^, IV^a^. — Les plus anciennes églises qui nous soient connues sont groupées autour des villes de Lyon, Autun, Auxerre, Rouen et Tours.

Que dès le IVe siècle quelques communautés rurales se soient fondées autour de Lyon, la métropole, un tel fait paraît probable : mais nous ne pouvons le démontrer. Au ve siècle, au contraire, les documents nous font connaître un certain nombre d'églises; les unes groupées dans la région du Jura, comme celles du *vicus Ysarnodori*[4], du *vicus Tramaliacensis*, où est porté saint Lupicin après sa mort, du *locus Secundiacensis* et du *locus Pontianensis*, traversés par saint Eugendus; les autres, dans la vallée de la Saône, où de grosses localités s'étaient établies sur la route de Lyon à Autun. Deux de ces *castra*, Mâcon et Chalon, formaient alors des communautés assez

1. Grégoire, *Gloria Confessorum*, 47.
2. Le Blant, *Inscr. chrétiennes de la Gaule*, n° 596.
3. *Vita Orientii* (Boll., mai, t. I, p. 61).
4. *Vita Eugendi* (Boll., janv., t. I, p. 50, c. 1, 7, 10). Le texte est postérieur au ve siècle, mais paraît bien antérieur à l'époque carolingienne.

importantes pour recevoir des évêques. Tournus eut également son sanctuaire élevé, nous ne savons à quelle date, sur le tombeau de saint Valerianus[1]. Autour d'Autun même, Saulieu et Luzy, situés, l'un sur la route d'Auxerre, l'autre sur celle de Nevers, possédaient sûrement une église avant le VIe siècle. La première, due au culte des saints Andoche, Tyrse et Félix, paraît ancienne : elle existait déjà à l'époque de l'évêque d'Auxerre, Amator († 418)[2]; la seconde nous est connue par la *Vita Germani Parisiensis*, qui nous apprend que le saint allait y prier dans son enfance. En tout cas, l'origine des églises rurales de la cité d'Autun peut être reculée à l'époque des missions de saint Martin. Quand le saint vint prêcher dans ce pays, la campagne était encore couverte de temples. Mais un grand nombre d'*oratoria* furent construits à la suite de ses prédications : quelques-unes de ces églises ont conservé son nom, en souvenir peut-être de leur origine.

C'est également à la première moitié du Ve siècle que l'on peut attribuer la création des plus anciennes églises du diocèse d'Auxerre. A Auxerre même, pendant l'épiscopat de saint Amator, il n'y a qu'un petit nombre de fidèles et une modeste église. Avant saint Germain, les paroisses rurales s'organisent lentement. Quelques églises s'élèvent dans des *pagi*, comme celle du *locus Alisiacus*, ou dans les domaines tels que le *fundus Epponiacus*[3]. Saint Germain le premier construit un grand nombre d'églises rurales, mais l'auteur de sa vie ne nous dit pas le nom de celles qu'il a fondées. Son œuvre fut continuée après sa mort; son culte même donna naissance à un certain nombre d'oratoires ou de basiliques. Au VIe siècle, des évêques comme Aunaire et Tetricus augmentèrent beaucoup le nombre de ces édifices sacrés[4].

Dans la troisième Lugdunaise, nous connaissons bien l'histoire ecclésiastique du diocèse de Tours. Avant même l'épiscopat de

1. Grégoire, *Liber in gloria Martyrum*, 53.

2. *Vita Amatoris* (Boll., mai, t. I, p. 59).

3. *Vita Germani* (Boll., juillet, t. VII, p. 226) : « In Alisiensi loco... erat illic presbyter. » Cf. *Miracula Germani*, id., p. 270. Le *Fundus Epponiacus* a formé une paroisse au VIe siècle.

4. Nous n'avons aucun renseignement sur la *Maxima Sequanorum*. L'établissement des Burgondes puis des Alamans dans les pays situés entre le Rhin et le Jura, au Ve siècle, dut entraver l'essor du christianisme. Au VIIe siècle, toute la région orientale est païenne.

saint Martin, quelques oratoires avaient été consacrés en souvenir de saints locaux. Mais c'est au grand évêque qu'il faut attribuer la création des premières églises. Elles furent établies à Amboise, à Langeais, Sonnay, Chisseau et Saint-Martin de Tournon, à Candes. Briccius, successeur immédiat de saint Martin[1], bâtit les églises de Clion, Brèche, Ruan, Bridore, Chinon; Eustochius celles de Loches, Brisay, Yseure, Dolus. Grégoire rapporte ici, il est vrai, une tradition, mais elle est trop précise pour être fausse et nous n'avons aucune raison de la rejeter. L'évêque Perpetuus et ses successeurs continuèrent l'œuvre commencée. On doit au premier les églises de Mosne, Avoine, Barrou, Ballan, Vernon; à Volusianus celle de Manthelan ; à Injuriosus celles de Noaillé et de Luc. Le nombre de ces églises fut encore accru, au VIe siècle, par les fondations de Baudin à *Noviliacus*, d'Eufronius à Thuré, Céré et Orbigny, de Grégoire lui-même dans différentes localités. Nous avons là un tableau assez exact des églises rurales de la *civitas Turonensium*. Mais ces églises étaient-elles les seules? Grégoire ne le dit pas. La liste qu'il nous donne n'est peut-être pas une énumération complète des églises rurales de son temps.

Les détails nous manquent sur le diocèse d'Angers; ceux que nous donne le diocèse du Mans sont légendaires. Mais dans ces évêchés et dans quelques cités de l'Armorique, comme Nantes, Rennes, Vannes, l'organisation paroissiale paraît établie au Ve siècle. La synodique des évêques réunis à Angers (453) est envoyée aux prêtres des églises rurales[2]. En 461, dans le concile de Tours, il est fait mention des paroisses, et quelques vies de saints nomment des églises établies dans des *vici* ou des domaines. Toutefois on peut faire aisément une exception pour les cités situées au nord de l'Armorique. Une partie de la *civitas Redonum* était encore païenne au temps de saint Mélaine[3]. Les cités des Ossismes et des Corisopites furent envahies dès le milieu du Ve siècle par l'émigration bretonne. Or l'établissement des Bretons modifia profondément l'organisation religieuse du pays.

1. Grégoire, X, 30.

2. *Synodica* des évêques (Mansi, t. VII, p. 906) : « Episcopis, presbyteris omnium ecclesiarum quae sunt intra provinciam tertiam constitutae. »

3. Cf. *Vita Melanii* (Boll., janv., t. I, p. 331). Nous ne pouvons tirer malheureusement de cette vie aucun détail précis. Elle est rédigée à une époque très postérieure et pleine d'invraisemblances.

Sous l'influence des moines bretons et irlandais, la conversion des populations païennes se poursuivit au VIe siècle. Mais ce n'est pas la paroisse, c'est le couvent qui groupe les habitants. Il faut attendre l'époque carolingienne pour voir dans l'Armorique bretonne la paroisse se substituer au monastère primitif.

Belgica Ia, IIa. — L'évangélisation des pays de la Moselle n'avait guère commencé qu'à la fin du IVe siècle. Jusqu'à la mort de Constance, les luttes de l'arianisme, l'exil de Paulin de Trèves, furent autant de causes qui la retardèrent. Dès l'époque de saint Maximin, un certain nombre d'autels s'établirent autour de Trèves. Saint Maximin confia, dit-on, à un disciple de saint Martin, Lupentius, l'église du *vicus Cubrunus*[1]. Mais au Ve siècle, la grande invasion, la ruine de la province, l'établissement des Ripuaires, les ravages des Huns durent arrêter à nouveau dans les campagnes les progrès de la foi nouvelle. Si quelque église fut établie alors dans les *vici* ou les *castra* des diocèses de Trèves, Metz, Toul, Verdun, aucun document ne nous l'apprend. Nous savons au contraire que sous les rois francs, au VIe siècle, les environs de Trèves étaient païens. A Yvois, un des gros *castra* de la cité, on gardait encore les traditions de l'ancien culte, et les Vosges ne furent converties que par les missionnaires de saint Colomban. C'est au VIIe siècle que la plupart des églises rurales ont dû être fondées.

Il en fut de même dans la partie nord de la seconde Belgique, à Térouanne, à Cambrai, à Tournai. Les missions de saint Victricius avaient, dès 400, propagé le christianisme dans ces régions. Des oratoires y furent construits, et Paulin de Nole célèbre en vers enthousiastes la conversion de ces cités éloignées : « Maintenant, dans les terres des *Morini*[2], les âmes pénétrées du Christ « se sont attendries. Là où se trouvaient des déserts, maintenant « les chœurs des saints font retentir les villes, les bourgs, les forêts « des louanges du Christ. » Mais les progrès des Francs et les invasions hunniques ruinèrent ces espérances. A Arras, à Tournai, l'épiscopat disparut. Quand saint Waast, à la fin du Ve siècle, vint prêcher dans le pays, il trouva les églises ruinées et une population païenne. Seules quelques villes avaient gardé leur culte et leur clergé. Comme dans le pays rhénan, la conversion fut

1. *Vita Maximini* (Boll., mai, t. VII, p. 21).
2. Paulin de Nole, Lettres, 18 (Migne, t. LXI, p. 239).

l'œuvre surtout des grandes abbayes du VIIe siècle, qui reprirent et achevèrent l'œuvre des premiers évêques gallo-romains.

Dans cette région, c'est autour de Reims, la métropole, que se répand l'organisation ecclésiastique. Nous n'avons sur ce diocèse aucun détail avant l'époque de saint Remi; mais si on remarque que l'épiscopat s'est établi à Reims dès le IIIe siècle, qu'à Châlons, Noyon, Soissons il paraît remonter à l'époque constantinienne, on peut croire qu'avant même 400 un certain nombre des grandes églises rurales avaient été fondées. A la fin du Ve siècle, nous pensons que la cité de Reims était divisée en paroisses. Saint Remi en nomme quelques-unes dans son testament : Mouzon, Voncq, le *pagus Caturcensis*, le Portien. Laon avait également une église avant d'être dotée par le saint d'un siège épiscopal. Au commencement du VIe siècle, de petites localités comme le *locus Mutiniacus*[1], le *vicus Sindunus* possèdent même un *oratorium*. Ces autels étaient-ils bien anciens ? Nous ne le savons pas. Comme les cités du Rhin, de la Meuse et de la Moselle, le *pagus* de Reims avait beaucoup souffert de la grande invasion de 450. Le paganisme s'était relevé sur les sanctuaires détruits. L'œuvre de restauration du culte fut commencée par saint Remi : elle se continue sous ses successeurs.

Nous avons passé en revue, à l'aide des documents les plus anciens, les grandes régions de la Gaule. De ce rapide examen se dégage une conclusion. Commencée en Narbonnaise, aux débuts mêmes du IVe siècle, arrêtée bientôt par la crise arienne jusqu'à la mort de Constance (361), la fondation des églises rurales fut reprise dans toute la Gaule sous Gratien et Théodose (375-395). Elle se poursuit au Ve siècle. Dans un grand nombre de localités nous constatons alors l'existence de sanctuaires (églises, basiliques, *oratoria, cellae, martyria*). Et peut-être devons-nous penser que, sans les invasions, le nouveau culte se fût établi partout plus rapidement et sans effort. Mais l'anarchie, les désordres sociaux retardèrent ses progrès. La conversion des campagnes fut entravée dans les pays soumis aux Burgondes, aux Wisigoths ariens, aux Francs idolâtres. On ne saurait croire combien la vie morale, l'organisation ecclésiastique furent profondément troublées par cette instabilité des hommes et ce conflit des religions.

La conversion des Francs et des Burgondes, la chute du

1. *Vita Tresani* (Boll., févr., t. V, p. 54).

royaume arien de Toulouse permirent enfin à la hiérarchie de reprendre son œuvre. Au moment même où elle est représentée par des apôtres comme Remi, Avitus, Césaire, elle devait trouver dans le monachisme un auxiliaire nouveau. Dès les premières années du VIe siècle, le nombre des églises allait en grandissant[1]. Cinquante ans plus tard, le pape Pélage, écrivant à un évêque d'Auxerre, témoignait encore d'un progrès. Le mouvement ne s'arrêta plus : il se continua au VIIe, au VIIIe, au IXe et même au Xe siècle. Nous aurons plus loin à l'étudier et à en dire les conséquences. Ne retenons ici qu'un fait. C'est surtout à la fin du IVe siècle, au commencement du Ve, qu'apparaissent dans toute la Gaule nos plus anciennes églises rurales. Sans doute est-ce vers la même époque que nos premières paroisses ont été établies.

Chapitre II. — *Comment les églises rurales furent-elles établies?*

Il importe beaucoup, si on veut comprendre la formation de notre organisation ecclésiastique, de rechercher par qui et comment nos églises rurales ont été fondées. On peut être surpris qu'au moyen âge les paroisses rurales n'aient pas eu la même condition, que leur clergé ait été choisi différemment, ici par l'évêque, là par une communauté, ailleurs par un laïque, que certaines de ces églises aient pu être vendues, léguées, engagées, inféodées comme une maison ou comme un domaine, mais ces divers faits ont leur genèse dans les origines mêmes des paroisses. En étudiant de près la fondation de ces églises, nous arriverons peut-être à comprendre quelques pratiques ou institutions religieuses qui ont aujourd'hui disparu.

Nous pouvons observer un premier fait, c'est que ces églises ont été fondées sur des territoires de condition diverse. Les unes ont été établies dans les *vici* ou les *castra*. Nous en avons constaté l'existence dès le Ve siècle, dans quelques localités qui portent ce nom, Blaye, Amboise, Brives, Brioude, Saulieu, Dijon, etc. Nous n'avons pas ici à discuter les théories émises sur le *vicus*. Nous pensons seulement que ces agglomérations rurales étaient nombreuses, qu'elles furent des centres de commerce, ou une

1. Arles, c. 2 (524) : « Quia crescente ecclesiarum numero, necesse est nobis plures clericos ordinare. »

association de petits propriétaires et d'artisans. Peut-être est-ce dans le *vicus* que la première église rurale a été fondée. L'importance commerciale, le nombre d'habitants, la situation même de ces bourgs sur les grandes voies de la Gaule, durent y provoquer de bonne heure l'apostolat des évêques. Mais, dès la fin du IVe siècle aussi, les églises commencent à s'élever dans les domaines. Une loi d'Honorius (398) nous apprend que les grands propriétaires ont déjà leur chapelle dans leur *villa*. Nous avons signalé l'église de la *villa Riuntium*, en 419; les *oratoria* du *fundus Epponiacus* qui appartenait à la famille de saint Germain; de la *villa Octaviana*, propriété de Constantius. Nous connaissons bien les deux basiliques que Sulpice Sévère fit construire dans son *ager Primuliacus*. Paulin de Nole nous en décrit avec complaisance les reliques, les inscriptions, les peintures murales, les mosaïques. Entre ces basiliques, Sévère avait fait construire un *baptisterium*. Lui-même y célébrait le culte, y prêchait à ses esclaves ou à ses colons. C'était une véritable colonie religieuse qui s'était fondée[1]. Ces exemples durent être fréquents. Aussi, dès les origines, l'église du domaine, l'église privée, s'oppose à l'église du *vicus*, l'église publique.

Dans ces domaines, il faut faire encore une distinction. Dès le Ve siècle, l'Église avait commencé à constituer sa fortune territoriale. Par donation, par achat, chaque évêché avait acquis un certain nombre de biens-fonds ou de *villae*. Les évêques prirent l'habitude d'y construire des oratoires. Il semble bien que le *locus Gargarius* et *Citharista* appartiennent à l'église d'Arles. Un peu plus tard, l'auteur de la Vie de saint Césaire nous parle d'un *ager* de cette église, où l'on avait élevé plusieurs basiliques[2]. Certaines églises épiscopales possédaient même des terres dans plusieurs cités. Les évêques y bâtirent également des chapelles et cette intervention donna lieu à des conflits assez fréquents pour que le concile d'Orange (441) ait dû régler les droits de l'évêque fondateur et de l'évêque diocésain. Nous reviendrons ailleurs sur ce fait. Notons simplement que les progrès rapides de la propriété ecclésiastique ne furent pas étrangers à l'accroissement des églises rurales. Un certain nombre d'entre elles furent fondées dès cette époque sur les terres de l'église-mère de la cité.

1. Paulin de Nole, Lettres, 32 (Migne, t. LXI, p. 325 et suiv.).
2. *Vita Caesarii* (Migne, t. LXVII, p. 1033).

Ces différences nous montrent que les églises rurales n'ont pas eu les mêmes fondateurs. Parmi ces fondateurs, la première place assurément doit être assignée aux évêques. La création des églises fut l'œuvre capitale de l'épiscopat, parce que seule l'église, affirmation publique et solennelle de foi, en assurait la durée. Un évêque se rend dans une localité, y convertit les habitants : il leur laisse un autel et un prêtre. Voilà l'origine la plus ancienne de l'église rurale. Ailleurs, s'il est riche, c'est dans ses propres terres, tout au moins dans celles de son église, qu'il élève l'*oratorium*. Et dès la fin du IVe siècle, l'œuvre se poursuit sur tous les points de la Gaule. Saint Martin, le premier de ces évêques missionnaires, fut aussi le premier à multiplier ces édifices sacrés. Dans toutes les régions où il a prêché, il n'y a déjà plus un lieu, à l'époque de Sulpice Sévère, qui ne soit couvert de monastères ou d'églises. Nous connaissons celles qu'il fonda dans le diocèse de Tours. Nous voudrions savoir celles qu'il laissa dans ses missions de Trèves (372), du Sénonais (377), du pays éduen, de l'Aquitaine[1]. Mais les renseignements nous manquent, et il n'est pas sûr que les vocables même des églises dédiées au saint aient conservé le souvenir de son passage et de sa prédication.

Cette œuvre fut continuée au Ve siècle. Nous avons vu Grégoire attribuer à ses prédécesseurs la fondation des églises de son diocèse. Mais dans les autres régions de la Gaule, les évêques n'agirent pas différemment. L'auteur de la Vie de saint Hilaire d'Arles nous dit « qu'il était tout brûlant de zèle, ardent à fonder « des monastères, à élever des temples[2]. » Elaphius de Rodez « donne un grand exemple en bâtissant des églises nouvelles, « alors qu'on ose à peine restaurer les anciennes[3]. » Patiens de Lyon « est si zélé qu'on ne peut savoir si les sanctuaires qu'on « rencontre partout sont des édifices qu'il a construits ou qu'il a « réparés. » Saint Wast « fonde des églises et y répartit ses prêtres « et ses diacres[4]. » Voyez encore les évêques du VIe siècle[5] : Césaire

1. Migne, t. XX, p. 168.
2. Migne, t. L, p. 1229.
3. Sidoine Apollinaire, Lettres, IV, 15.
4. *Vita Vedasti*, par Alcuin (Boll., févr., t. I, p. 806 : « Ecclesias erexit, presbyteros et diacones sibi in adjutorium per diversa ecclesiarum disposuit loca. »
5. Grégoire, V, 36 : « Maracharius... vigilanter ecclesias vel ecclesiae domos et erigens et componens. » — *Vita Sulpitii* (Boll., janv., t. II, p. 537).

d'Arles, Marachaire d'Angoulême, Sulpitius de Bourges. Ils sont renommés par leurs constructions. Fortunat ne manque jamais dans ses poèmes ou ses épitaphes en l'honneur des évêques de rappeler les églises qu'ils ont fondées. C'était un titre devant Dieu et devant les fidèles. Il n'est pas douteux qu'un grand nombre d'églises rurales, le plus grand peut-être, n'aient dû leur origine à cette initiative de l'épiscopat.

De cette œuvre, l'aristocratie sénatoriale prenait sa part. Nous avons vu de grands propriétaires construire des *oratoria* dans leur domaine. Quelques-uns d'entre eux étaient prêtres et, comme Sulpice Sévère ou Paulin de Nole, trouvaient là un moyen assuré de propagande sur le groupe d'hommes qui vivait autour d'eux. D'autres, par piété, en honneur de reliques, en souvenir d'un bienfait, élevaient une basilique. L'intérêt même n'était pas étranger à ces pieuses fondations. En réunissant les hommes de leur terre autour d'un autel domestique, ils les attachaient au sol par un lien plus fort que le droit. En appelant chez eux le prêtre, ils espéraient le dominer. Leur domaine devenait leur paroisse. Ils n'avaient pas à en sortir pour y trouver les jouissances ou les secours de la religion. Mais remarquons aussi que leur action n'était pas restreinte à leurs terres. Beaucoup de bourgs d'hommes libres s'étaient mis sous leur patronage. Plus d'une fois, les habitants du *vicus* durent ainsi s'adresser à leur protecteur et obtenir son concours et ses largesses pour la construction de leur église. Une inscription du ve siècle, celle de l'évêque Rusticus de Narbonne, nous rappelle qu'il fit restaurer sa cathédrale avec les dons du préfet du prétoire[1]. Beaucoup de riches propriétaires durent être aussi généreux pour l'église du bourg qu'ils protégeaient[2]. Par là s'étend et s'affermit leur influence. Dans une société où la religion est le suprême intérêt, ce fait aura ses conséquences que nous aurons à signaler.

N'oublions pas enfin le peuple, ce grand ouvrier anonyme, cette foule immense des croyants dont l'histoire nous parle à peine. Quelle fut son œuvre ? Il serait intéressant de savoir quel rôle la population libre d'un *vicus* a joué dans la construction de son église, dans quelle mesure elle y a contribué. A l'époque

1. Le Blant, *Inscr. chrétiennes de la Gaule*, n° 617.

2. Grégoire nous parle au VIe siècle d'une église construite par un *tribunus* dans le *vicus Musciacus* (Moissat) et dédiée à saint Germain.

romaine, ces *vicani*, petits propriétaires, marchands, artisans, jouissaient de certains droits, pouvaient avoir une caisse commune, s'entendre pour certaines affaires. Cette organisation ne paraît pas encore détruite au ve siècle. Ces hommes ont-ils construit, doté leur église? Les textes ne le disent pas. Grégoire de Tours et les Vies de saints nous ont laissé le souvenir des grandes individualités, mais le travail des petits, des humbles n'a pas trouvé place dans ces récits. Nous le devinons pourtant à quelques mots, en voyant le rôle que joue le peuple dans les fêtes, dans les assemblées religieuses, dans le choix même de ses pasteurs. Ici, les simples besoins religieux, la nécessité d'avoir un sanctuaire pour se réunir et pour prier, de créer un symbole vivant de la foi commune et de l'unité des cœurs, ont fait sortir de terre le temple chrétien. Ailleurs, c'est le souvenir d'un miracle, le passage d'un saint qui a frappé l'imagination populaire et provoqué la construction de l'édifice. Toute croyance vivante se traduit par des œuvres. Nous ne pouvons douter que la construction des églises n'ait été une des plus populaires. On peut dire que toutes les classes de la population ont pris part à cette transformation du sol de la Gaule devenue chrétienne.

Dès la deuxième moitié du ve siècle, à cette œuvre commune de l'épiscopat, de l'aristocratie et du peuple devait s'ajouter celle du monachisme. Nous nous bornons ici à l'indiquer. Elle a eu une influence très spéciale sur l'histoire des paroisses. Elle a contribué surtout à en répandre le nombre en dehors des centres habités, dans ces *loca deserta* que nous signalions. Mais de la double forme que revêt l'action des moines, l'action collective des grandes abbayes, l'action individuelle, la seconde seule se présente à nous à l'époque des invasions. Le monachisme naissant était alors sans règle. Les monastères comme Lérins, Ligugé, Marmoutiers étaient rares. Ce n'était pas la vie en commun que recherchaient surtout les émigrants de la cité. Fuyant la vie civile, trop lourde pour les uns, trop vulgaire pour beaucoup d'autres, chassés peu à peu de leur ville ou de leur bourg par le dégoût des charges publiques, l'abandon de la curie, l'insécurité de l'empire, la secrète angoisse des âmes[1], ils veulent la retraite. Seuls, ou avec quelques compagnons, ils se construisent une

1. *Vita Emani* (Boll., mai, t. III, p. 595). — *Vita Maurilii* (Boll., janvier, t. II, p. 7).

cellule en bois ou en feuillage et y prient Dieu en liberté. N'importe! Ils ont eu, ces solitaires, leur influence dans la formation de nos églises et de nos paroisses. Leur *cella* recouvre un autel, on y célèbre un culte, et autour d'eux se groupent des fidèles, habitants de la *villa* ou du *vicus* voisin, attirés par la renommée des saints. L'*oratorium* grandit, donne naissance à une église, cette église elle-même à un monastère ou à une paroisse. Ces faits seront fréquents au VIe siècle, mais nous les constatons déjà avant la chute de l'empire. Plus d'un de nos villages a dû son origine à quelque croix plantée alors dans un désert par ces pieux désespérés.

Ainsi toutes les forces religieuses, sociales, économiques de la cité s'appliquent à la même œuvre. Par là s'expliquent, malgré les invasions, les brigandages des bandes, l'insécurité générale, l'établissement presque continu de nos églises. Cette conquête du sol par les monuments a-t-elle été pacifique? S'est-elle faite sans résistance de la part du paganisme vaincu? Les documents ne le disent pas. Un seul texte nous fait supposer, au moins à l'origine, des luttes locales. Lorsque saint Martin établit une communauté à Amboise, le prêtre qui la dirigeait ne réussit pas à mettre fin aux cérémonies païennes. L'ancien culte se défendait : il fallut une nouvelle intervention du saint pour le détruire[1]. Nous pensons bien que ces conflits se répétèrent dans d'autres localités. Mais dès le Ve siècle il n'en est plus souvent question. Nous sommes surpris au contraire de la rapidité avec laquelle les temples disparurent. Les édits des empereurs contre l'ancien culte contribuèrent sans doute à ce résultat. Mais le paganisme s'infiltrait encore dans la croyance nouvelle. Beaucoup de ses usages ou de ses superstitions lui survécurent et l'Église, qui avait eu si promptement raison des dieux, ne put triompher si aisément des mœurs.

Cette création des églises s'est-elle faite dans un certain ordre? Les premières furent-elles fondées dans les *vici* les plus proches de l'église épiscopale? Nous ne le savons pas. Il semble au contraire que la conduite des évêques ait été un peu différente, qu'ils aient songé à s'assurer certaines localités, dans les divers *pagi* de leur diocèse, les plus importantes peut-être par leur situation

1. Sulpice Sévère, parlant encore des destructions de temples ordonnées par le saint, nous laisse entendre qu'elles faillirent plus d'une fois lui coûter la vie. *Vita Martini*, 6, 14, 15 (Migne, t. XX).

ou leur commerce, et à en faire comme autant de centres de propagande pour toute une région. Voyez ce qui se passe à Tours. Les églises les plus anciennes, Amboise, Langeais, Candes, Dolus, se trouvent aux extrémités mêmes de la *civitas*, sur les trois routes d'Orléans, d'Angers, de Poitiers. Une des églises les plus anciennes de la cité de Poitiers est celle du *vicus Vultaconnus* (Voultegon) sur la route de Tours. Dans le diocèse de Bordeaux, Blaye et Langon, l'une sur la route de Saintes, l'autre sur celle de Toulouse, sont les plus anciennes églises. On peut croire que la hiérarchie a cherché à créer comme autant de colonies, autour desquelles les bourgades et les domaines sont venus peu à peu se grouper.

Une autre remarque qu'il convient de faire, c'est que ces églises furent échelonnées d'abord le long des voies romaines. Furent-elles nombreuses? Nous ne le savons pas. Il faudrait connaître le nombre et surtout la répartition des localités. Le sol de la Gaule n'était pas découpé en villages comme aujourd'hui. La vie locale se centralisait sur ces grandes artères qui portaient partout la pensée et la richesse. En dehors des routes, le sol était presque toujours inhabité[1]. Dans ces déserts, l'établissement du culte se fit progressivement dès le VIIe siècle et surtout à l'époque carolingienne. Elle fut l'œuvre du monachisme. Deux siècles plus tôt, il ne paraît pas que la religion nouvelle ait créé de nouveaux centres d'habitation.

On ne peut donc établir un ordre régulier dans l'institution de nos églises rurales, par suite, de nos paroisses. Mais ce qu'il importe surtout, c'est de retenir la diversité de leur origine. En résumé, nous trouvons au Ve siècle des églises établies :

1° Dans un *vicus* ou un *castrum* par l'évêque et les habitants.

2° Dans l'*ager ecclesiae* par un évêque.

3° Dans un domaine, *vicus* ou *villa*, par un grand propriétaire, clerc ou laïque.

4° Dans des *loca deserta* par un reclus ou des moines.

C'est dans ces églises que nous devons chercher, soit directement soit par transformation, les différentes origines de nos paroisses. Nous devons noter ces distinctions. Elles sont d'une

1. Dès le VIe siècle, il y a pourtant dans le diocèse de Clermont des églises bâties à l'intérieur des terres. Cf. Grégoire, VIII, 30, parlant de l'expédition de Gontran : « Arvernae regionis ecclesiae, quae viae publicae propinquae fuerunt, a ministeriis denudatae. »

importance capitale pour le développement juridique des instructions religieuses. Il faut se rappeler que de bonne heure la législation canonique avait reconnu à celui qui bâtissait ou dotait une église certains droits sur cette église. On voit ainsi comment l'origine peut influer sur la condition. Selon qu'elle est fondée par un évêque, des moines, des *possessores* ou une population, bâtie dans un bourg ou dans un domaine, l'église rurale sera soumise à des juridictions, à des services différents. La vie religieuse pourra être partout la même, mais l'organisation extérieure, la discipline seront, suivant le cas, profondément changées. Et déjà apparaît la distinction fondamentale des églises libres et des églises domestiques, les unes possédées par la communauté, les autres par un patron, qui sera bientôt un maître. Avec le temps ces différences s'accuseront. Elles auront leur plein effet à l'époque carolingienne et féodale par la transformation du patronat.

II.

Poussons plus loin notre analyse. Nous avons en quelque sorte décrit par le dehors l'apparition de ce grand fait religieux, la création d'églises séparées de l'église mère de la cité. Or les institutions ont elles-mêmes leur genèse dans les croyances : c'est dans l'âme des hommes, dans leur façon de sentir et de penser qu'on en trouve la clef. Pour bien comprendre comment s'est formé notre régime paroissial, nous devons donc chercher quelles idées, dans cette société chrétienne, ont favorisé l'établissement des églises, et quelle influence ces idées devaient avoir sur leur condition.

Il est possible qu'aux débuts mêmes de la conquête religieuse des campagnes, l'épiscopat n'ait eu d'autre pensée en créant les églises que de grouper les fidèles et leur assurer un culte public. Mais des idées nouvelles se firent jour dans la conscience chrétienne et par leur action sur l'esprit du peuple contribuèrent puissamment à l'œuvre de la hiérarchie.

Il faut remarquer d'abord qu'un grand nombre d'églises furent fondées sur l'emplacement de sanctuaires, d'autels, de lieux consacrés par le paganisme. Pendant longtemps, la nouvelle religion ne chercha pas à transformer à son usage les anciens temples : elle les renversa. Dès l'époque constantinienne, le zèle des chré-

tiens se traduisait en attentats contre les vieux édifices. Les empereurs, il est vrai, prirent des mesures pour les défendre. Honorius lui-même, en 399, qui laissait détruire les autels ruraux et les édicules privés, avait cherché à sauver les temples en les protégeant comme monuments publics[1]. Mais ces mesures furent inefficaces et les empereurs impuissants. Ce fut une rage de destruction. Évêques et peuples brisaient les statues, brûlaient ou renversaient les temples. Un savant autunois, M. Bulliot[2], a relevé tous les débris antiques provenant des autels ou des sanctuaires païens de la région éduenne. La plupart portent des traces de mutilation ou d'incendie qui prouvent une destruction violente, inspirée sans doute par saint Martin. Des faits semblables se retrouvent dans toute la Gaule[3]. Avant même que Valentinien III n'ordonnât, en 435, la destruction générale des temples, le zèle des évêques ou le fanatisme populaire avait commencé. Et dans les guerres civiles, les invasions, l'anarchie générale, les païens n'eussent trouvé aucun pouvoir pour les défendre.

Ce n'était point pourtant pour le plaisir de détruire que les chrétiens abattaient les temples. Une raison religieuse les y conviait, la même qui les poussait à construire sur ces ruines une église, quelquefois même une simple croix. Cette idée, c'est que la demeure nouvelle est d'abord une prise de possession du sol : un témoin visible et durable de la victoire du Christ. Mais aussi, c'est qu'elle est une purification. Il fallait que dans ces lieux jadis consacrés aux démons, souillés par leur présence, habitât réellement le Christ : là où l'humanité avait failli, elle devait être rachetée par le sacrifice. Sous ses formes extérieures, l'église, substituée au temple, est le témoin de la lutte invisible engagée entre les puissances mauvaises et Dieu.

Ces idées s'entrevoient dans les écrivains de cette époque. Elles pénètrent la législation impériale elle-même. « Nous vou-« lons, dit Valentinien III, que les sanctuaires, les temples, s'il en « reste encore, soient détruits par l'ordre des magistrats, que sur « leur emplacement même on élève le signe de la religion chré-

1. *Cod. Theodos.*, XVI, 10; 15, 16, 18 (399).

2. *La Mission et le culte de saint Martin dans le pays éduen.* Paris, Picard, 1892.

3. *Vita Vigoris* (Boll., nov., t. I, p. 302). Les habitants renversent un temple situé sur le « Mons Phanus... Emendato loco omnis plebs Baiocasina... aedificaverunt ecclesiam. »

« tienne comme une expiation[1]. » Remarquons ces mots. Pour les hommes de ce temps, la destruction des temples n'était pas tant œuvre de haine que de croyance, et il semblait que la prière dût être plus agréable si elle montait vers le ciel des endroits mêmes où il avait été si longtemps offensé.

Ainsi, dans un grand nombre de localités, sur cette foule de monuments détruits, temples, *sacella*, laraires compitaux, s'éleva l'église chrétienne. Dans les villes ou les bourgs, auprès des fontaines, des sources, des bois sacrés, le culte nouveau recouvre, fait disparaître jusqu'aux traces de l'ancien. « Partout où passait « saint Martin, nous dit son biographe, il détruisait les temples et « les idoles et les remplaçait par des monastères et des églises. » Mais cet exemple n'est pas isolé. Au ve siècle, un solitaire de l'Anjou, Maurile, bâtit une église sur l'emplacement d'un temple : cette église sera plus tard le centre d'une paroisse. Saint Orientius, évêque d'Auch, saint Vigor, évêque d'Évreux, élèvent des *oratoria* sur des sanctuaires païens qu'ils ont renversés[2]. Un peu plus tard, saint Rigomer, saint Amand, détruisent les derniers vestiges du paganisme et sur leurs ruines élèvent des temples au vrai Dieu. Comme les vies de saints, l'archéologie nous renseigne sur ce fait. Dans la région éduenne, par exemple, un grand nombre d'églises ou de chapelles ont été élevées sur d'anciens édifices païens : Chalon, Avallon, Lantilly, Marsingy, Onlay, Mesvres. C'est sur un ancien temple que sera fondée l'abbaye de Saint-Martin d'Autun[3], celle de Saint-Seine. Les découvertes faites ailleurs nous donnent les mêmes conclusions. Encore au VIIIe siècle, on choisissait l'emplacement d'un ancien temple pour la construction de l'abbaye de Flavigny[4].

On comprend l'influence que ces idées ont pu avoir pour la fondation des églises rurales. Elles en ont déterminé souvent la place,

1. *Cod. Theodos.*, XVI, 10 : 25 : « Fana, templa, delubra si qua etiam restant integra, praecepto magistratuum destrui collocationeque venerandae Christianae religionis signi expiari praecipimus. »

2. *Vita Maurilii* (Boll., sept., t. IV, p. 73). Cette vie, attribuée à Magnobod, avec vraisemblance, a dû être rédigée sur des documents plus anciens. — *Vita Orientii* (Boll., mai, t. I, p. 62). — *Vita Vigoris* (Boll., nov., t. I, p. 299). — *Vita Amandi* (Boll., févr., t. I, p. 861) : « Ubi fana destruebantur... Amandus statim monasteria aut ecclesias construebat. »

3. Bulliot, *ouvr. cité*, p. 64, 67, 151, 396, 401.

4. Il y a assurément des exceptions ; à Bordeaux, l'ancien temple de Tutelle resta debout jusqu'au XVIe siècle.

mais là n'est pas leur seul résultat. Il n'a pas été indifférent pour le triomphe du Christianisme que le temple nouveau ait été construit au même endroit que l'ancien. Les populations changent moins aisément peut-être leurs habitudes que leurs croyances. On allait à l'autel des dieux porter ses offrandes, son encens, ses prières ; on n'eut pas à prendre une autre route pour porter au dieu nouveau les mêmes hommages. Ce fut toujours dans le lieu sacré où les ancêtres avaient prié que se prosternèrent les générations nouvelles. Le christianisme maintenait ces traditions, ces souvenirs, qui sont un lien si puissant pour grouper les hommes. La religion pouvait être changée : la vie locale ne l'était pas. Et quand on voit avec quel soin l'Église a transformé ces usages sans les détruire, on comprend tout l'intérêt qu'elle avait à les respecter.

Un autre fait a eu son influence sur la marche des institutions religieuses : le culte des saints.

De toute antiquité, l'Église avait honoré d'un hommage spécial les restes de ses martyrs. Mais, dans la tourmente des persécutions, un grand nombre de ces reliques avaient été dispersées. Après le triomphe du christianisme, les fidèles les recherchèrent avec un pieux empressement. Dans toute la Gaule notamment, on s'empressa de retrouver les corps de ceux qui avaient souffert pour le Christ. Leur tombeau devint aussitôt l'objet d'un culte : les fidèles se réunirent autour de lui et un monument s'éleva sur le sol sacré qui le contenait. Une tradition rapporte que, dès le règne de Constance, une femme, Eusebia, découvre le corps de saint Quentin et construit, pour le recevoir, un *oratorium*[1]. Dans la cité de Tours, avant même la construction de toute église locale, il y avait non loin de Marmoutiers un autel élevé sur un *locus* sanctifié, disait-on, par la sépulture de martyrs[2]. Saint Martin, traversant le *vicus* d'Artonne, va prier devant le tombeau d'une sainte, Vitaline, honorée d'un culte public[3]. Ces habitudes se répandirent beaucoup. Chaque cité tenait à honneur d'avoir parmi ses saints quelque martyr. Ce désir fit naître bien des légendes

1. *Revue archéologique*, t. XIV, p. 270.

2. Sulpice Sévère, *Vita Martini* (Migne, t. XX, p. 166) : « Locus quem falsa hominum opinio velut consepultis ibi martyribus sacraverat : nam et altare ibi a superioribus episcopis constitutum habebatur. »

3. Une paroisse s'établit à Artonne, et plus tard nous voyons un archiprêtre à la tête de cette paroisse. Grégoire de Tours, *Gloria Confessorum*, 5.

et de pieuses supercheries. Saint Martin se plaignait déjà de la crédulité populaire qui multipliait sans examen ces découvertes. Mais ces scrupules n'étaient guère partagés. On mit une sorte de passion à déterrer des sarcophages, à ouvrir les *tumuli* où on pensait trouver des restes sacrés. Il semblait même que les saints privés des honneurs qui leur étaient dus eussent à cœur de diriger les recherches des fidèles. Il faut lire dans Grégoire les moyens dont ils se servent. Un songe, un miracle, une apparition, tout leur était bon pour se révéler aux hommes. A Thiers, saint Genès apparaît à un paysan et lui indique lui-même le petit tertre où il repose. Près d'Albi, saint Amarand est resté longtemps inconnu des fidèles, « mais, sur l'ordre de Dieu, il fut relevé, et la crypte dans laquelle il reposait, étant ouverte, s'illumina. » C'est par un songe qu'un évêque de Bourges connaît la sépulture de son prédécesseur, saint Ursin. A Clermont, le martyr Antolianus se plaint de voir ses ossements confondus avec beaucoup d'autres : il réclame une place à part dans une basilique que l'on construit en son honneur[1].

Le plus grand hommage que l'on pût rendre à un saint était en effet d'élever l'autel sur sa tombe[2]. Et ici, le culte précède l'église : c'est le tombeau qui crée l'*oratorium*, *oratorium* qui deviendra plus tard, très souvent, la basilique du monastère ou de la paroisse. Un culte funéraire, voilà dans bien des cas le premier noyau de la communauté rurale. Si maintenant aux martyrs s'ajoutent les saints, évêques, clercs, fidèles, dont on garde les reliques, on comprend combien le nombre de ces petits centres religieux dut se multiplier. Nous connaissons bien ceux qui se sont formés autour d'un saint illustre : à Dijon, saint Bénigne, à Tournus, saint Valérien, à Brives, saint Martin, à Blaye, saint Romain; mais combien d'autres moins connus, saints locaux, d'un *pagus* ou d'une cité, ont eu leurs croyants, leur culte, leur édifice !

Bientôt même, c'est sous une autre forme plus générale encore que se manifeste le culte des saints. Il ne suffit pas de recueillir leurs restes sacrés, on note avec soin tous les actes de leur vie, toutes les traces de leur passage. Et c'est encore par la construction d'un temple, basilique, cancel, *oratorium*, qu'on en fixe le

1. Grégoire de Tours, *Gloria martyrum*, 56, 64, 66.
2. Voyez les exemples très nombreux dans Grégoire de Tours.

souvenir. Voyez dans Grégoire le nombre incalculable d'édicules élevés en l'honneur de saint Martin. A Amiens, là même où il a partagé son manteau avec un pauvre, à Artonne, où il s'est arrêté, à Trèves, dans la maison de Tetradius dont il guérit l'esclave, à Candes dans la cellule où il a expiré, partout où il a prié, prêché, guéri, un autel est construit et le culte commence. On dit de saint Germain d'Auxerre que, là où il a passé et parlé, « les populations érigent des croix ou construisent des oratoires[1]. » Beaucoup d'autres saints évêques devaient mériter le même honneur. Et les fondations sont d'autant plus nombreuses qu'on attribue au saint, après sa mort, les mêmes vertus que pendant sa vie. La faveur d'un miracle, l'accomplissement d'un vœu, l'expiation d'un outrage au souvenir du saint, se traduisent par une fondation d'église. Il n'y eut bientôt plus d'acte un peu extraordinaire de la vie qui ne donnât lieu à ces pieuses manifestations.

On voit comment cette religion populaire du saint a donné naissance aux églises rurales. Au VIe siècle surtout, à l'époque de Grégoire, la plupart des oratoires ou des basiliques alors fondées s'élèvent en l'honneur ou en souvenir d'un saint. Il fallait tenir compte de ce fait dans les origines du régime paroissial. Ce n'est pas que tous ces cultes aient donné naissance à une paroisse. Ici, l'*oratorium* primitif n'a pas changé, simple édicule desservi par un clerc, sans groupement de fidèles et sans juridiction sur les fidèles. Là, il s'est transformé en basilique, réunit des moines et peu à peu c'est dans une *cella* ou un monastère que le souvenir du saint est perpétué. Ailleurs, c'est bien l'église, puis la paroisse, qui sortent de l'*oratorium*. A Brives, à Blaye, à Brioude notamment, il semble bien que la communauté chrétienne tout entière se soit formée autour de ce noyau primitif. Nous avons montré ce fait à Brioude en étudiant le culte de saint Julien. Mais il dut en être de même dans un certain nombre de localités où l'église contint de bonne heure des sarcophages de saints et servit en quelque sorte d'asile à leurs dépouilles. C'est ce culte local qui a souvent uni les hommes de la *villa* ou du *vicus* dans une même adoration.

Ce ne fut pas le seul résultat. Bientôt s'insinue partout ce culte concret et matériel. On en vient à penser que chaque édifice sacré doit être dédié à un saint, porter son nom, garder

1. Boll., juillet, t. VII, p. 228.

quelque parcelle de son corps. Il faut voir dans les écrivains de ce temps avec quel soin les hommes d'un bourg ou d'un domaine cherchent les reliques, avec quelle âpreté les peuples se disputent, de cité en cité, celles qui sont en renom. Jusque-là l'église n'était qu'un lieu de réunion pour les fidèles, le cénacle où était accompli le mystère du sacrifice. Il ne semblait pas que la présence de corps saints fût nécessaire pour que ce grand acte fût célébré[1]. Mais peu à peu change la tradition. On construit des temples pour y enfermer les restes précieux. On dépose des reliques dans ceux qui sont déjà construits. Encore à la fin du VIe siècle, on voit des habitants aller au loin chercher quelques ossements pour en doter leur église[2]. L'usage s'établit alors qu'aucun autel, aucun *oratorium* ne peut être consacré s'il ne contient quelques reliques. Chaque église devient ainsi une grandiose demeure où repose le saint.

Et là même où est une parcelle de son corps le saint est toujours présent. Ce n'est pas une présence idéale, spiritualisée, celle des morts, dont notre cœur semble retrouver l'image dans les lieux mêmes où ils ont vécu, mais l'existence réelle d'un être, visible parfois aux yeux du corps et s'affirmant par les signes extérieurs de la vie. Le bienheureux veut, pense, sent, agit. Il se mêle aux affaires des hommes : il leur parle, leur écrit, leur paraît en songe. Il guérit les maladies ou écarte les maux, la famine, la peste, la guerre[3]. Il s'unit aux chœurs des prêtres ou des fidèles. Veillant lui-même sur son tombeau, il préserve sa demeure des outrages du temps ou des hommes. Il punit et récompense, conseille et protège ; de son église, il est vraiment le patron de la communauté.

Sans doute, ce sont des idées semblables qui ont poussé les peuples à rechercher le patronage d'un grand et le patronage d'un saint. Le besoin de protection qui est au fond des âmes est toujours le même. Ici, c'est au riche, au puissant que l'on confie sa terre ou sa vie menacée : là, c'est au favori de Dieu que l'on demande secours pour son corps ou pour son âme. Ici, la protection est

1. Grégoire signale encore des églises au VIe siècle où il n'y avait pas de reliques : *Gloria martyrum*, 30, l'*ecclesia Novicismus vici*; et *Vitae patrum*, VIII, 11, celle du *vicus Priscinianensis*.

2. Grégoire, *Liber de virtutibus Sancti Juliani*, 32, 47, 50.

3. Voir les exemples dans Grégoire de Tours : *Gloria Confessorum*, 43, 72, 78, 80, 83, 94 et suiv.

d'accord avec l'intérêt, là, avec l'intérêt et la croyance; mais dans la vie sociale, comme dans la vie religieuse, l'homme s'adresse à plus puissant que lui qui le fait vivre et qui le sauve. Or, de même que sur la société, ces idées ont eu leur influence sur la religion. C'est encore plus cette croyance populaire que la foi métaphysique qui a retenu les hommes autour de l'autel. Mesurez maintenant les conséquences. Le saint est; par cela seul qu'il est, il exige un culte, il aura son église, ses prêtres, ses clercs, l'assemblée de ses fidèles[1]. Être vivant, il sera aussi un être juridique; il devient capable d'acquérir et de posséder; on lui donne, on lui lègue; de tout cela il est vraiment propriétaire, et, comme lui-même est sacré, sa propriété est inviolable, comme il ne meurt pas, elle est perpétuelle. Dans une société grossière qui tend à se représenter tout sous une forme sensible, État, Église, surnaturel, il devient le médiateur entre les fidèles et Dieu. C'est autour de lui que se groupe la communauté dont il est le chef invisible et présent. Mais église, clergé, propriété, qu'est-ce autre chose dans la paroisse que les éléments divers qui ont formé la paroisse, et lui ont assuré l'existence en lui donnant l'autonomie ?

Ainsi, les idées de protection, de patronage, ont produit dans l'Église les mêmes effets que dans la société. Le patronage des grands a été dès le ve siècle la cause de cette décentralisation politique qui a enlevé les hommes au pouvoir de l'État ou de la cité et fait passer l'influence aux mains des grands. Le patronage du saint a provoqué la décentralisation religieuse qui a brisé la communauté primitive et détaché de l'église de la cité les églises des *vici* ou des domaines. C'est par lui que la petite église locale, créée d'abord pour les besoins du culte, érigée en souvenir d'un confesseur ou d'un martyr, est devenue un centre religieux, un organe doué de sa vie propre et de ses fonctions. C'est par lui qu'elle s'est affranchie de la tutelle étroite et exclusive de l'évêque et de son *presbyterium*. C'est par lui qu'elle a pu avoir son clergé et son patrimoine. On peut dire que c'est surtout par le culte du saint que la paroisse rurale s'est constituée.

IMBART DE LA TOUR.

(*Sera continué.*)

1. Conc. Arvernense (535 c. 14). *M. G. H.*, p. 69 : « Si quis cujuscumque minuscula qualibet sanctis scriptura conlata... fraudaverit. »

UN MINISTRE PHILOSOPHE

CARVALHO, MARQUIS DE POMBAL

(*Suite et fin*[1].)

VI.

L'Église.

Pour se faire une juste idée de la politique de Pombal envers l'Église, il faut distinguer trois principales périodes correspondant, l'une au pontificat de Benoît XIV, la seconde à celui de Clément XIII, la dernière à celui de Clément XIV.

Sous Benoît XIV, Pombal s'essaye à la lutte. Il y songeait de tout temps. En Autriche, à Londres, où nous l'avons vu représenter la cour de Portugal, il s'était pris d'une haine profonde pour les religieux, la hiérarchie ecclésiastique[2]. De là date également son désir de mériter les éloges des philosophes[3]. A peine premier ministre (1750), il forme différents projets dont quelques-uns nous sont déjà connus et tendant tous au même but : la destruction du catholicisme. D'abord il espère écarter du trône l'infant don Pedro, que Pombal sait fermement attaché à la foi de ses pères, et destine au duc de Cumberland le rôle de chef, de précurseur de la haute Église portugaise[4]. Pressé de voir Cumberland imposer son anglicanisme à la cour comme à la nation, il réclame en outre pour les protestants, non seulement le libre exercice de leur culte, mais des privilèges et une part prépondé-

1. Voy. *Rev. hist.*, t. LIX, p. 1, et t. LX, p. 1.
2. Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 123.
3. Schœll, *Cours d'histoire des États européens*, t. XXXIX, p. 41 et 43.
4. *Mémoires de Pombal*, t. I, p. 81; *Anecdotes du ministère de Pombal*, p. 132; Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 143, note 1.

rante aux affaires. L'introduction de la Réforme sur les bords du Tage devait, dans la pensée du marquis, porter à l'Église romaine un premier coup; l'émancipation des Juifs sera le second. Déjà il somme Joseph de leur ouvrir ses États, de les assimiler sur-le-champ aux régnicoles; préoccupation peu surprenante, si l'on songe que l'impérieux ministre avait dans la foi de Moïse des parents, dont il sera bientôt reparlé[1].

Le marquis se heurta aussitôt à une opposition secrète, toute-puissante, celle des Jésuites, qui d'ancienne date dirigeaient la plupart des princes de la maison de Bragance. Quand il fonda ces grandes Compagnies à monopole exclusif dont nous avons parlé plus haut, certains marchands demandèrent avis au jésuite Fonseca, et Fonseca déclara que ces créations étaient déplorables[2]. A l'instant, Fonseca est exilé et la guerre déclarée à l'Institut, guerre sourde, hypocrite, dont les effets se feront d'abord sentir au delà de l'Atlantique. Une pluie de libelles s'abat sur le Portugal; chaque jour arrivent chez le roi des monceaux de rapports, de dépêches. On lui dénonce les abus qui se passent dans les « réductions » du Paraguay, contrées cédées depuis quelques mois par l'Espagne; il y apprend que les Jésuites se livrent, contrairement aux canons de l'Église, à un commerce effréné, qu'ils sont les maîtres des âmes aussi bien que des corps, qu'ils sont rois dans chaque « réduction, » qu'ils tentent même de réunir ces provinces sous le sceptre d'un des leurs, qui s'intitule l'empereur Nicolas[3]. Qu'y avait-il de fondé dans les délations de Pombal? Rien, ou peu de chose. Schoell, l'intègre protestant, n'hésite pas à l'affirmer. Par contre, le ministre de Joseph se gardait soigneusement de faire le jour sur l'acquisition du Paraguay et l'immoral traité de 1750; il laissait ignorer qu'en dépit des protestations patriotiques de son ambassadeur à Madrid, le vicomte de Ponte-Lima, il échangea l'Uruguay, la belle colonie du Saint-Sacrement contre des régions moins fertiles, dans l'espoir de soustraire les immenses trésors qu'une ridicule légende y attribuait à l'ordre de Jésus; il dissimulait l'abominable clause ajoutée à la convention qui précède et d'après laquelle trente mille néophytes furent brutalement chassés du Paraguay, voués, comme un bétail humain,

1. Ibid., *Mémoires;* voir ci-dessus, chap. I (*l'Omnipotence du marquis*).
2. Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 126.
3. *Ibid.*, p. 132-133.

à la vie errante. Il ne disait point qu'on avait battu les plaines, arpenté les forêts, étudié les montagnes, sondé les lacs, interrogé, du Pilcamayo au Parana, toutes les entrailles de la terre sans découvrir aucune mine d'or ou d'argent, et qu'actuellement le Portugal ne régnait plus, depuis le départ des Jésuites, que sur d'âpres déserts[1]. Cependant, Pombal n'a pas craint de se plaindre à Rome; Benoît XIV, qui se meurt, écoute un vieil et opiniâtre ennemi des Jésuites, le cardinal Passionei, et, le 1er avril, il signe, au milieu des affaissements de l'agonie, un bref de réforme, notifié aux Jésuites le 2 du mois suivant. Le 3 mai, il rendait l'âme.

Cette première victoire enhardit Pombal et, sous Clément XIII, il multiplie ses attaques contre l'institut de Loyola, le reste du clergé tant régulier que séculier, la discipline et les enseignements de l'Église, enfin la papauté.

Quant aux Jésuites, Pombal se hâte de leur appliquer iniquement le bref de Benoît XIV. Ce pontife avait chargé un prélat portugais, le cardinal Saldanha, de faire enquête sur la situation de l'ordre, mais en dehors du roi très fidèle et de son ministre. En outre, si des abus ressortent, Saldanha ne devait prendre aucune mesure, mais en référer au Saint-siège. Néanmoins, Saldanha, qui est une âme damnée du marquis, se hâte de désobéir. Le 15 mai 1758, moins de quinze jours après avoir reçu le bref, il déclare par mandement, sur la foi des seules allégations de Pombal et sans avoir ouï les Jésuites, que leur institut s'occupe d'un commerce prohibé; décision contraire à l'équité, aux ordres pontificaux et essentiellement anticanonique, puisque les commissions des visiteurs expirent, par la mort du pape, pour tous les lieux où le bref n'a point été signifié de son vivant et que beaucoup de provinces se trouvaient dans ce cas. Peu après, les événements se multiplient : les membres de la Compagnie qui dirigeaient la plupart des infants sont chassés de la cour; on interdit à l'ordre le séjour de Lisbonne et de sa banlieue; enfin, le servile Saldanha dispense de leurs vœux les jeunes Jésuites[2]. Au milieu de ces bruits sinistres, un coup de foudre, l'affaire Tavora, retentit. Ce fut le signal de la tourmente; Pombal, d'un trait de plume, implique l'institut tout entier dans les poursuites qui coûtèrent la vie à tant d'innocents. Quinze cents Jésuites

1. Crétineau-Joly, *ibid.*
2. *Ibid.*, p. 142, 144, 145.

sont jetés aux fers, biens et collèges mis sous le séquestre. Lorsque dans les cachots la place fera faute, on entassera sans provisions, à l'embouchure du Tage, sur de vieux bâtiments mal calfatés et où l'eau entre de toutes parts, les Pères, qu'il est impossible de détenir en terre portugaise, et, après une traversée souvent tragique, ces prisons flottantes, encore plus périlleuses que les geôles du roi fidèle, les débarqueront non loin de Rome, demi-nus, ruisselants, exténués de faim comme de froid[1]. « Quant à ceux qui furent jadis Jésuites, mais ont quitté l'ordre, » Kail nous apprend[2] qu'ils seront également l'objet de rigoureuses mesures; pour eux, c'est l'expulsion immédiate, mais sans brutalité ni sbires. Même les frères lais sont inquiétés; « s'ils veulent demeurer en Portugal, ils devront abjurer Loyola, » ajoute le représentant de l'Autriche. — Maintenant demandons à Crétineau-Joly, à la diplomatie impériale, à d'autres encore, ce qu'endurèrent les Jésuites dans leurs cachots. Interrogeons les captifs. Un d'eux[3] écrit au provincial du Bas-Rhin :

Mon révérend Père, la huitième année de ma captivité est près de finir, et je trouve pour la première fois l'occasion de faire passer cette lettre. Celui qui m'en a donné le moyen est un de nos Pères français, compagnon de ma captivité et à présent libre par les soins de la reine de France. Je suis prisonnier depuis 1759. Enlevé par des soldats, qui, l'épée à la main, me conduisirent à un fort nommé Oloreïda, sur la frontière du Portugal, j'y fus jeté dans un cachot affreux, rempli de rats si importuns qu'ils infectaient mon lit et partageaient ma nourriture, sans que je pusse les écarter, à cause de l'obscurité du lieu. Nous étions vingt Jésuites, renfermés chacun séparément. Au bout des quatre premiers mois, on commença à ne plus nous donner d'aliments que ce qu'il fallait pour nous empêcher de mourir de faim. On nous enleva avec violence nos bréviaires et ce que nous avions de médailles, d'images de saints et d'autres meubles de dévotion; on voulut même arracher à l'un de nous son crucifix... Nous souffrîmes trois ans dans ces obscurs cachots, où on ne donnait aucun secours aux malades. A l'occasion de la guerre qui survint, nous en fûmes retirés au nombre de dix-neuf : un de nous était mort. Nous traversâmes le Portugal escortés par des escadrons de cavalerie, qui nous conduisirent aux prisons de Lisbonne. Il nous prit, en route, une

1. *Ibid.*, p. 157 et 161; Kail à Kaunitz, 10 juin et 16 septembre 1760.
2. Dépêche à Kaunitz; 9 octobre 1767.
3. Laurent Kaulen.

défaillance; on nous fit passer la première nuit avec les prisonniers renfermés pour crimes. Le lendemain, nous fûmes amenés dans ce fort, qu'on appelle de Saint-Julien, sur le bord de la mer, où je suis avec les autres Jésuites. Au moment où je vous écris, notre prison est des plus horribles : c'est un cachot souterrain, obscur et infect, où il n'entre de jour que par une ouverture de trois palmes de haut sur trois doigts de large. On nous y donne un peu d'huile pour la lampe, une modique et mauvaise nourriture, de mauvaise eau, souvent corrompue et remplie de vers; nous avons une demi-livre de pain par jour; on donne aux malades le cinquième d'une poule; on ne nous accorde les sacrements qu'à la mort, et il faut que le danger soit attesté par le chirurgien, qui fait l'office de médecin dans notre prison[1]. Comme il demeure hors du fort et qu'il n'est permis à aucun autre de nous voir, il n'y a aucun secours spirituel ni corporel à espérer pendant la nuit. Les cachots sont remplis de quantité de vers et d'autres insectes et de petits animaux qui m'étaient inconnus. L'eau suinte sans cesse le long des murs, ce qui fait que les vêtements et autres choses y pourrissent en peu de temps. Dernièrement, le commandant, qui faisait sa visite, dit : « Chose étonnante! tout se corrompt, tout pourrit ici, hors ces Pères! » Il en est peu qui aient conservé quelques lambeaux de leur soutane; à peine pouvons-nous obtenir de quoi nous couvrir dans l'exacte décence. La couverture qu'on nous donne est une espèce de cilice, faite de je ne sais quels poils roides et piquants. La paille qui nous sert est bientôt changée en fumier, et ce n'est qu'après de longues instances qu'on nous la renouvelle... Le geôlier, homme dur, brutal, n'ouvre la bouche que pour nous insulter ou pour nous répéter que, si nous voulons renoncer à la Société, nous jouirons de la liberté, d'une pension et de différents avantages... (Des prisons de Saint-Julien, 12 décembre 1766[1].)

Le langage du Père Przikril n'est pas moins navrant :

Voilà près de six ans que nous n'avons ni célébré ni même entendu la messe, et... voici le plan de mon réduit : c'est un souterrain, semblable à une cave profonde ou plutôt aux anciens caveaux des morts. Sa situation au bord de la mer le rend constamment humide. Les vers s'y engendrent prodigieusement. On a pratiqué de hauts soupiraux dans la muraille, pour diriger, par la lueur obscure qui peut à peine y pénétrer, ceux qui descendent pour nous apporter quelque nourriture, mais ni l'air ni le jour ne percent dans nos cachots, que dans

1. Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 166-169.

les moments où l'on ouvre la porte de fer à l'entrée des prisons. Aussi les souterrains sont-ils infects et malsains. Même la mauvaise huile de lampe que nous brûlons répand une insupportable odeur. Le cachot où je suis plongé est long de 16 et large de 13 pieds. Le premier jour de mon arrivée, je n'eus pour lit que la terre humide et que mon bréviaire pour oreiller. Ce fut là toute ma ressource dans une faiblesse de jambes qui m'empêchait de me tenir debout. A la fin, on nous donna une paillasse, qui fut bientôt pourrie par l'humidité. On nous refuse les sacrements, si ce n'est en cas de mort. Nous sommes ici comme dans des sépulcres... Je suis le plus petit de vos serviteurs en Jésus-Christ[1]...

L'ambassadeur Lebzeltern est également très instructif, quand il avoue que longtemps les rumeurs mises en circulation au sujet de ces geôles et des tourments qu'on y endurait lui parurent exagérées; qu'en conséquence il résolut d'y aller de sa personne, de voir de ses yeux. Pour qu'on ne le troublât point, il s'était déguisé. Quel spectacle s'offre à lui! La plume est sur le point de lui tomber des mains :

Je ne pourrais que faiblement faire le tableau de tant de misères, car elles surpassent toutes les idées que l'imagination pourrait former, et leur seul aspect glace le sang d'horreur et d'effroi. Des trous de quatre palmes en carré, pratiqués dans un souterrain que de gros flambeaux suffisent à peine pour éclairer et où, dans la haute mer, l'écume monte jusqu'à deux palmes de hauteur, sont les tristes réduits où ces malheureux ont miraculeusement vécu dix-huit ans, n'ayant pour toute nourriture qu'une demi-livre de pain, deux onces de viande et un peu de salade pour chaque jour, et pour tout vêtement une chemise sous un mauvais haillon chaque année[2]...

Est-il besoin d'ajouter que la mort sévit cruellement dans les prisons, que les survivants regrettent, en termes expressifs, qu'elle les ait épargnés? D'après certains témoignages, le nombre de ces victimes du ressentiment de Pombal aurait dépassé quinze cents[3]. On se rappelle l'histoire du Père Gabriel de Malagrida : lors de l'attentat de septembre 1758, il était confesseur de la vieille marquise Tavora; arrêté comme complice avec sa pénitente et condamné à mort, il languit trois ans dans les fers et,

1. *Anecdotes du ministère de Pombal.*
2. Lebzeltern à Kaunitz, 8 avril 1777.
3. *Anecdotes,* p. 439 et suiv.

l'âge, la souffrance aidant, finit, — Crétineau l'affirme, la diplomatie autrichienne le répète[1], — par perdre la raison. De son cerveau malade sortirent deux libelles; l'un concernait le *Règne de l'Antechrist*, l'autre avait pour titre : *Vie de la glorieuse sainte Anne, dictée par Jésus et sa sainte mère*[2]. « Remarquez, » mande Kail à ce sujet, « que bien des mystiques avaient déjà soutenu les mêmes propositions que Malagrida[3]; » constatation importante sous son laconisme et dont le marquis aurait dû tenir compte, non moins que de l'état maladif du prisonnier. C'est le contraire qui eut lieu. Saisies, tronquées méchamment, dénaturées à plaisir par l'ancien capucin Norbert, maintenant abbé Platel, que Pombal charge de leur examen, les rêveries du jésuite provoquent une bruyante mais feinte indignation. Un solennel autodafé se prépare. Cinquante coupables vont comparaître devant le saint-office : seize filles ou femmes, dont cinq ont judaïsé, deux religieux, un prêtre séculier, lequel s'était fait ordonner sa femme étant encore vivante, sept à huit laïcs bigames et le reste accusé de sacrilège ou de superstition. Malagrida est reconnu coupable d'hypocrisie, de mœurs et doctrines infâmes, d'avoir inventé des prophéties, prétendu qu'il avait des entretiens avec Dieu et ses saints, des révélations, des visions, et d'être un renégat, un hérétique impénitent. Traîné devant l'archevêque de Lacédémone, grand vicaire du cardinal-patriarche, il est agenouillé de force et dégradé. Puis le tribunal « des supplices » le condamne à être étranglé et brûlé. L'exécution fit frémir Lisbonne. Suprême vexation! on ne lui donna pas le confesseur qu'il demandait; il fut administré par un bénédictin d'origine juive et parent de Pombal[4].

« L'excès du ridicule et de l'absurdité fut joint à l'excès d'horreur, » a dit Voltaire[5], dans un jugement auquel l'histoire doit pleinement souscrire. Ce n'était pas l'avis de Nuno Alvarèz, le premier inquisiteur, car le soir de l'exécution du Père il y eut

1. *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 165; Kail à Kaunitz, 22 septembre 1761.

2. *Mémoires de Pombal*, t. IV, p. 26; voir aussi Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 164, et la dépêche susdite de Kail à Kaunitz.

3. Dépêche précitée.

4. Cet Israélite était entré dans les ordres par la protection du marquis (*Anecdotes*, p. 87).

5. *Siècle de Louis XV*.

sous sa présidence un somptueux banquet chez les Dominicains, et d'amples, de nombreuses libations arrosèrent la défaite de l'hérésie[1].

Nous connaissons le sort des Jésuites à l'époque du pontificat de Clément XIII. Parlons maintenant de celui des autres ordres et du clergé séculier. Il ne fut aucunement meilleur; sur ce point encore tous les témoignages concordent. En juin 1760[2], Kail informe sa cour que l'archevêque de Bahia, prélat de beaucoup de vertus, de piété et de savoir, vient d'arriver à Lisbonne, mais ne retournera point à son poste; on lui assigne pour résidence une sauvage Thébaïde, au delà de l'Océan. Avant de s'y ensevelir, l'archevêque distribua aux pauvres son mince avoir. Le mois suivant[3], Kail signale l'exil d'un autre prélat, dom Aquilan, qui vient d'être relégué dans une lointaine bourgade, à Castro-Marino, province des Algarves. Chanoine de la patriarcale, monsignor Aquilan avait un grand commerce avec le corps diplomatique, notamment avec le nonce et l'envoyé français; il passait en outre pour un esprit calme, pondéré. Quatre ans plus tard[4], c'est l'évêque de Belem ou Para qu'on rappelle et qu'on interne aux Bénédictins d'Oporto. Ensuite[5] ce sera le tour de Mgr Malghaès, secrétaire de la Réforme des Jésuites, et de dom Mendez da Costa, très savant canoniste. L'un et l'autre reçoivent un ordre d'exil. Plus dur encore fut le traitement infligé à l'évêque de Coïmbre, des comtes d'Arganil : arrêté avec trente-trois prêtres de son diocèse, il est jeté dans un cachot, poursuivi pour crime contre l'État[6]. La suite nous dira si cette accusation était fondée ou non. Sept prêtres attachés au couvent des Dames du Saint-Sacrement sont également mis aux fers, et ceux-là sans qu'on sache même pourquoi[7].

Les religieux qui n'appartiennent pas à la Compagnie de Jésus sont l'objet de mesures aussi tyranniques que les compagnons de Malagrida. « Deux Oratoriens, » mande Kail[8], « viennent d'être expulsés de Lisbonne et relégués dans des couvents de la frontière.

1. *Mémoires de Pombal*, t. III, p. 24.
2. Le 24.
3. 1er juillet.
4. 31 janvier 1764.
5. Stockeler à Kaunitz, 26 avril 1768 (littera A) et, même année, 21 juin.
6. Lebzeltern à Kaunitz, 19 décembre 1768.
7. *Mémoires de Pombal*, t. III, p. 52-53.
8. Le 1er juillet 1760 (dépêche susdite).

C'étaient des gens d'un vaste savoir; en outre, l'un d'eux, le P. Joao Batta, joignait à ses connaissances mathématiques beaucoup d'éloignement pour les Jésuites, dont il combattit toujours les méthodes. Deux Augustins, dom Joao Sesto et dom Paolo, sont en prison, mais on ignore où. » — Quinze jours plus tard, nous apprenons l'exil sans motifs de cinq autres Augustins. Parmi les proscrits figurent les Pères Vernaï, Alexandrino et Theodoro d'Almeïra[1]. Bientôt après[2], ce sont de nouveaux moines étrangers à l'institut de Loyola qui prennent, les uns le chemin de la captivité, les autres celui de l'expatriation. Les Carmes n'échappent pas non plus aux rigueurs de Pombal : partout on les rappelle d'Amérique et on les enfouit, soit dans des couvents du royaume, soit dans des geôles souterraines, en attendant leur comparution devant le saint-office. Les routes sont encombrées de convois de ces religieux qui défilent sous bonne escorte[3]. Aux Carmes succèdent les Bénédictins, les Servites, les Dominicains, les Franciscains et d'autres encore, que Pombal arrête en masse, emprisonne sans merci; des couvents entiers disparaissent dans les profondeurs des cachots. L'un de ces Servites était d'un grand âge et paralytique. N'osant l'arracher à son lit, le marquis ordonne qu'on le porte à l'hôpital et qu'on l'y garde militairement[4]. Les moines aubains, de passage en Portugal, sont aussitôt appréhendés; trois Capucins, qui arrivaient de Gênes et se disposaient à gagner l'Amérique, eurent la prison pour gîte. D'autres, plus heureux, sont simplement réembarqués[5]. Quant aux souffrances que ces multitudes de captifs enduraient dans leurs affreux réduits, on ne saurait les exprimer; disons seulement qu'elles égalèrent toujours, dépassèrent parfois les tourments de Kaulen, Przikril et Malagrida. En veut-on un exemple? Deux des Augustins, dont Pombal fit incarcérer un si grand nombre, croupissaient dans le même cachot. L'un d'eux y fut attaqué d'une fièvre putride. L'autre eut beau demander du secours, crier au geôlier : « Le Père se meurt; il est mort; le cadavre du Père m'infecte! » personne ne vint, et l'infortuné, après avoir vu son compagnon râler sous ses yeux, dut en dévorer la corruption, lui creuser une fosse

1. Kaïl à Kaunitz, 15 juillet 1760.
2. Ibid., 31 janvier 1764 (dépêche précitée).
3. Ibid.
4. Weisperg à Kaunitz, 16 avril 1765.
5. Kaïl à Kaunitz, 4 février 1766.

de ses ongles[1] ! Le raffinement de cruauté, affirme Lebzeltern, avec lequel on traita les religieux, quels qu'ils soient, durant leur détention, fait frémir la nature[2]. La quiétude du marquis n'en est pas un instant troublée. Se hasarde-t-on à lui demander si ces barbaries prendront bientôt fin, il répond, la voix douce et l'air souriant : « Voyez l'Angleterre ! elle n'a été heureuse qu'après avoir chassé moines et prêtres[3]. »

Dans sa haine des ordres monastiques, Pombal proscrit jusqu'aux congrégations de femmes ; les religieuses du Saint-Sacrement furent impitoyablement dispersées et leur couvent démoli[4]. A Braga, l'archevêque, créature du marquis, jugeant les Franciscaines trop nombreuses, intime à la supérieure de renvoyer une partie de ses compagnes. La supérieure proteste, résiste, soutient que Monsenhor n'a pas le droit d'exiger cet exode. D'accord avec son protecteur, le prélat mit, en conséquence, les archers sur pied, et, comme le couvent était hermétiquement barricadé, que le siège s'annonçait laborieux, on demanda du renfort. De Porto accoururent deux cents fusiliers et quatre-vingts chevaux pour seconder l'assaillant et expulser les récalcitrantes[5]. Les confréries, les pèlerinages, tout ce qui ressemble à une association pieuse, sont dissous, interdits ; les oratoires où s'assemblaient les fidèles sont rasés. L'ambassadeur Welsperg est frappé du nombre croissant de chapelles et de petites églises qu'on détruit chaque jour dans Lisbonne comme plus loin[6]. Cependant, que faisait le roi ? Il ne songeait qu'à ses plaisirs. « Toute la cour, » mande Lebzeltern[7], « assista le 8 à une représentation de Tartuffe en portugais. Tartuffe était habillé en jésuite. »

Le pontificat de Clément XIII fut encore témoin d'autres attentats. Après avoir emprisonné à outrance, Pombal, toujours implacable, cherche à ébranler les enseignements, la discipline même de l'Église. En 1769, parut un décret de la *Mensa censoria*, juridiction qui interdisait la vente de tout ouvrage prétendant qu'il était licite de révéler les confessions. Jusque-là, rien de

1. *Anecdotes du ministère de Pombal*, p. 466-467.
2. Lebzeltern à Kaunitz, 3 mars 1777.
3. *Anecdotes du ministère de Pombal*, p. 37.
4. *Mémoires de Pombal*, t. III, p. 52-53.
5. Lebzeltern à Kaunitz, 27 décembre 1768 (littera B).
6. Welsperg à Kaunitz, 11 juin 1765.
7. Lebzeltern à Kaunitz, 13 décembre 1768 (littera G) ; *Mémoires de Pombal*, t. IV, p. 5.

plus naturel. Mais voici qui paraîtra étrange : en vertu du même décret, les livres d'Antonin Diana, de Suarès, de Vasquez et de Lessius furent indistinctement saisis. Tous pourtant enseignent qu'on ne peut, sous aucun prétexte, divulguer une confession[1]. La vérité, c'est que les casuistes qui précèdent appartenaient à l'ordre de Loyola ou témoignaient beaucoup d'attachement aux doctrines ultramontaines. Donc il faut les perdre. « S'agit-il, au contraire, d'écrits favorables aux idées actuelles, la *Mensa* s'empresse, » remarque Kail[2], « de les faire traduire en portugais et ensuite lire à profusion. C'est ce qui arriva pour le dernier mandement de Fitz-James, évêque de Soissons; en outre, désireux de justifier leur approbation, les censeurs citèrent beaucoup de livres dont l'esprit rappelle les maximes dudit prélat et qui ont eux-mêmes l'excommunication sur le cou. » Pombal attache une telle importance à la diffusion des livres réprouvés par l'Église catholique que, là où il rencontre la moindre résistance, de véritables coups d'État s'ensuivent. Le prince de Palawan, grand inquisiteur, fut sommé de revêtir de son approbation l'ouvrage de Domenigo Soto : *De incircumscripta potestate regis*. Mais il s'y refusa énergiquement. Pombal eut beau multiplier prières et menaces. Des altercations s'élevèrent; elles furent d'une incroyable violence. Un jour, les interlocuteurs en vinrent même aux mains et on aperçut le marquis ramassant sa perruque. Palawan sera puni de sa louable résistance par la perte de ses charges, emplois et dignités, bientôt suivie de bannissement. Tout cela pour un livre qui déifiait le pouvoir absolu[3]. L'évêque de Coïmbre sera encore plus maltraité que le prince inquisiteur, et certes son méfait n'est pas plus grave. Il défendit par mandement la lecture d'écrits condamnés à Rome, mais approuvés du roi et de la *Mensa censoria*, tels que l'Encyclopédie, l'*Histoire de l'Église*, par Ellies Dupin, *Bélisaire*, par M. de Marmontel, le *Contrat social* de Rousseau, l'*État de l'Église* de Hontheim ou Fébronius, enfin la *Pucelle* de Voltaire. Aussitôt don Michel dell'Annunziata, nous l'avons déjà dit, fut arrêté et poursuivi pour « attentatum contra regiam potestatem. » Ajoutons que les plus surprenantes particularités signalèrent son emprisonnement : tout un régiment, celui

1. Kail, 19 août 1760; Lebzeltern, 25 juillet 1769.
2. Le 3 février 1761 (« Avulsa und einige Anecdoten welche in den gewöhnlichen Berichten nicht wohl Platz finden »).
3. *Ibid.*

des volontaires royaux, fut mis sur pied. L'évêché de Coïmbre, la maison des chanoines réguliers de Saint-Augustin, communauté à laquelle appartenait don Michel, furent cernés, envahis, fouillés de haut en bas, livres et papiers mis sous séquestre[1]. Puis le bourreau brûle publiquement l'instruction épiscopale, et, comme l'évêque de Coïmbre est inculpé de *crimen laesae majestatis,* le souverain ordonne que le diocèse reconnaîtra pour pasteur la personne déléguée à ces fins par Sa Majesté; en outre, le chapitre entérinera le choix royal, mais sans mot dire. L'Université de Coïmbre, réunie d'urgence, déclarera déchus des titre et bonnet de docteur en théologie tous ceux qui les obtinrent du temps de don Michel. Enfin, retour offensif contre les chanoines de Saint-Augustin, qui eurent la scélératesse de compter dans leurs rangs ce proscripteur de Fébronius et de la *Pucelle* de Voltaire : ils sont, du premier au dernier, impitoyablement cassés comme de vulgaires commis au département de l'Extérieur ou de la Guerre[2]. Ce récit semble à première vue un odieux roman. Il est pourtant d'une véracité inattaquable, de même que les paroles suivantes de Pombal, rapportées en chiffres par Lebzeltern : « Bienheureux mandement, grâce auquel nous avons découvert une horrible conspiration à la veille d'éclater et que machinaient les moines[3]. » Ravi d'avoir déjoué un si noir complot, le marquis ordonne la traduction d'autres ouvrages censurés à Rome. Une publication française, le Catéchisme de Montpellier, aura cet honneur. Œuvre de l'évêque Colbert[4], un des plus fougueux champions du jansénisme avec Fitz-James et Antoine de Montazet, et frappé des foudres pontificales, il était, en janvier 1766, chez les principaux libraires de Lisbonne. Kail, qui l'a vu, ajoute que l'archevêque d'Évora, zélé courtisan de Pombal, vient de l'introduire dans son diocèse[5].

L'hagiographie fut encore plus maltraitée. Ne voulant pas de saints trop ultramontains, Pombal fait disparaître du catalogue,

1. Lebzeltern à Kaunitz, 13 décembre 1768.
2. *Ibid.*, 27 décembre 1768 et 3 janvier 1769 (chiffrée).
3. *Ibid.*, 3 janvier 1769.
4. Second fils du marquis de Croissy, neveu du grand Colbert, conclaviste du cardinal Furstenberg et évêque de Montpellier, né en 1667, mort en 1738. Le catéchisme à la rédaction duquel il présida et attacha son nom fut composé par l'oratorien Pouget.
5. Kail, 7 et 28 janvier 1766.

par décret du roi, des noms célèbres et vénérés entre tous. Saint François Borgia, patron de Lisbonne et défenseur contre les tremblements de terre, est dégradé de son titre, de sa fête, et son culte interdit. Abolie également la fête d'Ignace de Loyola ; prohibée la Saint-François Xavier. Les prières du rituel en commémoration de Grégoire VII et de Pie V deviennent une dangereuse infraction, car le pouvoir les raye pour cause d'intransigeance[1].

Aux réformes hagiographiques du marquis succèdent des mesures, les unes tendant à ruiner la discipline, les autres à la suppression même du clergé portugais, régulier ou séculier.

Pombal, — écrit Lebzeltern[2], — qui voulait détruire les moines, n'avait pas trouvé de meilleur moyen que de les rendre méprisables en les laissant s'abandonner au plus grand relâchement et en favorisant leur dissolution en tout ce qui n'attaquait pas son autorité. Aussi les couvents étaient-ils déserts, et les maisons particulières pleines de moines. Il y avait même des gens assez imbéciles pour regarder comme un grand bien d'avoir un moine logé chez eux. De pauvres gens poussaient la chose jusqu'à estimer cet avantage à mille florins et à le faire valoir lorsqu'il s'agissait de marier leurs filles.

Cependant, tous les moines n'éprouvent pas le désir de mener une vie honteuse. Parmi eux se trouvent des timorés, des rétrogrades, qui restent fidèles à la règle. Comment venir à bout de ces fâcheux? En les empêchant de remplir leur vocation. « Ainsi, » nous apprend Stockeler[3], « les prêtres de la Mission ne pourront plus prêcher, à l'avenir, dans la capitale et ses entours. » « Pareille défense, et en outre celle de confesser, vient d'être étendue, » ajoute Lebzeltern[4], « aux Augustins, aux Bénédictins, ainsi qu'aux Jacobins. » Cependant, le marquis présume que ses injonctions seront mal accueillies, que, par fanatisme et quitte à perdre la liberté ou la vie, les frocards les transgresseront. En conséquence, il s'avise de l'ingénieux expédient que voici : dorénavant, nul ordre religieux n'aura de novices; personne ne pourra se faire moine[5]! Enfin, comme les prêtres de l'ordinaire

1. Lebzeltern, 21 mai 1777.
2. Le 18 novembre 1777.
3. Le 21 juin 1768.
4. Le 3 janvier 1769 (littera B).
5. Lebzeltern à Kaunitz, 7 août 1764, 9 juin 1769.

sont eux-mêmes de perfides factieux dont on ne saurait trop diminuer le nombre, défense est faite aux évêques de conférer la prêtrise à qui que ce soit sans avoir l'autorisation du monarque. Joseph Ier et son ministre seront souverains juges des vocations ecclésiastiques, et le combat, dut se dire Pombal, cessera faute de combattants[1]. D'ailleurs, il colore de son mieux les injustices qu'on vient de lire. A l'en croire, le clergé ne peut se plaindre, car les rois sont investis, même à l'égard des prêtres, du souverain pouvoir (*etiam in clericos suprema potestate*). Un écrit publié sous les auspices de la *Mensa censoria* l'atteste. Il est partout en vente et devait faire l'objet d'une thèse solennelle au couvent de l'Oratoire. Le jour et le soutenant étaient déjà désignés, lorsque la mort inattendue de celui-ci empêcha le tournoi[2].

D'après Pombal, un État soucieux de sa sécurité ne doit pas souffrir sur son sol des congrégations dont les généraux résident constamment à Rome, qui entretiennent avec le pape une correspondance secrète et suivie. Il le déclare gravement au comte Welsperg et le répète à Lebzeltern[3]. Le pape, voilà effectivement le grand ennemi de Pombal; le Saint-siège, telle est la puissance qu'il s'efforce d'ébranler, d'affaiblir, en attendant l'heure de la rupture. Un jour, il interdit dans ce dessein la lecture de la bulle *In Coena Domini*[4], qui excommuniait tous les hérétiques, contumaces et ennemis de l'Église. Ensuite il somme les évêques de pourvoir de leur propre autorité à la vacance des bénéfices, dont la collation appartient au souverain pontife[5]. Puis il conteste à Clément XIII le droit d'accorder dispense; quand des personnes proches parentes se marieront, désormais nul besoin de s'adresser à Rome, car c'est humiliant et loin; les évêques suffiront. Cette théorie cause un extrême émoi. L'archevêque d'Évora, qui la juge canonique, s'empresse de dispenser son frère; toutefois, bien des membres de l'épiscopat répugnent à se montrer si bons parents et si flexibles courtisans[6]. Pour calmer leurs scrupules, Pombal fait appel aux lumières d'un de ses séides, de l'oratorien Pereira de Figuereido, dont il a été question dans le début de notre étude.

1. Dépêche précitée, 7 août 1764.
2. Welsperg à Kaunitz, 4 septembre 1765.
3. Dépêches des 16 avril 1765 et 3 janvier 1769.
4. Stockeler, 12 avril 1768.
5. Lebzeltern, 11 avril 1769 (littera D).
6. Kail, 11 novembre 1766.

Kail[1], « une rupture couve. » Ému de ces incompréhensibles affronts, Acciajuoli prend son carrosse; on l'annonce à la chancellerie. Abordant da Cunha : « Que signifie mon exclusion? dois-je frayer davantage avec votre cour? » — « J'en référerai à Sa Majesté; » le perroquet de Pombal ne laissa point tomber d'autres paroles (12 juin). Sur l'aube, le lendemain dimanche, l'hôtel de la nonciature est cerné de toutes parts et envahi. Huit heures sonnaient à ce moment. A neuf heures, le nonce, son secrétaire, son médecin, un valet de chambre et quelques hommes de livrée portant l'indispensable sont embarqués. Deux autres galères les accompagnent : l'une contient la suite du nonce, la seconde de vigilants dragons armés de toutes pièces et qui ne fausseront compagnie qu'à la frontière[2].

Le corps diplomatique, remarque Kail, est stupéfait (*betaübt*). Les singulières explications de Pombal ajoutent encore à son étonnement : le gouvernement de Sa Majesté est aux reproches et le nonce bien heureux « que nous ayons agi de la sorte. Quelques heures plus tard, la foule attaquait, incendiait l'ambassade du pape, puis entreprenait sur la vie du cardinal ambassadeur, tant on en voulait à celui-ci de n'avoir point illuminé durant les récentes fêtes. Seule, sa fuite précipitée et son bonne escorte prévint de si déplorables sévices[3].... » Une autre fois, parlant à Kail entre quatre yeux et au jardin : « Vous ne sauriez croire quel méchant homme était ce nonce; il eût mérité d'être pendu. Nous exigeons son châtiment du Saint-siège, et, tant que nous n'aurons pas satisfaction, nos rapports avec Rome resteront interrompus... » — Kail répond : « Cela m'étonne d'autant plus que le public avait généralement haute opinion, la cour et nous autres haute idée d'Acciajuoli. » Et Pombal de répliquer : « Moi-même j'ai été sa dupe, je l'ai tenu pour un brave homme; mais la leçon me profitera : mieux vaut sans contredit avoir affaire à des canailles qu'à des sots[4]. »

Trois édits suivirent de près la rupture entre Rome et Lisbonne. Le premier rappelle immédiatement des États de l'Église, à peine de confiscation générale de leurs biens, les sujets du roi fidèles; le second prohibe tous rapports avec ces États, et cela sous les

1. Le 8 juin.
2. Kail, 17 juin 1760.
3. *Ibid.*, 24 juin 1760.
4. *Ibid.*, 22 juillet 1760.

mêmes peines, interdit l'usage de monnaies à effigie du pape, défend de s'adresser en cour de Rome afin d'obtenir des dispenses matrimoniales; le dernier s'attaque aux marchandises provenant du même État : leur importation n'est plus tolérée; celles qui sont entrées depuis moins d'un an resteront invendues[1].

L'interruption des rapports diplomatiques du Portugal avec le Saint-siège dura jusqu'à la mort de Clément XIII (1769), c'est-à-dire près de dix ans. Dans l'intervalle, le marquis eut d'incroyables paroles, telles que celles-ci : « Un roi a le droit de faire adopter à son pays telle religion qu'il lui plaît[2]; » ou encore : « Dès qu'un pape est imbécile, son élection est nulle. » Pombal faisait ainsi allusion au double refus de Clément XIII d'abolir l'ordre des Jésuites et de remplacer l'énergique cardinal Torregiani dans ses fonctions de secrétaire d'État. Outré de cette coupable résistance, il eût voulu que la France, l'Espagne et le Portugal exigeassent la réunion d'un concile général qui aurait déposé le pontife. « Ce ne serait pas la première fois, » ajouta-t-il, « qu'on dépouillerait de la tiare un mauvais pape[3]. » Une autre fois, parlant à Lebzeltern de la mort de Clément XIII et du prochain conclave : « Benoît XIV, XV ou XVI, » s'écria-t-il, « Torregiani, ou un autre, c'est tout un; tout est intrigue ou cabale à la cour de Rome si on ne la borne pas à son état primitif ou si on ne lui ôte pas toute influence dans les affaires temporelles. Nous serons toujours la dupe d'une poignée de moines qui se moquent de nous. Cela restera, les puissances ne voulant pas agir de commun accord et quelques-unes ne pas encore ouvrir les yeux sur cet article[4]... »

Clément XIII (Rezzonico) est mort, Clément XIV, ou Ganganelli, l'a remplacé dans la chaire de saint Pierre. Reviendra-t-on sur les bords du Tage à une politique de tolérance, ou les mêmes tyrannies vont-elles persister? D'après Crétineau-Joly[5], rien ne s'améliora ni en Portugal ni ailleurs; la persécution ne fit que redoubler de violence. L'institut de Loyola fut sacrifié, mais cette concession ne désarma nullement Pombal. Suivant le P. Theiner[6],

1. Dühr, *Pombal*, p. 127-128.
2. *Anecdotes du ministère de Pombal*, p. 37.
3. Theiner, *Histoire du pontificat de Clément XIV*, t. I, p. 98-99.
4. Lebzeltern à Kaunitz, dépêche chiffrée du 1er mars 1769.
5. *Histoire de la Compagnie de Jésus. — Clément XIV et les Jésuites.*
6. *Histoire du pontificat de Clément XIV.*

elle eut au contraire les plus heureux résultats; elle calma le ressentiment des couronnes, sauva l'Europe de nouveaux schismes et rendit à l'Église romaine ses droits méconnus. « Une merveilleuse réconciliation s'opéra entre Rome et Lisbonne. » Tout le mérite en revient à Clément XIV, pape éminent, aussi sage que pieux, aussi ferme qu'habile. De ces deux thèses rivales, laquelle faut-il adopter? Les diplomates autrichiens et leurs collègues vont répondre à notre question. Déjà Lebzeltern est très intrigué, car depuis l'élévation de Clément XIV le marquis devient déférant envers Rome; il affecte une grande dévotion. Un livre étant arrivé d'Angleterre, dans lequel on niait l'autorité du pape en matière spirituelle, la *Mensa censoria* s'assemble et le flétrit. Pombal lui-même tient la plume, puis fait humblement hommage au Saint-père de cette consolante décision[1]. Il ne s'arrête point en si bonne voie, car, à l'arrivée de la bulle dite du Jubilé universel, que de lyrisme! quel pieux accusé de réception!

Les plus saintes vérités y sont contenues; elle établit solidement une règle de foi et une règle de conduite et elle venge noblement la chaire de saint Pierre de tant de si pernicieuses et séditieuses opinions qui, dans ces derniers temps, ont été propagées par l'esprit de révolte pour troubler la piété des fidèles. Mais, en voyant rendre la tranquillité aux esprits bons et sincères et la paix à l'église, nous avons la confiance que la même Toute-Puissance divine, qui a daigné donner au royaume de Jésus-Christ un pasteur si saint et si éclairé pour tenir sa place, donnera aussi la paix aux brebis elles-mêmes, qui sont égarées loin du bercail[2].

Touché des admirables sentiments de ce bon fils, Clément XIV lui offre un tableau de sainteté, enrichi d'indulgences. Mais la piété de Pombal est difficile à satisfaire; il adjure Sa Sainteté de bénir à nouveau l'objet en question, et Clément d'obtempérer sans retard à cette si louable exigence. « Ce sera donc bien volontiers que non seulement nous satisferons à votre pieuse demande, en appliquant de nouveau à cette image les faveurs spirituelles que nous y avions attachées, mais que nous les augmenterons et les amplifierons encore[3]. » Lebzeltern reste songeur en présence de tant d'effusions. Volontiers il dirait, comme Créti-

1. Lebzeltern, 9 mai 1769 (littera D).
2. Theiner, *Histoire du pontificat de Clément XIV*, t. I, p. 502-503.
3. *Ibid.*, t. II, p. 84.

neau-Joly : « Zèle simulé et vénération suspecte ! » En effet, Pombal lui confiait presque chaque jour ses secrets, et notre Autrichien entendit parfois de fort étranges choses, comme celle-ci : « J'ai montré aux Bourbons l'art de négocier avec Rome, et un nonce nous arrive[1]. » L'envoyé d'écrire aussitôt à sa cour : « En conséquence, tenez la suppression des Jésuites par le pape pour une affaire sûre, car nul n'ignore ici que le pouvoir faisait de cette suppression une condition expresse du rétablissement des rapports[2]. » Pombal disait vrai; dans le courant de l'été, en juillet, Clément XIV accrédita Mgr Visconti (Conti[3]) comme nonce à Lisbonne. De son côté, Lebzeltern avait vu juste, car à peine arrivé le nouveau nonce lui demanda si « la cour de Vienne nourrit des intentions hostiles contre l'institut des Jésuites, » espérant, à n'en pas douter, recevoir une réponse affirmative. Lebzeltern jure qu'il ignore la pensée de son souverain, mais s'empresse d'annoncer, de répéter à celui-ci « qu'il faut certainement s'attendre à la prochaine destruction de l'ordre de Loyola, à son abolition canonique[4]. » Observons que l'envoyé de l'empereur écrivait de la sorte quelques mois seulement après l'exaltation de Clément XIV. On ne peut donc nier l'ardent désir du pontife de porter le coup de grâce aux disciples de saint Ignace et de parfaire l'œuvre inhumaine de Pombal. Ajoutons que sa hâte à dépêcher Conti en Portugal aux conditions posées par le roi fidèle nous semble, comme à tout esprit impartial et malgré les démentis du P. Theiner, l'indice certain d'engagements qui furent contractés durant le conclave[5] et dont le futur pape ne saisit pas alors l'extrême péril. Une telle remarque eût d'ailleurs laissé froid l'admirateur de Ganganelli, puisque à son point de vue, nous le savons, la mort de l'institut de Loyola fut précisément une mesure féconde, puisque, sur son cadavre, le sacerdoce et la royauté se réconcilièrent d'une façon merveilleuse! Reste à savoir ce que les collègues de Mgr Conti pensent de tant de prodiges. Or, l'ambassadeur d'Angleterre y croit si peu qu'il hausse les épaules ; en effet, Pombal, dans un mouvement d'expansion, vient de lui dire que

1. Déclaration faite à Lebzeltern en janvier 1770.
2. Lebzeltern à Kaunitz, 26 décembre 1769, 16 janvier 1770.
3. De l'illustre famille de ce nom, arrière-neveu du pape Innocent XIII, qui avait été lui-même accrédité en Portugal.
4. Lebzeltern, 3 juillet 1770 (littera A).
5. Faits affirmés par Crétineau-Joly (*Clément XIV et les Jésuites*).

le nouveau nonce arrive « dents arrachées, griffes courtes[1]. » Lebzeltern n'est guère davantage de l'avis du P. Theiner, car il connaît les instructions de Conti, aux termes desquelles le représentant de Clément XIV doit s'attacher étroitement à Pombal, ne point entreprendre la plus petite chose sans l'assentiment du marquis[2]. Ce préambule a donc toutes les apparences d'une capitulation, mais nullement d'une réconciliation.

Cependant que Mgr Conti s'arme de patience, d'autres déboires lui sont réservés. Demande-t-il les clés de la nonciature, son exequatur, on lui oppose d'abord un refus formel, et ce n'est qu'au prix de mille efforts, de compromettantes promesses qu'il reprendra possession de l'ancienne résidence d'Acciajuoli. Sollicite-t-il le retrait du triple édit qui brisait tout rapport commercial ou religieux avec les États de l'Église, Pombal commence par dire non. Conti insiste, supplie. Finalement, le ministre consent à une suspension passagère des édits, mais exige de nouvelles concessions. Clément XIV les accorde aussitôt[3]. La promulgation annuelle de la bulle *In Coena Domini* est supprimée. Trois créatures de Pombal, son frère Pablo, l'archevêque d'Évora et le libraire Pagliarini, reçoivent d'éclatants honneurs. On sait que ce libraire était un abject Romain, faisant commerce de livres obscènes, de pamphlets hostiles tant à la papauté qu'aux Jésuites[4]. Condamné à mort, il s'enfuit, vint en Portugal, fut comblé d'égards et de faveurs. Jugeant ces dernières insuffisantes, Clément XIV le gracia, l'anoblit et lui conféra l'ordre de l'« Éperon. » Peut-être même les choses allèrent-elles plus loin encore, et Pagliarini devint-il l'homme de confiance du nouveau pontife, son intermédiaire, celui d'une portion du sacré-collège avec la cour de Lisbonne[5]. Mais passons à Pablo et à l'archevêque d'Évora, qui sont également de vieilles connaissances. En février 1770, peu après l'arrivée à Lisbonne du comte Mazzini, le nouveau ministre de Sardaigne, Pablo Carvalho fut créé cardinal. « Distinction hautement méritée ! » s'écrie le P. Theiner[6],

1. Dühr, *Pombal*, p. 137.
2. Lebzeltern, dépêche susdite.
3. Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 283. — Lebzeltern, dépêche conforme du 8 mai 1770.
4. Voir chap. I (*l'Omnipotence du marquis*).
5. Crétineau-Joly, *Clément XIV et les Jésuites*, p. 74-75.
6. *Histoire du pontificat de Clément XIV*, t. I, p. 494 et 504.

« car c'était un prélat très pieux, un digne prince de l'Église, » distinction que ne s'explique pas, au contraire, l'illustre Pacca, qui, dans la suite, fut nonce à Lisbonne, et dont voici les paroles : « Pablo Carvalho surpassait son frère Pombal par sa haine contre le saint-siège et la perversité de ses maximes... Il était encore plus méchant que le ministre[1]. » Dans le courant d'août, ce fut au tour de l'archevêque d'Évora de recevoir la pourpre cardinalice. Le P. Theiner dit de l'archevêque en question : « Pour faciliter de plus en plus la grande œuvre de la réconciliation et afin de donner au roi une nouvelle preuve de sa bienveillance et de son estime, Clément XIV éleva Mgr Jean da Cunha, l'illustre archevêque d'Évora, à la dignité de cardinal... Cette nomination fut faite *proprio motu*, sans avoir été aucunement sollicitée par la cour. Le marquis de Pombal, l'ami le plus intime de cet illustre prince de l'Église, se confond en expressions de reconnaissance et de vénération. » Or, autant de mots, autant d'erreurs. D'abord, il est faux que Clément XIV donnât *motu proprio* la pourpre à da Cunha ; une dépêche chiffrée de Lebzeltern porte effectivement : « Si la cour impériale et royale en est d'avis, le pape consentirait à faire de da Cunha un cardinal. Pombal se froisserait beaucoup que la pourpre échappe à son ami[2]. » Donc il y eut non seulement des démarches, mais des intrigues en faveur de l'archevêque d'Évora. Puis l'épithète d' « illustre prince de l'Église » convient-elle ? Peut-on, en conscience, la décerner à ce prélat, dont nous avons décrit l'attitude quasi schismatique dans l'affaire des dispenses, les compromissions avec l'oratorien Pereïra de Figueiredo, jadis si haï du P. Theiner ? Ajoutons que Lebzeltern ne croit pas plus à la capacité qu'aux vertus de da Cunha : « Regidor de la justice, » dit-il, « commissaire de la bulle de la Croisade et un des plus hauts dignitaires du saint-office, archevêque d'Évora, le cardinal da Cunha, qui, parti de simple moine, a fait en peu d'années cette immense fortune par une aveugle condescendance aux volontés du marquis et un entier dévouement à sa personne, est

1. *Mémoires sur les affaires ecclésiastiques d'Allemagne et de Portugal*, p. 289-290 et 306-307. — Pacca successivement nonce apostolique à Cologne (1785), en France (1791), à Lisbonne (1794-1798) ; cardinal (1801) ; pro-secrétaire d'État (1808), poste où il soutint de mémorables luttes contre Napoléon Ier ; représente (1816) Pie VII au congrès de Vienne. Né en 1756, mort en 1844.

2. Lebzeltern à Kaunitz, 18 juin 1770.

un homme sans talent, sans mérite marqué[1]. » Clément XIV, il est vrai, n'a cure de ces vétilles; après avoir conféré le chapeau à da Cunha, il le dispensera de la résidence. De loin en loin seulement, le cardinal-archevêque devra faire quelques apparitions à Évora[2]. Mais cédons de nouveau la parole au P. Theiner : « Les efforts du nonce, » dit-il, « étaient de plus en plus efficaces pour rétablir la bonne harmonie entre le saint-siège et le gouvernement. Tout se réglait peu à peu... La crociate fut rétablie, ainsi que les autres redevances ecclésiastiques envers le saint-siège, redevances qui ne se payaient plus depuis l'époque de la rupture... Les sièges épiscopaux, demeurés vacants sous Clément XIII, furent pourvus de dignes pasteurs; leurs nominations furent faites de pleine intelligence avec le nonce, qui même en instruisait les procès canoniques[3]... » Mais qu'entendait-on par crociate? C'était une redevance perçue en vertu d'une bulle pontificale et acquittée par ceux des sujets du roi très fidèle qui voulaient user d'œufs et de laitage pendant les jours d'abstinence, avoir des chapelles domestiques ou autres faveurs rituelles; de temps immémorial, elle rapportait des revenus considérables au gouvernement de Lisbonne. L'ambassadeur Lebzeltern prétend que ces derniers s'élevaient annuellement à plusieurs millions. Là-dessus, le souverain pontife ne prélevait que des sommes dérisoires, à peine une poignée de florins (18,000 gulden)! Les nominations d'évêques nous réservent des surprises beaucoup plus profondes. En mars 1770[4], Lebzeltern annonce à sa cour la création de nouveaux évêchés : Bragance, Beja et Peñafiel. Le but, on le devine aisément, était de permettre à Pombal de conférer la mitre à des créatures qui n'étaient point encore pourvues. En septembre arriva un courrier de Rome; tous les évêques nommés depuis la rupture, c'est-à-dire schismatiques, puisqu'ils avaient exercé jusqu'ici sans investiture pontificale, sont confirmés, maintenus à leur poste[5]. En octobre, nouvelle gracieuseté de Clément XIV : huit évêques que proposait le marquis sont préconisés à la fois; l'épiscopat est donc au complet[6]. Méri-

1. Hauptbericht, 28 novembre 1776.
2. Lebzeltern, 22 octobre 1771.
3. *Histoire du pontificat de Clément XIV*, t. II, p. 80.
4. Le 12.
5. Lebzeltern, 11 septembre 1770.
6. *Ibid.*, 22 octobre 1771.

taient-ils, ces divers prélats, de conduire un diocèse? Non, certes, pour ce qui est de Henriquez, le nouvel évêque d'Oporto, précédemment à Miranda. Dominicain relégué en Asie sous le règne de Jean III à cause de ses mœurs honteuses, il affubla, le jour de son sacre, une femme d'ornements sacerdotaux, lui mit la mitre sur la tête, la crosse dans la main, et, après avoir soupé avec elle dans ce sacrilège travestissement, lui donna le bras pour ouvrir le bal[1]. Le P. François de Sainte-Rose, promu à Para, était aussi peu recommandable. Capucin confiné à Maragnon en punition de ses débauches, il devint cher à Pombal à la suite d'une satire calomnieuse contre les Jésuites. Mandé du coup à Lisbonne et nommé de force provincial de son ordre, il reçoit en outre la mitre, dont il ne jouira guère, car, à l'instant de s'embarquer, il tomba mort sur ses scandaleux écrits[2]. Lemos da Faria complète le trio. Janséniste fougueux, partisan de Fébronius et admirateur de l'abbé Grégoire[3], il devint évêque de Coïmbre, malgré les protestations de Rome, lorsque don Michel dell' Annunziata eut été dépossédé de son siège. Sous son impulsion, l'Université de Coïmbre fut un foyer d'hérésie. Lorsque cessa la rupture entre Lisbonne et le Saint-siège, Clément XIV, au lieu de réintégrer don Michel, le laissa dans les fers, et nomma, pour plaire à Pombal, Lemos l'intrus, évêque *in partibus infidelium* et coadjuteur avec future succession! « Le loup, » pour employer les expressions du cardinal Pacca, « continua ses brigandages[4]. » Les ambassadeurs étrangers à la communion romaine s'indignent eux-mêmes de tant de pusillanimité. Le comte Walpole, représentant de la Grande-Bretagne, est spécialement dur pour Ganganelli : « Depuis l'institution de la papauté, jamais, » affirme-t-il, « pareilles choses ne se virent. L'affaire de Coïmbre restera fameuse[5]. »

Cependant, de Rome n'arrive toujours pas le bref qui doit supprimer les Jésuites. Pombal, il est vrai, ne s'en impatiente nullement, car il sait le pontife contraint de lui donner sur ce point satisfaction complète, et d'ailleurs, il l'avoue lui-même à Lebzel-

1. *Anecdotes du ministère de Pombal*, p. 169-170.
2. *Ibid.*, p. 159-160.
3. Pacca, *Mémoires sur les affaires ecclésiastiques d'Allemagne et de Portugal*, p. 286.
4. *Ibid.*, p. 285.
5. Citation du P. Dühr, *Pombal*, p. 135, note 1.

tern, il trouve dans ces lenteurs un prétexte pour prolonger la persécution, pour en augmenter les rigueurs[1]. Enfin (1773), le Saint-siège a parlé et l'ordre de Loyola n'est plus; c'est alors qu'on vit des scènes odieuses : les Pères sont tirés de leurs cachots, puis rassemblés en cercle et à coups de crosses. Plusieurs cordons de fusiliers les enserrent, la baïonnette menaçante. Un clerc lit en nasillant le bref *Dominus ac Redemptor noster*. Puis, au milieu des huées de la soldatesque et d'une immonde populace, on arrache aux Pères les derniers lambeaux de leurs soutanes, on les enveloppe de grossiers sarraux et on les réintègre dans leurs « cellules » en les invitant au préalable à montrer un visage serein, car le moindre signe de tristesse serait porté à la connaissance du marquis et puni comme un nouveau crime contre l'État[2]. Cependant, le canon tonne, le saint sacrement est exposé dans toutes les églises; de solennels *Te Deum* retentissent d'un bout à l'autre du royaume. Clergé, généraux, hauts personnages rivalisent d'empressement et de magnificence; jamais on ne vit les sanctuaires aussi pleins ni plus splendides. Par ordre de Pombal, et sous de sévères peines, partout on pavoise, on illumine pour célébrer la destruction de l'ordre de Loyola[3]. Et le nonce Conti, que faisait-il durant ces réjouissances? Il jouait un double rôle peu à son honneur; à Lebzeltern, il déclare mystérieusement que « les actes du marquis lui déplaisent fort. » Une dépêche chiffrée[4] qu'adressa aussitôt son confident à Vienne l'atteste dans les termes les plus explicites. Pourtant, au pontife, il soutient le contraire; il lui assure avec des transports de joie « que les choses sont maintenant dans une gracieuse tranquillité; que le passé est oublié; que tout est retourné sur ses premiers errements; que le nom à jamais vénérable du pape est aujourd'hui à Lisbonne un objet de triomphe et de consolation; bref, que l'issue prompte de cette affaire, la manière inouïe dont elle s'est terminée tiennent du prodige et paraissent un miracle[5]. » D'où provenaient ces étranges contradictions? C'est que le nonce, comme l'avait deviné Lebzeltern, souhaitait d'être cardinal par la nomination du roi fidèle. Le collègue de Lebzeltern à Rome le constate

1. Dépêche du 28 août 1770.
2. *Anecdotes du ministère de Pombal*, p. 458-459.
3. *Ibid.*, p. 460-461.
4. Du 8 janvier 1771.
5. Theiner, *Histoire du pontificat de Clément XIV*, t. I, p. 509.

aussi, en même temps qu'il note les efforts du gouvernement portugais pour faire obtenir la pourpre à Conti[1].

Terminons par les lignes suivantes, empruntées au cardinal Pacca, nos remarques sur la politique religieuse de Pombal. Jamais plume ne s'éleva aussi fortement contre Ganganelli et les assertions de son admirateur Theiner :

La cause de la religion gagna peu au rétablissement des rapports entre le Saint-siège et le Portugal, parce qu'on laissa en vigueur les lois portées contre la liberté et l'immunité de l'Église, que l'on ne réprima pas les usurpations et les abus de pouvoir et qu'on laissa se répandre partout le pernicieux enseignement de Coïmbre...

Et plus loin :

L'attachement que portait jadis au Saint-siège le clergé séculier et régulier du royaume de Portugal est aujourd'hui sinon éteint, du moins excessivement refroidi... Ce refroidissement date du funeste ministère de Pombal et du moment où furent reprises les communications avec Rome, où un nonce fut de nouveau reçu à Lisbonne... Le gouvernement portugais continua d'agir comme il l'avait fait jusqu'alors. Il ne donna aucune marque d'improbation à ceux qui avaient affiché le plus de haine contre le Saint-siège et qui s'étaient montrés les plus ardents promoteurs du schisme... On retint sous les verrous grand nombre de religieux, et finalement la nation se scandalisa de l'attitude du pontife[2].

VII.

La chute (1777). — Oeyras. — La mort (1782).

Cependant, les souffrances du Portugal touchent à leur terme. Joseph Ier va mourir et Pombal quitter enfin le pouvoir. En décembre 1776[3], Lebzeltern écrivait effectivement à Vienne :

Le 18 du mois dernier, le roi ayant témoigné un désir de recevoir les derniers sacrements, les gens de service au palais et les médecins, de leur autorité, mandèrent le doyen de l'église patriarcale et le nonce apostolique... Mais cette cérémonie n'eut point lieu encore ce jour-là, et on fit attendre toute la journée dans l'antichambre ces deux prélats.

1. Lebzeltern, 16 juillet 1771; dépêche conforme du représentant de l'empereur à Rome, 22 juin 1771.
2. *Mémoires sur les affaires ecclésiastiques d'Allemagne et de Portugal*, p. 271-272 et 306-307.
3. Le 13 (Hauptbericht).

Le marquis, y étant venu et ne croyant pas l'état du roi si désespéré, blâma hautement cette conduite, qu'il traita de scandaleuse, ajoutant que cela paraissait une conspiration de la noblesse contre la vie du roi... Il s'emporta même jusqu'à des menaces... Le roi ayant renouvelé ses instances et reçu les sacrements, le mécontentement de Pombal ne diminua pas...; car les seigneurs, ayant regardé cet instant comme le terme de la vie du roi, se démasquèrent au point de manquer aux égards, aux politesses d'usage envers le marquis...

Une autre dépêche de Lebzeltern[1] revient encore sur les derniers jours du roi; elle met en lumière la grande aversion des princes et princesses contre Pombal, le discrédit croissant où tombe le premier ministre :

Le 22 novembre, les médecins jugèrent qu'on ne devait plus retarder à administrer au roi l'extrême-onction et l'absolution papale par la main du nonce, ce qui fut exécuté contre l'avis de Pombal... Je me trouvai à la cour, avec tous les ministres étrangers, lors de cette cérémonie, et, avec quelque scandale, j'y remarquai sur le visage de presque tous les seigneurs une joie secrète, qui annonçait combien peu ils étaient touchés de la situation de ce monarque. Suivant les apparences, j'ose dire que ce prince, quoique doué de mille qualités excellentes, religieux, bienfaisant, bon mari, bon père, sera peut-être le roi le moins regretté de sa nation. Le marquis de Pombal, outre le souhait de toute la nation, a contre lui des ennemis bien puissants dans la conjoncture présente. Trop sûr de la faveur du roi..., il avait dédaigné de ménager la reine, la princesse du Brésil, l'infant son époux. Indépendamment de mille désagréments qu'ils ont essuyés de sa part, ils pourraient bien ne pas lui pardonner les vains efforts qu'on lui attribue pour changer l'ordre de succession à la couronne, y substituer le prince de Beïra; d'avoir ôté de leur service tous les gens de leur confiance, les remplaçant, sans en excepter les confesseurs, par des créatures à lui; de ne les avoir jamais consultés dans les affaires de l'État; de n'avoir pas même permis qu'on leur en fît part... Il a de plus contre lui la princesse, l'infant son époux, tous deux adonnés à la dévotion, qui n'ont point été de son avis dans les affaires de religion..., dans la rupture avec Rome. Ils lui imputent la faute de ce que les gens de cour, n'étant point payés, languissent les uns dans l'indigence et se portent (les autres) à de criminels excès. Enfin ils l'accusent d'irréligion, et on prétend souvent avoir entendu de la bouche de la princesse que ce ministre damnait son père...

1. Du 24 novembre 1776 (*ibid.*).

Son époux, l'infant don Pierre..., a essuyé bien des désagréments de la part du ministre, et il aura de la peine à lui pardonner de retenir dans les fers un seigneur de sa confidence, le comte de Saint-Laurent, pour avoir été le porteur d'un compliment de politesse et d'excuse du cardinal-nonce Acciajuoli... Le prince de Beïra, beau, pieux, d'un caractère aimable, a les plus heureuses dispositions pour acquérir les qualités d'un bon roi. Malheureusement on n'a pas suivi le meilleur plan pour son éducation. Son gouverneur, l'évêque de Béja, homme savant, plus intrigant encore et créature du marquis, borne ses soins à lui apprendre un peu de latin, à lui donner une teinture d'histoire et de philosophie, à lui montrer la religion sous une face qui n'est pas trop du goût de sa mère... Malgré les soins de son gouverneur, ceux du comte d'Oeyras, fils de Pombal, placé à dessein auprès de ce prince en qualité de gentilhomme de la chambre, à lui faire prendre quelque considération, quelque attachement pour le marquis, on s'aperçoit aisément qu'il a de commun avec la famille royale une aversion décidée pour ce ministre...

Comme il arrive toujours en pareille conjoncture, les intrigues se multiplient, chacun cabale et porte ses dommages au soleil levant. Les plus fermes suppôts du règne qui va finir font assaut d'ingratitude envers le demi-dieu, jadis si craint et adulé. La veille encore serviles jusqu'au crime, maintenant ils accablent de leurs dédains, ils chargent d'imprécations celui qui les tira du néant. Quelle surprise pour Pombal, quel premier et rude châtiment !

Dans le même temps à peu près[1], arriva la rupture ouverte du cardinal da Cunha et du marquis, au grand étonnement de tous... On ne douta plus alors que le cardinal eût été gagné par les ennemis du ministre et que la reine l'eût engagé à chercher un prétexte pour rompre avec lui. Leur rupture se divulgua le jour de la publication de la bulle de la croisade, cérémonie pour laquelle toute la noblesse s'assemble chez le cardinal, comme commissaire de la bulle. Le premier commis du bureau du marquis..., qui est en même temps secrétaire de la bulle et qui devait en faire la lecture au public, s'étant fait longtemps attendre, le cardinal le traita publiquement comme le dernier des faquins et lui ôta ce poste de sa dépendance. Cette désunion entre eux est peut-être le coup le plus sensible que les ennemis du marquis pouvaient lui porter. Aussi en fut-il, pour ainsi dire, déconcerté, comme il en témoigna lui-même par ces paroles : « C'est

1. Lebzeitern, 13 décembre 1776 (*ibid.*).

un coup auquel je n'étais pas encore préparé; je ne m'y attendais pas! »

On fit entendre au roi, par son confesseur, qu'une régence était nécessaire, et là-dessus il traça, le 29 de l'écoulé (novembre), les mots ci-après avec un crayon : « La reine gouvernera. »

Les particularités qui précèdent, étant aussi graves et compromettantes que la poste peu sûre, ne pouvaient prendre de sitôt le chemin de Vienne. Cependant, il fallait que l'empereur fût informé. Aussi son plénipotentiaire reprend-il bientôt la plume : « On compte si fermement sur la mort du roi et la prochaine chute du ministre, » dit une dépêche chiffrée[1], « que nobles et peuple ne gardent plus nulle retenue... Le marquis n'en ignore, mais ne se laisse pas déconcerter. Il caresse l'espoir que personne n'osera faire le premier pas. » Les choses durèrent de la sorte jusqu'au 24 février 1777; un jour, Joseph paraissait agoniser; le lendemain, il revenait à la vie. Ces alternatives font songer Lebzeltern aux variations du thermomètre : le monarque est-il sans connaissance, chacun tourne le dos à Pombal; rouvre-t-il les yeux, on recommence à saluer le ministre, mais de mauvaise grâce, en soupirant. Pombal accepte tout de bonne humeur, car il se sait hors d'état de sévir. Dans la nuit du 23 au 24 février, le roi éprouve une dernière crise. Le ministre est informé par les médecins que la mort avance à grands pas, que le malade ne verra pas l'aube; aussi se hâte-t-il de profiter des dernières heures de sa puissance. Le bourreau court précipitamment aux prisons, armé d'une hache, et tranche la tête à quatre personnes masquées. Entre celles-ci, on distingue une femme et le comte d'Obidos, incarcéré jadis, nous le savons, pour une innocente saillie. Comme le bourreau ne trouvait pas sa proie dans les ténèbres, « je suis Obidos, » cria le comte, « assène bien ton coup, » et là-dessus sa tête fut abattue[2]. A peine Pombal eut-il prescrit ces derniers assassinats qu'il recevait un pli aux armes du roi. Ordre immédiat lui était donné de remettre en liberté l'évêque de Coïmbre, dont la cour ignore le lieu de détention. Le moribond a promis cet élargissement à son confesseur. Don Michel sort donc du souterrain, long de sept pieds et large de trois, où il croupissait depuis près de neuf ans. Il est hâve, décharné, presque

1. Du 3 décembre 1776.
2. *Anecdotes du ministère de Pombal*, p. 467-468.

nu. Une barbe blanche et inculte lui descend jusqu'aux genoux. « Sans la charité du geôlier, qui, de loin en loin, » dit-il, « me donnait de grossiers aliments, quelques haricots, je serais mort de faim voilà longtemps[1]. »

Enfin, Joseph a rendu le dernier soupir ; les cachots s'ouvrent ; partout, suivant le mot énergique de Schoell et de l'ambassadeur Lebzeltern, « la résurrection des morts commence. » C'est le survivant de nos deux Augustins. Ses jambes enflées ne peuvent le soutenir ; ses yeux ont perdu l'habitude du jour. Il tient à la main le crâne de son compagnon, au cadavre putréfié duquel il dut, avec ses seuls ongles, creuser une fosse[2]. C'est un fils du marquis Tavora, qui, jeté en prison alors qu'il avait moins de cinq ans, était tombé dans le mutisme et la démence[3]. Ce sont les restes des neuf mille infortunés que le marquis a précipités impitoyablement sous la terre comme sous l'eau. Dans l'espace de dix-huit et de vingt ans, ils ont essuyé toutes les horreurs d'une affreuse prison ; l'air pur leur faisait défaut et journellement le flux les glaçait. Faute de renseignements depuis bientôt un quart de siècle, on les croyait égorgés ; on en avait même perdu le souvenir ; mais quatre mille sont morts de souffrances et de désespoir. Les geôliers ignorent les crimes imputés à tout ce monde. Ils n'allèguent que les ordres du marquis. Lui-même prétend ne plus s'en souvenir[4].

Aussi, — mande Lebzeltern, — cette nation abattue, avilie, rampante, semble animée d'une nouvelle vie et plus encore de fureur contre Pombal... Il n'est point d'ordre dans l'État qui ne porte aux pieds du trône des plaintes amères contre lui et qui ne le charge des plus graves accusations. Tous sont unanimes à soutenir qu'il abusa constamment de la confiance du roi pour satisfaire ses deux passions dominantes : l'ambition et l'avarice. On lui reproche de s'être fait un jeu de disposer de la vie et de la liberté des innocents pour se rendre redoutable et despotique, d'avoir envahi les biens des sujets, sans ménager les deniers du roi, pour accumuler des richesses. Ces accusations sont telles que, si elles sont prouvées, il ne faudra rien moins

1. *Anecdotes du ministère de Pombal*, p. 467-468 ; voir aussi Lebzeltern, dépêche du 24 février 1777.

2. *Anecdotes du ministère de Pombal*, p. 466-467.

3. Schoell, *Cours d'histoire des États européens*, t. XXXIX, p. 80-81 ; Lebzeltern, 3 mars 1777.

4. Lebzeltern, *ibid.*

que l'extrême bonté de la nouvelle souveraine pour soustraire le marquis à la fin la plus tragique[1]... — Dans les derniers moments, — ajoute encore Lebzeltern, — le roi eut de cuisants remords, particulièrement d'avoir accordé trop aveuglément toute sa confiance à un seul, reconnaissant avoir été trompé par lui dans bien des occasions[2]...

Le 4 mars 1777, Pombal n'est plus ministre! Voici dans quelles conditions il prit sa retraite :

La haine et l'animosité du peuple contre le marquis grandissent à vue d'œil; elles se manifestent par des injures faites à sa livrée; on alla jusqu'à lui jeter des pierres, dont un de ses gendres fut assez maltraité. La foule s'étant assemblée sur la place du Commerce et invectivant son portrait, qui est en bronze et en relief sur une des faces du piédestal de la statue du feu roi, on fit avancer de la cavalerie pour réprimer la licence des factieux. Alors le ministre demanda une audience à la reine et résigna ses pouvoirs, puis, ayant reçu l'ordre de se retirer à Oeyras, il partit aussitôt. La nation n'est pas encore satisfaite; elle réclame des châtiments[3]...

Le voyage de Pombal fut accidenté et faillit lui coûter la vie : « Le seigneur marquis, » nous apprend-on, « est enfin arrivé au lieu de sa retraite; son déplacement ne ressemble en rien à celui qu'il effectua jadis pour aller à Coïmbre : alors, dans tous les lieux qu'il traversait, on le portait en triomphe. Maintenant, il essuie les outrages les plus sanglants; il est contraint de passer les nuits sur les chemins, faute de trouver qui veut le loger[4]. » La marquise s'affole d'une si prodigieuse infortune. Elle est dans un état de constante prostration. Ses yeux toujours rouges de larmes n'y voient presque plus[5]. A chaque instant on reproche de nouveaux méfaits à son époux; il avait transformé le Portugal en un immense cachot, qui se ramifiait à l'infini. L'autorité découvre des prisons dans les endroits les plus invraisemblables, sous les statues qui ornent la place du Commerce, sous l'ancienne église patriarcale. Les archives d'État sont également dans un extrême désordre, qui gêne fort les ministres actuels; des papiers, des registres d'une grande importance ont disparu. Ils concer-

1. Lebzeltern, 3 mars 1777.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, 11 mars 1777.
4. *Ibid.*, 22 mars 1777.
5. *Ibid.*, 6 mai 1777.

naient des prisonniers de marque, la rupture avec Rome et les affaires hispano-américaines. Du coup, le premier commis a été congédié[1]. Les attroupements recommencent autour du médaillon de bronze. La cour se décide à le faire enlever. L'opération fut longue, difficile. On n'y parvint qu'après plusieurs tentatives. Dans l'intervalle, le peuple se rua sur l'image et la souilla[2].

Caldeira Soares Galhardo Mendenha fit mieux. Il attaqua l'ancien ministre en justice, revendiquant une propriété qu'il avait été obligé de lui vendre à vil prix. En réponse, et sous prétexte d'apologie, Pombal publie un volumineux *factum*, où il découvre des choses qui auraient dû rester ensevelies dans le silence du cabinet. En même temps paraissait la traduction d'une brochure anglaise; c'était une deuxième apologie, embrassant toutes les parties du gouvernement avec tant d'exactitude quant à l'ordre, à la chronologie, aux dates, aux pièces rapportées, qu'aucun doute ne pouvait subsister : Pombal l'avait sinon écrite, du moins inspirée; lui également avait fourni les documents mis en lumière. Les lords de l'opposition cités en note n'y étaient pour rien. Là-dessus paraît un décret royal contre le marquis; « les termes, » ajoute Lebzeltern, « en sont extraordinairement forts[3]. » Ils le flétrissent d'un bout à l'autre, le convainquent de calomnie envers les particuliers et de trahison envers l'État. Puis deux magistrats partent pour Oeyras avec mission de commencer le procès. Ils y passent l'hiver. L'enquête aboutira-t-elle? Longtemps l'envoyé de l'Autriche crut que non, car Pombal multipliait les subterfuges, les supplications :

L'ex-ministre a écrit une lettre fort touchante à la reine-mère. Il trace de sa situation présente un attendrissant tableau. Il avoue que, pendant son ministère de vingt-sept années, il a pu commettre de grandes fautes, mais pour le bien de sa patrie et la gloire du roi. Peut-être, durant l'enquête, a-t-il fait des réponses soit en sa faveur, soit à son désavantage, mais on ne doit pas le juger d'après cela, car son grand âge, ses infirmités ont nécessairement affaibli sa mémoire. Il fait appel à la clémence de Sa Majesté et adjure celle-ci de ne pas le couvrir, à la fin de ses jours, d'opprobre et d'infamie : effectivement, la honte ne serait point pour lui seul; elle rejaillirait sur tous

1. Lebzeltern, 8 avril 1777.
2. *Ibid.*, 29 avril 1777.
3. *Ibid.*, 1er mars 1780.

ceux qui portent le nom de Carvalho. La reine-mère lui répondit qu'il pouvait se tranquilliser, qu'elle prenait tout sur elle; elle l'assurait que la chose n'irait pas plus loin, qu'il n'en serait bientôt plus question.

Effectivement, l'affaire s'assoupit pour ne se réveiller de nouveau qu'au bout de quinze mois; à cette date (juin 1780), Lebzeltern constate « qu'on a remis sur le tapis la procédure du marquis de Pombal; que, depuis quelques jours, il s'est tenu plusieurs conférences aux fins d'examiner l'enquête qui avait été faite de sa conduite[1]. » Puis nouveau silence de quatorze mois. Le Portugal, nous le savons, est coutumier de telles fluctuations. Quand il s'agit de réhabiliter les infortunés Tavora, tantôt l'instance semblait à la veille d'aboutir, tantôt des intrigues reprenaient le dessus, et elle paraissait définitivement étouffée. Soudain, comme un coup de tonnerre, parut le décret d'août 1781, si accablant pour la mémoire de Pombal :

Moi, la Reine, pour de justes motifs, je n'ai pas estimé convenable que le marquis de Pombal exerce plus longtemps les fonctions de secrétaire d'État, et, l'éloignant de mon service ainsi que de ma cour, je lui ai ordonné de faire son séjour dans le village de Pombal et autres lieux. Je ne m'attendais pas qu'après cette démonstration, à l'occasion frivole et affectée d'un procès civil, il se permettrait de défendre son pouvoir antérieur, de quoi je lui ai exprimé, par mon décret du 3 septembre 1779, tout mon déplaisir. Puis, ayant commandé qu'on l'interrogeât sur certains points, je constatai qu'il ne pouvait pas se justifier, mais que ses réponses et diverses recherches auxquelles j'ai fait procéder ont qualifié et aggravé ses *culpas*. Toute l'affaire fut réexaminée attentivement par une commission de hauts magistrats, qui déclara le susdit marquis réellement coupable et digne d'un châtiment exemplaire. J'ai décidé, il est vrai, que ce dernier ne lui serait pas infligé, en raison de ses graves maladies et de sa caducité, parce que, deuxièmement, je me souviens bien plus de la clémence que de la justice et aussi parce que le marquis m'a demandé pardon, en détestant le téméraire excès qu'il avait commis. Je pardonne donc les peines corporelles, mais j'enjoins au marquis de rester à vingt milles de la cour, jusqu'à ce qu'il me plaise de déterminer le contraire. Je laisse également sains et saufs tous les droits de ma couronne et biens, de même que ceux que peuvent avoir mes sujets,

1. Lebzeltern, 6 juin 1780.

afin qu'ils puissent être indemnisés devant les tribunaux compétents des pertes, dommages et intérêts que ledit marquis leur aurait fait souffrir. Parce que mon intention royale est seulement, je le répète, de lui pardonner la peine afflictive de la justice et non la peine satisfactoire des parties et de mon royal patrimoine. Et lesdites parties et mes procureurs royaux peuvent user des moyens légitimes et compétents contre le susdit marquis en son vivant et contre sa maison après sa mort.

J'ordonne à la Grand'Chambre du Palais qu'elle fasse exécuter le présent décret et en remette la copie à tous les tribunaux et départements.

Palais de Queluz, le 16 août 1781.

MOI, LA REINE[1].

Quelle impression produisit le décret qu'on vient de lire? Beaucoup de surprise et peu de satisfaction, car les Portugais avaient déjà oublié le despotisme du marquis, ses exactions, ses crimes. Loin de maudire le tyran, de se féliciter de son infortune tardive, ils le plaignent à mi-voix! Mais, en vertu du décret qui précède, Pombal fut condamné à des restitutions gigantesques, à vingt mille cruzades envers la communauté des fabricants de soie, à cent cinquante mille envers les directeurs des lagunes, à environ deux cent mille envers les Pères de Saint-Philippe. L'État, de son côté, lui fit verser deux cent cinquante mille cruzades, et en outre lui demanda compte d'une caisse d'impositions, spécialement destinée à la reconstruction des bâtiments civils. L'ex-ministre s'était arrogé la surintendance de cette caisse, en détournait des sommes et les employait à faire bâtir des maisons dont il conservait la propriété[2]. Puis vinrent les particuliers qui, spoliés par Pombal, demandent à rentrer en possession. Pombal restitua, indemnisa, et le sourire aux lèvres (*mit guter Miene*), ajoute Lebzeltern; en effet, toute résistance eût entraîné des débats judiciaires, puis une condamnation certaine[3]. Tant de déboires, et la vieillesse aidant, causèrent la mort de l'ancien ministre de Joseph Ier; le 8 mai 1782, il s'éteignit à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Une fièvre intense et de douloureuses hémorragies l'avaient tellement épuisé qu'il n'était plus qu'un

1. Vienne, Arch. imp.; document annexé à une dépêche de Lebzeltern, du 28 août 1781.
2. *Mémoires de Pombal*, t. IV, p. 119.
3. Lebzeltern, 7 septembre 1777.

spectre à l'heure où il rendit l'âme. « Je meurs sans remords! » furent ses dernières paroles [1].

L'infortune s'attacha étrangement à son cadavre. Faute d'une sépulture digne de lui, il ne fut pas inhumé aussitôt. Vingt-cinq ans le cercueil resta exposé dans une chapelle du village de Pombal. Un modeste drap le dissimule; quelques Franciscains le gardent. Un jour pourtant (1807), on le chargea précipitamment sur un grossier chariot pour l'empêcher de tomber aux mains des Français, puis, quand les armées de Napoléon eurent abandonné le Portugal, la charrette revint au lieu de départ et le cercueil reprit, pour de longues années encore, sa place dans l'oratoire où il reposait avant l'invasion. Enfin les Jésuites rentrèrent dans le royaume fidèle; en passant par le bourg de Pombal (1827), ils ne se souvinrent de leur ennemi que pour « offrir pour le repos de l'âme de don Sébastian Carvalho, *corpore praesente*, l'Agneau de propitiation, qui, sur la croix, pria pour ses bourreaux [2]. »

Comte Jean DU HAMEL DE BREUÏL.

1. Lebzeltern, 14 mai 1782.
2. Paroles du P. Delvaux, qui officia dans cette circonstance.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

NOTICES ET DOCUMENTS

RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

AU TEMPS DE PHILIPPE LE BEL.

L'histoire de la France royale au moyen âge a fait sous nos yeux de grands progrès. M. A. Giry et ses élèves ont entrepris de rédiger les annales de cette histoire depuis 840 jusqu'en 987; après les travaux de M. A. Luchaire et les monographies qui ont été publiées ou qui sont en préparation sur les règnes de Hugues Capet, de Robert, de Henri Ier, de Philippe Ier, les annales de l'histoire de France sous les premiers Capétiens sont solidement établies. M. Luchaire s'occupe de Philippe-Auguste; Louis VIII et Blanche de Castille ont trouvé, l'année dernière, des historiens excellents. Dès maintenant, on n'ignore plus rien de ce qu'il est vraiment utile et possible de savoir sur les événements politiques qui se sont passés en France jusqu'au milieu du XIIIe siècle. Pour cette période de quatre-vingts ans qui s'étend depuis le milieu du XIIIe siècle jusqu'à l'avènement des Valois, et dont le règne de Philippe le Bel est le centre, on est encore moins bien informé, mais tout fait croire que cela ne durera pas longtemps.

Six rois ont régné en France pendant ces quatre-vingts ans : Louis IX, Philippe III, Philippe IV, Louis X, Philippe V, Charles IV. A l'exception d'un seul, celui de Philippe V (encore ai-je entendu dire qu'un travail de longue haleine, entrepris depuis longtemps sur le règne de Philippe V, est sur le point d'aboutir), tous ces règnes ont été étudiés à part, et quelques-uns plus d'une fois. Mais telle était, pour ces temps-là, l'abondance extraordinaire des documents, et des documents inédits, à consulter, que la plupart des ouvrages qui leur ont été consacrés n'ont pas et ne pouvaient pas avoir un caractère définitif. Ce ne sont pas des recueils de faits vraiment complets. Le

plus connu de tous, celui de M. E. Boutaric, *la France sous Philippe le Bel*, est une esquisse d'ensemble, sommaire, en beaucoup d'endroits très peu poussée; il passa naguère pour un chef-d'œuvre, car l'auteur avait parcouru assez de documents, alors nouveaux, pour exciter l'étonnement; mais la prédiction de M. J. Quicherat s'est réalisée : on s'est convaincu, avec le temps, qu'il était nécessaire d'en récrire minutieusement tous les chapitres. Tel chapitre du livre de M. Boutaric, celui qui est consacré à l'affaire des Templiers, par exemple, est devenu le sujet d'une littérature très abondante. Il n'en est pas un seul qui soit aujourd'hui au courant de la science, quoique plusieurs n'aient pas encore été remplacés. M. Boutaric n'en gardera pas moins toujours le mérite d'avoir courageusement essayé, le premier, de distribuer en séries une masse de renseignements utiles, et d'avoir frayé la voie.

A peine M. Boutaric eut-il publié son histoire générale de *la France sous Philippe le Bel*, qu'il en reprit, lui-même, en sous-œuvre, quelques parties[1]. Il l'aurait probablement refaite tout entière de sa main, s'il avait vécu. Après lui, de nombreuses monographies ont été publiées, dont plusieurs, comme celles de M. Renan, dans l'*Histoire littéraire*, sont de premier ordre. D'autres sont sous presse. Des thèses considérables seront soutenues, cette année même, à la Faculté des lettres de Paris, par M. G. Digard sur l'histoire du Différend, par M. Fr. Funck-Brentano sur les relations de Philippe le Bel avec la Flandre. Parmi les sujets qui restaient à traiter et que je savais vacants, des étudiants de la Faculté des lettres ont, depuis 1893, choisi les plus intéressants : les livres de M. A. Rigault sur le procès de Guichard de Troyes, de M. J. Petit sur Charles de Valois, sans parler d'autres travaux qui ne sont pas aussi près d'être achevés, combleront de grosses lacunes.

Toutes ces monographies, à leur tour, sont-elles définitives, j'entends dans la mesure où le sont des *Jahrbücher* bien faits, et sauf l'hypothèse, toujours menaçante, de découvertes imprévues? Voici pourquoi cela n'est pas certain.

Plus on travaille dans le domaine de l'histoire politique du moyen âge, mieux on s'aperçoit qu'il est impossible d'écrire l'histoire d'un temps sans en posséder d'abord des « annales » complètes. Or, pour établir ces « annales, » lorsqu'il n'en existe pas, il faut, entre autres besognes préliminaires, dresser des catalogues d'actes, publier des *corpus*. De là vient que, quand on est jeune, on se propose d'être historien, et que, dans l'âge mûr, on se résigne à dresser des catalogues

1. Voy. G. Monod, *Bibliographie sur l'histoire de France*, nº 2503, etc.

d'actes, à publier des documents, en remettant à plus tard (et parfois aux générations futures) le soin de s'en servir pour écrire l'histoire[1]. Ceux qui s'occupent des temps anciens, dont tous les documents historiques sont réunis, ou, tout au moins, en nombre restreint, ont le loisir d'être à la fois historiens et érudits. Mais, à partir justement de la seconde moitié du XIIIe siècle, en France, les archives sont trop riches et trop mal explorées. Il faut opter : ou bien traiter les questions générales avec les documents accessibles, incomplets, isolés, en se donnant, si l'on veut, le plaisir d'utiliser çà et là des *inedita* piqués dans le tas, ou bien se consacrer tout entier aux besognes préliminaires. Il y a un moyen terme, qui consiste à choisir des sujets assez limités pour qu'il y ait chance sérieuse d'arriver, avec de l'application et du temps, à épuiser toutes les sources. C'est ce moyen terme qu'ont choisi, naturellement, les auteurs des monographies dont j'ai parlé plus haut. Quelques-uns, sans doute, ont réussi ; mais ont-ils eu tous la patience de dépouiller, à leur point de vue particulier, l'ensemble (à proprement parler accablant) des collections imprimées et manuscrites de la France et de l'étranger, où des documents se trouvent peut-être qu'ils auraient eu intérêt à connaître ? Il est clair que, faute de catalogues méthodiquement disposés, les auteurs de monographies sont condamnés à des recherches extrêmement pénibles, exposés en outre à des omissions.

Il existe des *regesta* et des catalogues d'actes de plusieurs rois de France ; c'est ce qui a permis de dresser avec exactitude les « annales » de quelques règnes, — des règnes les plus anciens. Mais il n'en existe ni pour Louis IX ni pour aucun de ses successeurs jusqu'à François Ier. Le catalogue des actes de Philippe le Bel a été entrepris, toutefois, il y a quelques années. Le manuscrit provisoire en est, dès maintenant, à la disposition de ceux qui en ont besoin.

Après les actes, les documents les plus importants que les archives

1. Il est encore aujourd'hui très difficile, sinon tout à fait impossible, de dresser des catalogues d'actes satisfaisants, parce que les inventaires descriptifs des bibliothèques et des archives de la France et de l'étranger ne sont pas tous, tant s'en faut, publiés. Pour qu'une collection méthodique d'actes d'une certaine espèce eût quelque chance d'être vraiment complète, il faudrait évidemment qu'il n'y eût plus, nulle part, de fonds non inventoriés ou mal inventoriés. — De là vient que les personnes les plus scrupuleuses renoncent même à entreprendre des collections dans le genre d'un catalogue d'actes ou d'un *corpus*. Cela aussi, à leur avis, est prématuré. Achevons d'abord, disent-elles, les inventaires descriptifs; publions des documents isolés. Comme c'est là une besogne relativement facile, aussi bien que fort utile, elles y trouvent bientôt, du reste, une certaine douceur. — C'est ainsi que le but final des travaux historiques, qui est d'écrire l'histoire, recule indéfiniment.

du XIIIe et du XIVe siècle nous aient transmis, ce sont les comptes. Les comptes royaux du XIIIe et du XIVe siècle, dont quelques-uns ont été publiés (notamment dans les *Historiens de France*), mais dont la bibliographie ne se trouve nulle part, contiennent des renseignements très précieux sur les hommes, sur les choses et sur les événements du temps. Il n'y a presque pas de sujets de l'histoire de France sous Philippe le Bel : biographie, institutions, etc., qu'il soit possible de traiter convenablement sans les consulter. C'est pourquoi, en travaillant avec les étudiants sur diverses questions historiques de cette époque, j'ai été amené à dresser, pour leur usage et pour le mien, une liste chronologique des comptes royaux depuis les plus anciens (ils datent de Philippe-Auguste) jusqu'à l'avènement des Valois, complets ou fragmentaires, en original ou en copie, inédits ou non, dont une enquête spéciale dans les dépôts publics m'a fait connaître l'existence. Une liste de ce genre est un instrument indispensable, nous nous en sommes aperçus, pour quiconque se propose d'étudier, avec l'intention de le faire sérieusement, les derniers problèmes à résoudre dans le domaine de l'histoire du XIIIe siècle; il n'y a pas moyen, en particulier, d'élucider l'histoire, encore si obscure, de la Chancellerie, de l'Hôtel et des divers autres services de la *Curia regis* pendant la seconde moitié du XIIIe siècle, sans avoir dépouillé l'ensemble des comptes; et comment les dépouiller tous, — ils sont très dispersés, et, pour la plupart, inédits, — si l'on n'en trouve nulle part l'énumération méthodique[1] ?

1. Ces lignes étaient écrites lorsqu'a été publié le t. Ier d'un ouvrage de M. le colonel de Borelli de Serres, intitulé : *Recherches sur divers services publics du XIIIe au XVIIe siècle*. Paris, 1895, in-8°. L'auteur de ce livre, — le plus neuf qui ait paru depuis longtemps sur l'histoire du XIIIe siècle, — a dépouillé la collection des comptes royaux; ayant eu, avant nous, la même pensée que nous, il a dû se livrer, depuis de longues années, aux recherches que nous avons commencées en 1894. La comparaison des résultats qu'il a obtenus avec ceux auxquels nous sommes arrivés, sur quelques points particuliers, établit, en effet, et que nous avons procédé parallèlement suivant la même méthode, et que ses recherches ont été conduites avec le plus grand soin. Personne n'est peut-être mieux que nous en mesure d'apprécier ce qu'un livre comme celui-ci a dû coûter de temps et d'efforts. — M. de Serres paraît préoccupé d'affirmer ses droits de priorité : ils sont incontestables.

Est-ce à dire qu'après cette publication, aussi précieuse qu'inattendue, cette mine de renseignements historiques, la collection des comptes royaux du XIIIe et du XIVe siècle, soit tout à fait épuisée ? Certainement non. — M. de Serres a très bien distingué et défini les différentes espèces de comptes royaux dont des échantillons existent, et il a indiqué, à cette occasion, un assez grand nombre d'échantillons de chaque espèce pour qu'il soit évident que, s'il ne les connaît pas tous, il les connaît presque tous. Mais un catalogue complet, par ordre chronologique, aurait encore sa raison d'être. — Ce catalogue ne serait

Voilà l'état actuel des travaux entrepris sur les sources de l'histoire de Philippe le Bel. — Il me reste à justifier la présente série de notices brèves et de documents annotés que la *Revue historique* accueille.

Au cours de nos recherches dans les bibliothèques et dans les archives, il nous est arrivé souvent de trouver des documents qui, n'étant pas de nature à prendre place dans des collections méthodiques, sont néanmoins dignes d'être publiés, parce qu'ils pourraient être utilisés par d'autres que par nous. Ce sont les copeaux de notre atelier. L'inconvénient de pareilles communications, c'est que, si on les sème dans les recueils périodiques, on complique (ce qui est toujours fâcheux, ce que chacun doit éviter pour sa part) la bibliographie des questions. D'un autre côté, si l'on attend pour publier ces *miscellanea* que l'on en ait de quoi faire un volume, on risque d'attendre longtemps, sans compter que l'exemple de M. Boutaric, dont les *Notices et extraits de documents inédits relatifs à l'histoire de France sous Philippe le Bel* sont si incommodes à manier, n'est pas encourageant[1]. L'expédient d'une série unique, publiée dans la même revue sous un titre général, avec un sous-titre pour chaque article, a paru le plus avantageux[2].

lui-même que l'introduction d'un travail plus vaste : l'édition intégrale, par ordre chronologique, de tous les comptes et de tous les fragments de comptes qui subsistent. Si tous les comptes et fragments de comptes royaux du XIIIe siècle étaient publiés (cela n'est pas impossible) en quelques volumes munis de tables, toutes sortes de travaux qui sont aujourd'hui infaisables ou très pénibles s'exécuteraient presque automatiquement, avec la plus grande simplicité. J. Havet l'a vu et l'a dit (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 1884, p. 238), et cela est évident. Tant que cette édition intégrale n'existera pas, qu'arrivera-t-il, en effet? Qui voudra recueillir dans la collection des comptes toutes les données qu'elle renferme sur un point particulier (sur tel personnage, par exemple) sera obligé de la parcourir d'un bout à l'autre; il lui faudra manier des centaines de volumes manuscrits, dont plusieurs sont conservés en province et à l'étranger. Que de temps gaspillé! En présence de difficultés pareilles, on continuera sans doute à ne se servir que des comptes les plus connus; on reculera, à l'avenir comme autrefois, devant le labeur ingrat d'un dépouillement intégral. — Bref, à moins que M. de Serres ait relevé dans tous les comptes tout ce qui intéresse tous les sujets et toutes les personnes (certains indices font voir qu'il n'en est pas ainsi), la collection des comptes est encore à cataloguer, à éditer et à indexer. L'érudit qui se chargerait de ce travail considérable ne perdrait pas son temps, puisqu'il en ferait gagner aux autres. Les recherches préliminaires seraient grandement abrégées, du reste, pour lui, par les remarquables études dont M. Borelli de Serres vient de publier les prémices.

1. Dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale et autres bibliothèques*, XX, 2e partie (1862), p. 83-237.

2. Divers articles que j'ai antérieurement publiés dans la *Revue historique* (Documents relatifs à Bertrand de Got, XL, 48; un Mémoire de Pierre Dubois, XLI, 84; Marguerite Porete, LIV, 295) et dans la *Bibliothèque de l'École des*

I.

Documents italiens[1].

Les traces de relations officielles entre les rois de France, successeurs de saint Louis, et les républiques de Toscane sont peu nombreuses. Dans les registres où furent consignées les délibérations des Conseils de Florence et de Sienne, à la fin du XIIIe siècle, c'est à peine si l'on relève quelques mentions d'ambassades envoyées en France pour appeler la bienveillance du tout-puissant roi, protecteur des Guelfes, sur des concitoyens établis outre-monts. On sait que les Siennois envoyèrent des députés à Philippe III en 1277[2] et les Florentins à Philippe le Bel en 1291[3] pour protester contre des exactions générales faites en France au détriment des « Lombards. » Il est certain que les villes de Toscane avaient souvent à agir auprès du roi de France pour la sauvegarde de leurs intérêts commerciaux, et c'est certainement par hasard que deux ou trois actes de procuration seulement se retrouvent aujourd'hui dans les archives florentines. Le 11 janvier 1306, la commune de Florence désigna, comme procureurs « près du roi de France, de sa cour et des gardes des foires de Champagne et de Brie, » quatre de ses citoyens : « Jacobum Sancti Michaelis, Cionem Ridolfi, Andream Bencivennis et Giorium Raynerii[4]. » A l'époque où Francesco da Barberino vint à Paris comme

chartes (Pons d'Aumelas, LII, 259, 673; etc.) peuvent être considérés comme appartenant à cette série.

1. M. G. Digard, qui va publier, comme je l'ai dit plus haut, un livre sur Boniface VIII, a travaillé en même temps que moi à l'Archivio di Stato de Florence. Je n'ai pas dépouillé après lui les registres relatifs à l'époque qu'il étudiait, celle de Boniface VIII et de Benoît XI.

2. « Cum nova gravia et sinistra in prejudicium et dampnum mercature et eciam tocius comunis Senensis de partibus Francie venerint, scilicet quod dictus rex Francie, vir illustris, nuper fecit processum contra Senenses et eciam contra omnes Lombardos in partibus Francie commorantes, faciendo capi et arrestari in persona et rebus mercaciones et bona eorum, et occasione dicti processus sit opus et necessarium quod expense fiant pro ambaxatoribus et nunciis et litteris mittendis et pro aliis faciendis que in predictis poterunt, dante Domino, dare ajutamen et favorem; et talia non videatur conveniens quod fiant sine licencia Consilii generalis, licet per statutum caveatur quod omnes expense quas consules mercancie facere vellent pro utilitate mercancie facere possent... et ipsi consules mercancie expensas predictas facere velint... » Sienne, Archivio di Stato, *Consiglio generale*, XXI, fol. 85 v°.

3. A. Gherardi, *le Consulte della repubblica fiorentina*, II, 142.

4. « ... Pro se ipsis et dicto communi Florencie, et ipsius communis nomine et vice, fecerunt, constituerunt et ordinaverunt eorum et dicti communis veros et legitimos sindicos, procuratores, auctores, factores et nuncios speciales, pro-

adjoint à une ambassade vénitienne[1], en 1309, les procureurs de Florence auprès des rois de France et de Navarre étaient au nombre de trois : « Franciscum Bernardi, Angiolinum Boninsegne et Cambinum Boniczi[2]. »

Ce n'était pas toujours au sujet d'affaires commerciales que les agents de Sienne et de Florence étaient commissionnés en France. Ces villes louaient chez nous des soldats[3], et les *milites francigeni* au service guelfe étaient, dès cette époque ancienne, fort estimés en Italie[4]. Louis X fut prié d'en fournir[5].

vidos et discretos viros Jacobum Sancti Michaelis, Cionem Ridolfi, Andream Bencivennis et Giorium Raynerii, cives florentinos, licet absentes, et quemlibet eorum in solidum et in totum, ita quod occupantis condictio non sit melior, et quicquid unus ipsorum inceperit, alter eorum prosequi, complere et terminare possit, cum pleno et sufficienti mandato ad comparendum sindicatus et procuratorio nomine pro ipso communi et singularibus personis ejusdem communis, quociens et quando ipsi sindici et procuratores vel alter eorum viderint et cognoverint expedire, coram illustrissimo domino rege Francie ejusque curia, et coram dominis custodibus nundinarum Campanie et Brie vel eorum loca tenentibus, et coram quocumque alio judice seu auditore ordinario delegato vel subdelegato, dato vel dando, ecclesiastico aut seculari, in regno Francie in quocumque loco et terra dicti regni, ad petendum et respondendum... » Florence, Archivio di Stato, *Provvisioni*, XIII, fol. 47 v°.

1. *Romania*, 1887, p. 77.

2. Florence, Archivio di Stato, *Provvisioni*, *Protocolli*, III, fol. 96 v°.

3. Sienne, Archivio di Stato, *Consiglio generale*, fol. 26 [19 janvier 1277] : « Quod milites Francisgeni qui sunt et stant ad stipendium communis Senensis mittantur... per illas partes... » — On sait qu'A. de Narbonne fut élu en 1289 capitaine de la ligue toscane (Florence, Archivio di Stato, *Provvisioni*, II, fol. 10 v°; III, fol. 3, 8, 21, etc.). — Des noms français figurent dans les listes de payements faits aux *condottieri* au service de Florence : Colard de Lille, qui servait en 1290 dans la compagnie d'Étienne de Bibbiena (*Provvisioni*, IV, fol. 28), etc.

4. Cf. une lettre des prieurs de Florence à leurs ambassadeurs, du 10 mai 1313 : « Priores artium et vexillifer justicie civitatis Florencie ambaxatoribus suis ad parlamentum transmissis, salutem et dilectionem. Ne fratres Senenses aliquam retardacionis causam possint pretendere in agendis, providimus vobisque mandamus quod ad firmandum talliam et capitaneum tallie militum Gallicorum absque de hoc scribendo domino regi Roberto in Dei nomine procedatis, datis jam vobis scriptis ad beneplacitum fratrum Senensium et Lucanorum ambaxatorum; et quod eciam procuretis firmare talliam militum Ytalicorum et capitaneum ipsorum militum Ytalicorum pro medio tempore quousque Gallici habeantur... » (Florence, Archivio di Stato, *Signori*, *Carteggio*, *Missive*, II, n° 1). — En septembre 1313, le comte de Wurtemberg fit à la Seigneurie des offres de services, qui furent déclinées; on préférait les Français : « Item Einguilberto, familiari et ambaxiatori nobilis viri domini comitis Emberrardi de Vertemborghis, teotonici, per ipsum comitem transmisso ad regimina et commune Florencie, ad offerendum qualiter idem comes paratus est cum magna militum comitiva venire in subsidium et servicium dicti communis... » (*Protocolli*, III, fol. 151).

5. *Provvisioni*, XIV, fol. 155, à la date du 8 mars 1315 : « Cum per com-

Des lettres que Sienne et Florence ont échangées certainement avec la cour de France à la fin du XIIIe et au commencement du XIVe siècle, une seule (de novembre 1311, des Florentins à Philippe le Bel) a été publiée jusqu'ici; elle l'a été deux fois[1]. J'en ai transcrit quelques autres qui méritent aussi d'être connues, mais il reste très étonnant qu'il en subsiste si peu.

Les deux premières sont écrites au nom du gouvernement de Florence à des officiers de Philippe le Bel, l'une en 1302, l'autre en 1310.

I.

Multe nobilitatis et sapiencie viro domino Johanni de Arreblayo, militi, serenissimi principis domini Phylippi, Dei gracia illustrissimi regis Franchorum, seneschalcho Bellicadri et Nemausi, Gherardinus de Ghambera de Brixia, potestas, Rinaldus domini Petri de Heugubio, capitaneus et defensor, priores artium, vexillifer justicie, consilium, populus et commune civitatis Florencie, salutem et prosperos ad vota successus. Litteras vestras facientes mencionem de quibusdam litteris regiis per nos nuper habitis super eadem materia quam scripsistis recepimus honore quo decuit, contra Muccium Seraceni et Blanquinum ejus filium ad instanciam et querimoniam Johannis Penscionis, burgensis Carcassone, ex causa duorum milium libr. tur. parvorum; et ipsarum litterarum perpenso tenore et super ipso habito quorumdam nostrorum civium sapientum consilio, coloquio et tractatu, non modicum admiramur, de reprehensione maxime domini regis et vestra quod recusaverimus illos Muccium Seraceni et Blanquinum ejus filium juxta conventiones habitas Nemausi remittere, et quod litteras domini regis et vestras retinuerimus, sicut legitur in regiarum litterarum tenore; sed hortamur nos invicem in tantum quia videtur hoc

mune Florencie et per alia communia Tuscie et Bononie ordinatum sit de habendis, conducendis et tenendis ad stipendia dictorum communium certam quantitatem militum Gallicorum de regno Francie pro defensione dictorum communium et Guelfe partis et confusionem inimicorum eorum, pro quibus militibus habendis destinati sunt ambaxiatores ad serenissimum principem dominum regem Francorum; cumque pro ipsorum militum stipendiis haberi opporteat in communi Florencie maximam pecunie quantitatem, ne propter ipsius pecunie defectu ipsorum militum retardetur adventus... »

1. A. Desjardins, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, I, p. 12-14. — Fr. Bonaini, *Acta Henrici VII, Romanorum imperatoris*. Florentiae, 1877, t. II, p. 58. — La minute originale est cotée à l'Archivio di Stato de Florence, *Signori, Carteggio, Missive*, d. 1, 2, n. 11. On y lit à la fin ces mots, omis par les deux éditeurs : « Domino Ludovico, Dei gracia regis Francie filio et Eburacensi comiti. — De rege Alamannie nichil isti dicatur.

Illustri principi domino Karolo, Dei gracia regis Francie filio, Valesii, Alençonis, Carnoti, Andegavieque comiti. »

esse dictum assercione Johannis Pessonis, ad cujus instanciam littere transmittuntur, cum non sit standum subgestionibus conquerentis, quoniam, ut plurimum accidit, actor nititur inducere principis animum in sui favorem, per omnem verborum modum quem posse cognoscit. Et certe non credimus vos latere nos non esse tante presumpcionis quod principis voluntatem in aliquo lederemus, cum erga ejus regimen omnem spem nostram gerimus et reverenciam pre aliis regentibus super terra. Vestras quidem vel domini regis litteras remittendas nunquam retinuissemus nec retinuisse recolimus nec retinere presumeremus, donec latores earum vellent ipsas reportare. Verumtamen, sicut nuper accidit de latoribus predictarum litterarum vestrarum, oppinamur sic alias evenisse, quod latores vestri, vel ex parte vestra missi, datis litteris recesserunt subito, non querentes nec expectare volentes responsiones ad hujusmodi, prout decet, nec prout domini regis et vestre intencionis esse putamus. Et notificamus vobis quod vestrarum litterarum datores ad cautelam requisivimus quod docerent nos personas predictorum Muccii et Blanquini, si eos scirent esse in jurisdicione nostra, ut faceremus inde secundum vestrarum continenciam litterarum, ac ipsi, sicut supradiximus, recesserunt subito. Nichilominus tamen processimus ad perquirendum de ipsis Muccio et Blanquino, si potuissent in nostra jurisdicione haberi, sed ipsos Muccium et Blanquinum requisitos ad vos remitti per vestrarum seriem litterarum non invenimus cives habitatores civitatis Florencie unquam fuisse, vel eos esse, aut alterum ipsorum in nostra jurisdicione et forcia, nec in tota Tuscia jamdiu fuisse, ut utinam forent, quod inde faceremus sicut de voluntate vestra procederet, justicia mediante, quamvis quodam preterito tempore nostri destrictuales fuerint; didicimus tamen relacione veridica quod residenciam faciunt ipse Muccius et Blanquinus cum sua familia in civitate Bononie, provincie Lombardie, ita quod nos potestis habere merito excusatos et excusabiles apud regiam majestatem, cujus vitam cum jocunditate Deus prestet longevam, de omnibus et singulis in litteris regiis et vestris comprehensis juxta fidem nostram et benivolenciam summi regis. Per acta quidem nostre curie fide digna invenimus quod Bernardus Saunerii, procurator domini Amerigi de Castro, burgensis de Carcassona, procuratoris nomine pro eo querimoniam posuit de predictis duobus milibus libr. tur. contra dictos Muccium et Blanquinum in curia nostra; et processit ad litem in tantum quod lix contestata fuit inter dominum Aymerigum, ex una parte, et procuratorem dictorum Muccii et Blanquini ex altera, et juratum fuit de calumpnia super ipsa causa per dictas partes, et in tantum processum fuit quod erat in difinicione processus, propter quod de jure in curia nostra, ubi lix est incepta et contestata, debet finiri et terminari. Et offerimus nos paratos dicto Johanni Penssoni et ejus procuratori in civitate et curia nostra, si sibi placuerit, facere de predictis omnem debitam et summariam racionem et graciam, quanta cum Deo et justicia fieri poterit, contra personas et bona dictorum Muccii et Blanquini, si in nostra jurisdicione reperiri contingant,

vestris precibus et amore. Data in civitate Florencie, die VIII julii, XV ind.[1].

II.

Magnifico viro domino Petro de Brano[2], domino de Usell., serenissimi domini Francorum regis militi et pro ipso domino rege civium et civitatis Leonis cuber[natori], amico summo, ...[3], etc. Pro parte nobilium et discretorum virorum dominorum R. de Spinis et sociorum suorum et Johannis de Antella et sociorum ejus, honorabilium et dilectorum nostrorum mercatorum et civium, fuit nuper cum querele instancia propositum coram nobis quod dum decem et novem torselli suorum pannorum ultramontanorum, videlicet XIII dicti Johannis et sociorum et VI dicti R. et sociorum, de regno Francie versus Florenciam ducerentur, fuerunt conductores dictorum pannorum in civitate Leonis impediti et dictis pannis et torsellis pannorum spoliati ad peticionem Joannini et Tebaldi fratrum, filiorum olim Grache Riccierii de Florencia, nunc civium Leonensium, dicencium et proponencium sibi fore in civitate Florencie in certis eorum peticionibus jus et justicia denegata; que detencio et arrestacio dictorum pannorum in grave predictorum civium et mercatorum nostrorum dampnum et prejudicium retorquetur. Quapropter excellenciam et nobilitatem vestram affectuose requirimus et precamur quatenus cum non sit moris populi et communis Florencie alicui jus vel justiciam denegare, sed sit nobis naturaliter insitum plenum jus et justiciam unicuique facere, ad quod probandum verum loquentes inducimus quod officialem habemus virum utique providum ser Cortonense de Cortona ad hoc specialiter deputatum ut forenses summarie audiat eisque faciat summarie de suis creditis et juribus responderi, cumque parati simus predictis Johannino et Tebaldo facere ac fieri facere, contra quoscumque Florentinos a quibus aliquid ostenderunt se debere de jure recipere, tocius juris et justicie complementum, breviter et summatim, ita quod eis non inerit, si jure voluerint esse contenti, racionabilis materia questionis, velitis et placeat vobis dictos pannos et torsellos pannorum predictis dilectis civibus nostris et procuratori eorum libere restitui et relaxari facere, ac sine dispendii onere, honore vestro nostris que precibus, speciali gratia et amore, quod reputabimus ad graciam et honorem, parati semper libenti animo facere que vestro beneplacito et placida presententur. Data Florencie, die VIII mensis novembris, IX ind.[4].

1. Florence, Archivio di Stato, *Signori, Carteggio, Missive,* d. 1, n. 1 (Original. Provient de la collection C. Strozzi).

2. Est-ce « Petrus de Blanosco, » bailli de Mâcon en 1310? La minute originale porte « Brano. »

3. Deux mots indéchiffrables. On croit lire : *pauca leon.*

4. Florence, Archivio di Stato, *Signori, Carteggio, Missive, Minutari,* 1 *Cancell.*, I, n. 26.

La troisième est une lettre de Philippe le Bel, la seule que j'aie rencontrée dans les archives de Toscane [1].

III.

Philippus, Dei gracia Francorum rex, amicis nostris potestati, capitaneo, novem rectoribus ac consulibus Mercatansie civitatis et communis Senensis, salutem et sincere dilectionis affectum. Cum mercatores societatis Magne Tabule nobis ex certa et legitima causa in quinquaginta quattuor milibus libris parvorum bonorum turonensium teneantur, ipsique una cum bonis suis fraudulenter et ex precogitata malicia, nobis imgnorantibus, exierint reingnum nostrum, nulla debiti nostri predicti satisfactione nobis aut gentibus nostris facta, cupientes ut eorum malicie obvietur, amiciciam vestram, de qua fiduciam gerimus specialem, in juris subsidium requirimus et attente rogamus quatenus mercatores ipsos ac singulos societatis ejusdem per corporis et bonorum suorum capcionem ipsorumque explectacionem bonorum, ubicumque in vestris et vobis submissis potestatibus valeant inveniri, ad satisfaciendum nobis integre de debito supradicto, sublato cujuscumque more dispendio, adeo viriliter compellat quod nobis debeat esse gratum, et in casu consimili vel majori suis teneamur desideriis complacere, quodque super hoc non oporteat de alio remedio provideri. Nuncium vero nostrum quod ad vos propter hec specialiter cum presentibus destinamus, favorabiliter admittere, et, cum qua celeritate fieri poterit, expedire, nobisque quicquid super dicto negocio factum fuerit rescribere velitis. Datum Autissiodori, die V julii anno Domini M° CCC° VII° [2].

1. Dans un recueil de la collection de C. Strozzi, qui porte aujourd'hui à la « Biblioteca Nazionale » de Florence la cote Magl. Cl. VIII, n. 1392, figuraient jadis sous les n°s 7 et 8 deux pièces originales qui en ont été arrachées. La première est aujourd'hui à l'Archivio di Stato : c'est la lettre à Pierre d'Arrablay, qui est imprimée plus haut (n. 1); la seconde, qui paraît perdue, est ainsi décrite par l'ancienne table du recueil : « 8. Carlo (*lisez* Filippo), re di Francia, 1302, al Comune di Firenze. »

2. Sienne, Archivio di Stato, *Consiglio generale*, LXXI, fol. 103, 108, 111. Cette lettre fut lue à Sienne le 30 septembre (fol. 103), puis relue (fol. 109) : « Super quibus litteris expedit et necessarium est caucius, plenius, et diligencius provideri quam alias provisum fuerit ad conservandam graciam dicti domini regis et pro salute et salvamento mercatorum civitatis Senensis qui habent facere in dicto reingno Francie. » — On nomma des commissaires qui, n'ayant rien fait, furent remplacés, le 5 septembre 1308 (LXXIII, fol. 110). Le 20 juin 1309, les consuls de la *Mercanzia* sont autorisés à saisir les biens de la Grande Table des Buonsignori pour indemniser les marchands siennois, molestés en France à l'occasion de la faillite de ladite Table (LXXIV, fol. 156, 165). En décembre, on en vint à un arrangement : « Pro satisfaciendo mercatoribus Senensibus qui habent facere in regno Francie de summa et quantitate .LIIII. milium libr. tur., quam dicti mercatores solverunt pro parte et in parte

Ces trois pièces, quelques lettres sans importance adressées par les consuls de la *Mercanzia* de Florence aux gardes des foires de Champagne, avec les réponses de ces personnages, qui figurent dans les *Libri litterarum registratarum* de la *Mercanzia* (depuis 1318[1]), enfin les documents tirés des *Archivi delle Arti* de Florence, qui ont été publiés dès 1857 par M. P. Berti au tome I du *Giornale storico degli archivi toscani*[2], voilà tous les documents officiels qui ont été conservés. Encore les archives de Sienne et de Florence sont-elles, à cet égard, les mieux partagées. A Asti, à Plaisance, à Lucques, d'où la plupart des Lombards qui commerçaient en France au moyen âge étaient originaires, il n'y a plus rien[3].

Mais les documents officiels ne sont pas les plus regrettables. On se consolerait aisément de les avoir perdus si les documents privés, — lettres particulières, livres de commerce, comptes, etc., — étaient là. Or, il est hors de doute que de pareils documents ont été par milliers envoyés de France en Italie au temps de Philippe le Bel. La France d'alors, — les villes et, dans certaines régions, jusqu'aux villages, — foisonnait de « Lombards. » Cacciaguida regrette, au chant XV du *Paradis*, le temps où Florence, limitée entre le Baptistère et le Pont-Vieux, était modeste, pure et paisible, où les hommes de Florence n'émigraient pas, en abandonnant leurs femmes, au delà des monts :

O fortunate! e ciascuna era certa
Della sua sepoltura; ed ancor nulla
Era per Francia nel letto deserta...

Tous ces « Lombards, » marchands, banquiers, percepteurs,

promiserunt solvere domino regi Francie, occasione obligacionis et contractus facti per Bonsignorem domini Orlandi dicto domino regi » (LXXV, fol. 149 v°). Il était encore question de cette affaire en décembre 1310 (LXXVII, fol. 99).

1. Florence, Archivio di Stato, *Mercanzia*, 11298 et suiv.

2. *Documenti riguardenti il commercio dei Fiorentini nei secoli XIII e XIV, e singolaremente il loro concorso alle fieri di Sciampagna*, loc. cit., p. 163, 247.

3. Pour Asti, voy. G. Gorrini, *Di alcune relazioni politiche e commerciali di Asti con Firenze e con la Francia, rintracciate su documenti del r. Archivio di Stato fiorentino*. Asti, 1887, p. 16-19. — M. l'archiprêtre G. Tononi, de Plaisance, m'informe qu'il a trouvé plus de renseignements sur les marchands de son pays dans les écrivains français que dans les archives de Plaisance. — L'inventaire des archives de Lucques est imprimé. — A Pistoia, il existe, d'après M. L. Zdekauer, professeur à l'Université de Sienne, qui les a copiés, « des actes intéressant les foires de Champagne en 1294. » M. L. Zdekauer se propose de les publier peut-être un jour, bien que, à son avis, « le chapitre vraiment merveilleux que Goldschmidt a consacré aux foires de Champagne dans son Histoire du droit commercial épuise presque entièrement le sujet. »

tenaient registre de leurs opérations, et, comme ils passaient beaucoup de contrats, ils avaient des archives. Affiliés en général à de puissantes compagnies commerciales dont le siège central était en Italie, ils correspondaient avec elles pour donner des nouvelles et demander des ordres. Quelques-uns se fixaient en France, mais la plupart, après avoir gagné de l'argent, revenaient dans leurs foyers, comme ce Neri Piccolino degli Uberti dont le Siennois Cecco Angiolieri (1250?-1319?) a dessiné le profil burlesque :

Quando Ner Piccolin tornò di Francia
Era sì caldo de' molti fiorini,
Che gli uomin gli parevan topolini
E di ciascun si facea beffa e ciancia...

Ceux-là apportaient leurs archives avec eux. Il semble donc qu'il y ait *a priori* des chances de retrouver en Italie quelques épaves de cette immense quantité d'écritures intéressantes pour notre histoire que les « Lombards » du XIVe siècle y expédièrent. On en a retrouvé en effet, et il est très probable qu'il en existe encore d'ignorées dans les chartriers des familles anciennes; celles qui ont échoué dans des dépôts publics proviennent toutes, naturellement, de chartriers de cette espèce[1].

Distinguons, parmi ces épaves, les lettres missives, les comptes et les contrats.

I. Les contrats sont rares, car ces documents, sans valeur historique notable comme sans valeur pratique pour la postérité, ont dû être détruits d'abord. On conserve cependant à l'*Archivio di Stato* de Sienne, dans le fonds dit : *Pergamene Bichi,* une série de contrats passés de 1276 à 1283 par le marchand « Hugo Hugolini Gigonis » et ses compagnons, de Sienne, avec divers personnages ecclésiastiques de France : l'abbé et le couvent de Saint-Pierre de Lagni; Yves, prieur de Saint-Martin-des-Champs, à Paris; frère Jean, moine et procureur du prieuré de Bouche-d'Aigre (*de Bucca Ugrie*), au diocèse de Chartres, etc. Ces actes sont vidimés par les officialités des archidiacres de Dunois et de Paris, et par celle de Troyes[2].

II. Les comptes ont beaucoup de prix. — Quelques registres, à demi livres de commerce, à demi mémoriaux domestiques, sont con-

1. Elles proviennent, soit de dons récents, soit d'établissements (tels que les hôpitaux) dont les archives ont absorbé celles de leurs bienfaiteurs.

2. *Pergamene Bichi*, K, nos 141, 142, 143, 151, 153. Le no 153 contient un contrat passé devant l'officialité de l'archidiacre de Paris par « Albinus Piscionarius et Petrus de Fossatis, cives Parisienses, de parrochia Sancti Eustachii, » le lundi après l'octave de la translation de saint Martin 1276.

nus depuis longtemps. J.-L. Peruzzi a énuméré et utilisé dès 1868[1] le livre de Guido di Filippo di Ghidone dell' Antella[2], les fameux livres des Peruzzi qui sont à la *Biblioteca Riccardiana* (depuis 1308), et ceux de la famille Alberti del Giudice (1304), qui ne paraît pas s'en être dessaisie jusqu'à nos jours. Depuis 1868, trois découvertes seulement ont été faites. — La première est celle de six tablettes de cire, très mutilées, de la fin du XIIIe siècle, où se lisent des fragments de comptes d'un négociant florentin en relations avec la France[3]. — M. Cesare Paoli eut, il y a dix ans, la bonne fortune de découvrir, dans un lot de parchemins divers donné par le chevalier Vincenzo Gondi, de Florence, à l'*Archivio di Stato* (provenant d'une ancienne famille de Prato), des comptes originaux (1288-1295) qui ont appartenu jadis à un certain Cepperello Diotaiuti da Prato, receveur des décimes et d'autres tailles au service de Philippe le Bel, le fameux ser Ciappelletto de la Nouvelle I du *Decameron*. L'édition qu'il en a donnée ne laisse rien à désirer[4]. — La plus récente trouvaille est celle d'un livre des comptes qui a été inséré, on ne sait ni quand ni comment, sous un faux titre, parmi les registres de comptabilité d'Or San Michele, à Florence.

Le mérite d'avoir découvert ce précieux document, le registre d'Or San Michele, appartient à M. Fr. Carabellese[5], qui n'en a pas reconnu, toutefois, le véritable caractère. « C'est, dit-il, un livre de recettes et de dépenses de marchands italiens aux foires de Champagne, pendant les années 1302 et 1303. » Le fait est que ces Italiens (dont les opérations ne sont pas celles de marchands ordinaires, mais qui étaient mêlés de fort près aux affaires financières du roi) se sont nommés dans leur livre. Ils s'appelaient Baldo et Renieri Fini[6], et ce n'étaient pas, comme on le verra tout à l'heure, les premiers venus. — J'ajoute que le registre d'Or San Michele, qui a été exposé à l'humidité, est dans un état pitoyable, mais M. Fr. Carabellese n'a cependant publié que le quart ou la cinquième partie environ des articles qu'avec les

1. J.-L. Peruzzi, *Storia del commercio e dei banchieri di Firenze dal* 1200 *al* 1345. Firenze, 1865, in-8°.

2. Cf. *Archivio storico italiano*, 1re série, IV (1843).

3. L.-A. Milani, *Sei tavolette cerate scoperte in una antica torre di casa Majorfi in via Porta Rossa in Firenze*. Firenze, 1877, in-8°.

4. *Giornale storico della letteratura italiana*, 1885, p. 344-369.

5. Fr. Carabellese, *Un nuovo libro di mercanti italiani alle fiere di Sciampagna* (1302-1303), dans l'*Archivio storico italiano*, 5e série, XIII (1894), p. 357.

6. Ils sont nommés à toutes les pages. Cf. f. LXLIIII (*sic*), v° : « A chalenda de marzo noventa nove, avemo ispesi Baldo e Renieri Fini... »

précautions convenables un paléographe expert y pourrait encore déchiffrer[1].

III. Les lettres missives des marchands italiens établis en France ont d'autant plus vivement attiré l'attention des érudits que, écrites en langue vulgaire, ce sont des textes précieux pour la philologie. Mais l'historien y trouve aussi son compte ; ce sont de véritables chroniques, sans apprêt, et qui font connaître de menus faits, des détails de mœurs dont les chroniqueurs de profession n'ont pas gardé le souvenir.

Le savant C. Strozzi avait acquis un certain nombre de lettres originales, arrivées d'outre-monts en Italie au commencement du XIVe siècle. Il les réunit avec d'autres documents, dont j'ai déjà parlé, dans un volume qui, jadis coté Magl. Cl. VIII, 717, à la *Biblioteca nazionale* de Florence, y porte aujourd'hui, dans la Cl. VIII, le n° 1392. C'est de là que, dès 1851, P.-E. Giudici tira deux longues missives adressées, en 1290 et en 1291, par « messer Consiglio de' Cerchi, » de Florence[2], à des correspondants en Angleterre. P. Dazzi, dans une plaquette qui n'est pas commune, imprima plus tard la plus importante des lettres du recueil de Strozzi, écrite à Paris, le 8 octobre 1314, par un employé du Florentin Baldo Fini[3]. — Plus tard encore,

1. Il y a des erreurs dans l'édition partielle de M. C., qui lit tantôt *Liccio*, tantôt *Luccio*, au lieu de *Biccio* Franzesi, le « Biche » de nos Français.

2. Je transcris un fragment de la lettre du 23 juin 1291 : « Intendemmo ciò che disse, e secondo il tenore non mostra que voi sapeste ancora della gran novità ch'era issuta per tutto il reame di Francia, cioè dell' arrestamento che'l re avea fatto per tutto suo reame, di Lombardi e di Toscani... Della quale cosa ne siamo stati e siamo molto crucciosi, pensando lo sconcio e la briga e'l damaggio che intervenire ne puote, sì della nostra mercatanzia e sì della moneta e avere dovemo e in Fiandra e in Campagnia. Chè quanto del fatto della corte, noi avemo speranza di non avere danno, a l'aiuto di Dio, però che non avemo misfatto contra di lui. Or credem noi che ora i nostri compagni e la nostra mercatanzia siano tutti diliveri, in tal modo che i nostri fatti si possano fare come di prima, e come dovemo : e così piaccia a Dio che sia. Ben non avemo noi da' nostri compagni di Campagna nè di Fiandra che ancora sieno del tutto diliveri, ma ogni die n'attendiamo novelle che così sia : mandelecine Iddio buone » (P.-E. Giudici, *Storia politica dei Municipi italiani*. Firenze, 1851, in-8°, Appendice, p. 237).

3. Voici un fragment de cette lettre : « Maestro Piero di Celona fece l'altr' ieri quando partio di qua arrestare .LVIII. balle di lana di Milanesi. Onde i compagni di Totto mandarono uno sergente per farle vendere, e quando fue a Tresi, si trovo quattro Melanesi; si li prese; onde ellino trassero fuori una lettera di re, ne la quale si contenea che tutti i Melanesi potessero andare e venire e stare per lo reame, e che non fosse detto loro nulla per neuna cagione, ne demandato nulla in fino a tanto che la sentenza fosse renduta d'appello avieno fatto; si che fuorono deliveri. El sergente se ne venne, e non andò piu

M. C. Paoli a publié, avec son exactitude ordinaire, tout un paquet de lettres envoyées de France par des Siennois, dont les originaux sont presque tous à Sienne dans des archives particulières[1]. — Les magnifiques archives de la commune de San Gimignano, qui sont en partie déposées à l'*Archivio di Stato* de Florence, ont conservé deux lettres intéressantes, écrites à ladite commune en septembre 1301, devant Lille, par Charles de Valois et par « Mugiactus de Francesis, » c'est-à-dire par le personnage que les Français appelaient Mouchet; elles ont été mises au jour par M. Isidoro del Lungo[2].

Mouchet, « monseigneur Mouche, » *Musciatto Franzesi*, est le premier des aventuriers italiens qui ont eu de l'influence sur la politique de la France. Familier de Philippe le Bel, il fut mêlé aux grandes affaires financières, diplomatiques et militaires du règne jusqu'à sa mort; c'est lui qui conseilla sans doute, c'est lui qui dirigea certainement les descentes de Charles de Valois et de Guillaume de Nogaret en Italie. Si la France, au commencement du XIVe siècle, a mis pour la première fois le pied dans le guêpier des querelles italiennes, si les procédés sinistres d'une politique intérieure à l'italienne assombrissent alors, pour la première fois, l'histoire de France, il faut l'attribuer à l'ascendant que les « Lombards, » et les plus considérables d'entre eux, Mouchet et ses deux frères, avaient su prendre à la cour. Le « petit homme énergique » de Figline, dont les Floren-

innanzi; si che credo e so certo che le dette .LVIII. balle sono ora passate fuori, e che passeranno quanto potranno, se altro impacciamento non è dato loro. Onde Totto procaccia d'avere un' altra lettera per farli prendere ed arrestare, e credelasi avere, e io glielo recorderò sovente. — Sappiate che de la balle che Cione avea venduta io non posso avere denaro neuno, anzi li vuole avere maestro Piero di Celona che n'hae bisogno per lo re; e dice farà una lettera ci sieno rabattuti di quello dovemo dare a la Candelora che viene... » (*Sette lettere inedite del secolo XIV*, pubbl. da P. Dazzi. Firenze, 1867, in-12). — Cf. une lettre écrite en 1325 par les consuls florentins à Paris aux consuls de l'Arte di Calimala à Florence, dans J.-L. Peruzzi, *op. cit.*, p. 188.

1. C. Paoli et E. Piccolomini, *Lettere volgari del secolo XIII, scritte da Senesi*. Bologna, 1871. — La plus ancienne des lettres du recueil de Paoli est de 1253. Celles du temps de Philippe le Bel (1293, 1305, 1311) ont été échangées entre les Sansedoni de Sienne et ceux de Paris ou de Champagne. Les noms propres de personnages français n'ont pas été identifiés par les éditeurs; ils sont cependant bien connus. Le « Giufrè Duplesciay » de la lettre du mois de juin 1305 (p. 78) est ce Geoffroi du Plessis auquel j'ai l'intention de consacrer prochainement une notice biographique. Feri Paste (p. 88) appartenait à une famille célèbre.

2. Is. del Lungo, *Dino Compagni e la sua Cronica*, I, Documenti, p. XLV.

tins, qui le connaissaient bien, redoutaient la *malizia toscana*[1], est une des figures les plus attachantes de ce temps. — Comme il appartient à la fois à l'histoire de France et à l'histoire d'Italie, il y a des documents qui le concernent dans les archives des deux pays. Ils ne sont pas, à la vérité, aussi explicites que possible, mais, en les combinant tous, on constate que la biographie du personnage, dont le nom seul a été connu jusqu'ici des historiens, se dessine avec des traits précis.

On n'a rien écrit de meilleur, jusqu'ici, sur la vie et le caractère de Musciatto Franzesi que l'esquisse de M. Is. del Lungo[2]; mais l'auteur de ces jolies pages n'a utilisé ni tous les documents italiens ni les documents français. Des documents de provenance française ont été juxtaposés, non sans désordre, par M. C. Piton, sous la rubrique « Biche et Mouche[3]; » mais ce recueil est très incomplet. Enfin, la biographie des trois fils de Guido Franzesi, Mouche, Biche et Nicolas[4], est le sujet du mémoire (manuscrit) présenté pour le diplôme d'études supérieures à la Faculté des lettres de Paris par M. E. Azambre, en juin 1895.

Les comptes royaux de France, en particulier la grande table de l'Inventaire de Robert Mignon[5], ont fourni à M. Azambre des données utiles qu'il lui appartient de faire connaître. — J'indiquerai seulement ici quelques renseignements inédits que j'ai recueillis en Toscane.

Les trois frères étaient, à Florence, des hommes nouveaux. Dante pensait à eux quand il comparait la vieille ville, de pur sang florentin, à

... la cittadinanza, ch' è or mista
Di Campi, di Certaldo e di Fighine...

Ils étaient de Figline, et Villani les appelle « nos paysans, » *nostri contadini*. En France, ils s'entouraient volontiers de gens originaires de leur village : Baldo Fini, par exemple, un de leurs agents

1. Is. del Lungo, *Dino Compagni e la sua Cronica*, II, p. 136.
2. Is. del Lungo, *Dante ne' tempi di Dante*. Bologna, 1888, in-12, p. 54-66.
3. C. Piton, *les Lombards en France et à Paris*. Paris, 1892, in-8°, p. 102-114 et *passim*.
4. Une bulle de Boniface VIII est adressée : « Dil. fil. Campolino, dicto Musciacto, nato quondam Guidonis de Francesis de Fichino, militis, laico Fesulane diocesis » (G. Levi, dans l'*Archivio della Societa Romana di Storia patria*, V [1882], p. 376). La forme italienne du nom de « Mouche » est Musciatto. — Le nom de « Biche » était Biccio ou Albizzo. Ces deux noms sont synonymes. — Nicolas s'appelait, en langue vulgaire, Niccoluccio.
5. Bibl. nat., ms. lat. 9069.

les plus affidés, était leur compatriote[1]. On conserve dans une chapelle de l'église de Figline un fragment de la sainte Croix qui, donné par Philippe le Bel à son ministre, passa plus tard par héritage, avec tous les biens des Franzesi, dans la famille Salviati : *Partem crucis quam Carolus magnus a Constantino, mox a Philippo Musciattus Fransesius suscepit, Fighinum advexit, deinde Nicolaus Musciatti filius ejusdem Fransesiae domus exc. d. Jacobo Salviati Juliani duci tradidit, tandem Franciscus-Maria filius una cum patribus in hac ara colendam deposuit A. D. 1688*[2].

D'abord au service du pape[3], puis au service du roi de France, les trois frères de Figline s'enrichirent prodigieusement :

La gente nuova, e i subiti guadagni
Orgoglio e dismisura han generata,
Fiorenza, in te, si che tu già ten piagni...

Mais c'est un fait remarquable qu'ils employèrent leurs gains à s'agrandir en Toscane, non en France : ils n'eurent jamais l'intention de s'établir hors de chez eux; le Val d'Arno et le territoire de Sienne, voilà le pays qu'ils préféraient. On sait que Musciatto, sous la bannière de Charles de Valois, en mission publique ou secrète, fit souvent le voyage de France en Italie. Il paraît que son ambition était, suivant l'expression italienne, de « faire » le grand seigneur toscan. — Il avait épousé « monna Tessa, » fille de Bernardino Piccolo, citoyen de Sienne, et acheté, dans la ville de Sienne, le palais des Alessi *in Galgaria*. On voit encore aujourd'hui une tour de la

1. En 1293 est cité « Baldo Fini da Fighine, procuratore di Biccio e di Musciatto... » (Guido dell' Antella, dans l'*Archivio storico italiano*, 1re série, IV [1843], p. 8). Cf., en 1309, C. Piton, *op. cit.*, p. 111. — Voy. le registre de Baldo Fini (ci-dessus, p. 320), où les traces des relations de cet agent et de ses patrons avec Figline sont nombreuses. — Sur la mission secrète dont « Baldo Fini da Fighine » aurait été chargé par les Noirs de Florence auprès de Philippe le Bel, lors de l'expédition de Henri VII en Italie, voy. Is. del Lungo, *Dino Compagni e la sua Cronica*, II, p. 390.

2. E. Repetti, *Dizionario geografico-fisico-storico della Toscana*, II (Firenze, 1835), p. 132.

3. En 1296, les Franzesi étaient receveurs pour le pape en Toscane : « ... ipsamque pecuniam assignandam et dandam Biccio et Musatto de Francisis, Zono Marcioli, Forese Falconarii, Johanni Farulfi, Raynerio Tholomei et Jacomino del Bene, civibus et mercatoribus Florentinis, de societate Francisorum » (Florence, Archivio di Stato, *Rocchettini di Pistoia*, 27 juin 1296). En 1297, Boniface se brouilla avec Biche, « licet de Muschiacto et Nicolutio non intellexerimus nisi bona » (*Registres de Boniface VIII*, 28 octobre 1297, n° 2091). Cf. G. Levi, *Bonifazio VIII e le sue relazioni col comune di Firenze*, dans l'*Archivio della Società romana di storia patria*, V (1882), p. 375 et suiv.

vieille demeure des Alessi, encastrée dans des constructions postérieures, en bordure du *Campo*, à gauche, quand on regarde la *Fonte gaia*. Ce palais servait d'hôtel de ville provisoire pendant la construction de l'hôtel de ville actuel, quand, en août 1297, monna Tessa, de passage à Sienne, en réclama l'évacuation; le Conseil de Sienne, « en considération de l'honneur et l'utilité qui pouvaient résulter pour la ville du séjour de Musciatto, » souscrivit à cette requête[1]. En 1301, le même Conseil accorda à Musciatto la licence d'acquérir terres, châteaux et domaines dans l'État de Sienne, en particulier les droits de Bonifazio di Cacciaconte à Trequanda et à Belvedere[2]; le 27 juin, le droit de cité lui fut conféré[3], ainsi que, le 22 juillet, à son frère Biche, « le noble chevalier Albizzo[4]. » Lorsque, le 13 novembre 1305, Guillaume de Mende et l'abbé de Lombers, envoyés par Clément V pour pacifier la Toscane, haranguèrent les Siennois, ils le firent de la *loggia* du palais de « ce noble chevalier, ser Musciatto Franzesi[5]. » — A la limite de l'État de Sienne et de l'État de Florence, les Franzesi avaient une place de premier ordre, le château de Staggia. Le 10 novembre 1290, Albert d'Autriche conféra à Biche (« Albizzo de Francesibus »), vu son dévouement à l'Empire, ce château, alors en ruines, que les trois frères rebâtirent[6]. — Adolfe, roi des Romains, avait déjà fait don à Musciatto des droits impériaux sur les châteaux de Fucecchio et de Poggibonsi, avec l'agrément de Boniface VIII[7]. — Ce n'est pas tout. En 1298, Biche, Mouche et Nicolas étaient en instance pour obtenir de la commune de Florence la permission d'acquérir les droits féodaux des nobles de

1. « Considerato quod est honor comunis Senensis et exinde potest dicto comuni et singularibus personis magna utilitas evenire, ipsum Musciattum, tam nobilem et honorabilem virum, ipsius que familiam stare et habitare in civitate Senensi, fuit provisum... quod dictum palatium quod fuit Alexorum..., exceptis prigione et loco in quo est camera dicti comunis, restitueretur et daretur dicte domine Tesse, uxori Musciatti, pro habitacione ipsius » (Sienne, Archivio di Stato, *Consiglio generale*, LI, fol. 92).

2. Ibid., LIV, fol. 95.

3. Ibid., fol. 108. Musciatto se plaignit d'avoir été admis purement et simplement; il demanda des privilèges spéciaux : « videlicet quod ipse posset habere et recipere et exercere in civitate Senensi officia et honores sicut alii naturales cives Senenses, non obstante aliquo capitulo » (Ibid., LX, fol. 34).

4. Ibid., LX, fol. 34, 40. — La sœur des Franzesi, Magina, avait épousé ser Granello Tolomei de Sienne (Is. del Lungo, *Dante ne' tempi di Dante*, p. 64, note).

5. Sienne, Archivio di Stato, *Riformagioni, Diplomatico*, 13 novembre 1305.

6. Florence, Archivio di Stato, *Riformagioni, Diplomatico*, 20 novembre 1298. Cf. Ficker, *Forschungen*, IV, n. 497, p. 506.

7. G. Levi, *op. cit.*, p. 376.

Colle di Valdarno; ils l'obtinrent avec difficulté[1]. Les débats qui suivirent l'ouverture des successions de Mouche, puis de Biche, font voir qu'ils avaient encore d'autres grands biens aux environs[2].

Après la mort de Mouche et de Biche, qui laissèrent d'innombrables créanciers, parmi lesquels la Chambre apostolique[3], le trésor royal de France, les compagnies florentines des Spini, des Bardi, des Pazzi, des Peruzzi et des Magalotti[4], leur cadet, Niccoluccio, eut fort à faire pour se défendre. Excommunié par Jean XXII[5], mis au ban de l'État florentin, *tanquam mercator cessans et fugitivus*, il vécut pendant des années retranché dans ses châteaux, bravant, avec les fidèles de sa famille, le pape, Sienne et Florence[6]. Mais l'histoire des Franzesi,

1. Is. del Lungo, *Dante ne' tempi di Dante*, p. 61-62, d'après les *Provvisioni* de Florence. — M. del Lungo se propose de publier tous les documents relatifs à cette affaire.

2. 5 juillet 1307. « Per dominos priores arcium et vexilliferum justicie provisum et ordinatum fuit quod de terris et pro terris, possessionibus, bonis et rebus que olim fuerunt de comitatu et districtu Pistorii vel alibi, ubicumque posita sint, ac eciam juribus, honoribus et actionibus et juridictionibus quibuscumque de mense junii vel maii proxime preterito venditis, datis et alienatis seu quocumque jure vel titulo concessis communi Florencie per nobiles viros dominos Albiczum et Niccholam, filios olim domini Guidonis de Franzesibus, pro se ipsis et eorum nomine, et eciam tanquam heredes domini Musciati quondam eorum fratris et filii dicti domini Guidonis, seu per eorum procuratorem procuratorio nomine pro eisdem, ac eciam de contractibus et pro contractibus super predictis... initis et factis per ipsos contrahentes, nulla solvatur aut solvi debeat ghabella sive aliqua pecunie quantitas nomine gabelle dicto communi. Et nichilominus tales venditiones, alienationes, [etc.], plenam habeant et obtineant firmitatem... » (Florence, Archivio di Stato, *Provvisioni*, XIII, fol. 98 v°).

1308. Lettre du podestat et du peuple de Florence aux gens de Prato : « Pro parte dilectorum subditorum nostrorum communis et hominum de Artimino Montis Inferioris fuit cum querele instancia propositum coram nobis quod olim, eo tempore quo dominus Musciattus de Francesibus terram tenebat eamdem... » (Ibid., *Signori, Carteggio, Missive, Registri* 1 *Cancell.*, fol. 24).

1311. Lettre du podestat et du peuple de Florence au gonfalonier, etc., de la ligne du Chianti, en faveur de Bonnisegna Angiolini, marchand de Florence, « de societate Bardorum, » créancier de la succession Biche et Mouche. Ordre de le maintenir en possession « abbatie Sancti Petri de Montemuro, et ecclesie Sancti Michaelis que est de pertinentiis abbacie predicte que olim ad dictos dominos de Franzensibus pertinebat » (Ibid., *Signori, Carteggio, Missive, Minutari*, II, n. 72).

3. Voy. le document cité par E. Repetti, *op. cit.*, V, p. 458.

4. Niccoluccio s'arrangea, en 1309, avec ces compagnies (Florence, Archivio di Stato, *Provvisioni*, XIV, fol. 47), ce qui excita les protestations des créanciers qui n'avaient point pris part à l'accord (ibid., *Protocolli*, III, fol. 59 v°).

5. E. Repetti, *loc. cit.*, V, p. 458 : « Dominum Nicholaum, qui propter excommunicacionem quam per biennium et ultra sustinuit se de heresi non modicum reddidit suspectum. »

6. Le 26 mai 1310, les représentants des compagnies florentines qui s'étaient

après que Niccoluccio eut quitté la France sans esprit de retour, ne nous appartient plus.

Les Franzesi ne sont pas les seuls « Lombards » qui, ayant joué un rôle considérable à la cour de Philippe le Bel, méritent une biographie. M. C. Piton a groupé, comme sur Biche et Mouche, quelques renseignements sur Gandoufle d'Arcelles, sur Betin Cassinel[1]. En appendice à son mémoire précité sur Biche et Mouche, M. Azambre a joint un recueil des textes relatifs à ce même Betin Cassinel, lucquois, chevalier monnayeur du roi de France, qui mourut en 1312[2].

accordées avec Niccoluccio en 1309 se plaignaient de sa mauvaise foi. « Dominus Niccola, disent-ils, habet castra Rocche et fortalicia de Monte Dominicho, et fortalicia de plano Vallis Avene, in quibus execucio per nuncios communis Florencie pro predictis creditis fieri non potest. » Ces châteaux, et celui de Staggia, avaient des garnisons; un procureur s'y est présenté, mais « dominus Niccola personaliter una cum quibusdam suis mesnaderiis dictum procuratorem fugavit, ipsum prosequendo, et, nisi fuga evasisset, dicti mesnaderii eum occidissent » (*Provvisioni*, XIV, fol. 57 v°). Cf. *Signori, Carteggio, Missive, Minutari*, II, n. 72 : « Congregaciones fecerunt pluries contra honorem et statum populi Florentini cum eodem domino Nicola aliisque comunis et populi Florentini inimicis, rebellibus et exbannitis, in castris ejus de Montedominico et de plano Vallis Avene... spiritu diabolico instigati adventum regis Alamannie prestolantes... » (1311). — Le 16 février 1311, les créanciers des Franzesi à Sienne se plaignaient de n'avoir plus de gages, les Spini et les Peruzzi de Florence ayant occupé les biens de la famille à Sienne (Sienne, Archivio di Stato, *Consiglio generale*, LXXVIII, fol. 104). — Requis, en 1315, de tenir Staggia au service de l'État de Sienne, Niccoluccio fit répondre que Staggia était terre libre (Ibid., LXXXV, fol. 65).

1. C. Piton, *op. cit.*, p. 99, 114.

2. Je me suis fait une règle de ne citer dans cet article que des documents tirés des archives d'Italie. Les documents inédits de provenance française sur les « Lombards » sont trop nombreux; ils auraient d'ailleurs leur place naturelle dans des catalogues généraux d'actes et de comptes. Mais, comme le mémoire ci-dessous, adressé à Philippe le Bel contre Betin Cassinel, ne rentre dans aucune des catégories de pièces dont on pourrait essayer de procurer l'ensemble, il ne m'a pas paru hors de propos de l'imprimer ici, en note. C'est une pièce presque unique en son genre. Elle était conservée jadis dans les archives de la Chambre des comptes de Paris. L'original en est mutilé.

« ..... ent voudroit aler avant en ceste besoingne qui est mout grant et mout grosse et mout proufitable ..... gement et mout soutivement. Que ce sont unes gens mout avisiez en leur malice qui est mout granz. Et sont avisé de lonctens et s'avisent de jour en j[our comment il] pourront [ex]p[loi]tier que leur mesprison ne soit conneue ne ateinte. Et, sire, se Betin estoit la ou il sera jusques a .M. anz, si trouverez vous bien qui fera vous monnoies bien et loiaument. Et [pour] aler avant sagement en ceste besoingne, il couvendroit que selui qui i [s]eroit le feist si celeement que il ne feust seu. Et couvendroit que celuy qui s'en entremetroit pour vous, sire, qu'il ..... touz les roules et touz les papiers dun il ont renduz conte a court de toutes les monnoies des l'eure que Betin et Johannin, son neveu, firent la monnoie en vostre main en la pla[ce] . . . Michiel jusques au jour de huy, et il lores covendroit que seluy preist bon conseil et certein et digne de foy, et de tieus qui seussient donner

— D'autre part, il y a un beau livre général à faire sur l'activité des Italiens du Nord ou « Lombards » dans la France du moyen âge. Pour écrire ce livre, qui n'intéresserait guère moins l'histoire politique et sociale de notre pays que son histoire économique, les sources de provenance française sont très riches; on ne les a pas encore exploitées méthodiquement[1]. J'ai voulu montrer dans cet article jusqu'à quel point il faut compter sur les sources italiennes.

Ch.-V. LANGLOIS.

conseill et avis de ces choses desusdites a areier. Et [on trou]vera bien qui bien le fera, sire, s'il vous pleist. Mes je n'ose dire par moy se qui en avendroit a feire par droit; qui bien et sagement le voudroit feire a vostre grant prou fist, sire, quar se sont unes gens que, quant il verront que vous leur vorrois demander ou fere demander leur faute et leur mesprison, il ne douteront pechiez ne couz ne mises ne promesses qu'il ne metient tout pour me[tre la] chose a neant; qu'il ont assez a mettre et a despendre; mes ce n'est pas du leur, Diex le seit. Et feront leur pooir, pour heus et pour touz leurs amis, de honnir et confondre et de mettre hors . . . . . .
. . . . . ront penser qu'il auront encussé envers vous de leur fautes, sire. Si seroit metiers que vous gardissiez touz ceus de touz domages qui se
. . . . . .
. . . . . nisse bien a amender a vostre grant proufist, qui bien et deligenmant le voudra enquerre. Qua[r] . . . . . .
. . . . . .
es et de toutes les autres ouvraingnes que les meistres des monnoiees ont feites. Il ont touz . . . . . .
en jour. Et, sire, vous devriez estre trop volentis d'en savoir et d'en faire savoir la verité. Quar d'unes de vous simples bailliees, sire, voulez [que] vostre conseill sache la verité, que le vous pueut valoir, et voulez savoir se li bailliz en rent bon conte et loial. Et comme dou plus grand feit de monnoie qui onques fust fei . . . . . de crestiens, devez vous estre volentis de savoir et de feire savoir se les meistres qui ont tenues vos monnoies vous en rendent et ont rendu bon conte et loial. Et, sire, si m . . . . . sera le preu et l'onneur de vous et de vous hers qui sont a venir apres vous, que Diex sauve et gart et doigne bone vie. — Mon douz seigneur, voiez cest escrit et cest roule, et l'eiez a cuer, car cestes genz ont trop grant deport. Et je pri Dieu et la douce mere Dieu qu'il vous pleise en feire guarder voustre proufist, qui i sera trouvé mout grant s'il et demené a son droit. » (Bibl. nat., f. fr. 25992, n° 42.)

1. Deux livres ont été publiés jusqu'ici sur l'histoire des « Lombards » en France. — Je n'ai rien à dire de la monographie locale de M. de Charpin-Feugerolles (*les Florentins à Lyon*. Lyon, 1894, in-4°), car on n'y trouve, sur le temps de Philippe le Bel, qu'une seule phrase, d'ailleurs surprenante (p. 79) : « Les Dei... prétendaient être du même sang que Molfo Dei, qui était chevalier templier et périt dans le fameux massacre de ses compagnons d'armes, l'amitié du roi Philippe le Bel n'ayant pas réussi à le sauver. » — Sur l'ouvrage de M. C. Piton (*les Lombards en France et à Paris*. Paris, 1892-1893, 2 vol. in-8°), je suis bien aise, au contraire, d'avoir l'occasion de m'expliquer. Cet ouvrage dénote chez son auteur une inexpérience sereine et un incroyable dédain de l'art de composer, mais il n'est pas nul; il ne faut pas que les imperfections de la forme empêchent de constater qu'au fond M. Piton a réuni une quantité notable de faits nouveaux. Les dessins de sceaux et de pierres tombales qui ornent le premier volume sont utiles; et l'idée même d'étudier les documents relatifs aux Lombards en France, qui est bonne, c'est assurément M. Piton qui l'a eue le premier. Pour tirer de cette idée le parti convenable, il ne lui a manqué que ce qui manque trop souvent, de bons conseils, donnés à temps.

JEAN-JACQUES TRIVULCE.

M. L.-G. Pélissier a publié en 1894 dans la *Revue des Questions historiques* une suite de documents italiens, qui me passent tardivement sous les yeux, et dont il résulterait, selon lui, que le maréchal J.-J. Trivulce a trahi la France, au moins moralement, en 1498, et, par conséquent, qu'il ne mérite pas sa réputation de loyauté, due à ses historiens « depuis Rosmini jusqu'à M. de Maulde. »

Quoique un peu embarrassé de ce grand et flatteur mot d' « historien du maréchal, » que je n'ai rien fait pour mériter[1], je me permets provisoirement de l'accepter, pour examiner, avec M. Pélissier, la conclusion que comportent réellement les documents produits.

Trivulce fut un grand serviteur de la France! Son nom glorieux symbolise encore à Milan, après plus de trois siècles, les souvenirs français. La question mérite donc quelque attention.

Trivulce, dit M. Pélissier, est un *condottiere*, comme bien d'autres, au service de qui le paie. Non : sa vie entière répond à cette assertion[2]. Il se distingue de tous les autres en ce qu'il obéit à une vue unique : la haine des Sforza. Nullement Français, j'en conviens, et ne prétendant pas l'être, cette haine des Sforza le mena à Naples, puis le fit « l'homme du roi de France, » comme il disait. La perfection a toujours été rare; on ne la rencontre même pas chez Louise de Savoie, qui pourtant compte encore beaucoup d'amis. Le glorieux Trivulce ne fut point parfait. Mêlé, par les événements, et par la hauteur même de sa situation, à l'administration et à la politique, pour lesquelles il n'était pas fait, il s'en tira assez mal : mais c'était un soldat dans l'âme, soldat d'avant-garde, ardent, infatigable, d'une énergie presque surhumaine, peu habitué aux tempéraments, aux détours, aux demi-mesures, marchant au canon. Son renom d'énergique droiture ne remonte ni à mes modestes œuvres ni même à celles de Rosmini,

1. M. P. a eu la bonté de me mettre plus d'une fois en cause d'une manière non moins imméritée. Il m'excusera bien, je l'espère, de m'en tenir à l'interpellation présente.

2. La lettre de Ludovic, du 20 octobre 1498, publiée depuis longtemps par Rosmini, démontre que Ludovic connaissait le souci de Trivulce de ne pas *paraître* agir en dehors du roi.

mais au témoignage de ses soldats, de ses rois et de la postérité[1], depuis Louis XII jusqu'à M. L.-G. Pélissier.

Dans les papiers de Ludovic Sforza (l'ennemi intime du maréchal), comme dans toutes les archives italiennes, on trouve des pièces intéressantes et irréfragables, et, aussi, nombre d'avis expédiés, au jour le jour, par des agents, officieux ou non, même par des ambassadeurs, dont les renseignements appellent un contrôle sérieux, et souvent se contredisent eux-mêmes.

Il serait dangereux de prétendre écrire l'histoire en résumant simplement un de ces dossiers; ces subtils papiers égareraient l'attention, si l'on ne se donnait pas la peine de les critiquer, ou tout au moins de les éclairer, à l'aide des matériaux manuscrits ou imprimés, que cette époque fournit, d'ailleurs, avec une générosité presque excessive.

A Asti, en 1498, Trivulce servait Louis d'Orléans et sympathisait par conséquent avec les Vénitiens, eux aussi adversaires nés des Sforza, et adversaires de Charles VIII. C'est par méprise que M. Pélissier l'a cru dévoué à Charles VIII et « comblé » par lui; au contraire, il se trouvait, comme Louis d'Orléans, en conflit aigu avec le roi, au point que, le 9 avril 1498, il reçut de Charles VIII l'ordre posthume de quitter le territoire, et de Louis d'Orléans (menacé lui-même d'exil) le conseil d'obéir. Quatre jours après, il apprit la mort du roi[2], qui survenait fort à point; immédiatement, il devint un des confidents, un des hommes en vue du nouveau gouvernement; il était nommé lieutenant général du roi en Italie, à la place du comte de Ligny.

Depuis fort longtemps menacé, et enfin chassé, nous étonnerons-nous de voir Trivulce chercher un engagement à Venise?... Mais, dès qu'il sait Louis XII en possession incontestée du trône, il écrit à Venise qu'il est « l'homme du roi » et rompt brusquement tout pourparler. Est-ce ainsi qu'agissaient les *condottieri*? L'affaire présente une clarté parfaite, et on ne voit pas comment en inférer que Trivulce fut dévoué à Charles VIII et traître à Louis XII.

Les événements se précipitent. Trivulce apprend que Pierre de Bourbon, le chef du parti de Charles VIII, s'est soumis au roi. Aussitôt, il s'exalte et notifie la nouvelle à Milan, où elle atterre Ludovic. Dans sa fougue, il ne songe nullement aux mille entraves qui devaient arrêter le nouveau roi dans ses projets de guerre. Il va de

1. Voy. notamment l'*Oratio funebris* de Thilesius, imprimée à Milan en 1519.
2. C'est Da Paullo, témoin *oculaire* et peu suspect, qui nous fournit ces dates.

l'avant, il dénonce la trêve, et cela sans ordre. Il appelle à la révolte ses amis, ses parents de Milan[1].

Ludovic, qui négociait avec l'Europe entière, sut bientôt à quoi s'en tenir. Bien assuré de l'inaction de Louis XII, il considéra Trivulce comme le boute-en-train de la guerre et entreprit de le désarmer par les procédés ordinaires, la diplomatie et l'argent. Il fit sonder et caresser par des amis communs le terrible maréchal, il lui envoya même une ambassade, il afficha bruyamment et fort habilement ces pourparlers; et finalement, il se vit réduit à des menaces contre la famille de Trivulce.

Le fait était connu : la thèse seule de M. Pélissier est nouvelle, et M. Pélissier omet ici un détail capital; en ne repoussant point les pourparlers avec Ludovic, non seulement Trivulce ne trahissait pas Louis XII, mais il agissait au su et pour le compte du roi. Un parti nombreux, à la cour de France, prêchait l'accord avec Ludovic[2] et, pour des raisons très complexes et impossibles à analyser ici, le roi, revenu des premiers enthousiasmes, acceptait, plus ou moins franchement, des négociations, au moins dilatoires. A la fin tout s'embrouilla, et quand on serra Trivulce d'un peu près, il s'en référa aux ordres de Louis XII. Louis XII voulait maintenir la trêve : on la renouvela. Louis XII rompit les négociations : on les rompit. Rien de plus correct. Personne n'attribua le renouvellement de la trêve aux menaces de Ludovic, qui produisirent au contraire mauvais effet et dont les intéressés se soucièrent assez peu.

Mais, au mois de juin, les Vénitiens, voyant Louis XII désavouer le maréchal et pratiquer nettement un programme pacifique, reprirent spontanément leurs négociations avec Trivulce, et cette fois avec insistance. Ils escomptaient le mécontentement du maréchal. En même temps, ils expédiaient à Paris une ambassade pour presser le roi et lui demander une alliance formelle. En passant à leur service, Trivulce continuait, en quelque sorte, son rôle d'avant-garde.

Cependant, il posa d'abord une condition bien nette : il acceptait de combattre avec Venise et contre Ludovic; mais si la politique, qu'il ne pouvait pas démêler et qui était effectivement fort obscure, aboutissait par hasard à une nouvelle alliance de Venise avec Ludo-

1. Da Paullo.

2. Ce qui frappe d'abord dans ce que M. P. appelle des « trahisons, » c'est qu'aucune ne s'est effectuée. Et on se demande pourquoi. Rien n'était plus facile à Trivulce que d'aller jusqu'au bout et de changer de parti, comme Fr. Gonzague et tant d'autres. Il ne l'a pas fait. M. P. n'incrimine que ses intentions. Et, même sur ce terrain si restreint, les intentions de Trivulce sont faciles à justifier.

vic, comme en 1495, il se récusait. Est-ce là encore le langage d'un condottiere vénal? Rassuré de ce chef, il aborda les questions de chiffres; il posa des conditions formidables, bien supérieures à ce que la France pouvait lui promettre. Après débat, et non sans difficulté, le Sénat y accéda, et à la fin de juillet on se trouva d'accord.

Les documents produits par M. Pélissier nous donnent tout le détail de cette négociation.

On était d'accord, et cependant rien ne se fit. Et en voici la cause, qui démontre péremptoirement la pensée du maréchal et sa loyauté, et même (on peut le dire, si on veut bien penser aux mœurs militaires du temps) sa haute délicatesse. Trivulce écrivit à Louis XII pour lui exposer l'affaire et lui demander l'autorisation de passer au service des Vénitiens, ses alliés. Les ambassadeurs vénitiens, alors fort en faveur à la cour de France, reçurent l'ordre, très net, d'appuyer sa démarche[1]. Louis XII fit la sourde oreille; il voulait gagner du temps, il ne renonçait pas à la conquête de Milan, et il se gardait bien de rendre la liberté à celui qui devait en devenir le principal artisan. C'est ainsi que le maréchal demeura insensible aux offres magnifiques de Venise[2].

Et cependant, déjà désavoué une fois par son roi, il dut, pendant plus d'une année encore, ronger son frein à Asti et rester l'arme au bras, malgré de petits incidents de frontières presque inévitables dans une situation aussi tendue. C'est en 1499 seulement qu'il eut la joie de rentrer en triomphe à Milan, dont Louis XII le nomma gouverneur.

Tout ce passage de sa vie nous semble empreint de la loyauté la plus parfaite et la plus glorieuse.

Trivulce traversa encore bien des passes difficiles. Après l'insurrection qui suivit son gouvernement, il se vit placé sous les ordres du cardinal d'Amboise, puis du sire de Chaumont. Plus tard, obligé, comme comte de Musocco, de compter avec les Suisses maîtres du Tessin, il se trouva en opposition d'intérêts personnels avec la

1. Archives de Venise, reg. *Secreto*, 37.

2. Rien n'est plus touchant que le récit des instances suprêmes de Venise, en décembre 1498 (d'après Sanuto, t. II, c. 232); l'envoyé vénitien cherche à tenter l'exilé, le proscrit; il met dans ses intérêts la femme de Trivulce : il expose la pauvreté du roi de France, qui renoncera à l'expédition s'il n'obtient pas lui-même une subvention vénitienne. Trivulce répond en parlant avec le plus grand respect des Vénitiens, « rerum dominos gentemque togatam, » dit-il; mais il déclare qu'il ne peut passer à leur service qu'avec l'autorisation de son roi. Et cependant Louis XII, par raison d'économie, venait de diminuer la pension du maréchal comme les autres, et le maréchal réclamait vivement près du roi.

France. Néanmoins, il mourut sur la brèche, plein de gloire et d'honneur, en vrai soldat, et il laissa en France la réputation, comme l'écrivait Gohori, d'un esprit droit et sûr : « Animi securitatem[1]. »

Telles sont nos conclusions, en réponse à la courtoise provocation de M. L.-G. Pélissier.

R. M.

L'ORIGINE DU DÉCRET DE PROSCRIPTION

LANCÉ PAR NAPOLÉON CONTRE STEIN.

J'ai lu avec le plus grand intérêt l'article de M. G. Cavaignac sur la saisie de la lettre de Stein en 1808, publié dans le dernier numéro de la *Revue historique*. M. Cavaignac y complète par des indications nouvelles ce qu'on savait déjà de cette affaire et ce qu'il en avait dit lui-même dans le premier volume de son important ouvrage sur la *Formation de la Prusse contemporaine*. Qu'il me soit cependant permis de fixer l'attention des lecteurs de la *Revue historique* sur un point resté jusque-là obscur. En transmettant l'ordre de proscription de Stein au comte de Saint-Marsan à Berlin, Champagny lui écrit le 26 décembre : « Sa Majesté I. et R. a été instruite que M. de Stein, dont les premières manœuvres ont été dévoilées, continue d'entretenir des intelligences avec les Anglais et travaille en secret à exciter des troubles dans les États confédérés du Rhin. » De même, dans une communication adressée le 27 décembre 1808 à Brockhausen, l'ambassadeur de la Prusse à Paris, Champagny, parle « des preuves, non moins irrécusables que les premières, » des intrigues de Stein. M. Cavaignac demande avec raison : « Ces preuves existaient-elles ou n'étaient-elles que fictions? » Il démontre qu'on ne pourrait pas faire valoir comme telles l'affaire des deux navires prussiens à bord desquels on avait découvert deux passeports délivrés par les autorités prussiennes et qui devaient les mettre à l'abri des poursuites des navires anglais. Il ajoute : « Lorsque le gouvernement prussien demanda à connaître les preuves des nouvelles intrigues de Stein, on ne répondit rien. »

1. *Histoire manuscrite de Gohori*, liv. XII, fol. 33.

Or, dans la *Deutsche Geschichte* de L. Hæusser, 3e édit., vol. III, p. 219, il y a un extrait d'un rapport de Brockhausen en date du 8 janvier 1809 contenant l'affirmation qu'il fallait chercher les motifs de l'ordre de proscription dans la saisie d'une déclaration anglaise trouvée à bord d'un navire marchand de Stettin, arrêté dans le port de Dantzig, et dans des lettres de Stein interceptées récemment. Sur la déclaration anglaise, on ne sait rien. Quant aux lettres de Stein, on est tenté de les identifier avec les deux lettres chiffrées adressées au prince de Wittgenstein à Hambourg. Cependant, c'est le prince de Wittgenstein lui-même qui nous mène sur de nouvelles traces. M. Cavaignac a très bien dépeint le caractère de ce personnage de triste mémoire, qui devint un des grands auteurs de « la politique réactionnaire en Prusse. » On ne peut pas douter de la sincérité de sa manifestation de mauvaise humeur à l'égard de Stein, qui éclatait en ses deux lettres interceptées et publiées au *Moniteur* du 27 décembre 1808[1]. Mais il vaut la peine de jeter un coup d'œil sur la continuation de la correspondance de Stein et du prince de Wittgenstein, dont Pertz, dans sa biographie de Stein, vol. II, p. 329, 330, ne donne que quelques extraits fort maigres. C'est particulièrement la lettre apologétique du prince de Wittgenstein du 20 mars 1809 qu'il faut prendre en considération[2]. L'original de cette lettre fort volumineuse existe aux archives du château de Stein, à Nassau. Je dois à l'obligeance de Mme la comtesse de Kielmansegge, petite-fille de Stein, une copie de la lettre du prince de Wittgenstein et des notes marginales de Stein. Laissant de côté tout ce que le prince de Wittgenstein écrit pour sa justification personnelle vis-à-vis de Stein, de même tout ce qui a rapport à l'accusation ridicule d'avoir voulu, de concert avec la vieille comtesse de Voss, empoisonner Napoléon, et à la perquisition de ses papiers[3], je me borne à citer quelques pas-

1. Au printemps de l'année 1813, le prince de Wittgenstein voulait éclaircir Schoen sur le démêlé qu'il avait eu avec Stein. Cf. *Aus den Papieren Th. von Schoen*, vol. IV, p. 109.

2. Je n'ai pu que mentionner ce document dans mon article *Stein* de l'*Allgemeine deutsche Biographie*, vol. XXXV, p. 628.

3. Il y a aux Archives d'État de Berlin, parmi les « Akten der Immediat-Friedens-Vollziehungs-Kommission, » auxquels j'ai emprunté les documents p. 32 et 33 de mon livre : *Abhandlungen und Aktenstuecke zur Geschichte der preussischen Reformzeit*, 1807-1815, toute une série de correspondances relatives à cette affaire. Je ne mentionne ici qu'un extrait d'une lettre de M. de Voss au comte de Goltz du 24 novembre 1808 : « ... L'arrestation et la saisie des papiers du prince de Wittgenstein me fait une peine infinie. Elle n'est due qu'aux lettres de M. de Stein et de Mme la comtesse de Voss, qui, par un hasard, sont toutes adressées à ce prince. M. Daru m'a protesté qu'on avait abandonné

sages et les notes marginales de Stein, en traduisant les uns et les autres de l'original allemand :

... Trois jours après mon arrestation, le 19 novembre, je reçus de nouveau une lettre de Votre Excellence, chiffrée comme la première, sans signature, sans indication du lieu de départ, cachetée par un cachet étranger. Cette lettre me parvenait par la poste ordinaire, sous l'enveloppe du consul Schwartz. Il était bien visible qu'on l'avait ouverte... Le 29 novembre arriva M. Stosch, référendaire du tribunal de la chambre ou référendaire de la chambre [*note marginale de Stein : « Je ne connais pas M. Stosch »*], muni d'une lettre de recommandation du commandant actuel de Berlin, M. le comte Chazot, adressée à M. le ministre baron de Grote. Le comte Chazot l'avait expédié expressément pour m'avertir que ma situation était au plus haut degré dangereuse et qu'il serait très à propos de m'éloigner d'ici pour éviter des ennuis plus grands. M. Stosch m'avertit qu'on avait ouvert à Berlin les deux lettres chiffrées, non signées, et qu'on y avait puisé des soupçons très défavorables sur moi. *Il m'avertit de plus qu'on avait intercepté un paquet adressé à moi par Votre Excellence contenant des proclamations séditieuses et des écrits de ce genre,* que ma situation était très dangereuse et qu'il ne me serait possible de me sauver que par la fuite [*note marginale de Stein : « On n'a pas intercepté un tel paquet, parce qu'il n'existait pas. Le tout était un faux avis de M. Stosch. Vraisemblablement c'était un tissu de mensonges d'un certain homme qui, à cette époque, jouait le rôle de double espion à Berlin »*]... Est-ce qu'il convenait de délivrer vos lettres chiffrées aux autorités françaises et de laisser planer des doutes sur leur contenu [*note marginale de Stein : « Il aurait pu les communiquer déchiffrées »*] ou de vous écrire comme je l'ai fait?... A cette occasion il me faut faire observer à Votre Excellence qu'à l'époque de mon arrestation le maréchal Davout a fait parvenir à l'empereur un mémoire justificatif au sujet de votre lettre imprimée qui contenait à la fin la remarque qu'il faudrait reconnaître les principes de cette lettre comme un saint devoir. Ce mémoire a été communiqué par un magistrat français distingué d'ici à M. le ministre baron de Grote, avec la notice qu'*il faudrait attribuer le décret bien connu principalement au contenu de ce mémoire, qu'on avait eu l'intention de publier* [*note marginale de Stein : « Qui a écrit ce mémoire? Je ne le connais pas. Est-ce encore une des inventions des agents français comme l'affaire de l'empoisonnement? J'ai le désir urgent de voir ce mémoire »*].

Résumons : abstraction faite des deux lettres chiffrées de Stein, il est question d'un paquet de proclamations séditieuses et d'un mémoire

toute cette affaire au prince de Ponte-Corvo, qui, à ce qu'il m'a dit en propres termes, est assez grand garçon pour se conduire lui-même. Néanmoins, il m'a avoué que le prince de Ponte-Corvo a envoyé tous les papiers du prince à l'empereur. Que le ciel nous préserve de malheurs ! »

justificatif relatif à la lettre célèbre de Stein du 15 août 1808. Quant à ce mémoire transmis, selon l'assertion du prince de Wittgenstein, par Davout à Napoléon, Stein pose l'hypothèse audacieuse qu'il peut être « une des inventions des agents français. » Mais comme il n'y a pas trace d'un document de cette sorte dans la correspondance du maréchal Davout, on se demandera s'il n'y a pas de confusion dans les assertions du prince de Wittgenstein ou du baron de Grote. Peut-être s'agit-il d'un de ces libelles dont Davout parle dans sa lettre adressée à l'empereur le 23 novembre 1808 (cf. *Correspondance du maréchal Davout*, t. II, p. 320). Reste le « paquet contenant des proclamations séditieuses et des écrits de ce genre. » Stein nie absolument l'existence d'un tel paquet. Il émet l'opinion que ce soit vraisemblablement un tissu de « mensonges d'un certain homme qui jouait le rôle de double espion à Berlin. » Il ne prononce pas un nom. Est-ce que ce serait peut-être ce « baron Moser, espion français qui avait en même temps des relations avec des patriotes prussiens ? » (voy. Pertz, *Biographie de Stein*, vol. II, p. 235, et mes *Abhandlungen und Aktenstuecke*, etc., p. 37, n. 3).

En tout cas, il vaudrait la peine de faire des recherches nouvelles aux archives françaises. Peut-être on réussirait à y vérifier les assertions du prince de Wittgenstein et à trouver de cette sorte la source véritable d'où est parti l'ordre de proscription lancé de Madrid le 16 décembre 1808.

Alfred Stern.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

HISTOIRE ROMAINE.

I. Histoire littéraire et politique[1]. — L'histoire littéraire a exercé, cette année comme les deux précédentes, plus d'attraction que l'histoire politique. Nous sommes heureux d'y retrouver le nom de M. Boissier : on a pu craindre que de nouveaux devoirs ne l'écartassent des études qui ont fait l'unité de sa vie; il vient de nous prouver par trois fois qu'il ne les désertera jamais. C'est d'abord une note sur l'origine de la satire romaine, commentaire nouveau de la phrase célèbre de Quintilien : *Satura tota nostra est*[2]. C'est, tout récemment, un article à la fois savant et « actuel » sur *le Journal de Rome,* où il recherche pourquoi « les Romains ont eu des journaux, mais pas de journalisme[3]. » C'est enfin un aperçu fort judicieux sur les *Sources de Tacite,* à propos du livre de M. Fabia[4].

Dans sa thèse latine pour le doctorat, M. André Lichtenberger a étudié les origines et l'étendue du patrimoine de Cicéron[5]; ce petit

1. Voyez dans la *Revue philosophique* de novembre 1895 un article de M. G. Richard sur *la Sociologie ethnographique et l'histoire, leur opposition et leur conciliation.*

2. *Satura tota nostra est,* dans l'*Annuaire* de 1895 *de l'École pratique des hautes études* (sciences historiques). Paris, Impr. nationale, in-8°, 1895, p. 7-16.

3. *Revue des Deux-Mondes* du 15 novembre 1895. Cf., dans l'*Académie de Reims,* t. XCIII, p. 1, *le Journal chez les Romains,* par M. Péchenard.

4. *Journal des Savants,* juillet 1895. Cf. *Revue historique,* 1er mars 1894, p. 327. — Lire, dans la *Revue internationale de l'enseignement* (15 janv. 1895), de M. Cartault, *l'Évolution du talent de Virgile, des Bucoliques aux Géorgiques;* voir, dans l'*Académie de Reims,* t. XCIV, p. 1 et suiv., *Virgile avant l'Énéide,* par M. Duchataux. — Sur Properce, *De S. P. Amoribus et poesi,* thèse latine de M. Bonafous. Paris, Hachette, 1895, in-8° de 112 p.

5. *De Ciceronis re privata.* Paris, Maretheux, 1895, in-8° de 92 p. — De M. Royer, dans la *Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur,* une consciencieuse étude sur *la Politique de Cicéron, théorie et pratique* (1895, t. V, n° 2).

livre vient à point pour empêcher qu'il ne se forme de nouvelles légendes sur le « capitalisme » et les spéculations de l'auteur romain. M. L. remet les choses au point où elles auraient dû s'arrêter.

L'édition des *Fables de Phèdre*, par M. Louis Havet[1], est peut-être le plus beau témoignage que la science des latinistes français ait donné de notre temps. Il ne nous appartient pas d'apprécier la scrupuleuse collation des manuscrits, le choix des variantes et l'ingéniosité des corrections. Nous n'avons qu'à mentionner ici l'importance de cet ouvrage pour nos études historiques. D'une part, M. H. a, fort habilement, retrouvé la date des premiers livres de Phèdre (le premier, écrit du vivant de Séjan, le second, édité après 43)[2]. D'autre part, il n'a négligé aucune des informations historiques ou épigraphiques qui permettent de commenter les fables de l'écrivain; grâce à d'ingénieux rapprochements, nous soupçonnons çà et là l'allusion et la satire : Phèdre se mêle à l'histoire[3].

J'ai particulièrement aimé, dans la lecture faite à la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions, la fin de l'étude de M. Héron de Villefosse sur le trésor de Boscoreale[4]. Il s'agit de gobelets à représentations macabres : « L'usage de ces représentations macabres était répandu chez les Romains. Il semblait de bon ton de les faire circuler au milieu d'une fête ou d'un festin au moment où les vins généreux commençaient à faire sentir leur pouvoir. L'épisode bien connu du squelette d'argent, dans le banquet de Trimalcion, en est la preuve, et le petit discours que Pétrone met dans la bouche de son héros est calqué sur les légendes de nos gobelets. Ce sont les mêmes pensées, les mêmes expressions. » Voilà une preuve de plus de l'exactitude de Pétrone dans ses tableaux de mœurs[5].

1. *Phaedri Augusti liberti fabulae : recensuit* L. Havet. Paris, Hachette, 1895, in-8° de 296 p. L'exécution matérielle, qui était extrêmement délicate, est vraiment remarquable de fini et de netteté. Elle fait grand honneur à l'imprimerie Lahure et à la librairie Hachette.

2. Voyez p. 241 et suiv. M. H. est arrivé à ce résultat en montrant qu'il y avait eu interversion des fables 43 (fin du IIe livre) et 44 (1re du IIIe), qui servent à dater le poème.

3. Cf. p. 57, 138. Je lui soumets un autre rapprochement qui me paraît séduisant : il s'agit (fable 121) du coq glorieux d'être porté en litière (*feles habebat pedes lectorios*); cela me rappelle cet affranchi de Tibère venu de la Gaule à Rome avec un cortège nombreux de pages et de domestiques et qui mourut à Rome même (Henzen, inscription n° 6651).

4. Citée d'après la *République française* du 16 novembre 1895. Imprimé à part, le *Trésor d'argenterie*, etc. Paris, 1895, in-4° de 16 p. Voyez la description du trésor, par M. de Villefosse, dans le *Compte-rendu des séances de l'Académie des inscriptions*, 1895, p. 257 et suiv.

5. Cf. *Revue historique*, mars 1893, p. 311. — Dans sa *Traduction par saint*

Il faut rendre hommage à la bonne volonté déployée par M. Peyre[1] dans son livre sur *l'Empire romain;* c'est un travail de vulgarisation, où il y a beaucoup de choses, qui a dû demander un réel labeur, qui se lit avec intérêt, et où nos écoliers trouveront profit. On regrettera seulement d'y trouver en plusieurs endroits des marques assez inquiétantes d'inexpérience. M. P. ne paraît pas avoir la pratique des textes et des ouvrages d'érudition. La bibliographie que donne son livre est un pêle-mêle assez étrange; les documents sont souvent assez mal cités; on n'est point sûr qu'ils ne le soient pas quelquefois de seconde ou de troisième main, ce qui est un défaut impardonnable, même dans des manuels. Ne donnez pas de textes, ou ne donnez que ceux que vous avez vus et lus de vos propres yeux[2]. De là, dans ce livre, des affirmations contestables, dont la responsabilité remonte le plus souvent aux écrivains modernes auxquels M. P. a accordé sa confiance[3]. Ajoutons que le livre ne nous paraît pas donner une idée très nette ni très juste de l'Empire romain : « L'Empire romain avait réalisé le type d'un grand État à tendance démocratique. » C'est ce qu'il faudrait prouver. Jusqu'à plus ample informé, on s'en tiendra à l'idée courante que, dans cet État monarchique, c'était l'aristocratie qui gouvernait.

M. Maurice Vanlaer a eu un grand mérite, celui de trouver ce sujet d'étude : *la Dépopulation de l'Italie au temps d'Auguste*[4]. Seulement, il ne s'y est pas tenu; son ouvrage commence à l'expulsion des rois et s'achève sur la fondation de Constantinople. Il y traite de tout, des élections et des finances, de Rome, des provinces et de l'Italie. On y trouvera beaucoup de pensées fort justes sur la décadence romaine, un style vivant, de la déclamation et assez peu de cette analyse fouillée et minutieuse des textes et des inscriptions qui aurait pu renouveler le sujet. — Dans le même ordre d'études, il faut citer deux travaux, beaucoup plus courts, mais faits avec une méthode beaucoup plus rigoureuse : celui de M. Dramard, sur le développe-

Jérôme d'un passage de Jonas (Migne, XXV, col. 1147), M. Albert Fournier fait un bon emploi de l'archéologie chrétienne (*Revue de l'histoire des religions*, 1895).

1. *L'Empire romain*. Paris, Collection d'histoire illustrée, May et Motteroz [1894, nov.], in-12 de 322 p.

2. Cf. p. 177, n. 1; 42, n. 2; 112, n. 1.

3. P. 308, 304, 43. L'illustration du volume est trop souvent faite, également, de seconde ou troisième main. Bien des vues ou des restitutions de monuments sont fautives ou arriérées (p. 19, 28).

4. *Fin d'un peuple : la Dépopulation de l'Italie au temps d'Auguste*. Paris, Thorin, in-8° de 328 p. Voyez, de ce livre, un compte-rendu plus favorable dans la *Revue générale de droit*, 1895, p. 465.

ment de la grande propriété[1], celui de M. Bouché-Leclercq[2], sur *les Lois démographiques d'Auguste*. L'article de M. Dramard est d'un ton un peu vif, mais ses conclusions sont dignes d'un sérieux examen. Celui de M. Bouché-Leclercq est, ce qui n'étonne personne, la science et la précision mêmes.

M. Mowat nous a fait un plaisir bien grand en nous adressant ses *Éclaircissements sur les monnaies des mines*[3]. Nous avons été heureux de voir notre cher maître rendu à ses travaux et de retrouver dans celui-ci les qualités d'exactitude et de patience auxquelles il nous a habitués. Il sera utile à consulter pour connaître l'organisation des mines impériales au temps de Trajan et d'Hadrien. — Deux autres mémoires du même érudit nous aident à comprendre plusieurs faits intéressants de l'histoire des empereurs gallo-romains : l'un sur *les Ateliers monétaires en Gaule*[4], où nous signalons de très importantes remarques sur la domination de Claude II de ce côté des Alpes[5]; l'autre sur *les Noms de Carausius*[6].

II. Histoire religieuse[7]. — Le plus beau spectacle peut-être qu'offre l'histoire du monde est la formation du christianisme. Comment du milieu des institutions et des préceptes païens sont nés et ce corps singulier de l'église et cette morale merveilleuse de la religion nouvelle[8]? M. Réville et M. Thamin ont essayé de nous le dire.

Le livre de M. Réville sur *les Origines de l'épiscopat*[9] est le plus

1. *Étude sur les Latifrondia*, dans les *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1895, p. 554 et suiv. C'est une attaque contre les théories de Fustel de Coulanges sur la persistance de la petite propriété (*l'Alleu*, p. 24).

2. Dans la *Revue historique*, année 1895, t. I.

3. Extrait de la *Revue numismatique*, 1894.

4. Dans la *Revue numismatique*, 2e trimestre, 1895, p. 134 et suiv.

5. P. 148 et suiv. Une découverte épigraphe importante permet, en ce moment, de rouvrir la discussion sur ces résultats. — P. 151 et suiv. : utile liste des trésors de monnaies trouvés entre Rhône et Alpes ; presque tous, comme à l'ordinaire, s'arrêtent à Probus. Cf. *Revue historique*, 1er mars 1893, p. 322.

6. Même revue, p. 134 et suiv.

7. Cf. Audollent, *Bulletin de la religion romaine*, 1894, dans la *Revue de l'histoire des religions*, juillet-août 1895.

8. Sur les persécutions exercées contre les chrétiens, lire la nouvelle *Étude sur le fondement juridique des persécutions*, etc., par M. Guérin. L'auteur s'est fortement inspiré du mémoire célèbre de M. Mommsen (*Historische Zeitschrift*, LXIV, p. 389). Nous reparlerons peut-être de cette étude quand elle sera terminée (*Nouvelle revue historique de droit*, sept.-oct. 1895).

9. *Les Origines de l'épiscopat, étude sur la formation du gouvernement ecclésiastique au sein de l'Église chrétienne dans l'Empire romain* (1re partie). Paris, Leroux, 1894, in-8° de VI-538 p. (*Bibliothèque des hautes études*, sciences religieuses, t. V).

sérieux et le plus heureux effort qui ait été tenté en France pour résoudre ce problème. Tout, certainement, n'est pas nouveau dans ce volume; M. R. a puisé largement aux publications allemandes, si nombreuses depuis cinquante ans; mais il y a apporté quelque chose de personnel, d'abord une patristique rigoureuse, puis l'examen minutieux de la littérature et des inscriptions païennes. — Le point de départ de l'ouvrage est l'état de l'Église à la mort du Christ; peut-être M. R. aurait-il dû remonter plus haut et rechercher quelle était la nature de l'association religieuse fondée par Jésus de Nazareth; il aurait trouvé dans ce collège des Douze, groupés autour du Christ, des éléments destinés à reparaître plus tard dans l'organisation des communautés chrétiennes. — Après la mort du fondateur, les églises de Palestine ignorèrent d'abord toute hiérarchie et toute autorité : « elles sont des associations fraternelles[1]. » Mais, en terre païenne, apparurent peu à peu des éléments différents, organiques et constitutifs. Il y a, entre autres dignitaires, dans quelques communautés fondées par saint Paul, plusieurs ἐπίσκοποι[2]. Ce n'était pas, à vrai dire, une nouveauté dans le monde : les associations païennes, thiases ou éranes, avaient des fonctions de ce genre; le christianisme leur a emprunté le mot et la chose, pourtant en y ajoutant un sens et un esprit qui en ont fait une création originale[3]. — Voilà l'épiscopat introduit dans le christianisme : mais chaque église a plusieurs évêques, comme elle a plusieurs diacres et un conseil d'anciens; comment l'épiscopat prendra-t-il la forme monarchique? Nous le retrouvons vers le règne de Trajan dans les communautés de Syrie et de Palestine; les évêques ne sont encore qu'au second rang, à peine différenciés des diacres[4]. Mais, à la même date, les *Épîtres*

1. Je n'aime pas les comparaisons dans le genre de celle-ci (p. 82) : « La meilleure analogie... est celle des comités directeurs de nos groupes socialistes. »

2. Mentionnés pour la première fois dans la salutation de l'*Épître aux Philippiens*.

3. P. 194 : « De même que presque tous les éléments de l'Évangile se trouvent dans le judaïsme antérieur ou dans la sagesse grecque, et que l'Évangile n'en est pas moins une création nouvelle, parce qu'il les a coulés dans un moule nouveau et qu'il a donné à cet alliage une puissance de vie incomparable; de même presque tous les éléments de l'organisation ecclésiastique primitive se trouvent dans les associations religieuses antérieures, grecques et surtout judéo-grecques, et néanmoins il y a là une création originale qui n'est plus ni la synagogue ni le thiase traditionnel des Grecs, parce qu'un esprit nouveau y règne, donnant aux vieilles institutions elles-mêmes une vie et une valeur toutes nouvelles. »

4. Dans le célèbre document appelé Διδαχὴ τῶν δώδεκα ἀποστόλων, Réville, p. 254.

pastorales (attribuées faussement à saint Paul) laissent entrevoir l'épiscopat isolé, dépositaire de l'autorité absolue[1], et dès lors nous ne cesserons pas de voir grandir sa puissance. Elle apparaît, en Occident, dans l'*Épître* de Clément Romain; encore là, si l'autorité des évêques y est marquée en termes d'une netteté et d'une force particulières, il ne semble pas que l'épiscopat s'y montre dans cet isolement monarchique qui sera plus tard son caractère distinctif. Ce caractère, il le prend enfin en Orient, à Antioche, et il se manifeste en pleine lumière dans les *Épîtres* d'Ignace; il faut, dit Ignace, « que rien de ce qui concerne l'église ne se fasse en dehors de l'évêque : suivez-le tous. » — Ainsi, « l'épiscopat monarchique est né dans l'Asie hellénique; c'est un produit de l'Orient. Mais il ne deviendra une puissance que lorsque, établi à Rome, il aura été transformé et vivifié par l'esprit romain. »

M. Réville attache peut-être aux *Épîtres* d'Ignace une trop grande importance. Elles ont un caractère tendancieux qui en atténue la valeur historique[2]. Elles expriment une théorie plutôt qu'un fait. D'autre part, je regrette de le voir dénier toute autorité aux catalogues épiscopaux de Rome; quelques incohérences ne suffisent pas pour les rejeter entièrement[3]. Or, il va de soi que ces catalogues indiqueraient un régime épiscopal bien antérieur à la date fixée par M. R. Il est probable qu'en Asie il a pris naissance à Antioche. Mais il paraît vraisemblable que l'Occident a devancé l'Asie et Rome Antioche. Toutes les raisons exposées par M. R. pour expliquer les conditions qui devaient développer l'épiscopat dans la capitale de l'Orient s'appliquent mieux encore à la capitale de l'Occident[4].

C'est un bon livre que celui de M. Réville : la connaissance des documents évangéliques s'unit à celle des documents classiques; la méthode est rigoureuse et l'esprit est impartial.

Le sujet abordé par M. Thamin[5] est captivant entre tous. De quelle manière et sous quelles influences s'est formée la morale chrétienne?

1. *Épître à Tite*, I, 5-7; *Épître à Timothée*, III, 1-2. Contemporain de ces textes est le discours supposé de saint Paul à Milet (*Actes des apôtres*, XX, 28), où il est question de plusieurs évêques ; la transformation, dit M. R., n'a pas dû se faire partout en même temps. De même encore, dans l'*Épître de Clément*, l'épiscopat paraît plural chez les Corinthiens (Réville, p. 406).

2. Cf. *Revue historique*, mars 1892, p. 320.

3. Voyez Réville, p. 423, et comparez Duchesne, *Liber Pontificalis*, p. 3 et suiv.

4. Et à ces raisons on peut ajouter les lois romaines relatives à l'organisation des collèges.

5. *Saint Ambroise et la morale chrétienne au IVe siècle*, étude comparée des traités *des Devoirs* de Cicéron et de saint Ambroise. Paris, Masson, 1895, in-8° de 492 p. (*Annales de l'Université de Lyon*, t. VIII).

En quoi les vertus évangéliques, telles que saint Ambroise les définit, diffèrent-elles des devoirs romains? Entre les deux enseignements n'y a-t-il donc aucun lien, et l'éthique des Pères de l'Église ne doit-elle rien aux moralistes du paganisme? — Pour résoudre ce problème redoutable et délicat, M. Th. compare surtout Cicéron et saint Ambroise, mais ne s'interdit aucune étude sur les ancêtres et les descendants spirituels de l'évêque de Milan[1]. Ce que M. Boissier a fait dans l'histoire littéraire[2], ce que M. Réville vient de faire dans le domaine des institutions, M. Th. l'a tenté, et avec bonheur, dans ce qu'on pourrait appeler l'histoire des consciences et des âmes; il montre ce que l'église a demandé à Rome et ce qu'elle a répudié de son héritage. — Nous acceptons pleinement et comme joyeusement tous les résultats qui affirment la solidarité entre les deux enseignements : « Le christianisme s'accommoda de cette pédagogie païenne, faite de traditions déjà séculaires, que les Romains introduisaient dans tous les pays conquis et qui survivra à l'Empire lui-même; nos fils ont aujourd'hui encore pour maître Virgile au lieu de David (p. 7)... L'exquise poésie de Virgile n'est qu'un symptôme, le premier peut-être, d'une façon nouvelle de penser (p. 105)... Sénèque demande au cœur de se mettre de la partie; aux gens aigris et toujours mécontents, il adresse cette parole vraiment évangélique : quand donc aimerez-vous? (p. 106)... La distance se faisait de beaucoup moins grande entre le paganisme des meilleurs et le christianisme lui-même (p. 112)... Ambroise doit à Cicéron le caractère social qu'a revêtu sa morale, ce qui a pénétré en elle de l'esprit grec, ce caractère esthétique qui, par instants, achève de lui donner une couleur vraiment stoïcienne (p. 231)... La sagesse antique était allée au-devant de la jeune religion (p. 104)... C'est ce trésor de raison pratique qui, entre la Grèce, Rome et nous, met plus de parenté que le sang n'en saurait mettre (p. 447)... Si donc nous avons du stoïcisme dans le sang encore aujourd'hui, nous le devons sans doute à des relations souvent renouvelées avec les maîtres du Portique, mais nous le devons aussi à ce que, grâce aux Pères de l'Église, grâce à saint Ambroise, jamais le stoïcisme ne disparut tout entier des consciences chrétiennes (p. 235). » Aucune de ces conclusions ne nous semble exagérée; une morale où il a été dit du veuvage qu'il était pour les femmes comme une fleur de virginité[3] pouvait sourire

1. Lire surtout, à ce propos, p. 135 : « Pourquoi Cicéron a eu des imitateurs parmi les chrétiens, » et p. 177 : « Cicéron au moyen âge. »

2. Voyez la *Revue historique* de mars 1892, p. 320.

3. Mot d'Apulée.

au christianisme et l'accepter comme allié. Nous irions même, à cet égard, plus loin que M. Th., et nous oserions presque dire, en nous plaçant du reste à un point de vue différent du sien : si nous sommes chrétiens, s'il faut tenir à ce nom comme à une formule de salut, c'est qu'il représente, avec tout ce que les rêves galiléens ont mis dans la conscience humaine, toutes les leçons que les philosophes antiques y ont laissées, c'est que, loin de s'opposer au passé, le christianisme l'a complété et couronné. Ce n'est point parce qu'il est né que des vertus nouvelles ont germé dans le monde; c'est parce que ces vertus ont grandi que le christianisme a paru formé. — Où nous nous séparons de M. Th., et avec un vif regret, c'est dans les passages où il conclut à une opposition radicale entre les vertus classiques et les devoirs chrétiens. Peut-être serait-il possible d'atténuer ce contraste en recherchant les transitions qui ont pu mener de celles-là à ceux-ci. C'est une grave question que de savoir si véritablement « le christianisme a perfectionné la vie intérieure » comme le prétend M. Th. La philosophie qui a dicté le εἰς σεαυτόν était singulièrement détachée de l'opinion et de l'apparence. De ce que Cicéron combat « la vie cachée[1], » il ne s'ensuit pas qu'il la blâme absolument, encore moins que le paganisme en ait ignoré la profonde douceur et le charmant égoïsme. « L'aumône païenne, » dit M. Th., « est viciée par le dédain, quand elle ne l'est pas par le calcul. » Prenons garde de juger trop sévèrement la conscience de ces hommes que nous connaissons mal et que nous n'avons pas le droit de supposer plus mauvais que nous. Aussi bien l'aumône par calcul ne paraît pas inconnue au christianisme, qui a provoqué chez un de ses adeptes les plus sincères cette parole significative : « Dieu a voulu que la pauvreté jouât son rôle afin que ceux qui voudraient donner de l'argent à la banque de l'aumône, payable en l'autre monde, eussent de quoi exercer leur trafic. » Est-il si vrai qu'il ait manqué au monde antique de connaître et de pratiquer l'amour des humbles? Les témoignages ne manqueraient pas contre lui, on doit l'avouer, mais on hésite à le condamner sans rémission. De ce que Ménandre a dit qu' « il est honteux d'être pauvre, » on ne saurait conclure que l'antiquité « méprise » les misérables. M. Th. déclare qu'elle « ne peut croire à la sincérité, à l'honnêteté des pauvres, » et il cite Juvénal. Relisez le passage de Juvénal, et vous y verrez au contraire une poignante commisération à l'endroit des malheureux[2]. Le père d'Ausone, qui était franchement païen, est un modèle de charité que le chris-

1. *De Officiis*, I, XXI, p. 70 et suiv.
2. Juvénal, *Satires*, III, p. 135 et suiv. Thamin, p. 267.

tianisme ne désavouerait pas[1]. Certes, il y a eu un moment où la conscience chrétienne apparut fortement divergente d'avec la conscience païenne du temps de Caton ou de Paul-Émile; dans ce cas, on peut parler de « deux morales » et de « deux pôles. » Mais l'âme humaine n'est point passée brusquement d'un état à l'autre; les vertus, comme les institutions, se transforment insensiblement[2].

Il est regrettable pour M. Thamin et pour sa thèse qu'il ait évité de recourir aux documents épigraphiques. C'est là qu'il aurait vu, en pleine lumière, l'opposition entre les deux morales. Chez le mort païen, l'idéal de la vertu, c'est la *pietas in suos;* le principal mérite que le chrétien attribue au défunt, c'est son amour des pauvres, *amans pauperum.* Au premier abord, les deux groupes d'épitaphes semblent appartenir à deux mondes irrévocablement séparés; il n'y a pas d'argument plus fort et plus saisissant[3]. — Pourtant, une étude prodigieusement minutieuse de toutes les inscriptions permettrait d'atténuer les différences et de trouver les transitions. Qu'on examine l'une après l'autre, par exemple, les épitaphes de Lyon, et on verra comment se glissent insensiblement dans le cadre de la piété païenne les souhaits et les formules de la charité chrétienne. Dira-t-on que nous avons affaire à des chrétiens secrets et se cachant[4]? N'est-ce pas plutôt la morale païenne qui se transforme sous cette invincible poussée de sève que le christianisme devait plus tard absorber entièrement?

Ces problèmes sont d'une subtilité infinie. Il faut remercier M. Thamin de les avoir traités, avec une rare habileté d'expression[5], dans un

1. Ausone, *Epicedion in patrem*, surtout vers 11 et 12. Voyez, dans le même sens que M. Thamin, mais avec références surtout aux inscriptions, Waltzing, *les Corporations romaines et la charité* (Louvain, 1895).

2. Au reste, M. Th. semble regretter, à la fin de son livre, d'avoir trop marqué le contraste entre les deux morales; c'est du moins ainsi que j'interprète ce mot : « contradictions que d'ailleurs nous avons plutôt exagérées. » Dans une étude consacrée à ce livre (*Revue bleue* du 2 novembre 1895), M. Monceaux fait des réserves sur l'influence posthume de saint Ambroise, et il semble avoir raison.

3. Voyez en particulier dans le *Corpus*, t. XII, p. 961.

4. Voyez à cet égard p. 26 et 27 de l'étude de M. Hirschfeld *zur Geschichte des Christenthums in Lugudunum* (Académie de Berlin, *Sitzungsberichte*, XIX, 1895); c'est certainement l'étude la plus fouillée et la plus perspicace qui ait paru depuis longtemps sur ces questions.

5. Quelques chicanes sur la méthode. Certains renvois sont par trop incomplets (p. 6, 8); il y a des textes cités de seconde main (p. 109); M. Thamin se sert de publications anciennes et démodées (p. 125) au lieu de recourir au *Corpus* ou aux livres de MM. Duchesne ou Schultze.

des livres les plus sympathiques et les plus sincères qu'ait inspirés l'histoire du christianisme[1].

III. Droit, institutions, archéologie. — Le premier fascicule du *Manuel de droit romain*, entrepris par M. Girard[2], fait très bien augurer de l'ensemble de l'ouvrage. Écrit sous une forme très claire, accompagné de notes bibliographiques très précises et très complètes, pourvu des textes les plus caractéristiques et les plus faciles à retenir, ce livre sera d'un grand secours aux écoles de droit. Il ne sera pas non plus inutile aux érudits ; c'est un résumé vraiment bien présenté de la science contemporaine, sans parti-pris et sans disproportion. On pourra évidemment reprocher à M. G. d'avoir suivi, dans la composition de son livre, la tradition des ouvrages de ce genre et de s'être assez peu préoccupé du développement historique des principes et des coutumes ; il nous offre le droit romain comme un tout fini, pris à une époque vague et flottante. Mais la faute en est moins à l'auteur qu'aux règlements de l'enseignement juridique. Et il l'a corrigée çà et là avec succès, en indiquant, à propos de chaque institution, les différentes phases qu'elle a traversées[3]. — La collection des textes de droit romain, du même M. Girard, mérite de devenir classique et populaire en France, comme celle de Bruns l'est en Allemagne. Nous en annonçons une édition nouvelle[4], complétée de documents fort intéressants et à peine connus chez nous, comme le rescrit de Trajan sur les droits successoraux des enfants des soldats[5]

1. M. Allard a écrit (*Revue des Questions historiques*, 1er juillet 1895) un article sur *le Clergé chrétien au milieu du IVe siècle*. On y retrouvera toutes ses qualités. Nous reverrons ce mémoire dans un volume prochain. Cf. *Revue historique*, 1er mars 1895, p. 344.

2. *Manuel élémentaire de droit romain*, par Paul-Frédéric Girard, professeur à la Faculté de droit de Paris, 1er fascicule (p. xvi-228). Paris, Rousseau, 1896, in-8°. Il renferme la bibliographie générale, une introduction historique et le livre sur les *personnes*. L'ouvrage sera complet en un volume.

3. P. 89 et 92 : M. G. me paraît restreindre beaucoup trop l'influence des idées stoïciennes sur la réforme de l'esclavage. P. 10 : « Rome a dès le principe une unité très grande et une physionomie résolument latine ; » il est permis d'en douter. P. 47 : remarques très justes sur la dyarchie. P. 67 : M. G. a grandement raison de dire qu'on a exagéré l'influence du christianisme sur le droit romain. P. 4-5 : excellentes pages sur l'utilité de l'étude du droit romain.

4. *Textes de droit romain*, publiés et annotés, 2e édition, revue et augmentée. Paris, Rousseau, 1895, in-12 de xii-800 p. Les petites notices qui servent de préface à chaque document sont réellement bien faites. La première édition a paru en 1889.

5. Quoique le volume soit fort gros, il aurait besoin d'un *index* ; c'est surtout dans ces publications de textes que les tables sont utiles. On pourrait y

(p. 157). — Enfin, pour grossir le compte, si important cette année et pas encore mis à jour, de M. Girard, annonçons qu'il vient de terminer la traduction du *Droit public romain*, de M. Mommsen[1]. C'est le volume du principat. Comme, à notre avis, cet ouvrage, d'une contexture très solide, d'une netteté très tranchée, d'une rare force de pensée, est le chef-d'œuvre de M. M., et comme il nous a paru parfaitement traduit, c'est encore un service signalé que M. G. a rendu à la science des antiquités romaines. Il mérite d'être regardé comme un digne héritier de Gustave Humbert. — Ce tome complète la traduction du *Manuel des antiquités romaines*. On nous en annonce maintenant les *tables générales*, qui ne manqueront pas d'être fort utiles.

Les thèses de droit romain nous apportent leur contingent habituel d'études superficielles sur les institutions latines. Nous ne faisons que citer celles qui nous ont paru le moins négligées et le moins négligeables : sur le sénat[2] et les magistratures[3], sur l'organisation financière[4], sur la famille[5] et la propriété[6].

Nous ne nous plaindrons pas outre mesure de leur disparition, la besogne de la bibliographie en sera fortement allégée et la science n'en souffrira pas. Pourtant, on peut les regretter un peu à un point de vue, la thèse de droit romain permettait aux étudiants, guidés par des professeurs curieux et originaux, d'aborder certains problèmes de législation entièrement sacrifiés dans les manuels et négligés par les archéologues. Tel est le cas des questions relatives au droit mili-

demander encore un peu plus d'inscriptions dites juridiques : sur le droit pontifical, sur la législation des sépulcres, sur la situation des esclaves dans la famille, sur la condition des affranchis. M. G. aurait pu prendre dans le *Corpus* plus de textes qu'il n'a fait. Il ferait aisément de la place dans son volume en sacrifiant les *Institutes*, que les étudiants peuvent lire partout.

1. *Manuel des antiquités romaines*, t. V; *le Droit public romain*, t. V. Paris, Thorin (Fontemoing, successeur), 1896, in-8° de 496 p.

2. Cyprès, *De la curie au Bas-Empire*. Paris, Chevalier-Marescq, 1894.

3. Graud, *Du rôle des censeurs*. Paris, Giard, 1894. — Politis, *les Triumvirs capitaux*. Paris, Durand, 1894.

4. Vassal, *Des publicains sous la République*. Paris, Durand, etc., 1893. — Cantacuzène, *De l'impôt sur l'importation et l'exportation des marchandises à Rome*. Paris, Jouve, 1894. — Sauty, *De la vicesima hereditatium*. Paris, Giard, etc., 1893. — Flandin, *Des opérations des argentarii*. Paris, Rousseau, 1894. — Moeneclaey, *De l'Annone*. Paris, Giard, 1893. — Moulin, *Des impôts indirects créés par Auguste*. Poitiers, Oudin, 1894. — Wiart, *le Régime des terres du fisc au Bas-Empire*. Paris, Larose, 1894.

5. Vautrin, *Des Gentiles*. Paris, Giard, etc., 1893.

6. Bleu, *la Propriété dans les provinces*. Paris, Durand, etc., 1894.

taire[1], à l'organisation des collèges[2], à la jurisprudence pontificale[3], sur lesquelles nous avons eu des thèses nullement méprisables ; nous ne disons pas que le sujet y est traité à fond, mais enfin il est aperçu ou indiqué, ce qui est déjà fort important. — Signalons un très bon article de M. Lécrivain sur la *gens* romaine[4] et une étude de M. Sauvaire-Jourdan sur *les Quaestiones Perpetuae*[5].

Le mémoire de M. Mourlot sur *les Augustaux*[6] est sérieux et soigné, digne en tout point du maître qui l'a inspiré, M. Héron de Villefosse. Voici ses conclusions : « L'Augustalité est née et s'est développée partout où les usages romains ont profondément pénétré et notamment dans les provinces où le régime municipal romain a été introduit[7]. » Par une heureuse innovation, M. M. a marqué sur une carte la répartition géographique des Augustaux[8] ; on y notera leur rareté extrême en Gaule propre ; il serait possible que la publication du *Corpus* de Gaule modifiât ce résultat, mais, je crois, fort légèrement.

On ne peut que féliciter M. Casati de Casatis d'avoir consacré à l'étude du droit étrusque sa science subtile et passionnée, mais jusqu'ici les résultats de ses recherches nous paraissent aussi problématiques que les procédés en sont ingénieux[9]. Il faut aussi lui savoir

1. Bray, *Essai sur le droit pénal militaire des Romains*. Paris, Larose, 1894. — Tremerel, *De la condition légale des militaires au point de vue du mariage*.

2. De Buretel de Chassey, *Des associations religieuses dans le Bas-Empire*. Paris, Rousseau, 1893. — Georget, *De l'organisation du travail au Bas-Empire*. Blaye, Simon, 1895. — Lefèvre, *Histoire et organisation des collèges d'artisans à Rome*. Paris, Jouve, 1894. — Travers, *les Corporations d'avocats sous l'Empire romain*. Paris, Giard, 1894.

3. Corniquet, *les Attributions juridiques des pontifes*. Paris, Durand, etc., 1894. — Beaud, *Des « multae sepulcrales. »* Bordeaux, Cadoret, 1895. — Voyez encore, dans un autre ordre d'idées, Gleize, *Administration et police des cours d'eaux publics*. Paris, Durand, 1894.

4. *Dictionnaire des antiquités*, 21e fascicule. Paris, Hachette, 1895.

5. *Annales de l'Université de Grenoble*, 1895.

6. *Essai sur l'histoire de l'Augustalité dans l'Empire romain*. Paris, Bouillon, 1895, in-8° de 130 p. (*Bibliothèque de l'École des hautes études*).

7. Une fois pour toutes, rappelons que l'inscription soi-disant marseillaise des *magistri Larum* (*Corpus*, XII, n° 406) n'est pas de Marseille. J'avais déjà soupçonné son origine étrangère (*Bulletin épigraphique*, t. V, p. 293). Une communication intéressante de M. Jung lui a rendu sa vraie patrie, Alexandrie d'Égypte (*Mittheilungen* d'Autriche, 1893, p. 15). M. Mourlot complète ces indications par d'autres intéressantes (p. 34, n. 3).

8. On trouvera une carte semblable dans le mémoire de M. Reinach sur *Épona*.

9. *Éléments du droit étrusque*. Paris, Didot, etc., 1895, in-8° de LXVIII p.

gré de plaider si sincèrement la cause de l'origine étrusque des institutions romaines.

Le droit romain proprement dit nous vaut cette année, entre autres mémoires, un très gros livre de M. Vermond sur *la Possession*[1]. Il y a là un effort énorme de construction, une logique serrée, une connaissance infinie du droit romain. Mais il est douteux que ce livre plaise à ceux qui demandent aux romanistes de rajeunir leur science par l'étude de l'histoire. Voilà une théorie sur la possession admirablement dressée, mais nulle part on ne trouve l'examen des causes ou des conséquences historiques qui ont pu l'expliquer ou la suivre, et on peut se demander s'il n'y a pas dans cette œuvre de talent quelque chose d'artificiel. On désirerait avoir sur ce livre l'opinion de M. Cuq, qui a précisément cherché à résoudre quelques problèmes relatifs à la possession par d'heureux rapprochements historiques[2]. — M. C. Appleton s'est fait un véritable spécialiste en matière de *compensation*[3]. — Les sources du droit romain ont provoqué de M. Appleton un article agréable à lire[4] et un livre sérieux, mais qui a appelé certaines réserves[5]. — M. Girard nous donne un bon aperçu de l'œuvre de Labéon[6] et M. Dareste de fort utiles indications sur *les Papyrus du musée de Berlin*[7].

Nous n'avons pas encore eu l'occasion[8] d'étudier le grand catalogue des *Bronzes de la Bibliothèque nationale*, par MM. Babelon et Blan-

1. *Théorie générale de la possession en droit romain.* Paris, Larose, in-8° de 464 p.

2. *Recherches sur la possession à Rome sous la République et aux premiers siècles de l'Empire*, dans la *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, 1894, n° 1.

3. Dans la *Revue générale du droit*, 1895, p. 322 et suiv., étude du *Rescrit de Marc-Aurèle* sur le sujet. Autre article dans la *Nouvelle revue historique*, juillet-août 1895. Et à l'instant même (décembre 1895) paraît chez Masson son *Histoire de la compensation en droit romain*, gr. in-8°. — Voyez encore Tessier, *De la compensation*. Paris, Larose, 1894 (thèse).

4. *Psychologie des compilateurs du Digeste*, dans la *Revue générale*, 1895, n° 1.

5. *Des interpolations dans les Pandectes et des méthodes propres à les découvrir*. Paris, Larose, 1894, in-8° de 305 p.; cité d'après la récension de M. Valéry, *Revue générale du droit*, 1895, p. 175. — Cf. Lesage, *Des réponses des prudents*. Paris, Duchemin, 1894 (thèse).

6. A propos du livre de Pernice, dans la *Nouvelle revue historique*, mai-juin 1895.

7. *Nouvelle revue historique*, nov.-déc. 1894. — Voyez, dans la *Revue archéologique* de mars-avril 1895, l'intéressant papyrus relatif au fermage, *Requête*, etc., publiée par M. Nicolle.

8. Dans la *Revue internationale des archives, des bibliothèques et des musées* (Paris, Walter, 1895, n° 1), un article bibliographique fort utile (comme toujours) de M. Salomon Reinach, *la Muséographie en* 1895.

CHET. Mais le nom des rédacteurs est un sûr garant de bon travail et de saine science[1].

IV. AFRIQUE ROMAINE[2]. — Nous pouvons enfin parler en connaissance de cause du livre de M. BOISSIER sur *l'Afrique romaine*[3]. Il offre le même intérêt, il présente la même bonne grâce savante et discrète que ses autres *Promenades archéologiques*, avec quelque chose de plus méthodique et de plus suivi. Ce n'est pas une série d'excursions historiques autour d'une ruine romaine ou d'un paysage classique; c'est surtout un livre d'histoire, bien composé et sagement pensé : la promenade n'y vient qu'en manière de repos. — L'ouvrage comprend sept parties, disposées avec art. Voici d'abord le chapitre sur *les Indigènes*, ou plutôt sur la manière dont les Romains ont conquis le pays, tantôt protecteurs, tantôt destructeurs des royautés maures ou numides, ne se résolvant à l'administration directe qu'après avoir reconnu l'irréconciliable mauvais vouloir des rois africains[4]. — Puis vient une étude sur *Carthage*, dont l'œuvre a précédé celle de Rome et que Rome victorieuse a fait revivre comme colonie, c'est-à-dire comme instrument de conquête latine. M. B. remarque à ce propos l'importance qu'il faut attacher à l'épisode de Didon dans l'Énéide; il est non pas une allusion aux sanglants conflits d'autrefois, mais plutôt au travail de rénovation qu'Auguste accomplissait à Carthage; c'est moins un souvenir de rancune qu'un symptôme de réconciliation[5]. — Dans son chapitre sur *l'Administration et l'armée*, M. B. explique pourquoi l'extension des Romains en Afrique a été lente et pro-

1. Chez Leroux, Paris, in-8° de 800 p., 1895. Cf. sur ce livre l'article de M. Perrot dans le *Journal des Savants* d'octobre 1895. — Voyez dans le *Bulletin des Antiquaires*, 1895, p. 215 et suiv., les communications de MM. Helbig et Mowat sur les plombs trouvés à Rome et destinés, suivant ce dernier, à sceller des marchandises expédiées d'Égypte. — Même recueil, p. 174, communication de M. Mowat sur les *tabulae lusoriae* découvertes à Trèves.

2. Voir dans les *Mélanges d'archéologie, etc., de l'École de Rome*, octobre 1895, l'excellente *Chronique archéologique africaine* de M. Gsell, faisant suite à celles qu'il a publiées dans la *Revue africaine* de 1892, 1893 et 1894.

3. *L'Afrique romaine, promenades archéologiques en Algérie et en Tunisie*, avec quatre plans. Paris, Hachette, 1895, in-12 de IV-324 p. Cf. *Revue historique*, mars 1894, p. 342; mars 1895, p. 351.

4. Le dernier roi africain disparut sous Caligula. J'ai peine à croire que l'empereur s'en débarrassa dans un coup de folie. La suppression de la royauté indigène a dû être l'œuvre réfléchie de son conseil. La cour de Cherchell pouvait lui donner ombrage par ses allures brillantes : « N'est-il pas singulier, dit M. B. (p. 32), qu'à un moment la cour d'un petit prince berbère ait paru continuer celle des successeurs d'Alexandre, et qu'au pied de l'Atlas une ville africaine se soit donné des airs de Pergame, d'Antioche ou d'Alexandrie ? » Là est la cause de sa chute. Cf. B., p. 85 et 86.

5. P. 69. Cf. Monceaux, p. 12, n. 3; 462, n. 1.

gressive. « C'était un peuple sage, prudent, que les aventures ne tentaient pas ; s'ils en ont couru quelques-unes, c'est qu'ils n'ont pas pu faire autrement. » Plus loin, il montre de quelle manière les empereurs ont combiné le gouvernement militaire et civil en Numidie et en Zeugitane et termine par un brillant résumé de l'œuvre accomplie par la légion Lambessa. — Vient ensuite un chapitre sur *les Campagnes*, où l'on remarquera tout ce qui concerne les travaux hydrauliques, barrages et irrigations, exécutés par les Romains en Afrique ; un chapitre sur *les Villes*, qui est composé surtout d'une description précise et vivante des ruines de Timgad[1] ; un autre sur *la Littérature africaine*, où il est principalement question d'Apulée et de Dracontius. — Enfin le chapitre VII, qui forme conclusion, résume l'œuvre romaine dans *la conquête des indigènes*. Rome a pénétré le pays, dit M. B., par ses colons, par ses dieux, qu'elle a assimilés aux dieux locaux, par ses noms de famille, que les hommes du pays ont volontiers recherchés, par la diffusion de sa langue, par la présence de préfets auprès de chefs indigènes. Et l'écrivain conclut en ces termes : « Quand les Romains ont été les maîtres, une grande partie du pays est devenue tout à fait romaine. Mais voici ce qui est plus extraordinaire : sous toutes ces transformations, l'esprit national s'était conservé. Ce peuple (le peuple africain), si mobile en apparence, si changeant, si prompt à s'empreindre de toutes les civilisations avec lesquelles il était en contact, est un de ceux qui ont le mieux conservé son caractère primitif et sa nature propre. Nous le retrouvons aujourd'hui tel que les écrivains anciens nous l'ont dépeint... N'oublions pas qu'il s'est débarrassé de tous ces emprunts étrangers et qu'en définitive il est resté le même. Il y a là pour nous à la fois un motif d'espoir et une cause de défiance[2]. »

Tel est le résumé de ce livre ; mais en faisant un livre d'histoire, M. Boissier n'a pas oublié qu'il lui donnait le sous-titre de *Promenades archéologiques*. Les promenades y sont nombreuses, en effet, seulement elles se placent à la date du monument auquel elles nous conduisent. Nous voici à Cirta à propos de Jugurtha, dans le musée

1. Cf. sur Timgad un article de M. de Varigny dans *le Temps* du 10 août 1895. Plus de 600 visiteurs ont parcouru les ruines dans une année.

2. Plutôt d'espoir que de défiance. On hésite à conclure que « les Romains ont mieux réussi que nous dans la conquête des indigènes. » Nous jugeons l'œuvre des Romains sur un ensemble de cinq siècles, que nous présentons d'ordinaire sur le même plan. Or, notre œuvre africaine n'a commencé qu'il y a soixante-cinq ans. Donnons-nous au moins un ou deux siècles avant d'en comparer les résultats à ceux de nos prédécesseurs. Cf. *Revue historique*, mars 1893, p. 316.

de Cherchell, sous le règne de Juba : nous nous arrêtons à Lambessa avec la troisième légion, et la vue de Timgad nous aide à comprendre le régime municipal. M. B. aurait pu ajouter *Promenades littéraires;* il se souvient à chaque instant des études qui lui sont le plus chères; il apprécie avec bienveillance Salluste au pied de Cirta, il songe à l'Énéide devant Carthage, et son chapitre sur les lettrés africains est celui où il a dépensé le plus de verve et mis le plus de grâce.

Que ce livre aimable et bon soit lu de tous ceux qui ignorent l'Afrique, il la leur révélera; de tous ceux aussi qui la connaissent, il la leur fera aimer. Que tout officier envoyé en Algérie l'emporte avec lui, il y gagnera des heures d'agrément et d'instruction, il y apprendra ce que ses prédécesseurs ont fait sur la terre africaine, il y puisera le respect des ruines qu'ils y ont laissées. Cet ouvrage est un précieux appoint à l'intelligence du passé et un service rendu à la France.

Dans son livre[1] sur les Africains, venu à la même heure que celui de M. Boissier, M. Monceaux s'occupe surtout à montrer le génie propre de ce peuple dans l'histoire littéraire de Rome. Mais, sur bien des points, il touche à l'histoire politique : ce qu'il dit de la colonisation romaine, de l'enseignement dans les écoles, des particularités du latin d'Afrique, de la vie intellectuelle et morale à Carthage forme des tableaux vivants et précis qu'aucun historien de l'Afrique ne devra dédaigner. Puis il y a, pour ajouter à l'intérêt du travail, beaucoup de science, une réelle application, un vif mouvement de pensée et de style. C'est un livre d'une franche originalité.

La thèse qu'y soutient M. M., avec une passion et une ténacité infinies, est à peu près la contre-partie des opinions émises par M. Boissier[2]. Le latin d'Afrique, dit ce dernier (p. 304), n'offre rien qui sente le lybien ou le numide : les fautes qui s'y trouvent se rencontrent par tout l'Empire. M. M. affirme tout au contraire (p. 444) que le latin de l'Atlas est le résultat « de cette rencontre qui mit en présence des langues aryennes et des langues sémitiques. » Apulée est pour lui la personnification de l'esprit africain, audacieux et sincère, vibrant, réaliste et pittoresque (p. 339); pour M. B. (p. 254), c'est un « Romain de fraîche date, qui tient à montrer qu'il dispose d'une langue plus variée, plus abondante que celle des vieux Romains. » S'il y a, dit encore M. B. (p. 253), quelques traits communs aux écri-

1. *Les Africains, étude sur la littérature latine d'Afrique. Les patens.* Paris, Lecène et Oudin, 1894, in-12 de VI-500 p. Cf. *Revue historique*, mars 1895, p. 351.

2. Cf. l'analyse faite, par ce dernier, du livre de M. Monceaux, *Journal des Savants*, janvier 1895.

vains d'Afrique, on se trompe en parlant d'une littérature africaine : Apulée est un romantique, Lactance un classique pur, Cyprien un modéré, Tertullien un fanatique et saint Augustin ne ressemble à personne. Et voici quelle est la thèse de M. M. (p. 45) : « Le lettré de Carthage ou d'Hippone tient à la fois du rhéteur gréco-romain, du prophète oriental et de l'artisan kabyle ; tout cela s'est fondu dans l'emportement de sa nature et la violence du climat, et il en est sorti cet être original et complexe : l'Africain. »

Présentée sous ces termes (et ils reviennent à la fin de chaque chapitre), la thèse de M. M. est difficile à accepter. Qu'il y ait eu à Carthage une vie littéraire aussi intense, plus intense même qu'à Rome, qu'il s'y soit formé des traditions d'école très énergiques, un patriotisme ardent, une véritable jalousie à l'endroit de la capitale, un provincialisme exubérant et provocateur, cela est très vrai et ressort fort bien des textes présentés par M. M. Jusqu'à un certain point, on peut dire que la rivalité entre Rome et Carthage a duré pendant l'Empire tout entier. Mais ce qui paraît une tâche impossible, c'est de retrouver cet africanisme chez tous les écrivains nés en Afrique, même chez Florus et chez Aurélius Victor ; ces qualités et ces défauts que M. M. croit remarquer chez ses Africains, l'afféterie de l'un, la concision ou l'ampleur de l'autre, nous les retrouverons en Gaule et en Espagne. Groupez tous les attributs qu'il leur donne, et vous verrez que ce sont souvent des épithètes contradictoires. Ce qui est plus hasardé encore, c'est de rechercher dans les écrits d'Afrique l'influence des races ou des langues indigènes. Il y a là des traces de particularisme sans doute, mais romain et nullement lybo-punique. On nous renvoie aux formes étranges des inscriptions latines de l'Algérie : prenons-les l'une après l'autre, et je doute qu'il y en ait beaucoup que les autres régions de l'Empire n'offrent également[1].

1. Comparez l'*index* du *Corpus*, t. VIII, aux listes données par Schuchardt dans son *Vocalismus*. M. M. (p. 107) parle des suffixes *-itta*, *-ila*, *-uta*, particuliers à la langue de l'Atlas ; ils existent en Gaule. Sans doute, les Africains redoublaient l'*l*, les grammairiens le disent ; mais les exemples du labdacisme ne sont pas plus nombreux dans le tome VIII du *Corpus* que dans le tome XII, et ils sont fréquents dans le latin mérovingien. « Ces descendants des Phéniciens transportaient dans le latin les notes gutturales de leur patois ; » mais cela n'a-t-il pas lieu aussi en Gaule? Si les grammairiens remarquent les particularités du latin africain, c'est parce que nulle part, plus qu'en Afrique, ils ne trouvaient un si constant usage de la langue vulgaire. *Felicitas* est un nom propre assez fréquent en Afrique ; cela fournit une bien jolie phrase à M. M. : « C'est par l'usage quotidien de leurs patois sémitiques que s'explique, chez les Africains, le goût du terme abstrait ; ils en aimaient l'allure mystérieuse et l'harmonie enveloppante. » Or, *Felicitas* est aussi commun dans l'Italie du Nord

La vraie méthode pour résoudre le problème de l'africanisme, M. M. l'a entrevue, mais ne s'y est point arrêté[1]. C'est de chercher d'abord quelle a été la proportion des immigrants latins en face des indigènes ; c'est de se demander ensuite d'où venaient ces colons. Or, l'afflux d'Italiens a été énorme en Afrique, et beaucoup plus grand qu'en Espagne, qu'en Gaule, peut-être même qu'en Narbonaise ; puis il a été constant durant tout l'Empire : l'Afrique a été la terre de choix de la colonisation. Voilà déjà qui peut nous faire douter d'une influence exercée par les langues et les races indigènes. Si nous nous demandons ensuite d'où venaient ces colons, nous constatons que l'élément plébéien a fourni le noyau de la colonie de Carthage ; cela est indéniable[2]. Reste à savoir d'où sont sortis ces fermiers de la campagne, ces esclaves des carrières, ces colons des exploitations rurales ; qu'on nous dise leur état-civil. Cela n'est pas impossible à trouver. Et le jour, qui n'est peut-être pas très loin, où on nous aura montré cette perpétuelle circulation de plébéiens italiens dans les provinces africaines, ce jour-là on aura réglé la question de l'africanisme, de sa langue et de son esprit[3].

Un dernier problème est suggéré par la lecture des livres de MM. Boissier et Monceaux. Cette civilisation de l'Afrique romaine a disparu tout d'un coup[4], comme un campement englouti par les sables. C'est là une chose merveilleuse : dans la Gaule propre il n'y a presque point eu de colonie, et l'esprit et la langue romains y ont persisté à travers toutes les barbaries. En Afrique, la colonisation a été puissante et continue, et il a suffi d'un coup de tempête pour qu'il n'y restât rien de Rome. Voyez les ruines de Timgad : une ville romaine, un fort byzantin

(*Corpus*, V) qu'en Afrique et abonde à Rome (*Corpus*, VI, nos 17810 et suiv.). Des expressions comme celle-ci, *religiosa germanitas Cassiorum*, ont une saveur africaine très marquée ; or, elle provient de la catacombe de Prétextat.

1. Lire, p. 100 et suiv. : « Ce ne furent point naturellement les beaux esprits de Rome qui, au lendemain de la conquête, partirent pour Utique ; ce furent de pauvres gens, anciens soldats, métayers ou marchands ruinés, aventuriers en quête de la fortune. Ils emportèrent avec eux la langue qu'ils avaient toujours parlée, le patois des carrefours et des municipes italiens. Ce vieux latin populaire, voilà le fond permanent du latin d'Afrique. » Cela est excellent ; mais il aurait fallu que M. M. ajoutât : fond sans cesse renouvelé et jamais entamé.

2. Voyez les textes notamment chez Zumpt, *Comm. épigr.*, I, p. 217 et 380.

3. Nous reviendrons sur cette question à propos de l'excellent livre de M. Toutain sur *les Cités romaines de la Tunisie* (1896. Paris, Fontemoing), que nous recevons à l'instant même.

4. Cf. Monceaux, p. 29 : « Cette Afrique indigène, là contenue par la force, ici ralliée en apparence, mais nulle part complètement assimilée, a toujours enveloppé et menacé l'Afrique officielle, qu'elle a fini par étouffer. » Cela et tout ce qui précède est très vrai et très bien dit.

et rien de plus, que le sable et la terre. Voilà, par parenthèse, qui nous prouve que l'influence réciproque des indigènes et des Latins n'a pas été si grande qu'on veut bien nous le dire. Mais comment expliquer cette brusque disparition? Nous souhaitons que les études de M. Diehl sur l'Afrique byzantine donnent la réponse[1].

Les travaux si remarquables que les Romains ont effectués en Afrique pour aménager l'eau et fertiliser le sol ont été longuement et savamment étudiés par M. DE LA BLANCHÈRE[2] et par M. le docteur CARTON[3]. Espérons que les colons modernes ne dédaigneront pas la lecture de ces mémoires et les leçons des Romains.

M. GSELL continue, avec autant de soin que de persévérance, l'exploration de l'Afrique constantinienne et sétifienne[4]. Il nous donne, en outre d'un grand nombre d'inscriptions nouvelles, des monographies complètes de municipes ou de colonies; c'est avec une série d'études de ce genre qu'on pourra faire un jour cette histoire de la colonisation latine en Afrique, que nous réclamons instamment[5]. Ce qu'il y a d'intéressant dans ces travaux de M. Gsell, c'est qu'il ne sépare pas de la connaissance approfondie du sol moderne l'examen des ruines et la lecture des textes. — M. DELATTRE continue infatigablement et heureusement ses fouilles carthaginoises[6]. — M. GAUCKLER

1. Signalons, d'ores et déjà, la brochure très vivante, très instructive de M. Gsell, *Pasteur* (Alger, Jourdan, 1894, in-8° de 28 p.). On y verra comment a disparu une bourgade romaine (*Lamiggiga*) et si complètement qu'elle perdit même son nom (au x° siècle). Le travail de M. G. prouve l'intérêt et le profit que les archéologues algériens trouveront à suivre l'histoire des vieilles colonies latines même sous la domination fatimide. Tout se tient dans les destinées des cités africaines comme dans celles des cités gauloises.

2. *L'Aménagement de l'eau et l'installation rurale dans l'Afrique ancienne.* Extrait des *Nouvelles archives des missions scientifiques*, t. VII. Paris, Impr. nationale, 1895, in-8° de 110 p.

3. *Climatologie et agriculture de l'Afrique ancienne*, dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, n° 27. Nous ne connaissons ce travail que par l'analyse donnée dans la *Revue tunisienne*, 1895, p. 587.

4. *Satafis* (*Périgotville*) *et Thamalla* (*Tocqueville*), par M. St. Gsell (*École française de Rome, Mélanges d'archéologie et d'histoire*, juin 1895). *Ruines romaines au nord des monts de Batna*, par MM. St. Gsell et H. Graillot (*Ibidem*, décembre 1894).

5. Notez ses remarques sur Diana (décembre 1894, p. 529) : « C'était une ville très franchement romaine, élevée au cœur d'un pays où l'élément indigène devait être puissant. L'onomastique est entièrement latine. Les dieux adorés sont ceux du Panthéon romain. »

6. M. d'Anselme de Puisaye vient de donner un résumé de la vie scientifique du P. Delattre dans son *Étude sur les différentes publications du R. P. Delattre.* Paris, Leroux, 1895, in-8° de 112 p. — Je n'ai pas encore vu, de M. Carton, les découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tuni-

continue ses travaux sur le musée de Cherchell[1]. — Le mausolée d'*El-Amrouni* en Tripolitaine, commenté par M. Philippe Berger[2], est important à tous égards, pour l'épigraphiste comme pour l'archéologue; M. Monceaux y a dû trouver un sérieux argument à sa thèse.

La charte lapidaire de Kairouan publiée par M. Diehl n'est pas seulement fort précieuse au point de vue paléographique, mais aussi intéressante pour l'histoire du christianisme africain[3]. Elle est une preuve nouvelle de la diffusion du culte de saint Étienne dans l'Église primitive[4].

V. Gaule[5] et Orient. — C'est par le nom aimé de M. d'Arbois de Jubainville que commencera longtemps encore toute bibliographie gallo-romaine. Son nouveau livre sur *le Droit celtique*[6] intéresse nos études par de féconds rapprochements de détail et par les sages conseils qui le précèdent[7].

sie. Leroux, 1895. — Voyez, dans la *Revue tunisienne* de 1895, les articles de MM. Delattre, Gauckler et Winckler sur des fouilles faites dans la région, dans le *Compte-rendu des séances de l'Académie des inscriptions* de 1895 la lettre du P. Delattre sur les fouilles de Carthage, dans les *Mélanges de l'École de Rome* d'octobre 1895 le mémoire de M. Toutain sur *Quelques voies romaines de l'Afrique romaine;* de ce dernier, la thèse latine sur le culte du Saturne africain, dont nous reparlerons. Nous ne parlons que des publications que nous avons eues sous les yeux.

1. *Musée de Cherchel.* Paris, Leroux, 1895, in-4°. *Non vidi;* sur ce travail, cf. l'article de M. Monceaux, *le Musée de Cherchel,* dans la *Revue archéologique* de sept.-oct. 1895.

2. *Revue archéologique,* janv.-fév. 1895.

3. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions,* 1894, tirage à part.

4. Non pas seulement en Afrique, mais en Gaule (où beaucoup d'églises, consacrées maintenant à d'autres saints, comme saint Just de Valabrère, appartenaient autrefois à saint Étienne), mais sans doute dans le monde entier, le premier martyr a eu les premières églises.

5. Nous recevons de M. Piette trois brochures : *Phases successives de la civilisation pendant l'âge du renne, grotte du Mas-d'Azil* (*Association française, congrès de Pau,* 1892); *la Station préhistorique de Brassempuy* (*Mémoires de l'Académie d'Angers,* 1893); *une Station sulistrienne à Gourdan* (Dax, 1894).

6. *Cours de littérature celtique,* t. VIII; *Études sur le droit celtique,* t. II. Paris, Thorin, etc., 1895, in-8°.

7. P. x : « Le droit gallois du moyen âge pourrait être l'objet d'études analogues à celles que l'on fait aujourd'hui sur le droit égyptien pendant l'Empire romain. Comme la langue galloise, le droit gallois a conservé des éléments primitifs dont le caractère celtique peut être attesté par la comparaison avec le droit irlandais; à côté de ces débris barbares, il contient certainement des éléments qui, empruntés à la civilisation romaine, sont un témoignage de la domination exercée en Grande-Bretagne par la Rome impériale pendant près de quatre siècles; enfin, il faut y démêler des traces d'une végétation postérieure néo-celtique. »

L'article de M. Bloch sur *la Religion gauloise*[1] est bien enlevé, présenté avec art et vigueur; c'est une page vraiment intéressante, où se dissimule beaucoup de science. Nous ne sommes pas de son avis sur certains points (ce qui ne veut pas dire qu'il ait tort); nous nous permettrons de les lui indiquer un jour ici même. — M. Salomon Reinach termine une étude fort précise sur *la Religion des Galates* par des conclusions fort sages : « Si, à leur arrivée en Asie Mineure, les Galates avaient la même religion que les Éduens, ce qui est possible, rien encore n'atteste la survivance jusqu'à l'époque chrétienne de traits communs à leurs croyances primitives[2]. » — Son *Corpus* des monuments d'*Épona* est un modèle du genre[3]; il est à désirer que M. Reinach trouve chez tous les conservateurs de musée l'appui que méritent ses recherches. — Nous aurons sans doute l'occasion de revenir sur le travail qu'il consacre à *la Sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*[4]. Il mérite d'attirer de très près l'attention des érudits[5].

Nous ne savons si le livre de M. Carette sur *les Assemblées provinciales de la Gaule*[6] est une thèse de doctorat en droit. Le serait-elle, qu'elle n'en aurait que plus de mérite, car elle dépasse de beaucoup le niveau des travaux de ce genre. Il y a bien des inexpériences dans le maniement des inscriptions; il y a des longueurs regrettables; il y a des citations étranges, Lamartine et *la Mort de Socrate*, à propos de la jurisprudence antique en matière capitale, et, à propos de l'apothéose impériale, le *Richard II* de Shakspeare : « Tu es un dieu sur terre. » Mais, avec tout cela, un effort considérable : tous les textes vus et bien lus, les manuscrits de l'édit d'Honorius comparés et étudiés, les inscriptions déchiffrées et souvent sur le monument même[7], une bibliographie complète du sujet, et jamais dressée, je crois, de

1. Dans la *Revue internationale de l'enseignement*, 1895, t. I, p. 533 et suiv.; t. II, p. 145 et suiv.

2. *Revue celtique*, 1895, juillet.

3. *Revue archéologique*, mars-avril et mai-juin 1895.

4. *L'Anthropologie*, nos 1, 3, 5.

5. A signaler encore, comme contributions utiles à la connaissance des antiquités celtiques et gallo-romaines : Loth, *le Sort chez les Germains et chez les Celtes*, dans la *Revue celtique*, 1895, p. 313-395 (fort curieux); Déchelette, *les Vases peints gallo-romains du musée de Roanne*, dans la *Revue archéologique*, mars-avril 1895.

6. *Les Assemblées provinciales de la Gaule romaine*. Paris, Picard, 1895, in-8° de 504 p. Cf. *Revue critique* du 2 décembre 1895 le compte-rendu de M. Guiraud et en particulier ses observations de détail.

7. Excellente héliogravure de la plaque de Narbonne (*Corpus*, XII, n° 6038), ce qui rend un grand service aux épigraphistes.

seconde main; en un mot, de la conscience, de la probité, qualités auxquelles il faut ajouter de la clarté dans l'exposition et une assez fine intelligence du passé[1].

Parmi les publications provoquées par l'histoire provinciale de la Gaule, il faut placer en toute première ligne le *Gallia Christiana novissima*, de M. l'abbé Albanès[2]. D'autres diront les services que cette œuvre admirable rend à la Provence et à l'histoire religieuse; d'autres rappelleront l'intérêt qu'il y aurait pour la France entière à ce que chacun de nos archidiocèses fît ce que M. Albanès a fait pour ceux du Sud-Est. Nous n'avons qu'à noter ici les éléments nouveaux que l'auteur a apportés à la connaissance de la Gaule romaine; dans les préfaces qui précèdent l'étude de chaque diocèse, on trouvera un résumé fait d'après les sources de l'histoire ancienne du pays, un examen de la période d'évangélisation, des recherches minutieuses sur l'étendue primitive de la cité et du diocèse. C'est surtout dans ces dernières recherches que ce nouveau recueil offrira de précieux matériaux à l'histoire gallo-romaine[3].

L'étude de M. Radet sur Dorylée en Phrygie est un nouveau gain fait par la science de l'Orient romain[4]. Indiquons en particulier ses remarques à propos de l'onomastique locale et de l'influence exercée sur elle par le régime impérial. Voici, par exemple (p. 157), une femme qui s'appelle *Marcia* et *Domna;* le premier de ces noms est

1. Pour les derniers temps de la Gaule, voir Malnory, *Saint Césaire, évêque d'Arles*. Paris, Bouillon, 1894, in-8° de 316 p. Dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études*. — Je n'ai fait qu'entrevoir le premier volume de l'*Histoire de Lyon*, de M. Steyert (Lyon, 1895). Il est consacré aux *Antiquités* et paraît renfermer beaucoup de choses. — Comme recherches de détail, il nous est parvenu : *le Fanum gallo-romain de Buis* (*Eure*), par MM. Quesné et de Vesly (*Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure*, 1895, p. 128 et suiv.); *Exploration archéologique dans le Morbihan*, par M. Martin (*Revue archéologique*, janv.-fév. 1895).

2. *Gallia Christiana novissima*, t. I, fasc. 1 et 2, 791 col. de texte; 550 col. de documents. Un grand in-4° chez Hoffmann, à Montbéliard, 1895. Renfermant les évêchés d'Apt, Fréjus, Gap, Riez, Sisteron.

3. M. Le Blant vient d'imprimer, des *Inscriptions chrétiennes du musée de Marseille*, un excellent catalogue (Imprimerie nationale). Mais pourquoi la municipalité de Marseille ne le livre-t-elle pas à la publicité? Et quand nous donnera-t-elle le catalogue des objets païens, préparé par M. Fröhner?

4. *En Phrygie, rapport sur une mission scientifique en Asie Mineure* (août-sept. 1893). Paris, Impr. nationale, 1895, in-8° de 176 p., 14 grav. et cartes. Extrait des *Nouvelles archives des missions scientifiques*, t. VI. — A signaler, de M. Franz Cumont, *les Inscriptions chrétiennes de l'Asie Mineure*, dans les *Mélanges* d'octobre 1895 (École de Rome). Nous reparlerons plus tard du travail de M. Lévy sur *la Vie municipale en Asie sous les Antonins* (*Revue des Études grecques*, n° 30).

celui de la favorite de Commode, le second, celui de la femme de Sévère. Là, c'est un magistrat, M. Aurelius Hermolaos, dont le fils se nomme Magnius Dionysius (p. 145) : Magnus, c'est le nom sous lequel Caracalla a été divinisé ; la famille aura changé de gentilice après la mort du prince. Ce sont de très curieux exemples de ces lointaines répercussions amenées dans la vie provinciale par les événements dynastiques.

Camille JULLIAN.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT.

LA NOUVELLE AGRÉGATION D'HISTOIRE. — Les mardi et mercredi 7 et 8 janvier, les professeurs d'histoire, de géographie et de paléographie de l'École normale supérieure, présidés par M. Perrot, directeur de l'École, ont pour la première fois fait subir aux candidats à l'agrégation d'histoire et géographie les épreuves de l'examen d'études supérieures créé en 1895.

L'École normale a choisi la première semaine de janvier comme date de ces examens, et a pensé qu'il valait mieux les placer dans le cours de la seconde année de préparation à l'agrégation (la troisième du séjour à l'École) qu'à la fin de la première. — Les élèves en effet ne peuvent guère avoir fixé leur choix sur un sujet de mémoire que vers le mois de janvier de leur première année de préparation. Si les examens avaient lieu en juin ou juillet de cette année, ils n'auraient pas le temps en six mois de donner à ce mémoire sa forme définitive après l'avoir soumis une première fois au jugement de leurs maîtres, ni de préparer sérieusement l'épreuve d'explication de textes et les questions spéciales d'histoire et de géographie qui doivent leur être proposées par les professeurs au moins trois mois à l'avance. En conséquence, on exige des élèves que les mémoires soient remis une première fois aux professeurs le 15 juin au plus tard. Ils leur sont rendus avec les observations des professeurs au commencement de juillet et ils doivent les déposer corrigés et mis définitivement au point le 15 décembre. Les questions spéciales leur sont données au commencement de juillet. Quant aux études préparatoires à l'épreuve de sciences auxiliaires et à celle d'explication de textes, ils s'en occupent pendant toute la durée de la première année de préparation à l'agrégation, indépendamment des travaux littéraires auxquels sont astreints tous les normaliens dans leur seconde année d'École, et des exercices pédagogiques auxquels ils prennent déjà part avec leurs camarades de dernière année. Les élèves se trouvent ainsi avoir quatorze mois (onze, si l'on défalque les vacances) de travail scientifique et désintéressé et six mois seulement de pré-

paration directe et exclusive au concours d'agrégation. Étant donnée la catégorie spéciale de candidats dont ils s'occupent, peu nombreuse et recrutée par le difficile examen d'entrée à l'École normale, les professeurs ont pensé que cette répartition du temps était préférable à celle qui aurait donné huit mois au travail scientifique et douze (neuf si l'on défalque les vacances) à la préparation exclusive du concours.

Les examens d'études supérieures ont duré deux jours à raison de sept heures environ par jour. Six candidats s'y présentaient. Chacun d'eux a été interrogé pendant environ deux heures et quart. On a consacré une demi-heure au minimum à la discussion du mémoire, une demi-heure au minimum à la discussion de chacune des questions d'histoire et de géographie, vingt minutes à l'épreuve de sciences auxiliaires et un quart d'heure à vingt minutes à l'explication de textes.

Les sujets des *mémoires* étaient les suivants : *Étude sur la condition et le rôle des affranchis sous le règne de Claude. — Les idées politiques de Machiavel. — La Conjuration d'Amboise et ses causes. — Les préliminaires des guerres de religion. — Les soulèvements populaires de 1561 à 1563. — Le rôle de l'Angleterre au Congrès de Vienne. — Examen de la relation des voyages d'Herberstein en Russie au XVIe siècle et des résultats de ces voyages pour les connaissances géographiques.* — Le choix de ces sujets a paru répondre assez bien à ce que doivent être les mémoires composés en vue du diplôme d'études supérieures : ces sujets sont assez restreints pour être étudiés d'une manière précise dans toutes leurs parties, et ils ont un intérêt assez général pour obliger le candidat à avoir des perspectives ouvertes sur plusieurs parties du domaine historique ou géographique. — La *discussion du mémoire* n'a consisté ni dans une critique du mémoire par le professeur ni dans une exposition du sujet par l'élève, mais dans l'examen contradictoire de questions spéciales soulevées par le mémoire. — Ainsi, à propos de la Conjuration d'Amboise, la discussion a porté spécialement sur l'attitude prise par Calvin lors de cette prise d'armes et sur la condition faite aux protestants français par l'édit d'Écouen. — L'étude sur les idées politiques de Machiavel a fait examiner dans quelle mesure était justifié le sens communément attribué au mot *machiavélisme*, ce que Machiavel entendait par *virtù*, comment on peut concilier le républicanisme de Machiavel avec son appel au principat, et sa conception toute romaine de l'État avec l'individualisme de la Renaissance. — A l'occasion de la relation d'Herberstein on a recherché l'explication du désaccord qui existe entre sa cartographie et sa relation écrite, etc.

Conformément aux instructions ministérielles qui avaient été rédigées par la commission chargée de préparer la réforme de l'agrégation d'histoire, les professeurs de l'École normale ont attaché une très grande importance aux *questions spéciales d'histoire*. Ils ont voulu que cette épreuve ne portât pas sur des questions étendues analogues à celles qui sont l'objet des leçons exigées au concours final et sur lesquelles les candidats ne pourraient acquérir que des notions superficielles et générales, mais qu'elle portât au contraire sur des points très précis et de préférence sur des questions controversées ou controversables. Les candidats sont ainsi appelés à appliquer leur étude et leur critique à une autre période de l'histoire que celle où a été pris leur sujet de mémoire, et ils sont ainsi mis en garde contre une spécialisation trop étroite et prématurée. De plus, les candidats ont été invités à remettre par écrit aux professeurs, dès le 25 décembre, les résultats de leurs recherches, résumés en deux ou trois pages, sous forme de positions de thèses, avec l'indication des textes principaux sur lesquels ces positions sont établies. Le candidat qui avait composé un mémoire d'histoire ancienne a eu la question suivante d'histoire : *Apprécier et critiquer les jugements de Spanheim sur le caractère et la politique de Louis XIV*. Trois questions d'histoire ancienne ont par contre été proposées aux candidats qui avaient remis des mémoires sur le XVIe siècle. Ces questions étaient : *Comparer les renseignements donnés par la* Πολιτεία Ἀθηναίων *sur Aristide avec ceux que fournissent les autres textes historiques. — Définir le sens des expressions : « Aerarium facere, tribu movere, in tabulas Caeritum referre. » — Examiner la part de responsabilité de Varron dans le désastre de Cannes.* — Les deux questions posées aux candidats qui avaient choisi pour leurs mémoires des sujets d'histoire moderne et de géographie étaient : *Examiner lequel des récits contemporains du concile de Clermont de 1095 est le plus digne de foi, et le degré d'authenticité des discours mis par les chroniqueurs dans la bouche du pape Urbain II. — Étudier la condition juridique et sociale des Juifs dans l'empire franc au VIe siècle ap. J.-C.* — Cette épreuve a été une des plus intéressantes et une de celles qui ont le mieux permis de juger de la valeur des candidats. La discussion, toujours très serrée, a porté tantôt sur le choix et l'emploi des sources, tantôt sur l'interprétation des textes. La discussion de l'opinion de M. Belot sur les *aerarii* par exemple, que le candidat avait mal comprise, a mis en lumière la difficulté de définir le sens exact du mot *aerarii ;* la question sur Spanheim a fourni au candidat l'occasion de démontrer que le texte de sa relation publié par M. Scheffer est un brouillon et non le texte définitif.

Les *questions spéciales de géographie* étaient conçues dans le même esprit. Elles ont donné lieu à des discussions du même genre. Voici quelles étaient ces questions : *Examiner en quoi la relation de Barth sur la région du Tchad et du Niger a été modifiée et complétée par les explorations ultérieures. — Les déserts australiens. Étendue. Répartition. Nature. — De quelle série de recherches se compose l'étude géographique d'un fleuve? Prendre pour exemple les études faites sur le bassin de la Seine. — Conditions géographiques et progrès de la colonisation dans les États du Pacifique. — Apprécier les résultats des explorations faites de nos jours pour la question de l'ancien cours de l'Oxus. — Quels ont été les résultats des explorations de Cavelier de la Salle dans le bassin du Mississipi et leurs rapports avec les découvertes ultérieures?*

Deux élèves avaient choisi pour leur épreuve de sciences auxiliaires la *paléographie*. Les textes proposés étaient deux chartes du XIIIe s. Ils avaient été remis au candidat un quart d'heure avant l'épreuve. — Deux élèves avaient choisi l'*épigraphie*. Chacun d'eux a lu deux inscriptions, l'une désignée un quart d'heure à l'avance, l'autre lue et interprétée *ex abrupto*. — Deux élèves ont répondu à des questions de géographie générale : *Caractères physiques propres aux régions sans écoulement vers la mer. — Les glaciers, leur influence sur le cours des fleuves.*

En introduisant dans l'examen d'études supérieures l'épreuve d'*explication* et de *commentaire de textes*, qui a disparu du concours proprement dit d'agrégation, la commission préparatoire de la réforme a eu pour but principal de provoquer les professeurs de l'enseignement supérieur à entreprendre avec leurs élèves des études de textes, exercices éminemment propres à développer chez ceux-ci les qualités critiques, et qui, bien dirigés, peuvent servir à préparer des éditions de textes commentés. — Pour répondre à cette pensée, les professeurs d'histoire de l'École ont, en 1894-95, consacré toute une série de conférences à faire expliquer à leurs élèves des textes latins relatifs à l'histoire romaine et à l'histoire franque. — Un élève a demandé à être interrogé sur la *Vie de Claude*, par Suétone, un autre sur le *Prince*, de Machiavel; les quatre autres avaient préparé les *Capitulaires* de Carloman et de Pépin.

Cette première expérience faite à l'École normale supérieure de l'examen nouveau créé en vue de l'agrégation d'histoire a bien répondu à ce qu'on pouvait en espérer. Il a semblé aux professeurs comme aux élèves qu'il y avait là un puissant aiguillon au travail, un moyen efficace de développer chez les élèves l'esprit d'initiative dans les recherches et de favoriser la collaboration des élèves et

des maîtres, la meilleure manière pour les élèves de se rendre compte de leurs aptitudes et de leurs défauts, et pour les maîtres de fonder un jugement collectif et concordant sur des élèves qu'ils sont habitués à juger isolément et à un point de vue spécial. Il est sans doute regrettable que cet examen, d'un caractère aussi élevé et qui exige déjà une grande maturité et une grande variété de connaissances, ne soit que la première étape vers l'agrégation, au lieu d'en être le couronnement. Mais il était difficile dans la pratique de distribuer autrement qu'on ne l'a fait les deux séries d'épreuves qui conduisent à l'agrégation[1].

La première partie de la réforme de l'examen d'agrégation d'histoire, l'établissement d'un diplôme d'études supérieures, paraît avoir été accueillie partout avec faveur et avoir donné partout de bons résultats. Nous pensons toutefois que les professeurs de l'enseignement supérieur doivent veiller à éviter les dangers que cette partie de la réforme peut offrir. Le principal serait de pousser les jeunes gens à se spécialiser d'une manière trop exclusive et trop hâtive, ce qui arriverait si on les laissait choisir des sujets par trop restreints, sans liens avec aucune grande question historique, ou se borner à analyser consciencieusement un ensemble de documents inédits, et si, d'autre part, on annihilait les épreuves secondaires au profit de l'épreuve du mémoire. Celle-ci doit avoir une place prépondérante, mais il serait très regrettable qu'on ne tirât pas des questions spéciales d'histoire et de géographie tout le profit qu'elles peuvent avoir pour l'éducation de nos candidats, et qu'on abandonnât les exercices d'explication de textes faits sous la direction des professeurs. L'ancienne préparation des auteurs avait l'inconvénient d'imposer à tous les professeurs de France l'étude du même texte et aussi de donner à l'examen un avantage énorme à ceux qui avaient été bien préparés; mais l'exercice en lui-même était des plus fructueux. Il faut aussi faire en sorte que la préparation des mémoires soit pour les candidats l'occasion d'efforts très personnels et non un exercice de patience et de docilité sous la direction d'un maître. Il était sans doute très fâcheux dans l'ancienne agrégation de devoir interdire aux maîtres d'intervenir dans la partie la plus intéressante de la préparation, celle même pour laquelle des novices avaient le plus besoin de conseils; mais il serait encore plus fâcheux que les professeurs préparassent les mémoires avec les élèves. Il serait regrettable de voir inscrire sur une affiche de Faculté, comme titre d'une conférence : « Préparation des thèses. »

1. Ce compte-rendu des examens de l'École normale en vue du diplôme d'études supérieures a déjà paru dans la *Revue universitaire* du 15 janvier.

Dans huit mois nous pourrons juger de la valeur des changements introduits dans le concours proprement dit d'agrégation. L'ancien concours avait des inconvénients évidents au point de vue du fardeau excessif qu'il imposait aux professeurs et aux élèves; mais s'il fallait juger toujours un arbre à ses fruits, il avait le mérite de donner des résultats généralement équitables. Pendant l'examen, les membres du jury avaient le sentiment de n'avoir entre les mains que des éléments d'appréciation insuffisants ou défectueux. L'examen fini, on constatait que, somme toute, c'étaient presque toujours les candidats les plus intelligents, les plus instruits, les plus travailleurs qui avaient réussi, et que même ils étaient d'ordinaire classés au rang qui leur aurait été assigné par ceux de leurs maîtres qui ne faisaient pas partie du jury. — Le nouveau concours laissera-t-il aussi peu de place que l'ancien à de fâcheuses surprises? Il est difficile de le dire d'avance.

En tous cas, il y a un point sur lequel l'attention du jury doit être éveillée. Quand la commission chargée de préparer la réforme de l'agrégation a proposé un programme pour l'examen écrit, son but avait été uniquement d'attirer l'attention des candidats sur les parties les plus importantes de l'histoire et de les débarrasser du cauchemar que leur inspirait la préparation de certaines périodes obscures, peu intéressantes, ou sur lesquelles manquent les bons livres de seconde main. Le programme devait être purement limitatif. Il n'avait pas pour objet de proposer aux élèves une série de sujets qui seraient préparés à fond, comme les anciennes thèses de l'agrégation d'il y a vingt ans. Surtout on ne voulait pas tracer aux professeurs un programme de cours préparatoires, puisque, au contraire, on avait voulu décharger les professeurs de toute préparation directe au concours d'agrégation, et rendre ainsi les chances plus égales entre les candidats. Or, le programme de l'examen écrit est en train de créer à cet égard un état de choses pire que celui qui existait auparavant. Jusqu'ici on ne préparait pour les élèves que les auteurs à commenter; maintenant c'est du programme de l'écrit que sont tirés presque tous les sujets des cours d'histoire dans toutes les Facultés de France. Un professeur me disait, en le déplorant, qu'il lui serait impossible de choisir un sujet en dehors du programme de l'agrégation. Les plus scrupuleux se contentent de traiter une seule des questions du programme et le font avec l'ampleur et la précision érudite qui convient à un cours d'enseignement supérieur; mais d'autres, cédant sans doute à la pression exercée sur eux par leurs élèves, qui craignent « de n'avoir pas vu toutes les questions du programme, » traitent dans un même cours les

questions les plus variées en consacrant quatre ou cinq leçons à chacune d'elles. On verra ainsi défiler dans un cours : Charlemagne, les Arabes, les Communes, la Renaissance et les guerres de Napoléon. Est-ce là de l'enseignement supérieur? Comme, en outre, les sujets de leçons d'agrégation sont choisis dans le programme de l'écrit, ce programme devient partout le programme obligé de toutes les leçons d'élèves faites dans les conférences pratiques, puisque ces leçons deviennent ainsi un moyen de préparer à la fois l'écrit et l'oral. En un mot, le nouveau régime a eu pour résultat immédiat de donner à la préparation directe à l'agrégation d'histoire une beaucoup plus grande place que par le passé dans l'enseignement supérieur, et par suite d'assurer une écrasante supériorité aux candidats qui se trouvent placés dans les Facultés qui comptent les professeurs les plus nombreux ou les plus zélés. Je ne parle même pas des chargés de cours de lycées qui sont abandonnés à eux-mêmes. Pour ceux-ci il y a un inconvénient en plus : ils se trouvent tout naturellement poussés, dans les leçons qu'ils font à leurs élèves, à ne traiter eux-mêmes avec soin que les questions portées au programme d'agrégation, et à renvoyer aux manuels pour tout le reste. Ainsi, au double point de vue de l'égalisation des chances entre les candidats et de l'indépendance des professeurs à l'égard de l'examen, notre réforme semble avoir produit des résultats directement contraires au but que nous nous étions proposé. — Il faut ou supprimer entièrement le programme de l'écrit en se contentant de publier une instruction pour indiquer dans quelles limites et quelles périodes seront choisis les sujets des compositions écrites, ou rédiger un programme beaucoup plus étendu, qui ne serait point modifié chaque année, et dont les articles n'auraient point par leur libellé l'apparence de questions d'érudition.

Notre enseignement supérieur des lettres est menacé d'un très grand danger; c'est de devenir de plus en plus une préparation à des examens professionnels. Ouvrez les livrets où sont publiés les programmes des cours des Facultés. La moitié des cours et conférences portent comme titres : Préparation à la licence, préparation à l'agrégation, explication des auteurs de la licence, explication des auteurs de l'agrégation. On ne se donne pas même d'ordinaire la peine de dire quels sont ces auteurs. Si l'on défalque d'une année de nos Facultés les mois de vacances, le temps pris par les examens et le temps pris par la préparation aux examens, que reste-t-il pour la science proprement dite, c'est-à-dire pour l'objet même de l'enseignement supérieur? On se préoccupe beaucoup depuis quelque temps des moyens d'attirer les étrangers dans nos Facultés et on paraît croire qu'il suffirait de rendre aux groupes de Facultés le nom d'Universités et de donner par un diplôme aux études supérieures une sanction aussi facile

à obtenir que le doctorat allemand, pour que les Américains ou les Hollandais viennent à Lyon, à Montpellier ou à Paris en aussi grand nombre qu'à Gœttingen, à Bonn ou à Berlin. Il y a là, avec une part de vérité, une grosse part d'illusion. J'attache la plus grande importance à la loi sur les Universités et je crois que la simple restauration de ce titre grandira beaucoup le prestige de nos Facultés en France et au dehors, mais les étrangers vont dans les Universités allemandes surtout pour deux motifs : ou bien pour acquérir en peu de temps des connaissances étendues sur tout l'ensemble d'une science, ou bien pour recevoir la direction spéciale d'un maître dans une discipline particulière et se pénétrer de sa méthode et de ses idées. Les études générales sont trop peu représentées dans les cours de nos Facultés et chacun de nos professeurs fait un trop petit nombre de leçons magistrales pour qu'elles exercent sur les étrangers une attraction décisive. Si l'on examine le programme des cours d'une de nos Facultés, on verra que les cours y sont conçus le plus souvent soit en vue des travaux personnels des professeurs, soit en vue de la préparation des candidats aux examens professionnels, mais non pas en vue de l'enseignement général et supérieur de l'histoire, des lettres et de la philologie[1].

La réforme de la licence ès lettres. — On a introduit une amélioration sensible dans le régime de la licence ès lettres en autorisant les candidats à remplacer une des épreuves spéciales écrites par un travail d'érudition de leur composition, et en leur laissant la liberté de choisir pour les épreuves spéciales orales comme matières d'interrogation trois des matières enseignées dans les cours de la Faculté. Ce sont ainsi les examens qui sont subordonnés aux cours, et non plus les cours aux examens, chose essentielle.

1. Naturellement, Paris doit être mis à part; ses grands dépôts publics, la multiplicité des cours donnés dans ses nombreuses écoles offrent des ressources précieuses aux étudiants étrangers; mais encore n'est-ce pas les cours de nos Facultés qui, malgré le mérite éminent des maîtres, exercent sur eux, au point de vue scientifique, le plus d'attrait. Les cours commencent trop tard, finissent trop tôt, se composent d'un trop petit nombre de leçons pour chaque maître, et ont un caractère trop professionnel. Un étranger qui aura suivi un an M. G. Paris au Collège de France et à l'École des hautes études et aura reçu ainsi de lui 120 ou 130 heures de leçons d'un caractère exclusivement scientifique pourra se dire son élève. Le sera-t-il autant d'un titulaire de la Faculté des lettres qui consacre sa petite leçon à corriger les travaux des candidats aux examens, et ne peut réserver pour son grand cours que 22 à 25 leçons ? — Il faut toutefois rappeler que les maîtres de conférences à Paris et les professeurs de tout ordre en province sont astreints à un nombre de leçons beaucoup plus considérable que les titulaires de Paris. Si l'on enlève aux Facultés le baccalauréat, les professeurs en profiteront sans doute pour commencer leurs cours en novembre et les continuer jusqu'à la fin de juillet.

Nous aurions voulu qu'on allât plus loin et qu'on profitât du remaniement des programmes de la licence pour supprimer la division de la licence en quatre licences spéciales, division qui se justifiait à l'origine quand la licence était une *licencia docendi* dans les collèges et même les lycées, mais qui n'a plus de raison d'être aujourd'hui que la licence est ou le premier degré de l'agrégation, ou un examen qui se suffit à lui-même. Il vaudrait beaucoup mieux n'avoir qu'une seule licence ès lettres avec deux épreuves écrites obligatoires, française et latine, trois épreuves orales obligatoires d'explications grecque, latine et française, deux épreuves écrites et trois épreuves orales dont les matières seraient choisies par le candidat parmi les matières enseignées à la Faculté. On éviterait ainsi les spécialisations prématurées tout en laissant pourtant un libre jeu aux aptitudes particulières de l'élève. On exigerait de tous une forte préparation classique, et on laisserait l'élève combiner librement ses autres études, tenter simultanément des voies diverses pour éprouver ses aptitudes et ses forces. Je ne verrais aucun inconvénient à ce qu'un candidat fît à côté d'une composition écrite d'histoire de la philosophie un travail sur une question de linguistique et demandât à être interrogé sur l'archéologie, la littérature latine et la philosophie grecque; ou bien fît à côté d'une composition d'histoire un travail de littérature ancienne et fût interrogé sur les langues romanes, la littérature allemande et la géographie.

Dans cette transformation de la licence, même sous la forme incomplète pratiquée actuellement, il est très important de veiller à ce que les épreuves classiques ne soient pas sacrifiées et à ce que la connaissance des langues anciennes soit fortifiée. Nous ne pouvons pas, après tout ce qui a été fait pour affaiblir les études classiques dans les lycées, compter sur les Facultés pour réparer les insuffisances de la préparation première de leurs élèves. C'est les astreindre à un travail qu'elles ne peuvent, ne doivent et ne veulent pas faire. On l'a bien vu par l'obligation où elles se trouvent de s'adjoindre des professeurs de lycées pour corriger les thèmes latins de leurs élèves. — Si on détruit, comme quelques personnes le désirent, les rhétoriques supérieures des lycées et qu'on laisse aux Facultés toute la charge de la préparation des parties communes de la licence, celles-ci ne tarderont pas à être singulièrement négligées. Une très heureuse innovation a été proposée par les représentants de l'enseignement secondaire au Conseil supérieur pour parer à ce danger. Ils voudraient que les candidats à la licence pussent, s'ils le désirent, être autorisés à se présenter d'abord aux épreuves communes de la licence, puis dans une autre session aux épreuves spéciales. Ils pourraient alors se préparer à ces épreuves communes dans les rhétoriques supérieures où cer-

tainement ils recevraient une préparation grecque et latine plus forte que celle qu'ils trouveraient à la Faculté. D'autre part, on exigerait cette demi-licence des élèves entrant à l'École normale, au lieu d'exiger d'eux la licence entière (comme il est depuis longtemps question de le faire), et le lien entre l'École normale et les lycées, lien si nécessaire pour elle comme pour eux, ainsi que pour le progrès même des études classiques, ne serait pas brisé. Les Facultés, au lieu de recevoir, comme il arrive aujourd'hui, des élèves beaucoup trop jeunes et mal préparés, et d'être accablées par le travail matériel de la correction des dissertations et des thèmes, recevraient des élèves déjà forts en latin et en grec, capables de se mettre tout de suite à de sérieuses études philologiques. L'École normale, dans toutes ces modifications, ne demande aucun avantage pour elle-même, quoiqu'en vérité, quand on considère ce que sont son concours d'entrée et ses cours de première année, il fût tout naturel de considérer l'examen d'entrée comme équivalent aux épreuves communes de la licence et de remplacer pour ses élèves les épreuves communes de la licence par un examen intérieur. Mais elle ne réclame pas ce privilège. Elle demande seulement qu'on tienne compte de l'avantage qui résulterait pour elle de l'adoption du système de division proposé pour la licence. Ce qu'elle appelle du reste un avantage pour elle, c'est l'avantage d'avoir des élèves plus forts en grec et en latin et de se recruter parmi des candidats non encore spécialisés, qui pourront en première année se livrer tous ensemble avec fruit à des études littéraires communes.

L'avenir intellectuel de la France est engagé dans la solution de ces questions, et il est à désirer que tous ceux qui ont à les examiner sachent se placer, non au point de vue des intérêts exclusifs de leur ordre d'enseignement, mais au point de vue des intérêts de l'enseignement public en général. Il ne faut pas qu'on puisse soupçonner les professeurs de lycées de vouloir retenir leurs élèves au delà du temps utile par jalousie envers les Facultés, ni les professeurs de Facultés de vouloir attirer prématurément les jeunes gens par jalousie envers les lycées et par crainte de voir diminuer le nombre de leurs élèves. Tous ceux à qui est confié l'enseignement classique doivent sentir et affirmer leur solidarité en présence des menaces dont il est l'objet. Tous ceux qui pensent comme nous que la culture classique est nécessaire à l'élite intellectuelle d'une nation, surtout d'une nation de langue latine, qui ne croient pas que l'étude des langues modernes puisse remplacer celle du latin pour la formation des jeunes intelligences, qui regardent une forte culture classique comme aussi nécessaire à l'éducation des philosophes et des historiens qu'à celle des philologues, doivent faire cause commune

pour la défense des mêmes intérêts pédagogiques. On a prêté au ministère actuel le projet invraisemblable et heureusement démenti de faire de l'enseignement moderne l'enseignement normal et de l'étude du latin et du grec une branche facultative réservée à ceux-là seuls qui se destineraient à enseigner plus tard ces langues. Avec un pareil système, le latin et le grec passeraient bientôt au rang du sanscrit et de l'assyrien. La France serait bien vite tombée au-dessous de l'Espagne au point de vue des études secondaires et supérieures. Mais, si ce projet bizarre n'est qu'une invention de journalistes aux abois, il n'en reste pas moins qu'on projette de rétablir une agrégation littéraire moderne, où l'anglais et l'allemand remplaceront le latin et le grec. On reviendrait ainsi sur une des plus sages mesures prises dans ces dernières années, la suppression de l'agrégation d'enseignement spécial. En exigeant de tous les professeurs les mêmes grades, on a supprimé dans le corps enseignant des rivalités et des jalousies déplorables. Il est à craindre que l'agrégation moderne fasse reparaître ces fâcheuses divisions. Elle accentuera de plus en plus le caractère littéraire de l'enseignement moderne, alors qu'il devrait avoir surtout un caractère scientifique et pratique. Que l'on ouvre toutes les carrières scientifiques aux élèves de l'enseignement moderne, je n'y verrai rien à redire; mais, si on leur ouvre les Facultés des lettres, on ne tardera pas à créer à côté de l'agrégation moderne une licence moderne qui permettra de se présenter aussi aux agrégations d'histoire et de philosophie, et, au bout de quelques années, on s'apercevra trop tard du tort irréparable qui aura été fait à l'esprit français[1].

D'ailleurs, en ce moment, après les incessants remaniements de notre enseignement secondaire, en 1880, 1885, 1889, 1894, retouches faites hâtivement sans jamais attendre le résultat des réformes antérieures et sans jamais se demander si on avait sous la main un personnel convaincu de l'excellence de ces réformes et par conséquent capable

1. On nous dit bien que l'on exigera la licence ès lettres des candidats à l'agrégation moderne; mais c'est simplement un moyen de désarmer l'opposition des amis des études classiques, car on remet à 1904 l'application de cette exigence et, d'ici là nous aurons vu surgir la licence moderne. J'approuve d'ailleurs tout à fait l'idée de confier, quand on le peut, l'enseignement du français aux professeurs de langues vivantes. Qu'on le fasse graduellement en employant les agrégés de langues vivantes licenciés ès lettres. Qu'on modifie si on veut, en vue de ce but, les agrégations de langues vivantes. Mais une agrégation de lettres avec deux langues vivantes donnera les résultats les plus désastreux pour l'étude même de ces langues et de celle du français. Avant de viser si haut, qu'on tâche d'abord d'enseigner dans les lycées de garçons l'anglais et l'allemand aussi bien qu'on les enseigne dans les lycées de filles, et on verra après.

de les appliquer avec fruit, l'enseignement secondaire ne demande qu'une chose : la tranquillité. Nous sommes comme des enfants qui ont semé des radis et qui les arrachent tous les deux jours pour voir s'ils poussent. La manie du changement qui sévit dans l'ordre politique sévit aussi dans l'ordre pédagogique. Elle est aussi funeste, plus funeste peut-être encore que l'esprit de routine et d'immobilité. Ce que l'on conserve change et évolue, en dépit des conservateurs, par la force même des choses; tout changement maladroit ne laisse après lui que des ruines irréparables. Il faudrait, en matière d'enseignement, pouvoir procéder par expériences partielles et locales. Avec notre effroyable centralisation administrative, toutes les réformes, pour être bienfaisantes, doivent être très graduelles. Aussi bien au point de vue de l'enseignement qu'à tous les autres, tout changement radical et subit ne peut être que funeste[1].

G. Monod.

OUVRAGES SUR L'ÉPOQUE MODERNE.

Documents. — La maison Hachette a mis en vente deux nouveaux volumes de la *Collection des grands écrivains de la France*, le t. XI du *Saint-Simon* de M. de Boislisle et le t. II du *Pascal* de M. Faugère. Le t. XI du Saint-Simon est rempli par l'année 1703. Il est complété par les additions au journal de Dangeau et par des appendices dont les principaux sont des fragments inédits de Saint-Simon sur les maréchaux créés en 1703 et sur les grands officiers de l'ordre du Saint-Esprit et la correspondance adressée de Madrid par Louville au duc de Beauvillier. On n'a plus à faire l'éloge de la manière dont

1. On trouvera dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*, du 1er février, des observations très intéressantes de M. Brunetière sur l'enseignement secondaire. Il y a joint une attaque virulente contre la loi des Universités, attaque qui ne nous paraît pas justifiée. Il ne voit pas que cette loi n'innove en rien et ne fait que compléter le régime actuel de nos Facultés en leur donnant un nom sans lequel elles paraissent être dans un état d'infériorité vis-à-vis des Universités étrangères. Il se plaint que nos Facultés soient trop peu autonomes : elles le sont plus que celles de Prusse. Il accuse la nouvelle loi de préparer la ruine des petites Facultés : ce qu'on peut lui reprocher au contraire, c'est d'assurer l'existence de celles qui n'ont pas une raison d'être suffisante. Mais sur les études classiques et le baccalauréat, M. Brunetière dit avec force des choses excellentes et aussi sur la manie des réformes hâtives. Qu'on lise l'admirable étude de M. Lavisse sur *Victor Duruy*, les beaux discours prononcés à l'Académie française par MM. Lemaître et Gréard, on verra avec quelle prudence et quel esprit de suite ce ministre vraiment réformateur a procédé. Bien qu'il fût préparé par sa vie entière à ses fonctions de ministre de l'instruction publique, il ne croyait pas pouvoir toucher aux rouages compliqués de l'enseignement sans une étude préalable, sans enquêtes sérieuses et sans les ménagements qui seuls rendent les réformes fécondes et durables.

M. de Boislisle s'acquitte de sa tâche d'éditeur. L'annotation de Saint-Simon est une merveille d'exactitude et j'ajouterai, en dépit de son ampleur, de sobriété. Chaque nom, chaque fait a sa note qui l'éclaire, le complète ou le rectifie; mais ces notes ne contiennent que l'essentiel et indiquent aux historiens toutes les sources d'informations sans se substituer à leur travail. — L'édition de Pascal, par M. Faugère, ne mérite pas les mêmes éloges. Déjà le premier volume paru en 1886 nous avait déçus. Le second, dont les appendices ne sont pourtant pas sans intérêt, est peu satisfaisant. M. Gazier, dans un article de la *Revue critique* (7 octobre 1895), a montré que le texte publié par M. Faugère n'offrait aucun caractère d'authenticité, que les notes explicatives et critiques font entièrement défaut et que les additions aux Provinciales étaient loin d'avoir été toujours choisies judicieusement. Évidemment, M. Faugère avait préparé son édition avec une grande négligence; les correcteurs chargés d'en surveiller l'impression ont eu un respect trop scrupuleux pour un travail qui aurait dû être refait tout entier. Ils ont ainsi, par mégarde, laissé subsister d'assez singulières méprises; on voit, par exemple, un décret d'Alexandre VII contre un Père jésuite qualifié de Bulle d'Alexandre VII contre les Provinciales. — Il sera utile dans le troisième volume de suivre le bon exemple donné par M. de Boislisle et de consacrer quelques pages aux additions et rectifications. On pourra en profiter pour rectifier une erreur vraiment fâcheuse commise par M. Faugère dans son tome I, en note à la septième lettre, page 202. A propos d'un passage où Pascal cite l'opinion du P. L'Amy, qui déclare licite de tuer un calomniateur, M. Faugère prétend que Calvin aurait écrit dans « son Aphorisme XV, *De modo propagandi Calvinismum*, que c'est un devoir de tuer les Jésuites par le glaive ou de les écraser par le mensonge et la calomnie. » Malheureusement, Calvin n'a jamais écrit d'ouvrage sous ce titre. La citation est empruntée aux Aphorismes du P. jésuite Martin Bécan, qui, en 1649, prête très gratuitement à Calvin une opinion contredite par tous ses écrits[1]. Calvin, qui a toujours reconnu à l'État le droit de combattre les hérétiques, s'est toujours opposé à toute violence individuelle, même pour résister à la persécution. — Cette citation n'est pas une trouvaille de M. Faugère, c'est une citation célèbre. Elle

1. M. Faugère avait évidemment pris sa citation dans la *Vie de Calvin*, par Audin. Mais Audin avait encore eu le scrupule d'indiquer : *Calv. apud Becan., t. I, op.* 17. *app.* 15. *De modo propagandi Calvinismum.* M. Faugère a supprimé *apud Becan., t. I, op.* 17, et a donné comme une *citation* de Calvin ce que Becan lui-même ne donnait que comme une *interprétation* de la pensée de Calvin.

traîne depuis longtemps dans les livres de polémique catholique et depuis longtemps aussi on en a démontré la fausseté. Dans le tome IV du Bulletin de la Société du Protestantisme français, M. A. Réville avait reproduit en 1855 la réfutation déjà présentée en 1851 par Baur à l'occasion de la *Kirchengeschichte* d'Alzog. M. Weiss signala l'erreur de M. Faugère à la maison Hachette, et l'on s'attendait à trouver une rectification dans le tome II. Mais M. Brunetière, consulté à ce sujet, jugea qu'une rectification était inutile : « Si Calvin, répondit-il, n'a pas écrit les lignes que lui attribue M. Faugère dans la note qu'on incrimine, on n'en trouverait que trop aisément l'équivalent dans son œuvre. C'est ce qu'il nous faudrait montrer, si nous redressions l'erreur de M. Faugère ; comment il a pu la commettre et qu'en somme elle est sans réelle importance. Nous remplacerons la citation du *De modo propagandi Calvinismum* par une citation de la Réfutation des erreurs de Michel Servet, *Ubi docetur jure gladii coercendos esse haereticos,* et je n'entends pas bien ce que personne y gagnera. » — Personne assurément, — seulement la vérité. Nous connaissons trop bien M. Brunetière, son indépendance d'esprit, son amour de l'exactitude et de la vérité, son scrupule dans les citations et l'analyse des idées pour croire qu'il admette avec M. Faugère que la manière de penser de Calvin était celle des casuistes, et qu'il confonde la théorie du droit de coercition de l'État à l'égard des hérétiques, presque universellement admise au XVIe siècle, avec la prédication de l'assassinat, du mensonge et de la calomnie comme moyens de propagande, c'est-à-dire une doctrine plus odieuse que celle d'aucun des Jésuites flétris par Pascal. Nous en appelons avec confiance de M. Brunetière mal informé à M. Brunetière mieux informé. Il a écouté un peu dédaigneusement une réclamation qui lui paraissait sans importance. En y réfléchissant, il verra qu'il est nécessaire qu'une citation fausse et calomnieuse, et déjà reproduite dans plusieurs ouvrages, ne reçoive pas la sanction qui s'attache à tout ce qui se trouve dans la *Collection des grands écrivains français ;* qu'il est nécessaire au contraire pour lui de saisir, avec l'autorité qui lui appartient, cette occasion d'enlever définitivement à cette citation son droit de parcours dans les livres de polémique. Que M. Brunetière en profite pour citer des preuves de l'intolérance de Calvin, nous ne le contredirons point et le lirons, comme toujours, avec intérêt. Mais il ne trouvera nulle part dans Calvin l'apologie du mensonge et de la calomnie, ni même de l'assassinat, même lorsqu'il s'agit des Jésuites. Une erreur grave a été commise par l'éditeur du Pascal. Puisque M. Brunetière a succédé à M. Regnier dans la direction d'une collection qui est un des honneurs de notre librairie savante, nous sommes convaincus

qu'il tiendra à la rectifier, et c'est avec confiance que nous nous adressons pour cela à lui et à la maison Hachette. — G. M.

Gérard-Antoine de Halem, jurisconsulte, historien et poète oldenbourgeois, fut un de ces étrangers qu'enthousiasmèrent dans les dernières années de l'ancien régime les idées françaises de liberté et d'égalité. Fervent admirateur de Rousseau, il alla visiter en Suisse les endroits qu'avait consacrés le séjour du « philosophe de la nature; » de Genève il vint en France, séjourna à Lyon et à Paris (oct.-nov. 1790) et nota soigneusement ce qu'il avait vu, entendu, les réflexions que lui suggéra la vue des hommes et des lieux; les lettres qu'il écrivit alors aux siens furent reprises par lui à son retour, complétées au moyen de ses souvenirs, des journaux du temps, de correspondances comme celle d'Œlsner, et de tous ces éléments il composa une sorte de journal qui fut publié en 1791. M. Chuquet vient d'en donner une traduction avec une introduction et des notes[1]. L'œuvre en valait la peine, car elle est pleine de traits curieux sur les hommes et les événements du jour. Pendant les huit semaines qu'il passa dans la capitale de la Révolution, il visita les musées, les églises, les hôpitaux, les palais de Versailles et de Chantilly, la tombe de Rousseau à Ermenonville; il assista à une séance de l'Académie des inscriptions où il faillit s'endormir d'ennui dans une salle presque vide, à une séance de l'Académie des sciences devant un auditoire nombreux et attentif; il fréquenta assidûment la Comédie française, les cafés où se débitaient les nouvelles du jour; il suivit avec ardeur les travaux de la Constituante et les délibérations du club des Jacobins, dont il parle avec une tendre admiration. Il raconte tout cela sur un ton aussi animé que varié qui captive l'attention. M. Chuquet a fait précéder l'ouvrage d'une excellente introduction où, avec la précision qui lui est propre et cette chaleur qu'il sait donner aux plus arides sujets, il raconte la vie de Halem, énumère et analyse ses œuvres (histoire, drames, poésies), expose ses opinions politiques et morales. Il montre comment l'explosion des idées libérales en 1789 a contribué sinon à faire naître, du moins à développer en Allemagne le sentiment de l'unité nationale. L'admirateur de Rousseau, l'ami des Jacobins, qui plus tard applaudit aux victoires de Napoléon, qui, en 1811, après l'annexion de l'Oldenbourg à l'empire français, faisait une sincère profession de dévouement à l'empereur, fut un des premiers à sentir et à exprimer, en 1813, les sentiments d'ardent patriotisme qui allaient jeter l'Allemagne entière sur l'ennemi de la liberté.

1. *Paris en* 1790; *voyage de Halem*, *traduction*, *introduction et notes*. L. Chailley.

Le livre de Halem, avec le commentaire qu'y a joint M. Chuquet, appartient donc à l'histoire du plus grand mouvement qui ait agité le monde européen depuis la Réforme.

Il n'était pas inutile de rééditer les *Lettres de Napoléon à Joséphine* (Garnier); la lecture en est curieuse; mais on n'en saurait plus aujourd'hui tirer aucun trait nouveau pour le portrait moral de Bonaparte; rien ici ne renouvelle un sujet si souvent étudié : ni les textes qui sont tous connus depuis longtemps, ni l'introduction qui est des plus banales, ni l'annotation qui fait presque entièrement défaut. A ces lettres les éditeurs ont cru devoir ajouter les lettres de Joséphine à Napoléon (après le divorce) et à sa fille Hortense.

Les *Souvenirs militaires d'un officier du premier Empire* (1795-1832) ont été rédigés longtemps après les événements, à l'aide de notes prises pour ainsi dire au jour le jour par l'auteur, J.-N.-A. Noël (Berger-Levrault). Né à Saint-Dié en 1778, Noël fut en 1795 admis à l'école d'artillerie de Châlons; il entra au régiment l'année suivante et prit part aux campagnes d'Italie et d'Allemagne jusqu'à Wagram[1], puis à celles d'Espagne et de Portugal, à la retraite de Russie (car il rejoignit seulement à Wilna les débris de la grande armée) et aux dernières luttes contre l'Europe coalisée : Dresde, Leipzig, défense de Paris en 1814; lors des Cent-Jours, il resta fidèle à Louis XVIII jusqu'à ce que celui-ci eût relevé les officiers de leur serment, et il essaya vainement d'arrêter les royalistes au combat de Loriol. Il prit sa retraite en 1832, après dix-huit ans de grade de colonel dans l'artillerie. Ses souvenirs sont fort intéressants, moins en ce qui concerne les faits militaires proprement dits qu'à cause des réflexions qu'elles lui suggèrent. Officier exact et estimé de ses supérieurs, il reste homme et citoyen; il regrette le coup d'État de Bonaparte, l'établissement de l'Empire, et déplore les guerres de conquête, si contraires à l'esprit de la Révolution française; il reproche à Napoléon l'inique guerre d'Espagne, l'invasion insensée de la Russie, le retour de l'île d'Elbe; surtout il donne des détails précis sur la démoralisation produite dans l'armée par l'état de guerre perpétuelle, les pillages commis, quand l'empereur n'était pas là, par les soldats et les officiers;

1. Au 1er régiment d'artillerie à cheval, il eut pour chef d'escadron, en 1797, P.-L. Courier. Voici comme il en parle, page 32 : « En ma qualité d'adjudant-major, le colonel me charge d'apprendre à cet officier la théorie des manœuvres de cavalerie, mission ingrate, car je ne puis lui en faire entrer dans la tête les premiers éléments. Il est absorbé par le grec; je le trouve toujours au milieu de ses bouquins. C'est un original..., pas militaire du tout, médiocre officier; du reste excellent homme, sans ombre de pédantisme. Il partit un jour pour Rome et on ne le revit plus. »

il note les sentiments des populations que traversèrent nos armées : l'enthousiasme mitigé d'égoïsme des Italiens du Nord, la juste haine des Espagnols pour l'envahisseur, la bienveillance des Allemands du Sud, l'arrogance des Prussiens qui oublient leurs défaites pour ne parler que du grand Frédéric. « Iéna, Auerstædt, l'envolée de son armée, l'effondrement de la Prusse après une campagne de six semaines sont sortis de leur mémoire ; Rosbach seul y est resté » (p. 194). Rarement il parle de ses chefs ; mais il défend Masséna pour ses opérations en Portugal et porte sur Moreau un jugement assez fin : « Si Moreau n'eût été tué à Dresde, il aurait continué à se battre contre nous ; il serait entré à Paris à la droite d'Alexandre, serait devenu un des hauts dignitaires des Bourbons et son nom serait flétri comme celui du traître[1] Marmont. Sa mort lui a fait pardonner sa conduite et aujourd'hui on ne semble plus se souvenir que des services rendus » (p. 213). Ailleurs, il discute le récit de Fezensac sur la défense de Kowno en 1812 et donne du combat de Loriol une relation très détaillée qui rectifie et Thiers et H. Houssaye. Cependant, il s'abstient le plus souvent de discuter : « N'ayant pas été mis au courant des secrets d'état-major, » dit-il honnêtement, « je ne me suis pas permis de les juger ; » mais il dénonce et flétrit les malversations, le pillage et il donne les noms. C'est un moraliste pratique, un peu terre-à-terre, mais toujours inspiré par des sentiments élevés.

On trouvera la contre-partie en quelque sorte des Souvenirs du colonel Noël dans le *Journal du lieutenant Woodberry*, que vient de traduire M. Georges Hélie (Plon et Nourrit). Woodberry partit en 1813 pour le Portugal avec le 18e hussards ; il combattit à Vittoria, à Orthez, à Toulouse ; un an plus tard il assista à la bataille de Waterloo, mais de loin, avec la division que Wellington maintint durant toute la journée immobile à son extrême gauche pour garder la route d'Ostende par où il pensait faire retraite s'il était battu. Son journal, lestement écrit, est intéressant, surtout au point de vue des mœurs soldatesques. Le régiment de Woodberry était rempli d'ivrognes et de voleurs, que décourageaient à peine les plus terribles châtiments corporels infligés à ceux qui se faisaient arrêter ; quant aux officiers, en dehors du service, ils passent leur temps à faire ripaille et à s'enivrer, ou bien au jeu, à la danse. Tout cela dit tout naturellement et parfois même avec une pointe de naïveté. Woodberry aime les beaux paysages ; il en jouit au point de désirer y rester toujours : « Ce pays

1. A noter cependant ce qu'il dit de Marmont à propos de la bataille sous Paris en 1814, page 259 : « Moncey, Mortier et Marmont se sont bravement comportés... S'il y a eu trahison et défaillance, ce n'a été que depuis. »

(Olite) est, sous plus d'un rapport, un paradis en comparaison de l'Angleterre. Quel malheur qu'il ne soit pas habité par des Anglais! » Il visite volontiers les monuments célèbres qui sont sur sa route et les juge par comparaison avec ceux de son pays; il met Notre-Dame de Paris bien au-dessous de Westminster; mais il vante les boulevards, les châteaux, les musées de la capitale. Il déteste consciencieusement « Bonaparte » et trouve tout naturel qu'après l'armistice un de ses camarades injurie un aide de camp de Soult à cause de son attachement à l'empereur, mais il professe l'opinion la plus fâcheuse des Portugais, il traite les Espagnols de « lâches canailles, » et d'autre part il ne parle des Prussiens qu'avec horreur, parce que, marchant sur les talons de Blücher après Waterloo, il constate que, partout où ils ont passé, ils ont commis les plus ignobles déprédations. Au moins les Anglais, après une victoire, étaient obligés de verser le butin à la masse commune pour se le partager équitablement; c'est ainsi que se traitent les affaires entre honnêtes gens. Autre trait non moins caractéristique : le *Journal* commence par la « Prière du soldat, par le prince Eugène, » et se termine par une « Prière pour la victoire de Waterloo. »

Le *Journal du maréchal de Castellane* ne se lit pas sans fatigue; ce sont des notes prises au jour le jour, souvent très brèves, et sans autre lien entre elles que leur succession chronologique; mais il y a beaucoup à prendre. Castellane était un esprit observateur, un homme de décision et d'action; il ne se complait pas aux longs récits; des phrases courtes, un bout de dialogue lui suffisent pour caractériser et faire revivre à nos yeux les hommes et les choses. Le tome II se rapporte aux années 1823 à 1831 (Plon et Nourrit); pendant ce temps, Castellane, général de brigade, commanda un an à Barcelone et trois ans à Cadix les troupes françaises d'occupation; le journal contient beaucoup de détails intéressants sur l'état d'esprit des Espagnols, surtout des partisans du régime absolu; rappelé sur la demande réitérée de Ferdinand VII qui l'accusait de favoriser les constitutionnels, Castellane revint à Paris pour assister aux fautes suprêmes de gouvernement qui conduisirent aux journées de juillet. Il fréquentait assidûment le monde et la cour et sème son journal de traits sarcastiques qui tombent surtout sur le parti de la congrégation et les Jésuites, qu'il a également en aversion. Comme il écrivait pour lui tout seul, il dit les choses crûment : « M. le dauphin est timide, n'a aucun esprit et sa nullité le porte à rechercher la conversation des inférieurs » (p. 330); « M. de Damas, gouverneur de M. le duc à Bordeaux, est un des hommes les plus bêtes du royaume. Il est fort ambitieux, malgré son excessive ambition; celle-ci est la base de sa

faveur auprès du roi » (p. 342); et de Marbot, « qui a la prétention d'être le factotum de M. le duc d'Orléans, » il dit : « C'est un homme essentiellement envieux, faux et jaloux des faveurs de son prince » (p. 475). A noter encore les témoignages que Castellane a recueillis de la bouche de son père sur Sémonville et son goût pour le mensonge (p. 332), sur Marie-Louise et son indifférence pour le pays où elle avait été impératrice : « Elle a parlé de la France seulement comme si elle y avait voyagé, sans parler du rôle qu'elle y a joué » (p. 91). Après la révolution de Juillet, que Castellane avait prévue, il est envoyé comme inspecteur d'armée et donne, sur l'indiscipline de certains régiments, sur la désorganisation produite par le rappel à l'activité d'anciens officiers de l'Empire, des détails qui confirment tristement les mémoires de La Motte-Rouge. Le volume s'arrête à la mort de Casimir Périer, que Castellane appréciait autant qu'au fond il méprisait Louis-Philippe. Il ne pouvait évidemment ni comprendre ni excuser les petits moyens employés par le roi pour ménager les partis et se maintenir sur le trône.

Les *Lettres de la duchesse de Broglie* (1814-1830), publiées par son fils, le duc de Broglie (C. Lévy), seront lues avec plaisir. Sans doute, elles n'apprennent rien de nouveau sur les hommes et les choses de l'époque; mais elles font honneur à celle qui les a écrites et au monde à qui elle appartenait, monde de gens cultivés sans scepticisme, religieux sans bigoterie, libéraux fervents et honnêtes. La duchesse, qui était, comme on le sait, fille de Mme de Staël, ne rappelle en rien sa mère; son âme était tempérée et sa raison calme; elle aimait la lecture, les conversations sérieuses; son portrait nous montre une physionomie charmante avec un air de douceur heureuse et mélancolique qui attire vers elle. Telle on la retrouve dans ses lettres : bonne avec les siens, tendre avec ses amis, sans fiel à l'égard des autres, pénétrée de résignation chrétienne devant le malheur. Çà et là des remarques dites toujours très simplement, mais qu'à distance on pourrait trouver piquantes ou sévères, comme ce mot sur les ultras triomphant après l'assassinat du duc de Berry : « Il y a des maisons où, quand on défend M. Decazes, on vous dit qu'il a été votre amant » (p. 37), ou ce passage sur la mort de Talleyrand : « J'espère qu'il a été sincère...; mais pourquoi tant de formes, tant de pompe, tant de courage? J'aimerais mieux le cri du brigand sur la croix : Mon Dieu, ayez pitié de nous! » (p. 296). Libérale, elle plaignait ces pauvres Grecs opprimés par les Turcs (p. 164) et n'éprouvait pour Louis XIV qu'un sentiment d'aversion (p. 316); sa religion, très ferme et très déclarée, hésitait en face des faits dits surnaturels (p. 97), et elle donne à sa fille d'aimables conseils sur la manière de passer honnê-

tement le dimanche, sans tapage comme sans ennui. S'adressant à son fils, le duc actuel de Broglie, elle l'encourage à vivre moins dans les livres et plus dans le monde. En tout, cette noble et aimable femme fut vraiment, et dans le meilleur sens du mot, juste-milieu.

Les *Lettres d'un zouave* arrangées par M. André Delorme (Berger-Levrault) constituent un intéressant document psychologique pour l'histoire de la guerre de Crimée. Ce zouave est un simple soldat, engagé volontaire en 1853, qui fit toute la guerre, prit part aux grandes batailles d'Inkermann, de l'Alma et aux deux assauts de Malakoff; il quitta la Crimée avec les galons de sergent. On n'attendra donc pas de lui des éclaircissements nouveaux sur les opérations militaires, mais on y verra combien une discipline ferme et intelligente peut développer les plus hautes vertus morales : le sentiment du devoir, la résignation joyeuse à la souffrance et au danger, la reconnaissance envers les chefs qui savent imposer les plus redoutables sacrifices en s'y dévouant eux-mêmes, la compassion pour l'ennemi vaincu. On aime à retrouver dans ces lettres la mâle figure de Bosquet et l'admiration aimante, dont notre zouave renouvelle souvent l'expression, ajoute à l'estime où l'on doit tenir ce remarquable homme de guerre.

Ouvrages divers. — Les *Mémoires* de Retz ne sont pas toujours fort divertissants à lire, mais ils renferment d'admirables morceaux qu'il est facile d'en détacher et qui suffisent à faire connaître l'auteur et son temps. C'est ce travail que vient d'exécuter avec un plein succès M. Charles Normand, dont nous avons déjà mentionné ici avec de grands éloges un ouvrage du même genre sur Monluc. Il a enchâssé les extraits des *Mémoires* dans une biographie précise, alerte, élégante, où il a fait œuvre à la fois de moraliste et d'historien. Qu'on lise en particulier les pages où il expose les origines de la Fronde, que fomentèrent, que soutinrent furieusement pendant les premières semaines les petits bourgeois, les rentiers parisiens; ce rôle révolutionnaire de la portion cependant la plus conservatrice du peuple qui fit les Barricades n'avait pas encore été indiqué aussi nettement. Il appartenait à l'historien de la bourgeoisie française au XVIIe siècle de le mettre en pleine lumière. Les lecteurs très pressés trouveront un double profit à faire connaissance avec Retz dans cette excellente analyse[1].

Dès le début de son ouvrage sur *la République des Provinces-Unies; la France et les Pays-Bas espagnols, de 1630 à 1650* (G. Mas-

1. *Le cardinal de Retz*. Lecène et Oudin (Collection des classiques populaires).

son), M. A. Waddington en indique nettement l'objet : « Comment et pourquoi l'État des Provinces-Unies est-il resté une république en dépit des aspirations de la maison d'Orange? Par quelle suite de circonstances la France, qui avait d'abord été une alliée d'élection, devint-elle peu à peu un épouvantail et l'Espagne un objet de pitié et une sauvegarde? Pour quelles raisons enfin l'existence des Pays-Bas espagnols, menacée au début des deux côtés, sembla-t-elle tout d'un coup nécessaire à la sécurité de la Néerlande? » M. Waddington ne répond pas encore à ces trois questions, parce qu'il nous donne aujourd'hui seulement la première partie de son travail, qui s'arrête en 1642, mais il nous y prépare. Après avoir savamment exposé la constitution des Provinces-Unies et des Pays-Bas espagnols vers 1630, et montré leur situation intérieure et extérieure, il fait toucher du doigt les difficultés d'une alliance offensive entre les États néerlandais et Richelieu, puisque, cette alliance se faisant contre l'Espagne, ce sont les Pays-Bas espagnols qui seraient l'enjeu de la victoire; or, aucune des deux puissances n'avait au fond intérêt à se partager les Flandres, parce qu'elles redoutaient même l'idée qu'elles pourraient un jour se trouver en contact direct. Cette crainte, Richelieu l'exprimait nettement au lendemain du traité défensif conclu par Charnacé, le 15 avril 1634 : « Il pourroit arriver que, n'y ayant point de barre entre nous et les Hollandois, nous entrerions en la mesme guerre en laquelle eux et les Espagnols sont maintenant. » La politique de l'Espagne, très décidée pour l'alliance avec l'Empire contre les Pays-Bas et la France, aboutit au traité offensif du 8 février 1635 et à la guerre en commun qui fut, comme on sait, avantageuse aux alliés, et à leur tour les Hollandais appréhendèrent quelques conséquences fâcheuses de l'alliance française. M. Waddington a fort bien démêlé l'écheveau parfois embrouillé des négociations poursuivies entre la France et les États néerlandais; des recherches approfondies dans les archives d'État de Paris, de Bruxelles et de La Haye, de vastes lectures conduites avec méthode, lui ont permis de porter la lumière sur bien des points restés encore obscurs; l'opinion qu'il émet sur le traité du 8 février 1635 devra être tenue en grande considération par les historiens à venir. Autre mérite : bien qu'il ait lu et annoté un très grand nombre de pièces diplomatiques, dont l'analyse serait utile mais fastidieuse, il a groupé si heureusement les faits qu'on en suit le développement sans fatigue. Il y a d'ailleurs un personnage qui est jusqu'à un certain point le centre de son livre et qui lui donne une unité difficile à trouver autrement, c'est le prince d'Orange Guillaume-Henri, que l'on voit édifiant lentement la grandeur de sa maison tout en combattant et

en négociant pour les États généraux. La France monarchique de Richelieu favorisa ces desseins, parce qu'elle espérait trouver un plus constant allié chez un prince absolu que dans une assemblée d'États et fournit par là un nouveau grief aux républicains hollandais qui, pour échapper à un coup d'État monarchique, n'allaient bientôt trouver d'autre remède que de faire la paix avec l'Espagne. Au moment où s'arrête le tome I de M. Waddington l'alliance est encore étroite et fructueuse pour les deux parties, mais on entrevoit déjà la rupture finale.

En étudiant la vie et les œuvres de Francis Parkman, l'illustre historien du Canada français, notre collaborateur M. René de Kerallain a rencontré un des contradicteurs les mieux informés du savant américain, M. l'abbé Casgrain, auteur du *Pèlerinage au pays d'Évangéline* et d'une histoire de *Montcalm et Lévis*. M. Casgrain s'était proposé de refaire les études de Parkman dans un sens strictement canadien, en mettant à profit, non sans quelque indiscrétion, les documents déjà utilisés par l'historien de Boston et en ajoutant les renseignements fournis par les papiers de Montcalm, de Lévis et de Bougainville qu'on lui avait libéralement communiqués. Ces papiers, dont M. Casgrain poursuit la publication à Québec, sont de la plus haute importance pour l'histoire de la guerre de Sept ans au Canada. Mais il se trouve que les officiers français chargés de défendre cette France d'outre-mer contre les Anglo-Américains n'avaient qu'une médiocre estime pour les Canadiens; Bougainville surtout en parle avec un mépris dont M. l'abbé Casgrain s'est indigné et il s'est armé en guerre contre l'aide-de-camp de Montcalm et il prétend le rendre personnellement responsable de la perte du Canada. M. de Kerallain a pris la défense de son grand-oncle dans une brochure dont plusieurs extraits ont été publiés par la *Revue historique*[1]. Sans prendre parti dans ce que cette polémique a de personnel, nous pouvons dire qu'on trouvera dans cette brochure des renseignements précieux, non seulement sur Bougainville, mais sur les opérations militaires qui ont eu pour conséquence la conquête du Canada par les Anglais (1757-1760), et en outre une bibliographie très complète des ouvrages récemment parus sur ce pénible épisode de notre histoire coloniale en France, en Angleterre, aux États-Unis et au Canada même.

L'étude de M. le comte de Luçay sur *la Décentralisation* (Guillau-

1. *La Jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept ans*, 190 pages in-8°. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur. L'ouvrage n'est pas mis en vente; l'auteur en a distribué des exemplaires aux principales bibliothèques publiques de la France et de l'étranger.

min) se compose de trois conférences données en mai 1895 à l'Institut catholique de Paris sur l'organisation administrative de la France avant 1789, la formation des départements sous la Constituante et la France administrative d'aujourd'hui. Le tout tient en moins de cent pages; c'est peu. Encore pouvait-on dans ce court espace énoncer des vues générales, émettre des idées nouvelles; mais on nous donne seulement des faits, ceux-ci d'ailleurs bien choisis et instructifs; aussi appréciera-t-on peut-être davantage l'appendice, composé des morceaux suivants : 1° Provinces de la France, avec la date de leur réunion au domaine de la couronne; 2° Rapport fait à l'Assemblée constituante par Bureaux de Pusy, membre du comité de Constitution, sur la nouvelle division du royaume, 8 janvier 1790; 3° Tableau comparatif de l'organisation de la France en 1789 et en 1889; 4° Liste alphabétique des généralités et des départements qui en sont formés. Cette réunion de pièces semblables ne constitue pas un livre, mais on y trouvera aisément d'utiles notions.

Le tome XI du grand ouvrage consacré par M. Chuquet aux guerres de la Révolution est intitulé : *Hondschoote* (Léon Chailley); il se rapporte aux opérations militaires qui eurent lieu sur notre frontière du nord en août et septembre 1793, depuis le départ de Custine jusqu'à l'arrestation et à l'exécution de Houchard. Les deux épisodes principaux sont la bataille de Hondschoote (6, 7 et 8 septembre) et le siège de Dunkerque; ils sont racontés avec une précision dans le détail, une intelligence de la situation générale, un mouvement qu'on n'en est plus à louer dans les œuvres de M. Chuquet. On appréciera surtout dans ce volume le portrait qu'il trace de Bouchotte, l'ami de Robespierre, le protégé du Comité du Salut public, mais intègre, travailleur acharné, administrateur habile et clairvoyant, calme au milieu du désarroi général, et modéré au milieu des fureurs de son entourage; il a beaucoup fait pour organiser nos armées et préparer les voies à Carnot. Nous retrouvons aussi Hoche, que M. Chuquet considère avec raison comme le véritable défenseur de Dunkerque, bien qu'il n'y commandât pas en chef. Les autres, Kilmaine, Houchard, ne sont que des personnages de second plan; mais il ne faut pas oublier les commissaires de la Convention, et en particulier Delbrel, qui fixa les indécisions de Houchard et le força pour ainsi dire de remporter la victoire.

Aux personnes qui connaissent ce qu'on a publié dans ces dernières années sur l'histoire de la Révolution, il est douteux que le gros travail de M. Ludovic Sciout sur *le Directoire* (Firmin-Didot) apprenne rien de nouveau. L'érudit ne consultera pas volontiers un livre dont la bibliographie est fort incomplète et arbitraire et qui

leur apporte un petit nombre de pièces inédites d'un intérêt plutôt restreint; ceux qui cherchent dans l'histoire de la Révolution la raison d'être des faits seront médiocrement prévenus en faveur d'un auteur qui écrit plus de deux mille pages pour démontrer cette fausseté de l'opinion de Thiers que le Directoire fut un gouvernement « libéral et modéré, » que, bien au contraire, ce régime continua les pires pratiques du gouvernement conventionnel, qu'il ne s'est maintenu que par des coups d'État et qu'il a tout fait pour rendre le Dix-huit brumaire non seulement possible, mais désiré. N'a-t-on donc rien écrit de sérieux sur la Révolution depuis Thiers ? Et qui donc encore trouvera du plaisir au jeu un peu puéril de refaire l'histoire avec des *si* et des *peut-être?* M. Sciout s'évertue à nous dire qu'on eût mieux fait de s'arrêter à la fin de 1794, que les modérés, par une politique habile, auraient pu rétablir légalement la royauté en 1795; et il nous retrace le roman séduisant et vain d'une Restauration qui nous eût épargné Bonaparte et l'Empire. A ceux qui ne sont pas déjà initiés aux problèmes psychologiques et politiques de la Révolution, et qui voudraient les étudier dans un livre écrit au point de vue monarchique et libéral, inspiré de Mallet du Pan, M. Sciout offre un très grand nombre de faits présentés en bon ordre, avec une abondance parfois un peu verbeuse, mais qui ne manque pas de chaleur. Nous n'avons d'ailleurs que la moitié de l'ouvrage, l'auteur s'arrêtant au 18 fructidor, qui est un point tournant dans l'histoire de la Révolution; désormais le pays est mûr pour le despotisme[1].

L'*Épopée de Waterloo*, par M. Georges Barral, fait partie de la « Collection nouvelle de mémoires militaires » qui paraît à la librairie Flammarion. Ce serait cependant une erreur de croire que c'est le récit d'un témoin oculaire et direct. M. Barral, qui a déjà beaucoup écrit sur le phylloxéra, la tour Eiffel, l'électricité, qui a publié un poème héroï-comique de Lazare Carnot, un drame historique de Claude Bernard, a l'âme tournée vers le sublime. Enfant, il avait souvent entendu ses deux grands-pères, le capitaine Janot et le lieutenant Barral, qui avaient combattu à Waterloo et qui avaient vu de près l'empereur, raconter leurs campagnes. Homme, il voulut faire revivre ces souvenirs sur les lieux mêmes qu'ils évoquaient, et, après avoir maintes fois parcouru les fameuses plaines comprises

1. *Le Directoire*. Première partie : *les Thermidoriens; Constitution de l'an III; Dix-huit fructidor*. 2 vol. de 728-682 pages. La librairie Didot a réédité en deux volumes le *Napoléon* de M. Roger Peyre; le premier est consacré à Bonaparte, le second à l'Empereur. Nous n'avons pas à revenir sur ce livre de 1888, dont le texte aurait dû être remanié. (Cf. *Rev. hist.*, XXXVI, 143.)

entre Bruxelles et Namur, il entreprit de raconter à son tour le suprême épisode de l'épopée napoléonienne. C'est une sorte de poème en prose découpé en trois parties : avant l'épopée, pendant l'épopée, après l'épopée, avec un prologue et un épilogue ; intéressant parce qu'il a été pour ainsi dire vu et senti, mais que les historiens ne retiendront pas parce qu'il ne leur apprendra rien de neuf, que les érudits n'ouvriront pas parce qu'il ne renferme ni un document inédit ni une référence bibliographique. Le volume, d'ailleurs assez bien imprimé et joliment relié, peut être recommandé au temps des étrennes[1].

C'est avec un vif intérêt qu'on lit le second volume des *Complots militaires* de M. E. Guillon[2] ; il contient le récit, puisé aux sources les plus sûres et les moins explorées, des complots contre la Restauration ; il fait revivre les noms célèbres alors de Fabvier et de Nantil, du général Berton, des quatre sergents de la Rochelle, dont le peuple de Paris honore encore aujourd'hui la mémoire, etc.; il met en pleine lumière le rôle joué dans ces affaires par la police, qui les envenima par ses agents provocateurs, par la *Charbonnerie*, par les chefs du parti libéral et en particulier de La Fayette, dont toute la vie ne fut qu'un long complot; il fournit aussi des détails rapides et précis sur la réorganisation de l'armée royale et sur l'esprit qui régna dans cette armée jusqu'à la guerre d'Espagne. En somme, cet esprit fut bon; bien que le régime bourbonien fût peu aimé, l'armée resta fidèle. La discipline qu'elle observa lors de l'entrée en Espagne est la plus utile victoire qu'ait remportée la Restauration; les faciles succès de cette campagne mirent fin d'un coup aux associations secrètes dans le civil et aux complots dans l'armée. La cruelle épreuve des *pronunciamientos* a au moins été épargnée à notre pays.

M. le commandant Rousset a terminé sa belle *Histoire générale de la guerre franco-allemande* (librairie illustrée) ; le tome V contient la campagne du Nord et la guerre dans les Vosges ; le tome VI toute la campagne de l'Est et le siège des grandes places fortes. La campagne de l'Est et le siège de Belfort compteront parmi les meilleures parties du livre; elles en forment une des plus dramatiques, car, au fond, c'est dans cette armée de l'Est que se plaçait notre dernier espoir ; mais la hâte brouillonne avec laquelle fut lancée cette armée de cent mille hommes, les hésitations de Bourbaki, l'indolence ignorante et

1. Dans la « Collection Marpon, » signalons encore deux ouvrages qui ne nous sont point parvenus : les *Mémoires d'un contemporain*, par Ida Sainte-Elme, publiés par M. Napoléon Ney, et les lettres écrites par le capitaine Henri Loizillon sur la *Campagne de Crimée*.

2. *Les Complots militaires sous la Restauration*. Plon et Nourrit, in-12.

infatuée de Garibaldi et de Bordone firent échouer un plan hardi mais incohérent. De l'enseignement technique que comportent ces récits, nous ne saurions rien dire ; mais le commandant Rousset ne manque pas d'en dégager aussi le sens moral : après avoir exposé la manœuvre qui devait amener Manteuffel sur le flanc de l'armée française en l'acculant à la frontière suisse, il rappelle les raisons pour lesquelles Moltke appuya auprès du roi de Prusse cette manœuvre, « une des plus hardies qu'enregistre l'histoire moderne, une des plus périlleuses aussi ; » c'est que le nombre n'est une force « qu'à condition de s'appuyer sur la cohésion, la discipline, l'organisation et la confiance réciproque des chefs et des soldats ; c'est qu'un général maitre de sa pensée et de ses actes peut tout oser contre des bandes insuffisamment militarisées, à la condition d'être sûr de ses propres soldats » (t. VI, p. 139). Ces réflexions, nous les retrouvons dans la magistrale conclusion qui termine l'ouvrage. On ferme le livre avec un sentiment d'angoisse que fait naitre non seulement le souvenir ravivé des mauvais jours, mais l'incertitude du lendemain, car il ne suffirait pas d'avoir des armes et des hommes si l'âme de la patrie n'est pas prête à tous les sacrifices.

L'ouvrage de M. Chesnelong, sur *la Campagne monarchique d'octobre 1873*[1], apporte un complément nécessaire aux *Notes et souvenirs* du marquis de Dreux-Brézé. Ce dernier était le représentant officiel du comte de Chambord auprès des comités royalistes à Paris; M. Charles Chesnelong, député, qui faisait partie de la droite modérée et du comité des Neuf, fut chargé d'aller trouver le prince, de lui exposer la situation du parti monarchique dans le pays et dans l'Assemblée nationale, de lui soumettre les bases de l'accord qui pourrait satisfaire toutes les fractions du parti royaliste et permettre de proposer à l'Assemblée, avec toutes les chances de succès, la restauration de la monarchie. Il vit en effet le prince à Salzbourg et traita seul à seul avec lui des graves questions qui l'avaient amené. Son témoignage est donc d'une importance capitale pour éclairer ce « point d'histoire » que M. de Dreux-Brézé avait laissé obscur. Il est très circonstancié et très précis ; bien qu'il ait été écrit longtemps après les événements (en 1885), il s'appuie sur des souvenirs, des notes, des pièces officielles qui ne laissent planer aucun doute sur la sincérité et l'exactitude du témoin. Elle montre jusqu'à l'évidence que, si le plan de restauration a échoué, la faute n'en est point aux intrigues du parti orléaniste ni au trop fameux « procès-verbal Savary, » mais à l'obstination du comte de Chambord, qui fut intraitable sur la

1. Plon et Nourrit. Cf. *Rev. hist.*, t. LIX, p. 356.

question du drapeau; c'est lui et nul autre qui brisa l'union, si péniblement obtenue, des royalistes; en écrivant sa lettre du 27 octobre, démenti mal déguisé des entretiens de Salzbourg, le prince rompait avec les modérés et signait son abdication.

Ch. Bémont.

Le jubilé du baptême de Clovis. — Il y a cette année quinze siècles que Clovis, en se convertissant avec son peuple au catholicisme, a assuré aux Francs la domination en Gaule et a jeté les bases de cette alliance entre la royauté française et l'Église catholique, qui devait être un des caractères essentiels de notre histoire. Il était inévitable qu'au milieu de tous les anniversaires et centenaires que nous célébrons depuis 1887[1], on eût l'idée de célébrer, après les anniversaires révolutionnaires, cet anniversaire religieux. Cela était d'autant plus naturel que, depuis quelques années, la science historique a fait d'excellentes recrues soit dans les rangs du clergé soit parmi les laïques croyants, et que la science catholique (pour employer une expression que nous n'aimons guère, car la science ne souffre aucune épithète de ce genre et n'a ni religion ni nationalité) est avide de profiter de toutes les occasions pour manifester les progrès très réels qu'elle a faits. Deux ouvrages ont été publiés à l'occasion du jubilé du baptême de Clovis : le *Clovis* de M. G. Kurth et *la France chrétienne dans l'histoire*.

Le *Clovis* de M. Kurth, publié par la maison Mame et illustré avec infiniment de goût et de science, est un livre remarquable à beaucoup d'égards dont la lecture cause une constante impatience. On est agacé, irrité de voir tant de science, tant de critique, tant d'intelligence historique et même de talent d'exposition gâté par un parti pris et des préjugés qui donnent à l'œuvre tout entière une couleur fausse et conventionnelle. — M. Kurth a consacré aux sources de l'histoire mérovingienne d'importants articles critiques, et il traite à la fin du présent volume des sources du règne de Clovis dans un appendice excellent. Son *Histoire poétique des Mérovingiens*, quelque excessives que soient sur plusieurs points les conclusions qui y sont présentées, est cependant un livre d'une réelle valeur. M. Kurth était donc préparé d'une manière toute particulière à la tâche qu'il a entreprise. Malheureusement, cet érudit si habile à découvrir dans les textes du vi^e siècle les moindres traces de légendes populaires et poétiques montre une singulière crédulité à l'égard des légendes ecclésiastiques;

1. Je dis 1887 et non 1889. Ce sont les protestants qui, les premiers, ont célébré un de ces centenaires fin de siècle, celui de leur rentrée dans leurs droits de citoyens français après un siècle de proscription.

il écarte comme dépourvus d'authenticité les récits qui nous présentent dans toute leur sauvagerie les mœurs d'un Clovis et il raconte l'histoire de ce chef barbare sur le ton de dévotion que l'Église a pris pour célébrer celui qui a vaincu l'arianisme et assuré le triomphe du catholicisme en Gaule. Rien de plus touchant, de plus édifiant que le ménage de Clovis et de Clothilde. La conversion de Clovis au milieu de la bataille contre les Alamans, qui, même en acceptant pour historique le récit de Grégoire de Tours, n'est qu'un marché proposé au ciel, devient un élan de foi et d'amour. Comment M. Kurth, qui sait par Grégoire de Tours ce qu'était après soixante ans de christianisme la piété d'un Gontran, a-t-il pu faire de Clovis un Saint Louis Grandisson ? Et comment peut-il comprendre que de ce ménage modèle de Clovis et Clothilde soient sortis les brutaux et sauvages conquérants qui ont massacré leurs neveux pour agrandir leur royaume ? Il oublie que, pour Grégoire de Tours, Clotaire est un prince pieux et craignant Dieu, tout comme Clovis. Croit-il vraiment grandir Clovis en le peignant avec les couleurs de convention adoptées par les hagiographes et en acceptant la thaumaturgie enfantine de leurs naïfs récits ? Clovis nous apparaît bien plus grand si nous lui laissons sa rudesse barbare, guidé dans sa politique comme dans sa foi par des intérêts très immédiats et très précis, par un vague instinct d'avenir et l'attrait mystérieux de puissances surnaturelles. L'Église même m'apparaît plus grande et son œuvre plus surprenante si on nous montre de quelles réalités grossières elle a dû se dégager pour faire de la France de Clovis celle de Charlemagne et de celle de Charlemagne celle de Saint Louis. Plus on grandit l'élément surnaturel, plus on diminue l'élément humain dans cette histoire et plus aussi on lui enlève de son intérêt, de sa couleur et de sa beauté.

On pourrait adresser la même critique, bien qu'à un moindre degré, à *la France chrétienne dans l'histoire*, que vient de publier la maison Didot. Les titres des chapitres diront assez l'intérêt du livre et la valeur des divers morceaux qui le composent. Les noms des écrivains qui se sont groupés autour de Mgr Langénieux pour célébrer les *Gesta Dei per Francos* montrent tout ce qu'il y a aujourd'hui de science et de talent parmi les écrivains qui font expressément profession d'orthodoxie catholique, et il eût été aisé de trouver encore beaucoup d'autres collaborateurs tout aussi bien qualifiés : Duchesne, la Gaule chrétienne sous l'Empire romain ; Kurth, le Baptême de Clovis ; Smedt, la Vie monastique dans la Gaule au vi^e siècle ; Imbart de la Tour, les Francs et la défaite de l'islamisme ; Fabre, les Carolingiens et le Saint-Siège ; Roy, Charlemagne ; Fournier, Hincmar ; Sepet, Adalbéron, l'Église de Reims et l'avènement des Capétiens ; Lecoy de

LA MARCHE, Suger; GAUTIER, la Chevalerie; CHÉNON, l'Ordre de Cluny et la réforme de l'Église; VOGÜÉ, les Croisades; KLEIN, les Chansons de gestes; JULLEVILLE, les Mystères; DELABORDE, l'Église et les sources de notre histoire; JORDAN, les Universités; PÉRATÉ, l'Art chrétien au moyen âge; WALLON, Saint Louis; VALOIS, le Roi très chrétien; BEAUCOURT, Jeanne d'Arc; BAUDRILLART, la France catholique en face du protestantisme au XVIe siècle, la Papauté et la conversion de Henri IV; LARGENT, les Congrégations séculières et la réforme du clergé français au XVIIe siècle; PISANI, la France et les missions catholiques sous l'ancien régime; DOUMIC, l'Idée chrétienne dans l'œuvre philosophique et littéraire du XVIIe siècle; RÉBELLIAU, la Chaire chrétienne au XVIIe siècle; BROGLIE, les Bénédictins français; SICARD, l'Église de France pendant la Révolution; BOULAY DE LA MEURTHE, le Concordat de 1801; OLLÉ-LAPRUNE, la Vie intellectuelle du catholicisme en France au XIXe siècle; BEURLIER, les Œuvres catholiques en France au XIXe siècle; GOYAU, le Protectorat de la France sur les chrétiens de l'Empire ottoman; PERRAUD, le Cardinal Lavigerie; D'HULST, la Vie surnaturelle en France au XIXe siècle; LAMY, Pie IX et Léon XIII. Conclusion[1]. De ces chapitres, aucun n'est sans valeur et quelques-uns sont de tout à fait premier ordre. La conclusion de M. Étienne Lamy est un des morceaux les plus éloquents, les plus fortement écrits que nous ayons lus depuis longtemps; M. Boulay de la Meurthe a parlé du concordat avec cette précision de connaissances et cette finesse qui donnent tant de prix à tout ce qu'il publie; M. Doumic a très habilement démêlé dans la littérature du XVIIe siècle un fonds de conceptions chrétiennes qui dirige la pensée de presque tous les écrivains, malgré leur rationalisme, leur esprit classique et leurs préjugés contre le moyen âge; M. Baudrillart a fait une étude profonde, pleine d'aperçus justes et fins sur les causes qui ont empêché le protestantisme de triompher au XVIe siècle, et je ne pense pas que jamais prêtre français ait parlé des huguenots avec un effort plus visible d'impartialité. Je signalerais encore les belles pages de M. Pératé sur l'art chrétien du moyen âge, celles de M. Delaborde sur les sources de notre histoire, celles de M. Fournier sur Hincmar et bien d'autres encore, si je ne craignais, en attirant l'attention sur certaines parties du livre, de paraître faire du reste moins d'estime que je n'en fais en réalité. Or, ce qui constitue le mérite de ce volume, c'est l'unité même de la pensée qui l'anime, l'harmonie avec laquelle

1. On remarquera que, parmi ces trente-quatre auteurs, nos Facultés des lettres et de droit sont autant représentées que les Facultés catholiques et le clergé; douze viennent de l'École normale, sept de l'École des chartes.

des esprits très divers ont travaillé à la même œuvre. En le lisant, on verra ressortir avec vigueur le rôle capital joué par l'Église dans notre histoire et par la France dans l'histoire de l'Église. C'est à l'Église en grande partie que les Francs ont dû d'être en Occident les propagateurs de la civilisation de Clovis à Charlemagne, d'exercer au XIIe et au XIIIe siècle une hégémonie politique, intellectuelle, artistique et morale sur l'Europe entière. C'est la France qui a été le plus puissant foyer de la vie monastique du Ve au XIIe siècle; si, du XIIIe au XVIe siècle, d'autres nations ont donné à l'Église ses plus actives milices, la France a repris au XVIIe, puis au XIXe siècle, la direction du mouvement religieux catholique et a donné au catholicisme ses apologistes les plus puissants. Un pays qui a eu des rois comme Charlemagne, Louis le Pieux et Saint Louis, des hommes d'État comme Hincmar, Suger, Richelieu, des héros comme Godefroy de Bouillon et Jeanne d'Arc est un pays où l'Église a été mêlée intimement à la vie nationale; elle y joue un rôle si essentiel que les moins moraux et les moins pieux de nos souverains, François Ier, Louis XIV et Napoléon, ont été néanmoins les protecteurs et les législateurs de l'Église et que de nos jours la question religieuse est au fond de toutes nos querelles politiques. Ce n'est donc pas à tort que les auteurs de la France chrétienne ont cherché à mettre en lumière le côté religieux de notre histoire et ils l'ont fait avec science et talent.

L'ont-ils fait d'une manière tout à fait impartiale et conforme à la vérité historique? Je ne le pense pas. Un livre de ce genre, surtout avec la préface et la conclusion qui y ont été mises, a forcément l'allure d'une sorte de philosophie de l'Histoire de France. Or, quelle est ici cette philosophie? C'est que la grandeur de la France vient tout entière du catholicisme et de son union intime avec la papauté. Non seulement on ne parle dans ce livre qu'avec mépris de la Renaissance[1], du XVIIIe siècle[2] et de la Révolution, mais les mots mêmes de France chrétienne sont pris dans le sens le plus étroit. On ne se douterait guère, en le lisant, que ce qui a fait l'originalité de l'Église de France, son caractère propre, c'est son indépendance vis-à-vis du Saint-Siège, c'est le gallicanisme, de Hincmar à Bossuet[3]; on ne se douterait pas que ce qui a fait la grandeur de nos Universités, c'est

1. « La France se laissa fortement entraîner par ce courant païen de la Renaissance qui fit dévier de la voie chrétienne la littérature et les arts. » P. XIX.

2. « Nos philosophes avaient tourné la tête aux nations comme les jolis débauchés troublent les honnêtes filles. » P. 669.

3. M. Fournier seul, dans sa belle étude sur Hincmar, en a dit quelques mots, mais encore l'attitude agressive de Hincmar vis-à-vis de Nicolas Ier est-elle singulièrement atténuée.

la liberté avec laquelle elles osaient discuter les questions de philosophie et même de dogme, opposer leur autorité à celle du pape et se mettre à la tête du mouvement de réforme dans l'Église[1]. Surtout on ne se douterait pas que les idées chrétiennes ont eu en France des représentants dignes d'être admirés en dehors de l'orthodoxie catholique. Je ne parle pas des protestants, bien qu'on ait le droit de dire qu'au XVIe siècle le parti catholique ne peut opposer aucun de ses chefs ni au point de vue de la piété ni à celui de l'élévation morale à un Coligny, à un Th. de Bèze, à un La Noue, et qu'au XVIIe siècle Basnage, Abbadie, Claude et Jurieu valent bien, au point de vue chrétien, Bossuet ou Bourdaloue, et que Rohan vaut Richelieu. Mais, en laissant les huguenots de côté, est-ce que l'esprit chrétien ne se montre pas en l'Hôpital plus que chez les ligueurs; est-ce que les Jansénistes ne l'emportent pas au XVIIe siècle au point de vue de la véritable piété sur tous leurs adversaires? Et pourtant, le nom de Pascal n'apparaît, dans ce livre sur la France chrétienne, que d'une manière fugitive, presque honteuse et sous forme de prétérition, et l'on ose rendre le jansénisme responsable de l'impiété du XVIIIe siècle et représenter la lutte entre les Jansénistes et les Jésuites comme la lutte entre le monde (pour ne pas dire Satan) et Dieu! tandis que, comme l'a si bien montré M. Brunetière, Louis XIV, en chassant les protestants et en écrasant le Jansénisme, a privé la France des plus efficaces contrepoids qu'elle pût opposer à l'impiété ou au relâchement des mœurs. Ce qui fait la grandeur de notre histoire, ce qui a donné à la France son rayonnement intellectuel, c'est précisément les contrastes qu'elle offre, les luttes dont elle a été le théâtre. Oui, l'Église y a été grande et elle a été grande par l'Église; mais faites leur place parmi les grandeurs françaises à Abélard à côté de Saint Bernard, aux Albigeois à côté des croisés, à Rabelais et à Montaigne à côté de Calvin, à Voltaire à côté de Bossuet. Qu'y a-t-il de plus beau que de voir après le tumultueux et fécond XIIe siècle, après le siècle d'Abélard, le serein épanouissement du XIIIe; après le XVIe siècle, dont toute la vie est dans la Renaissance et la Réforme protestante, la Réforme catholique du XVIIe s. et le rétablissement de l'ordre politique et religieux, après les révoltes intellectuelles et les bouleversements politiques du XVIIIe siècle l'organisation de la science et la régénération morale des églises au XIXe? Qui donc pourrait sincèrement prétendre que la France eût joué le même rôle dans le monde, si elle

1. Un paragraphe dédaigneux dans le chapitre sur les Universités, c'est tout ce qui est donné à un grand chrétien comme Gerson et à l'admirable mouvement de réforme catholique du XVe siècle.

fût comme l'Espagne restée obstinément fidèle à l'orthodoxie? Malgré toute la conscience, toute la science, tout le talent des auteurs de la France chrétienne, c'est une histoire châtrée et faussée qu'ils nous présentent, et, ce qui est plus grave, le point de vue auquel ils sont placés les condamne à une attitude ambiguë. Ils voient qu'il y a aujourd'hui dans toutes les églises et dans toutes les doctrines des hommes de bonne volonté désireux de s'unir pour travailler ensemble à l'amélioration matérielle et morale de la société et prêts à considérer l'Église catholique comme une des forces les plus puissantes pour cette œuvre de relèvement. Ils voudraient ne pas décourager ces sympathies qui, depuis quelques années, aspirent à s'unir avec un catholicisme tolérant et désintéressé; mais, en même temps, ils ne veulent rien abandonner des plus strictes doctrines ultramontaines. Aussi les voit-on condamner le libéralisme, tout en le professant quand l'Église est persécutée; chercher à concilier les doctrines de Dupanloup avec celles de Veuillot, bien qu'avec quelque préférence pour celles-ci; repousser les superstitions trop grossières, tout en défendant celles que l'Église a fini par accepter; représenter enfin Léon XIII comme le continuateur naturel de Pie IX. C'est ce dernier point qui, je l'avoue, m'a le plus choqué. Prétendre que le Syllabus n'est pas autre chose que l'affirmation de cette vérité de bon sens que la souveraineté du peuple absolue est une tyrannie, et que la liberté absolue est l'anarchie, est un sophisme et une dérision. Le Syllabus n'a pas de sens ou il est la condamnation systématique de ce qu'on appelle les libertés modernes; et surtout il est l'affirmation que des théories intellectuelles sur la presse, sur les formes gouvernementales, peuvent être anathématisées au nom du dogme; c'est là ce qui a paru insoutenable à beaucoup d'excellents catholiques quand le Syllabus a paru, et qu'il n'est pas sérieux de nier. Laissez le Syllabus, expression de la pensée irritée de Pie IX, dormir dans les archives du Vatican avec tant d'autres décrets pontificaux oubliés, avec la condamnation des Jésuites et celle des Templiers, mais n'en faites pas l'apologie et surtout une apologie aussi captieuse. On vous accusera sans cela de vouloir endormir les hostilités pour restaurer l'omnipotence de l'Église. Ceux qui sont comme vous épouvantés du désordre moral de l'heure présente, et qui désirent travailler avec vous à le combattre, ont la volonté d'être justes envers l'Église, mais ils ne veulent pas d'une alliance fondée sur des équivoques.

Histoire de l'art et ouvrages illustrés. — M. Émile Molinier, qui vient de publier un *Catalogue des ivoires du Louvre*, dont les notices sont des modèles de sobriété et de précision élégantes, donne en même temps le premier volume d'un ouvrage qui nous paraît

destiné à lui assurer une place éminente parmi les archéologues. Nous devons aujourd'hui nous borner à annoncer cette première partie, consacrée aux *Ivoires*, d'une *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie* (E. Lévy), que nous n'avons entre les mains que depuis peu de jours ; mais une lecture même rapide suffit à en apprécier la valeur et l'intérêt. Avec un esprit vraiment scientifique (et ici ce que j'appelle esprit scientifique c'est la juste conception des exigences de l'histoire de l'art), M. Molinier a consacré 176 pages, sur les 237 de son ouvrage, aux ivoires antérieurs à l'époque gothique, 34 pages à l'époque gothique et 27 pages aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Il eût été bien facile assurément de multiplier pour cette dernière période, et surtout pour les XVIIe et XVIIIe siècles, les exemples et les indications sur les artistes et les ateliers ; mais ces détails ne nous eussent rien appris concernant l'art de la sculpture sur ivoire, qui n'offre plus aucune originalité et n'exerce aucune influence, bien qu'il produise en foule des œuvres charmantes. Au contraire, les origines et les premiers développements de la sculpture sur ivoire, pour des époques dont nous n'avons conservé que peu de monuments sculptés en pierre et peu de bronzes, nous fournissent les renseignements les plus précieux sur l'histoire des arts plastiques et les influences qu'ils ont subies. M. Molinier a consacré une étude très complète et très neuve aux diptyques romains, en y marquant les traditions de l'art antique et la décadence de l'art et de la technique, comme aussi un effort de réalisme intéressant. L'étude sur les ivoires byzantins n'est pas moins importante, et M. Molinier a cherché à déterminer, à côté du mélange des influences antiques et orientales, l'action que l'hérésie iconoclaste a exercée sur un art très raffiné, qui a cherché à produire des œuvres d'imagerie religieuse sans provoquer à l'adoration des images. Avec l'époque carolingienne, nous trouvons, à côté de toutes les influences antérieures qui s'unissent, un fait nouveau, l'imitation des miniatures devenant une source d'inspiration pour la sculpture. L'Allemagne des Ottons succède à la France carolingienne, et, après une période romane assez pauvre, nous arrivons à l'époque gothique où la sculpture sur ivoire nous offre des œuvres aussi remarquables comme technique et aussi exquises comme sentiment que la sculpture sur pierre. Du reste, à partir de ce moment, la sculpture sur ivoire se confond avec l'histoire générale de la sculpture, et l'intérêt qu'elle nous offre vient surtout de la multiplicité des applications industrielles auxquelles elle donne lieu, et de la place qu'elle prend dans l'ornementation de luxe. — Les illustrations de l'ouvrage de M. Molinier, soit les nombreuses gravures dans le texte, soit les admirables planches en phototypie hors texte, sont

dignes de ce qu'on pouvait attendre de l'homme de goût qui a dirigé l'exécution du catalogue de la collection Spitzer.

M. Lavisse aura rendu un vrai service à l'enseignement de l'histoire en entreprenant la publication d'une série d'*Albums historiques* (Colin), qui serviront à illustrer les cours d'histoire de nos lycées bien mieux que ne peuvent faire les gravures toujours trop peu nombreuses et de dimensions trop réduites de nos manuels. Le premier volume paru, qui est dû à M. Parmentier, et qui est consacré au moyen âge du IVe au XIIIe siècle, donne la meilleure idée de ce que sera la collection. En voici les divisions : la Gaule et les Gaulois; l'Empire Romain et la société chrétienne à la fin du IVe siècle; les Barbares, la société mérovingienne; l'Empire byzantin au VIe siècle; les Arabes; l'Italie ostrogothique, lombarde et byzantine; l'Église de la fin du IVe au Xe siècle; l'Empire franc, la société carolingienne; la Société féodale, les nobles; l'Église du XIe au XIIIe siècle; l'Allemagne et l'Italie; l'Empire byzantin du VIIe au XIIIe siècle; les Villes et les campagnes; la Royauté française; l'Angleterre du Ve au XIIIe siècle; la Vie privée du XIe à la fin du XIIIe siècle; la Vie militaire du XIe au XIIIe siècle; la Vie intellectuelle du XIe au XIIIe siècle; l'Art roman; l'Art gothique. Un texte très sobre donne les indications essentielles sur le sujet de chaque chapitre et sert de lien entre les gravures qui sont accompagnées chacune d'une courte notice explicative. Ces gravures ont pour but de donner une vision exacte du passé. Objets, ustensiles, ornements, costumes y tiennent une très grande place; puis viennent les reproductions de monuments soit dans leur état actuel, quand il est suffisamment complet, soit d'après de bonnes restaurations. Enfin quelques compositions ont pour objet de mettre en scène les costumes réels dans le cadre de monuments réels. Comprises de la sorte, les scènes imaginaires ont droit de figurer dans un recueil destiné à l'enseignement. Le choix des gravures a été intelligemment fait, et les reproductions sont satisfaisantes. Ce recueil ne tardera pas à être dans les mains de tous nos élèves.

L'ouvrage de M. E. Bourgeois, intitulé *le Grand siècle* (Hachette), peut aussi être considéré comme apportant une contribution importante à l'enseignement par l'image, mais il s'adresse à une catégorie plus élevée de lecteurs et il épuise en quelque sorte le sujet limité auquel il s'applique. M. Bourgeois, qui nous a donné il y a quelques années une bonne édition du *Siècle de Louis XIV* de Voltaire, a eu l'idée ingénieuse d'en extraire tout ce qui a rapport à la personne même de Louis XIV, à sa vie privée, à son gouvernement, à son entourage, à ses ministres, aux lettres, aux sciences, aux arts et à la société sous son règne, de compléter et de corriger Voltaire avec

les mémoires contemporains depuis Saint-Simon jusqu'au valet de chambre Laporte, d'animer, de colorer ce tableau du règne de Louis XIV, plus complet, plus juste et plus vivant encore que celui qu'a tracé Voltaire, en l'enrichissant de plusieurs centaines de gravures. On trouvera là les portraits de tous les personnages connus, l'image de tous les monuments du règne, les meubles, les costumes, les fêtes, la vie des paysans, des soldats, des bourgeois, de la noblesse et de l'Église, du Parlement et de la Cour, les plus belles œuvres d'art, depuis les tableaux et les statues, jusqu'aux médailles qui forment toute une histoire métallique du règne; même les estampes satiriques où les Hollandais vengeaient les victimes de la tyrannie du grand roi. Cet admirable recueil de gravures, dont l'exécution est généralement excellente, nous présente la plus saisissante image de la France sous Louis XIV et fait bien sentir tout ce qu'il y eut alors, d'une part de vitalité puissante et d'activité heureuse, d'autre part de sens élevé du beau et de fière élégance dans l'art et dans la vie, au dépit d'une régularité un peu solennelle qu'on ne peut pas contester. Versailles, non seulement par les trésors de son château, mais aussi par les richesses de sa bibliothèque, a fourni la plus forte contribution à ce beau recueil; mais M. Bourgeois n'a négligé aucune source d'information, ni le Cabinet des estampes, ni les Gobelins, ni Fontainebleau, ni les collections privées, parmi lesquelles il faut citer au premier rang la belle demeure de M. le baron Pichon, l'hôtel Lauzun. — Ce livre d'images est une œuvre de science et une œuvre de goût qui donne un nouvel air de jeunesse au texte de Voltaire. On est habitué à y voir un classique un peu démodé. Sous cette nouvelle forme et ainsi illustré, on reconnait qu'il a toute la vie, toute la couleur d'un récit contemporain[1].

La maison Hachette a aussi fait paraitre un album intitulé *Napoléon* qui a eu, grâce à la manie napoléonienne du jour, un succès prodigieux. Il y aurait bien à dire sur la manière dont cet album a été exécuté. C'est un pot pourri extraordinaire des choses les plus diverses, où la fantaisie moderne est mêlée aux documents contemporains et où les reproductions sont loin d'être toujours parfaites. Néanmoins ce recueil est curieux à feuilleter, car il donne une idée très complète des formes innombrables prises par l'iconographie napoléonienne, et on trouve là réunies toutes les images de Napo-

1. Qu'il nous soit permis de demander pour de si beaux livres un papier plus souple et d'un glacé moins brillant. Le maniement de volumes imprimés sur du papier aussi épais et aussi glacé est impossible quand ils sont brochés et difficile même quand ils sont reliés.

léon; cette réunion permet de se convaincre de tout ce qu'il est entré de conventionnel dans la figure soit du premier consul, soit de l'empereur. Napoléon n'a jamais posé sérieusement pour personne, pas même pour David.

Le *Napoléon en images* de M. Grand-Carteret (F. Didot) est une œuvre tout à fait scientifique, comme tout ce qui sort de la plume de cet érudit amateur d'estampes. Il a dressé un catalogue descriptif de 366 caricatures anglaises contre Napoléon (374 avec celles qui sont décrites et reproduites dans l'introduction), et il en a reproduit 130. Il a, de plus, dans une introduction importante, dégagé le caractère des portraits de Napoléon dus aux dessinateurs anglais et le rôle joué par la caricature dans la lutte de l'Angleterre contre la France. Les œuvres recueillies et analysées par M. Grand-Carteret ont une grande valeur pour l'histoire même de la caricature, car beaucoup d'entre elles sont dues à trois artistes éminents, Georges Cruikshank, J. Gillray et Rowlandson. Intéressantes comme documents historiques, elles ne le sont pas moins comme documents sur le goût et l'esprit anglais et sur l'évolution de l'art du dessin. Il suffit de comparer à ces œuvres, d'une humour exubérante et grotesque, une page du Punch d'aujourd'hui, pour juger des progrès du goût artistique même dans le domaine de la caricature.

G. Monod.

P.-S. — M. P. Regnaud, professeur de sanscrit à la Faculté des lettres de Lyon, s'est ému d'une note de l'article qui lui a été consacré par M. Foucher dans notre livraison de janvier dernier (p. 148). M. Foucher lui reprochait d'avoir mêlé de « grossières injures » à une réponse adressée à des critiques de M. Barth. Nous avons, sur sa demande, examiné cette réponse, publiée dans la *Revue de l'Histoire des Religions* en 1893, et nous avons reconnu que rien dans cette réponse, si vive qu'elle soit, n'a un caractère injurieux. Nous regrettons que la Revue ait adressé à M. Regnaud sur ce point un reproche immérité.

La Rédaction.

ESPAGNE.

1894.

Documents. — Très copieuses ont été pendant l'année de 1894 les publications de documents. Nous indiquerons d'abord les collections et bibliothèques les plus connues.

La *Colección de documentos inéditos para la Historia de España* a donné deux volumes[1] : le t. CIX (xii-499 p.), avec un Essai de catalogue biographique et bibliographique des écrivains qui ont appartenu aux ordres militaires de l'Espagne[2], et le t. CX, quatrième de la Correspondance des princes d'Allemagne avec Philippe II et des ambassadeurs de ce roi à la cour de Vienne. — La *Nueva colección de documentos inéditos para la Historia de España y de sus Indias* a fait paraitre son t. V, où est continuée la Correspondance de D. Luis de Requesens et D. Juan de Zúñiga avec Philippe II, le cardinal Granvelle et autres personnages ; la *Colección de documentos inéditos relativos al descubrimiento, conquista y organización de las antiguas posesiones españolas de Ultramar*, le t. VIII, second des *Pleitos de Colon* (xv-464 p.) ; celle de *Livres rares qui concernent l'Amérique;* le t. XI, qui renferme trois traités curieux : une Relation historique de la ville de Cuenca et de sa province, par D. Joaquin de Merisalde, la *Razón* sur l'état et le gouvernement de la juridiction de Quito, en 1754, et un Journal de l'attaque des forts de Bocachica et du siège de Carthagène des Indes en 1741, composé d'après les dépêches envoyées au roi par le vice-roi de Santa-Fé[3]. La *Colección de escritores castellanos* a aussi publié un volume concernant l'histoire : les Mémoires de M. D. José-Garcia de Léon y Pizarro, ministre plénipotentiaire en Prusse pendant les années 1812-1814[4]. Finalement, la *Bibliotheca arabico-hispana* a donné le fasc. 2 de son t. IX (*Index librorum de diversis scientiarum ordinibus*, d'Abu-Bequer-ben-Khair, d'après un ms. de l'Escurial), et la *Histórico-filipina*, son

1. En outre, le tome CVIII, oublié dans notre Bulletin antérieur (Madrid, 1893, iv-511 pages), et qui contient des correspondances diplomatiques du marquis d'Almodovar (1761-63) et du comte d'Aranda (1760-62).

2. *Ensayo de un catalogo biografico-bibliografico de los escritores que han sido individuos de las cuatro ordenes militares de España*, por Frey D. Carlos Ramirez de Arellano y Gutierrez Salamanca, del habito de Calatrava.

3. 256 pages.

4. T. I (1770-1813), 432 pages.

t. IV, qui contient l'Histoire de l'ordre de Saint-Augustin, écrite en 1630 par Fr.-Juan DE MEDINA.

A côté de ces anciennes collections, deux nouvelles ont été commencées : l'une, qui paraît à Barcelone, en catalan, renferme des documents inédits tirés des archives municipales; elle en est arrivée à son troisième volume [1]. L'autre contient des documents puisés aux archives générales du royaume de Valence; commencée par les soins du directeur des archives, M. Casañ y Alegre, elle n'a encore publié que son premier tome, qui comprend des pactes, des traités, etc., conclus entre les rois d'Aragon et de Navarre et le bâtard Henri de Trastamare. La plupart de ces documents sont inédits; mais il y en a quelques-uns qui avaient déjà paru dans la *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos* (1884) ou qui avaient été insérés par M. CATALINA Y GARCIA dans son *Historia de D. Pedro I* (Appendice au tome I). Mentionnons encore la série des *Monumenta Historica Societatis Jesu*, publication mensuelle faite par les Jésuites et renfermant des documents qui parfois ne manquent pas d'importance. Dans les douze fascicules de 1894 on trouve la Vie de saint Ignace de Loyola par le P. Juan Alfonso POLANCO, des papiers relatifs à saint François de Borja et plusieurs *Litterae quadrimestres*. L'édition n'est pas toujours aussi bonne qu'il serait à désirer.

L'Académie d'histoire n'a pas été inactive pendant cette année. Elle a imprimé sept volumes de son *Memorial histórico* (vol. 27 à 33) qui contiennent la relation du voyage de Cornide en Portugal pendant l'année 1800 [2] et l'Histoire de Charles IV, par le P. MURIEL, dont j'ai parlé déjà aux lecteurs de la *Revue*.

Les américanistes peuvent enrichir leur bibliothèque de deux ouvrages jusqu'ici inédits : la relation du *Descubrimiento del rio de las Amazonas* de Fr.-Gaspar CARVAJAL, avec des documents relatifs à Orellana et à ses compagnons [3]; et la *Géographie et description universelle des Indes*, écrite par López DE VELASCO, de 1571 à 1574, et publiée par la Société de géographie de Madrid [4].

M. PEDRELL a rendu un service inappréciable à l'histoire de la musique espagnole par la bibliothèque qu'il a courageusement entreprise et qui a pour titre : *Hispaniae schola musica sacra; opera varia* (*saecul. XV-XVIII*). Il a mis dans ce travail toute sa science,

1. *Colecció de documents historichs inedits del Arxiu municipal de la ciutat de Barcelona. — Manual de Novells Ardits, vulgarment apellat Dietari del antich Consell Barceloni*. Vol. III (1478-1533), 488 pages.

2. *Estado de Portugal en el año de* 1800, por D. José Cornide.

3. Séville, 1894, in-4°, CCXXXIX-278 pages.

4. Madrid, 1894, in-4°, XIII-808 pages et une carte (de Diego Rivero).

qui n'est pas mince, et toute l'ardeur d'un tempérament passionné pour les études de l'histoire de l'art. La bibliothèque a deux parties : l'une de texte (en espagnol et en français) renfermant les biographies des auteurs dont il donne les œuvres musicales dans la seconde partie. C'est ainsi que nous sont révélés Victoria, Cabezón et tant d'autres grands musiciens espagnols qui étaient jusqu'ici ignorés ou très oubliés. Le travail de M. Pedrell a obtenu, et il le mérite bien, un grand succès parmi les érudits de tous les pays.

A mentionner finalement au point de vue folk-lorique une Collection de proverbes andalous sur des phénomènes de météorologie, de chronologie, d'agriculture et d'économie rurale[1], par M. Rodriguez Marin; un Manuscrit inédit et anonyme concernant la guerre avec les Maures au xve siècle, trouvé à la bibliothèque de l'Université de Madrid et publié avec des notes par M. Jimenez de la Espada[2]; les Voyages de Fr. J. Martinez de Zúñiga aux îles Philippines, dont la publication est due aux soins de M. Retana[3]; les *Ordenanzas de la cuadrilla de Valverde, comunidad y tierra de Segovia sobre la plata, y paños de las bodas y otras cosas*[4]; les Privilèges de Villafranca del Panadés, publiés avec un double texte, catalan et castillan[5]; le quatrième volume des curieux *Avisos de D. Jerónimo de Barrionuevo* et son appendice anonyme (1654-1664), intéressants pour l'histoire du xviie siècle[6]; enfin le premier volume des Documents concernant la guerre de l'indépendance du Pérou[7], qui sont d'une grande importance historique.

Réimpressions. — Il y en a eu beaucoup. J'indiquerai seulement les plus importantes : l'*Historia natural y moral de las Indias*, de J. de Acosta (1590); les *Averiguaciones de las antigüedades de Cantabria*, du P. Henao; la comédie *Thebayda* (*Colección de libros raros ó curiosos*, vol. XXII); *El premio de la constancia y pastores de Sierra Bermeja*, de Jacinto de Espinel (reproduction de l'édition de 1620, due aux soins du marquis de Jérez de los Caballeros);

1. *Cien refranes andaluces de meteorologia, cronologia, agricultura y economia rural, recogidos de la tradición oral y concordados con los de varios paises románicos*, 2e édition. Séville, 1894, 33 pages.

2. *La guerra del Moro á fines del siglo XV*. Madrid, 1894, in-4°, 42 pages.

3. *Estadismo de las Islas Filipinas ó mis viajes por este pais*. Le premier volume est de 1893; le second (629 pages) porte cette même date, mais il n'a paru qu'en janvier 1894.

4. Madrid, 1894, 31 pages (n'est pas dans le commerce).

5. Vilafranca, 1894, in-8°, 118 pages.

6. Ce volume porte la date de 1893. Il n'a été fini qu'en janvier 1894.

7. *Exposición q^e dirige al rey D. Fernando VII el mariscal de campo D. Jerónimo Valdés...* 1827. Madrid, 1894.

deux romans de Salas y Barbadillo (Société des bibliophiles espagnols) et quelques plaquettes concernant les combats de taureaux au XVIIIe siècle[1].

Bibliographie. — Les ouvrages les plus importants de cette section sont : le Catalogue des périodiques de Madrid depuis 1661 jusqu'à 1870, par M. Hartzenbusch[2], et la Typographie sévillane, de M. Escudero y Perosso[3]. Ces deux travaux sont très utiles et assez complets. L'étude bibliographique de M. Rubió y Ors sur *Bastero, provenzalista catalán*, est vraiment notable et digne d'être lue. Signalons aussi l'Abrégé de la Bibliographie de Mindanao, par M. Retana; et bien plus encore, dans le besoin pressant où nous sommes de catalogues de nos bibliothèques et archives, le troisième volume du Catalogue des imprimés de la Bibliothèque dite *colombine*[4] et celui de la Bibliothèque publique municipale de Jerez de la Frontera[5].

Ce qu'il faudrait surtout, ce serait de nous donner les catalogues des manuscrits conservés dans nos bibliothèques et archives, sinon, comme vient de le dire M. Morel-Fatio, « il est impossible de traiter aucun sujet un peu étendu d'histoire politique ou littéraire espagnole, faute de savoir d'une façon précise ce qui git dans ces *nécropoles*. » Malheureusement il y a même des bibliothèques où n'existe pas d'inventaire des manuscrits pour l'usage des employés, et si la direction générale de l'instruction publique n'y porte pas un remède énergique, cet état de choses peut durer indéfiniment[6], malgré les réclamations des érudits.

Histoire de l'art. — Il serait très long de citer toutes les monographies publiées en 1894. Il n'y en a pas moins de trente-quatre, dont les plus importantes sont[7] : *la Plata española*, par M. E. de Leguina, série d'études sur les travaux en argenterie depuis les temps les plus reculés jusqu'au XVIIIe siècle, avec un index des artistes les

1. La liste complète se trouve dans les livraisons 1 et 2 (mars et avril 1895) de ma *Revista crítica de historia y literatura españolas*, qui se publie à Madrid.

2. *Apuntes para un catálogo de periódicos madrileños...* obra premiada por la Bibl. nacional. Madrid, 1894, XII-424 pages à deux colonnes.

3. *Tipografía hispalense*. Anales bibliográficos de la ciudad de Sevilla, desde el establecimiento de la imprenta hasta fines del siglo XVIII. Madrid, 1894, XIX-657 pages à deux colonnes.

4. Aux soins de M. Arboli y Farando. Séville, 1894, VIII-338 pages.

5. 318 pages à deux colonnes.

6. Il y a peu d'exceptions, parmi lesquelles il faut citer le catalogue des manuscrits conservés aux archives de Majorque, qu'a commencé de publier (mai 1895) M. Quadrado.

7. Le catalogue complet a été publié dans la *Revista crit. de historia y liter. españolas*.

plus célèbres de l'Espagne dans ce domaine[1]; *Zaragoza artistica, monumental é historica*, deux forts volumes abondants en renseignements, par M. Gascon de Gotor; *Tarragona antigua y moderna*, description historique et archéologique de tous ses monuments, par M. Morera Llauradó[2]; les Études archéologiques sur les collections du musée de Tarragone[3]; les Trophées militaires de la Reconquête, étude sur les étendards arabes de las Huelgas et de Tolède, par M. Rodrigo Amador de los Rios[4]; les *Adiciones* au dictionnaire de Cean Bermúdez, quatre volumes qui renferment bien des faits nouveaux sur la biographie des artistes espagnols; ils ont été composés par M. le comte de la Viñaza, avantageusement connu par d'autres ouvrages de bibliographie; la Céramique, deux volumes de M. Valls-David, concernant plus spécialement l'histoire de la céramique espagnole[5]; le *Musée des antiquités arabes à Grenade*[6], grande publication de luxe faite par M. Almagro y Cardenas et concernant les monuments qui sont possédés par des particuliers et d'autres qui ont disparu; enfin le discours de M. Velazquez sur l'Art monumental au moyen âge[7], qui renferme des points de vue très originaux sur l'origine et les relations des architectures de l'Espagne.

Langue et littérature. — A mentionner d'abord deux discours de l'Académie espagnole : celui de M. F. Fernandez y Gonzalez sur l'influence des langues et des sciences orientales dans la civilisation des peuples de la Péninsule, qui est tout à fait un livre (104 pages), et celui du professeur Garcia Ayuso : Étude comparative sur l'origine et la formation des langues néo-sanscrites et néo-latines. Ces travaux sont d'une nature trop spéciale pour que je puisse en faire ici la critique.

Un des dialectes (d'autres diraient une des langues) de l'Espagne, le valencien, a été très en faveur pendant l'année. On a publié un Dictionnaire valencien-castillan, avec un essai d'orthographe patoise de Valence. Cet ouvrage, vraiment important, surtout dans cette époque de renaissance régionale, a été entrepris par une société de gens de lettres sous la direction de M. Llombart, malheureusement enlevé, bien peu après, par la mort, à la littérature valencienne. De

1. Un volume, 194 pages.
2. Un volume, 248 pages avec des gravures. Insuffisant, peu soigné.
3. Un volume imprimé à Tarragone. 112 pages.
4. *Trofeos militares de la Reconquista.* Madrid, 1894, 209 pages.
5. Valencia, 1894, 145-170 pages.
6. *Museo granadino de antigüedades árabes.* Avec 40 photographies.
7. *Consideraciones sobre el arte monumental correspondiente á los siglos medios.* Discurso de recepcion en la Academia de S. Fernando. Madrid, 1894, 60 pages.

son côté, M. Nebot y Pérez a écrit des Notes pour une grammaire du valencien populaire.

Pour ce qui concerne l'histoire littéraire, il y a deux grandes publications à citer : l'Édition complète des œuvres de Lope de Vega, faite par l'Académie espagnole et dirigée par M. Menéndez y Pelayo; et l'Anthologie des poètes lyriques castillans, réunie par les soins du même écrivain, et enrichie, ainsi que les volumes de Lope de Vega, d'introductions critiques.

Des œuvres de Lope, quatre volumes ont déjà paru; le dernier seulement est de 1894[1]. Les trois précédents contiennent, le premier, la biographie de Lope, par D. Alberto de la Barrera, avec des additions; le second et le troisième, les *autos, coloquios* et comédies dont le sujet est tiré de la Bible. Celui qui nous occupe est dédié aux comédies de saints, au nombre de seize, dont deux inédites (*La gran columna fogosa* et la *Comedia de San Segundo*). L'introduction, écrite par Menéndez y Pelayo, remplit 125 pages, avec l'étude des origines de chaque comédie et les relations des sujets qui y sont traités avec ceux d'autres auteurs ou d'autres littératures.

L'Anthologie est un des ouvrages les plus méritoires et les mieux réussis de M. Menéndez y Pelayo. Elle en est arrivée au t. V (moyen âge) et forme vraiment une histoire abrégée, avec des textes, de la littérature lyrique castillane; on y trouvera des vues fort larges sur l'histoire de toute la littérature espagnole et des différents éléments qui ont influé sur elle. Les introductions, tout en tenant compte des résultats auxquels l'érudition est arrivée pour notre histoire littéraire, contiennent des renseignements et des jugements qui complètent et rectifient notablement les ouvrages antérieurs. M. Menéndez y Pelayo ne s'adresse pas aux érudits, mais au grand public, chose nécessaire en Espagne, sans négliger néanmoins les questions techniques et les problèmes d'érudition.

A mentionner aussi le discours de M. Liniers sur le Style épistolaire en Espagne.

Je ne finirai pas cette section sans citer deux livres qui appartiennent à l'année 1893, mais qui n'ont pas été annoncés dans mon précédent bulletin. L'un d'eux est la seconde édition de l'Histoire critique de la poésie castillane au XVIIIe siècle, par D. Leopoldo-A. de Cueto, qui a enrichi le texte de beaucoup de notices nouvelles; et la monographie sur *Tirso de Molina*, par M. E. Cotarelo, et qui constitue la meilleure étude biographique et critique sur le grand drama-

1. *Obras de Lope de Vega*, t. IV. Comedias de Santos. Madrid, 1894, CXXV-591 pages.

turge de notre siècle d'or, bien plus grand qu'on ne l'a cru jusqu'ici.

Préhistoire. Histoire ancienne. — En fait d'études sur les temps préhistoriques, il y a quatre monographies intéressantes; deux sur la Préhistoire de la province de Séville[1], qui renferment beaucoup de renseignements et font connaître l'état actuel des fouilles et les conclusions provisoires qu'elles suggèrent; et deux autres sur les Cavernes préhistoriques de la province de Lérida (32 pages) et les Monuments mégalithiques de la Catalogne (24 pages et 22 gravures), par M. Vidal.

Pour l'histoire ancienne de l'Espagne, il y a le t. IV de la série d'Erreurs historiques[2], entreprise par M. Brunet y Bellet; il est composé de plusieurs études très originales sur les Grecs et les Étrusques; sur le bonnet catalan, la langue *d'oc* et autres. Citons encore la troisième édition des Études sur l'époque celtique en Galice, de M. Saralegui, et quelques pages sans valeur de M. Martinez Vigil sur l'Espagne dans la Bible.

Bien qu'à proprement parler il n'ait pas été publié, puisqu'il n'a pas été encore mis dans le commerce et qu'il n'a même circulé que parmi très peu de personnes, il faut mentionner le volume d'Études ibériques où M. J. Costa[3] a réuni deux séries de monographies : la première comprend cinq études qui, sous le titre d'Antiquités ibériques, se rapportent aux troupeaux de l'Espagne primitive, aux voleurs (*abigei*), aux divisions politiques (tribus, cités, villages), aux serfs publics et à l'affranchissement des serfs de la ville de Hasta (décret d'Æmilius Paulus, en 568). La seconde partie, plus neuve et plus originale, est une reconstruction d'une érudition vraiment étonnante du Littoral ibérique de la Méditerranée pendant les vi^e^ et ve siècles avant J.-C. Quelles que soient les opinions personnelles de tel ou tel autre savant sur les conclusions qu'établit M. Costa dans cette étude, on ne peut nier son mérite et son utilité; c'est un livre qui fera faire un pas décisif à plusieurs questions concernant la géographie et l'histoire ancienne de la péninsule. Il y a des écrivains qui ne se sont pas fait faute de copier les travaux de M. Costa (sans le nommer, cela va sans dire); ils se donnent ainsi à peu de frais des

1. Cañal (C.), *Sevilla prehistorica*. Séville, 1894, x-224 pages avec gravures et une carte. — Candau y Pizarro (F.), *Prehistoria de la provincia de Sevilla*. Séville, 1894, 221 pages, 70 photogravures et une carte.

2. *Erros historichs*. IV. *El Gregs; els Etruscos; el vidre; els llamps; perqué es diu llengua d'oc? la gorra catalana*. Barcelone, 1894, viii-537 pages avec gravures.

3. *Estudios ibéricos*. Madrid, 1891-94, lxxxii-207 pages. (Ce livre vient d'être mis dans le commerce. In-4°, 15-lxxxii-603 p. Décembre 1895.)

airs d'originalité, alors qu'ils sont de simples plagiaires (il est entendu qu'ici je parle seulement de l'Espagne).

Moyen age. — Les deux ouvrages les plus considérables de l'année appartiennent à l'histoire du moyen âge, ce sont : la Marine de la Castille, par M. Fernandez Duro, et l'Alcarria dans les deux premiers siècles de la Reconquête, par M. Catalina y Garcia.

La Marine de la Castille[1] est l'histoire narrative et documentée de l'origine et de la formation des forces navales de la couronne de Castille, depuis la création de la marine des Cantabres au XIIe siècle jusqu'au XVe. C'est un livre important, non seulement parce qu'on y trouve réunis des renseignements dispersés de tous côtés, mais à cause des faits nouveaux qu'il renferme, faits ignorés ou mal connus jusqu'ici et que l'auteur met en lumière ou rectifie. Son livre contient en outre l'histoire militaire, l'organisation juridique, les mœurs des gens de mer et tout ce qui concerne l'art maritime. Un des chapitres les plus intéressants est consacré à la confrérie des « marismes » (*Hermandad de las Marismas*), espèce de fédération des villes maritimes du Nord qui reçut des rois de Castille des privilèges de tout genre et jouit d'une indépendance extraordinaire. Il y a aussi un chapitre consacré aux *Almirantes* de Castille, avec l'histoire de cette institution et le catalogue des noms connus de « cabos y capitanes. » Les documents et pièces justificatives de l'Appendice sont au nombre de trente-sept, dont quelques-uns inédits et de grande valeur. Le livre se termine par un index de noms de personnes et un autre de termes géographiques. Le n° 35 de cet Appendice est un catalogue analytique des documents qui concernent la marine de la Castille, depuis 1042 jusqu'à 1502. Le n° 1, consacré aux invasions des Normands, contient des détails inédits. L'auteur ne semble pas connaître le livre de Adam Kristoffer Fabricius : la *Première invasion des Normands dans l'Espagne musulmane, en 844*.

Dans son discours sur l'Alcarria[2], M. Catalina y Garcia nous donne une description de ce pays faite directement d'après les sources historiques, en homme qui a visité et qui connaît toute la région par lui-même. Ces deux circonstances, peu communes, donnent à son travail une grande valeur d'information pour tout ce qu'il dit sur la géographie, l'histoire politique, l'organisation sociale, l'archéologie de l'Al-

1. *La Marina de Castilla, desde su origen y pugna con la de Inglaterra hasta la refundición en la Armada española*, Madrid, 1894, 382 pages et 161 d'appendice et index. Avec gravures hors texte et dans le texte.

2. *Discursos leidos ante la Real Academia de la Historia en la recepción publica del Excmo Sr. D. Juan Catalina Garcia, en 27 de mayo de* 1894. In-4°, 138 pages.

carria dans les deux premiers siècles de la Reconquête. Il faut noter spécialement ce qui se rapporte à la situation de Recópolis, ville fondée par Léovigilde, aux conquêtes du Cid, aux *fueros* de villes de l'Alcarria, etc. Le texte est accompagné de sept documents, dont quelques-uns inédits, et d'une liste assez complète des lieux aujourd'hui déserts (*despoblados*) qui ont été peuplés autrefois. Au même auteur nous devons une Histoire de Castille et Léon pendant les règnes de Pierre Ier, Henri II, Jean Ier et Henri III, en cours de publication; deux volumes sont déjà publiés. Nous en reparlerons quand elle sera terminée.

Recommandons aussi la *Reseña histórica de la conquista del reino de Granada por los Reyes Católicos, según los cronistas árabes*[1], par M. Éguilaz Yanguas, professeur à l'Université de Grenade, qui expose très bien son sujet d'après l'auteur anonyme publié en 1863 par le savant Müller, de Munich, et d'après Almaccarí, avec des notes explicatives; une étude intitulée : *Influencia del elemento indigena en la guerra de los Moros de Granada,* par M. Simonet, professeur, comme M. Éguilaz, à Grenade, apporte des rectifications importantes à quelques légendes historiques très répandues.

Histoire moderne. — Il serait trop long de citer tous les livres qui ont paru dans cette section. Il faudra donc se limiter à ceux qui peuvent être considérés comme les plus importants. Dans cette catégorie figurent : l'intéressant discours de M. Maldonado Macanaz sur l'abdication du roi Philippe V[2], qui témoigne de connaissances étendues, mais dont les conclusions ne sauraient être toujours partagées; l'Histoire du règne de Philippe V[3], par le même auteur, le plus qualifié de nos historiens pour mener à bien un pareil travail; le t. III de l'Histoire du règne de Charles III, par M. Danvila, consacré tout entier, mais avec peu d'art, à l'expulsion des Jésuites[4]; les t. II et III de l'ouvrage de M. Nonell sur le P. José Pignatelli et la Compagnie de Jésus[5], et les Papiers du comte d'Ofalia[6] concernant l'histoire diplomatique du XIXe siècle.

Colonies espagnoles anciennes et modernes. — L'histoire de l'Amé-

1. Un volume, XII-78 pages et une photogravure d'une lettre de Boabdil. 2e édition.
2. *Voto y renuncia del Rey D. Felipe V.* Madrid, 1894, 122 pages.
3. En cours de publication (*Historia general de España*).
4. Ce volume (622 pages) porte dix documents en appendice.
5. Madrid, 1894, 441-409 pages. Le tome Ier est de 1893.
6. *Escritos del conde de Ofalia*, publicados por su nieto el marqués de Heredia. Bilbao, 1894, IX-767 pages.

rique espagnole et des autres possessions d'outre-mer, très cultivée chez nous, s'est enrichie de quelques monographies importantes.

M. Fernandez Duro a fait imprimer des relations inédites sur les Fleuves du Vénézuéla et de la Colombie[1]; le P. Cappa a continué ses Études sur la domination espagnole en Amérique avec le t. XII, qui est consacré à l'industrie navale[2], et M. Coroleu, malheureusement mort il y a peu de mois, avait commencé une Histoire de l'Amérique, que je n'ai pas encore pu examiner.

Pour ce qui concerne les Philippines, il y a quelques livres à indiquer : une Histoire de Mindanao, de M. Nieto Aguilar[3]; une étude de M. Fernandez Lopez sur la Religion des anciens Indiens tagales; une autre de M. Pardo de Tavera sur la Carte des Philippines du P. Murillo Velarde[4], et deux de M. Retana : le Précurseur de la politique rédemptoriste[5] et les Superstitions des Indiens des Philippines[6]. Dans les premiers mois de 1895, les publications sur ces îles ont augmenté considérablement.

Histoire locale. — C'est le genre le plus en faveur et il serait à désirer qu'il fût toujours cultivé avec assez de compétence et de soin pour fonder solidement la connaissance totale et exacte de l'histoire d'Espagne. Malheureusement, il est rare de trouver de bonnes histoires locales. Les plus notables publiées dans l'année sont : la Monographie sur le premier comte indépendant de Barcelone, *Jofre lo Pelós*, par M. B. Gahot[7]; le Monastère de Samos, étude d'après un manuscrit inédit du P. Sarmiento, par M. Lopez Pelaez[8]; l'Histoire générale des îles Canaries, par M. A. Millares[9]; les Notices historiques sur le vicomté de Bas[10], par M. Montsalvatje, étude très utile et soignée; *lo Sometent de Manresa y son districte*, par M. Serret[11]; une Monographie sur *Alcalá de los Gazules*[12], par M. Sanchez de l'Arco, et les Guides pour les excursions historiques et artistiques, de

1. Tirage à part du *Boletin de la Sociedad geográfica*, 158 pages.
2. II-166 pages.
3. VIII-152 pages et un plan.
4. Manila, 19 pages.
5. Commentaires à un livre rare, 61 pages.
6. XLVI-105 pages.
7. Barcelone, 1894.
8. Lugo, 230 pages.
9. Vol. III à VII. Las Palmas, 1894.
10. Vol. V. Olot, 1894.
11. Manresa, 160 pages.
12. Cadix, 112 pages.

MM. Gomis (vallée d'Hostolés[1]), Osona y Castellanos (haute plaine de Barcelone et Bas-Vallés[2]), et Papell (Figueras et le Haut-Ampurdan[3]). Il faut citer aussi les Investigations historiques relatives au Guipuzcoa, par M. C. de Echegaray, non mentionnées dans notre précédent Bulletin[4].

Biographies. — La plupart des biographies parues en 1894 sont sans importance. On doit remarquer cependant celle du B. Juan de Avila, par M. Catalan y Latorre[5]; celle de Vazquez Queipo, par M. Vidart, et la biographie anonyme de l'évêque de Tarazona, D. Pedro Cerbuna (Tarazona, 1894, 138 p.).

Ouvrages divers. — En tête de cette division, il nous est très agréable de pouvoir placer un livre vraiment intéressant, fruit de recherches personnelles qui accroissent le trésor de l'érudition espagnole. Je veux parler du discours académique de M. Fernandez Vallin sur la Culture scientifique de l'Espagne au xvie siècle, qui a été publié dans les derniers jours de 1893[6]. Ce discours est une liste raisonnée des Espagnols qui ont cultivé les diverses branches des sciences : mathématiques, astronomie, géographie, art naval, physique, chimie et botanique. Fort au courant des travaux publiés avant lui par des auteurs espagnols ou étrangers et dont il donne le résumé, M. Vallin apporte aussi dans les divers chapitres de son livre des détails nouveaux et très intéressants. Ce qui nuit à son œuvre, c'est qu'elle est trop vaste; de là quelque précipitation qui se manifeste fréquemment dans les indications biographiques et bibliographiques, et qui fait dégénérer son livre en un inventaire sec et rapide. Ce plan défectueux a fait reléguer à l'Appendice des choses qui devraient être dans le texte et parfois donne à celui-ci l'air d'une simple compilation des ouvrages qui l'ont précédé. M. F. Vallin se laisse aussi emporter un peu trop par son ardent patriotisme, ce qui donne au discours un ton de panégyrisme et de chauvinisme qui ne lui sied pas. Les détails qu'il apporte et qui augmentent beaucoup ceux qui nous étaient connus

1. *Centre excursionista de Catalunya. La Vall de Hostolés.* Barcelone, 1894, 16 pages.

2. 3e édition. Barcelone, 206 pages.

3. Figueras, 230 pages.

4. Saint-Sébastien, 1893, xv-373 pages. (N'est pas dans le commerce.)

5. *El beato Juan de Avila. Su tiempo, su vida y sus escritos; la literatura mistica en España*, 208 pages.

6. *Discursos leidos ante la Real Academia de Ciencias exactas, fisicas y naturales en la recepción publica del Exc^mo Sr. D. Aciscio Fernández Vallin.* Madrid, 1893, in-4°, 311 pages.

sur ce sujet font, néanmoins, de son discours une œuvre méritoire et très utile. Ils dépassent un peu le domaine de la biographie et de la bibliographie, puisqu'ils concernent aussi des sujets comme celui des établissements d'enseignement public dans l'Espagne du XVIe siècle. Dans l'Appendice on trouve des documents inédits ou peu connus, tels que les instructions de J. Lopez de Velasco pour l'observation des éclipses de 1527 et de 1528; le rapport de l'Université de Salamanque sur la réforme du calendrier et bien d'autres, avec une liste, la plus complète qui existe, des Espagnols qui ont professé dans les universités et dans les grandes écoles de l'étranger.

M. F. Oloriz, professeur à la Faculté de médecine, a écrit sur la Distribution géographique de l'index céphalique en Espagne[1] un rapport qui intéresse beaucoup notre histoire; M. Oloriz a fait des observations sur 8,368 individus adultes, et il compte continuer ses recherches tout en déduisant les conséquences qu'ils comportent au point de vue sociologique et historique. M. Diaz y Perez a imprimé son histoire de la Franc-maçonnerie en Espagne[2], où l'on trouve, au milieu d'un certain désordre d'exposition, des détails importants. L'Institut géographique a distribué sept livraisons de son *Nomenclator* des cités, villes, villages et des provinces de Teruel, Tolède, Valencia, Valladolid, Vizcaya, Zamora et Zaragoza, et la Commission de la carte géologique d'Espagne une notable Description physique, géologique et minière de la province de Logroño[3], où l'on trouve des renseignements utiles pour l'historien et des rectifications aux dictionnaires géographiques usuels sur ces sujets. La description est accompagnée de beaucoup de gravures, cartes et cadres.

Les Congrès scientifiques, dernièrement réunis en Espagne, ont publié leurs Actes et Mémoires; celui des Américanistes (neuvième session), le t. I[4]; celui des géographes espagnols, portugais et américains, le t. II[5]; celui des Africanistes (première réunion), le t. I, qui renferme de nombreux mémoires[6]. Dans le même genre, l'Association littéraire de Gérone a imprimé le volume de son concours de 1893, où il y a des notes nécrologiques sur les littérateurs de notre siècle nés à Gérone, notes qui ont été rédigées par M. Girbal[7], et

1. Madrid, 1894, 297 pages et deux cartes.
2. Madrid, 637 pages.
3. Son auteur est l'ingénieur M. Sanchez Lorano. 500 pages.
4. Madrid, 436 pages.
5. Madrid, 638 pages et deux cartes.
6. Grenade, 140 pages.
7. Pages 93-109 du volume. Gerona, 1894

l'Association des excursionnistes de Catalogne a fait paraître le volume de 1894 de son intéressant Bulletin[1].

Parmi les recueils de travaux, nous citerons le volume de M. Sanchez Moguel intitulé : Réparations historiques; il comprend divers sujets concernant l'histoire des relations politiques et littéraires entre l'Espagne et le Portugal.

Rafael Altamira.

GRÈCE.

Les ouvrages publiés dans les deux dernières années en langue grecque sont peu nombreux. Ceux qui ont assez de valeur pour être mentionnés dans la *Revue historique* sont les suivants. Une « Monographie historique sur Démétrius de Phalère et sur Athènes » par Constantin Papazi[2], dont la première partie a été publiée il y a déjà quelque temps, traite, en 182 pages, de la vie et du caractère de Démétrius de Phalère au point de vue de ses talents d'orateur et de politicien. L'auteur a étudié sérieusement et consciencieusement dans tous ses détails l'histoire de l'époque où vécut Démétrius, et il donne un tableau assez vivant de la vie politique et sociale de la grande ville; il éclaire plus d'un point obscur de l'histoire de ces temps. Sans doute la tâche que s'est imposée l'auteur de ne rien laisser passer sans le soumettre à un examen critique et sans donner sur tous les points les résultats de ses propres recherches donne à l'ouvrage un peu l'allure d'une dissertation où la polémique occupe une grande place; mais cette tendance n'enlève rien ni à la simplicité ni à la clarté de ses idées et de ses arguments. C'est la monographie, non seulement d'une personne, mais de toute une période historique très considérable dans l'histoire de la Grèce.

Aussi sérieux que celui de M. Papazi est un autre traité historique et philosophique de M. Démosthène Rousso, qui a paru sous le titre d'« Études sur trois illustres citoyens de Gaza. » Dans cet ouvrage, l'auteur expose l'état intellectuel de l'hellénisme en Orient pendant le ve et le vi^e^ siècle après J.-C. et il montre qu'à cette époque Gaza était un centre important de développement intellectuel; c'est le temps où parurent les trois philosophes, Ainée, Zacharius le scho-

1. Barcelone, 276 pages avec gravures.
2. Περὶ Δημητρίου τοῦ Φαληρέως καὶ τῶν Ἀθηνῶν. Alexandrie, 1894.

lastique et Procope, dont M. Rousso analyse les ouvrages et développe clairement les idées philosophiques.

Sous ce titre : Ὁ Γάμος, M. Paul Vlasto, de Candie, a publié un ouvrage, dans lequel il traite des mœurs et des coutumes des Crétois en ce qui concerne les fiançailles et les mariages. C'est une collection précieuse de traditions et de chansons populaires, qui, à côté de leur valeur historique, ont aussi une importance au point de vue philologique et linguistique.

L'ouvrage de M. Jean Nicolaou sur « Odessa (Vazna) au point de vue archéologique et historique » est divisé en trois parties ; la première traite en général du Pont-Euxin et des colonies grecques qui ont été fondées sur les côtes de cette mer, la seconde, d'Odessa au point de vue archéologique et historique[1], et de son nom moderne (Vazna) ; elle contient aussi une histoire résumée de la guerre de Crimée et, en outre, quelques détails sur l'église de Vazna. Dans la troisième partie sont décrites ou analysées les mœurs et les coutumes, les superstitions et les fables en vers de la ville Tomi ou Constanza ; les inscriptions de Vazna et celles de Tomi ; les chansons populaires de Vazna. Au point de vue critique, l'ouvrage de M. Nicolaou laisse beaucoup à désirer, mais il a du moins le mérite de contenir des matériaux précieux pour l'histoire de la ville de Vazna.

Une précieuse contribution à l'histoire et la philologie a été fournie en 1894 par le grand ouvrage de M. G. Mistriotti, l'illustre professeur de littérature grecque à notre Université nationale. C'est une « Grammatologie hellénique depuis les plus anciens temps jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs[2]. » Le premier volume (760 p.) contient l'histoire de la poésie grecque. Pour apprécier la grande valeur de cet ouvrage, il faut se rappeler qu'avant cette publication, hormis quelques traductions de livres français ou allemands ou quelques compilations mal digérées, il n'existait chez nous aucun traité original sur cette matière. M. Mistrioti, qui depuis trente ans enseigne la littérature grecque et l'histoire de cette littérature, et qui est connu dans tout l'hellénisme par ses savants commentaires sur les poètes et les auteurs grecs de l'Antiquité, se distingue parmi nos philologues par une érudition universelle, car il n'est pas moins remarquable par ses connaissances philosophiques et historiques.

1. Ὀδησσὸς ὑπὸ ἀρχαιολογικὴν καὶ ἱστορικὴν ἔποψιν, 1894. Cet ouvrage contient plus de 300 p.

2. Ἑλληνικὴ Γραμματολογία ἀπὸ τῶν ἀρχαιοτάτων χρόνων μέχρι τῆς ὑπὸ τῶν Τούρκων ἁλώσεος τῆς Κωνσταντινουπόλεως.

Son esprit profond, sa manière de concevoir et d'exprimer les choses d'un point de vue philosophique très élevé, l'étendue de sa science, donnent à son œuvre un caractère de solidité, que rehaussent encore la clarté des idées, la simplicité et l'aisance du style. Sans doute, M. Mistrioti a mis à profit les meilleurs ouvrages sur l'histoire de la littérature grecque qui ont été publiés par des savants européens et il est incontestable qu'il leur a emprunté beaucoup de faits et d'idées; néanmoins, il donne partout les preuves d'un esprit très personnel qui s'inspire des travaux des autres, sans sacrifier en rien sa manière de concevoir et de juger les choses avec toute l'originalité d'un esprit fécond et critique. Sur plusieurs points, M. Mistrioti combat les théories des auteurs allemands, il explique plus fidèlement et plus correctement qu'eux la langue et l'esprit des poètes et des écrivains grecs. En parlant de l'ouvrage de M. Mistrioti, M. Krumbacher, dont le nom fait autorité en ce qui concerne la littérature byzantine, exprime le souhait que ce livre soit étudié de près par les jeunes gens qui fréquentent nos Académies. Nous ne pouvons ici que répéter ce souhait pour le profit des études philologiques en Grèce.

P. Carolidès.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Alice GARDNER, Lecturer and associate of Newnham College, Cambridge, author of « Synesius of Cyrene. » **Julian, philosopher and emperor, and the last struggle of paganism against christianity**. Londres et New-York, G. P. Putnam's sons, 1895. In-8°, VII-364 pages.

Ce livre fait partie d'une collection qui a pour titre *les Héros des nations* et qui comprend déjà quatorze volumes : Nelson, Gustave-Adolphe, Périclès, Théodoric, Philippe Sidney, Jules César, Wiclif, Napoléon Ier, Henri de Navarre, Cicéron, Lincoln, Henri de Portugal, Louis XIV. C'est assez dire que nous avons affaire avec une œuvre de vulgarisation plutôt que d'érudition, mais à ce titre c'est une des meilleures études qu'on ait écrites sur Julien et son temps ; l'auteur a utilisé les travaux et les documents les plus récents; il n'y a guère à ajouter à sa bibliographie que l'article de Borries sur les sources pour l'histoire des campagnes de Julien contre les Germains (Hermes, 1892, p. 171-209), et le livre de M. Puech, *Saint Jean Chrysostome et les mœurs de son temps*.

Les appréciations de M. Gardner sont en général équitables, son style agréable et fin; il sait composer ses tableaux avec art et sobriété. Parmi les quinze chapitres du livre, nous signalons surtout le premier : le monde romain sous Constantin, esquisse rapide où est indiquée l'influence des querelles de l'arianisme sur Julien; le troisième : l'éducation académique de Julien, qui résume très nettement les principaux caractères de l'éducation de cette époque; le huitième : religion et philosophie de Julien, qui renferme une étude intéressante du culte de Mithra; le dixième : politique de Julien à l'égard des chrétiens, où il y a un bon commentaire des lettres de Julien, d'après l'ordre chronologique établi par Schwarz; le quinzième : échec des entreprises de Julien, sa place dans l'histoire. Outre trois cartes médiocres, l'ouvrage renferme de nombreuses reproductions de médailles et une vingtaine de gravures et de phototypies intéressantes, surtout de diptyques du British Museum, qui ajoutent encore de l'intérêt à cette agréable monographie.

Ch. LÉCRIVAIN.

Otto SEECK. **Geschichte des Untergangs der antiken Welt.** Berlin, Siemenroth et Worms, 1895. Erster Band, in-8°, 404 pages. Anhang, p. 405-551.

Tout est, en ce monde, action et réaction : thèse, antithèse, le plus souvent sans la synthèse que postule la logique hégélienne. L'opinion a son flux et son reflux, et la critique historique obéit, plus qu'elle ne le croit elle-même, aux courants de l'opinion du moment. Il y a des noms autour desquels Troyens et Achéens reviennent sans cesse à l'assaut, parce que ces noms représentent des œuvres, des idées, des conceptions politiques, sociales ou religieuses qui n'ont pas encore épuisé tous leurs effets. Tels sont entre autres les noms de Dioclétien et de Constantin, le dernier persécuteur et le premier patron officiel du christianisme.

Au XVIIe siècle, le docte Tillemont avait trié et classé, avec une érudition merveilleuse et autant d'impartialité qu'en comportait sa foi chrétienne, tous les éléments d'appréciation. Il va sans dire que Tillemont fait passer en première ligne les témoignages des auteurs chrétiens, pour qui Dioclétien est un despote et Constantin un saint. Cette façon de tenir la balance ne fut pas du goût de Voltaire, qui ne perdit pas une occasion de stigmatiser dans Constantin l' « assassin » de sa femme et de son fils, le politique sans scrupule dont « la grande vue était d'être le maître en tout... dans l'Église comme dans l'État[1]. » Entre ces opinions extrêmes, les amateurs de transactions, Gibbon, Martini, Manso, s'ingénièrent à trouver un juste milieu, à mesurer les doses d'hypocrisie et de sincérité, de conviction religieuse et de calcul politique, que leur paraissaient révéler les actes de Constantin. Tel faisait les parts égales; tel autre substituait à la foi religieuse une superstition inquiète, ou estimait que, nos croyances se conformant d'ordinaire à nos intérêts, la foi chrétienne de Constantin, affectée au début, avait pu être sincère à la fin. En tout cas, on ne songeait plus à nier que l'ambition n'eût été la passion dominante de Constantin et ne fût encore l'explication la plus sûre de ses inconséquences apparentes. La réaction inaugurée par Voltaire, assagie et mise en crédit durable par Gibbon, atteignit son excès avec le livre de Burckhardt, *Die Zeit Constantin's des Grossen*. L'auteur, qui, dans sa seconde édition (1880), tenait compte des travaux de Vogel, Preuss, Bernhardt, Hunziker sur Dioclétien, de Keim, Görres, Zahn et autres sur Constantin, porta à l'icone byzantine révérée par les Tillemont et les Lebeau un coup qui sembla l'avoir à jamais pulvérisée. Il écartait à coups de fouet tous les flatteurs de cour, Lactance et Eusèbe en tête, et les panégyristes de métier. Toute cette fumée d'encens une fois dissipée, on voyait apparaître un grand homme à la mode de Hegel, qui « accomplit souvent, sans le savoir, des déci-

1. *Dict. Philos.*, art. *Constantin*. Cf. *Essai sur les mœurs*.

sions supérieures et personnifie une époque, alors qu'il croit lui-même dominer et diriger son temps » (p. 309).

Un Barbare frotté de civilisation et même de rhétorique, une intelligence déliée et une volonté forte, l'une et l'autre tournées au service d'appétits égoïstes que nul sens moral ne vient discipliner et restreindre; un « sultan » oriental, qui donne à ses fils — une nichée de monstres — l'exemple d'exterminer méthodiquement tous les prétendants possibles; tel est le Constantin de Burckhardt. Quant à la question spéciale dont se préoccupaient tant ses devanciers, Burckhardt la tranche net, non sans dédain pour ceux qui l'avaient crue si compliquée. « L'homme génial, » tout à son ambition, « est essentiellement en dehors de la religion, même quand il s'imaginerait faire partie d'une Église. » C'est l'homme de la destinée; c'est un « fataliste. » S'il est en dehors de la religion, il est du moins au-dessus de l'hypocrisie comme de l'intolérance. Burckhardt poursuit de son indignation Eusèbe de Césarée, qui a transformé le redoutable « calculateur » en un dévot à mine doucereuse, distillant des homélies et persécutant par charité.

En revanche, il restitue à Dioclétien les qualités d'esprit et de cœur dont la tradition chrétienne l'avait dépouillé au profit de Constantin. Le contraste entre les deux princes reste le même, mais les rôles sont renversés. Dioclétien est un Marc-Aurèle, chez qui la superstition aurait pris la place de la philosophie. Ambitieux, il l'a été, mais seulement pour réaliser son rêve, la restauration de l'autorité appuyée sur des principes nouveaux. Sa tâche remplie, il rentre dans la vie privée, après avoir jeté sur d'autres épaules sa défroque de dieu vivant, instrument de domination dont il avait senti non le charme, mais le poids. C'est par la superstition que la chimère s'est glissée dans son œuvre. Chimères les songes, concordances astrologiques et précautions ominales qui ont dicté à Dioclétien le choix de ses collaborateurs; chimère surtout l'exclusion du droit héréditaire, force naturelle qui, éliminée du système tétrarchique, y rentra pour le détruire. Il fallait, dit énergiquement Burckhardt, « ou assurer l'avancement des fils d'empereurs, ou les supprimer. » C'était une illusion aussi que de prétendre étouffer le christianisme sans employer le bourreau. Dioclétien crut qu'il lui suffirait de commander pour être obéi, et il assuma ainsi la responsabilité des violences qu'il n'avait pas su prévoir.

On retrouve sans peine l'influence de Gibbon et de Burckhardt dans les jugements, d'ailleurs très mûrement pesés, des derniers historiens de l'empire romain, V. Duruy et H. Schiller. Mais, d'autre part, la tradition qui procède des sources chrétiennes n'a pas cessé de faire contrepoids à cette critique indépendante, qu'elle accuse à son tour de parti pris. Elle s'attache surtout à démontrer la sincérité de la foi de Constantin et sa soumission à l'Église, sauf à en rabattre sur ses vertus. Ce qui la scandalise, c'est moins l'ambitieux, redoutable à ses rivaux, que le déiste indifférent aux dogmes, le politique qui aurait fait alliance avec l'Église uniquement pour la dominer et dominer par elle. L'ouvrage si connu de

M. de Broglie (*l'Église et l'empire romain au IVe siècle*. Paris, 1856) mérite d'être pris pour type de cette espèce d'orthodoxie historique qui, à en juger par les nombreux travaux publiés dans ces derniers temps, soit sur les persécutions soit sur la fin du paganisme, regagne peu à peu le terrain perdu.

Elle vient de trouver un allié, érudit à miracle et tranchant à plaisir, dans la personne de M. Otto Seeck. Le savant professeur de Greifswald n'en est plus à croire Eusèbe ou Lactance sur parole; mais c'est par leurs yeux qu'il voit leurs contemporains, car il se méfie bien davantage du « parti pris religieux » des auteurs païens, d'Eutrope et d'Aurélius Victor aussi bien que de Zosime.

Voici comment lui apparaissent les deux grandes figures dressées à l'entrée du IVe siècle.

Dioclétien — quoique vieilli d'une bonne vingtaine d'années par la chronologie de M. S. — n'a plus ces airs olympiens que rappelait son titre de *Jovius*. C'est un cerveau fumeux, sans cesse en travail, faisant, défaisant, remaniant, bouleversant tout; esprit faux d'ailleurs, acharné à détruire ce qui est debout, à revivifier ce qui allait mourir, se prémunissant contre des dangers imaginaires et ne voyant point à ses pieds l'obstacle contre lequel il va butter; bref, un idéologue qui, sur mille projets essayés par lui, eut la chance de réussir à moitié « précisément celui qui devait assurer la durée de sa domination. » Obstiné quoique versatile, impérieux quoique indécis, tempérament de soldat quoique sans aptitudes militaires, brisant de vive force toute résistance, entiché de sa divinité, — pour tout de bon, par « conviction intime, » — Dioclétien n'eût été qu'un despote capricieux s'il y avait eu conflit entre ses idées et celles de son temps. Mais il fut, au contraire, le représentant adéquat, l'incarnation parfaite de cette époque chaotique, et ainsi s'explique « la stabilité de ses réformes hâtives, le prestige que sa personnalité exerça sur ses contemporains et qui agit encore aujourd'hui à notre insu. »

M. S. s'est visiblement soustrait, pour sa part, à l'influence de ce prestige. Il surprend à chaque instant Dioclétien en flagrant délit d'improvisation. Soit, par exemple, l'établissement de la tétrarchie. Pour une foule de raisons, toutes excellentes, Dioclétien veut mettre la transmission du pouvoir impérial à l'abri des hasards et fonder une dynastie au sein de laquelle le successeur du prince régnant fût toujours désigné et déjà mis en possession. On croit communément que Dioclétien eut l'idée d'écarter à la fois l'élection et l'hérédité, — deux formes du hasard, — et de leur substituer le libre choix par le chef de la dynastie. C'est une erreur. Dioclétien ne songeait d'abord qu'à prendre pour principe l'hérédité. Il adopta Maximien parce que lui-même n'avait pas de fils, et que derrière Maximien grandissait Maxence. Ce premier essai lui ménagea une première déception. Le César voulut être Auguste et ne devint un fils obéissant que quand il fut l'égal de son père adoptif. Il y eut, trois ans durant (de 286 à 289), péril immédiat de rupture. Le sys-

tème une fois consolidé, Dioclétien, avec sa manie de tout prévoir, crut bon de le doubler en créant deux « empereurs de réserve » prêts à combler les vides ; mais il n'abandonnait pas pour cela le principe d'hérédité, les deux nouveaux Césars étant à la fois fils adoptifs et gendres des deux Augustes. Lorsque Dioclétien, affaibli par l'âge (il avait quatre-vingts ans) et aigri par les mécomptes, se sentit las du pouvoir, il imagina un nouveau principe qui sourit à son génie d'inventeur en mécanique gouvernementale, l'abdication des Augustes au profit des Césars, après vingt ans de règne. Il en fut si enchanté qu'il consentit à sacrifier l'autre principe, le seul d'accord avec la nature et l'opinion, celui de l'hérédité. Galère l'exigeant, il exclut Maxence et Constantin de la succession de leurs pères. Il fut entendu désormais que le droit à l'empire procéderait non du hasard aveugle de la naissance, mais du choix éclairé du premier Auguste. Ainsi fut créé, par retouches incohérentes et palinodies successives, ce système hybride qui, par la suite, ne put ni se maintenir dans la pratique ni être évincé de la théorie.

C'est par la théorie, en effet, par le rêve, l'obsession de la souveraineté une et partagée, que M. S. entend expliquer le règne de Constantin. Constantin a été hanté toute sa vie par le désir de conserver le grand œuvre de Dioclétien. Loin d'aspirer à la monarchie, il n'a tiré l'épée que pour maintenir le gouvernement multiple, et lorsque, malgré lui, il fut devenu le seul maître, il s'empressa de revenir à son idée fixe en partageant l'empire entre ses fils et ses neveux.

Voilà un Constantin que nous ne connaissions guère. Examinons-le de plus près, avec les yeux de M. S.

C'est un soldat accompli. Le fond de cette nature loyale et un peu fruste, c'est le sentiment du devoir, joint à un tour d'esprit religieux qui, un grain de fatalisme et de superstition aidant, l'amènera bien vite à se croire « l'instrument élu par le Dieu suprême pour exterminer ses ennemis et étendre son royaume sur la terre. » Supposer qu'un tel homme ait passé au christianisme par calcul, comme le prétendent ces « modernes » que M. S. rabroue de temps à autre, c'est oublier que les chrétiens étaient partout en minorité. Il aurait pu dominer l'Église; il préféra y garder l'humble rang de catéchumène. Il s'imposa le joug de la morale chrétienne, n'y dérogeant qu'en cas d'incompatibilité entre les maximes de la perfection accessible à un catéchumène et ses devoirs de chef d'État. Sincère était sa foi, en religion comme en politique, sincère et tenace au point de résister aux leçons de l'expérience comme aux suggestions de l'intérêt. C'est pour avoir érigé en article de foi l'idée fondamentale du système de Dioclétien que, jeune, il resta sourd aux appels de la fortune et, vieux, fit un testament inconsidéré. Proclamé Auguste par les soldats de son père, il redescend volontairement, par respect pour le principe, au rang de César. Il reconnaît Maxence, tant qu'il le croit légitimement investi. S'il avait été « l'égoïste sans conscience qu'aime à dépeindre l'historiographie moderne, » il aurait suivi le conseil du vieux Maximien; il aurait attaqué Galère au moment où

celui-ci évacuait l'Italie avec une armée débandée et prête à toutes les trahisons. Ensuite, il bloquait Maxence en Italie, lui coupait les vivres, et, en quelques mois, il était seul ou à peu près seul maître de l'empire. Mais, à ce moment-là, Constantin ne se résignait pas encore à régner seul.

Il fut mal payé de sa discrétion. On vit, au congrès de Carnunte, que Dioclétien n'avait « rien appris et rien oublié. » L'obstiné vieillard s'entêta à refaire une tétrarchie régulière, avec deux Augustes et deux Césars, prétendant éliminer Maxence et ramener pour la seconde fois Constantin au rang de César. A cette fantaisie sénile, Constantin n'opposa qu'une résistance passive, et bientôt la tétrarchie devint une pentarchie à cinq Augustes. C'était du désordre, sans doute; mais Constantin, jugeant que le principe était sauf, considérait le nombre des potentats associés comme chose secondaire. Il fallut, pour troubler la paix, une nouvelle équipée de Maximien, qui, n'ayant pu dégrader son fils, essaya de détrôner son gendre.

Est-il vrai que Constantin, après avoir épargné la vie de son beau-père, l'ait ensuite contraint à se donner la mort? M. S. est convaincu que Maximien s'est suicidé spontanément; mais il n'entend pas que « les écrivains récents, au nom de leur code de morale moderne, » viennent, avec des mines effarouchées, parler de « meurtres de famille. » Il revendique hautement pour Constantin le droit de faire justice, même sans les formes ordinaires de la procédure. Toute la question, pour lui, se ramène à celle-ci : Maximien, reconnu incorrigible, était-il encore dangereux ou non? Si oui, l'empereur avait le devoir de le supprimer; si non, pourquoi ne pas accepter la version officielle du suicide, garantie par la parole de Constantin? J'avoue que, malgré sa fière allure, ce dilemme me paraît boiteux, pour ne rien dire de plus. En tout cas, il est assez serré pour que la « morale moderne » n'y trouve point de place.

Mais M. S. ne se contente pas de préparer une apologie éventuelle pour une hypothèse qu'il rejette : il veut encore nous apitoyer sur le sort de Constantin, victime de ce « méchant beau-père, qui lui avait joué avec sa mort un tour pire qu'il n'en avait jamais tramé durant sa vie. » En effet, personne alors ne voulut croire (quelle justification pour les modernes!) que Maximien eût lui-même mis fin à ses jours. Sous peine de passer pour un meurtrier, il fallut que Constantin assumât le rôle de justicier et qu'il flétrît la mémoire de Maximien. Mais, suivant la jurisprudence de l'époque, — ainsi l'affirme M. S., — cette flétrissure posthume avait un effet rétroactif; elle entachait de nullité tous les actes du tyran, si bien que ni Constantin ni avant lui son père Constance, l'un et l'autre investis par Maximien, n'étaient plus des souverains légitimes.

Heureusement, Constantin était homme de ressource. Un érudit de cour lui refit aussitôt une légitimité nouvelle en découvrant que son père Constance était un bâtard de Claude le Gothique. Était-ce une

supercherie? Constantin fut-il dupe ou complice? M S. oublie de nous le dire. Toujours est-il que depuis lors Constantin, abandonnant le dernier principe de Dioclétien pour revenir au premier, ne reconnaît plus d'autre droit que celui de la naissance et se trouve être, du même coup, seul détenteur légitime du pouvoir.

Il ne songeait pas encore à pousser jusque-là les conséquences de sa nouvelle théorie. Après la mort de Galère, il se fût contenté, comme par le passé, de son lot, si Maxence ne lui avait cherché querelle. Grâce à un incident imprévu, — l'apparition miraculeuse de la croix céleste, modèle du fameux *Labarum*, — la défaite de Maxence devint la victoire du christianisme. Après avoir expérimenté la puissance du Dieu des chrétiens, Constantin n'en voulut plus adorer d'autre. M. S. est trop « moderne, » lui aussi, pour admettre ici le miracle. Nul doute que « l'histoire racontée par Eusèbe, et le serment de Constantin qui doit la confirmer, ne soient des mensonges » (d'Eusèbe ou de Constantin?); mais M. S. tient ferme pour la vision en rêve, pour la foi pleine et entière de Constantin et pour la signification exclusivement chrétienne du monogramme. La foi de Constantin est prouvée par le fait que, en marchant sur Rome, il se lançait dans une entreprise condamnée par la plus vulgaire prudence.

Dans le partage qui suivit la mort de Maxence, Constantin, au dire de M. S., se montra « conciliant jusqu'à l'imprévoyance. » Toujours fidèle au système polyarchique, il voulait donner l'Italie, accrue d'un complément fourni par Licinius, à un nouveau César. L'agression de Maximin Daïa interrompit les pourparlers de Milan, d'où la tradition commune, fondée sur le récit d'Eusèbe, fait sortir le célèbre édit de tolérance. M. S. estime que « le brave historien ecclésiastique a rêvé ici, comme souvent. » Il n'y a pas eu d'édit de Milan, et les sceptiques modernes qui ont loué la neutralité de Constantin en matière de religion en sont pour leurs belles phrases. L'édit dont Lactance donne le texte a été rendu un peu plus tard par Licinius seul, qui s'en fit une arme contre Maximien.

Licinius battit Maximin en se donnant pour un soldat du Christ; mais il chargea sa conscience de meurtres qui le mirent « en opposition irréconciliable avec les exigences de la religion » et le rejetèrent du côté des païens. Constantin, toujours loyal et désintéressé, ne songeait encore qu'à refaire une tétrarchie avec Maximin ou, après la mort de ce dernier, une triarchie avec son beau-frère Bassianus. Mais Bassianus se laissa aller à comploter avec Licinius; il paya de sa vie sa trahison, et Constantin, publiquement bravé par Licinius, se résigna enfin à la guerre. Après une première victoire, qui le rendit maître des trois quarts de l'empire, il s'arrêta et, par pur amour de la paix, laissa le reste à son rival. Il ne reprit les armes que dix ans plus tard, non par ambition, mais pour arracher les chrétiens aux griffes de leur persécuteur. Encore fallut-il, pour vaincre les scrupules de conscience du « pieux chrétien, » que Licinius prît de nouveau le rôle de provocateur.

Cette fois, Constantin victorieux renonce provisoirement à conserver la polyarchie. Il dépose Licinius, mais lui fait grâce de la vie et la lui garantit par serment. Générosité inutile. Interné à Thessalonique, le vieux fourbe trouve moyen de conspirer avec les Barbares du Danube, et les soldats de Constantin — des païens incapables de comprendre la charité chrétienne — réclament son châtiment. Constantin, lié par son serment, renvoie l'affaire au sénat, qui juge et fait exécuter Licinius. Seule, la tradition « de source païenne et par conséquent partiale » accuse Constantin de meurtre avec parjure. La vérité se trouve dans Zonaras, qui écrivait au XIIe siècle. Il est fâcheux que saint Jérôme ne l'ait pas connue; autrement, il n'aurait pas répété après Eutrope, à propos de Licinius : *contra jus sacramenti privatus occiditur,* et n'aurait pas entraîné M. de Broglie lui-même dans son erreur.

M. S. éclaircit avec le même bonheur la tragique histoire du fils de Licinius. Il y insiste, parce que « elle est pour Constantin tout à fait caractéristique. » Elle met aux prises les deux hommes qu'il y avait en Constantin, le chrétien scrupuleux, tenu par le cinquième commandement : *non occides*, et le chef d'État. D'abord, le jeune Licinius n'était pas, comme on le croit, le neveu de Constantin, mais un bâtard né d'une esclave et adopté par Constantia. Constantin, qui l'avait légitimé, pouvait le faire redescendre à la condition d'esclave. C'est ce qu'il fit en 336 (et non en 325), lorsque l'usurpation de Calocerus, un fonctionnaire infime, lui eut montré qu'un fils d'empereur pouvait être autrement dangereux. Après avoir bien traité, durant plus de dix ans, le jeune prince, Constantin le fit tout à coup fouetter et enchaîner au travail dans une manufacture impériale, non par cruauté, mais « pour bien étaler aux yeux de la foule l'origine vulgaire du prétendant. » Enfin, voyant que ces rigueurs excitaient la commisération, obligé d'ailleurs de s'absenter pour courir à la frontière, il fit passer la raison d'État avant le cinquième commandement et « jugea à propos de faire disparaître le misérable esclave. » C'est tout, et il semble à M. S. que ce soit peu de chose. La responsabilité d'un acte odieux ne pèse plus sur le chrétien, mais sur l'empereur, lequel est absous par la raison d'État. Sur la pourpre, le sang ne tache pas; l'important était d'en préserver la robe du néophyte, et M. S. se flatte d'y avoir réussi. On peut compter sur lui, je pense, pour barrer plus tard le chemin aux ombres importunes de Crispus, de Fausta, et de ces « nombreux amis » dont parle Eutrope. Un tel avocat ne saurait se contenter de plaider les circonstances atténuantes, comme Tillemont, qui pense que Dieu permit les fautes de Constantin pour le préserver ou le punir du péché d'orgueil.

Nous nous sommes arrêtés trop longtemps sur la première moitié du volume, qui n'est que la préface de l'ouvrage entier, pour pouvoir suivre d'aussi près les idées exprimées dans la seconde partie. Ce n'est pas qu'elles soient moins intéressantes ni moins bien liées en une thèse d'ensemble. Cette thèse peut se résumer ainsi. Ce ne sont pas les Ger-

mains qui ont abattu l'empire romain; au contraire, ils lui ont infusé, des siècles durant, leur sang et leurs vertus natives et ont ainsi prolongé son existence. L'empire romain serait mort sans eux d'une incurable anémie, dont la principale cause était l'infécondité voulue de la race latine.

Considérons d'abord le Germain chez lui. C'est un naïf enfant de la nature, paresseux comme tous les primitifs et couché sur sa peau d'ours dès qu'il est repu. Individualiste à outrance, il ne connaît ni clans, ni rois, ni prêtres. S'il promet un instant obéissance à un chef de son choix, il ne fait jamais de vœu perpétuel. Mais voici que les civilisés lui fournissent du vin; il prend goût à l'alcool et commence à cultiver l'orge pour pouvoir brasser la bière, qui met l'ivresse à bon marché. La corne à boire, circulant à la ronde, rapproche ces nomades réfractaires à l'association. Il se forme des groupes; des chefs surgissent qui apprennent aux Germains à se battre entre eux. Cependant, la frontière romaine refoule et contient ces masses errantes. Le Germain se fixe peu à peu au sol, mais sans que ni les druides venus des Gaules ni les rois à la façon de Marbod réussissent à l'engager définitivement dans une combinaison politique ou sociale quelconque. Le sens de la subordination lui manque, et le goût de l'indépendance est chez lui incoërcible.

Pour résister à la pression de cette race pullulante, il eût fallu à l'empire romain une armée et une population qu'il n'avait plus. Grâce à la sélection et à l'hérédité, des siècles de guerres sans fin avaient fait des Italiens les premiers soldats du monde. Mais les forces acquises s'usaient et ne se renouvelaient plus dans les armées de célibataires qu'entretenait l'empire. Les corps auxiliaires d'abord, puis les légions s'ouvrirent largement aux recrues de sang barbare. M. S. explique fort au long, avec un véritable luxe de théories biologiques, comment s'est appauvrie, raréfiée, diminuée en quantité comme en qualité, l'ancienne population. Il écarte d'abord le lieu commun de « la vieillesse des peuples » assimilés aux individus. Tous les peuples sont également vieux, et la race juive, par exemple, qui ne passe pas pour jeune, a gardé une étonnante vitalité. L'argument porte aussi bien contre la thèse qui substitue à la vieillesse physiologique des peuples celle des civilisations. S'imagine-t-on, d'ailleurs, que tous les Romains menaient la vie de Lucullus et d'Apicius, ou que tous les peuples compris dans l'empire fussent civilisés de temps immémorial? C'est par la sélection à rebours, par « l'extirpation des meilleurs, » que s'explique la décadence gréco-romaine.

Dans les républiques grecques, les partis expulsaient tour à tour les citoyens les plus énergiques et exterminaient leurs familles. A partir du temps des Gracques, les Romains en firent autant. Les orages politiques n'épargnent que les timides, et ceux-là font souche d'enfants qui leur ressemblent. L'hérédité agit avec une rapidité singulière. La servilité du Sénat soulevait déjà le dégoût de Tibère. Ce Sénat absor-

bait, et pour l'annihiler, l'élite des provinciaux. En même temps que le sabre fauchait tous ceux qui troublaient l'ordre établi, le despotisme administratif habituait les autres à ramper. Les fléaux qui frappent indistinctement la masse du peuple le laissent ensuite plus sain et plus vigoureux, parce que les faibles succombent et les forts survivent; au contraire, la proscription bornée aux individualités énergiques l'épuise à coup sûr. Le ressort de la race juive s'est retrempé dans la persécution collective; de même, les saignées pratiquées sur la race germanique ne lui enlevaient que l'excès de force répulsive qui empêchait les molécules de se souder les unes aux autres.

L'esclavage avait été longtemps le support et l'aliment des sociétés antiques. Cet aliment fut réparateur tant que la servitude resta une condition laborieuse, et l'affranchissement la récompense des plus endurants. Mais il vint un moment où, dans la classe servile démesurément accrue, il n'y eut plus que des bêtes de somme et des esclaves de luxe. Alors, la sélection s'opéra à rebours; l'égoïsme du maître attachait le travailleur à la glèbe et laissait volontiers les non-valeurs grossir la foule des parasites de condition libre.

Comme en qualité, la population perdait aussi en quantité. En dépit des lois d'Auguste (cf. *Revue historique*, t. LVII, p. 241-292), le monde romain allait se dépeuplant par abaissement constant du chiffre des naissances, effet d'une foule de causes économiques et morales auxquelles M. S. ajoute « un mystérieux instinct de suicide. » Les peuples qui ont conscience de leur déchéance hâtent eux-mêmes leur fin.

Il est évident que le trop-plein de la Germanie devait se déverser dans l'empire romain. Marc-Aurèle retarda la rupture de la digue en transplantant sur sol romain des Barbares assimilés, sous le nom d'*inquilini*, aux Lites (*Laeti*) ou serfs germains. Un courant continu s'établit, par l'armée et par l'inquilinat, qui fait aussitôt monter le niveau de la population. La race affirme ses qualités prolifiques; elle envahit tout, y compris le trône. Les empereurs illyriens, Dioclétien, Galère, Constantin lui-même, sont des Germains; si bien que la lutte contre les Barbares du dehors est menée par leurs frères déguisés en Romains. Les mœurs se transforment; elles deviennent plus pures et aussi plus grossières. Tout est prêt pour une rénovation en grand. Il s'agit de savoir « quel parti Dioclétien et ses successeurs surent tirer d'une situation unique dans l'histoire. » C'est la question que pose M. S. à la fin de ce premier volume et qu'il résoudra dans le suivant.

Telles sont, en gros, les idées de M. S. sur les hommes et les choses au début du IVe siècle. Dans le nombre, il en est qui font partie de l'opinion commune, d'autres qui étaient sorties de la circulation et qu'on ne revoit pas sans surprise, d'autres enfin qui appartiennent en propre à l'auteur. Celles-ci sont les idées systématiques qui servent à ordonner les autres. Qu'elles résultent de l'étude vraiment scientifique, c'est-à-dire désintéressée, d'un passé lointain, nul n'en doute; mais peut-être M. S. n'eût-il pas été amené à les grossir, à les simplifier, à

leur donner un relief un peu brutal et une couleur un peu criarde, s'il avait écrit uniquement pour les savants. M. S. a mis toutes les notes et références dans un fascicule à part, qui se vend séparément. Le texte, élégamment imprimé et sans appels de notes, — les lignes sont numérotées en marge pour permettre d'établir la concordance entre les passages documentés et les notes y afférentes, — le texte, dis-je, s'adresse à ce que nous appelons en France le grand public. Or, on n'écrit pas pour le grand public sans subir l'attraction de la masse sur la molécule. On hausse le ton; on cherche les mots à effet; on supprime les nuances, les restrictions et distinctions qui échappent au vulgaire; on transporte dans le passé les préoccupations présentes et on laisse voir derrière les Germains et Romains d'autrefois les Allemands et les Français d'aujourd'hui. C'est un droit, peut-être même un devoir, pour l'historien que de chercher dans l'histoire des enseignements applicables au présent et à l'avenir; mais ce n'est pas une garantie d'impartialité. On sent que le caractère du Germain, tel qu'il ressort de l'analyse de M. S., est plus fouillé que ne le permettent les données historiques. Si l'auteur nous représente ses ancêtres si réfractaires à l'association, introduisant avec eux le caprice et la rébellion dans les armées romaines, c'est qu'il ne trouve pas encore l'empire allemand actuel assez compact et qu'il tient à signaler « cette faiblesse de la notion de l'État et du sentiment national que nous avons grandement sujet de déplorer encore chez les Allemands d'aujourd'hui. » En ce qui concerne les Français, je n'ai nulle envie de me plaindre de l'allusion décochée en passant au « système des deux enfants, qui menace présentement de ruiner la France. » L'avis est salutaire, et M. S. n'en fait pas un prétexte à homélies pharisaïques; il nous montre, au contraire, une des causes les plus actives du mal dans les exigences du droit romain en matière de succession — ajoutons : exigences aggravées dans notre Code civil par les restrictions apportées à la liberté de tester.

Tout bien pesé, il ne semble pas que M. S. ait atteint à l' « objectivité » qui fait la valeur des ouvrages scientifiques. Il se plaît aux thèses excessives, et il impose à tous ses personnages une logique qui pourrait bien n'être qu'à lui. De ce que Burckhardt exagérait en faisant de Constantin un parfait égoïste, il ne s'ensuit pas que la vérité se trouve à l'extrême opposé. M. S. prête à Constantin une foi politique, une foi religieuse, et un dévouement chevaleresque à ces idées qui lui viennent d'autrui. L'ambitieux, le calculateur disparaît. Pour amener à ce degré de simplicité le caractère de son héros, — antithèse exacte de celui de Dioclétien, — M. S. accepte de toutes mains les témoignages favorables à son système et affaiblit ou récuse les autres. La neutralité de l'État en matière de religion étant une conception antipathique aux vrais croyants, il adjuge à Licinius seul l'édit de Milan, en dépit de la suscription collective. Par contre, il déclare « à l'abri de tout soupçon » la première constitution de Sirmond, qui fonde la juridiction épiscopale

et qui a été rangée par nombre d'érudits, y compris M. de Broglie, parmi les textes apocryphes. M. S. veut que l'alliance entre l'Église et l'État se soit faite spontanément, par la foi et au profit de la foi, sans ombre de combinaison politique. Il n'est plus question du pontificat de Constantin : l'empereur n'est plus le pontife, mais l'ennemi de l'ancienne religion ; dans l'Église, il n'est qu'un modeste catéchumène. La foi politique de Constantin est aussi bien commode pour expliquer le dernier et le plus singulier acte de son règne, le partage de l'empire ; mais elle nous oblige à voir une série de hasards dans les conflits successifs qui ont fait disparaître tous les rivaux de Constantin. Enfin, on trouvera sans doute arbitraire et simplifiée à l'excès la théorie qui suppose la raréfaction continue de l'élément latin jusqu'au temps de Marc-Aurèle, et la progression non moins continue depuis lors de la population régénérée par l'infusion du sang germain. On peut croire, avec M. Beloch, que, en dépit des *latifundia*, la prospérité des deux premiers siècles de l'empire a profité aussi à la race (cf. *Revue historique*, t. LVII, p. 282), et quelques phrases de Tertullien ou de saint Cyprien ne suffisent pas à démontrer que, en quarante ans, le sol romain s'était largement repeuplé.

Le lecteur est plus disposé à s'incliner devant la maîtrise de M. S. en matière de chronologie. Les notes abondent en rectifications de dates, appuyées sur des raisonnements serrés, et c'est là un apport personnel dont il faut savoir gré à l'auteur. Pourtant, je ne sais si M. S. n'a pas, là aussi, passé la mesure indiquée par le proverbe grec qui défend de « remuer toutes les pierres. » Avec vingt ans de plus, Dioclétien et Maximien sont mieux dans leur rôle, sans doute ; mais le motif allégué est insuffisant, et, s'il est valable, quelle nécessité y a-t-il de rajeunir Constantin, sur la foi d'expressions vagues employées par les panégyristes ? Toujours sur la foi des rhéteurs, M. S. découvre dans la vie de Constantin un premier mariage légitime, antérieur à son union libre avec Minervina. Du coup, la naissance de Crispus se trouve retardée, et Crispus devient, lui aussi, d'une précocité extraordinaire, vainqueur des Alamans avant quatorze ans, marié à cet âge, père à quinze ou seize ans, comme Maxence, d'ailleurs, le souci dynastique poussant aux mariages prématurés. Quand le vrai n'est pas vraisemblable, il faut qu'il soit démontré par des arguments probants, et ceux de M. S. sont loin d'emporter la conviction.

En résumé, ce n'est pas, tant s'en faut, une œuvre médiocre que celle dont M. S. nous donne aujourd'hui les prémices. On aurait tort de n'y voir qu'une chapelle de plus érigée en l'honneur du culte géminé de *Christenthum und Germanenthum ;* mais c'est bien le caractère de réaction militante contre une foule d'idées reçues qui en fait l'originalité. Elle mérite d'autant plus d'attirer l'attention de la critique — de celle que ne décourage pas le recommencement perpétuel de son labeur — que l'auteur joint à un fonds de science solide un élan de zèle religieux

et patriotique auquel ne suffit pas, comme terrain de propagande, le cercle étroit des érudits.

A. Bouché-Leclercq.

Henry Michel. **L'idée de l'État** : *Essai critique sur l'histoire des théories sociales et politiques en France depuis la Révolution.* Paris, Hachette et Cie, 1896. 1 vol. in-8°, IV-658 pages.

L'important ouvrage de M. Henry Michel, présenté d'abord par lui à titre de thèse de doctorat, est avant tout un livre philosophique. Ceux qui n'y chercheraient qu'une histoire du mouvement des idées depuis un siècle sur le rôle et les fonctions de l'État, ce qui est dire sur l'organisation sociale, se tromperaient : derrière cette histoire il y a un système de philosophie.

I. — « Quelques grands esprits du XVIIIe siècle se sont formé une notion, que l'on peut appeler nouvelle, de l'individu et de ses droits, de l'État et de son rôle ainsi que des fins de la vie sociale et politique : c'est la notion individualiste... La doctrine aujourd'hui professée sous ce nom ne présente qu'une analogie lointaine avec la haute doctrine du XVIIIe siècle... » C'est ce qui, aux yeux de l'auteur, explique la réaction presque triomphante actuellement des doctrines hostiles à l'individu. On a méconnu les vrais principes des philosophes inspirateurs de la Révolution : alors qu'il fallait les compléter par un surcroît de précision apporté à leur point de départ, ce qu'a fait un philosophe récent auquel M. H. Michel rattache toute sa doctrine[1], on a dévié de leur formule génératrice ; on a encouragé, par le désordre même et les excès des systèmes individualistes, l'évolution des différents systèmes d'autoritarisme. — Pour enlever à ceux-ci leur crédit contemporain qui fait facilement accepter par tant d'esprits distingués la théorie de « l'organisme social » où l'individu se trouve impliqué et absorbé, il faut reprendre l'*a priori* des philosophes du XVIIIe siècle. « Il manque à ceux-ci une base résistante. Sur le principe auquel ils appuient leurs thèses, sur les relations de ces thèses avec la philosophie première, ils tournent court ou sont muets. Il était réservé à un penseur contemporain de compléter la démonstration que les individualistes du XVIIIe siècle avaient laissée inachevée et comme en suspens. »

Telle est la pensée maîtresse de l'œuvre de M. H. Michel, celle qui est développée et, comme disent les Anglais, *illustrée* dans les 658 pages de son volume, avec une clarté remarquable, avec un art parfait d'ordonnance et d'aménagement des arguments, avec une connaissance historique approfondie de la matière. Thèse philosophique, on le voit,

1. M. Renouvier.

au premier degré, vérifiée par un examen historique, et où M. H. Michel a apporté toutes les qualités qu'on peut appeler *normaliennes* avec quelques-uns des défauts qui y correspondent, notamment une certaine propension à créer et à multiplier dans un sujet des catégories un peu artificielles qui donnent à l'esprit plus de satisfaction apparente qu'elles ne jettent de lumière véritable dans la discussion des problèmes.

L'œuvre du XVIIIe siècle reprise dans son principe générateur, c'est là le point de départ de l'auteur. — On est tout d'abord surpris qu'il n'ait pas cherché à relier ce mouvement du XVIIIe siècle à ses racines et à ses antécédents. Il le considère comme une réaction décidée contre l'État-Providence du XVIIe siècle, et il ne s'occupe pas de ses origines soit dans la philosophie antique soit dans le mouvement de la Réforme, surtout anglaise. Il dit un mot, en passant, du courant libéral américain, dérivé des puritains, mais sans y insister. L'individualisme, pour lui, semble poindre tout à coup avec Montesquieu, avec Voltaire, avec l'Encyclopédie : puis il aperçoit la formule d'émancipation se précisant, s'affirmant et prenant son caractère vraiment novateur (méconnu depuis) dans Rousseau. Jusqu'à celui-ci il y a eu des partisans d'un État paternel plus ou moins éclairé, plus ou moins libéral; mais la notion de la souveraineté n'a pas été ébranlée. Rousseau la transporte avec ses attributs d'inaliénabilité, d'imprescriptibilité, etc., de l'État personne ou oligarchie à la « personne publique, » qui est formée par l'union des « personnes particulières » le jour où, renonçant à l'état de nature devenu intolérable, les hommes ont conclu entre eux le contrat social. De cette simple translation M. H. Michel tire, en y ajoutant les clartés d'un esprit rompu à la dialectique, toutes les conséquences indiquées ou impliquées dans les raisonnements confus du *Contrat social*. Il reprend pour son compte la thèse chère à Rousseau et source de tant de malentendus, de l'aliénation volontaire par chacun de ses droits à la communauté, aliénation qui laisse chacun aussi libre qu'auparavant : « Du moment que l'État *c'est tout le monde*, les sacrifices que je consens à l'État, les obligations que je me reconnais envers lui sont à un certain point de vue des obligations de moi-même à moi-même, si bien qu'au moment où je parais le plus asservi à l'État, je suis encore en un sens indépendant... »

M. H. Michel reconnaît cependant que Rousseau « manque à bien marquer, tout en reconnaissant qu'elles existent et doivent exister, les bornes du pouvoir souverain... Le citoyen paraît être livré chez lui à l'omnipotence de l'État, et c'est peu de dire qu'il paraît l'être dans un système où la vie elle-même est traitée de don conditionnel de l'État. » « Mais, reprend encore une fois l'auteur, il ne faut pas oublier qu'étant moi-même l'État pour la part qui me revient, ma sujétion, si on la compare à celle du sujet envers le monarque sous un régime despotique, est encore indépendance. »

M. H. Michel est bien obligé de reconnaître que, grâce à cette fusion

mal définie entre l'État et ses membres, le socialisme a quelques-unes de ses racines dans Rousseau; mais il pense que l'individualisme lui doit encore plus, puisqu'il a propagé l'idée de l'égalité dans la commune souveraineté, et par là jeté les bases de la philosophie du droit. Et cependant ces bases, telles qu'elles sont posées par Rousseau, sont bien fragiles, puisque nulle part, — il faut y insister, — de l'aveu même de son commentateur, il n'a établi les limites des droits de la collectivité, ou plutôt, que, là où il a précisé, il a constamment subordonné l'individu à l'État. M. H. Michel se contente trop aisément d'un vague principe de justice dans l'État, réclamé par Rousseau. En pareille matière, les mots sont peu de chose. Les faiseurs de systèmes se servent des mêmes vocables avec des visées différentes ou des résultats différents. Quel régime social, individualiste ou à tendances socialistes, n'a prétendu réaliser ou du moins accroître la justice parmi les hommes?

II. — M. H. Michel l'admet, mais il pense aussi qu'en demandant à chaque système quel est son *a priori*, on peut lui démontrer qu'il est ou qu'il n'est pas en possession des moyens propres à atteindre le véritable objectif social. Se plaçant à ce point de vue spécialement philosophique, il passe en revue dans un examen d'ailleurs très complet, très documenté, et qui au fond fait le principal intérêt de son livre, les doctrines qui, depuis Rousseau, ont cherché à élucider les questions d'organisation sociale. De toutes il prétend établir, par une analyse serrée de leur point de départ et de leur enchaînement logique, qu'elles ont embrassé une partie plus ou moins grande de la vérité, mais que, faute d'une base suffisamment résistante, le terrain leur a manqué à un moment donné : de telle sorte que la mêlée des systèmes à tendances divergentes depuis un siècle aurait été une sorte de vaste malentendu, de combat dans l'obscurité, dans lequel chacun possédait quelques étincelles de la grande clarté définitive, mais seulement des étincelles passagères et insuffisantes à faire la lumière. Ces étincelles, M. H. Michel cherche avec un grand désir d'impartialité à les discerner au milieu de la poussière de la lutte et à en faire honneur à chaque doctrine. Est-il toujours tout à fait équitable dans cette distribution de blâmes ou d'approbations? Nous ne voudrions pas l'affirmer. Nous l'avons déjà vu trop prévenu en faveur de Rousseau. Il est, à mes yeux, trop élogieux pour quelques-uns de ses continuateurs, comme Condorcet qui a semé à profusion des idées fausses en matière d'agencement gouvernemental, — comme en général pour tous ceux qui sont passés de l'idée d'association à celle d'État, en les identifiant et en concluant des avantages de l'une aux bienfaits de l'autre, sous prétexte que « l'État n'est qu'une vaste association qui, au lieu d'englober quelques citoyens, les englobe tous. » Cette identification, que nous ne craindrons pas d'appeler un sophisme, ne choque pas suffisamment M. H. Michel. « Pourquoi ne pas admettre, écrit-il, que l'État, cette association *réputée volontaire* elle aussi, puisse faire ce que faisaient à juste titre et à bon droit des

associations partielles? » L'auteur, on le voit, ne sort pas des prémisses du *Contrat social*. Il les a toujours en vue dans son examen détaillé et si remarquable des doctrines du siècle, à travers les autoritaires comme de Maistre, de Bonald, Ballanche, Hegel; les premiers socialistes français, dont il a consciencieusement lu les œuvres avant de les juger, ce qui n'est pas le cas de tous leurs critiques; les économistes orthodoxes comme Dunoyer; les réactionnaires comme Sismondi et Villeneuve-Bargemont; les libéraux de l'école de Benjamin Constant; les doctrinaires de 1830; les écrivains d'avant 1848 à tendances démocratiques, Tocqueville, Lamartine; les irréguliers comme Fourier et Proudhon; les communistes de 1848; les positivistes, disciples de Comte; puis la mêlée confuse qui date d'il y a cinquante ans et où tous les courants se dessinent à nouveau, souvent dans de singuliers amalgames, avec le collectivisme de K. Marx, l'individualisme extrême de Spencer, le traditionnalisme mitigé de libéralisme et souvent contradictoire de Le Play, et les systèmes mixtes de tant d'autres de nos contemporains, tantôt inclinant avec Renan vers une sorte d'oligarchisme scientifique, tantôt poussant avec une portion de l'école libérale à la décentralisation et à l'émancipation de l'individu par la libre association, tantôt au contraire, avec certains sociologues, penchant vers un étatisme étroit. Ces systèmes sociaux, M. H. Michel ne les juge pas par les applications pratiques qui devraient en découler ni par leurs relations avec telle ou telle situation politique ou économique dont généralement ils sont nés, à titre soit de conséquence directe soit de réaction. Il cherche les liens de chaque doctrine sociale avec le système philosophique auquel elle se rattache et, d'après la solidité ou la fragilité de ce système, il établit la solidité ou la fragilité relative (car tous, pour M. H. Michel, pèchent en quelqu'une de leurs parties qu'il excelle à mettre en relief) du système d'organisation sociale qu'il a engendré : son livre, dit-il, n'est pas écrit « pour ceux qui nient que la pensée abstraite ait rien à voir avec le mouvement des sociétés humaines et les vicissitudes des institutions qu'elles adoptent. » Aussi, conséquent avec lui-même, est-ce par l'analyse d'une conception de philosophie abstraite qu'il termine et conclut son livre. Cette conclusion, pourquoi le dissimuler, n'est pas pour le lecteur, ou du moins n'a pas été pour nous sans quelque déception.

III. — On attendait, non sans émotion, de l'auteur qui a tant reproché aux autres de ne pas s'appuyer sur « un principe, » la révélation d'une vue féconde, organique, essentielle, servant de ligne de partage entre les différents courants sociaux auxquels nous sommes livrés, permettant une démarcation absolue entre les bons et les mauvais parmi ces courants. Cette vue définitive, source de lumière et de vérité, M. H. Michel a plusieurs fois laissé entendre dans le cours de son livre qu'elle lui avait été transmise par l'enseignement et les écrits de M. Renouvier, inspirés eux-mêmes de Kant, et son propre ouvrage aboutit en effet à l'exposé sommaire des idées du chef du néo-criticisme, comme étant « celles propres à terminer une crise née en grande partie

de l'indécision même des intelligences, de leur inaptitude ou de leur répugnance à suivre dans la série de nos connaissances un principe une fois posé et à obtenir par le moyen de ce principe la consistance logique de nos pensées. »

Les idées de M. Renouvier sont-elles trop riches ou trop profondes pour être analysées et résumées en quelques pages? Ou M. H. Michel, imbu jusqu'au fond de son intelligence de ces idées, a-t-il involontairement cru que même sous une forme succincte elles éclateraient en quelque sorte aux yeux de ses lecteurs, et n'en a-t-il pas suffisamment éclairé toutes les parties? Toujours est-il qu'après avoir lu attentivement et à plusieurs reprises le chapitre-conclusion de l'auteur, nous nous sentons encore plein d'obscurité sur le principe premier de la justice sociale. Les thèses essentielles de Kant et de Rousseau, écrit M. H. Michel, reparaissent chez M. Renouvier, mais sous une forme plus savante et purgées de leurs imperfections primitives... L'idée de « l'homme en soi » ou de l'homme philosophique, devient l'idée de « l'agent moral » n'ayant d'abord qu'un devoir, le devoir envers soi, auquel s'ajoutent des droits quand les éléments que l'analyse a commencé par écarter (société, humanité) se trouvent restitués en leur place. L'idée du droit naturel devient celle du droit rationnel. Pour cela il faut remonter à un premier postulat : la liberté. Celle-ci se rattache à l'existence de la conscience individuelle non déterminée par une causalité indéfinie dans ses chaînons. M. Renouvier croit pouvoir établir que « la conscience ne dépend de rien que par le moyen d'elle-même, ni rigoureusement d'elle-même sur ce qu'elle était à chaque moment qui précède le moment actuel, mais sur ce qu'elle se fait être à ce dernier moment. » A la liberté « *indémontrable,* au sens propre du mot *démontrer,* » se rattache tout le système social et moral. « L'idée sociale veut que chaque homme soit une fin pour lui-même et possède les moyens de cette fin par l'aide d'autrui, s'il en est besoin et s'il est possible. » Celui-là ne serait pas un bon associé qui ne donnerait pas à ses associés tout ce qu'il a de moyens disponibles. Ainsi s'établit le principe de solidarité qui, joint à celui de l'individualisme, constituera le double fondement du régime social : celui-ci aura pour but de favoriser l'accroissement des personnes morales en pleine possession de tous leurs moyens d'action, étant entendu par moyens d'action ceux qui permettent aux personnes morales de s'élever...

Est-ce bien là une véritable source de certitude qui mette l'esprit à l'abri des troubles et des hésitations lorsqu'il envisage la direction à imprimer à l'organisation de la cité? Nous ne parlons même pas des *moyens,* essentiellement contingents et expérimentaux, de l'aveu très net de M. H. Michel. Mais les *fins* elles-mêmes, résultat d'ailleurs d'un simple postulat, ont-elles cette précision qui suffit à établir un système social sur une base inébranlable et rend tous les autres précaires? Est-ce qu'elles ne remettent pas en discussion ce qu'elles devraient précisément trancher, c'est-à-dire ce qui, dans la fin de l'individu, est purement

individuel et ce qui le rattache, — en l'en faisant dépendre étroitement, — aux proches, à la famille, à la patrie, à l'espèce? Comment l'individu contribuera-t-il à « s'élever » lui-même et à « élever » les autres personnes morales? Est-ce en s'élevant d'abord le plus haut possible par une culture perfectionnée, et en servant ensuite d'exemple, à titre d'échantillon d'une nature humaine pourvue de facultés poussées à leur degré maximum de puissance, en sachant plus, en pouvant plus que les natures moins favorisées et les élevant ensuite par sa supériorité même? Est-ce au contraire en sacrifiant son propre développement à celui des autres? Quelle est la somme des *moyens disponibles* de chacun au profit d'autrui? Si elle ne peut répondre à ces questions, combien cette formule du néo-individualisme, qui devrait remplacer celles qui l'ont précédée, renferme d'indéterminé! Elle s'appuie sur un postulat et n'aboutit pas à une claire définition ni à une classification des devoirs. Elle enregistre des tendances légitimes dans leur point de départ et dans leurs visées, et qui par là même doivent vraisemblablement co-exister; mais elle ne résout pas leurs contradictions lorsqu'elles se heurtent : et c'est là ce qu'on voudrait d'elle. Elle nous laisse en présence des conditions logiques de la vie, entre lesquelles toute société, comme toute créature raisonnante doit sans cesse choisir, en sacrifiant plus à l'une ou à l'autre suivant les circonstances, suivant le degré de civilisation ambiante, suivant les leçons de l'expérience, et sans avoir le droit d'écraser complètement l'une par l'autre. Pour mesurer et déterminer les sacrifices réciproques, il semble bien que jusqu'ici le meilleur guide soit, sur le terrain pratique, l'enseignement des faits, en y comprenant, bien entendu, l'étude approfondie et impartiale de l'histoire, si favorable dans son ensemble à l'efficacité de l'effort et de l'initiative individuelle : dans le domaine des sentiments, il apparaît que l'accord existe entre l'instinct de sociabilité, les traditions religieuses, les nécessités du nationalisme, le progrès des notions scientifiques acquises sur les organismes et les développements croissants de la division du travail et des fonctions, pour pousser les sociétés d'avenir, d'un individualisme exagéré, s'il existait, vers la solidarité. Est-il possible d'aller plus loin et de passer d'une formule métaphysique à un système social? Le livre de M. H. Michel ne nous en a pas convaincu. Malgré la conscience et le talent qu'il déploie dans la mise en œuvre des éléments de discussion, discussion dans laquelle il a clairement montré les hésitations ou les contradictions de tant de bons esprits à côté des affirmations erronées de plusieurs esprits faux, il laisse ouverte la question fondamentale : combien de « solidarité » doit-il entrer dans le vrai individualisme qui ne saurait s'en passer, qui ne reçoit tout son développement que par elle, — sans tomber dans le « socialisme, » qui, à proprement parler et pour garder aux mots leur véritable signification consacrée par un usage déjà long, exclut l'action libre de l'individu en le comprimant sous la collectivité?

Eugène D'EICHTHAL.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

---

1. — Bibliothèque de l'École des chartes. Tome LVI, nov.-déc. 1895. — A. de la Borderie. Jean Meschinot; sa vie et ses œuvres, ses satires contre Louis XI. Seconde partie : les œuvres de Meschinot; fin (chronologie de ces œuvres. Meschinot est un poète moraliste, satirique, patriote; il a défendu la cause bretonne contre la France de Louis XI et de Charles VIII, célébrant le gouvernement paternel de ses ducs, fustigeant dans ses vers les misérables qui trahissent la Bretagne; allant jusqu'à demander le détrônement de Louis XI). — R. Merlet. Une prétendue signature autographe d'Ives, évêque de Chartres (elle est d'Ives, évêque de Sées, au bas d'une charte de 1070-1072 par laquelle cet évêque abandonne à l'abbaye de Saint-Père de Chartres tous ses droits sur l'église de Planches). — L. Delisle. Notes sur quelques mss. du baron Dauphin de Verna (la plupart sont des livres de théologie; à noter 88 nouveaux feuillets de la célèbre bible de Lyon, connue jusqu'ici sous le titre de Pentateuque; ces feuillets donnent le texte des sept premiers livres de la Bible. Analyse un curieux livre des comptes des dépenses de Jean, comte de Forez, en 1315 et 1316). = Bibliographie : *A. Holder*. Die Durlacher und Rastatter Handschriften beschrieben. — *G. Schlumberger*. Mélanges d'archéologie byzantine. 1re série (l'absence de tables rend ce volume peu utile). — *Givelet, Jadart* et *Grandmaison*. Catalogue du musée lapidaire rémois. — *J. Garnier*. L'artillerie des ducs de Bourgogne (bon). — *Dr P. Dorveaux*. Inventaires d'anciennes pharmacies. — *Ed. Bonvalot*. Histoire du droit et des institutions de la Lorraine et des Trois-Évêchés. 1re partie, 843-1431 (très remarquable). — *A. Coville*. Les États de Normandie au XIVe s. (ouvrage considérable; mais la question des origines a été traitée avec peu de critique et les négligences de détail sont trop nombreuses). = Dans la Chronique : Discours de M. Gaston Paris à l'inauguration du buste de Peiresc.

2. — Revue d'histoire diplomatique. 1895, n° 1. — Chr. Schefer. La politique coloniale et la politique européenne de la France au XIXe s. (examine les conditions diplomatiques nécessaires pour que la France, depuis 1801, ait pu étendre son influence outre mer, et jusqu'à quel point les modifications survenues dans la politique européenne ont influé sur la politique coloniale). — J. du Hamel de Breuil. Le mariage du Prétendant, 1719 (très curieux mémoire qu'on dirait le chapitre d'un roman d'aventure, s'il n'était pas fondé sur des documents conservés aux archives de Vienne). — Horric de Beaucaire. Un collaborateur de Richelieu et de Mazarin : Bernard du Plessis-Besançon, 1600-1670 (sa

vie, d'après ses mémoires); suite et fin au n° 3. — Pingaud. La cour de Sicile en 1809, par un diplomate anglais; fin. = N. 2. H. du Bourg. Les missions diplomatiques de Claude du Bourg (frère d'Anne, mais resté catholique, Claude fut envoyé à Constantinople en 1569, à Madrid en 1576, à Venise en 1578; il porta partout un esprit d'incohérence et d'intrigue et finit par se faire arrêter « pour les trahisons, pratiques et menées » qu'il avait faites au détriment de Henri III « et de toute la chrétienté; » il mourut dans un cachot à la Mirandole en 1580). — R. Bittard des Portes. Les derniers jours d'une mission diplomatique en Suède, août 1790-avril 1792 (M. de Gaussen qui, isolé à la cour de Stockholm, ne cessa de tenir son gouvernement au courant des projets de Gustave III qui voulait rétablir par la force Louis XVI dans ses droits; il fut taxé de tiédeur et rappelé peu de temps après la mort du roi de Suède). = N° 3. Comte d'Antioche. Les négociations masquées (on appelle ainsi des négociations engagées par un chef d'État ou un ministre avec un gouvernement à l'insu et en dehors de son propre representant régulier. Étudie en ce sens la mission du comte de Boislecomte à Madrid en 1836 en vue de faire tenir à la reine d'Espagne des conseils pour organiser un gouvernement libéral; la négociation poursuivie directement entre Napoléon III et le comte de Goltz en juillet 1866; l'exclusion de M. Drouyn de Lhuys lors des encouragements donnés par l'empereur à l'Italie de s'allier à la Prusse; les négociations pour le traité à trois entre la France, l'Autriche et l'Italie en 1869 et la mission de M. Klaczko à Paris en juillet 1870). = Eug. Müntz. L'annexion de collections d'art ou de bibliothèques et leur rôle dans les relations internationales, principalement pendant la Révolution française; suite. — Ed. Engelhart. Une république fondée par Louis XIV (celle de Saint-Martin, qui occupait une des trois vallées vaudoises. Le roi, ayant besoin de s'assurer le libre passage des Alpes, traita avec les habitants de cette vallée en 1704; cette république ne dura pas plus de quatre années). — G. Syveton. L'erreur de Gœrtz (cette erreur, qui eut pour résultat le partage des provinces baltiques de la Suède, est une idée française suggérée au baron de Gœrtz par l'ambassadeur de France en 1715; l'auteur expose les relations du Régent et de Dubois avec la Suède en 1716); suite en 1896, n° 1 (Gœrtz à la Haye; ses premières ouvertures au Régent et leur échec, juillet-sept. 1716). — Vicomte de Grouchy. Portraits des généraux et des ministres de l'empereur Alexandre en 1805 (tirés des Mémoires de Langeron qui sont aux Affaires étrangères et encore inédits). = N° 4. J. Korzeniowski. Souvenirs du prince Stanislas Poniatowski (ce prince, neveu du dernier roi de Pologne et du maréchal de France noyé à Leipzig, mourut oublié à Florence en 1833. Ses souvenirs, dictés en 1831, contiennent des anecdotes souvent intéressantes, presque toujours inconnues. Les souvenirs publiés ici se rapportent au voyage de Catherine II en Crimée, à la cour de Pétersbourg dans les dernières années de l'impératrice et à l'avènement de Paul Ier, à Napoléon Ier et au roi Stanislas, duc de Lorraine). —

G. Salles. Les origines des premiers consulats de la nation française à l'étranger (l'auteur étudie surtout la condition et les droits de ceux qui furent fondés au XVIe et au XVIIe s.). — Vicomte M. de Boutry. Le cardinal de Tencin et le duc de Saint-Aignan à l'ambassade de France à Rome (récit fort intéressant des manèges par lesquels Tencin, nouvellement nommé cardinal en 1739, réussit à supplanter l'ambassadeur et à se faire donner le « secret » pour le prochain conclave). = 1896, n° 1. W.-H. de Beaufort. Extrait de la correspondance du baron Fagel, envoyé du roi des Pays-Bas près du roi de France pendant et après les Cent-Jours.

3. — La Révolution française. 1895, 14 déc. — Ét. Charavay. Le général Jean Donadieu (quelques documents relatifs à la conduite de Donadieu à la bataille de Wissembourg, le 6 nivôse an IV ; il fut condamné à mort et exécuté). — Lichtenberger. Un projet communiste en 1795 (par un anonyme qui se désigne seulement par le titre d' « Ami de l'homme »). — M. Pellisson. L'école centrale de Périgueux ; fin. — L. Amiable. Les Bourbons francs-maçons (montre que Louis XVI et ses deux frères appartinrent à la « Loge militaire des Trois-Frères, à l'Orient de la Cour »). — Dr A. Corre. Le procès de Louis XVI et la Révolution du 31 mai, d'après la correspondance de Blad, député à la Convention, avec la municipalité de Brest. = 1896, 14 janv. Cl. Perroud. Jany, le dernier correspondant de Mme Roland (réédite six lettres de ce correspondant mystérieux qui était probablement Edme Mentelle). — G. Dubois. La déchristianisation dans la ville et le district de Coutances. — E. Pariset. Arthur Young et ses traducteurs (vive critique de la traduction donnée en 1882 par M. H.-J. Lesage). — C. Bloch. Correspondance des députés de l'Aube pendant la Révolution, de 1791 à 1793.

4. — Le moyen âge. Variétés. 1895, n° 1. — M. Lecomte. L'extension sud-est du *Pagus Meldensis* ou *Civitas Meldorum* au VIIe s. (rectifie la limite donnée par M. Longnon). = N° 3. L. Auvray. Les dernières publications dantesques de M. Scartazzini. = N° 4. E. Rodocanachi. L'organisation municipale de Rome au XIVe siècle. = Nos 5 et 6. G. Lefèvre-Pontalis. La fausse Jeanne d'Arc (discussion longue et documentée sur la légende de la dame des Armoises). = Nos 8 et 9. F. Lot. Nennius et Gildas. = Comptes-rendus. N° 1. *E. Bernheim.* Lehrbuch der historischen Methode (ouvrage très important auquel M. V. Mortet fait quelques critiques de méthode). — *J. Lair.* Étude sur la vie et la mort de Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie (utile contribution à l'histoire normande). — *A. Engel* et *R. Serrure.* Traité de numismatique, t. II (résumé des travaux antérieurs. M. Prou présente sur les monnaies des premiers Capétiens des commentaires intéressants et une interprétation judicieuse de la charte de Louis VI relative à la monnaie de Compiègne). = N° 2. *Pescatore.* Die Glossen des Irnerius. — *G. Palmieri.* Appunti e documenti por la scuola dei glossatori. — *H. Fit-*

ting. Summa codicis des Irnerius. — Questiones de juris subtilitatibus des Irnerius (à propos de ces publications, M. Esmein, reprenant les questions d'attribution, contredit quelques-uns des résultats présentés par Pescatore, Palmieri et Fitting et dégage de son étude une conclusion très personnelle). — *C. Bernard*. De l'enseignement élémentaire en France aux XIe et XIIe s. (ouvrage de vulgarisation). — *L. Duchesne*. Les Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule, partie sud-est (l'auteur soulève d'importants problèmes d'origine et les résout en toute liberté d'esprit). = N° 3. *T. Sommerlad*. Die Rheinzœlle im Mittelalter (la partie juridique de la question est bien étudiée; la partie économique n'est traitée que superficiellement). — *E. Wechssler*. Die romanischen Marienklagen (livre consciencieux, intéressant surtout pour l'histoire du théâtre italien). — *E. Morel*. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne (publication digne d'éloges malgré quelques taches). = N° 4. *A. Clerval*. Les écoles de Chartres au moyen âge (excellent dans ses lignes générales. M. Levillain, dans un article très élogieux, revient sur quelques points qui ont une grande importance pour l'histoire des écoles chartraines du XIIe siècle). = N° 5. *H. d'Arbois de Jubainville*. Cours de littérature celtique, t. VII (ouvrage d'un intérêt capital pour les historiens du droit médiéval français). — *L. Beck*. Die Geschichte des Eisens in technischer und geschichtlicher Beziehung (très bon résumé de l'histoire de la ferronnerie d'art, de l'armurerie et de l'artillerie). = N° 6. *W. Martens*. Gregor VII, sein Leben und Wirken (importante étude qui enlève à l'histoire de ce pape tout ce que la légende y avait introduit. M. Gaillard, tout en reconnaissant la valeur de l'œuvre, reproche à l'auteur l'abus de l'hypercritique et des méthodes juridiques et théologiques transplantées dans le domaine de l'histoire). — *P. Féret*. La Faculté de théologie de Paris (ouvrage sans valeur; la critique de M. Levillain se résume ainsi : insuffisance de recherches, manque de méthode, désordre). = Nos 7 et 8. *G.-J. Grassmann*. Geschichte der Deutschen in Oesterreich-Ungarn (synthèse claire, bien ordonnée, où M. Demetresco relève quelques omissions). — *J. Finot*. Étude historique sur les relations commerciales entre la France et la Flandre au moyen âge. — *A. Weber*. Der Centenar nach den karolingischen Kapitularien. — *A. Vidier*. Répertoire méthodique du moyen âge français; suite aux nos 9-11. = N° 9. *J. Soyer*. Étude sur la communauté des habitants de Blois jusqu'au commencement du XVIe siècle (étude complète qui ressemble trop à un recueil de documents). = N° 10. *Ch. Petit-Dutaillis*. Étude sur la vie et le règne de Louis VIII (livre très scientifique d'une lecture très attachante et très profitable). — *De Caix de Saint-Aymour*. La maison de Caix, rameau mâle des Boves-Coucy (généalogie bien datée). — *G. Lefèvre*. De Anselmo Laudunensi scholastico (bon livre utile). = N° 11. *E. Wetzel*. Das Zollrecht der deutschen Kœnige von den æltesten Zeiten bis zur goldenen Bulle (M. Wetzel développe la thèse de la supériorité persistante, juridique et réelle, du droit douanier des souverains allemands sur les prérogatives analogues des seigneurs féodaux et des villes. M. Espinas

restreint ce droit au simple contrôle, à un droit de surveillance vague et purement circonstanciel).

5. — **Revue critique d'histoire et de littérature**. 1895, n° 49. — *Dareste, Haussoullier* et *T. Reinach*. Recueil des inscriptions juridiques grecques; 3e fasc. (l'intérêt particulier de ce fasc. est de renfermer tous les textes épigraphiques qui intéressent le droit privé de la Crète et de contenir un tableau d'ensemble des institutions civiles de Gortyne). — *Freeman*. Geschichte Siciliens, traduit par B. Lupus; Bd. I (d'Arbois de Jubainville pense que les Sikèles de Sicile étaient des Ligures, comme les habitants primitifs du département de l'Aube). — *Boissevain*. Dio Cassius (édition très consciencieuse; le t. I contient les 40 premiers livres). = N° 50. *H. Derenbourg*. Al.-Fakri. Histoire du khalifat et du vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abbaside de Bagdâdh, avec des prolégomènes sur les principes du gouvernement (nouvelle édition du texte arabe, qui marque un notable progrès sur les précédentes). — *Dr Carton*. Climatologie et agriculture de l'Afrique ancienne (brochure qui a pour but de montrer que nous avons tout à gagner à reprendre les travaux exécutés par les Romains et qui avaient fait la richesse agricole du pays). — *Du Coudray de la Blanchère*. L'aménagement de l'eau et l'installation rurale dans l'Afrique ancienne (simple rapport au ministre, où l'auteur expose le plan d'un travail scientifique qui reste à faire). = N° 51. *R. Raabe*. Petrus der Iberer (texte et traduction de la vie de Pierre, évêque de Mayouma en Ibérie, vie qui fut écrite en grec vers l'an 500, peu de temps après la mort de Pierre, mais que nous ne possédons que dans une traduction syriaque; elle fournit d'importants renseignements sur les premiers rois chrétiens de l'Ibérie, sur l'histoire ecclésiastique de cette époque et sur la géographie de la Palestine. La traduction est fidèle et accompagnée de notes utiles). — *Al. Mouttet*. Autour de Mirabeau. G. Lucas de Montigny (brochure pleine de choses intéressantes). — *Drochon*. La petite Église; essai sur le schisme anticoncordataire (contient beaucoup d'utiles indications présentées avec peu de critique). — *J. Fraipont*. Les cavernes et leurs habitants (détestable). = N° 52. *Comparetti*. La guerra gotica di Procopio di Cesarea; vol. I (bonne édition, avec une très utile traduction). — *Waltzing*. Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains (excellent résumé des travaux publiés sur la question). — *M. Vauthier*. Le gouvernement local de l'Angleterre (excellent). = 1896, n° 2. *H. Havard*. Histoire de l'orfèvrerie française (ouvrage qui fourmille d'inexactitudes et qui n'est pas au courant de la bibliographie). = N° 3. *Jul. Pisko*. Skanderbeg (insignifiant; les sources ne manquaient pas cependant pour écrire cette biographie). — *F. Bouvier*. Les premiers combats de 1814 (dans les Vosges; le sujet a été très bien étudié). — *G. Bengesco*. Bibliographie franco-roumaine du XIVe s.; t. I (sont mentionnées dans ce volume : 1° les publications françaises et publiées en France qui concernent les Roumains ou qui contiennent des renseignements sur ce peuple; 2° les

œuvres françaises d'auteurs roumains, imprimées ou publiées en France; 3° les thèses de doctorat soutenues et publiées en France par des Roumains).

6. — **Revue biblique internationale.** 1895, 1er janvier. — P. Séjourné. Les murs de Jérusalem (en restitue les tracés successifs). — P. Germer-Durand. Inscriptions romaines et byzantines de Palestine (milliaires et dédicaces). = 1er avril. P. Lagrange. Le récit de l'enfance de Jésus dans saint Luc. — A. van Hoonacker. La question Néhémie et Esdras (place Néhémie sous Artaxerxès Ier et Esdras sous Artaxerxès II, contre Lagrange qui place Néhémie sous Artaxerxès II et Esdras sous Artaxerxès III). — P. Scheil. Sippar-Sepharvaïm (le Sepharvaïm biblique ne peut être le Sippar babylonien). = 1er juillet. P. Germer-Durand. Exploration épigraphique de Gerasa (importante contribution au *Corpus* grec pour la région transjordanienne). — M. Bruneau. L'Oriental Seminary de John Hopkin (notice sur l'enseignement de P. Haupt). = 1er oct. P. Batiffol. L'église naissante (la genèse des institutions hiérarchiques, à propos du livre de Réville, *les Origines de l'épiscopat*). — A. Quentin. Inscription inédite du roi Assurbanipal. — P. Germer-Durand. Inscriptions romaines et byzantines de Palestine; suite. — P. Lejay. Notes d'ancienne littérature chrétienne, les sermons de saint Césaire d'Arles (important pour la détermination des sermons authentiques).

7. — **Revue du clergé français.** 1895, 1er août. — Abbé Lepître. La prédication au moyen âge; suite le 1er sept., fin le 15 déc. — Abbé Charles. Tentatives de réunion de l'Église grecque et de l'Église latine au xve s. = 15 août. Abbé Dunand. L'évolution doctrinale dans l'Église catholique, le cardinal Sfondrato et son enseignement. = 15 sept. Abbé Lejay. Saint Césaire d'Arles (étude brillante et approfondie sur la monographie de Césaire par Malnory, avec quelques réserves ou vues nouvelles à noter); fin le 15 nov. = 1er oct. Abbé Allain. L'Université de Paris aux xiie et xiiie s. (à propos de la publication du cartulaire par Denifle et Châtelain); fin le 15 oct. = 15 oct. Abbé Caulle. Une nouvelle vie de saint Bernard (étude sur la vie de saint Bernard par Vacandard). — Abbé Lesetre. Les écoles de Chartres (à propos du livre de Clerval). = 1er déc. G. Goyau. Le protectorat de la France en Orient (origines, vicissitudes et état actuel de ce régime). — Abbé Broussolle. La Rocca d'Assise (récit de voyage et étude esthétique). = 15 déc. Abbé Favé. Rosmini (étude biographique).

8. — **Revue de l'Orient latin.** T. I, 1893, n° 1. — Marquis de Vogüé. Le comte Riant (biographie sommaire et appréciation de l'œuvre du regretté savant, suivie d'une liste de ses ouvrages et d'un inventaire de ses reliques scientifiques). — L. de Mas Latrie. Les patriarches latins de Jérusalem (brèves notices sur chacun des patriarches, par ordre chronologique; ne contient rien de nouveau pour la période antérieure à la chute du royaume de Jérusalem, mais fournit la liste la

plus complète que l'on possède des patriarches *in partibus* jusqu'à l'époque actuelle). — J. Delaville le Roulx. L'ordre de Montjoye (fondé vers 1180 par un noble espagnol, le comte Rodrigue, en vue de la défense de la Terre-Sainte contre les Infidèles, et confirmé, le 15 mai de la même année, par une bulle d'Alexandre III, qui lui donna la règle cistercienne, cet ordre eut à peine un quart de siècle d'existence; après avoir possédé des biens importants en Palestine et en Espagne, il périt dans des discordes intestines; les biens de Terre-Sainte passèrent aux mains des Templiers; ceux d'Espagne furent incorporés à l'ordre de Calatrava; l'auteur publie le sceau des chevaliers de Montjoye et divers documents conservés dans les archives de Barcelone, de l'abbaye S. Gervasio de Cassolas et de Alcala de Hénarès). — Corn. Desimoni. Actes passés à Famagouste de 1299 à 1301, par-devant le notaire génois Lamberto di Sambuceto; suite aux nos 2 et 3; et t. II, nos 1, 2 et 3 (continuation d'une publication commencée dans les *Archives de l'Orient latin*; tous les actes publiés sont d'ordre privé; ils fournissent les indications les plus précieuses pour l'histoire économique et la géographie des colonies latines d'Orient, et de Chypre en particulier; l'éditeur les a fait suivre d'un glossaire des termes techniques, d'études sur les différentes sortes de contrats passés devant le notaire génois et d'un mémoire sur les monnaies, les poids et les mesures cités dans les actes). — Le comte Riant. Éclaircissements sur quelques points de l'histoire de l'église de Bethléem-Ascalon; suite aux nos 3 et 4; et t. II, no 1 (ces éclaircissements devaient former un second volume des *Études sur l'histoire de l'église de Bethléem*, publiées par l'auteur peu de temps avant sa mort; ils ont été rédigés ou complétés d'après ses notes par M. Ch. Kohler. En voici les titres : I. Date de l'élection d'Ascétin Ier, premier évêque latin d'Ascalon; — II. Voyage en Occident de Raoul Ier, évêque de Bethléem; — III. Les premières années de l'évêque Rainerio; — IV. Godefrido de Prefetti de Vico; — V. Gaillard ou Gallard d'Ossau; — VI. Hugues de Tours (Ugo de Curcis); — VII. Vulfran d'Abbeville; — VIII. Jo. de Genence; — IX. Jean IV Raimond de la Rochaz; — X. Perte par l'église de Bethléem de sa possession de Varazze; — XI. Les Hiéronymites et les Bethléémites; — XII. Les évêques d'Alskallon; — XIII. Archevêques et évêques non latins de Bethléem et d'Ascalon; — XIV. Sceaux des évêques de Bethléem-Ascalon; — XV. Source du livre de M. Chevalier-Lagénissière; — XVI. Bibliographie de l'église de Bethléem-Ascalon, de ses évêques, de ses possessions et de ses religieux). = No 2. G. Schlumberger. Bulles d'or et sceau des rois Léon II et Léon VI d'Arménie (avec planches). — Journal de voyage à Jérusalem de Louis de Rochechouart, évêque de Saintes (1461), publié par C. Couderc (document du plus grand intérêt, miraculeusement retrouvé par l'auteur dans une boîte de bouquiniste; l'édition est précédée d'une excellente notice sur Louis de Rochechouart). — H. Omont. Liste des métropolitains et évêques grecs du patriarcat de Constantinople vers 1725. = No 3. A. de Barthélemy. Pèlerins champenois en Palestine (liste de 87 Champenois qui ont visité

la Palestine soit comme croisés soit comme pèlerins, de 1097 à 1249, avec des notices sur chacun d'eux). — L. de Mas Latrie. Les seigneurs tierciers de Nègrepont (histoire synoptique des trois seigneuries vénitiennes de Nègrepont, de 1205 à la fin du xve s.). — G. Paris. Un poème latin contemporain sur Saladin (publie, d'après le ms. latin 8960 de la Bibl. nat., et commente un fragment d'un poème comprenant 110 vers hexamètres tantôt léonins, tantôt rimant quatre par quatre; le poème doit avoir été écrit vers l'année 1187, peu de temps après que la nouvelle de la bataille de Tabarie était parvenue en Occident). — Alfred Spont. La France et l'Égypte au début du xvie s. = N° 4. Samuel Berger. Les reliques de l'abbaye de Saint-Riquier au ixe s. (liste de reliques, dont un grand nombre orientales, copiée à la fin du ms. latin 93 de la Bibliothèque nationale et offrant de très grandes analogies avec la liste des reliques de Saint-Riquier donnée par Angilbert dans son *De ecclesia Centulensi libellus*). — Fr.-François Balme. La province dominicaine de Terre-Sainte, de janvier 1277 à octobre 1280 (trois formules de procès-verbaux d'élection, qui font connaître en partie le personnel de la province dominicaine de Terre-Sainte; ces procès-verbaux sont contenus dans un formulaire conservé aux archives de la Côte-d'Or). — H. Omont. Un nouvel évêque latin de Milo, Étienne Gatalusio, 1563 (publie une donation faite à ce personnage par un seigneur d'Andros, Jean-François Summaripa). — A. Papadopoulos-Kerameus. Documents grecs pour servir à l'histoire de la quatrième croisade (édite et commente deux documents provenant d'un ms. de l'abbaye de la Sainte-Vierge dans l'île de Chalki, près de Constantinople; l'un est une liturgie latine en lettres grecques, composée sans doute par le clergé franc pour les Grecs que l'on espérait rattacher à l'église catholique; l'autre est un récit de l'enlèvement par les Latins, en 1204, de la relique du saint Pain de la Cène, qui se conservait dans le palais impérial de C. P.). — C. Enlart. L'église des chanoines du Saint-Sépulcre à Barletta, en Pouille (gravures et plan). — Histoire du patriarche Mar Jabalaha III et du moine Rabban Çauma, traduite du syriaque par le Dr J.-B. Chabot; suite au t. II, n°s 2, 3-4 (Mar Jabalaha et Rabban Çauma furent en 1287 les ambassadeurs du khan des Mongols, Argoun, auprès du pape et des rois de France et d'Angleterre. Leur ambassade rapportée tout au long dans la présente histoire éclaire d'un jour nouveau les relations des rois mongols avec l'Occident; elle fait voir en particulier tout ce qu'il y avait de sérieux dans les tentatives de rapprochement qui eurent lieu entre les Mongols et les princes chrétiens en vue d'une action commune contre les maîtres de la Syrie et de l'Égypte). = T. II, 1894, n° 1 (contient des suites). = N° 2. G. Schlumberger. Neuf sceaux de l'Orient latin (sceaux des Aumônes de la confraternité d'Acre; de Girard de Montolif, vicomte de Tripoli; de Guillaume, vicomte de Tripoli; du châtelain de Nicosie; de Raymond du Puy, grand-maître de l'Hôpital; de Bertrand Texi, grand-maître de l'Hôpital; de Guillaume de Châteauneuf, grand-maître de l'Hôpital; de Vitalis Druro, négociant italien établi en Pales-

tine; d'une association de *Stassiliferi*). — N. Jorga. Un projet relatif à la conquête de Jérusalem, 1609 (projet rédigé au Caire en 1609 et adressé au Roi catholique; l'original en est conservé aux Archives d'État de Munich). — H. Omont. Traité pour l'édition de l'*Oriens christianus* du P. Le Quien (signé avec le libraire parisien, Nicolas Simart, en 1722). — L. de Mas Latrie. Les patriarches latins d'Antioche, 1100-1894 (même observation à faire que pour la liste des patriarches de Jérusalem, publiée par l'auteur dans le t. I, n° 1). — H.-F. Delaborde. Lettre des chrétiens de Terre-Sainte à Charles d'Anjou (22 avril 1260). = N°s 3-4. Autobiographie d'Ousâma, traduction française d'après le texte arabe, par Hartwig Derenbourg. — Dr J.-B. Chabot. Notes sur les relations du roi Argoun avec l'Occident (édition des principaux documents diplomatiques y relatifs et commentaire de ces documents à l'aide de l'Hist. de Mar Jabalaha III et de Rabban Çauma, mentionnée ci-dessus). — Dr J.-B. Chabot. Documents concernant Mar Jabalaha III (reproduit, d'après les *Annales ecclesiastici* de Baronius, une lettre de Mar Jabalaha III au pape Benoit XI, et, d'après Rymer, une lettre d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, à Mar Jabalaha III). = T. III, 1895, n° 1. N. Jorga. Une lettre apocryphe sur la bataille de Smyrne, 1346 (déjà publiée, d'après une version française, dans l'*Histoire de France* de Michelet; le texte latin que donne M. Jorga paraît plus exact). — B. de Khitrowo. Pèlerinage en Palestine de l'abbesse Euphrosine, princesse de Polotsk, 1173. — Inventaire de pièces de Terre-Sainte de l'ordre de l'Hôpital, publié par J. Delaville le Roulx (l'inventaire en question a été rédigé par un des archivistes du grand prieuré de Saint-Gilles, Jean Raybaud, dans la première moitié du XVIIIe s.; il en existe deux copies, l'une à la bibliothèque d'Arles, l'autre aux archives des Bouches-du-Rhône; un très grand nombre des pièces analysées par Jean Raybaud paraissent définitivement perdues; malheureusement les analyses laissent beaucoup à désirer). — H. Hagenmeyer. Le procès des Templiers, à propos d'un livre récent (analyse détaillée de l'ouvrage de M. Gmelin : *Schuld oder Unschuld des Templerordens*, qui est un ardent plaidoyer en faveur de l'innocence de l'ordre; l'auteur de l'article adopte sans réserve les conclusions de Gmelin). = N° 2. Le pèlerinage du moine augustin Jacques de Vérone, 1335, p. p. R. Röhricht (édition faite d'après le ms. latin de Cheltenham, n° 6650; le pèlerin visita l'île de Crète, Chypre, la Palestine et l'Égypte jusqu'au Caire; son récit, plein d'observations personnelles et de renseignements géographiques et ethnologiques précis, est un des plus intéressants qui nous soient parvenus de cette époque; le ms. original devait être accompagné de dessins de la main de l'auteur; malheureusement la copie de Cheltenham n'en reproduit qu'un seul, représentant les monastères du Sinaï). — Ch. Schefer. Le discours du voyage d'oultremer au très victorieux roi Charles VIII, prononcé en 1452, par Jean Germain, évêque de Chalon (Jean Germain avait été envoyé à Charles VII par le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, pour lui proposer l'organisation d'une ligue des princes chrétiens,

en vue d'une croisade; le discours qu'il prononça à cette occasion devant le roi de France, et qui est reproduit ici, nous a été conservé dans le ms. français 5737 de la Bibliothèque nationale, où il est accompagné d'une peinture représentant la réception de l'ambassade par le roi). = N° 3. Dr J.-B. Chabot. Pierre l'Ibérien, évêque monophysite de Mayouma (Gaza), à la fin du ve siècle, d'après une récente publication (analyse d'une vie syriaque de ce personnage découverte et publiée par M. Raabe; l'auteur de cette vie fut le compagnon de Pierre dans la dernière partie de la vie de celui-ci; son récit, qui est généralement très exact sur les points où on peut le contrôler, abonde en renseignements du plus haut intérêt sur l'histoire et la topographie palestiniennes au ve s.; on y remarquera en particulier les détails fournis sur Mélanie la jeune). — E. Rey. Les seigneurs de Giblet (notices biographiques sur ces personnages). — C. Piton. A propos des accusateurs des Templiers (la plupart des historiens, et Villani en particulier, attribuent un rôle important dans les premières dénonciations contre les Templiers à un certain Noffo Dei, florentin établi en France; ce doit être par suite d'une confusion avec le rôle que joua ce personnage dans le procès de Guichard de Troyes; l'auteur publie incidemment une très curieuse lettre de Guichard, conservée aux Archives nationales, qui, à moins qu'on établisse qu'elle n'est pas authentique, prouve d'une façon péremptoire la complicité de Guichard dans l'empoisonnement de la reine Jeanne de Navarre). — L. de Mas Latrie. Les patriarches latins de Constantinople (courtes notices biographiques sur ces personnages, de 1204 à nos jours). — H. Omont. Journal d'un pèlerin français en Terre-Sainte, 1383 (ce journal, malheureusement très sommaire et incomplet, se trouve copié à la suite d'un exemplaire du *De regimine principum* de Gilles de Rome [Bibl. nat., ms. latin 6476]; le pèlerin débarqua à Beyrouth, puis il se rendit à Damas, d'où il prit la route de la Palestine; le journal, écrit en français, s'arrête à son arrivée à Naplouse). = Comptes-rendus critiques : Revue des principales publications relatives aux croisades parues en Allemagne en 1893 et 1894. — *F. Cabrol*. Étude sur la Peregrinatio Silviae. Les églises de Jérusalem. La discipline et la liturgie au ive siècle.

9. — Revue des Études juives. Tome XXX, 1895, avril-juin. — M. Friedlænder. La propagande religieuse des Juifs grecs avant l'ère chrétienne. — Jos. Lehmann. Les sectes juives mentionnées dans la Mischna de Barakhot et de Meguilla. — S. Krauss. La fête de Hanoucca; fin. — Israël Lévi. Hanoucca et le *Jus primae noctis* (contre l'art. de S. Krauss, qui précède. Le *jus primae noctis*, dont les Juifs ont, dit-on, été victimes, est une fiction d'origine populaire; les récits du Talmud sont des contes pieux faits de bribes et de morceaux). — J. Lévy. Louis VIII et les Juifs (d'après la biographie de Louis VIII, d'après M. Petit-Dutaillis; l'établissement sur les Juifs de 1223 est un des premiers exemples d'une ordonnance rendue par le roi, agissant dans la plénitude de son pouvoir royal; était-ce parce qu'il s'agissait

de Juifs que les barons laissèrent ainsi entamer par les rois le principe d'égalité qui les avait mis jusqu'alors, le roi et eux, comme sur un pied d'égalité?). — M. Schwab. Notes de comptabilité juive du XIIIe et du XIVe siècle. — J. Lévy. Saint Césaire et les Juifs d'Arles (reproche à M. Malnory d'avoir étudié son sujet avec une complaisance excessive pour Césaire). — D. Kaufmann. Inscriptions tumulaires de Wiener-Neustadt. — Id. Consultation de Jacob R. Peglione de Modène sur le divorce de Henri VIII (cette consultation était plutôt défavorable au roi d'Angleterre). = Juillet-sept. J. Oppert. La chronologie de la Genèse (reprend et confirme, d'après des données nouvelles, son opinion sur cette chronologie, à savoir qu'elle suit le même système que les Chaldéens, tel qu'il est conservé dans les fragments de l'historien babylonien Bérose; ils prennent pour point de départ les mêmes nombres et les mêmes cycles astronomiques pour les temps de la création et les époques antédiluviennes, postdiluviennes et mythiques. Des cycles sothiaques et lunaires dans l'antiquité). — Th. Reinach. La bataille de Magdolos et la chute de Ninive. — J. Lehmann. Les sectes juives mentionnées dans la Mischna de Bérakhot et de Meguilla; fin : Saducéens ou Pharisiens. — A. Danon. Étude historique sur les impôts directs et indirects des communautés israélites en Turquie. — D. Kaufmann. La famille « de Pise » (détails biographiques sur Isaac de Pise et Abraham, son fils cadet, poète qui naquit en 1493 et qui mourut après 1536). — J. Bloch. Une expulsion de Juifs en Alsace au XVIe s. (à Saint-Hippolyte, près Ribeauvillé, 1579). — J. Lévé. Encore un mot sur Hanoucca et le *Jus primae noctis*. — M. Kayserling. Notes sur l'histoire des Juifs d'Espagne (à Najera, Haro et Tolède).

10. — Le Correspondant. 1895, 10 déc. — F. Carry. Le Vatican et le Quirinal (analyse les documents publiés par le baron Blanc sur les premières relations du Vatican et du Quirinal après le 20 sept. 1870. Elles furent courtoises et on crut être près de s'entendre). — Desjardins. Proudhon (II. Proudhon et la deuxième république). — Marie-Thérèse Ollivier. Valentine de Lamartine (fin de ces touchants souvenirs). — Marquis de Nadaillac. Un diplomate anglais au commencement du siècle (II. Napoléon en Prusse. G. Jackson donne de précieux détails sur Frédéric-Guillaume II et la reine Louise. D'après ses récits, Napoléon fut courtois avec la reine). = 25 déc. É. Petit. Ménélik et les Italiens (le traité d'Ucciali a été une manœuvre peu loyale et le bon droit est du côté du Négus). — Kannengiesser. Juifs et chrétiens à Vienne (pour donner une idée de la véracité de cet article d'un antisémitisme frénétique, il suffira de dire que, suivant M. K., l'Université de Vienne est aux mains des Juifs et que les professeurs chrétiens s'y font donner des certificats de circoncision honoraire!). = 1896, 10 janvier. A. Desjardins. Proudhon et le christianisme. — A. Lair. Une découverte littéraire. Le P. Joseph écrivain. I. L'écrivain politique (d'après l'ouvrage de M. Dedouvres sur le P. Joseph polémiste, 1623-1626. M. Dedouvres a complété le livre de M. Fagniez en montrant que le P. Joseph

a composé lui-même une série de traités pour soutenir la politique de Richelieu et a été le principal rédacteur du *Mercure français*, de 1624 à 1638. = 25 janv. P. Bérenger. Le Transvaal et l'Afrique du Sud. I. Les Boërs. Les annexions anglaises. — Reichardt. Un hiver sous le Consulat (extrait de la traduction des lettres si curieuses du musicien Reichardt). — A. Lair. Le P. Joseph écrivain. II. L'écrivain religieux (M. Lair a eu communication des manuscrits du P. Joseph et montre en lui, par de frappantes citations, un précurseur de Bossuet et de Pascal). = 10 février. Lettres de M. Guizot à M. et Mme Ch. Lenormant (très belles lettres écrites d'Angleterre en 1848 et 1849, où M. Guizot juge avec élévation la situation et les devoirs du parti conservateur ainsi que son propre rôle). — Piolet. De l'esclavage à Madagascar (détails précis; l'esclavage serait facile à éliminer en peu d'années). — Bérenger. Le Transvaal et l'Afrique du Sud (II. Cecil Rhodes et le président Krüger). — Delorme. Les mémoires du général de Saint-Chamans (curieux type d'officier brillant et viveur; a bien connu Soult, qui ne sort pas grandi de ses souvenirs, pourtant bienveillants; décrit la vie intime des châteaux sous Louis XVIII.

11. — Revue des Deux-Mondes. 1895, 15 déc. — Ém. Ollivier. Le prince Louis-Napoléon. 1er art. : avant la Révolution de 1848; 2e art., 15 janv. 1896 : l'élection à la présidence (estime que l'élection du prince était fatale, et qu'il valait mieux remettre l'élection au suffrage universel pour qu'il fût élu tout de suite : élu presque partout aux élections législatives, « quelle force serait-il resté au pouvoir du général Cavaignac ? Il eût fallu supprimer le suffrage universel et le museler. » Ce raisonnement est admirable; mais est-il sûr que le prince eût été élu « presque partout? » — Dispositions dans lesquelles l'élu du 10 décembre trouva l'Europe, au moment où la réaction commence à triompher avec l'Autriche. — Çà et là quelques souvenirs personnels, l'auteur étant, en 1848, préfet à Chaumont; il était alors républicain passionné, mais il déclare maintenant que ses « sympathies allaient plutôt à Louis-Napoléon »). = 1896, 1er janvier. G. Hanotaux. Le premier ministère de Richelieu; 1er art. : la politique d'autorité; les affaires de Venise et de Savoie; 2e art. (1er février 1896) : les affaires d'Allemagne et d'Italie; grave échec et chute de Richelieu (analyse très fouillée, vivante et fine de ce premier ministère; à voir en particulier ce qui est dit de l'intervention de Richelieu en Italie au sujet de l'affaire des Grisons, où le ministre se fit jouer par les Vénitiens en voulant jouer au plus fin avec eux. « Jeune, présomptueux, averti par ce premier insuccès, il fut trop heureux de dissimuler, dans une catastrophe générale, l'avortement complet et piteux de la première négociation importante qu'il eût menée et dont il se garde bien de souffler un mot, par la suite, dans ses *Mémoires* »). — Marquis de Gabriac. Souvenirs diplomatiques de Russie et d'Allemagne. 1er art. : M. Thiers à Pétersbourg; la ligue des Neutres; la dénonciation du traité de 1856 (l'auteur était chargé d'affaires de France à Pétersbourg pendant la

guerre franco-allemande, puis à Berlin, jusqu'au 4 janvier 1872; il était donc bien placé pour voir et pour apprendre. Son témoignage est précieux. Expose comment, par suite des engagements pris par la Russie à l'égard de la Prusse après l'attitude provocatrice prise par la France dans l'affaire de la candidature Hohenzollern, toute ligue des Neutres était impossible; explique aussi pourquoi la France ne put être représentée à la conférence de Londres réunie à la demande de la Prusse pour délibérer sur la dénonciation par la Russie du traité de Paris). 2e art. (15 janvier 1896) : la Russie à la fin de la guerre; le général Le Flô à Pétersbourg; ma mission à Berlin (montre fortement le contrecoup presque irréparable que porta à la France, aux yeux de l'Europe, l'insurrection de la Commune; d'autre part, l'énormité de la contribution de guerre avait terrifié beaucoup de monde en Russie, et beaucoup de banquiers étaient convaincus que la guerre recommencerait bientôt parce que la France serait incapable de la payer). 3e art. (1er février) : entretiens avec le prince de Bismarck; M. Pouyer-Quertier à Berlin (très curieux; montre qu'au moment où venait d'être signé le traité de Francfort, M. de Bismarck lui-même estimait intolérables et inexécutables les conditions imposées à la France; il pensait que la France, impuissante à payer l'énorme rançon qu'on lui demandait pour « lui enlever » deux provinces, devrait bientôt courir les hasards d'une nouvelle guerre, et c'est précisément pour cela qu'on lui prenait ces deux provinces. Admirable logique, où perce l'état d'âme du vainqueur!). = 1er février. G. Valbert. M. Seeley et son Essai sur les origines et le développement de la politique moderne de l'Angleterre.

12. — Société de l'histoire du protestantisme. *Bulletin*. 1895, no 12. — M.-J. Gaufrès. L'esprit de réforme avant Luther (à propos du livre de M. Rocquain). — Eug. Ritter. Didier Rousseau, quartaïeul de J.-J. Rousseau; nouveaux documents, 1549-1569. — V. Dubarat. Patente octroyée aux États de Béarn par Jeanne d'Albret sur la religion et la liberté de conscience, 2 février 1564. — N. Weiss. Les pasteurs de l'Aunis à la Révocation; évaluation du temporel sacrifié par eux en 1689. — Id. Encore l'intolérance de Jeanne d'Albret; réponse à M. l'abbé V. Dubarat. = 1896, no 1. N. Weiss. Pascal, les Jésuites, Calvin et M. F. Brunetière (nie que Calvin ait jamais dit ou écrit qu'il soit « permis ou même ordonné de tuer les Jésuites, de les chasser, de les calomnier. » Voir *supra*, Bulletin France). — Doumergue. Paris protestant au xvie siècle, 1509-1572 (intéressante « topographie morale » de la ville; 1er art. : Saint-Germain-des-Prés, l'Université). — N. Weiss. Le supplice de la claie, d'après de nouveaux documents, 1686-1724.

13. — Société de l'histoire de Paris. *Mémoires*. Tome XXII, 1895. — Alfred Des Cilleuls. Le Parloir aux Bourgeois (n'a jamais existé ni dans la Cité ni près de la place Maubert; vers la fin du xiie s., les « marchands d'eau » se réunissaient dans ce qui restait du camp

établi par les Romains sur la rive gauche, sur le *mons Lucotitius;* ils durent évacuer cet ouvrage quand Philippe-Auguste fit combler le camp romain pour établir le mur d'enceinte méridional; les bourgeois tinrent alors leur « parloir » près de l'église Saint-Leufroi. Ils restèrent là de 1220 à 1357, date d'acquisition de l'hôtel des Piliers en Grève, mais conservèrent toujours des droits sur l'emplacement primitif, malgré les convoitises des Jacobins voisins et l'appui même que la royauté donna à ces derniers. 22 documents publiés en appendice). — F. Bournon. Chronique parisienne de Pierre Driart, chambrier de Saint-Victor, 1522-1535 (Pierre Driart était né en 1484; il entra au monastère de Saint-Victor en 1499 et mourut en 1535 presque sans être sorti du couvent; son journal, d'un intérêt tout local et d'assez mince valeur, a servi de modèle à celui de Grin, publié l'an dernier dans les *Mémoires* de la Société. On remarquera que, dans les dernières années du journal, la mention de luthériens brûlés ou décapités devient de plus en plus fréquente). — G. Despierres. Construction du Pont-Royal de Paris, 1685-1688 (l'architecte chargé de ce travail fut Jacques Gabriel, mort dans le courant des travaux). — R. de Crèvecœur. Louis Hesselin, amateur parisien, intendant des plaisirs du roi, 1600-1662. — H. Stein. Nouveaux documents sur les Estienne, imprimeurs parisiens, 1517-1665. = *Bulletin*. 1895, 6e livr. F. Mazerolle. Document relatif à la reconstruction du Pont-Marie en 1658. — A. Babeau. Documents statistiques sur les communautés religieuses d'hommes à Paris en 1790 et 1791. — E. Coyecque. Inventaire sommaire d'un minutier parisien pendant le cours du XVIe s.; suite. — E. Couard. Le prévôt des marchands de Paris, Jean Jouvenel, possesseur de fiefs à Marly-la-Ville.

14. — Annales de Bretagne. Tome XI, 1896, janvier. — Ch. Bellier-Dumaine. Histoire du collège de Dinan; suite (depuis l'installation du collège dans la maison dite de la Victoire, occupée jusqu'alors par des religieuses bénédictines, 1774, jusqu'aux débuts de la Révolution). = Comptes-rendus : *Joüon des Longrais*. Le duc de Mercœur (d'après des documents inédits; idées originales et intéressantes sur le caractère de la ligue de Bretagne). — *Vignols*. Inventaire cartographique des archives d'Ille-et-Vilaine, du musée archéologique de Rennes et de la bibliothèque de M. de Palys. — *Parfouru*. Les comptes d'un évêque et les anciens manoirs épiscopaux de Rennes et de Bruz au XVIIIe siècle. — *A. de la Borderie*. Nouveaux documents sur la guerre de Blois et de Montfort. — *E. Le Garrec*. Quiberon, la bataille et le martyre, 1725 (travail très partial pour la cause royaliste, mais méritoire cependant et accompagné de bonnes cartes).

15. — Annales de l'Est. 1896, janvier. — Ch. Schmidt. Notes sur les seigneurs, les paysans et la propriété rurale en Alsace au moyen âge; suite (charges des paysans et les monopoles du seigneur; les officiers judiciaires, l'avoué, l'exercice de la juridiction seigneuriale). — Krug-Basse. Histoire du parlement de Lorraine et Barrois. 1re partie :

[illegible] de la Lorraine et de Barrois avant la créa- [illegible] de Lorraine et Barrois les assises des gentilshommes, [illegible] des échevins de Nancy, les grands- [illegible] de Saint-Mihiel. — Le peintre J.-J. Walter et [illegible] par J. Reuss : suite. = Biblio- [illegible] Elsass (bon). — *Marquise* [illegible] Marie Leczinska (l'auteur a réédité, en [illegible] les travaux de son aïeule, [illegible] a gardé un vif sentiment de [illegible] a écrit l'apologie plutôt [illegible] des aveux et dénombrements [illegible] de Metz, précédé d'une notice [illegible]

[illegible] **Mémoires de l'Académie de Nîmes**. 7e série, t. XVII. [illegible] — J. de Saint-Venant. Tumulus néo- [illegible] — E. Bondurand. Inscriptions [illegible] épitaphe du XIIIe. — [illegible] 1668. — G. Bayle. [illegible] sur l'historien de Nîmes, [illegible] — E. [illegible]. Une expédition fran- [illegible] de piraterie commande [illegible] appendice, publie la relation [illegible] — Ed. Bondurand. [illegible] ou livre-censier; texte [illegible] tirés de ce livre, qui [illegible] de Nîmes en très [illegible] = En appendice, [illegible] Chronique et cartu- [illegible] du Saint-Esprit, [illegible] ou chronique de [illegible] pages sur Saint- [illegible] l'hôpital et l'église [illegible] de l'hôpital, la réor- [illegible] à la fin du XVIIe s., [illegible] basé sur les pièces [illegible] et nouveau).

[illegible] — **Analecta Bollandiana** [illegible] — Vita s. Nicephori, [illegible] ms. 18864 de la biblio- [illegible] — [illegible] beati Francisci de [illegible] Naumatii, diaconi Ruthe- [illegible] d'après le ms. 2637 de [illegible] Geschichte der altchrist- [illegible] bon. — *H. Detzel*. [illegible] marque un sérieux progrès sur les essais de

ce genre que nous possédons jusqu'ici). — *Dom F. Cabrol*. Étude sur la « Peregrinatio Silviae. » Les églises de Jérusalem, la discipline et la liturgie au IVe siècle (précise et élargit nos connaissances). — *A. Koch*. Der heilige Faustus, Bischof von Riez (érudition abondante et sage critique). — *W. Martens*. Gregor VII, sein Leben und Wirken (soutient à tort que Grégoire VII n'a jamais été moine. Beaucoup de défauts de détail, mais exposition très nette et très complète des actes du pontife). — *Vacandard*. Vie de saint Bernard, abbé de Clairvaux (l'auteur est peut-être trop enthousiaste de son héros). — Catalogus codicum hagiographicorum qui Vindobonae asservantur in bibliotheca privata Ser-Caesaris austriaci (examen détaillé de 31 manuscrits intéressants). = 3e livr. S. Apollonii Romani acta graeca (d'après le ms. 1219 de la Bibl. nat.). — U. Ubaldini et A. Arndt. Vita et miracula S. Stanislai Kostkae (3e part.). — C. de Smedt. La légende de saint Florus (discute les objections présentées par Boudet dans les *Annales du Midi*, juillet 1895). — L'inscription de sainte Ermenia (cette inscription, publiée par Nitti dans l'*Archivio storico italiano*, 5e série, t. XII, est fausse). = Comptes-rendus : *Palme*. Les versions allemandes de la légende de sainte Véronique (intéressant). — *Germano*. La casa celimontana dei SS. martiri Giovanni e Paolo (plan trop vaste ; la partie archéologique est remarquable). — *G. Dumay*. Dissertation sur le temps et le lieu de la mort de saint Vallier et sur l'emplacement du « Portus Bucinus » (pas bien convaincante). — *C. Arnold*. Cæsarius von Arelate und die gallische Kirche seiner Zeit (très méritoire, mais abuse des digressions). — *A. Malnory*. Saint Césaire, évêque d'Arles (lacunes, mais beaucoup d'impartialité). — *A. Hirschmann*. Der heilige Sola (modèle de monographie). — *P. Berthier*. Lettres de J.-F. Bonomio, nonce apostolique en Suisse, à P. Schnewly, etc. (important ; la disposition prête à la critique). — *D. Suitbert-Bæumer*. Geschichte des Breviers (important pour la vie de saint Grégoire le Grand et de saint Grégoire VII). = 4e livr. Max Bonnet. La passion de saint Barthélemy. — Passio antiquior SS. Sergii et Bacchi graece nunc primum edita. — Le Synaxaire de Sirmond. = Comptes-rendus : *A. Potthast*. Bibliotheca historica medii aevi (la valeur de cet ouvrage a triplé dans la deuxième édition). — *U. Chevalier*. Répertoire topo-bibliographique du moyen âge (excellent). — *Dom Rabory*. Vie de saint Martin, apôtre des Gaules, fondateur de Ligugé et évêque de Tours (pas de vues nouvelles).

18. — Messager des sciences historiques de Belgique. 1895, 3e livr. — P. Poullet. L'esprit public en Belgique pendant la domination française (les causes principales qui empêchèrent le régime français de s'acclimater en Belgique sont : le contraste qu'offre le caractère belge avec le caractère français ; l'attitude hautaine de la plupart des fonctionnaires et l'impopularité des lois militaires). — L. St. Le grand canon de Gand. — J. Proost. Le mariage de Baudouin III, comte de Hainaut, avec Iolande, fille de Gérard de Wassemberg, comte de Gueldre (curieux incidents, d'après l'*Histoire du pape Calixte II*, par

Ulysse Robert). — P. Claeys. Représentations dramatiques par les élèves des collèges des Jésuites et des Augustins (au XVIIIe siècle). — Id. Conflits entre coiffeurs et chirurgiens-barbiers (intéressant pour l'histoire de la décadence des corporations). = Comptes-rendus : *E. Hubert*. Un chapitre de l'histoire du droit criminel dans les Pays-Bas autrichiens au XVIIIe siècle. — Les Mémoires de Goswin de Fierlant. — *Van Schoor*. Les lettres de cachet (excellent).

19. — Le Muséon. 1895, n° 5. — C. de Harlez. La religion persane sous les Achéménides (les Perses, au temps des Achéménides, ne reconnaissaient pas l'autorité de l'Avesta). — A. Nommès. Le sceau du septénaire dans l'Évangile. — C. de Harlez. Tchou-Li était-il athée? (soutient avec J. Legge contre le P. Legall que le célèbre philosophe chinois croyait à l'existence d'un dieu personnel). — Id. L'île de Paques et ses monuments graphiques (interprétations très curieuses). — E. Lefébure. Le culte du feu dans l'Inde et en Égypte.

20. — Revue de l'art chrétien. VI, 5e livr. — J. Helbig. Auguste Reichensperger. — H. Delassus. Iconographie de la basilique de N.-D.-de-la-Treille et Saint-Pierre. = Comptes-rendus : *A. Weber*. Albert Dürer, sa vie, ses œuvres et sa foi (démontre que Dürer est mort en fidèle enfant de l'église catholique). — *D'Armaillacq*. L'église nationale de Saint-Louis-des-Français à Rome (notes historiques et descriptives). — *J. Finot*. Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Nord (t. VIII; d'un intérêt capital pour l'histoire des ducs de Bourgogne et de Charles-Quint).

21. — Revue belge de numismatique. 1896, 1re livr. — R. Vallentin. Les monnaies frappées à Avignon durant la vice-légation de Mazarin. — J. Chautard. Sceaux, jetons et armoiries concernant les corporations de médecins, chirurgiens et barbiers aux XVIIe et XVIIIe s. (sceaux des facultés de médecine de Pont-à-Mousson et de Nancy, etc.). — C. Bamps. Sceau, médailles et insignes des anciennes corporations armées de la ville de Hasselt (d'après les documents des archives). — M. de Dompierre de Chaufepié. Un manuscrit de Peiresc du museum Meermanno Westhrenianum à la Haye (ms. inédit dont la publication présenterait un grand intérêt pour l'histoire de la numismatique). — F. Donnet. Une expertise de monnaies à Anvers en 1678. — G. Cumont. Tableau de l'augmentation de la valeur des espèces d'or depuis 1489 jusqu'à 1749.

22. — Revue de Belgique. 1895, n° 6. — L. Navez. Le comte de Bismarck à Versailles pendant le siège de Paris (d'après le journal de Busch). — M. Heins. Les étapes de l'histoire sociale des quatre grandes villes de la Belgique. = N° 9. J. Carlier. La domination française en Belgique (d'après Lanzac de Laborie). — E. Goblet d'Alviella. A propos des origines de l'épiscopat (d'après J. Réville). — C. Rahlenbeck. Les gueux namurois (notes inédites sur la propagation du protestantisme dans le comté de Namur). = 1896. N° 1. E. Romberg. Les journaux à

Gand en 1815 pendant les Cent-Jours (détails intéressants sur le séjour de Louis XVIII). — M. Vanderkindere. Le traité de Simonoseki (d'après F. von Richthofen). = N° 12. Comptes-rendus : *J. Van Malderghem.* La vérité sur le Gœdendag (bon). — *Lahure.* Souvenirs de la vie militaire (beaucoup de détails intéressants pour l'histoire de Belgique au commencement de ce siècle).

23. — Revue générale de Belgique. 1895, 11e livr. — Comptes-rendus : *De Villermont.* Histoire de Marie-Thérèse (a puisé les principaux éléments de son livre dans l'ouvrage de d'Arneth). — *L. Sciout.* Le Directoire (excellent). — *É. Charavay.* Mémoires du comte de Paroy (plus impassible qu'impartial). — *E. Daudet.* La police et les Chouans sous le Consulat et l'Empire (consciencieux et érudit). = 12e livr. P. Poullet. Les premières années du royaume des Pays-Bas (1re partie d'une étude très documentée et très intéressante d'après les correspondances diplomatiques inédites de Vienne et de Paris). — O. Pyfferoen. Charles Ier de Roumanie (d'après les *Aufzeichnungen eines Augenzeugen aus dem Leben Kœnig Karls von Rumanien.* Bonne analyse). = Compte-rendu : *De Schrevel.* Histoire du séminaire de Bruges (important). = 1896, 1re livr. A. de Ridder. La guerre d'Espagne (d'après les *Mémoires* de Thiébault, le *Journal* de Castellane, Fantin des Odoards, Gonneville, etc.). = Comptes-rendus : *Larrieu.* Les cahiers des griefs, rédigés par les communautés de Soule en 1789 (beaucoup de révélations). — *De Boisdeffre.* Souvenirs de guerre du général Pouget (intéressant). — *Ch. de Lacombe.* Berryer et la monarchie de Juillet (rien de neuf).

24. — Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles. 1895, 2e livr. — F. Donnet. La seigneurie de Wesenbeke et ses possesseurs au xviie siècle. — J. Van der Linden. Les croix de pierre du grand duché de Luxembourg (croix d'évangélisation; croix de justice; croix commémoratives; légendes curieuses). = 3e livr. J. van Malderghem. La vérité sur le « Goedendag » (c'est un coutre de charrue, converti en arme de guerre par les paysans d'abord, et imité ensuite par les hommes de métier des villes. Beaucoup d'érudition). — P. Sheridan. Les inscriptions sur ardoises de l'abbaye de Villers (entre autres choses intéressantes, ces ardoises, récemment retrouvées, portent des instructions pour le règlement des clepsydres de l'abbaye au xiiie siècle). — J. Destrée. La sculpture brabançonne au moyen âge. = 4e livr. De Loe. Exploration des tumulus de Tirlemont (on y a découvert beaucoup d'objets importants). = 1896, 1re livr. J.-Th. De Raadt. Le mobilier et la bibliothèque d'un riche ecclésiastique au xve siècle (inventaire de la mortuaire du chanoine Walter Leonii, † 1484). — J. Van der Linden. Notice sur la franchise et seigneurie de Merchtem, du xvie au xviiie siècle (d'après des documents inédits; intéressant). — A. de Loe. Les roches polissoirs du Bruzel à Saint-Mard (ces curieuses roches ont été utilisées comme pierre à polir le silex à l'époque néo-lithique). — Combaz. Le château de Horst (dépendance de l'importante seigneurie de Rhode-Saint-Pierre en Brabant).

25. — Bulletin de l'Institut archéologique liégeois. T. XXIV, 3e livr. — Éd. Poncelet. Le comté de Beaurieux (ancienne et importante seigneurie située près de Liège et relevant de l'abbaye de Prume. Excellente monographie : histoire des seigneurs, droits seigneuriaux, organisation judiciaire, population, administration civile et religieuse, bienfaisance). — J. Halkin. Les statuts de la collégiale Saint-Pierre à Liège.

26. — Annales de la Société d'archéologie de Nivelles. T. V. — V. Tahon. Les sires de Limal (étude faite, d'après les documents des archives, sur une famille noble du Brabant wallon à l'époque féodale). — Bussebet et de Prelle de la Nieppe. La reconstruction de la porte de Charleroi à Nivelles l'an 1427 (très intéressant au point de vue de l'histoire de l'architecture militaire au moyen âge). — H. Binet. L'ancienne procession de sainte Gertrude à Nivelles (intéressant). — E. Mathieu. Les fondeurs de cloches nivellais (détails sur l'histoire de l'industrie). — G. Willame. La révolution de 1830 à Nivelles (détails inédits d'histoire locale puisés aux archives). — E. de Prelle de la Nieppe. L'épigraphie à l'abbaye de Villers (description de plusieurs dalles tumulaires récemment mises au jour dans les ruines de la fameuse abbaye brabançonne).

27. — Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg. T. XXX. — J.-B. Doubet. Les imprimeurs luxembourgeois à Cologne (biographie et détails bibliographiques sur Mameranus († 1560), Cholinus († vers 1584) et Mylius († 1604). — J.-B. Doubet. Bibliographie bouillonnaise (s'occupe du séjour des encyclopédistes à Bouillon). — F. Hallet. Le monastère d'Andoin ou la ville de Saint-Hubert (recueil de documents anciens). — F. Magnette. Le prieuré de Muno et les cours de Vienne et de Versailles (histoire inédite et très curieuse des démêlés qui surgirent entre les gouvernements autrichien et français au sujet des biens des Jésuites). — H. Goffinet. Documents sur Houffalize et sa seigneurie (actes nombreux et importants datés de 1243 à 1776). — Id. L'assemblée des États de Luxembourg en 1791 (détails curieux sur la vie provinciale à cette époque). — E. Tandel. Livres de raison et livres de famille. — L. Germain. Recherches sur les seigneurs de la Tour-en-Ardenne antérieurement au xve siècle (bonne étude généalogique).

---

28. — Der Katholik. 1895, juillet. — Pour servir à l'histoire des papes au xve s. (additions à l'histoire de Pastor ; suite en août et sept.). = Compte-rendu : *Kuhlmann*. Der heilige Bonifacius (bon). = Août. Nirsch. Le tombeau de la Vierge à Jérusalem ; suite en sept. et oct. = Comptes-rendus : *Hollweck*. Der apostoliche Stuhl und Rom (bon). — *Paulus*. Die Strassburger Reformation und die Gewissensfreiheit (important). = Sept. Id. Comment étaient traités ceux qui étaient malades de la peste au xvie s. (ils furent fort mal traités depuis l'introduction du protestantisme). — Id. Pour servir à la biographie de l'imprimeur

F. Behem, de Mayence, 1500-1582. = Comptes-rendus : *Hurter*. Nomenclator literarius recentioris theologiae catholicae, t. I-III (important). — *Weiss*. Weltgeschichte, 3e Aufl., t. XII-XIII (remarquable). = Octobre. Les chanteurs et le chant dans des inscriptions chrétiennes de Rome, du IVe au IXe siècle. = Compte-rendu : A short history of the catholic church in England (très bon). = Novembre. HOLDER. La désignation par les papes de leurs successeurs (recherche dogmatique sur une base historique; conclusion : le pape n'a pas le droit de désigner son successeur). — KROSE. Le P. de Ravignan, 1795-1858; suite en déc. — PAULUS. La moralité de Zwingli (ses rapports avec la veuve Anne Reinhard ne laissent pas d'être blâmables). — ID. Adam Walasser (polémiste catholique du XVIe s.). = Décembre. ID. J. Host de Romberg (dominicain de Westphalie et polémiste du XVIe s.). — ID. Un jugement sur l'œuvre historique de Sleidan (reproduit le jugement défavorable de l'homme d'État saxon Chr. Carlowitz). = Compte-rendu : *Ehses* et *Meister*. Nuntiaturberichte aus Deutschland (important).

29. — Theologische Studien und Kritiken. 1896, Heft 1. — KŒSTLIN. L'évêché de la communauté des frères bohêmes (étudie les origines de cet épiscopat et les rapports des frères bohêmes avec les Vaudois; cet épiscopat ne peut prétendre à descendre directement des apôtres). — F.-W.-E. ROTH. Nicolas Maurus (partisan distingué de Luther, prédicateur à Francfort-sur-le-Mein vers l'an 1530). — ID. L. Brunner (écrivain luthérien distingué, mort en 1558). — LECHLER. Le Nouveau Testament donne-t-il des preuves certaines que Jésus descendait de David? (non). — BUCHWALD. Luther et l'insurrection des Paysans en 1525 (1° extraits d'un sermon, inconnu jusqu'ici, de Luther, sur cet événement; 2° deux lettres de Jean Rühl, où il raconte à Luther la guerre des Paysans dans le comté de Mansfeld). — ID. A quelle époque Luther a-t-il pratiqué la première ordination? (le 20 oct. 1535). — BURKHARDT. La situation de fortune de Martin Luther (elle était médiocre; Luther dut plusieurs fois réclamer l'appui de l'électeur de Saxe). — KNAAKE. Remarques sur une dépêche du nonce pontifical Jérôme Aléander en 1521.

30. — Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner-und dem Cistercienser-Orden. Jahrg. XVI, Heft 3, 1895. — ADLHOCH. Études sur la philosophie de l'histoire; suite. — WINTERA. Le monastère de Brewnov en Bohême au moyen âge (ce qu'il a produit en fait d'industrie, d'art et de science; fin). — DOLBERG. La charité des Cisterciens; hospices et aumônes; fin. — RENZ. Contributions à l'histoire de l'abbaye bénédictine de Saint-Jacques et du prieuré « Weih St Peter » à Ratisbonne; suite, 1216-1248. — HAFNER. Catalogue d'actes relatifs à l'histoire du monastère de Hirsau; suite. — ALBERS. Pour servir à l'histoire du monastère cistercien de Cismar près de Lubeck, 1170-1546. — JUD. Le culte de Lazare et de ses sœurs Marie et Marthe dans la France méridionale au moyen âge. — NOLLE. La condition des monas-

tères anglais à la veille de leur suppression (d'après l'art. du P. Gasquet dans *Dublin review*, avril 1894, p. 245).

31. — Zeitschrift für alttestamentliche Wissenschaft. Jahrg. XV, 1895, Heft 1. — Brockelmann. De certains passages du Vieux Testament qui ont été considérés par des partisans de l'Islam comme des prophéties sur Mahomet. — Klostermann. L'Apocalypse de Daniel (choix de leçons du Cod. Vindobon. jurid. graec. n° 6). — Stade. Contributions à la critique du Pentateuque; suite (1° le mythe de la tour de Babel repose sur des idées religieuses polythéistes; 2° emploi des ordalies chez les Hébreux en ce qui concerne l'affirmation de la fidélité conjugale; montre qu'il y a des interpolations dans le passage des Nombres V, 11-31).

32. — Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie. Jahrg. XXXVIII, Heft 4, 1895. — A. Hilgenfeld. Les sources des Actes des apôtres; suite (l'auteur des Actes a fondu ensemble plusieurs sources, surtout dans le but de mettre en pleine lumière les services rendus par Paul pour la propagation du christianisme parmi les païens). — Dräseke. Athanasius pseudepigraphus (l'auteur avait montré que les deux traités attribués à Athanase « contre les Hellènes » et « le Verbe fait homme » sont l'œuvre d'Eusèbe d'Émèse; Hubert avait, dans la *Zeitschrift f. Kirchengeschichte*, t. XV, p. 561, élevé contre cette hypothèse des critiques auxquelles répond le présent article). — Wadstein. Les idées eschatologiques sur la fin du monde, le jugement dernier et l'Antéchrist dans les idées du christianisme primitif et du moyen âge (article détaillé). — Ryssel. La traduction syriaque des Sentences de Sextus; 1er article.

33. — Hermes. Bd. XXX, Heft 3, 1895. — Th. Mommsen. Les mss. arméniens de la chronique d'Eusèbe (collation minutieuse d'un grand nombre de passages du texte arménien de cette chronique, d'après trois mss. Montre que, de ces mss., seul le ms. E, qui est conservé au monastère d'Ejmiatsin, constitue une œuvre indépendante; les deux autres n'en sont que des copies). — P. Stengel. Les inscriptions des éphèbes attiques (décrit le rôle joué par ces éphèbes dans les sacrifices publics). — A. Hoeck. L'âge de la majorité d'après le droit athénien (après la dix-huitième année accomplie. En appendice, chronologie des années de jeunesse de Démosthène). — Strootman. La victoire sur les Alamans en 268 (c'est à tort qu'on a mis en doute que l'empereur Claude ait livré cette bataille; l'auteur prend à partie Duncker, qui avait également mis en doute la victoire). — Toepffer. Le Ἡλικιαρχικὸν γραμματεῖον des Athéniens (dans cette liste ont été mis tous les Athéniens au-dessus de dix-huit ans. Le mot ἥλιξ a le même sens que ἡλικία. En tout il y avait à Athènes quarante-deux classes de citoyens, de dix-huit à soixante ans. Les lexiarques étaient des inspecteurs chargés du contrôle des listes civiques. Attaque les hypothèses de Koch sur le sujet). — M. Schanz. Le *Pratum* de Suétone (attaque les hypothèses de Reiffer-

scheid sur le caractère et le contenu de cet ouvrage. Suétone y traitait du corps humain, des phénomènes de la nature physique, de la technique, de la chronologie et de l'histoire naturelle des animaux, avec des indications historiques entremêlées. La principale source du *Pratum* est Nigidius Figulus; mais Suétone a largement utilisé aussi Censorinus et Isidorus). — A. Behr. La guerre amphilochique (U. Kœhler avait prétendu que les optimates de Corcyre, chassés de leur île en 427, avaient pris part à cette guerre; c'est une erreur, ainsi que le montre une inscription athénienne publiée d'abord par Kœhler dans *Hermes*, XXVI, p. 43, et dont l'auteur propose une interprétation nouvelle. La guerre amphilochique eut lieu dans l'hiver de 426-425, l'expulsion des optimates corcyréens dans l'été de 425, le siège d'Anaktorion par les Athéniens à la fin de cet été. Tous ces événements sont rapportés en même temps dans l'inscription de Kœhler). — Th. Mommsen. Inscriptions de Curubis et de Lylibée (n° 1, du temps des guerres entre César et Pompée en Afrique; n° 2, du temps de la domination de Sextus Pompée en Sicile). — Kroll. Le Pseudo-Callisthène (la comparaison de nombreux mss. qui contiennent le roman sur Alexandre le Grand montre que l'édition de Carl Müller est tout à fait insuffisante). — F. Blass. Chrestiani-Christiani (les partisans du christianisme furent dans les premiers temps généralement appelés Chrestiani par les païens, parce que le nom de χριστος leur était inconnu et inintelligible, tandis que χρηστός avait pour eux un sens fort clair; la forme en *e* continua d'être employée par les païens jusqu'au IVe s.; les chrétiens, au contraire, qui d'abord n'employèrent pas le nom, l'adoptèrent au IIe siècle sous la forme *Christiani*). — Bruno Keil. La fête Ἀμφιαράια (on a prétendu qu'au passage de la Πολιτ. Ἀθην. 54, 7, illisible sur le ms., il était question de cette fête; c'est une erreur). — Thompson. Le passage d'Aristote, Πολιτεία Ἀθην. IV, 2 (réfute une hypothèse de Keil sur les fonctions des stratèges et des polémarques athéniens dans l'ancien temps). = Heft 4. U. Wilcken. Ambassades envoyées d'Alexandrie à l'empereur Claude (Krebs a publié, dans les *Griechische Urkunden aus den k. Museen zu Berlin*, n° 511, une relation des ambassades envoyées à cet empereur au sujet de différends survenus entre les Juifs et les Grecs, en 53. Étude sur ce document; le parti antisémite s'était plaint de l'appui que le roi Agrippa II donnait aux Juifs de la ville, et les Juifs avaient envoyé de leur côté une ambassade chargée de combattre ces plaintes). — Muenzer. L'histoire de l'art dans Pline (cherche, par une analyse des sources de Pline, à montrer au moyen de quels éléments et de quelle manière se forma dans l'antiquité l'histoire de l'art et des artistes et comment elle fut faite jusqu'à Pline). — Pascal. Sur le « castus » de Cérès et de Junon (dans plusieurs passages relatifs au culte de ces déesses le mot « castus » joue un rôle important; il signifie « abstinentia, munditia, puritas »). — Mitteis. La publication des papyrus des musées de Berlin (analyse les papyrus juridiques publiés par Wilcken, Krebs et Viereck dans les *Ægypt. Urkunden aus d. k. Museen zu Berlin*. Article

important). — U. Wilcken. Sur la Πολιτ. Ἀθην. d'Aristote (corrige et complète plusieurs passages après une collation des papyrus de Londres). — Soltau. La loi agraire du tribun C. Licinius de l'an 367 av. J.-C. (Niese au t. XXIII de *Hermes* avait nié la réalité de cette loi et prétendu qu'une loi pareille n'avait pu être donnée qu'au temps de Caton; mais on n'a pas le droit de repousser l'authenticité du récit de Tite-Live). — U. Kœhler. Deux inscr. grecques d'Athènes de l'époque impériale. = Bd. XXXI, 1896, Heft 1. Kromayer. Les colonies militaires d'Octavianus et de Cæsar dans la Gaule narbonnaise (Nîmes et Arles, en tant que colonies, ont été fondées sans doute dans l'automne de 45 au moyen de soldats de la 6e et de la 10e légion, par César; Béziers, Orange et Fréjus en 36-27, par Octavien, au moyen de soldats des 7e, 8e et 9e légions. Les vastes plans colonisateurs de César n'ont pas été exécutés par lui, mais par Octavien, qui est le vrai créateur de la Narbonnaise). — Id. Études sur l'histoire du second triumvirat. 2e art. (campagne d'Antoine contre les Parthes; discute le chemin suivi par Antoine : il marcha de Mélitène au haut plateau d'Erzeroum et suivit ensuite la vallée de l'Araxès; son but était Atropatène; par cette voie il s'appuyait sur l'Arménie. Les reproches adressés à Antoine ne sont pas justifiés; son plan était génial et il l'accomplit avec la plus grande énergie). — J. Toeppfer. La liste des rois d'Athènes (recherches approfondies sur la chute de la royauté héréditaire et sur le décennat royal électif que remplacèrent ensuite les archontes). — Id. La colonie athénienne d'Astakos. — U. Kœhler. Inscriptions attiques du ve s. (8 pièces de haute valeur pour la plupart). — Soltau. P. Corn. Scipion Nasica; source de Plutarque (complète les études de Schwarze. Nasica avait adressé à Massinissa une lettre qui célébrait les exploits de la maison des Scipions; Juba incorpora cette lettre dans son Histoire; c'est de Juba que Polybe et Plutarque l'ont tirée).

34. — Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik. Bd. CLI, Heft 8, 1895. — G.-Fr. Unger. Recherches sur la chronologie romaine (1° sur le « trinundunum; » 2° sur la tenue des assemblées du peuple aux jours de marché; 3° sur les marchés hebdomadaires au nouvel an et aux nones); suite dans Heft 9-11. — F. Reuss. Les données chronologiques fournies par Pausanias (elles sont sans doute empruntées aux Χρονικά d'Apollodore). — Ruehl. Les fragments d'une biographie d'Alexandre le Grand provenant de Jérusalem (publiés pour la première fois par Papadopoulos-Kerameus, puis par Th. Reinach, *Rev. Ét. Gr.*, V, 306. Remarques sur l'origine et la valeur de ce fragment). = Heft 9. Diederich. Les idées de Platon dans la Politique et la République; suite dans Heft 10 et 11. — Schwarz. Le préfet C. Sulpicius Simius (*C. I. L.*, III, 24 et *C. I. G.*, 4714; il était sous Trajan préfet d'Égypte). — Wittneben. L'enseignement de la géographie et de l'histoire dans les gymnases prussiens, d'après les nouveaux programmes). = Supplementband XXII, Heft 1. Gercke. Études sur Sénèque (recherches très approfondies sur sa biographie, sur les sources

de Tacite et de Dion Cassius, sur les historiens Cluvius Rufus et Fabius Rusticus). = Heft 10. H.-A. Leitzmann. Un mémoire de Guillaume de Humboldt sur l'histoire primitive de la Grèce (inédit; il fut composé en 1807; il montre la méthode historique de Humboldt, qui essaya d'utiliser comme source les légendes des anciens ἐπώνυμοι des différentes tribus. Notes sur les travaux de Humboldt relatifs à l'histoire ancienne). — W.-H. Roscher. Origine du miel empoisonné et du poison de serpent d'après les croyances populaires de l'antiquité; suite (détails sur le miel empoisonné dans les environs de Trébizonde). — C. Weissmann. La question de la « Thymele » dans le théâtre grec (combat les théories de Dœrpffeld et de Pickard sur l'établissement de la scène). — G. Friedrich. Sur les Πόροι de Xénophon (ce traité fut composé en 355 av. J.-C.; commentaire de plusieurs passages). — W. Sternkopf. Le « bissextum » (c'est le 6e jour des cal. de Mars qui, lors de la réforme du calendrier, fut redoublé dans chaque année intercalaire; les numéros des autres jours ne furent pas changés. Combat les idées de Mommsen à ce sujet). — F. Vogel. Cornelius Nepos et Æmilius Probus (il n'y a jamais eu d'Æmilius Probus; le recueil de biographies bien connu est l'œuvre de C. Nepos). — Helmolt. G. Fabricius et A. Siber (biographies de ces deux humanistes et pédagogues du xvie s., qui donnèrent beaucoup d'éclat aux écoles de Meissen et de Grimma). — Klæhr. Les écoles d'Eton et de Winchester au xvie s. = Bd. CLII, 1896, Heft 1. H. Kluge. Les données topographiques de l'Iliade et les résultats des fouilles d'Hissarlik (la 6e ville découverte par Schliemann et ses environs ont été le théâtre des événements racontés dans l'Iliade; l'auteur du poème connaissait parfaitement les lieux). — F. Blass. La Constitution d'Athènes d'Aristote (additions à un précédent mémoire; répond aux critiques de Wilcken dans *Hermes*, t. XXX, p. 6, 9). — Rueger. Le discours de Démosthène pour Phormion (corrections au texte). — Soltau. Tite-Live (sources de son récit relatif à la marche d'Annibal de Capoue à Rome). — Hachtmann. Tite-Live, I, 51 (il faut lire « *prima* nocte » au lieu de « *una* nocte »). = Compte-rendu : *Fick*. Die griechischen Personen-Namen. 2e Aufl. (excellent; nombreuses additions par Angermann).

35. — Rheinisches Museum für Philologie. N. F. Bd. L, Heft 3, 1895. — Marx. La *Ora maritima* d'Avienus (recherche approfondie sur la composition et les sources de l'ouvrage). — Cauer. Eschyle et l'Aréopage (recherche sur la situation politique occupée par Eschyle et sur les motifs qui le poussèrent à écrire sur l'Aréopage en 458 les vers des *Euménides*, 681-710; il y combat la loi réclamée par le parti démocratique sur l'élection des archontes, loi qui fut promulguée en 451-456). — Ausfeld. Le prétendu testament d'Alexandre le Grand (il est dans le Pseudo-Clisthènes; la source première en est un faux testament composé en 321 dans le cercle des adversaires d'Antipater et de ses alliés; c'est, disait-on, un ancien officier de la cour, Olkias ou Holkias, qui avait reçu le testament des mains du roi. A l'aide de ce document fabri-

qué, un Rhodien en composa un second destiné à servir, non pas peut-être un but pratique, mais la glorification de Rhodes. Le tout fut enfin incorporé dans le roman d'Alexandre le Grand). — E. Curtius. Topographie et mythologie (montre l'importance des études topographiques pour la mythologie; remarques intéressantes sur l'histoire du culte d'Apollon et de Héraclès en Grèce). — Stahl. Thessalos, le fils de Pisistrate (Aristote, Πολιτ., c. 18, et suiv., exposant les causes de l'expulsion des Pisistratides, s'écarte de toutes les autres traditions et désigne Thessalos comme l'occasion de l'attentat dirigé contre Harmodios. L'auteur pense que le passage a été interpolé et qu'il faut le corriger). — E. Petersen. Le miracle de l'éclair et de la pluie sur la colonne de Marc Aurèle à Rome (contre Harnack et Mommsen; illustrations). — Dyroff. Sur l'*Anticato* de César (dans les papiers de César on trouva deux écrits portant ce titre; l'un était de Hirtius et l'autre de César lui-même). — E. Hoffmann. L'*Aquilicium* (on donnait ce nom à une pierre placée près du temple de Mars devant la porte Capène, et on lui attribuait la vertu d'attirer la pluie. Explication de ce nom et de cette superstition). — Id. Sardi venales (interprète un passage de Plutarque, Rome, 25. Dans la fête décrite par Plutarque, le héraut criait non pas « Sardi venales, » mais « Sarti vernales, » et ce cri se rapportait, non à une victoire remportée sur les Étrusques, mais au culte d'une divinité pré-romaine). = Heft 4. Schulten. Les communautés de pérégrins dans l'empire romain (décrit d'une manière très approfondie la condition et l'histoire de ces communautés dans les différentes provinces romaines qui n'avaient pas d'institutions municipales). — Stahl. Thucydide et la topographie d'Athènes avant Thésée (contre Dœrpffeld). — Rohde. Nekyia (analyse la description que fait Homère du voyage d'Ulysse aux Enfers; attaque vivement Cauer sur l'histoire du mythe d'Ulysse). — Kroll. Les oracles chaldéens (souvent cités par les Néo-Platoniciens; ils ont été composés vers 200 ans ap. J.-C.). — R. Fœrster. Le mont Ikarion (n'a pas existé; ce nom repose sur une fausse lecture d'Apollodore). = Bd. LI, 1896, Heft 1. C.-G. Brandis. Le Périple d'Arrien (divise ce traité en trois parties et cherche à démontrer que seule la première partie est l'œuvre d'Arrien; les deux autres sont postérieures sans doute à l'époque byzantine). — Dœrpffeld. L'Athènes ancienne avant Thésée (réponse à l'art. de J.-M. Stahl au tome L; pour le passage de Thucydide, II, 15, l'auteur conclut qu'au temps des rois, Athènes était une forteresse composée d'une partie supérieure située sur la colline et d'une partie inférieure comprenant la pente occidentale et méridionale; cette interprétation est confirmée par les nouvelles fouilles faites au pied de l'Acropole). — J. Ziethen. Cicéron, ad Quintum fratrem, III, 1 (corrige un passage important).

36. — Jahrbuch des k. deutschen archæologischen Instituts. Bd. X, 1895, Heft 3. — Marx. Le stade du Palatin (était plutôt le jardin impérial, qui appartenait au Palatin). — Tsountas. Questions mycéniennes (combat les hypothèses de Belger dans le précédent fascicule du

Jahrbuch, relativement à l'histoire et à la destination des constructions mycéniennes). — Murray. Acquisitions récentes d'antiquités grecques et romaines par le British Museum en 1894.

37. — Mittheilungen des k. deutschen archæologischen Instituts. *Rœmische Abtheilung*. Bd. X, Heft 1, 1895. — Huelsen. Recherches sur la topographie du Palatin (1° reconstruction du temple de la Magna Mater; 2° le prétendu temple de Vesta sur le Palatin). — Mau. Fragments de poêles antiques. — Huelsen. Mélanges d'épigraphie; suite (1° sur l'inscription relative au Bellum Gildonicum sur le forum romain, *C. I. L.*, VI, n° 1187; 2° inscription de Junius Valentinus, praefectus Urbi en 472 ap. J.-C.; 3° sur deux inscriptions latines archaïques). — Petersen. Nouvelles antiquités trouvées en Italie. = Heft 2. Id. Sur l'« Ara pacis » au Champ-de-Mars. — Mau. Les fouilles de Pompéi en 1893-1894. — A. Schneider. Les premiers temps de Rome (cherche à montrer comment elle s'est formée peu à peu : la ville primitive était sur le Palatin; le temple de Janus était une vieille porte de ville, sur la route de l'Étrurie). = *Athenische Abtheilung*. Bd. XX, Heft 3. Philios. Deux bas-reliefs d'Éleusis. — Wide et Kjellberg. Fouilles dans l'île de Kalauria (dans cette île, située sur la côte de l'Argolide, se trouvent des restes remarquables d'un temple de Neptune du vi^e s. av. J.-C., qui ont été fouillés par l'auteur. Rapport détaillé sur le résultat de ces fouilles; importantes pour l'histoire de l'art. Publie des inscriptions; liste des objets d'ornements qu'on a trouvés, des monnaies, des vases, etc., avec des dessins). — M.-L. Strack. Inscription d'Assouan (publiée pour la première fois, mais d'une façon insuffisante, par Sayce dans les *Transactions and proceedings of the soc. of biblical archæol.*, t. IX, 1887, p. 203; donne un nouveau texte avec un commentaire détaillé, qui est intéressant pour faire connaître la religion et l'administration de l'Égypte à l'époque ptolémaïque). — Rubensohn. Déméter considérée comme déesse de la santé (montre qu'en Grèce on attribuait à Déméter le pouvoir de guérir les maladies d'yeux). — Dœrpfeld. Le Lenaion (par ce nom on a par erreur désigné à Athènes le district sacré de Dionysos; à l'origine, c'était la place située hors de la vieille ville, près des abreuvoirs, ληνοί, où, depuis les plus anciens temps, dansaient les chœurs à la fête de Dionysos; c'est pourquoi la place consacrée à Dionysos s'appelait τὸ ἐν λίμναις Διονύσιον, le Dionyson dans les fondrières). — Dragumis. Les trésors de Mycènes (additions au mémoire dans Heft 1). — Ramsay. L'emplacement de Dorylée.

38. — Zeitschrift für deutsches Alterthum und deutsche Litteratur. Bd. XXXIX, Heft 3, 1895. — Seemueller. Le poème de la guerre de Bohême (parle du fragment de poème épique sur les guerres des rois Rodolphe Ier et Albert Ier, qui a été découvert par te Winkel). — Wrede. L'atlas de la langue allemande de Wenker. = Comptes-rendus : *Hallwich*. La Bohême, patrie de Walther von der Vogelweide

(objections soulevées par Schœnbach). — *Zeidler*. Les sources de la chronique de Rodolphe d'Ems (insuffisant). — *Widmann*. Albert de Haller et ses romans politiques (médiocre). = Heft 4. Comptes-rendus : Zur Geschichte des Mythus von dem Tirolischen Heros Haimo (des critiques). — *E. Meyer*. Geschichte des Alterthums. Bd. II (remarquable).

39. — Jahrbücher für Nationalœkonomie und Statistik. Bd. X, Heft 2, 1895. — Schaube. Études sur l'histoire du droit commercial au moyen âge (surtout à propos du commerce et des échanges de Marseille au xiiie s.) ; suite dans Heft 4. — Frauenstædt. Le « Dreiding » de Silésie (ce mot désigne un tribunal qui était réuni trois fois l'an et où devaient se trouver tous les membres de la commune. Cette sorte de tribunal s'est maintenue en Silésie jusqu'au commencement du xixe s. L'auteur la rapproche des institutions de Charlemagne; il expose en détail l'organisation et l'histoire de ces tribunaux populaires). = Heft 4. Comptes-rendus : *Rachfahl*. Die Organisation der Administration von Schlesien vor dem 30 jähr. Kriege (excellent). — *Thoma*. Die kolonisatorische Thætigkeit des Klosters Leubus im XII und XIII Jahrh. (utile). = Heft 5. Kurs. Les voies fluviales en Allemagne; leur passé et leur avenir (détails sur les canaux creusés au xvie et au xviie s.). = Comptes-rendus : *Weisengrün*. Die socialwissenschaftliche Ideen von Saint-Simon (peu de valeur). — *Adler*. Das Grospolnische Fleischer-Gewerbe vor 300 Jahre (bon). = Bd. XI, Heft 1, 1896. Paul Barth. La philosophie matérialiste de l'histoire (combat les idées de Saint-Simon, d'Engels, de Loria).

40. — Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirthschaft im deutschen Reich. Jahrg. XIX, Heft 4, 1895. — Schmoller. La répartition du revenu à l'époque ancienne et moderne (xve-xixe s. On a prétendu que, dans l'histoire économique, on observe une inégalité toujours croissante des revenus; c'est une erreur : à plusieurs époques, il est vrai, s'est manifestée une tendance à l'inégalité croissante de la richesse et des revenus; mais il y a des périodes où cette inégalité disparaît en partie). — Hartung. Les impôts sur le capital et les charges imposées aux gros capitalistes à Augsbourg au xvie s. Ces impôts étaient très mal répartis, et tout en faveur des gros capitalistes; la mauvaise organisation des impôts explique la décadence des villes allemandes au xvie s.). = Jahrg. XX, 1896, Heft 1. Gruenberg. Études sur l'histoire et la politique agraires en Autriche (depuis le xviiie s.). — Th. Ludwig. Bouleversements dans la propriété foncière en Bohême après 1618 (parmi les conséquences néfastes de ces bouleversements, il faut placer la condition des classes rurales, qui empira extrêmement). — Loutchitsky. Les formes de la propriété foncière dans la Petite-Russie (étudie l'origine et l'organisation du « Sjabrinstwo; » on l'a généralement considéré jusqu'ici comme une association pour l'exploitation rurale; non : le « sjabry » doit son origine à la dissolution d'une grande communauté de famille divisée en groupes de famille par-

ticuliers ou « Hœfe, » liés entre eux par la parenté du sang, mais qui, en se séparant, avaient conservé le droit de la communauté sur les terres des ancêtres communs). = Comptes-rendus : *Lingg*. Untersuchungen zur allgemeinen Staatslehre (c'est un type du « nihilisme juridique » moderne). — *Kern*. Ueber die Aeusserung des Volkswillens in der Demokratie (des critiques). — *Martens*. Ein socialisticher Grossstaat vor 400 Jahren : das Reich der Incas, 2e Aufl. (bon). — *Wiebe*. Zur Geschichte der Preis-Revolution des XVI u. XVII Jahrh. (très bon).

41. — Zeitschrift für Kulturgeschichte. N. F. Bd. III, Heft 1-2, 1896. — Steinhausen. G. Freytag et la science de l'histoire (ses *Bilder aus der deutschen Vergangenheit* sont la meilleure « Culturgeschichte » de l'Allemagne). — Heidenheimer. Un humaniste de Mayence sur le Carnaval (extrait d'un dialogue de D. Gresemund, 1495 ; détails sur le Carnaval en Allemagne au moyen âge). — Thuemmel. L' « Einlager » dans l'histoire du droit allemand (ce mot désigne un contrat passé entre un créancier et son débiteur, par lequel ce dernier s'engageait, dans le cas où il ne remplirait pas ses obligations, à s'établir en un endroit déterminé et à y rester à ses frais jusqu'à ce qu'il se fût acquitté. L'auteur illustre cette institution par de nombreux exemples tirés de l'histoire du droit au moyen âge ; détails sur les modifications qu'elle subit dans la suite des temps). — Varges. Pour servir à l'histoire des institutions municipales de Wernigerode au moyen âge (cherche à montrer, par l'exemple de cette ville, combien l'aspect extérieur et la constitution des villes au moyen âge se sont développés d'une façon naturelle, peu troublée par les événements du dehors ; ce sont les plus petites qui ont conservé le plus purement les formes typiques de la ville à cette époque, car elles subissaient moins que les grandes villes de commerce les influences extérieures ; suite dans Heft 3). — J. Meier. Notes sur la liste, publiée par Chroust au t. II de cette Revue, des jeux usités au xviie s. = Comptes-rendus : *Grupp*. Kulturgeschichte des Mittelalters ; Bd. II (utile, mais beaucoup de lacunes). — *Herrmann*. Albrecht von Eyb und die Frühzeit des deutschen Humanismus (bon). — *Mannhart*. Zauberglaube (plagiat sans valeur). = Heft 3, 1896. Wustmann. Lettres de Nicolas Manuel (poète, peintre et homme d'État suisse du xvie s. Publie neuf lettres de 1524-1530, intéressantes pour l'histoire des idées à cette époque). — Gerbing. Les voituriers en Thuringe dans l'ancien temps (leur équipement, leur genre de vie, leur manière de conduire, les routes, etc. ; détails tirés des archives privées et publiques). — F.-W.-E. Roth. Pour servir à l'histoire des superstitions populaires dans le comté de Nassau-Idstein au xviie s. (d'après des notes prises par des employés de la chancellerie en 1652). = Comptes-rendus : *Diemand*. Das Ceremoniell der Kaiser-Kronungen von Otto I bis Friedrich II (bon). — *Seidl*. J. H. von Schüle und sein Process mit den Augsburger Webern, 1764-1785 (excellent). — *Steinhausen*. Der Wandel deutschen Gefühllebens (excellent).

42. — Deutsche Rundschau. 1895, sept. — J. von Verdy du Ver-

NOIS. Souvenirs personnels de la guerre de 1870-1871 ; suite (lettres et notes écrites à Versailles en octobre-décembre ; les plus notables se rapportent aux négociations de Thiers pour l'armistice, dans les premiers jours de nov.); fin en octobre (fin du siège de Paris, jusqu'à l'évacuation de Versailles le 6 mars. Ces lettres n'offrent pas ici un très vif intérêt). — E. CURTIUS. Gustav Hirschfeld. — W. LANG. Karl Friedrich Reinhard à la diète de Francfort, 1816-1829 (publie plusieurs lettres écrites de Paris en 1821). — BAMBERGER. Arthur Chuquet : la Guerre (excellent. Il n'y a que deux critiques à faire à Chuquet : 1° quand il dit qu'avant la guerre l'idée de reprendre l'Alsace et la Lorraine était déjà populaire; en réalité, ce n'était qu'un rêve d'imagination qui n'avait aucune réalité dans la vie de la politique pratique; 2° Chuquet a mal interprété, avec tant d'autres, il est vrai, le mot *moment psychologique;* et Chuquet sait l'allemand!). = Oct. P. BAILLEU. Henri de Sybel. — O. PFLEIDERER. L'idée de la paix perpétuelle. — K. PLATH. Nimègue; un palais de Charlemagne au Pays-Bas. = Nov. H. OLDENBERG. La religion du Véda et le bouddhisme (étudie ce qui, de l'ancienne religion de l'Inde, a pu passer dans le bouddhisme). = Déc. F.-X. KRAUS. Pétrarque, d'après sa correspondance. Rome, sept.-déc. 1870; documents. Onze dépêches du secrétaire général du ministère italien des Affaires étrangères à son ministre, à Florence (dépêches envoyées de Rome par le baron Blanc, qui rend compte de l'occupation de Rome et des rapports avec le Vatican).

43. — Nord und Süd. 1895, août. — Fr. RUBINSTEIN. Histoire naturelle de la populace. — BRUCHMANN. Le fétichisme et la croyance aux esprits (la religion des hommes primitifs consiste en croyance aux esprits et en pratiques tendant à s'assurer leur bienveillance ou à conjurer leur malice). = Octobre. ZERNIN. Le prince Clovis de Hohenlohe-Schillingsfürst, chancelier de l'empire d'Allemagne; sa vie et son caractère. — STEINHAUSEN. Les femmes en Allemagne au XVIIIe s. — RUHEMANN. La légende du Juif errant en Italie. — BOCKENHEIMER. Le secret des lettres pendant la Révolution française.

44. — Preussische Jahrbücher. Bd. LXXXI, 1895, Heft 2. — ALY. Le matérialisme dans l'histoire (il est absurde d'appliquer les idées de Darwin à l'histoire et de remplacer l'histoire politique par des considérations sociologiques. La théorie du milieu n'explique pas la personnalité des grands hommes). — TRŒLTSCH. Religion et Église (l'histoire des grands systèmes religieux montre qu'entre la Religion et l'Église il y a une relation particulière d'union nécessaire et d'opposition intime; la formation des Églises procède nécessairement d'une idée religieuse et assure à la Religion aide et profit, mais en même temps elle modifie l'idée religieuse dans son essence. Partout où l'opposition entre la Religion vraiment vivante et l'Église est devenue intolérable, il s'est produit un schisme et de nouvelles sociétés se sont formées). — VARGES. Le service d'hygiène dans les villes allemandes au

moyen âge (d'abord très négligé par l'État, ce service n'a commencé qu'à la fin du moyen âge par des ordonnances de police; mais cette législation ne fit qu'imiter les ordonnances municipales de l'époque précédente. Analyse très importante et instructive des ordonnances municipales). — BERNHEIM. Les empereurs d'Allemagne dans la tradition populaire (l'auteur ne fait que résumer ici l'étude détaillée qu'il avait consacrée à cette question dans le *Neues Archiv,* t. XX. Analyse des légendes relatives à Charlemagne, Otton le Grand, Henri II, Henri IV, Frédéric Ier et Frédéric II). = Heft 3. CONRAD. Hamlet (l'analyse de ce drame confirme l'auteur dans son opinion que Robert d'Essex fut le type dont Shakespeare s'est servi pour composer son chef-d'œuvre). — H. THODE. François d'Assise (parle favorablement du livre de Sabatier. Retrace à son tour le portrait du saint et son influence sur la vie intérieure au moyen âge; son idée du salut par l'amour à la suite du Christ a créé le mouvement religieux de l'Italie et préparé le terrain à la poésie du XIIIe, à l'art du XIVe siècle). — DELBRUECK. Le district, le Gau et l'État dans la Germanie primitive (une tribu germanique comptait en moyenne 25,000 âmes ou 5,000 combattants; les tribus germaniques étaient divisées en gaue, comprenant 100 ou 120 guerriers environ, soit 500 à 600 âmes. Les expressions « Gau, » « Hundertschaft, » « Geschlecht, » « Markgenossenschaft, » étaient identiques à l'origine. Tous les membres d'un gau vivaient sur un territoire dans l'intérieur d'un district. Le prince est le chef d'un groupe de gaue; à la tête de chaque gau est un centenier ou Hunno. Les princes à eux seuls ou une assemblée des princes et des centeniers composaient une sorte de sénat qui préparait les décisions de l'assemblée du peuple). = Bd. LXXXII, 1895, Heft 1. DELBRUECK. Le secret de la politique de Napoléon III en 1870 (combat les idées de Sybel dans ses *Neue Mittheilungen zur Begrundung des deutschen Reiches;* attribue la plus grande importance aux récits du général Lebrun. En repoussant brusquement les demandes injustifiées de Napoléon, Bismarck renversa le plan d'une coopération de la France avec l'Autriche et l'Italie, plan dont Sybel a tort de nier l'existence). — DANIELS. Le duc Ferdinand de Brunswick; suite (batailles de Corbach et de Warburg en 1760; marche sur Wesel et combat de Rheinberg; siège de Cassel et combat d'Atzenhain en mars 1761. Frédéric II a souvent jugé et traité le duc de la façon la plus injuste); suite dans Heft 2 (bataille de Villinghausen; talents et stratégie du duc; ses rapports avec son chef d'état-major général Westphalen et avec Frédéric II). — KŒPP. Un monument des victoires de Trajan (celui d'Adamklissi, retrouvé et reconstitué par Tocilesco). = Heft 2. En France, il y a vingt-cinq ans (souvenirs d'un officier saxon; villes et villages de France en 1871; leurs habitants, leurs mœurs, leurs rapports avec les troupes allemandes, qui ont été bons en somme). — MARTIN. La consommation de la viande au moyen âge et aujourd'hui (elle était très importante en Allemagne à la fin du moyen âge; à partir du XVIe s., le prix de la viande ne cessa d'augmen-

ter et la consommation diminua; elle a repris depuis environ 1835). — Von der Brueggen. Les Russes et les Polonais (d'après l'ouvrage récent du comte Leliwa). = Heft 3. P. Nerrlich. Le socialisme et la philosophie allemande (à propos de l'ouvrage de Fr. Engels sur L. Feuerbach. Le socialisme est sorti de la philosophie de Hegel et ne pourra être vaincu que par un retour à Hegel). — Général Pfister. La Ligue du Rhin en 1812 (dans la *Revue des Deux-Mondes* de 1894, A. Vandal porte un jugement très défavorable sur les troupes allemandes, en particulier sur le contingent wurtembergeois de la Grande-Armée; ses accusations sont dénuées de fondement. Récit détaillé de la part prise par les Wurtembergeois aux campagnes de 1812 et 1813). — Budde. La chanson populaire en Israël; suite (note plusieurs de ces chants dans l'Ancien Testament). — M. Lehmann. Les discours de J.-G. Fichte à la nation allemande devant la censure prussienne (ces discours, adressés à la nation en 1807 et 1808, et qui eurent une grande influence sur l'affermissement du sentiment national, ne purent être imprimés tels quels; il fallut supprimer des passages trop vifs pour la France et pour la politique prussienne).

45. — Sitzungsberichte der k. preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin. 1895, Stück 35. — A. Kirchhoff. Le *Margitès* attribué à Homère (c'est une pasquinade composée par Pigrès d'Halicarnasse, l'auteur de la Batrachomyomachie). — Kaibel. La vision de Maximus (interprète et commente le poème grec récemment trouvé par Sayce et Mahaffy, peint sur une muraille du temple de Mandulis à Kalabcheh-Talmis en Éthiopie et publié dans la *Rev. Ét. gr.*, VII, 284, puis dans le *Bull. Corr. hellén.*, XVIII, 150). = Stück 36. Curtius. Le « Synoikismos » d'Élis (expose les changements politiques survenus à Élis vers 470, qui ébranlèrent d'une manière sensible la puissance de Sparte. La construction du temple d'Olympie est en étroit rapport avec le « Synoikismos » d'Élis). — A. Weber. Contributions védiques; suite. = Stück 37-38. Vahlen. De quelques allusions dans les hymnes de Callimaque. — Th. Mommsen. Le monument de Potamon à Mytilène (Potamon était un rhéteur célèbre qui fut le précepteur de Tibère; des fragments de ce monument ont été récemment trouvés par Fabricius, Cichorius et Paton; texte, reconstitution et interprétation de l'inscription). — Id. Le traité d'alliance entre Rome et Méthymne (d'après l'essai tenté par Paton de reviser et de compléter l'inscription). = Stück 40-41. Eb. Schrader. Un nom de souverain de l'ancien Orient (sur la tablette d'argile Sp. III, 2, du British Museum, où est nommé un roi d'Élam). — U. Koehler. Pour servir à l'histoire du roi Ptolémée II Philadelphe (commente l'inscription hiéroglyphique publiée par Erman, *Zeitschrift f. ægypt. Sprache*, t. XXXII, p. 74, qui est d'une importance exceptionnelle pour l'histoire de Ptolémée II). = Stück 47. Conze. Le temple romain sur la terrasse du théâtre de Pergame (élevé en l'honneur du roi Eumène II ou de Dionysos?). = Stück 48. Duemmler. Le moine Otloh de Saint-Emmeran (biographie détaillée de cet

écrivain du XIe s.; analyse de ses nombreux écrits théologiques, d'après des textes inédits. Résume les renseignements qu'ils fournissent sur l'histoire des mœurs).

46. — Berichte über die Verhandlungen der k. Sæchsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig. Philologisch-historische Classe, 1895, nos 1-2. — Fœrstemann. Chartes et mss. de la bibliothèque de l'Université de Leipzig (publie des fragments d'actes de deux chapitres provinciaux de l'ordre de Saint-Dominique, province de Saxe; le premier de ces chapitres fut tenu à Soest, entre 1409 et 1416, le second à Marbourg, en 1420). — Gelzer. Les origines de l'Église arménienne. — Berger. Parménide et la doctrine des zones géographiques (important pour l'histoire de la géographie et de la cartographie en Grèce au premier temps de leur développement). — Sievers. Béowulf et Saxo (Müllenhof avait exprimé la pensée que le mythe de Scéaf-Scyld-Béowa est d'origine anglo-saxonne et que la légende de Béowulf s'est formée dans ses traits essentiels en Angleterre; Bugge et Sarrazin avaient au contraire prétendu que ces mythes dérivent d'une tradition scandinave. L'auteur appuie l'opinion de ces derniers; il montre de telles ressemblances entre le poème de Béowulf et les légendes danoises de Saxo que l'origine scandinave de Béowulf est indéniable). — Socin. Un projet d'édition de chants populaires recueillis dans l'Arabie centrale.

47. — Altpreussische Monatschrift. Bd. XXXI, 1894. — Lewicki. Rapports politiques de la Lithuanie avec la Pologne sous Jugiello et Witold (réplique au mémoire de Sarnes, et critique du 11e livre de la *Historia Poloniae* de J. Dlugosz). — Kalweit. Obsèques de l'électeur Georges-Guillaume à Königsberg (elles donnèrent lieu à des conflits ecclésiastiques). — Bonk. Les villes et bourgs dans la vieille Prusse. — Reh. Les rapports de l'Ordre teutonique avec l'évêque Christian de Prusse (contre le mémoire de Lentz, paru en 1892 dans la *Monatschrift*). — Tschackert. L'histoire de l'Église dans la vieille Prusse au XIXe siècle).

48. — Forschungen zur Brandenburgischen und Preussischen Geschichte. Bd. VIII, Hælfte 1, 1895. — Donalies. De la part prise par le secrétaire Westphalen aux campagnes du duc Ferdinand de Brunswick, 1758-1762; 1re partie (traite les années 1758-1759 d'après des documents inédits. Westphalen exerça une grande influence sur les projets du duc Ferdinand; ainsi, le service des ambulances des armées alliées était tout entier dans sa main; les billets qu'échangeaient chaque jour Westphalen et Ferdinand apportent d'importants renseignements sur les opérations militaires). — Merklinghaus. L'organisation des « Beden » dans la Marche de Brandebourg jusqu'au XIVe s. (l'institution de ces « Beden, » « petitiones, exactiones, » remonte au XIe s.; originairement, la « Bede » était une taxe due aux juges; elle prit bientôt le caractère d'un impôt seigneurial sur la terre. Détails sur

l'étendue de l'obligation où l'on était de le payer, sur la levée et le calcul de l'impôt. — O. Hintze. Deux mémoires de l'année 1800 sur l'industrie de la soie en Prusse additions au travail sur cette industrie, qui a paru dans les *Acta Borussica*; ces mémoires cherchent à montrer les avantages que le pays retira de cette industrie, introduite par Frédéric II, et à repousser les attaques dont elle fut autrefois l'objet. Publie le texte de ces deux documents). — Immich. L'intervention de la Prusse dans le conflit soulevé à propos de la nonciature pontificale, 1787-1789 d'après les documents récemment publiés par Max Lehmann dans les *Publicationen aus den preussischen Staatsarchiven*. Comme on le sait, l'établissement d'une nonciature permanente à Munich souleva un vif débat entre le pape Pie VI et les archevêques allemands. La Prusse chercha à rapprocher les deux partis, de peur que l'Autriche ne tournât le conflit dans son intérêt et au détriment de la Prusse. Expose en détail les négociations diplomatiques et critique la politique inconséquente de Frédéric-Guillaume II. — Hansch. Les lettres de l'électrice Louise-Henriette de Brandebourg au président Otto de Schwerin, 1652-1667 commente les 54 lettres de la femme du Grand Électeur, qui ont été publiées par L. von Orlich; publie huit lettres inédites). — E. Friedlænder. Documents pour servir à l'histoire de l'Université de Francfort-sur-l'Oder publie quatorze avis de l'année 1506 relatifs à la discipline de l'Université et à la vie des étudiants, et un règlement de 1542 sur la visite et la réforme de l'Université. — Granier. Les dettes contractées par Frédéric le Grand avant son avènement. — Rœschen. Dix lettres du feld-maréchal Blücher au comte Konrad Daniel de Blücher, 1814-1819. — O. Hermann. Max Lehmann sur Frédéric le Grand et les origines de la guerre de Sept ans (critique vivement les hypothèses de Lehmann, qui manque entièrement de méthode scientifique). — Hans Petri. Les origines de la guerre de Sept ans (Lehmann avait appuyé ses hypothèses sur une prétendue contradiction entre l'exposé des origines de cette guerre tracée par Frédéric lui-même dans son *Histoire de la guerre de Sept ans* et dans son *Apologie de ma conduite*; ces contradictions n'existent pas). — Barlet. Un arbre généalogique de la reine Louise publie des pensées écrites par la reine de 1803 à 1809; elles montrent la pureté de son âme et la mélancolie de ses sentiments). = Comptes-rendus : *Pierson*. Preussische Geschichte, 6e Aufl. beaucoup de négligences. — *Irmer*. Hans Georg von Arnim (excellent). — *Spannagel*. Minden und Ravensberg unter brandenburgisch-preussischer Herrschaft, 1648-1719 (bon). — *Rachfahl*. Die Organisation der Gesammtstaatsverwaltung von Schlesien vor dem dreissigjährigen Krieg (important). — *B. von Bilbassof*. Geschichte der Kaiserin Katherina II von Russland; Bd. II (bon). — *Neubauer*. Freiherr von Stein (bon). — *Schultheiss*. F.-L. Jahn (bon). — *Delbrueck*. Das Leben des Grafen von Gneisenau, 2e Aufl. (important). — *E. von Grolman*. Leben des Generals Carl von Grolman (excellent). — *H. von Petersdorf*. General von Thielmann (bon). — *M. Lehmann*. Preussen

und die katholische Kirche; Bd. VII (excellent). — Urkunden und Aktenstücke zur Geschichte des Kurfürsten Friedrich-Wilhelm von Brandenburg; Bd. XV (important).

49. — Schriften des Vereins für die Geschichte der Neumark. Heft 3, 1895. — E. Joachim et P. Van Niessen. Catalogue des chartes relatives à l'histoire de la Nouvelle-Marche qui se trouvent aux archives royales de Kœnigsberg (note 1528 actes pour les années 1278-1455. Très importante publication).

50. — Schriften des Vereins für die Geschichte Berlins. Heft 32, 1895. — Holtze. Lampert Distelmeier, chancelier de Brandebourg, 1522-1588 (biographie détaillée). — Clauswitz. Quelques articles de la Gazette de la Croix en 1848, rédigés sans doute par le sire de Bismarck-Schœnhausen (contiennent de vives attaques contre Hansemann, ministre des finances de Prusse). — Brendicke. Le dialecte de Berlin; suite.

51. — Schlesiens Vorzeit in Bild und Schrift. Zeitschrift des Vereins für das Museum schlesischer Alterthümer. Bd. VI, Heft 3, 1895. — Seger. Un cimetière du IIIe s. ap. J.-C. près de Kœben-sur-l'Oder (avec de nombreux dessins). — Friedensburg. Contributions à l'étude des médailles silésiennes (additions nombreuses à la liste de ces médailles dressée par Saurma).

52. — Zeitschrift für die Geschichte und Alterthumskunde Ermlands. Bd. X, Heft 3, 1894. — Dittrich. Quelques documents de l'époque des guerres suédoises, 1626-1635.

53. — Mitteilungen der Littauischen litterarischen Gesellschaft. Heft 20, 1895. — Reinhold. La traduction de la Bible en lithuanien par Chylinski (intéressant pour l'histoire de la Réforme luthérienne en Lithuanie). — Kalwaitis. Anciens noms de lieu dans la Lithuanie prussienne.

54. — Mittheilungen der Gesellschaft für Kieler Stadtgeschichte. Heft 13, 1895. — Eckardt. Représentations figurées et cartes de Kiel pendant les trois derniers siècles.

55. — Schriften des Oldenburger Vereins für Alterthumskunde und Landesgeschichte. Heft 13 (Jahrbuch für die Geschichte des Herzogthums Oldenburg, Bd. IV), 1895. — W. Hayen. L'ordre des Johannites dans le duché d'Oldenbourg (histoire faite avec soin des commanderies et de leur suppression au XVIe s., d'après des documents inédits). — Niemann. Castus, abbé du monastère bénédictin de Wisbeck (vers 830; sa biographie; contributions à l'histoire de l'introduction du christianisme dans le comté d'Oldenbourg). — Oncken. Un passeport anglais pour le comte Gerd d'Oldenbourg en 1488. — Ramsauer. Pour servir à l'histoire de la propriété rurale au pays d'Ammerland (en 1428 fut dressée une liste de tous les domaines et revenus des comtes d'Oldenbourg; les propriétés des paysans marquées dans ce document ont été

soumises par l'auteur à une étude particulière. La conclusion en est que la plus grande partie de ces propriétés se trouve encore aujourd'hui dans les mains des mêmes familles qui les possédaient en 1428). — ONCKEN. Henri Wolters d'Oldenbourg, sa vie et ses œuvres historiques (c'est un chroniqueur qui vivait au XVe s.). — NIEMANN. Les Saxons en Transylvanie (une série de noms de lieux usités en Oldenbourg se retrouve en Transylvanie; c'est que sans doute ce sont des émigrants d'Oldenbourg qui sont allés s'y établir). — J. WEBER. Le droit qui réglait la condition des biens matrimoniaux à Wildeshausen.

56. — Geschichtsblætter für Stadt und Land Magdeburg. Jahrg. XXX, Heft 1, 1895. — W. KAWERAU. La vie littéraire à Magdebourg au commencement du XVIIe s. (très intéressant article; il montre qu'à cette époque la vie intellectuelle en Allemagne était très fraîche et animée et promettait un développement favorable que la guerre de Trente ans fit avorter). — HERTEL. Un registre de l'église de Saint-Ulrich à Magdebourg (catalogue de 39 actes du XVe et du XVIe s.). — Carl WITTICH. La destruction de Magdebourg en 1631 (critique vivement l'article de Dittmar au t. XXIX de cette Revue; montre une fois de plus que le feu fut mis à la ville non par les troupes de Tilly, mais par les habitants eux-mêmes à l'instigation du commandant suédois Falkenberg). — ID. La politique de l'empereur Maximilien II et de l'électeur de Brandebourg Joachim II (détails intéressants sur un projet de l'empereur de mettre le fils de l'électeur, Sigismond, en possession héréditaire des évêchés de Magdebourg et de Halberstadt; l'alliance entre l'empereur et le Brandebourg devait être en outre scellée par le mariage du margrave Sigismond avec une princesse habsbourgeoise. Le projet fut abandonné en 1566. D'après des actes des archives d'État à Berlin). — HERTEL. Réquisitions françaises dans le district de Calbe en 1806. — DITTMAR. Efforts pour rétablir le tribunal des échevins de Magdebourg après la destruction de 1631 (ils furent sans résultat). — ID. Documents pour servir à l'histoire de la Contre-Réforme à Magdebourg (six pièces, 1628-1629).

57. — Jahrbuch der Gesellschaft für bildende Kunst und vaterlændische Alterthümer zu Emden. Bd. XI, Heft 1-2, 1895. — A. FRANZ. La Frise orientale et les Pays-Bas au temps de la régence du duc d'Albe, 1567-1573 (important article où sont utilisés des documents inédits). — BUNTE. Recherches sur les « Traditiones Fuldenses » relatives à la Frise; suite. — SUNDERMANN. Étudiants de la Frise orientale à l'Université de Bologne, Cologne et Erfurt. — P. WAGNER. Pour servir à l'histoire de l'occupation de la Frise orientale par la Prusse en 1744 (publie neuf pièces inédites). — BUNTE. Contributions à la topographie historique de la Frise orientale (1° sur les « Morsacienses, » « Morseti; » 2° sur le « Palus Emisgoe; » 3° sur les noms d'Emden, Leimuiden, etc.; 4° sur de prétendues possessions du monastère de Corvei en Frise). — BARTELS. Étudiants de la Frise orientale à Bâle. —

Id. La peste de 1664-1666. — P. von Rensen. Sur la topographie d'Emden. — Fr. de Vries. Sur l'histoire du combat de Jemgum, 1568 (d'après les procès-verbaux du conseil ecclésiastique de la cathédrale d'Emden).

58. — Hansische Geschichtsblætter. Jahrg. 1894 (Leipzig, 1895). — F. Fabricius. Le droit municipal de Schwerin et sa propagation en Poméranie (ce droit s'implanta avec la colonisation allemande de la Poméranie depuis le XIIe s. et se propagea rapidement dans ce pays. Important pour l'histoire de cette colonisation). — Hæbler. Conflits entre la Hanse et l'Espagne en 1419 (en 1418, une flotte de commerce hanséatique, en route pour l'Espagne, fut attaquée par des vaisseaux espagnols près de la Rochelle et 40 vaisseaux tombèrent aux mains des assaillants. Expose les négociations entamées pour rétablir des relations amicales entre l'Espagne et les villes de la Hanse; elles aboutirent en 1443 à une paix durable. D'après des documents inédits). — Koppmann. La « Landwehr, » entre le lac de Ratzebourg et le lac de Mœllu (en 1350, Lübeck, alliée aux ducs de Lauenburg et de Mœlln-Bergedorf, entreprit d'établir entre les deux lacs une « Landwehr, » ou fossé qui devait servir d'abord comme ligne de défense, ensuite comme canal de communication). — Kunze. L'organisation des marchands à Groningue au moyen âge (d'après les archives municipales de Deventer). — Mack. Pour servir à l'histoire du commerce de Hambourg au XVIe s. (publie une lettre de 1584). — Kunze. Pour servir à l'histoire du commerce du cuivre à Goslar (publie trois chartes, de 1314-1333, et donne d'intéressants détails sur les grandes voies commerciales qui conduisaient le cuivre des mines de Goslar à l'étranger). — Koppmann. Des poids employés dans les tarifs de douane à Lübeck. — Stieda. Contributions à l'histoire des relations commerciales entre l'Allemagne et la Russie (passe en revue plusieurs publications sur ce sujet). = Comptes-rendus : *Mollwo*. Die æltesten Lübeckischen Zoll-Tarife (excellent). — *Dænell*. Die Kölnische Confœderation von 1367 und die Schonischen Pfandschaften (excellent).

59. — Jahresbericht des historischen Vereins zu Dillingen. Jahrg. VII, 1894. — Schrœder. Le *liber traditionum* et la plus ancienne liste des revenus du monastère d'Ursberg (XIVe s.). — Schlecht. Le pape Pie II et le cardinal Pierre de Schaumberg (publie six lettres adressées par le pape à Pierre de Schaumberg, évêque d'Augsbourg, en 1459-1461). — Specht. Les taxes et autres dépenses lors des promotions académiques dans l'ancienne université de Dillingen (d'après des notes de 1636 et de 1671). — Schnitzer. Une guerre entre le palatin de Neubourg, Philippe-Louis, et la ville de Dillingen en 1588 (attaque d'une procession catholique projetée par le palatin protestant). — Mayer. Pour servir à l'histoire des événements militaires en 1796 (après la retraite des troupes du général Moreau à travers la Souabe en 1796, l'Ordinariat épiscopal avait chargé tous les curés du diocèse de lui adresser un rapport sur les dommages que les troupes françaises avaient fait souffrir aux villages et aux

églises. Publie ces rapports pleins d'intéressants détails). — SCHNELLER. Le castellum romain de Faimingen (d'après les nouvelles fouilles; avec des illustrations). — SCHILD. Liste des prieurs du monastère augustin de Lauingen, 1656-1802. — SCHNITZER. Pour servir à l'histoire de la Contre-Réforme dans le duché de Neubourg (publie deux documents de 1616 contenant des plaintes contre les protestants du duché).

60. — Mittheilungen des historischen Vereins der Pfalz. Theil 19, 1895. — F.-W.-E. ROTH. L'imprimerie à Spire au XVe et au XVIe s.; histoire et bibliographie. — OHLENSCHLAGER. Le « Burgfrieden » de Dürkheim (publie un document de 1360, avec commentaire). — GRUENENWALD. Monuments et mentions dans des anniversaires, relatifs à des ducs et princes de la maison de Wittelsbach, qui se trouvent dans la collégiale de Neustadt-sur-la-Haardt, XIVe-XIXe s. — MAYERHOFER. J.-M. Frey, 1788-1854 (historien du Palatinat). — Comte C.-E. ZU LEININGEN-WESTERBURG. Notes historiques sur le monastère de Hœningen (publie une liste des privilèges de ce monastère au XIIIe s.).

61. — Neue Heidelberger Jahrbücher. Jahrg. V, 1895, Heft 2. — A. VON DOMASZEWSKI. La chronologie du *Bellum germanicum et sarmaticum*, 166-175, p. Chr. — HEYCK. Les institutions politiques des Chérusques (chez ce peuple existait une réelle polycratie dont les membres tiraient leurs prétentions de leur naissance. Ce n'est pas une race unique, c'est une race privilégiée, la *stirps regia* selon Tacite, qui conduisait le peuple. Arminius fut renversé parce qu'à la domination de la race il voulut substituer la sienne propre. Combat les hypothèses de Dahn, Sybel, Erhardt, Waitz, Nitzsch). — SCHUMACHER. Les noms des divisions du sol près du *Limes romanus*, sur le territoire badois (ces noms contiennent des preuves nombreuses d'établissements romains dans cette région). — WILLE. La princesse palatine, duchesse d'Orléans (son portrait; dans toutes les manifestations sociales de la cour de France, dans ses mœurs et dans ses habitudes, elle conserva intacte sa nature allemande). — Comte DU MOULIN-ECKART. Deux-Ponts et Versailles (expose la politique des palatins de Deux-Ponts et leurs rapports avec la France de 1650 à 1750, d'après des documents inédits tirés des archives des Affaires étrangères, à Paris).

62. — Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst. Jahrg. XIV, Heft 3, 1895. — Eb. GOTHEIN. Pour servir à l'histoire de la navigation sur le Rhin (difficultés de cette navigation au moyen âge; travaux d'art exécutés; sociétés de mariniers; le commerce du bois et du vin; droits acquittés par les bateaux). — J. MÜLLER. Le conflit de l'empereur Rodolphe II avec les villes impériales, 1577-1585 (il eut pour cause les efforts accomplis par le parti évangélique à Aix-la-Chapelle pour obtenir l'exercice public du culte calviniste et luthérien. Les villes impériales prirent fait et cause pour Aix et entrèrent par là en conflit avec l'empereur; lorsqu'elles refusèrent de payer la contribution pour la guerre contre les Turcs, l'empereur menaça de sévir. Manquant

d'énergie et de résolution, les villes cédèrent et s'entendirent pour payer l'impôt. D'après des documents inédits des archives municipales d'Augsbourg. Intéressant pour l'histoire de la Contre-Réforme en Allemagne). — O. von Heinemann. Un poème contemporain sur Franz de Sickingen, 1524 (il montre toute son activité politique et militaire et sa situation à l'égard du mouvement religieux. L'auteur appartenait au parti catholique. Texte de ce document). = Compte-rendu : *Clemen*. Die Kunst-Denkmæler der Rhein-Provinz. Bd. II (excellent). = Heft 4. Lau. Contributions à l'histoire des institutions municipales de Cologne; 2e art. (histoire du patriciat jusqu'en 1397; catalogue d'actes relatifs à la richesse mobilière et financière des premières familles et aux affaires d'argent qu'elles eurent avec les princes séculiers ou ecclésiastiques et avec la ville de Cologne). — Ausfeld. La marche de Louis le Germanique et de Charles le Chauve contre Lothaire, de Mayence à Coblentz, les 17 et 18 mars 842. — Lehner. Fouilles et nouvelles acquisitions des musées de la Suisse, de l'Allemagne occidentale et de la Hollande en 1894.

---

63. — Wiener Studien. Jahrg. XVII, 1895, Heft 1. — Jurenka. Psaumidea (contribution à la critique et à l'exégèse de Pindare : la 4e ode olympique est bien de lui; la 5e est d'un imitateur). — Rohrmoser. La paix de Cimon en 464 (c'est une fable; même le fait qu'en 449-448 une paix désastreuse pour les Perses fut conclue par Callias entre Athènes et la Perse est une fiction). — E. Hauler. Mss. récents et anciennes éditions de Salluste (montre que quelques mss. sont des copies d'éditions anciennes). — Id. Critique du texte de Salluste (remarques importantes sur le cod. Vatic., lat. 3864, qui contient les discours et les lettres tirés des Histoires de Salluste et les *Suasoria*). — Schmitz. Eucherius de Lyon (le cod. Vatic., lat. Regin. Christ. 846, contient des fragments des *Instructiones* d'Eucherius en écriture tironienne).

64. — Archiv des Vereins für Siebenbürgische Landeskunde. N. F. Bd. XXVI, Heft 3, 1895. — Hœchsmann. Histoire de la Contre-Réforme en Hongrie et en Transylvanie; 1er art. (1570-1588, d'après d'importants documents récemment publiés). — Schuller. Documents relatifs à l'histoire de la Transylvanie; suite (publie 46 pièces tirées des archives de l'État à Vienne, 1528-1529).

---

65. — The english historical Review. 1896, janvier. — D.-G. Hogarth. Nectanébo, pharaon et magicien (analyse les récits légendaires qui ont couru sur ce pharaon pendant l'antiquité et au moyen âge). — Maitland. L'origine des institutions urbaines en Angleterre (réflexions suggérées à l'auteur par la lecture des *Untersuchungen über den Ursprung der deutschen Stadtverfassung* de Keutgen; Maitland pense que le *borough* ancien, comme le *burg* saxon, est à l'origine une ville, un village où le

roi a établi sa juridiction, qu'il a fait fortifier, d'où il fait rayonner sa paix, « king's peace; » le bourg est donc une institution de l'État pour le maintien de l'ordre intérieur et l'application des lois pénales). — Oppenheim. La marine de la République, 1649-1660 (article très documenté sur la création de cette flotte et son armement). — J. H. Rose. Canning et le Danemark en 1807 (informé aussitôt après Tilsitt des articles secrets par lesquels Napoléon et le tsar s'étaient entendus pour entraîner le Danemark et la Suède dans le blocus continental, Canning résolut de se faire livrer ou de prendre de vive force la marine danoise et d'attirer le Danemark dans l'alliance anglaise; mais la brutalité de l'action navale rendit vaine toute tentative d'entente). — E. W. Brooks. Un Arménien qui visita Jérusalem au VIIe s. (publie la traduction d'un passage de l'Histoire des Albaniens composée par Moïse de Kalantaituk, de l'Albanie caucasienne). — F. Baring. Le Domesday book et les cartulaires de Burton (signale dans ces cartulaires, rédigés en 1100 et en 1114-1115, des tenanciers dits *censarii* qui n'existent pas dans le Domesday book). — J. H. Round. Les plus anciens rôles de plaidoiries (ont été signalés par Eyton dans son Histoire du comté de Shrewsbury; un d'eux est antérieur à celui que, depuis Palgrave, on considérait comme le plus ancien, de 1194. Il paraît se rapporter à l'année 1190-1191). — L. L. Kropf. Situations ecclésiastiques occupées par Jean de Lasco. — F. B. Bickley. Lettres relatives à l'Écosse, janvier 1650. — W. Bliss. Les lettres du duc de Marlborough à la Haye (publie sept lettres du duc ou à lui adressées de 1701 à 1709). = Bibliographie : *V. von der Haeghen*. Catalogue général des archives communales de Gand. — *G. d'Avenel*. Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général (insiste sur la fragilité de certains calculs de M. d'Avenel). — *Pike*. A constitutional history of the House of Lords (remarquable). — *Ed. Meyer*. Geschichte des Abendlandes bis auf die Perser Kriege (ouvrage original mais incomplet, l'auteur ne s'occupant pas des peuples occidentaux de la Grèce). — *Hammond*. The political institutions of the ancient Greeks (bon). — *F. Savini*. Il commune Teramano (bonne monographie). — *Emerton*. Mediæval Europe, 814-1300 (bon). — *Dasent*. Icelandic sagas. III-IV (traduction de l'Orkneyinga saga et de la saga de Hakon, mais cette traduction manque de carte et de commentaire). — *W. Brown*. Yorkshire lay subsidy, 1297 (excellent). — *Denny* et *Lacey*. Die Hierarchia anglicana dissertatio apologetica (nouveau manifeste sur la question des ordinations anglicanes). — *Seeley*. The growth of british policy (remarquable). — *J. Gillow*. A literary and biographical history or bibliographical dictionary of the english catholics from 1534. Vol. IV : Kem-Met (utile, malgré des superfluités et des traces nombreuses de hâte et d'inexactitude). — *J. Brown*. The Pilgrim fathers of New England and their puritan successors (compilation assez indigeste et peu originale, sauf en ce qui concerne les non-conformistes anglais en Hollande). — *Mac Leod Innes*. Lucknow and Oude in the Mutiny (excellent). — *F. Madan*. A summary catalogue of wes-

tern mss. in the Bodleian library at Oxford. Vol. III (catalogue entrepris sur un bon plan et bien exécuté).

---

66. — Rivista storica italiana. Anno XII, 1895, fasc. 4. — C. Rinaudo. Giuseppe de Leva; notice nécrologique. — F. Brandileone. Recherches nouvelles sur les discours nuptiaux en Italie (ces discours étaient des exercices de rhétorique sur cette question fort controversée, il est vrai, mais d'ordinaire peu sérieusement : faut-il se marier? Ce sont les Grecs qui ont mis ces vains exercices à la mode. Étudie : 1° les discours nuptiaux en Grèce; 2° les épithalames latins et les oraisons matrimoniales de la Renaissance italienne; 3° les interrogations faites lors de la conclusion du mariage au moyen âge, la « stipulatio » romaine et la distinction des épousailles; discute la théorie de P. Viollet sur la « stipulatio; » 4° la juridiction du mariage selon Guillaume d'Ockham et Marsile de Padoue). = Comptes-rendus : *L. Landucci.* Storia del diritto romano dalle origini fino alla morte di Giustiniano; 2e édit., t. I (1re partie comprenant l'introduction et l'histoire des sources. Remarquable). — *C. Cipolla.* Per la storia d'Italia e de' suoi conquistatori nel medio evo più antico (important recueil de mémoires qu'on peut diviser en trois parties : 1° la méthode et le but de l'histoire d'Italie; 2° la civilisation germanique à l'époque de Tacite; Théodoric et la légende). — *A. Lapôtre.* L'Europe et le Saint-Siège à l'époque carolingienne. 1re partie : le pape Jean VIII, 872-882 (excellent). — *Giov. Curti.* Carlo-Emanuele I, secondo i più recenti studi (l'auteur de l'art. reproduit en note la bibliographie relative à Charles-Emmanuel Ier). — *I. Lanzarini.* I principali trattati politici fra gli stati europei dal 1648 al 1878 (bon). — *Sc. Gemma.* Storia dei trattati nel secolo XIX, 1801-1885 (ne se rapporte qu'à l'histoire politique et sociale de l'Europe, les autres continents n'y figurant qu'autant qu'ils touchent à l'histoire européenne. Bon manuel). — *F. Gregorovius.* Rœmische Tagebücher (fort intéressant; l'ouvrage vient d'être traduit en italien). — *C. Fabris.* Das Haus Savoyen, traduit de l'italien par K. Marselli (bonne brochure sur la « mission » de la maison de Savoie). — *L. Morteani.* Storia di Montana (histoire et institutions de cette petite ville d'Istrie). — *Gattinara.* Storia di Tagliacozzo (de bonnes choses au milieu de beaucoup de divagations). — *Gius. André.* Nizza, 1792-1814 (se propose d'établir que l'occupation de Nice par les Français en 1793 ne fut pas un acte libérateur applaudi par une population reconnaissante. Étude très consciencieuse, qui porte surtout sur la période révolutionnaire). — *Mgr d'Armailhacq.* L'église nationale de Saint-Louis des Français à Rome (utile). — *Gius. Caprin.* Alpi Giulie (excellent). = Notes bibliographiques (histoire politique et littéraire; histoire artistique, ecclésiastique, militaire et juridique).

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — M. Barthélemy-Saint-Hilaire est mort le 25 novembre dernier, âgé de quatre-vingt-onze ans. Il a publié, outre divers écrits sur le bouddhisme, *Eugène Burnouf, ses travaux et sa correspondance* (1892) et trois volumes sur *Victor Cousin*, que nous annoncions récemment; mais c'était avant tout un philosophe, et il consacra sa vie entière à la traduction d'Aristote.

— M. Cucheval-Clarigny, mort le 3 novembre à l'âge de soixante-quatre ans, était un ancien élève de l'École normale et de l'École des chartes; il fut bibliothécaire, journaliste et historien. On lui doit une *Histoire de la presse en Angleterre et aux États-Unis* (1857), une *Histoire de la constitution de 1852* (1869) et une *Histoire des finances de la France de 1870 à 1891*, qui est peut-être son meilleur ouvrage.

— Huit thèses ont été présentées et soutenues cette année à l'École des chartes par les élèves de la promotion 1896. Voici l'indication de celles qui se rapportent à des sujets d'histoire : O. Jacob, *la Chambre des comptes, de ses origines à la fin du XIVe s.*; M. Le Bègue de Germiny, *Étude sur l'administration de l'Artois au XIVe s.*; P. Maruéjouls, *Étude biographique sur le cardinal d'Armagnac* (1500-1585); Guy Poutte de Puybaudet, *Étude sur les sires de Lusignan* (xe siècle-1177); Guy Trouillard, *les Monastères de l'ordre des Urbanistes et principalement l'abbaye de Longchamp, du XIIIe au XVIIIe s.*

— Le tome I des *Rôles gascons* publié par M. Francisque Michel (1885) a été complété par un supplément dû à M. Charles Bémont. Ce supplément contient : 1° un rôle qui ne figure pas dans le volume de M. Michel et qui se rapporte à la 39e année de Henri III (1254-1255); il contient exclusivement des actes du prince Édouard, qui commandait la Gascogne au nom du roi son père; 2° une table des noms de lieux, de personnes et de matières pour les 4680 actes du volume et du supplément; 3° une introduction où le nouvel éditeur a étudié la diplomatique des rôles et leur valeur historique, donné une longue liste de corrections et plusieurs additions aux rôles imprimés; parmi ces additions figurent un rôle de Henri III qui, dans le classement de 1841, figurait dans la série des *Vascon rolls* au P. Record Office, et un rôle de lettres patentes du prince Édouard pour l'année 1259-1260. On en a publié seulement les documents relatifs à l'histoire de la Gascogne (*Coll. des Documents inédits*, 1896). — La publication des Rôles gascons, si importante pour l'histoire de nos provinces du sud-ouest, a pu être reprise grâce à l'intervention de M. Burrows, pro-

fesseur à Oxford, qui a obtenu que les rôles originaux fussent photographiés et qu'un exemplaire de ces photographies fût envoyé à la Bibliothèque nationale. Notre grand dépôt de manuscrits possède aujourd'hui la photographie des rôles pour le règne d'Édouard Ier, dont l'impression va être très prochainement commencée.

— Les abonnés de la *Revue historique* recevront dans le courant de l'été prochain la quatrième Table quinquennale de la *Revue*.

— M. le marquis DE BEAUCOURT commence un *Catalogue des actes de Charles VII;* la 1re livraison, qui a été tirée malheureusement à petit nombre et qui est publiée sans nom d'éditeur (Besançon), comprend une centaine d'actes du 2 au 31 janvier 1420.

— La librairie Bouillon vient de mettre en vente une traduction française, revue et corrigée par l'auteur, de l'excellente *Vie de Mirabeau,* par A. STERN.

— M. Jean ROUCAUTE a publié un recueil très intéressant de *Documents pour servir à l'histoire du pays de Gévaudan au temps de la Ligue, 1585-1595* (Picard, 1894). Ces documents, dont les plus importants sont relatifs au procès suscité par la création de la sénéchaussée de Gévaudan en 1583, à la tenue des États et à la perception des impôts et aux principaux chefs ligueurs, sont tirés des archives de la Lozère, de celles de la ville de Mende, de celles de la Haute-Garonne et du fonds Dupuy à la Bibliothèque nationale. M. Roucaute a trouvé aussi aux archives de la Lozère et publié (Montpellier, Hamelin, 1894) deux lettres curieuses de Damville, du 16 juillet 1587 et du 27 juin 1588, à l'évêque de Mende et aux États du Haut-Gévaudan.

— Nous devons à M. Louis BOURRILLY, inspecteur primaire dans le Var, une très consciencieuse étude sur l'*Instruction publique dans la région de Toulon depuis le moyen âge* (Toulon, impr. du *Petit Var*); 82 pages traitent de l'ancien régime, 104 de la Révolution et de l'Empire, 120 de la période contemporaine. Ce travail, tiré en grande partie des archives locales, est un excellent exemple qui devrait être suivi dans tous nos départements.

Belgique. — Nous avons à signaler la mort de trois hommes qui, à des titres divers, ont servi la science historique :

M. Edmond VANDER STRAETEN, mort à Audenarde le 25 nov. 1895, à l'âge de soixante-dix ans, avait surtout étudié l'histoire de la musique et du théâtre. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire de la musique aux Pays-Bas; le Théâtre villageois en Flandre; les Musiciens néerlandais en Italie et en Espagne; Voltaire musicien; Lettres intimes de Roland de Lassus; les Billets des rois en Flandre; Charles-Quint musicien; Aldenardiana; Flandriana,* etc.

M. FRÈRE-ORBAN, l'illustre homme d'État, mort à Bruxelles le 2 janvier dernier, âgé de quatre-vingt-sept ans, a surtout fait de l'histoire lui-même en dirigeant la politique de la Belgique, comme chef de cabi-

net, dans plusieurs ministères libéraux, dont il a été la tête et l'âme; mais il a aussi laissé quelques écrits historiques, sans parler de ses discours. Citons surtout : *la Main-morte et la charité,* publié sous le pseudonyme de Jean van Damme (550 p., 1857) et *la Belgique et le Vatican* (3 vol. de 1,800 p. ensemble, 1880-81), ouvrage publié, paraît-il, en collaboration avec M. Émile Banning, et consacré aux documents et aux travaux législatifs concernant la rupture des relations diplomatiques entre le gouvernement belge et le Saint-Siège. On a surtout remarqué l'importante introduction historique sur les rapports entre la Belgique et le Vatican, de 1830 à 1880.

Enfin, la mort a enlevé quelques jours plus tard, le 10 janvier, M. Alexandre Henne, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Outre de bonnes éditions de mémoires du xvie s. (*Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas de 1565-1580,* 2 vol., 1864-66; *Mémoires de Pontus Payen,* 2 vol., 1860-61), on lui doit deux œuvres capitales; en collaboration avec M. Alph. Wauters, on a de lui une grande *Histoire de la ville de Bruxelles* (3 vol., 1845), qui a obtenu un prix de 25,000 fr. offert par le prince de Ligne; seul il composa sa célèbre *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique* (10 vol., 1858-1860), fruit de recherches immenses dans nos dépôts d'archives. C'est assurément un des travaux qui font le plus honneur à l'érudition belge depuis un demi-siècle et un de ceux qui ont été appréciés plus encore à l'étranger qu'en Belgique, surtout en Allemagne, où Baumgarten et tous les historiens de Charles-Quint le tenaient en très haute estime.

— M. le chevalier Edm. Marchal, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, vient de publier un remarquable ouvrage : *la Sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belges* (12 planches superbes, gr. in-8°, 806 p. Bruxelles, Hayez).

— Tous ceux qui s'occupent d'histoire de Belgique feront bien de consulter l'excellent rapport de M. H. Brugmans sur les archives et les bibliothèques d'Angleterre au point de vue de l'histoire des Pays-Bas : *Verslag van een onderzœk in Engeland naar archivalia* (588 p. La Haye, M. Nijhoff). L'auteur y rend compte de ses recherches au Public Record Office, au British Museum et dans quelques autres dépôts secondaires de Londres, à la Bodléienne et dans les autres collections d'Oxford, dans les bibliothèques de Cambridge, etc. Un index de 63 p. permet d'utiliser commodément ce travail de bénédictin.

— Le tome II du *Cartulaire de l'église de Saint-Lambert à Liège,* publié pour la Commission royale d'histoire par MM. Bormans et Schoolmeesters, contient des documents allant de 1251 à 1300 (Bruxelles, Hayez, in-4°, 672 p.).

— Les livraisons 128-132 de la *Bibliotheca Belgica* de MM. Vander Haeghen, Arnold et Vanden Berghe sont consacrées au premier journaliste des Pays-Bas, l'Anversois Abraham Verhœven.

— M. Herman Vander Linden a obtenu le titre de docteur spécial en

sciences historiques à l'Université de Gand avec son remarquable livre sur *les Gildes marchandes dans les Pays-Bas au moyen âge* (Gand, Engelcke, 136 p.).

— M. A.-J. Wauters a dressé la *Bibliographie du Congo, 1880-1895;* c'est un catalogue méthodique de 3,800 ouvrages, brochures, notices et cartes concernant l'histoire, la géographie et la colonisation du Congo (Bruxelles, chez l'auteur, 356 p.).

— M. Ch. Mœller, professeur à l'Université catholique de Louvain, a consacré un livre intéressant à *Éléonore d'Autriche et de Bourgogne, reine de France,* épisode de l'histoire des cours au xvie siècle, avec extraits inédits des archives de Paris et de Lille (Paris, Thorin, 354 p.).

— L'Académie royale de Belgique a publié récemment, dans sa collection in-8°, deux excellents mémoires couronnés : *la Frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France,* par M. Godefroid Kurth (Bruxelles, Hayez, 588 p.) et *Het eenstemmig Fransch en Nederlandsch wereldlijk lied in de Belgische gewesten van de 11de eeuw tot heden* (Histoire de la chanson populaire française et flamande dans les provinces belges du xie s. jusqu'à nos jours) par M. Flor. van Duyse (452 p.).

— Nous recommandons aux spécialistes l'utile *Inventaire des cartulaires conservés dans les dépôts des archives de l'État en Belgique,* publiés par les soins de la Commission royale d'histoire (Bruxelles, Hayez, 123 p.).

— Le *Congrès scientifique international des catholiques* a fait paraître le compte-rendu de la 3e réunion générale annuelle (Bruxelles, Société belge de librairie, 1895). Ce compte-rendu comprend neuf sections. 1re section : Introduction. = 2^e section : Sciences religieuses (Casartelli. La religion des rois Achéménides d'après leurs inscriptions. — Abbé Busson. L'origine égyptienne de la Kabbale. — Abbé F. de Moor. La date de l'Exode. — Abbé de Broglie. Les prophéties et les prophètes, d'après les travaux du Dr Kuenen. — Dr Kihn. Les découvertes récentes dans la patristique des deux premiers siècles.— Dr Funk. Trente chapitres des constitutions apostoliques. — Delattre. Les citations bibliques dans l'épigraphie africaine. — Chanoine Peters. Les prétendus 104 canons du 4e concile de Carthage de l'an 398. — A. Pisani. Le catholicisme en Arménie. — Mgr Lamy. Le concile tenu à Séleucie-Ctésiphon en 410. — Abbé P. Batiffol. Les prêtres pénitenciers romains au ve siècle. — Mgr Kirsch. Les collectories de la Chambre apostolique vers le milieu du xive siècle. — Abbé Auger. Une doctrine spéciale des mystiques du xive siècle en Belgique; Ruysbroeck et la « Vie commune. » — Abbé Vacandard. Saint Bernard et la réforme cistercienne du chant grégorien. — Mgr A. de Waal. Le chant liturgique dans les inscriptions romaines du ive au ixe siècle. — Wagner. La formation des mélodies grégoriennes). = 3^e section : Sciences philosophiques (Jean Halleux. Le positivisme et la science

scolastique. — Chanoine Forget. Dans quelle mesure les philosophes arabes, continuateurs des philosophes grecs, ont-ils contribué au progrès de la philosophie scolastique? — Charles Huit. Le platonisme à Byzance et en Italie à la fin du moyen âge). = 4e section : Sciences juridiques et économiques (le R. P. Castelein. La méthode des sciences sociales. — O. Orban. Le régime administratif des paroisses rurales en Angleterre. — Ch. Lescœur. Des *sacra privata* chez les Romains). = 5e section : Sciences historiques (H. Francotte. Les formes mixtes du gouvernement d'après Aristote. — Le R. P. Semeria. Essai sur les sources de la partie historique de l''Αθηναιῶν πολιτεία d'Aristote. — Abbé Duchesne. Les anciens recueils de légendes apostoliques. — Aug. Doutrepont. La légende de César en Belgique. — P. Allard. La situation légale et matérielle du paganisme au milieu du IVe siècle. — Abbé Viteau. La fin perdue des *Martyrs de Palestine* d'Eusèbe de Césarée. — J.-P. Waltzing. Les corporations de l'ancienne Rome et la charité. — Le R. P. Delahaye. Les stylites. — Le R. P. Ch. de Smedt. Les origines du duel judiciaire. — Abbé Beurlier. Le chartophylax de la grande église de Constantinople. — Le R. P. Poncelet. La plus ancienne Vie de s. Géraud d'Aurillac, † 909. — Paul Fournier. De l'étude des collections canoniques du IXe au XIIe siècle. — E. Jordan. Le Saint-Siège et les banquiers italiens. — Chanoine Douais. Une bulle inédite d'Innocent III en faveur de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse. — Le R. P. Parisot. Note sur une inscription arménienne. — Abbé Dubarat. La tolérance de Jeanne d'Albret. — Dr J. Toniolo. L'histoire de la charité en Italie. — Abbé A. Favé. Espagnols et Anglais pendant la Ligue en Bretagne. — Chanoine Allain. Organisation administrative et financière d'un grand diocèse français sous l'ancien régime. — Dr Jelig. L'évangélisation de l'Amérique avant Christophe Colomb. — Abbé Cauchie. Le maréchal A. de Botta-Adorno et ses papiers d'État. — Abbé Sicard. Les évêques français pendant l'émigration. — Abbé Gendry. Recherches héraldiques et généalogiques sur la famille Braschi. — E. Matthieu. L'enseignement primaire en Belgique). = 7e section : Sciences mathématiques et naturelles (Ed. Saavedra. Note sur un astrolabe belge du XVIe siècle. — Abbé S. Balau. Le véritable inventeur de la machine de Marly). = 8e section : Anthropologie (Duilhé de Saint-Projet. Les certitudes de la science et de la métaphysique en anthropologie. — Mis de Nadaillac. Les populations lacustres de l'Europe. — Dr Tihon. Les temps préhistoriques en Belgique et les cavernes de la vallée de la Méhaigne. — Tardy. Préhistorique du Jura méridional; les camps de l'Ain. — F.-X. Simonet. Influence de l'élément indigène dans la civilisation des Maures de Grenade). = 9e section : Art chrétien (Cte de Marsy. Du mouvement des études sur l'architecture religieuse du moyen âge en France, 1891-1894). — Nous avons écarté de la précédente analyse les articles qui paraissent n'avoir aucun rapport, même indirect, avec l'histoire; nous en avons assez dit pour montrer la variété et l'importance des travaux de ce congrès.

LIVRES NOUVEAUX. — *G. de Greef*. L'évolution des croyances et des doctrines politiques. Bruxelles, Mayolez, 330 p. — *V. de Guise*. Histoire de l'École militaire de Belgique. Bruxelles, Polleunis, 343 p. — *V. Hermans*. Inventaire des archives de la ville de Malines. T. VIII, registres et rouleaux. Malines, Albrechts, 401 p. — *R. P. Ch. van Duerm*. Un peu plus de lumière sur le conclave de Venise et les commencements du pontificat de Pie VII (1799-1800; documents inédits des archives de Vienne). Louvain, Ch. Peters, 700 p. — *L. van Laeken*. De Sanskulotten in Vlaanderen of de heldenstrijd der boeren in 1798. Bruxelles, Vergaert, 200 p. — *E. Poffé*. Het gilde der Antwerpsche Schoolmeesters van bij haar outstaan tot aan hare afschaffing. Anvers, Kennes, 164 p. — *F. Bastin-Lefebvre*. Jumet, Heigne, Roux et Sart-les-Moines. Charleroi, Tourneur, 330 p. — *F. Donnet*. Histoire de l'établissement des Anversois aux Canaries au XVIe s. Anvers, de Backer, 219 p. — *J. Demarteau*. La démocratie liégeoise de 1384 à 1419. Liège, Demarteau, 264 p. — *Chanoine A.-C. de Schrevel*. Histoire du séminaire de Bruges. Bruges, de Planche, 1012 p. — *A. de Witte*. Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint-Empire romain. Anvers, de Backer, 213 p. — *R. Dubois*. La ville de Huy au XVIIIe s. Huy, Mignolet, 116 p. — *L. Lahaye*. Le livre des fiefs de la prévôté de Poilvache. Namur, Delvaux, 528 p. — *E. Beaucarne*. Histoire de l'abbaye d'Eename. 2 vol., 120-520 p. Gand, Vanderpoorten. — *Les Bollandistes*. Anecdota ex codicibus hagiographicis Johannis Gielemans, canonici regularis in Rubea Valle prope Bruxellas. Bruxelles, Soc. belge, 406 p. — *Romberg*. Une page des Cent-Jours. Les journaux à Gand en 1815. Bruxelles, Weissenbruch, 69 p. — *Ed. Verhelst*. Notice historique et géographique sur Aische-en-Refail. Bruxelles, Soc. gén., 108 p. — *Dom Ursmer Berlière*. Visitationsrecesse des Benedictinerklosters St Trond aus dem Jahre und Statuten des Cardinals Hugo's von St Sabina, 9 p.

Alsace-Lorraine. — Le Dr S. HAUSMANN, avec la collaboration de MM. LEISTCHUH, SEYBOTH, directeur du musée, WOLFRAM, directeur des archives, et WAHN, archiviste de la ville, se propose de publier deux ouvrages : 1° *Elsæssische Kunst-Denkmæler* et 2° *Lothringische Kunst-Denkmæler*, qui paraîtront par livraisons. Le premier ouvrage contiendra 120 planches en photogravure et le second 60.

— *Die ælteren Hohenzollern und ihre Beziehungen zum Elsass*, tel est le titre d'un ouvrage publié par M. H. WITTE pour célébrer l'inauguration du monument élevé à Wœrth au prince royal de Prusse (Strasbourg, Heitz, 1895).

Allemagne. — Le 21 janvier dernier est mort le Dr STICKEL, professeur à Iéna, célèbre par ses travaux sur la numismatique orientale; il est l'auteur d'un *Handbuch zur orientalischen Münzkunde* (2 vol., 1870, 1895). Il avait quatre-vingt-onze ans. — Le 15 janvier est mort le Dr DOHME, directeur du musée Hohenzollern à Berlin, à l'âge de soixante-dix-neuf ans; il a été remplacé par le Dr Paul SEIDEL, directeur des collections d'art des châteaux royaux. — Le 30 janvier est mort à Munich, âgé de soixante-neuf ans, le Dr W. PREGER, bien connu par ses travaux sur l'Histoire de l'Église, et en particulier sur celle de l'opposition ecclésiastique au moyen âge. Parmi ses nombreux travaux, nous citerons : *Mathias Flacius Illyricus und seine Zeit* (2 vol.,

[illegible] *Mittelalter* (3 vol., 1879-[illegible] *Bayern* (1877); [illegible] au moyen âge a été [illegible] a donnés dans [illegible] Bavière.

— [illegible] l'Université de [illegible] avancé, autorise [illegible] où il fera des [illegible] verbeck à la chaire [illegible] STUDNICZKA. — Le [illegible] d'or pour les [illegible]

— [illegible] égyptologue pour [illegible] dans la haute [illegible]

— [illegible] *aft* fondée par [illegible] direction du prof. [illegible] BRUCHHOLZ. La revue [illegible] des analyses [illegible]

— [illegible] *aft* a passé [illegible] de la maison [illegible] Dr BAILLEU à la [illegible] des sociétés histo- [illegible]

— [illegible] *Historisches* [illegible] privées de l'État. [illegible] SCHNUERER à [illegible]

— [illegible] à Berlin, et la [illegible] d'armes [illegible] se propose de faire [illegible]

— [illegible] directeur des [illegible]

— [illegible] réorganisées et [illegible]

— [illegible] de la correspon- [illegible]

— La [illegible] de Potthast.

nouvelle édition profondément remaniée, vient de paraître; elle termine le tome I, jusqu'à la lettre *N* (Berlin, Weber, 1896).

Livres nouveaux. — Documents. — *H. Korner*. Chronica novella, p. p. J. Schwalm. Gœttingue, Vandenhœck. — Codex diplomaticus Salemitanus. Bd. III, 1300-1498. Carlsruhe, Braun. — Mittheilungen aus dem Fürstenbergischen Archive. Bd. I, 1510-1559. Tubingue, Laupp. — Politische Correspondenz Friedrichs des Grossen. Bd. XXII. Berlin, Duncker. — Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum. Vol. XXVIII : Sancti Aurelii Augustini quaestionum in Heptateuchum libri vii; éd. *Zycha*. Leipzig, Freytag. — *Grützmacher*. Pachomius und das ælteste Klosterleben. Fribourg-en-B., Mohr. — *G. Grupp*. Œttingische Regesten. 1 Heft, 1140-1279. Nœrdlingen, Reichsle.

Antiquité. — *H. Liers*. Das Kriegswesen der Alten. Breslau, Kœbner. — *Th. Mommsen*. C. J. Solini collectanea rerum memorabilium. Berlin, Weidmann. — *H. Willrich*. Juden und Griechen vor der Makkabæischen Erhebung. Gœttingue, Vandenhœck. — *C. Niebuhr*. Die Chronologie der Geschichte Israels Ægyptens, Babyloniens und Assyriens, 2000-700 v. Chr. Leipzig, Pfeiffer. — *R. Schmid*. Marius Victorinus Rhetor und seine Beziehungen zu Augustin. Kiel, Eckardt. — *C. Steuernagel*. Die Entstehung des deuteronomischen Gesetzes. Halle, Krause. — *Ferrenbach*. Die amici populi romani republikanischer Zeit. Leipzig, Fock. — Dionis Cocceiani Historiarum romanarum quae supersunt; éd. *Boissevain*. Vol. I. Berlin, Weidmann. — *Sauppe*. Ausgewæhlte Schriften. Ibid. — *M. Wilbrand*. De rerum privatarum ante Solonis tempus in Attica statu. Güstrow, Opitz.

Histoire générale. — *W. Buck*. Der deutsche Handel in Nowgorod bis zur Mitte des 14 Jahrh. Saint-Pétersbourg, Hœnniger. — *A. von Ruville*. William Pitt und Graf Bute. Berlin, Guttentag. — *P. Schulz*. Hessisch-Braunschweigischmainzische Politik, 1367-1379. Wolfenbüttel, Zwissler. — *M. Claar*. Die Entwickelung der venetianischen Verfassung, 1172-1297. Munich, Lüneburg. — *O. Hupp*. Die Wappen und Siegel der deutschen Stædte, Flecke und Dörfer. 1re livr. Francfort-sur-le-Mein, Keller. — *J.-B. Kittel*. Die preussische Hegemonie. Munich, Schweitzer. — *Nippold*. Die Regierung der Königin Maria Stuart von England, 1689-1695. Hambourg, Græfe. — *P. Darmstædter*. Das Reichsgut in Lombardei und Piemont, 568-1250. Strasbourg, Trübner. — *Luschin von Ebengreuth*. Œsterreichische Reichsgeschichte. 1re partie : die Zeit vor 1256. 2e partie. Bamberg, Buchner. — *F. Meinecke*. Das Leben des Generalfeldmarschalls Hermann von Boyen. Bd. I, 1771-1814. Stuttgart, Cotta. — *U. Stutz*. Geschichte des kirchlichen Benefizialwesens bis auf die Zeit Alexanders III. Bd. I. Berlin, Müller. — *A. Zahn*. Die beiden letzten Lebensjahre von Johannes Calvin. Leipzig, Ungleich. — *H. Moritz*. Die Wahl Rudolf II, der Reichstag zu Regensburg, 1576, und die Freistellungsbewegung. Marbourg, Elwert. — *Th. Lindner*. Die sogenannten Schenkungen Pippins, Karls des Grossen und Ottos I an die Pæpste. Stuttgart, Cotta. — *Langwerth von Simmern*. Die Kreisverfassung Maximilians I und der schwæbische Reichskreis in ihrer rechtsgeschichtlichen Entwickelung bis zum J. 1648. Heidelberg, Winter. — *E. Mühlbacher*. Deutsche Geschichte unter der Karolingern. Stuttgart, Cotta. — *A. Hauck*. Die Kirche Deutschlands unter den sæchsischen und frænkischen Kaisern. Leipzig, Hinrichs. — *W. Meier*. Compositions and Successionsverhandlungen unter Kaiser Matthias, 1615-1618. Bonn, Cohen.

Histoire locale. — *Thunert*. Acten der Stændetage Preussens, königl. Antheils. Bd. I, 2 Liefer. Danzig, Berting. — *R. Fellner*. Beitrag zur Geschichte

des Stadtwaldes von Frankfurt-a-M. Francfort, Knauer. — *R. Pick*. Aus Aachens Vergangenheit. Aix-la-Chapelle, Creutzer. — *A. Tobien*. Das Armenwesen der Stadt Riga. Riga, Streda. — *W. Gœtz*. Geographisch-historisches Handbuch von Bayern. Munich, Franz. — *A. Köcher*. Geschichte von Hannover und Braunschweig, 1648-1714. Leipzig, Hirzel. — *E. Reicke*. Geschichte der Reichsstadt Nürnberg bis 1806. Nuremberg, Raw.

Autriche-Hongrie. — Le 23 décembre 1895 est mort à Vienne le conseiller du gouvernement Karl Weiss, directeur honoraire de la bibliothèque et des archives municipales de Vienne; il était âgé de soixante-dix ans. C'est grâce à lui que cette bibliothèque fut fondée en 1863; il la dirigea jusqu'en 1889. On lui doit de bons ouvrages sur l'histoire de la ville de Vienne et de ses monuments. Nous avons de lui une excellente *Geschichte der Stadt Wien* (1882-1883, 2e édit.). En 1883, il réfuta dans une brochure les accusations portées par Onno Klopp contre l'attitude de la bourgeoisie viennoise lors du siège de Vienne par les Turcs en 1683. En collaboration avec Camesina, il publia une reproduction des plus anciens plans de Vienne et provoqua l'édition, en 1876, des sources de l'histoire de cette ville. — Le 28 janvier 1896 est mort le chevalier d'Elvert, bourgmestre de Brünn de 1861 à 1876; il avait quatre-vingt-douze ans et a écrit des ouvrages estimés sur l'histoire de l'Autriche et de la Moravie.

— Le Dr von Zeissberg a été nommé directeur de la bibliothèque de la cour à Vienne.

— L'Académie des sciences de Vienne a décidé de publier un recueil des inscriptions antiques de l'Asie mineure; dans cette intention, le ministère autrichien de l'instruction publique a fondé des stations archéologiques à Constantinople et à Smyrne. Le tome I, comprenant les inscriptions de la province de Lycie, est sur le point de paraître. Jusqu'ici l'on a réuni environ 700 inscriptions nouvelles; un certain nombre de villes antiques ont été retrouvées et fouillées. Parmi les découvertes opérées par les missionnaires autrichiens, nous citerons: 1° un grand tombeau à Isinda avec des bas-reliefs, du vie siècle avant J.-C.; 2° 25 fragments d'un texte grec d'Oinoanda, qui donne la généalogie d'une famille noble de Lycie pendant douze générations; 3° 20 nouveaux fragments de l'inscription trouvée au même endroit par MM. Paris et Holleaux et qui se rapporte à Diogène et à Épicure.

— Le séminaire pour l'histoire de Hongrie institué par l'évêque W. Fraknoi à Rome (Istituto Ungarico) est entré en activité. Le premier membre actif de cet institut, le Dr A. Hodinka, recherche dans les archives du Vatican des matériaux pour l'histoire de l'Église hongro-ruthène.

Livres nouveaux. — *R. Fester*. Regesten der Markgrafen von Baden und Hochberg, 1050-1515. Livr. 6-8. Innsbruck, Wagner. — *Schwind* et *Dopsch*. Ausgewæhlte Urkunden zur Verfassungsgeschichte der deutsch-œsterreichischen Erblande im Mittelalter. Ibid. — *Kupelwieser*. Die Kæmpfe Ungarns mit den Osmanen bis zur Schlacht bei Mohacs, 1526. Vienne, Braumüller. — *R.* von

Ottenfeld et *Teuber*. Die œsterreichische Armee von 1700 bis 1867. 1re livr. Vienne, Berté. — *A. Büchler*. Der Priester und der Cultus im letzten Jahrzehnt des Jerusalemischen Tempels. Vienne, Holder. — *E. Katz*. Cyrus des Perserkönigs Abstammung, Kriege und Tod. Klagenfurt, Kleinmayr. — Monumenta historica ducatus Carinthiae. Bd. I. Ibid. — *R. Meringer*. Studien zur germanischen Volkskunde. Bd. III : der Hausrath des oberdeutschen Hauses. Vienne, Holder. — *D. Kaufmann*. Dr. Z. Conegliano und seine Verdienste um die Republik Venedig bis nach dem Friede von Carlowitz. Vienne, Konegen. — *M. Edler von Angeli*. Erzherzog Carl von Œsterreich als Feldherr und Heeresorganisator. Bd. I. Vienne, Braumüller. — *J. Lippert*. Social-Geschichte Bœhmens im vorhussitischer Zeit. Bd. I. Leipzig, Freytag. — Quellen zur Geschichte der Stadt Wien. 1re partie. 2 vol. Vienne, Konegen. — *Werenka*. Topographie der Bukowina zur Zeit ihrer Erwerbung durch Œsterreich, 1774-1785. Czernowitz, Pardini.

Grande-Bretagne. — M. J. R. Lumby, professeur de théologie à Cambridge, vient de mourir à l'âge de soixante-un ans ; on lui doit plusieurs volumes dans la collection du maître des rôles : le *Polychronicon Ranulphi Higden*, t. III-IX, et *Chronicle of Henry Knighton*, dont le t. II venait à peine de paraître au moment de sa mort.

— Le t. III de la *History of the english people* de J. R. Green (Macmillan, Eversley edition) comprend les livres IV et V (1389-1540).

— Le t. VIII des *Publications of the Selden Society* (Londres, Quaritch, 1895) est intitulé : *Select passages from the works of Bracton and Azo*, edited by Fr. W. Maitland. Il contient les passages que Bracton a copiés dans la *Summa juris* du célèbre romaniste de Bologne, Azo, avec la copie de Bracton en regard ; en appendice sont reproduits également les passages que Bracton a tirés de Tancrède (sur le mariage putatif) et de Bernard de Pavie (sur l'homicide). Nous avons ainsi sous les yeux les emprunts que Bracton a faits à la loi romaine telle qu'il l'a connue par ses commentateurs italiens. L'éminent éditeur montre que ces emprunts sont en somme de peu d'importance, qu'ils ont été faits avec maladresse, car Bracton était en somme un médiocre romaniste, qu'enfin Bracton n'est vraiment à l'aise et original que quand il parle de la loi anglaise. En même temps il donne de précieux renseignements sur la manière dont a été composé le fameux traité *De legibus Angliae ;* le peu qu'il dit des mss. qui contiennent cet ouvrage est capital et devra être tenu en grande considération par celui qui entreprendra une édition critique de ce texte, si important et si maltraité jusqu'ici. Et qui, mieux que le savant professeur de Downing college, est qualifié pour nous délivrer à jamais du monstre qui déshonore la collection du Maître des rôles ?

— Les administrateurs du *Lightfoot Fund* ont réuni en un volume (Londres, Macmillan, 1895) cinq essais du regretté évêque de Durham. Le plus ancien, qui est demeuré inachevé, est une notice sur la chapelle Saint-Pierre, au château d'Auckland, propriété de l'évêché de Durham : cette chapelle date de 1665. L'essai sur Donne, prédicateur et poète de la première moitié du xviie siècle, est une conférence faite

en 1877 à Westminster, dans une série sur les prédicateurs classiques de l'Église anglicane. L'essai sur *L'Angleterre pendant la seconde moitié du IIIe siècle* est une conférence faite à Édimbourg en 1874. On ne nous dit pas la date de l'essai intitulé *Comparative progress of ancient and modern missions*. Lightfoot esquisse dans la première partie une statistique du christianisme et de son extension numérique au mes. L'essai intitulé *Christian Life in the second and third centuries* se compose de trois conférences faites à la cathédrale de Saint-Paul en 1872, sur le christianisme dans ses rapports avec la société païenne, avec l'État, avec les fidèles : exposition attachante, mais forcément élémentaire, œuvre de vulgarisation plus que de synthèse. Au total, ce petit volume ajoutera très peu à la réputation du savant commentateur de Clément, d'Ignace et de Paul.

— Le livre de MM. Denny et Lacey, *De hierarchia anglicana, dissertatio apologetica* (Londres, Clay, 1895), précédé d'une préface de M. l'évêque de Salisbury, est un livre dont l'intérêt dépasse de beaucoup celui des livres communs de controverse. Il est un symptôme de cet esprit de rapprochement qui, depuis quelques mois, a multiplié les traits d'union entre l'Église anglicane et l'Église romaine. Il n'est pas nécessaire de rappeler le discours de lord Halifax à Bristol (14 février 1895), ni la lettre de Léon XIII au peuple anglais, *Ad Anglos regnum Christi in fidei unitate quaerentes* (14 avril 1895) : le discours et la lettre ont eu un égal retentissement. Le Saint-Siège, empêché par la tradition et le protocole de faire les premières avances, encourage un groupe de théologiens français à la publication d'un recueil, la *Revue anglo-romaine*, destiné à tendre la main aux tentatives faites du côté anglican. Le cardinal secrétaire d'État de Léon XIII trace lui-même le programme de la *Revue*, j'allais dire de l'entente, *anglo-romaine* : « Un échange cordial d'idées, et une étude plus soignée et plus approfondie des anciennes croyances et pratiques du culte, serait on ne peut plus utile pour préparer la voie à cette union désirée. Tout cela devrait se faire sans aucun mélange d'amertume et de récrimination, ou de préoccupation d'intérêt terrestre, se tenant dans une sphère où l'on respirerait uniquement l'esprit de paix et l'ardent amour pour l'œuvre de Celui qui pria pour que les siens fussent tous une seule chose en Lui. » Et de son côté lord Halifax, dans un récent discours prononcé à Hackney, conjure les évêques d'Angleterre de déclarer par un acte unanime qu'ils déplorent avec le pape « les misérables divisions qui séparent la chrétienté; qu'il n'y a rien qu'ils ne soient prêts à faire, sauf toutefois sacrifier la vérité, pour parvenir à la réunion de la chrétienté; et qu'enfin ils répondraient avec reconnaissance à toute invitation qui leur serait adressée de considérer, en commun avec des théologiens nommés par le pape, les points de divergence qui séparent l'Angleterre du reste de la chrétienté d'Occident, dans l'espoir de trouver un moyen de conciliation et de préparer les voies à l'éventualité d'une paix réelle. » Une Église hiérarchisée et nationale, comme l'Église anglicane, bien difficilement, semble-t-il, peut faire la démarche que

lui demande le noble lord; mais n'est-ce pas un esprit singulièrement nouveau, ou plutôt l'aboutissement si longtemps retardé du mouvement d'Oxford, que l'expression de tels désirs au sein même de l'Église anglicane et en conformité avec le sentiment d'une foule de ses membres? — Le livre de MM. Denny et Lacey est écrit en latin, parce qu'il s'adresse aux théologiens romains; il est publié dans le dessein d'amener ces théologiens à reconnaître pour valides les ordinations anglicanes. Si la hiérarchie anglicane, évêques et prêtres, est une hiérarchie authentique, si ses évêques et ses prêtres sont des évêques et des prêtres aussi véritablement que les évêques et les prêtres de l'Église anglicane, l'Église anglicane est une Église au même titre que l'Église orthodoxe. Étrange spectacle que de voir l'anglicanisme en venir ainsi à désirer se faire reconnaître pour une Église, pour une branche légitime de la catholicité, et à plaider son *pro domo sua,* devant les théologiens papistes! Car c'est tout l'intérêt du *De hierarchia anglicana.* — Les théologiens romains se rendront-ils aux arguments de MM. Denny et Lacey? Il faut bien reconnaître que parmi eux le préjugé défavorable à la validité des ordinations anglicanes est l'opinion commune. Mgr Gasparri les résumait tous lorsqu'il affirmait « nullam esse consecrationem episcopalem Anglicanorum, et consequenter nullas quoque esse alias eorumdem ordinationes. » La jurisprudence du Saint-Siège même est engagée par une bulle du pape Paul IV, dont les adversaires de toute concession font grand état. Cette unanimité et cette jurisprudence vont-elles se déjuger? Le temps nous instruira. Mais, supposé la hiérarchie anglicane reconnue par le Saint-Siège, qu'y a-t-il de changé? Tant que les anglicans n'auront pas reconnu la suprématie de droit divin que revendique le Saint-Siège, l'union reste une chimère. La concession que feraient les théologiens romains sur la question des ordinations serait une concession en pure perte : les anglicans auraient passé de la catégorie des protestants dans la catégorie des vieux catholiques, et rien de plus. Ou plutôt ce passage, ainsi procuré par le Saint-Siège, serait sa propre défaite et la ruine des meilleurs espoirs d'extension du catholicisme romain en Angleterre. Telle est la situation des partis à l'heure actuelle, situation faite par trois siècles de luttes et de représailles, situation que la charité d'aujourd'hui ne dégagera pas si aisément des préjugés d'hier, et qui fait comprendre la mélancolie qu'exprime en beau latin, en trop beau latin, dans la préface au *De hierarchia anglicana,* Sa Grâce M. l'évêque de Salisbury.

— La *Revue anglo-romaine,* dont il vient d'être question, est un recueil hebdomadaire, qui paraît depuis le 7 décembre 1895 (Paris, 17, rue Cassette), sous la direction de M. Portal, prêtre de la Mission. L'indication des articles historiques insérés dans cette Revue depuis le 7 décembre 1895 achèvera d'en indiquer le caractère : N° 1. A. Boudinhon. Le pouvoir des clés et l'épiscopat (à propos de l'ouvrage récent du Rév. W. Fréd. Everest, *the Gift of the keys*). — Leonis papae XIII Epistola apostolica ad Anglos. = N° 3. A. Spottiswoode. L'Église

anglicane vue du dedans (la Réforme en Angleterre [illegible] une religion, une église toutes nouvelles [illegible] anciens ordres). — V. Ermoni. L'Église romaine [illegible] grecque schismatique, suite au n° [illegible] = N. [illegible] Les peintures de la cathédrale de Cahors.

Italie. — M. L. Zdekauer vient de publier [illegible] archives de Pistoia dont j'ai parlé plus haut [illegible] *[illegible] à Champagne* 129[illegible] (Sienne, 189[illegible]) [illegible] brochure a été imprimée pour les noces [illegible] [illegible] février 189[illegible]. Les pièces sont sans importance [illegible] adressées en septembre 129[illegible] par les gardes de [illegible] [illegible] Salin-Verdi et Robert de Campanis [illegible] M. Z. au magistrat de Sienne [illegible] [illegible] marchand [illegible] [illegible] des Patrizi [illegible] [illegible] de Florence [illegible] [illegible] de Pistoia [illegible] Bartolomini [illegible] [illegible] de la société de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Mercanzia [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE[1].

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Benedetti (comte). Essais diplomatiques; ma mission à Ems, 119.
Bœhtlingk (*A.*). Der Rastatter Gesandtenmord, 130.
Cardinal von Widdern. Die Streifcorps im deutschen Befreiungskriege, 134.
— Deutsch-französischer Krieg 1870-71, 144.
Chuquet. Hondschoote, 381.
Haleer (*Jean*). Consilium Basiliense, 239.
Hélie. Voy. *Woodberry*.
Kiewning (*Hans*). Nuntiaturberichte des Pallotto, 1628-1630, 123.
Kunz. Die deutsche Reiterei in den Schlachten des Krieges 1870-1871, 144.
Labouchère. Les cours européennes, 223.
Lavisse et *Rambaud*. Histoire générale, t. VI, 219.
Lehmann (*Max*). Friedrich der Grosse und der Ursprung des 7 jæhr. Krieges, 126.
Leidolph. Die Schlacht bei Jena, 133.
Neubauer. Mediæval jewish Chronicles, 235.
Pallotto. Voy. *Kiewning*.
Rambaud. Voy. *Lavisse*.
Stern (*Alfred*). Geschichte Europas seit den Vortrægen von 1815, t. I, 135.
Woodberry. Journal, trad. par *Hélie*, 375.
Zdekauer. Documenti senesi riguardanti le fiere di Champagne, 480.

ANTIQUITÉ.

Beaud. Des *Multae sepulcrales*, 348.
Bleu. La propriété dans les provinces, 347.
Boissier. L'Afrique romaine, 350.
Bray. Essai sur le droit pénal militaire des Romains, 348.
Buretel de Chassey. Des associations religieuses dans le Bas-Empire, 348.
Cantacuzène. De l'impôt sur l'importation et l'exportation des marchandises à Rome, 347.
Carette. Les assemblées provinciales de la Gaule romaine, 357.
Châtelain (*Émile*). Paléographie des classiques latins, 217.
Corniquet. Les attributions juridiques des pontifes, 348.
Cyprès. De la curie au Bas-Empire, 347.
Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, 217.
Flandin. Des opérations des *argentarii*, 347.
Gardner (*Alice*). Julian, philosopher and emperor, 410.
Gauckler. Musée de Cherchel, 356.
Georget. De l'organisation du travail au Bas-Empire, 348.
Girard (*P.-Fr.*). Manuel élémentaire de droit romain, 346.
— Textes de droit romain, 346. Voy. *Mommsen*.
Gleize. Administration et police des cours d'eaux publics, 348.
Grand. Du rôle des censeurs, 347.
Gsell. Pasteur, 355.
Havet (*Louis*). Phaedri, Augusti liberti, fabulae, 338.
Ihering (*Rud. von*). Vorgeschichte der Indo-Europæer, 148.
La Blanchère (*R. de*). L'aménagement de l'eau et l'installation rurale dans l'Afrique ancienne, 355.
Le Blant. Inscriptions chrétiennes du musée de Marseille, 358.
Lefèvre. Histoire et organisation des collèges d'artisans à Rome, 348.
Lesage. Des réponses des prudents, 349.
Lichtenberger (*André*). De Ciceronis re privatae, 337.
Moeneclaey. De l'Annone, 347.
Mommsen. Le droit public romain, trad. par *Girard*, t. V, 347.
Monceaux. Les Africains, 352.
Moulin. Des impôts indirects créés par Auguste, 347.
Mourlot. Essai sur l'histoire de l'augustalité dans l'empire romain, 348.
Oldenberg. Die Religion des Veda, 148.
Peyre (*Roger*). L'empire romain, 339.
Politis. Les triumvirs capitaux, 347.
Puisaye (*Anselme de*). Étude sur les

1. Nous indiquons ici, outre les ouvrages qui ont été l'objet d'un compte-rendu spécial, ceux qui sont appréciés dans les *Bulletins* et dans la *Chronique*.

publications du R. P. [illegible]
[illegible] 358.
[illegible] les premières formes de la [illegible] tradition dans l'Inde [illegible]
[illegible] *sacrum hereditatium*, [illegible]
[illegible] 235.
[illegible] Geschichte des Pyr- [illegible]
[illegible] des Untergangs der [illegible]
[illegible] colonizzazione agricola nella [illegible] nell'età barbarica, 235.
[illegible] antiquus, 230.
[illegible] compensation, 349.
[illegible] corporations d'avocats [illegible] romain, 348.
[illegible] sur la condition lé- [illegible] militaires au point de vue [illegible]
[illegible] La dépopulation [illegible] temps d'Auguste, 339.
[illegible] publicains sous la Repu- [illegible]
[illegible] *Gentiles*, 347.
[illegible] Théorie générale de la pos- [illegible] droit romain, 349.
[illegible] régime des terres du fisc [illegible] empire, 347.

ÉGLISE.

[illegible] abbé Gallia christiana no- [illegible] t. I, 358.
[illegible] Le congrès des religions [illegible]
[illegible] L'Église et les sources de [illegible] histoire, 357.
[illegible] La vie monastique de la [illegible] au XI[illegible] siècle, 358.
[illegible] abbé La Gaule chrétienne [illegible] empire romain, 358.
[illegible] Pie IX et Léon XIII, 357.
[illegible] Les congrégations séculières [illegible] réforme du clergé français au [illegible] siècle, 358.
[illegible] Quid Lacedaemonios [illegible] pulchri sancti [illegible] monastici [illegible]
[illegible] Saint Césaire [illegible] 358.
[illegible] Fréd. de Histoire [illegible] de saint Augustin, 358.
[illegible] Le P. [illegible] et la Compagnie de Jésus [illegible]
[illegible] Geschichte der [illegible] Papste in [illegible] der Renaissance [illegible]
[illegible] La [illegible] 357.
[illegible] [illegible] de saint Ignace de Loyola, 357.
[illegible] Les origines du [illegible] capital, 358.
Thamin. Saint Ambroise et la morale chrétienne au IVe siècle, 342.
Voguë. Les croisades, 357.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE-HONGRIE.

Beer (*Ad.*). Die Staatsschulden und die Ordnung des Staatshaushalts under Maria Theresia, 129.
Bernhardi (*Th. von*). Die ersten Regierungsjahre Koenig Wilhems I, 139.
Blum. Fürst Bismarck und seine Zeit, 138.
Du Moulin Eckardt (comte). Bayern unter dem Ministerium Montgelas, 1799-1807. 133.
Friedrich der Grosse. Politische Correspondenz, t. XXI, 128.
Geiger (*Ludwig*). Berlin, 1688-1840, t. II, 134.
Guilland (*Antoine*). Léopold de Ranke et l'esprit national allemand, 238.
Hopfen (*O.-H.*). Kaiser Maximilian II und der Kompromisskatholizismus. 120.
Karl von Œsterreich Erzherzog. Ausgewählte Schriften, 121.
Knipschaar. Kurfurst Philipp Christoph von Trier und seine Beziehungen zu Frankreich. 124.
Natzmer Gn. von. Lebensbilder aus dem Jahrhundert nach dem grossen deutschen Kriege. 127.
Pauli Elisabeth. Reinhold Pauli. 122.
Philippi (*W. Fr.*). Zur Verfassungsgeschichte der Westfälischen Reichsstadte, 135.
Poschinger H. von. Erinnerungen aus dem Leben von H.-V. von Prun. 140.
Rieser M.-Maz. Deutsche Geschichte [illegible] Zeitalter der Gegenreformation und des dreissigjährigen Krieges. [illegible]
Roon Wissemar Gr.. Kriegsministerium [illegible] Briefe aus Berlin [illegible]
Sybel F. Briefe und Akten zur Geschichte des 3. jahrigen Krieges [illegible]
Sybel H. von. Die Begründung des deutschen Reichs durch Wilhelm I. [illegible]
Tasch Hans. Geschichte der [illegible] Colonie von Magdeburg [illegible]
Treitschke H. von. Deutsche Geschichte im [illegible] Jahrh. [illegible]
Treitschke Jac. Die Monarchomachen. [illegible]
Ulrich E.-T. von. Von Zweibrücken [illegible]
Wolf. Die [illegible] Beziehungen zum Elsass. [illegible]
Zeissberg H. von. Erzherzog Carl von Œsterreich. [illegible]

ESPAGNE.

Abu-Bequer-ben-Khair. Index librorum de diversis scientiarum ordinibus, 395.
Acosta (*J. de*). Historia natural y moral de las Indias, 397.
Aguilar. Histoire de Mindanao, 404.
Almagro (*Cardenas*). Museo grenadino de antigüedades arabes, 399.
Amador de los Rios. Trofeos militares de la Reconquista, 399.
Avisos de D. Jeronimo de Barrionuevo, 397.
Brunet y Bellet. Errors historichs, t. IV, 401.
Cañal. Sevilla prehistorica, 401.
Candau y Pizarro. Prehistoria de la provincia de Sevilla, 401.
Coppa. Études sur la domination espagnole en Amérique, t. VII, 404.
Carvajal. Descrubrimiento del rio de las Amazonas, 396.
Catalan y Latorre. El beato Juan de Avila, 405.
Catalina y Garcia. L'Alcarria, 402.
Colleccion de documentos inéditos para la historia de España, t. CIX et CX, 395.
Colleccion de documentos inéditos relativos al descrubrimiento, conquista y organizacion de las antiquas posesiones españolas de Ultramar, t. VIII, 395.
Coleccion de libros raros o curiosos, t. XXII, 397.
Córnide. Estado de Portugal en el año de 1800, 396.
Costa. Estudios ibéricos, 401.
Cotarelo. Tirso de Molina, 400.
Danvila. Histoire du règne de Charles III, t. III, 403.
Diaz y Perez. Histoire de la franc-maçonnerie en Espagne, 406.
Eguilaz Yanguas. Reseña historica de la conquista del reino de Granada por los reyes catolicos, segun los cronistas arabes, 403.
Escudero y Peroso. Tipografia hispalense, 398.
Fernandez Duro. La marina de Castilla, 402.
Fernandez Lopez. La religion des anciens Indiens tagales, 404.
Fernandez Vallin. La culture scientifique de l'Espagne au XVIe siècle, 405.
Gahot. Jofre lo Pelos, 404.
Gascon de Gotor. Zaragoza artistica, 399.
Hartzenbusch. Apuntes para un catalogo de periodicos madrileños, 398.
Henao. Averiguaciones de las antigüedades de Cantabria, 397.
Heredia (marquis *de*). Escritos del conde de Ofalia, 403.
Jimenez de la Espada. La guerra del Moro a fines del siglo XV, 397.
La Barrera (*Alberto de*). Biographie de Lope de Vega, 400.
Leguina (*E. de*). La plata española, 398.
Léon y Pizarro (*J.-G.*). Mémoires, 395.
Lopez Pelaez. Le monastère de Samos, 404.
Maldonado Macanaz. Voto y renuncia del rey de Felipe V, 403.
Manual de Novells Ardits, vulgarment apellat Dietari del antisch consell Barceloni, t. III, 396.
Merisalde (*J. de*). Relation historique de la ville de Cuenca, 395.
Millares. Histoire générale des îles Canaries, 404.
Montsalvatje. Notices historiques sur le vicomté de Bas, 404.
Morera Llaurado. Tarragona antigua y moderna, 399.
Nueva colleccion de documentos inéditos para la historia de España e de sus Indias, t. V, 395.
Oloriz. La distribution géographique de l'index céphalique en Espagne, 406.
Pardo de Tavera. La carte des Philippines du P. M. Velarde, 404.
Retana. Estadismo de las islas Filipinas, par J. M. de Zuñiga, 397.
— Le précurseur de la politique rédemptoriste, 404.
— Les superstitions des Indiens des Philippines, 404.
Rodriguez Marin. Cien refranes andaluces, 397.
Rubió y Ors. Bostero, provenzalista catalan, 398.
Sanchez del'Arco. Alcala de los Gazules, 404.
Sanchez Lorano. Description physique, géologique et minière de la province de Logroño, 406.
Sanchez Moguel. Réparations historiques, 407.
Serret. Lo Sometent de Manresa y son districte, 404.
Simonet. Influencia del elemento indigena en la guerra de los Moros de Grenada, 403.
Valdés (*D. Jerónimo*). Exposicion que dirige al rey del Fernando VII el mariscal de campo d. J. Valdés, 397.
Velasco (*L. de*). Géographie et description universelle des Indes, 396.
Velasquez. Consideraciones sobre el arte monumental correspondiente a los siglos medios, 399.
Viñaza (comte *de la*). Adiciones al diccionario de C. Bermudez, 399.

FRANCE.

Allem (chanoine). Une vie inédite de saint Emilion. 285.
Almeras (H. d'). Voy. *Bourrienne*.
Aulard et *Mathe*. La Société des Jacobins. t. V. 291.
Aumale (vicomte G. d'). Voy. *Mazarin*.
Barru (Georges). L'époque de Waterloo. 293.
Beauvillier. La France catholique en face du protestantisme au XVIIe siècle. 287.
Beaucour (marquis de). Catalogue des actes de Charles VII. 283.
Bemont (Ch.). Roses rascines. supplément au t. I. 286.
Beurier. Les œuvres catholiques en France au XIXe siècle. 287.
Bodemann. Briefe der Herzogin E. Ch. von Orleans. 285.
Boissise. Voy. *Saint-Simon*.
Bonnet. Voy. *Foresiée*.
Bonneviot. La révolte royale de Coiffe-Châtel. 285.
Bonnay de la Meurthe. Le Concordat de 1801. 287.
Bourgeois (Emile). Le Grand siècle. 291, 292.
Bourrienne. Mémoires. p. p. *H. d'Almeras*. 292.
Bourrilly (Louis). L'instruction publique dans la région de Toulon depuis le moyen âge. 288.
Broglie (princesse de). Lettres. 277.
Broglie (E. de). Les Bénédictins français. 287.
Cabot. Voy. *Pascal*.
Castelnau (maréchal de). Journal. 276.
Catherine de Médicis. Lettres. p. p. *H. de la Ferrière*. 284.
Cazaurang (abbé). Catéchismes du diocèse d'Auch. 288.
Chenon. L'office de Cluny. 287.
Chesnelong. La campagne monarchique d'octobre 1871. 294.
Corrèze. La dentelle dans le Velay. 287.
Courteault (Henri). Gaston IV, comte de Foix. 282.
— Voy. *Pasquier*.
Delorme (André). Lettres d'un zouave. 278.
Desplanque. Voy. *Torrelles*.
Doumic. L'idée chrétienne dans l'œuvre philosophique et littéraire du XVIIe siècle. 287.
Du Fresne de Beaucour (marquis). Jeanne d'Arc. 287.
Dumoulin. En pays roannais. 284.
Esquerrier (Arnaud). Voy. *Pasquier* et *Courteault*.
Fabre. Les Carolingiens et le Saint-Siège. 286.
Fouqueret. Voy. *Pascal*.
Fiette (Charlotte Corday). 281.
Foresiée. Le livre des frères Bonnet. 8.
Forget (L.). Jean Balme, cardinal d'Ampurs. 291.
Fournier (Paul). Hincmar. 286.
France (la) chrétienne dans l'histoire. 286.
Fruneau (Ch.-L.). Carcassonne. 284.
— Jean de Gassion. 284.
Gautier (La chevauerie). 287.
Germain (Léon). Origine de la croix de Lorraine. 285.
Gopcevitch. Le protectorat de la France sur les chrétiens de l'empire ottoman. 287.
Grand-Carteret. Napoléon en images. 294.
Gaudet (Louis). Le commerce du château de Limoges au moyen âge. 284.
— Les anciennes confréries de la basilique de Saint-Martial. 284.
Gaston. Les complots militaires sous la restauration. 293.
Hagmann. Geoffroi de Villehardouin. 278.
Halem. Paris en 1790. éd. Chuquet. 273.
Hauser. Une grève d'imprimeurs parisiens au XVIe siècle. 285.
Houssaye (Mgr d'). La vie surnaturelle en France au XIXe siècle. 287.
Imbert de la Tour. Les Francs et la défaite de l'islamisme. 286.
Kerviliou (R. de). La jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept ans. 289.
Kerviliou. Les origines de la ville et de la commune de Belfort. 285.
Kurth. Clovis. 285.
— Le baptême de Clovis. 286.
La Ferrière (H. de). Voy. *Catherine de Médicis*.
Lavrenne. A travers l'ancien Paris. 292.
Le Cocheux. Essai historique sur l'Hôtel-Dieu de Coutances. 291.
Lecoy de la Marche. Suger. 287.
Lemaire. Etudes historiques sur l'ancien pays de Vermandois. 277.
Lemaire (Alf.). Documents historiques sur le Limousin. 284.
— Sources de l'histoire du Limousin. 285.
— La civilisation du Limousin pendant le moyen âge féodal. 284.
Lescazes (J.-J. de). Voy. *Pasquier*.
Mazarin. Correspondance. t. VIII. p. p. *G. d'Avenel*. 279.
Mérin. Voy. *Aulard*.
Mugeville. Voy. *Pasquier* et *Courteault*.

Mœller (*Ch.*). Éléonore d'Autriche et de Bourgogne, reine de France, 471.
Monod (*Gabriel*). Du rôle de l'opposition des races et des nationalités dans la dissolution de l'empire carolingien, 216.
Napoléon, 393.
Napoléon. Lettres à Joséphine, 374.
Noel (*J.-N.-A.*). Souvenirs militaires d'un officier du premier empire, 374.
Normand (*Ch.*). Le cardinal de Retz, 219, 378.
Orléans (*Herzogin von*). Voy. *Bodemann*.
Parmentier. Album historique, du IVe au XIIIe siècle, 392.
Pasquier. Le Mémorial historique, par *J.-J. de Lescazes*, 107.
Pasquier et *Courteault*. Chroniques romanes des comtes de Foix, par *A. Esquerrier* et *Miégeville*, 406.
Pisani. La France et les missions catholiques sous l'ancien régime, 387.
Portal et *Cabié*. Cartulaire des templiers de Vaour, 105.
Robiquet (*Paul*). Discours et opinions de J. Ferry, t. III, 221.
Roucaute (*Jean*). Documents pour servir à l'histoire du pays de Gévaudan au temps de la Ligue, 469.
Roy (*J.*). Charlemagne, 386.
Saint-Simon. Mémoires, p. p. *M. de Boislisle*; t. XI, 370.
Sauzé (*Ch.*). Les conférences de la Mothe-Saint-Héraye, 1582, 219.
Sciout (*Ludovic*). Le Directoire, 381.
Seitz (*Charles*). Taine et la Révolution française, 238.
Sepet. L'Église de Reims et l'avènement des Capétiens, 386.
Sicard (abbé). A la recherche d'une religion civile, 221.
— L'Église de France pendant la Révolution, 387.
Stern (*Alf.*). Vie de Mirabeau, trad. fr., 469.
Thiébault (général). Mémoires, 112.
Valois. Le roi très chrétien, 337.
Von Berchem. Lettres de Mallet du Pan à Saladin Egerton, 1794-1800, 238.
Wallon. Saint Louis, 387.

GRANDE-BRETAGNE.

Commission on historical mss., 231.
Denny et *Lacey*. De hierarchia anglicana, 478.
Forbes. Memorials of 1745, 234.
Gardiner et *Mullinger*. Introduction to the study of english history. 3e éd., 234.
Green (*J. R.*). History of the english people, 234.
— History of the english people, 477.
Liebermann (*F.*). Ueber die Leges Edwardi confessoris, 234.
Lightfoot fund, 477.
Morris (*R. H.*). Diocesan histories : Chester, 234.
Mullinger. Voy. *Gardiner*.
Napier et *Stevenson*. The Crawford Collection of early Charters and documents in the Bodleian library, 234.

GRÈCE.

Mistrioti. Ἑλληνικὴ Γραμματολογία, 408.
Nicolaou. Ὀδησσός, 408.
Papazi (*Constantin*). Περὶ Δημητρίου τοῦ Φαληρέως καὶ τῶν Ἀθηνῶν, 407.
Psichari (*Jean*). Autour de la Grèce, 117.
Rousso (*Démosthène*). Études sur trois illustres citoyens de Gaza, 407.
Vlasto. Ὁ Γάμος, 408.

ITALIE.

Battistella. Il santo Officio e la Riforma religiosa in Friuli, 237.
Camba. Claudio di Torino, 236.
Dotto de' Dauli. Vetulonia e nuove imposture e falsità, 236.
Heinemann (*L. von*). Geschichte der Normannen in Unteritalien und Sicilien, 156.
Orano. Marcello Alberini e il sacco di Roma del 1527, 236.
Orsi (*Pietro*). La storia d'Italia narrata dai scrittori contemporanei, 235.
Temple-Leader (*John*). Life of sir Robert Dudley, 237.
Travagli. Documenti su lo sbarco, la cattura e la morte di Re Gioacchino Murat, 237.

ORIENT.

Clermont-Ganneau. Études d'archéologie orientale, t. I, 217.

PAYS-BAS
(BELGIQUE ET HOLLANDE).

Annales Gandenses, éd. Funck-Brentano, 99.
Bormans et *Schoolmeesters*. Cartulaire de l'église de Saint-Lambert de Liège, 470.
Brugmans. Verslag van een onderzœk in Engeland naar archivalia, 470.
Fredericq (*Paul*). Les documents de Glasgow concernant Lambert le Bègue, 228.
Funck-Brentano. Annales Gandenses, 99.

Herbomez (*A. d'*). Histoire des châtelains de Tournai, de la maison de Mortagne, 102.
Kurth (*God.*). La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France, 471.
Magnette. Biens des couvents supprimés. France et Pays-Bas; négociations, 228.
— Le prieuré de Muno et les cours de Vienne et de Versailles, 1708-1785, 228.
Schoolmeesters. Voy. *Bormans*.
Vander Linden. Les Gildes marchandes dans les Pays-Bas au moyen âge, 470.
Von Duyse. Het eenstemmig fransch en Nederlandsch wereldlijk lied in de Belgische gewesten van de XIde eeuw, 471.
Waddington (*Albert*). La république des Provinces-Unies de 1630-1650, t. I, 378.

ROUMANIE.

Aus dem Lebem Kœnig Karls von Rumænien, 142.
Georgiana. O pagina din viata Marcelui Stephan, 163.

RUSSIE.

Créhange (*Gaston*). Histoire de la Russie depuis la mort de Pierre Ier. 2e éd., 220.

SUISSE.

Aubert (*Hippolyte*). Documents diplomatiques relatifs au traité de Soleure, 8 mai 1579, 238.
Borgeaud (*Charles*). Les étudiants de l'Académie de Genève au XVIe siècle, 238.
— L'Université de Genève et son histoire, 239.
Cartier et *Mayor*. Voy. *Gautier*.
Crue (*Fr. de*). Barthélemy, ambassadeur en Suisse, 238.
Dunant. La politique du Directoire et la chute de l'ancien régime en Suisse, 238.
Favre (*Edouard*). L'œuvre de M. Pierre Vaucher jusqu'en 1895, 238.
Fischer (*A.-K.*). Die Hunnen im Schweizerischen Eifischthale, 238.
Fribourg artistique, 239.
Gautier (*J.-A.*). L'histoire de Genève, p. p. *Cartier* et *Mayor*, 239.
Gautier (*Lucien*). Un voyageur suisse dans le Levant en 1812 et 1813, 238.
Kohler (*Charles*). L'ambassade en Suisse d'Imbert de Villeneuve, premier président au parlement de Dijon, 1513-1514, 238.
Thévenaz (*Loris*). La discipline au collège de Genève du XVIe au XVIIIe siècle, 238.

BIBLIOGRAPHIE. INVENTAIRES.

Atti e Memorie della r. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna. Table de la 3e série, 480.
Bouillet. Dictionnaire universel des sciences, lettres et arts, p. p. *Tannery* et *Faguet*, 223.
Calendar of the Patent rolls, 233.
— of the close rolls, 233.
— of ancient deeds, t. II, 233.
— of entries in the papal registers relating to Great Britain and Ireland, p. p. *Bliss*, t. I, 233.
Castellani. Catalogus cod. graecor. qui in bibliothecam d. Marci Venetiorum inlati sunt, 480.
Faguet. Voy. *Bouillet*.
Inventaire des cartulaires conservés dans les dépôts des archives de l'État en Belgique, 471.
Knuttel. Catalogus van de Pamfletten-Verzameling, 238.
Omont. Catalogue général des mss. français, nos 6171-9560, 97.
Potthast (*Aug.*). Bibliotheca historica medii aevi. 2e livr., 474.
Tannery. Voy. *Bouillet*.
Vander Haeghen, *Arnold* et *Vanden Berghe*. Bibliotheca Belgica, 470.
Wauters (*A.-J.*). Bibliographie du Congo, 471.

HISTOIRE DU DROIT ET DE L'ENSEIGNEMENT. ÉCONOMIE POLITIQUE.

Arbois de Jubainville. Études sur le droit celtique, 356.
Casati de Casatis. Éléments du droit étrusque, 348.
Castelot. Les attaques contre le capitalisme au XVIe siècle en Allemagne, 217.
Maitland (*F.-W.*). Select passages from the works of Bracton and Azo, 477.
Torreilles et *Desplanque*. L'enseignement élémentaire en Roussillon depuis ses origines jusqu'au commencement du XIXe siècle, 108.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS.

Aléandre. Voy. *Omont*.
Klein. Les chansons de geste, 387.
Lafenestre et *Richtenberger*. Catalogue

des œuvres de peinture d'Europe. La Belgique, 224.
Marchal (*Édm.*). La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belges, 470.
Menendez y Pelayo. Anthologie des poètes lyriques castillans, 400.
Molinier (*Émile*). Trésor de la cathédrale de Coire, 116.
— Catalogue des ivoires du Louvre, 390.
— Histoire générale des arts appliqués à l'industrie, t. I : les Ivoires, 391.
Monnier (*Philippe*). Les humanistes d'Italie et la Suisse au xve siècle, 238.
Ollivier-Beauregard. La caricature égyptienne, 147.
Omont (*Henri*). Journal autobiographique du cardinal Aléandre, 217.
Pascal. Œuvres, p. p. *Faugère*, t. II, 370.
Pedrell. Hispaniae schola musica sacra, 396.
Pératé. L'art chrétien au moyen âge, 387.
Petit de Julleville. Les mystères, 387.
Phaeder. Voy. *Havet*.
Rébelliau. La chaire chrétienne au xviie siècle, 387.
Rolland (*R.*). Origines du théâtre lyrique moderne; histoire de l'Opéra en France avant Lully et Scarlatti, 109.
— Cur ars picturae apud Italos xvi saec. deciderit, 109.
Stapfer. Montaigne. 218.
Texte (*J.*). J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire, 111.
Vallette (*Gaspard*). Un humaniste genevois : Casaubon, 238.

PHILOSOPHIE.

Harrison (*Fred.*). The meaning of history, 176.
Mabilleau. Histoire de la philosophie atomistique, 221.
Michel (*Henri*). L'idée de l'État, 422.
Ollé-Laprune. La vie intellectuelle du catholicisme en France au xixe siècle, 387.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

J. du Hamel de Breuil. Un ministre philosophe : Carvalho, marquis de Pombal; *suite et fin* 1, 272
Imbart de la Tour. Les paroisses rurales dans l'ancienne France. *Premier article* 241

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

A. Babeau. Une ambassade en Allemagne sous Henri IV . . 28
G. Cavaignac. La saisie de la lettre de Stein en 1808. . . . 69
R. de Kerallain. Les Français au Canada; *fin*. 49
Ch.-V. Langlois. Notices et documents relatifs à l'histoire de France au temps de Philippe le Bel 307
R. de Maulde. J.-J. Trivulce 329
A. Stern. L'origine du décret de proscription lancé par Napoléon contre Stein 333

BULLETIN HISTORIQUE.

Allemagne (époque moderne), par M. Philippson. 120
Espagne (travaux parus en 1894), par R. Altamira 395
France, par Ch. Bémont, A. Molinier, G. Monod 94, 370
— Questions d'enseignement, par G. Monod 359
— Histoire romaine, par C. Jullian 337
Grèce (travaux parus en 1894), par P. Carolidès 407

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

A. Gardner. Julian, philosopher and emperor. (**Ch. Lécrivain.**) 410
Georgiana. O pagina din viata Marcelui Stephan. (**M. Demetresco.**) 163
F. Harrison. The meaning of history. (**A. Guilland.**) . . . 176
L. von Heinemann. Geschichte der Normannen in Unteritalien und Sicilien. (**E. Jordan.**) 156
R. von Jhering. Les Indo-Européens avant l'histoire. (**P. Foucher.**) 148
H. Michel. L'idée de l'État. (**E. d'Eichthal.**) 422
G. E. von Natzmer. Lebensbilder aus dem Jahrhundert nach dem grossen deutschen Kriege. (**G. Pariset.**) . . . 167

Pages
H. Oldenberg. Die Religion des Veda. (**P. Foucher.**) . . . 148
Ollivier-Beauregard. La caricature égyptienne. (**A. Moret.**). 147
F. Philippi. Zur Verfassungsgeschichte der Westphælischen Bischofsstædte. (**G. Blondel.**) 159
P. Regnaud. Les premières formes de la religion et de la tradition dans l'Inde et la Grèce. (**P. Foucher.**) . . . 148
R. Schubert. Geschichte des Pyrrhus. (**Ch. Lécrivain.**) . . 154
O. Seeck. Geschichte des Untergangs der antiken Welt . . 411
H. Tollin. Geschichte der französischen Colonie von Magdeburg. (**N. Weiss.**) 170

LISTE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. Académie delphinale 190
2. Académie de Nîmes 442
3. Académie des inscriptions et belles-lettres. 187
4. Académie des sciences morales et politiques 188
5. Académie nationale de Reims. 193
6. Annales de Bretagne 189, 441
7. Annales de l'Est 189, 441
8. Annales du Midi 189
9. Bibliothèque de l'École des chartes 180, 428
10. Bulletin critique 182
11. Bulletin d'histoire ecclésiastique 190
12. Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne . . 191
13. La Correspondance historique et archéologique . . . 181
14. Le Correspondant 184, 438
15. Études religieuses et littéraires 185
16. Le Moyen âge 430
17. La Nouvelle Revue 185
18. Nouvelle Revue historique de droit 182
19. Polybiblion 182
20. La Révolution française 181, 430
21. Revue biblique internationale 433
22. Revue critique d'histoire et de littérature 182, 432
23. Revue de Champagne et de Brie 192
24. Revue de Gascogne 192
25. Revue de Géographie. 184
26. Revue de l'histoire des religions 184
27. Revue de l'Orient latin 433
28. Revue de Paris 186
29. Revue de Saintonge et d'Aunis 193
30. Revue des Deux-Mondes. 186, 439
31. Revue des Études juives. 437

Pages
32. Revue des Universités du Midi. 187
33. Revue du clergé français 433
34. Revue d'histoire diplomatique 428
35. Revue générale du droit 184
36. Revue historique et archéologique du Maine 192
37. Revue maritime et coloniale 184
38. Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France . . 188, 440
39. Société de l'Histoire du protestantisme français . . . 188, 440
40. Société des Antiquaires de l'Ouest 193
41. Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc . . 191
42. Société des sciences historiques de l'Yonne 191
43. Société havraise d'études diverses. 192
44. Société historique et archéologique du Gâtinais . . . 189
45. Union historique et littéraire du Maine. 192

ALLEMAGNE.

1. K. Akademie der Wissenschaften (Berlin). 458
2. Altpreussische Monatschrift. 459
3. Archiv f. Geschichte von Oberfranken 201
4. Bonner Jahrbücher 201
5. Deutsche Rundschau 455
6. Forschungen zur Brandenburgischen Geschichte . . 459
7. Geschichtsblætter f. Stadt u. Land Magdeburg . . . 462
8. Hansische Geschichtsblætter 463
9. Hermes 448
10. Jahrbuch d. Gesellschaft f. Alterthümer zu Emden . . 462
11. Jahrbuch d. k. d. archæol. Instituts. 199, 452
12. Jahrbuch für Gesetzgebung. 454
13. Jahrbücher f. Nationalœkonomie u. Statistik. . . . 454
14. Jahresbericht d. histor. Vereins zu Dillingen. . . . 463
15. Der Katholik. 446
16. Mittheilungen d. Gesellschaft f. Kieler Stadtgeschichte 461
17. Mittheilungen d. histor. Vereins der Pfalz 464
18. Mittheilungen d. k. d. archæologischen Instituts . . 200, 453
19. Mittheilungen d. Littauischen litter. Gesellschaft . . 461
20. Mittheilungen d. Vereins f. Chemnitzer Geschichte . 202
21. Mittheilungen d. Ver. f. Geschichte d. Stadt Nürnberg. 202
22. Neue Heidelberger Jahrbücher. 464
23. Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik. . . 200, 450
24. Nord und Süd 456
25. Philologus 201
26. Preussische Jahrbücher 201, 456
27. Rheinisches Museum für Philologie 451
28. Sæchsische Gesellschaft d. Wissenschaften 459
29. Schlesiens Vorzeit. 461
30. Schriften des Oldenburger Vereins f. Geschichte . . 461

Pages
31. Schriften des Vereins f. d. Geschichte Berlins . . . 461
32. Schriften des Vereins f. d. Geschichte d. Neumark. . 461
33. Studien und Mittheilungen aus d. Benedictiner-Orden. 203, 447
34. Theologische Studien und Kritiken 447
35. Westdeutsche Zeitschrift. 464
36. Zeitschrift d. Gesellschaft f. Schleswig-Holstein-Lauenburgische Geschichte 203
37. Zeitschrift für alttestamentliche Wissenschaft . . . 448
38. Zeitschrift für deutsches Alterthum 453
39. Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. . . . 204
40. Zeitschrift für die Geschichte Ermlands 461
41. Zeitschrift für Ethnologie 201
42. Zeitschrift für Kulturgeschichte 455
43. Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie. 448

AUTRICHE-HONGRIE.

1. Archiv d. Vereins f. Siebenbürgische Landeskunde . 465
2. Jahresbericht d. Museums Francisco-Carolinum. . . 205
3. Mittheilungen d. Instituts f. œsterr. Geschichtsforsch. 205
4. Mittheilungen d. Musealvereins für Krain. 206
5. Mittheilungen d. Nordböhmischen Excursions-Clubs . 206
6. Wiener Studien 465
7. Wiener Zeitschrift f. d. Kunde d. Morgenlandes. . . 206

ILES BRITANNIQUES.

1. The Academy 208
2. The Athenaeum 209
3. Edinburgh Review. 210
4. The English historical Review. 206, 465
5. The Nineteenth Century. 211
6. Quarterly Review 211
7. Transactions of the royal historical Society 211

BELGIQUE.

1. Académie d'archéologie 193, 195
2. Académie royale des sciences, lettres et arts 193
3. Académie royale flamande 197
4. Analecta Bollandiana. 442
5. Analectes pour servir à l'hist. ecclés. de la Belgique . 195
6. La Belgique judiciaire 196
7. Cercle archéologique de Mons 198
8. Cercle archéologique du pays de Termonde 198
9. Cercle archéologique du pays de Waas 197
10. Cercle historique et archéologique de Gand 197
11. Cercle hutois des sciences et des beaux-arts 198
12. Commission royale d'histoire 194
13. Congrès scientifique international des Catholiques . . 471

Pages
14. Institut archéologique liégeois 198,446
15. Institut archéologique du Luxembourg 198,447
16. Le Magasin littéraire de Gand 197
17. Messager des sciences historiques de Belgique . . . 196,443
18. Le Muséon 444
19. Revue belge de numismatique 196,444
20. Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous 195
21. Revue de l'Art chrétien 444
22. Revue de Belgique. 444
23. Revue de l'Instruction publique en Belgique 196
24. Revue générale de Belgique. 445
25. Revue archéologique de Bruxelles 445
26. Société archéologique de Namur 197
27. Société d'archéologie de Nivelles 446
28. Société d'émulation de la Flandre. 197
29. Société d'émulation pour l'étude de la Flandre . . . 197
30. Société de Géographie 196

ITALIE.

1. Rivista storica italiana 467

ÉTATS-UNIS.

1. The American historical Review 212

DANEMARK.

1. Historisk Tidsskrift 214

Chronique et Bibliographie 215,481
Errata 240,480
Index bibliographique 466

ERRATUM DU PRÉSENT NUMÉRO.

Page 299, ligne 19, *au lieu de :* dommages, *lire :* hommages.

L'un des propriétaires-gérants, G. MONOD.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Stanford University Libraries
3 6105 013 081 513
NON-CIRCULATING

NON-CIRCULATING

Stanford University Library
Stanford, California

In order that others may use this book, please return it as soon as possible, but not later than the date due.